Pratiques funéraires et culture matérielle à la fin de l'âge du Bronze et au début de l'âge du Fer dans le Talyche (Azerbaïdjan et Iran)

Mathias Haze

▶ **To cite this version:**

Mathias Haze. Pratiques funéraires et culture matérielle à la fin de l'âge du Bronze et au début de l'âge du Fer dans le Talyche (Azerbaïdjan et Iran). Art et histoire de l'art. Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 2018. Français. NNT : 2018PA01H110 . tel-02407500

HAL Id: tel-02407500

https://theses.hal.science/tel-02407500

Submitted on 12 Dec 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE

ED 112-UFR 03 Histoire de l'Art et Archéologie

PRATIQUES FUNÉRAIRES ET CULTURE MATÉRIELLE À LA FIN DE L'ÂGE DU BRONZE ET AU DÉBUT DE L'ÂGE DU FER DANS LE TALYCHE (AZERBAÏDJAN ET IRAN).

PAR M. MATHIAS HAZE

Thèse pour obtenir le grade de Docteur en Archéologie
de l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne

VOLUME 1 : TEXTE

Réalisée sous la direction de Mme Michèle CASANOVA
et le tutorat scientifique de Mme Christine LORRE

Présentée et soutenue publiquement.

Devant la commission d'examen formée de :

Dr Michèle CASANOVA , Professeur, Université Lumière Lyon 2.
Mme Christine LORRE, Conservateur en chef, Musée d'Archéologie nationale.
Dr Elena ROVA, Professeur, Université Ca'Foscari di Venezia.
Dr Guillaume GERNEZ, Maître de conférences, Université Paris I Panthéon-Sorbonne.
Dr Alireza HEJEBRI NOBARI, Professeur, Université de Tarbiat Modarès, Téhéran.

Seuls les morts connaissent la mort.

Les vivants ignorent tout.

Ils ne font qu'imaginer.

Haruki Murakami, *Sommeil*, 1989.

Table des matières

Table des matières III
Remerciements XIII
Introduction 1

- PREMIÈRE PARTIE - LE CONTEXTE DE L'ÉTUDE

- Chapitre 1 - Les données contextuelles. 7
Introduction. 7
1.1. Genèse du projet de thèse. 7
1.1.1. Jacques de Morgan et ses explorations dans le Caucase et en Iran. 8
1.1.1.1 Des débuts dans le Caucase : exploration de l'Arménie. 10
1.1.1.2. Mission scientifique en Perse. 12
1.1.1.3. La délégation en Perse. 14
1.1.2. Le programme NABIALLA : pour une recontextualisation des données anciennes. 17
1.2. Cadre environnemental. 21
1.2.1. Les montagnes du Talyche : géographie et climat. 21
1.2.2. Peuplement actuel du Talyche. 23
1.2.3. Un point sur la toponymie des sites. 24
1.3. Cadre chrono-culturel : le problème de la datation liée aux fouilles anciennes. 26
1.3.1. La datation proposée par Jacques de Morgan. 26
1.3.2. Les travaux de Claude Schaeffer. 27
1.3.3. Les nouvelles données de datations apportées par les travaux menés en Iran. 29
- Chapitre 2 - Problématique et approche méthodologique. 33
Introduction. 33
2.1. Les approches adoptées, problématiques et objectifs. 34
2.1.1. Les approches adoptées. 34
2.1.1.1. L'archéologie funéraire. 34
2.1.1.2. Approche comparative et typo-chronologique. Analyse de la culture matérielle. 35
2.1.1.3. Le manque de données anthropologiques. 36

2.1.2. Problématiques et objectifs. 37
2.2. L'acquisition et les méthodes d'enregistrement des données 38
2.2.1. Définitions des modes d'inhumation. 38
2.2.1.1. Les données apportées par Jacques de Morgan. *38*
2.2.1.2. Définitions. *40*
La question du « mégalithisme » dans la région. 40
La question des « nécropoles » et « ensembles sépulcraux ». 41
« Inhumation » et « sépulture ». 42
Sépulture individuelle et plurielle (multiple ou collective). 42
Sépulture « primaire » ou « secondaire ». 43
2.2.2 . Réexamens de la typologie des structures funéraires. 44
2.2.2.1. Les modules de pierres utilisés pour la construction des tombes. *44*
2.2.2.2. Typologie des structures funéraires. *45*
2.2.3. La composition du corpus et l'élaboration de bases de données. 48
2.2.3.1. La collection Morgan au Musée des Antiquités nationales. *48*
Henri Hubert et la salle d'archéologie comparée. 49
La postérité scientifique de la collection Morgan. 50
La collection Morgan dans notre étude et la création d'une base de donnée. 51
2.2.3.2. Les collections des musées européens et caucasiens. *52*
Les collections du musée National d'Histoire de Bakou (Azerbaïdjan) 53
Les collections du musée National d'Histoire de Tbilissi (Géorgie). 54
Les collections du Naturhistorisches Museum de Vienne (Autriche). 55
Projets d'étude de collections. 56
2.2.3.3. Analyses en laboratoire. *56*
2.2.4. Cadre analytique suivi pour la présentation des sites et des données. 59
2.2.4.1. Présentation générale des sites. *59*
2.2.4.2. Présentation des pratiques funéraires. *59*
2.2.4.3. Présentation du mobilier funéraire. *60*

- DEUXIÈME PARTIE - LES DONNÉES ISSUES DE LA BIBLIOGRAPHIE ET DES NOUVELLES RECHERCHES

Introduction. 63
- Chapitre 3 - Les ensembles funéraires découverts par les explorations de Jacques de Morgan. 64
Introduction. 64
3.1. Hovil [ovil] 66
3.1.1. Présentation générale du site. 66
3.1.2. Synthèse sur les pratiques funéraires. 67
3.1.3. La prospection de la Mission du Lenkoran. 67
3.1.4. Le mobilier des fouilles anciennes. 68
3.2. Amarat [amarat]. 69

3.2.1. Présentation générale du site. 69
3.2.2. La prospection de la Mission du Lenkoran. 69
3.2.3. Les pratiques funéraires. 70
3.2.4. Le mobilier des fouilles anciennes. 71
3.3. Conu [djonou] 72
3.3.1. Présentation générale du site. 72
3.3.2. Les pratiques funéraires. 73
3.3.3. La prospection de la Mission du Lenkoran. 79
3.3.4. Le mobilier des fouilles anciennes. 81
3.4. Tülü Aspa-Hiz [tulu aspa-iz]. 84
3.4.1. Présentation générale du site. 84
3.4.2. Les pratiques funéraires. 85
3.4.3. Le mobilier des fouilles anciennes. 87
3.5. Veri [véri]. 90
3.5.1. Présentation générale du site. 90
3.5.2. Les pratiques funéraires. 91
3.5.3. La prospection de la Mission du Lenkoran. 94
3.5.4. Le mobilier des fouilles anciennes. 94
3.6. Razgov [razgov]. 98
3.6.1. Présentation générale du site. 98
3.6.2. Les pratiques funéraires. 98
3.6.3. La prospection de la Mission du Lenkoran. 99
3.6.4. Le mobilier des fouilles anciennes. 99
3.7. Mistan [mistane] 100
3.7.1. Présentation générale du site. 100
3.7.2. Le mobilier des fouilles anciennes. 100
3.8. Hiveri [ivéri] 101
3.8.1. Présentation générale du site. 101
3.8.2. Le mobilier des fouilles anciennes. 101
3.9. Çayrud [tchaïroud] 102
3.9.1. Présentation générale du site. 102
3.9.2. Les pratiques funéraires. 103
3.9.3. La prospection de la Mission du Lenkoran. 103
3.10. Mistaïl [mistaïl]. 104
3.10.1. Présentation générale du site. 104
3.10.2. Les pratiques funéraires. 104

3.10.3. La prospection de la Mission du Lenkoran. 105
3.10.4. Le mobilier des fouilles anciennes. 105
3.11. Qal'a [kala]. 106
3.11.1. Présentation générale du site. 106
3.11.2. Les pratiques funéraires. 106
3.11.3. Le mobilier des fouilles anciennes. 106
3.12. Khodja Daoud Köprü [kodja daoud kopru]. 107
3.12.1. Présentation générale du site. 107
3.12.2. Les pratiques funéraires. 107
3.12.3. Le mobilier des fouilles anciennes. 109
3.13. Namin [namine]. 109
3.13.1. Présentation générale du site. 109
3.13.2. Les pratiques funéraires. 110
3.13.3. Le mobilier des fouilles anciennes. 114
3.14. Tchila-Khane [tchila-kané]. 114
3.14.1. Présentation générale du site. 114
3.14.2. Les pratiques funéraires. 115
3.14.3. Le mobilier des fouilles anciennes. 119
3.15. Lor-Daghi [lor-dagi]. 120
3.15.1. Présentation générale du site. 120
3.15.2. Les pratiques funéraires. 121
3.15.3. Le mobilier des fouilles anciennes. 122
3.16. Chagoula-Derre [chagoula-déré]. 123
3.16.1. Présentation générale du site. 123
3.16.2. Les pratiques funéraires. 123
3.16.3. Le mobilier des fouilles anciennes. 126
3.17. Vajalik [vadjalik]. 127
3.17.1. Présentation générale du site. 127
3.17.2. Les pratiques funéraires. 128
3.17.3. Le mobilier des fouilles anciennes. 130
3.18. Tach-köpru [tache-koprou]. 131
3.18.1. Présentation générale du site. 131
3.18.2. Les pratiques funéraires. 131
3.18.3. Le mobilier des fouilles anciennes. 133
3.19. Hasan Zamini [assane zamini]. 134
3.19.1. Présentation générale du site. 134

3.19.2. Les pratiques funéraires. 134
3.19.3. Le mobilier des fouilles anciennes. 135
3.20. Shir Shir [chir chir] 135
3.20.1. Présentation générale du site. 135
3.20.2. Les pratiques funéraires. 136
3.20.3. Le mobilier des fouilles anciennes. 139
- Chapitre 4 - Les ensembles funéraires réétudiés par la Mission du Lenkoran. 140
Introduction. 140
4.1. Kraveladi [kravéladi]. 141
4.1.1. Présentation générale du site. 141
4.1.2. Les pratiques funéraires. 141
4.1.2.1. L'exploration de Jacques de Morgan. 141
4.1.2.2. Les travaux de la Mission du Lenkoran. 145
4.1.3. Le mobilier des fouilles anciennes. 150
4.1.4. Le mobilier des fouilles récentes. 150
4.2. Cucu Tuk [djoudjou touk] 152
4.2.1. Présentation générale du site. 152
4.2.2. Les pratiques funéraires. 153
4.2.3. Le mobilier des fouilles récentes. 157
4.3. Monidigah [monidiga]. 159
4.3.1. Présentation générale du site. 159
4.3.2. Les pratiques funéraires. 159
4.3.3. Le mobilier des fouilles anciennes. 166
4.3.4. Le mobilier des fouilles récentes. 167

- TROISIÈME PARTIE - SYNTHÈSES

- Chapitre 5 - La culture matérielle du Talyche. 173
Introduction. 173
5.1. L'armement 175
5.1.1. Les pointes de flèche. 177
5.1.1.1. Les pointes de flèche ogivales à barbelures. 178
5.1.1.2. Les pointes de flèche à soie et lame triangulaire barbelée. 179
5.1.1.3. Les grandes pointes de flèche à soie et lame triangulaire barbelée. 180
5.1.1.4. Les grandes pointes de flèche à soie et lame triangulaire nervurée. 181
5.1.1.5. Les pointes de flèche à soie et lame biconvexe. 182
5.1.1.6. Les pointes de flèche à douille et trois ailerons. 183
5.1.2. Les pointes de lance. 184

5.1.2.1. Les pointes de lance à soie et lame triangulaire. 184
5.1.2.2. Les pointes de lance à douille. 185
Les pointes de lance à douille et lame biconvexe. 186
Les pointes de lance à douille et lame triangulaire. 189
5.1.3. Les piques à douille et pointe pliée en crochet. 190
5.1.4. Les couteaux. 191
5.1.4.1. Les couteaux à lame droite triangulaire. 192
5.1.4.2. Les couteaux à lame droite et soie bifide. 192
5.1.4.3. Les Couteaux à lame courbe. 193
5.1.4.4. Les couteaux à lame biconvexe. 195
5.1.4.5. Les couteaux à dos sinueux et tranchant convexe. 195
5.1.4.6. Les couteaux-rasoirs. 196
5.1.4.7. Les couteaux de grande taille. 197
5.1.5. Les poignards. 198
5.1.5.1. Les poignards à soie. 199
Les poignards à soie et lame triangulaire. 199
Les poignards à soie et lame ogivale. 200
Les poignards à soie et lame biconcave. 200
Les poignards à soie et lame barbelée. 201
5.1.5.2. Les poignards à languette. 201
Les poignards à languette pourvue d'un rivet. 201
Les poignards à languette pourvue de trois rivets disposés en V. 202
Les poignards à languette pourvue de quatre rivets. 202
5.1.5.3. Les poignards à talon. 203
Les poignards à talon non riveté. 203
Les poignards à talon pourvu d'un rivet. 203
Les poignards à talon pourvu de deux rivets 203
Les poignards à talon pourvu de trois rivets. 204
5.1.5.4. Les poignards à manche moulé. 204
Les poignards à manche moulé, garde rectangulaire et pommeau à ailettes. 205
Les poignards à manche moulé, garde rectangulaire et pommeau sphérique ajouré. 206
Les poignards à manche moulé, garde rectangulaire et pommeau en croissant. 206
Les poignards à manche moulé, garde non-fonctionnelle en croissant et pommeau à ailettes 207
Les poignards à manche moulé, garde non-fonctionnelle en croissant et pommeau hémisphérique. 208
Les poignards à manche moulé, garde fonctionnelle en croissant et pommeau en bobine. 209
Les poignards à manche moulé, garde échancrée et pommeau à ailette. 209
5.1.6. Les épées. 211
5.1.6.1. Les épées à soie d'emmanchement. 211
5.1.6.2. Les épées à languette rivetée et lame triangulaire. 213
5.1.6.3. Les rapières. 213

5.1.6.4. Les épées à manche moulé. *214*
5.1.7. Les haches. 214
5.1.7.1. Les haches plates à « moignon ». *214*
5.1.7.2. Les haches à collet. *215*
5.1.8. les masses d'arme. 216
5.1.9. les armes défensive : une cuirasse ? 216
Synthèse de l'armement. 217
5.2. La parure. 218
5.2.1. Les anneaux. 219
5.2.1.1. Les anneaux ouverts. *219*
5.2.1.2. Les anneaux fermés. *220*
5.2.1.3. Les grands anneaux. *221*
5.2.2. Les boucles d'oreille. 222
5.2.3. Les bracelets. 223
5.2.3.1. Les bracelets fermés. *224*
5.2.3.2. Les bracelets ouverts. *224*
Les bracelets ouverts de section circulaire et semi-circulaire. 224
Les bracelets ouverts aux extrémités en tête de serpent. 226
Les bracelets ouverts en tôle d'alliage cuivreux. 227
5.2.4. Les colliers ou assemblages de perles. 228
5.2.4.1. Les assemblages de perles en cornaline et jaspe rouge. *228*
5.2.4.2. Les assemblages de perles hétérogènes. *230*
5.2.4.3. Les assemblages de perles métalliques. *231*
5.2.5. Les Torques. 232
5.2.6. Les pendeloques. 233
5.2.6.1. Figurines zoomorphes. *233*
Les figurines de bovidé. 233
Les figurines de cervidé. 235
5.2.6.2. Pendeloques-clochettes. *237*
Les clochettes à parois pleines. 237
Les clochettes ajourées. 238
5.2.6.3. Les pendeloques simples en bronze. *241*
5.2.6.4. Une pendeloque à structure « cruciforme ». *241*
5.2.6.5. Les pendentifs « solaires » discoïdaux. *242*
5.2.6.6. Une pendeloque en défense de sanglier. *245*
5.2.7. Les appliques et boutons. 245
5.2.7.1. Les boutons circulaires et hémisphériques en alliage cuivreux. *245*
Les boutons hémisphériques perforés. 245
Les boutons hémisphériques à fixation interne. 246
Les boutons circulaires ajourés. 246

5.2.7.2. Les boutons coniques en os. *247*
5.2.7.3. Les appliques en forme d'étoile à quatre branches. *247*
5.2.7.4. Les appliques et boutons en or et argent. *249*
5.2.7.5. Les clous. *251*
5.2.8. Les épingles. 252
5.2.8.1. Les épingles à tête conique. *252*
5.2.8.2. Les épingles à tête hémisphériques. *253*
5.2.8.3. Les épingles à tête biconique. *254*
5.2.8.4. Les épingles à tête discoïdale aplatie. *255*
5.2.8.5. Les épingles à tête renflées. *255*
5.2.8.6. Les épingles à tête à trois renflements. *256*
5.2.8.7. Les épingles à tête à simple ou double enroulement. *256*
5.2.8.8. Les épingles à tête formée de quatre tiges bouletées. *257*
5.2.8.9. Les épingles à tête épaissie. *258*
5.2.8.10. Les épingles à tête en forme de « spatule ». *258*
5.2.8.11. Les épingles à tête à décor en registres superposés. *259*
5.2.8.12. Les épingles courbe à tête sphérique. *260*
5.2.9. Les ceintures. 260
5.2.9.1. Les grandes ceintures en bande. *261*
Les ceintures en bande décorées au repoussé. 261
Les ceintures en bande sans décor. 261
5.2.9.2. Les ceintures en plaques articulées. *262*
Les ceintures en plaques articulées décorées au repoussé. 262
Les ceintures en plaques articulées sans décor. 264
5.2.10. Les miroirs. 265
5.2.11. Les cachets et sceaux-cylindres. 265
SYNTHÈSE DE LA PARURE. 267
5.3. LA CÉRAMIQUE. 268
5.3.1. Les écuelles. 271
5.3.2. Les coupelles 272
5.3.3. Les plats. 272
5.3.4. Les bols. 273
5.3.5. Les vases tripodes. 274
5.3.6. Les tasses. 275
5.3.7. Les coupes. 277
5.3.7.1. Les coupes ouvertes. *277*
Les coupes ouvertes à une anse latérale. 278
Les coupes ouvertes sans anses. 279
Les coupes ouvertes à très grand pied. 279

5.3.7.2. Les coupes fermées. *280*
Les coupes fermées à deux anses latérales. 280
Les coupes fermées sans anses. 281
5.3.8. Les pots. 281
5.3.9. Les cruches. 283
5.3.9.1. Les cruches à une anse latérale. *284*
5.3.9.2. Les cruches sans anse. *285*
5.3.9.3. Les cruche à une anse latérale et bec verseur. *285*
5.3.10. Les pichets. 286
5.3.10.1. Les pichets à une anse et panse ovoïde ou globulaire. *286*
5.3.10.2. Les pichets à une anse et panse biconique. *287*
5.3.11. Les jarres. 288
5.3.11.1. Les jarres à une anse. *288*
5.3.11.2. Les jarres sans anse. *289*
5.3.12. Les barattes. 290
5.3.13. Les vases miniatures. 291
5.3.14. Les lampes. 293
5.3.15. Les vases zoomorphes. 294
Synthèse de la céramique : 297
5.4. Les objets divers. 298
5.4.1. Les pierres à aiguiser. 298
5.4.2. Les aiguilles. 299
5.4.3. Les fusaïoles. 300
5.4.3.1. Les fusaïoles plates. *300*
5.4.3.2. Les fusaïoles hémisphériques. *301*
5.4.3.3. Les fusaïoles coniques. *301*
5.4.3.4. Les petites fusaïoles sphériques et biconiques. *302*
5.4.4. Les poinçons. 303
5.4.4.1. Les poinçons en alliage cuivreux. *303*
5.4.4.2. Les poinçons en os. *303*
5.4.5. Une « bobine » en alliage cuivreux. 304
5.4.6. Les vases métalliques. 305
5.4.7. Une grande louche à ombilic. 306
5.5. Les analyses en laboratoire. 307
5.5.1. Les résultats des analyses PIXE. 307
5.5.1.1. La composition des alliages *307*
5.5.1.2. Les impuretés. *309*
5.5.1.3. La composition du métal. *310*

5.5.1.4. Le corpus de poignards. *311*
5.5.2. Les radiographies. 312
5.5.2.1. Les types d'emmanchement. *312*
5.5.2.2. Les modèles de coulées primaires et secondaires. *313*
5.5.2.3. La composition de l'alliage en regard de la confection des poignards. *316*
Synthèse des analyses en laboratoire. 317
Chapitre 6 - Pratiques funéraires et sociétés. 319
Introduction. 319
6.1. Les ensembles funéraires. 319
6.1.1. La localisation et l'organisation des ensembles funéraires. 319
6.1.2. Les ensembles funéraires comme marqueurs de l'exploitation d'un territoire. 321
6.2. Les sépultures. 322
6.2.1. L'architecture des tombes. 322
6.2.2. Les inhumations 325
6.2.2.1. Les rites funéraires. *326*
6.2.2.2. Les sépultures multiples et collectives. *327*
6.3. Le mobilier funéraire. 328
6.3.1. Les objets d'apparat. 330
6.3.2. Les objets rituels à forte valeur symbolique. 330
6.3.3. La pratique du « bris rituel » 332
6.3.3.1. Le « bris rituel » sur les objets métalliques. *332*
6.3.3.2. Le « bris rituel » sur la céramique. *334*
Conclusion. 336
Bibliographie. 341
Table des figures dans le texte. 358
Table des tableaux dans le texte. 359

Remerciements

Cette thèse n'aurait pu aboutir sans le concours de nombreuses institutions et personnes, que je tiens avant tout à remercier.

Je voulais tout d'abord remercier ma directrice, le professeur Michèle Casanova, qui m'a aidé à définir mon sujet de thèse et m'a permis de faire partie de la Mission du Lenkoran. J'ai pu grâce à cela me rendre dans le Talyche et participer aux fouilles indispensables à mon sujet qu'elle dirige dans le cadre de la Mission du Lenkoran de la Commission des fouilles du Ministère des Affaires étrangères. Je la remercie aussi pour m'avoir autorisé à utiliser les travaux de la Mission du Lenkoran : rapports de fouilles, cartes, photos, plans, inventaires, datations et bases de données. Je lui suis reconnaissant d'avoir pu bénéficier des résultats de ces travaux collectifs.

Un grand merci à Christine Lorre qui m'a donné un large accès à la collection du MAN avec le statut de chargé de mission. Merci aussi pour ses nombreux conseils et son soutien tout au long de mes recherches. Toute ma gratitude va au personnel du musée, son directeur Hilaire Multon et ses équipes qui m'ont fait confiance et permis de mener mes études de mobilier dans les meilleurs conditions.

Je remercie les membres du jury qui me font l'honneur d'accepter de juger ce travail :

Dr Michèle CASANOVA , Professeur, Université Lumière Lyon 2.
Mme Christine LORRE, Conservateur en chef, Musée d'Archéologie nationale.
Dr Elena ROVA, Professeur, Université Ca'Foscari di Venezia.
Dr Guillaume GERNEZ, Maître de conférences, Université Paris I Panthéon-Sorbonne.
Dr Alireza HEJEBRI NOBARI, Professeur, Université de Tarbiat Modarès, Téhéran.

Merci au professeur Abuzar Alekbarov pour avoir rendu possible la Mission du Lenkoran dont il est le co-directeur pour l'Institut d'Archéologie et d'Ethnographie de l'Académie des Sciences d'Azerbaïdjan de Bakou.

Merci à l'Ambassade de France à Bakou pour son soutien indéfectible, particulièrement à monsieur l'Ambassadeur Pascal Meunier et Vincent Lorenzini, attaché de coopération.

J'ai une pensée toute particulière pour Serge Cleuziou avec qui j'ai eu la chance de commencer mes premiers travaux de recherche en Master. Il m'a transmis le goût de l'archéologie orientale.

Je tiens également à remercier mon équipe d'accueil, « du village à l'état au Proche et Moyen-Orient » de l'UMR 7041 « Archéologie et Sciences de l'Antiquité » (ArScAn) et en particulier Victoria De Casteja et Régis Vallet, pour leur soutien ; Guillaume Gernez pour ses éclaircissement sur certaines catégories de mobilier ; ainsi que les doctorants de la salle 102 F, Margaux, Armance, Barbara et bien d'autres encore.

Plusieurs institutions ont financées une partie de mes recherches et je les en remercie. J'ai bénéficié d'une bourse de mobilité de la région Île de France grâce à laquelle j'ai pu financer mes séjours dans les musées d'Europe et de Transcaucasie afin d'y mener des études de mobilier. L'Université de Paris 1 et l'équipe VEPMO ont mis des moyens à ma disposition et financé mes déplacements pour des recherches à l'étranger ou la participation à des colloques où j'ai pu présenter les résultats de mes travaux.

Je voudrais aussi remercier les personnes qui ont rendu possible les études que j'ai menées dans les différents musées :

Antoine Verney et le musée Baron Gérard de Bayeux pour m'avoir donné accès aux carnets de fouilles de Jacques de Morgan ; Le Naturhistorisches Museum de Vienne pour leur accueil ; Le Musée National d'Histoire de Bakou et sa directrice Naila Velikhanli pour nous avoir laissés explorer leurs réserves ; Farhad Guliyev, directeur du Musée Archéologique de l'Institut d'Archéologie et d'Ethnologie de Bakou, qui nous a laissés accéder aux collections alors que le musée était encore en cours d'installation. Un grand merci à Giorgi Bedianashvili qui nous a fait découvrir la Géorgie et nous a ouvert les portes du musée d'Histoire Nationale de Tbilissi et de ses

trésors ainsi que David Lorkipanidze, son directeur, Nino Lorkipanidze, Nino Souliva et Mikheil Abramishvili pour leur formidable accueil.

Merci au C2RMF et particulièrement à Benoît Mille pour ses analyses métallographiques auxquelles j'ai eu la chance de participer et de pouvoir ainsi approcher AGLAE.

Merci à tous les membres ayant participé à la Mission du Lenkoran et notamment Margaux Bousquet, Alexa Decaix, Justine Lyautey, Nicolas Gailhard, Frederic Guyot, Fathi Ozturk, Shadi Shabo, Marc-Antoine Vella. Un remerciement tout particulier à Martin Sauvage auprès de qui j'ai énormément appris sur le terrain. Merci aussi pour ses cartes et ses relevés toujours précis. Merci à François Debrabant avec qui j'ai pu collaborer pour des études de mobilier en Azerbaïdjan même si ce ne fut pas toujours facile d'y accéder. Merci à Hamid Fahimi pour notre collaboration sur le terrain et ses précieuses études sur la céramique du Talyche. Merci à Olivia Munoz pour ses conseils qui m'ont guidé et permis d'éviter certains pièges qui jalonnent le parcours d'un doctorant.

Merci à Nina Simone, Miles Davis et les autres pour avoir rythmé ma rédaction.

Je tiens bien évidement à remercier mes proches, ma famille et mes amis, pour leur présence à mes côtés et leur soutien sans faille. Une dédicace spéciale à la team BHV et aux amis de toujours, Aurélie, Colomba, Samuel et Quentin. Merci à eux et plus que tout à Zoé, pour sa vision du monde réjouissante du haut de ses quatre ans et à Julie sans qui rien n'aurait été possible.

Un dernier remerciement à Jacques de Morgan qui est un peu à l'origine de tout cela. Et si j'oublie des personnes, qu'ils me pardonnent mais je les remercie du fond du coeur.

Introduction

Le Talyche, région montagneuse située au Sud de l'Azerbaïdjan et au Nord-Ouest de l'Iran, est reconnu pour ses nombreux ensembles funéraires datant de la fin de l'âge du Bronze et du début de l'âge du Fer. Nous les connaissons grâce aux expéditions menées par Jacques de Morgan à la fin du 19e et au début 20e siècle. De ses fouilles, il collectera un très riche mobilier composé de pièces de céramique, de parure, d'armement et d'outillage. Une grande partie de ses découvertes sera rapatriée en France après de nombreux déboires et les objets seront entreposés au musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye. Ce mobilier couvre une longue période allant du début du deuxième millénaire jusqu'à la moitié du premier millénaire avant J.-C.

Aucune nouvelle fouille n'a été réalisée dans le Talyche depuis l'époque de Morgan jusqu'à la création de la Mission du Lenkoran en 2012. De plus, excepté Schaeffer dans les années 1950, la collection du MAN n'a été que très peu étudiée. Hors, depuis plusieurs années, de nouvelles recherches archéologiques tendent à déterminer les relations entre la Transcaucasie et le Nord-Ouest de l'Iran ainsi que les liens que pouvaient entretenir ces deux régions avec le reste du Proche et Moyen-Orient.

C'est dans ce cadre qu'est née la Mission du Lenkoran, débutée en 2012 et consacrée à l'étude des sociétés de l'âge du Bronze et du Fer dans le Talyche. Elle mène parallèlement à bien la réévaluation du mobilier archéologique anciennement découvert et conservé dans les collections publiques et une mission archéologique de terrain dans la région d'où ces collections anciennes sont issues. La présente thèse s'intègre dans ce programme par l'étude exhaustive du mobilier du Talyche conservé au MAN et des données de terrains apportées par la mission franco-azerbaïdjanaise du Lenkoran de la Commission des fouilles du Ministère des Affaires étrangères à laquelle nous avons personnellement pris part.

Notre travail a comme objectif de présenter les pratiques funéraires dans toutes leurs diversités pour chaque site du Talyche. Nous prendrons en compte les contextes d'implantation des ensembles funéraires, leur localisation et organisation spatiale, l'architecture des structures funéraire et les dépôts associés aux défunts. Cette étude nous permettra également d'en

apprendre davantage sur les populations qui occupèrent alors le Talyche, comme la hiérarchisation de leur société ou la structuration de leur territoire. L'étude de la culture matérielle, par des comparaisons typo-chronologiques, devrait également nous permettre d'identifier la place du Talyche dans les circuits des échanges inter-régionnaux de cette époque.

Nous nous appuierons pour cela sur l'étude des sépultures de vingt-trois ensembles funéraires, tous découverts par Morgan et dont certains ont fait l'objet de nouvelles fouilles récemment. Treize sites sont situés en Azerbaïdjan (Hovil, Amarat, Conu, Tülü Aspa-Hiz, Veri, Razgov, Mistan, Hiveri, Çayrud, Mistaïl, Kraveladi, Cucu Tuk et Monidigah) et dix se trouvent en Iran (Qal'a, Khodja Daoud Koprü, Namin, Tchila-Khane, Lor-Daghi, Chagoula-Derre, Vajalik, Tach-Köpru, Hasan Zamini et Shir Shir).

Cette thèse s'articule en trois parties. Dans la première partie, le chapitre 1 est consacré à la présentation des données contextuelles de notre étude : la genèse de ce projet de thèse, des fouilles de Jacques de Morgan à la création de la Mission du Lenkoran ; le cadre environnemental : géographie, climat, peuplement et toponymie dans le Talyche ; le cadre chrono-culturel depuis les datations anciennes jusqu'à leur réévaluation par les recherches actuelles. Dans le Chapitre 2, nous présentons l'approche adoptée, les problématiques et les objectifs de cette recherche. Cela nous amènera à détailler la composition de notre corpus, et à redéfinir un certain nombre de notions.

La deuxième partie est dédiée à l'exposé des données issues de la bibliographie et des recherches récentes. Dans les chapitres 3 et 4 nous présentons ainsi les analyses descriptives des sites en isolant plus particulièrement ceux ayant fait l'objet de fouilles par la Mission du Lenkoran. Pour chacun des sites nous faisons une présentation générale, une synthèse des pratiques funéraires et une revue générale de la culture matérielle qui lui est attachée.

La dernière partie fait la synthèse de toutes les données disponibles. Dans le chapitre 5 nous réalisons une analyse typo-chronologie de toute la culture matérielle du Talyche divisée en grandes catégories de mobilier : l'armement, la parure, la céramique et les objets divers. Nous y présentons également les analyses effectuées en laboratoire sur du mobilier métallique, nous amenant à repenser certaines typologies. Enfin, le chapitre 6 retrace l'évolution des pratiques funéraires et tente d'interpréter les modes de vie et de subsistance des sociétés du Talyche. Nous nous penchons plus précisément sur les ensembles funéraires avec l'analyse de leur emplacement et de leur organisation ; sur les sépultures avec l'étude de leur architecture et des rites funéraires réalisés lors des inhumations ; sur le mobilier funéraire où nous différencions les objets d'apparat et les objets rituels à forte valeur

- Première partie - Le contexte de l’étude

- Chapitre 1 - Les données contextuelles.

Introduction.

Notre étude concerne des nécropoles situées dans la région montagneuse du Talyche. Une région qui se trouve arbitrairement scindée en deux par la frontière qui sépare le sud de l'Azerbaïdjan du nord-ouest de l'Iran.

Dans ce premier chapitre, nous nous attacherons tout d'abord à définir les origines de ce travail de recherche en remontant aux explorations menées par Jacques de Morgan à la fin du 19e siècle jusqu'aux travaux de la Mission du Lenkoran. Comme préalablement à toute étude nous aborderons ensuite le cadre géographique, environnemental et culturel avant de nous pencher sur le cadre chronologique qui nous permettra de mettre en lumière les problèmes de datation liés aux fouilles anciennes.

1.1. Genèse du projet de thèse.

Ce mémoire de doctorat a pour origine première une collection, celle de Morgan du musée d'Archéologie nationale (MAN), provenant d'Azerbaïdjan et d'Iran et ramenée en France par Jacques de Morgan à la fin du 19e siècle. Autour de cette collection a récemment été créé un programme de recherche, nommé NABIALLA (The Necropolises of Azerbaïdjan during the Bronze and Iron Ages in the Lenkoran and the Lerik Areas), débutée en 2012, dans lequel s'intègre le présent travail de recherche.

1.1.1. Jacques de Morgan et ses explorations dans le Caucase et en Iran.

Jacques de Morgan est né le 3 Juin 1857 à Huisseau-sur-Cosson dans le Loir et Cher. Il est très tôt formé par son père, amateur éclairé et passionné de sciences naturelles et d'archéologie, qui lui a donné le goût de l'observation de la nature, principalement par la géologie, et lui a permis de rencontrer quelques savants du milieu archéologique de l'époque tels que l'abbé Cochet, Alexandre Bertrand et le préhistorien Gabriel de Mortillet[1]. Avec son père et son frère aîné Henry, il effectue ses premières recherches géologiques et archéologiques qui l'ont amené à contribuer à la découverte du site de Campigny, qui fut déterminant pour l'identification d'un faciès Mésolithique. Les premières années de son existence sont déjà imprégnées d'esprit d'aventure et d'archéologie.

C'est donc tout naturellement qu'il se dirige vers des études savantes, plus particulièrement en géologie, et obtient son brevet d'élève de l'Ecole nationale des Mines en juin 1882. Alors qu'il a déjà entrepris quelques voyages d'explorations en Europe durant ses études, sa formation d'ingénieur lui permet ensuite d'effectuer une mission privée de prospection dans les Indes anglaises en 1882, où il fera de très nombreuses observations géographiques, ethnographiques et linguistiques dans toutes les régions traversées. Puis dans la presqu'île malaise en 1884, il tente de mener une exploration scientifique la plus complète possible mêlant des données géologiques, géographiques, historiques, ethnographiques, linguistiques et même malacologiques qui lui permettront de publier de nombreux articles. En effet, non seulement il dresse, à la demande du gouvernement britannique, la carte des régions montagneuses du sultanat de Pérak, mais il y entreprend aussi l'étude ethnographique des aborigènes négritos, se penchant sur le problème de leur origine, de leur histoire et de leur environnement.

De ses missions en Transcaucasie et en Iran (entre 1886 et 1901 : fig. 1.1), Jacques et Henri de Morgan ont rapportés une importante collection d'objets aujourd'hui conservée au MAN. La nécropole de Conu[2] (Azerbaïdjan), avec plus de 600 pièces, a été le sujet de notre Master 2, présenté à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne. Il apparaissait comme une évidence de

[1] L'abbé Cochet est alors directeur du Musée des Antiquités de Rouen, Alexandre Bertrand conservateur en chef et Gabriel de Mortillet chargé de mission, tous deux au Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye.

[2] Nous avons décidé, dans cette étude, d'employer la toponymie actuelle des sites, qui est celle utilisée lors des récents travaux de recherche effectués sur le terrain. Un point sur la toponymie de ces sites sera d'ailleurs effectué au chapitre 1.2.3. Nous préférons ici employer le nom actuel de Conu pour parler de la nécropole de Djönü explorée par Jacques de Morgan. La prononciation reste la même, il n'y a que l'orthographe qui change avec l'utilisation de l'alphabet Azerbaïdjanais.

poursuivre ce travail dans le cadre d'une thèse de doctorat, en élargissant le sujet à toute la région du Talyche et donc à toutes les nécropoles de cette région du sud de l'Azerbaïdjan et du nord-ouest de l'Iran.

Cette première partie est l'occasion d'introduire et de replacer le matériel provenant des explorations de Jacques de Morgan dans les conditions historiques et géographiques de sa découverte. Il est nécessaire de comprendre le contexte scientifique de l'époque, la personnalité du fouilleur qu'était Jacques de Morgan et les raisons qui l'ont amené à effectuer des recherches dans le Talyche.

Figure 1.1 : les explorations des frères Morgan en Transcaucasie et en Iran (carte : M. Sauvage, DAO : M. Haze).

1.1.1.1 Des débuts dans le Caucase : exploration de l'Arménie.

Diplômé de l'école nationale des Mines en 1882, Jacques de Morgan va commencer sa carrière d'archéologue en Arménie, en 1886. Il est alors chargé d'une mission de prospection minière pour le compte de la Compagnie des mines de cuivre d'Akthala. Il espérait découvrir un très riche gisement cuprifère, mais le site ne répondant pas à ses attentes, il décida de prospecter et de fouiller les sites archéologiques alentours.

Suite à quelques déboires professionnels, il démissionne de son poste en 1888 et obtient du Ministère de l'instruction publique une mission officielle pour la recherche archéologique. Mission à titre gratuit, mais qui lui assure la caution de l'État et l'assurance d'être recommandé auprès des autorités locales. Il va alors se consacrer pleinement à l'archéologie en entreprenant de parcourir la Transcaucasie et et d'explorer des nécropoles dans le massif du Lelwar et la vallée de la Débédah, régions de l'actuelle Arménie. Il va dès lors se lancer dans une véritable exploration archéologique. Il va fouiller, prendre des notes, dessiner et visiter les réserves des musées, dont celle du musée de Tiflis. Il va rapidement envoyer des caisses de mobilier en France. La démarche scientifique de Jacques de Morgan se base sur deux axes de recherche qu'il confronte[3] : l'étude des gîtes de matières premières et la fouille des nécropoles qui fournissent le matériel nécessaire à sa réflexion. Il s'intéresse en premier lieu à la naissance et à l'évolution de la métallurgie et aux influences qu'elle a subies. Il a compris que l'Arménie s'est trouvée à proximité des premiers foyers ayant maitrisé l'art des métaux, à la frontière entre l'Asie et l'Europe.

En moins de trois ans, il a étudié 1051 tombes de six nécropoles, se trouvant souvent près de gisements miniers. Il aurait fouillé 210 tombes à Akthala entre 1887 et 1888 et exploré 582 tombes à Mouçi Yéri. Parallèlement à ses fouilles, Jacques de Morgan constate l'absence totale de gîtes stannifères dans cette région du Caucase, il en conclut un peu rapidement que la région appelée à l'époque « Arménie russe »[4] n'a pas vu se développer une métallurgie du bronze très active. Il va même encore plus loin en déclarant que, dans ces provinces d'Arménie, l'âge du Bronze ne semble pas avoir existé[5]. Jacques de Morgan se laisse entraîner par son analyse de géologue qu'il privilégie ici et qui l'amène à des raccourcis malheureux par rapport à la réalité historique. Il n'a pas su reconnaître, comme beaucoup d'autres à l'époque, les vestiges de l'âge du Bronze qu'il a

[3] FICHET DE CLAIRFONTAINE F. (2009).

[4] Géorgie et Arménie actuelles.

[5] MORGAN J. de (1889), p. 27 : « *l'absence totale de l'étain dans les pays caucasiens et arméniens prouve que ces provinces n'assistèrent pas à l'invention du bronze ; d'ailleurs cet état proprement dit ne semble pas avoir existé.* »

été amené à fouiller. Il faudra en effet attendre les années 1930 et les travaux de l'archéologie russe pour que la phase de l'âge du Bronze soit bien identifiée.

Jacques de Morgan va également tenter de différencier des aires d'inhumation au sein des nécropoles puis de dresser une typo-chronologie des tombes fondée sur l'association entre le type architectural de la fosse et le mobilier qui lui est associé[6]. Il se réfère, pour cela, à l'étude des nécropoles d'Akthala et de Mouçi Yéri auxquelles il ajoutera son travail sur les nécropoles fouillées dans la région du Talyche russe lors de sa Mission scientifique en Perse, puis enfin ses recherches effectuées sur les nécropoles du Talyche persan à partir de 1901. Malheureusement pour son travail sur les nécropoles d'Arménie, l'âge du Bronze n'ayant pas existé pour lui, il passe directement du Néolithique à l'âge du Fer, créant ainsi un décalage chronologique très important.

On peut reprocher à Morgan de ne pas avoir su reconnaître l'existence de la longue période de l'âge du Bronze et d'avoir proposé des datations erronées, trop hautes ou trop basses selon les différents types d'inhumation. Mais il faut également admettre qu'il aura été le premier à avoir fourni d'importantes connaissances sur le premier âge du Fer ainsi qu'un mobilier caractéristique et homogène qui constitue déjà un référentiel à la fin du 19e siècle.

Durant ses recherches dans le Caucase et au Talyche, une de ses principales motivations est directement liée à son intérêt pour les origines de la métallurgie[7]. C'est pour cela d'ailleurs que sa périodisation des nécropoles s'appuiera essentiellement sur la présence ou l'absence d'objet en bronze et en fer d'où découleront donc, en partie, ses importantes erreurs chronologiques.

De ses recherches conduites dans les régions frontalières ayant jadis appartenu à la Perse et étant passées sous domination russe[8], Morgan rapporte donc de nombreuses collections et publie, dès 1889, un important ouvrage en deux volumes, « *Mission scientifique au Caucase. Etudes archéologiques et historiques* ». Par manque de moyens financiers, Morgan n'a malheureusement pas pu entreprendre des travaux plus étendus et a dû limiter ses recherches à l'Arménie russe.

---

[6] MORGAN J. de (1927), p. 190 à 202.

[7] MORGAN J. de (1927), p. 188 : « *C'est en raison de la richesse des gisements de cuivre dans ces régions que j'ai choisi le Petit Caucase et le Tâlyche (russe et persan) comme terrain de recherche*. »

[8] En 1827, par le traité de Turkoman-Tchai, en Azerbaïdjan, la Russie s'est réservée la possession absolue de la mer Caspienne : « *Mehmet châh avait déclaré la guerre à l'empereur de toutes les Russies. A peine les diplomates des deux pays s'étaient-ils retirés chacun chez soi, que la Perse avait perdu Erivan, Bakou, l'Araxe, le Lenkorân, Tauris en trois semaines, juste ce qu'il faut pour franchir les distances*. », JAUNAY A. (1997), p. 281.

1.1.1.2. Mission scientifique en Perse.

Après le succès de ses recherches entreprises en Arménie et le très bon accueil de son importante publication au sein de la communauté scientifique, c'est tout naturellement que Jacques de Morgan se propose d'élargir son domaine d'étude. Mais il a besoin, pour faire aboutir son projet, d'une aide substantielle de l'État et donc du soutien financier de la Commission des voyages et missions scientifiques et littéraires du ministère de l'Instruction publique.

Fort de sa nouvelle notoriété, Jacques de Morgan présente un projet ambitieux qui consiste en une vaste exploration de plus de deux années en Asie antérieure. Chaque étape est déjà précisée dans ses moindres détails pour un parcours total de 5205 kilomètres et une dépense globale de 78 000 francs[9]. En Juillet 1889 le ministère de l'Instruction publique charge donc Morgan d'une mission en Asie afin d'explorer les territoires frontaliers de la Perse, de la Russie et de la Turquie. Comme espéré, la durée de la mission est fixée à 27 mois et une somme de 66 000 francs lui est attribuée.

Le voyage de Morgan, comme il l'avait présenté, concernait trois pays : la Russie, la Perse et l'empire ottoman avec comme objectif *« de parcourir le pays des Mèdes, celui de l'Ourartou, celui des Hétéens, c'est-à-dire aborder trois grandes questions historiques encore litigieuses à cette époque »*[10]. Dans son projet d'exploration donc, Morgan prévoit une part importante en Russie avec de nouvelles fouilles dans le Caucase et surtout dans les montagnes du Talyche. Le gros de son programme était réservé à la Turquie, ce qui a laissé une place relativement réduite à la Perse. Le compte rendu donné par Morgan à la fin de son voyage ainsi que les rapports envoyés au cours de sa mission montrent que son itinéraire de départ a vite été abandonné. Il va en effet se heurter à l'opposition des différents pays sur la question des recherches archéologiques qu'il désire mener sur leur territoire aussi bien en Perse, qu'en Russie et dans l'empire ottoman.

En Perse, Morgan tente d'obtenir les autorisations nécessaires afin d'effectuer ses études géologiques, ethnographiques et archéologiques dans le Mazanderan, le Gilan et l'Azerbaïdjan, mais, depuis les fouilles exécutées à Suse par Marcel et Jane Dieulafoy, le Shah est hostile aux travaux archéologiques. Cependant Morgan va tout de même se rendre dans ses régions pour entreprendre diverses recherches topographiques et ethnologiques, mais il ne pourra, hélas, effectuer que très peu de fouilles archéologiques.

[9] CHEVALIER N. (2009), p. 91.

[10] JAUNAY A. (1997), p. 255.

En avril 1890, frustré par l'interdiction qui lui a été faite par le Shah de Perse de pratiquer des fouilles dans ses états, il se rend comme prévu dans le sud de la Russie. Il entame alors une étude approfondie de la vallée du Lenkoran, région du Talyche russe où, d'avril à juin, il fouillera 191 sépultures provenant de huit nécropoles desquelles il ne retirera pas moins de mille deux cents objets qu'il rapportera en France (fig. 1 et 2). Ces recherches ont, pour Jacques de Morgan, deux buts avoués : tout d'abord compléter l'importante documentation qu'il a récoltée sur l'histoire des peuples du Caucase, mais également fournir aux musées français une collection inédite d'objets archéologiques[11]. Suite aux déconvenues rencontrées en Perse, devenu méfiant vis-à-vis des autorités locales, Jacques de Morgan décide d'opérer le plus clandestinement possible. Il parlera de chasse, de photographie, d'histoire naturelle mais surtout pas d'archéologie[12]. Il collecte alors, grâce à ses fouilles, de nombreuses caisses pleines d'un précieux mobilier archéologique, prendra des notes très précises, des dessins des sépultures, des plans des nécropoles, tout ce qu'il faut pour une étude déjà sérieuse. Malheureusement, ses fouilles sont vite arrêtées, puisqu'à la suite d'une omission, les autorisations envoyées de Saint-Pétersbourg sur la demande de l'ambassadeur de France ne concernent pas les fouilles en Transcaucasie. Les autorités locales du Lenkoran font arrêter les travaux et saisir les collections, débloquées ensuite grâce au consul de France à Tiflis, puisqu'au retour de Morgan en France elles l'attendaient à Paris.

Morgan quitte alors la Russie. Du fait de l'interdiction de fouiller en territoire russe et de l'opposition rencontrée du côté ottoman, il commence à modifier son programme en improvisant l'exploration du Kurdistan et de Moukri. Ses projets en territoire ottoman définitivement abandonnés, Morgan bâtit son nouveau programme qui le conduit vers le Poucht-é-Kouh et le Luristan. Finalement, en septembre 1891, Morgan a établi une carte géographique, ethnographique et linguistique de la région. Il ne lui reste plus alors qu'à explorer Suse. Pendant une semaine il va parcourir le site et adresser un rapport à René de Balloy qui s'efforce depuis cinq ans de conserver le site pour la recherche scientifique française.

Après vingt-sept mois, en décembre 1891, Jacques de Morgan est de retour à Paris. La mission est un réel succès et elle *« comptera […] parmi les plus importantes et les plus fructueuses qu'ait organisées le ministère de l'instruction publique »*[13]. Un succès notamment grâce à l'étendue des thèmes et des domaines abordés par Morgan, puisque ses études embrassent l'archéologie de toutes les époques : préhistorique, assyrienne, perse et sassanide ; et de nombreux autres domaines tels que : la géographie, l'ethnographie, la linguistique et les sciences naturelles, la

[11] JAUNAY A. (1997), p. 282 : « Je désirais beaucoup rapporter en France, comme fruits de ma mission, des collections archéologiques et seules les fouilles m'en pouvait fournir, car les objets que journellement on rencontre dans le commerce sont, à mon sens, indignes d'un musée d'Etat. Je projetais aussi d'ajouter à mes études sur le Caucase des investigations dans des pays plus nouveaux encore. »

[12] JAUNAY A. (1997), p. 284.

[13] CHEVALIER N. (2009), p. 98 : d'après une note adressée par la Direction du Secrétariat de l'Instruction publique au ministre, le 22 décembre 1891.

botanique, la géologie et la minéralogie. De plus, malgré les difficultés et les nombreuses interdictions, il a pu fouiller un nombre très important de nécropoles.

Régulièrement, il a fait parvenir d'importantes collections archéologiques déposées au Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, après avoir été exposées au musée Guimet en 1892. Ses résultats lui valent la reconnaissance de ses pairs avec la médaille d'or du prix Léon Dewez qui lui est décernée par la Société de Géographie en 1892, ainsi que le statut de grand officier du « Lion et du Soleil » qui lui est remis par le Shah de Perse. Ses résultats publiés entre 1894 et 1905 dans les cinq volumes d'*Une mission scientifique en Perse* sont considérables et sont salués dès son retour en France.

Jacques de Morgan prévoyait de repartir deux ans plus tard pour compléter ce premier voyage. Avant cela, le succès de son expédition ainsi que ses qualités personnelles lui valent d'être choisi pour le poste de directeur du Service des antiquités de l'Egypte bien qu'il ne soit pas égyptologue. C'est un poste qu'il occupera de 1892 à 1897 et où il se distinguera par de brillants résultats tant diplomatiques que scientifiques. C'est donc après seulement six années et son poste de directeur du Service des antiquités de l'Egypte, qu'il reprendra le chemin de la Perse mais cette fois-ci en qualité de Délégué général des fouilles françaises en Perse. Il pourra ainsi mettre un point final à ses études menées dans le Caucase et la région du Talyche par l'exploration des nécropoles du Talyche persan avec son frère aîné Henry en 1901.

1.1.1.3. La délégation en Perse.

En 1897, alors que la France vient d'obtenir, à la suite d'un traité avec le Shah d'Iran signé à Téhéran, le privilège des fouilles en Perse et la propriété des objets pouvant être découverts en Susiane, Jacques de Morgan se voit nommé à la direction de la Délégation française en Perse. Il est alors à l'apogée de sa carrière. Pour Morgan, la Délégation se doit d'entreprendre l'étude archéologique de l'ensemble de la Perse. C'est dans ce but qu'en 1901, il retourne dans le nord de l'Iran pour effectuer de nouvelles fouilles plus approfondies dans le Talyche persan, incité par le succès des fouilles précédentes côté russe. Mais, durant tout le temps où il dirigea la Délégation en Perse, il va essentiellement s'occuper de l'exploration de Suse[14] dont l'importance des découvertes

[14] À Suse, contrairement à Dieulafoy, il s'attache à restituer l'histoire de la Perse avant les Perses, et ressuscite ainsi l'histoire perdue de l'Elam. Il espère aussi, après avoir constaté la présence de silex taillés, qu'il attribue à la période préhistorique, pouvoir atteindre des témoins des « origines ». Même si ces recherches sur les origines se révélèrent pour lui décevantes, les découvertes sont considérables, puisqu'elles mettent en lumière l'importance et l'originalité de la civilisation élamite. Tout le temps de ses explorations archéologiques de nombreuses disciplines sont associées, comme il l'a toujours fait lors de ses précédentes missions.

et les données scientifiques sont rapidement mises à disposition par la publication des *Mémoires de la Délégation en Perse*.

Il effectuera donc tout de même une courte mission archéologique dans le Talyche persan en 1901 afin de compléter ses travaux précédents. C'est son frère Henry, qui l'accompagne alors, qui publiera sous son nom les résultats de cette mission dans les *Mémoires de la Délégation en Perse*[15]. Du 23 mai au 16 août 1901, les frères Morgan vont explorer huit nécropoles dans les montagnes du Talyche. Tant au niveau du mobilier découvert dans les sépultures, qu'au niveau de l'architecture même des tombes, ces nécropoles sont en tout point semblables à celles découvertes onze ans plus tôt du côté russe de la frontière. Après l'exploration de cette partie du Talyche, leur expédition va prendre la route du sud à travers le Ghilan où ils fouilleront une dernière grande nécropole, Agha-Evlar avant de reprendre le chemin qui les ramènera à Suse.

Tous les objets découverts lors de cette exploration seront partagés, par tirage au sort, entre le Délégué persan attaché à la mission et Jacques de Morgan en tant que Délégué général des fouilles françaises en Perse[16]. La collection rapportée en France finira par être présentée et entreposée au MAN, alors que les objets restés en Perse prendront place dans une vitrine du Musée royal au Palais du Golestan[17]. S'il paraît évidement que Jacques et Henry de Morgan prévoyaient au départ d'effectuer d'autres missions dans le Talyche ou plus à l'ouest de la plaine d'Ardebil[18], à la fin de leur exploration et compte tenu du nombre de nécropoles fouillées et des résultats obtenus, ils ne leur semblaient plus nécessaire de revenir dans cette région et leurs recherches vont se poursuivre dans les régions du Ghilan et du Mazandaran[19]. Mais, malgré cela, ils ne retourneront jamais dans le nord-ouest de la Perse. En effet, en conséquence de moyens financiers qu'il juge insuffisants, Jacques de Morgan décide de renoncer à toute autre recherche qui pourrait nuire à l'exploration de Suse[20].

A la suite de multiples critiques de ses collaborateurs, de suspicions de l'administration et d'un état de santé considérablement affaibli Jacques de Morgan donne sa démission de la Délégation en 1912.

Il rentre alors en France et passe les dernières années de sa vie retiré dans le sud de la France où il se consacre à la rédaction d'ouvrages de synthèse sur la préhistoire, d'essais et d'articles politiques, mais aussi de romans historiques et de scénarios. Il décède le 12 Juin 1924.

---

[15] MORGAN H. de (1905).

[16] NASIRI-MAGHADDAM N. (2004), p. 153.

[17] NASIRI-MAGHADDAM N. (2004), p. 153.

[18] MORGAN H. de (1905), p. 269 : « *Il nous signala également des sépultures antiques dans les contreforts du Savalan, mais ces nécropoles feront l'objet d'une autre campagne.* »

[19] NASIRI-MAGHADDAM N. (2004), p. 154.

[20] MAUPOIX M., COULON G. (dir.) (1998), p. 33.

C'est de façon posthume que seront publiés par Louis Germain entre 1925 et 1927 les trois volumes de *la Préhistoire Orientale*.

Jacques de Morgan s'est illustré, à une époque qui privilégie le goût pour le savoir encyclopédique, par un souci de méthode, d'exhaustivité et d'objectivité. S'il est vrai qu'on peut lui reprocher une trop grande hâte ainsi qu'une façon peut-être trop rapide de mener ses fouilles[21], surtout concernant ses explorations des nécropoles du Talyche persan et russe, ses méthodes de fouilles, qui sont celles déjà connues en France à la même époque mais qu'il développe, ne se contentent pas d'un ramassage sans distinction, mais prélèvent après observation, détaillent la position du corps, pour les fouilles de sépulture, et du mobilier. Il tient des notes accompagnées de relevés et de dessins précis, ainsi qu'une importante couverture photographique[22] (fig. 1.2). Il enrichit ses découvertes scientifiques et archéologiques de ses qualités de géologue, de préhistorien, d'ethnologue et de naturaliste.

Il s'intéresse autant à la valeur scientifique d'un objet qu'à sa valeur esthétique tout en s'efforçant de respecter les ensembles matériels, façon de penser innovante à une époque où l'archéologie se base plus sur l'histoire de l'art et l'objet en lui même que sur les sciences humaines et l'Homme. Il fait preuve également d'une grande capacité de synthèse qui se traduit par l'ampleur et la rapidité de ses publications. Il se consacre totalement à la science de façon désintéressée et fait don aux musées des collections archéologiques qui lui appartiennent (notamment celle du Caucase).

Ses travaux archéologiques, essentiellement à Suse, furent souvent critiqués. Sa technique de fouille qu'il qualifie « d'industrielle », bien que se définissant comme méthodique, contribue à l'anéantissement d'une partie du contexte architectural et stratigraphique des découvertes ce qui enlève, malheureusement, à ses travaux, une partie de leur valeur scientifique. Néanmoins, bien que ses méthodes de fouilles semblent discutables, sa démarche scientifique le pousse à joindre à ses travaux ceux de savants de diverses disciplines. Il associe l'archéologie à toutes les sciences qui pouvaient permettre d'appréhender l'évolution de l'Homme.

Les nombreux travaux de Jacques de Morgan et les importantes collections qu'il a rapportées en France feront ensuite l'objet d'un réexamen précis par l'étude de Claude Schaeffer, *Stratigraphie comparée et chronologie de l'Asie Occidentale (III^e^ et II^e^ millénaires),*

[21] SCHAEFFER C.F.A. (1848), p.433.

[22] Dans ses carnets de fouilles, Jacques de Morgan donne la liste de très nombreuses photographies prisent lors de son exploration du Talyche russe. Malheureusement, excepté celles qui ont été publiées, nous n'en avons plus aucune trace aujourd'hui.

publiée en 1948[23]. Son étude, bien que visant à l'exhaustivité, s'intéresse uniquement aux objets mis au jour par Morgan et reste seulement bibliographique en ce qui concerne les données de terrain. Il aura donc fallu attendre 2011 et la création du programme NABIALLA, pour voir la volonté de retourner sur les terrains d'exploration de la fin du 19e siècle avec l'intention de compléter les travaux de Jacques de Morgan grâce aux nouveaux moyens d'investigation scientifique, afin de parvenir à une véritable recontextualisation des données anciennes.

Figure 1.2 : photographie réalisée par Jacques de Morgan lors des fouilles à Baradéh dans le Talyche russe (d'après MORGAN (1896), pl. III).

1.1.2. Le programme NABIALLA : pour une recontextualisation des données anciennes.

Michèle Casanova a effectué une mission exploratoire du 26 octobre au 1er novembre 2010, à Bakou auprès de Maïssa Ragimova, directrice de l'institut d'Archéologie et d'Etnographie (IAE), afin de connaître la faisabilité d'un projet de coopération consacré aux sociétés de l'âge du Bronze et du Fer en Azerbaïdjan, à partir du matériel archéologique découvert par les frères Morgan. Elle a pu bénéficié de l'aide d'Alireza Hejebri Nobari et un premier accord de coopération intitulé

[23] SCHAEFFER C.F.A. (1948).

« Jacques de Morgan »[24] et consacré aux « Sociétés de l'âge du Bronze et du Fer en Azerbaïdjan : recherches sur les nécropoles du Lenkoran et du Lerik (République d'Azerbaïdjan) » a été signé le 8 mai 2011 par l'Institut d'Archéologie et d'Ethnographie d'Azerbaïdjan ainsi que le MAN, l'université de Rennes 2, le service des musées de France (Direction Générale des Patrimoines, Ministère de la culture et de la communication) et l'UMR 7041 ArScAn (MAE, Nanterre).

Il a alors été décidé de créer le programme NABIALLA. Ce programme a été mené conjointement par Michèle Casanova, professeur d'archéologie du Proche-Orient Ancien à l'université de Lyon 2 (UMR 5133 Archéorient, Maison de l'Orient et de la Méditerranée), Christine Lorre, conservateur en chef du patrimoine chargé de la collection d'archéologie comparée du MAN et le professeur Abuzar Alekbarov, chercheur à l'Institut d'Archéologie et d'Ethnographie (Académie des Sciences d'Azerbaïdjan) avec le soutien du Service des Musées de France et du Département des affaires européennes et internationales (Direction générale des Patrimoines du Ministère de la Culture et de la Communication), de l'UMR 7041 ArScAn et du Ministère des Affaires étrangères et européennes.

L'originalité du programme NABIALLA repose sur la volonté de mener parallèlement à bien la réévaluation des collections archéologiques anciennement découvertes et conservées dans les collections publiques et une mission archéologique de terrain dans la région d'où ces collections anciennes sont issues. Dans ce but, le programme a été construit autour de deux grands axes :

Axe 1 : le projet « Lenkoran-Lerik » qui constitue à proprement parler la Mission archéologique franco-azerbaïdjanaise du Lenkoran, correspondant à la vallée du fleuve Lenkoran dans les districts du Lenkoran et du Lerik (République d'Azerbaïdjan). Cette mission est constituée d'une équipe pluridisciplinaire qui effectue les travaux de terrains (prospections et fouilles ainsi que des études paléo-environnementales, géomorphologiques, archéo-zoologiques et anthropologiques) et elle est financée essentiellement jusqu'à ce jour par la subvention annuelle octroyée par la Commission des Fouilles du ministère des Affaires étrangères et européennes.

Axe 2 : le projet « Morgan **»** destiné à conduire la réévaluation du matériel archéologique découvert par Jacques de Morgan au sein d'un cadre de recherche élargi destiné à comparer les mobiliers archéologiques actuellement conservés sur place ou à l'étranger (Musée national d'Histoire d'Azerbaïdjan à Bakou, Musée national de Géorgie à Tbilissi ou encore le Naturhistorisches Museum de Vienne[25]), en s'appuyant sur les données et les archives anciennes.

[24] L'accord-cadre Jacques de Morgan se réfère à l'accord du 22 novembre 2010 signé entre le CNRS et l'Académie des Sciences d'Azerbaïdjan ainsi qu'à l'accord de coopération franco-azerbaïdjanais sur les musées signé le 30 janvier 2007.

[25] Les études menées dans les musées du Caucase et d'Europe au sein de cet axe « Morgan » seront détaillées plus loin, dans le chapitre 2.3.2.

A travers ces deux axes de recherche, le programma NABIALLA a poursuivi plusieurs objectifs scientifiques. Il se consacre, d'une part, plus spécifiquement à l'étude de la séquence d'occupation des sociétés protohistoriques de la fin l'âge du Bronze et du début de l'âge du Fer, implantées le long du fleuve Lenkoran et de ses affluents traversant à la fois les districts actuels du Lenkoran et du Lerik (République d'Azerbaïdjan), zone d'exploration privilégiée de Jacques de Morgan à la fin du 19e siècle.

Le but est aussi, d'autre part, de restituer aux objets anciennement découverts un contexte typo-chronologique le plus précis possible et de comprendre les interactions culturelles entre les pays du Caucase, l'Iran et l'Anatolie à une période charnière dans cette région. Les travaux déjà commencés visent à affiner la connaissance des pratiques funéraires et à différencier les occupations des nécropoles implantées en zone montagneuse, de celles plutôt installées dans les vallées. Parvenir à identifier les habitats, jusqu'ici pratiquement inconnus, contribuerait également à améliorer la compréhension des modes d'occupations protohistoriques du territoire. Enfin, il s'agira d'élucider les raisons du choix des implantations topographiques des sites anciens et les raisons de leur éventuel abandon.

Depuis son lancement, le programme NABIALLA a ainsi contribué à la recherche archéologique par un certain nombre de travaux et de publications (Tab. 1.1). Ainsi, depuis la création du programme deux mémoires de master et une thèse de doctorat ont été soutenus[26] ; plusieurs articles et participations à des colloques internationaux ont été publiés[27] ; la participation à l'organisation de la conférence scientifique internationale « Rivages de la Caspienne : Contacts, espaces et territoires autour de la Caspienne aux âges du Bronze et du Fer/Caspian Sea Shores Conference : Contacts, Spaces and Territories along the Caspian Sea during the Bronze and Iron Ages » qui s'est tenue les 4 et 5 décembre 2015[28] à Nanterre et au MAN.

[26] DEBRABANT F. () ; HAZE M. (2010) ; MANCEAU L. (2010).

[27] CASANOVA M. et al. (2014) ; CASANOVA M. et al. (2016) ; HAZE M. (2012) ; LORRE C. (2012) ; LORRE C. (2015).

[28] CASANOVA M. et al. (à paraître) ; DEBRABANT F. (à paraître) ; HAZE M. et al. (à paraître) ; LORRE C. (à paraître).

Tableau 1.1 : synthèse des recherches menées par le programme NABIALLA.

	AXE 1 : Mission du Lenkoran	AXE 2 : Morgan	
2010	Du 26 octobre au 1er novembre 2010 : mission exploratoire auprès de l'institut d'Archéologie et d'ethnographie de l'Académie des Sciences d'Azerbaïdjan à Bakou.		
2011	Du 25 avril au 8 mai 2011 : négociation de l'accord-cadre d'abord intitulé « Jacques de Morgan » et courte prospection de terrain (3 jours) ayant permis de localiser le site de Kraveladi, exploré par J. de Morgan en 1890. Création du programme NABIALLA.		
2012	Du 21 juin au 20 juillet 2012, fouilles archéologiques du site de Kraveladi et prospections dans la vallée de la Lakerçay et dans la nécropole de Mistaïl.	Du 2 au 16 décembre 2012, accueil de deux chercheurs de l'Institut d'Archéologie et d'Ethnographie (Bakou, Azerbaïdjan) pour le repérage et l'étude du matériel archéologique provenant d'Azerbaïdjan et conservé au MAN.	
2013	Du 1er au 21 juillet 2013, fouilles archéologiques des nécropoles de Kraveladi et Cucu Tuk et prospections dans la vallée de la Lakerçay (nécropoles de Hovil, Véri, Amarat et Conu).	Du 15 au 30 juin 2013, étude du matériel archéologique des âges du Bronze et du Fer du Musée national d'Histoire de Bakou (Azerbaïdjan).	
2014	Du 1er au 31 juillet 2014, fouilles archéologiques de la nécropole de Cucu Tuk et prospections dans la vallée de la Konyavuçay (Nécropoles de Monidigah et Çayrud).	Du 13 au 26 avril 2014, étude du matériel archéologique au musée national de Géorgie à Tbilissi.	
2015	Du 15 juin au 31 Juillet, fouilles archéologiques de la nécropole de Monidigah, prospection dans la vallée de la Konyavuçay.	Du 27 avril au 6 mai 2015, étude du matériel archéologique caucasien du musée d'histoire naturelle de Vienne (Autriche).	
	Organisation de la **conférence scientifique internationale Rivages de la Caspienne/Caspian Sea Shores Conference** (4-5 décembre 2015) en collaboration entre le MAN, l'équipe *VEPMO* (UMR 7041 ArScAn, Nanterre), l'équipe *Sociétés, animaux et plantes en Asie et en Afrique* de (UMR 7209, Muséum national d'Histoire naturelle, Paris), la Délégation archéologique française en Afghanistan et le laboratoire Archéorient (UMR 5133, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, Lyon).		
2016	Signature d'un second plan quadriennal. Du 30 juin au 7 aout 2016, prospection géomagnétique et fouilles archéologiques de la nécropole de Monidigah.	Poursuite de l'étude du matériel de la collection Morgan conservée au MAN. Préparation de la publication des actes du colloque *Rivages de la Caspienne*.	
2017	Juillet-Aout 2017, fouilles archéologiques de la nécropole de Monidigah.	Création en cour d'un site dédié à Jacques de Morgan et au programme NABIALLA dans le cadre du site internet « Grands sites archéologiques » du Ministère de la culture et de la communication dont une partie est réservée au Caucase.	

1.2. Cadre environnemental.

1.2.1. Les montagnes du Talyche : géographie et climat.

Comme nous venons de le voir avec l'exploration de Jacques de Morgan, notre étude se situe dans les montagnes du Talyche. Ce massif montagneux est situé dans une zone géographique très complexe avec, au nord, les paysages contrastés de la Transcaucasie[29] et, au sud, le plateau iranien (fig. 1.3). Une région qui possède également, nous allons le voir, une grande diversité de climats et de populations.

Figure 1.3 : carte géographique de localisation du Talyche.

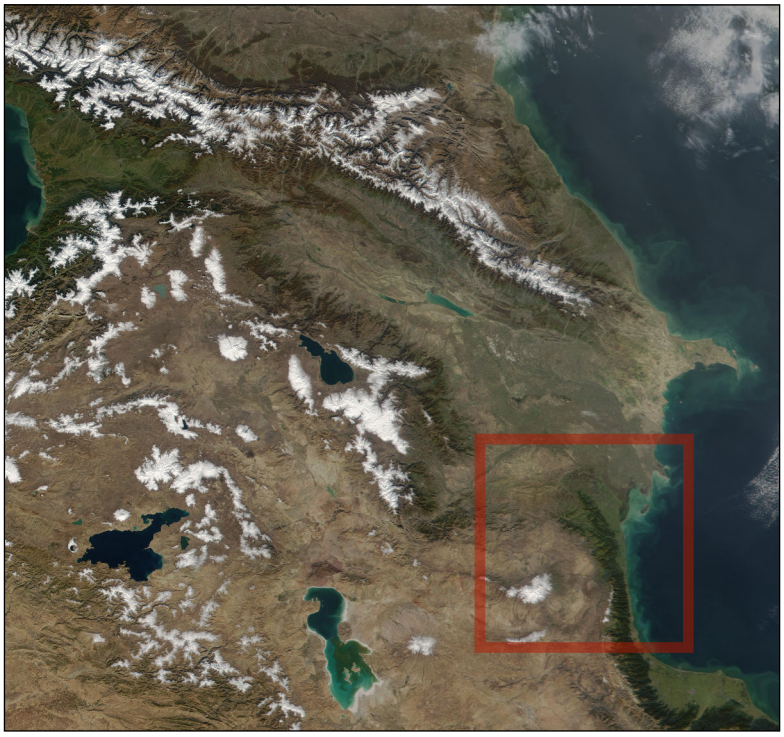

Les montagnes du Talyche forment l'extrémité nord-ouest de la chaîne de l'Elbourz qui s'étend au nord de l'Iran, le long de la mer Caspienne. Les sommets peu élevés, qui dessinent la

[29] On appelle Transcaucasie la région du sud Caucase qui correspond aujourd'hui aux territoires de trois pays : la Géorgie, l'Arménie et l'Azerbaïdjan.

frontière entre l'Azerbaïdjan et l'Iran, culminent à 2493 m avec le mont Komourkoi[30]. C'est donc ici un paysage de moyenne montagne, qui contraste avec les monts du Caucase au nord et le reste de la chaîne de l'Elbourz au sud dont les sommets les plus élevés dépassent largement les 5000 mètres. Territorialement, le Talyche, en Azerbaïdjan, correspond aux districts de Lerik, de Lenkoran et d'Astara ; et en Iran, à la partie nord des provinces d'Ardebil et du Gilan.

Directement au nord du Talyche, on trouve les grandes plaines de la Koura et de l'Araxe qui s'étendent le long de côte occidentale de la Caspienne du sud. C'est une partie de la Dépression transcaucasienne au sud de la chaîne du Caucase, principalement constituée ici par les grandes steppes d'Azerbaïdjan semi-désertiques. À l'ouest se trouvent les monts du Petit Caucase qui s'étend de la mer Noire jusqu'au bassin de l'Araxe en Azerbaïdjan. Et au sud, donc, s'étire la chaîne de l'Elbourz le long de la mer Caspienne. À l'est, enfin, les montagnes du Talyche ne se jettent pas directement dans la mer Caspienne, puisqu'elles sont séparées par une longue bande étroite de plaine sublittorale, constituée de sédiments provenant de la plaine du Lenkoran[31]. C'est dans cette plaine que se trouve le delta du fleuve Lenkoran qui donne son nom à la région.

Les données géologiques que nous allons développer ici sont tirées des travaux de M.-A. Vella, géomorphologue ayant participé à la campagne 2013 de la Mission du Lenkoran. Ces données sont disponibles dans les rapports de fouilles de la mission. Ainsi, les phases tectoniques successives qui ont conduit à la formation de ce massif montagneux ont imposé au paysage ses formes actuelles. Les blocs d'Astara, Burovar et Sud Mugan présentent une position surélevée par rapport aux dépressions de Lerik et de Biyasuvar. Les roches qui composent le substrat géologique de cette région sont principalement composées d'âge Paléogène (jusqu'à 8000 m d'épaisseur)[32] et de formations datées du Néogène (environ 2500 m d'épaisseur)[33]. Dans la vallée du Lenkoran, huit différents niveaux de terrasses alluviales ont été identifiés. Les formations colluviales sont largement répandues sur les pentes des massifs montagneux et des dépôts glaciaires ont été identifiés à proximité des plus hauts sommets[34] (fig. 5).

Les variations du niveau de la mer Caspienne au cours de l'Holocène ont provoqué de profondes modifications dans la morphologie des vallées. La transgression marine du début de l'Holocène perdure jusqu'à l'Holocène récent (1742-1606 cal. BC) et s'accompagne d'une intense

[30] MATHEY R. et SUNY R. G. (Encyclopaedia Universalis).

[31] KOSAREV A. N., LEONTIEV O. L. et OWEN L. (Encyclopaedia Universalis).

[32] Cette période est caractérisée par une alternance marno-calcaire (Paléocène), puis par des épisodes volcaniques et volcano-sédimentaires (Eocène) et enfin par une séquence composée de grès et de conglomérats (Oligocène). CASANOVA (2013), p. 3.

[33] CASANOVA (2013), p. 3.

[34] CASANOVA (2013), p. 3.

période de sédimentation dans les vallées. Postérieurement à l'âge du Bronze, le niveau de la mer Caspienne montre un nouvel abaissement. Jusqu'au début du 20e siècle, le niveau de la mer ne cesse d'augmenter. Entre 1920 et 1980 ce dernier diminue pour remonter ces dernières années[35].

Le fleuve Lenkoran qui descend des monts du Talyche est relativement court puisqu'il ne serpente que sur 64 km avant de se jeter dans la mer Caspienne. Son orientation nord-est/sud-ouest est à relier aux tracés des principales failles du secteur. Son tracé, ainsi que celui de trois de ses principaux affluents nous intéressent tout particulièrement : les rivières Lakerçay, Veriçay et Konjavuçay. En effet, comme nous le verrons dans cette étude, c'est principalement dans leurs vallées que se sont construites les nécropoles de la fin de l'âge du Bronze et du début de l'âge du Fer.

Le climat dans le Talyche est tout à fait particulier puisqu'il est divisé entre la partie est des montagnes le long du littoral caspien, qui rencontre de fortes précipitations du fait de sa proximité avec la mer et qui est recouvert de denses forêts tempérées subtropicales, et la partie ouest tributaire du climat continental du plateau iranien[36].

Les montagnes du Talyche et la plaine du Lenkoran ainsi disposent d'un climat semi-subtropical favorisé par des précipitations plus abondantes, des hivers généralement doux, où la végétation se compose d'essences endémiques, avec des sous-bois denses, et dont les vastes clairières ont vu se développer la culture du riz, du thé ou encore des agrumes[37]. Ses cultures se retrouvent jusque dans les basses vallées de la montagne, alors que les hauteurs sont naturellement réservées à l'élevage (bovin et ovin essentiellement).

1.2.2. Peuplement actuel du Talyche.

Les montagnes du Talyche démontrent donc une certaine unicité dans une région de très forts contrastes tant au niveau des paysages que du climat. Et il en va de même pour sa population, constituée d'une minorité linguistique et ethnique, qui porte le même nom que ses montagnes, les Talyches. Au milieu de la population azéri de langue turque (groupe ogouz sud occidental), qui est la plus nombreuse du Caucase et également très présente au sud-ouest de l'Iran, les Talyches représentent une zone de langue iranienne occidentale du nord-ouest.

[35] CASANOVA (2013), p.4.

[36] CASTELLUCCIA M. (2017), p. 391.

[37] DUBERTRET L., BLANC A., SERRANO S. et CHARACHIDZE G. (Encyclopaedia Universalis).

1.2.3. Un point sur la toponymie des sites.

Lors de son exploration du Talyche Jacques de Morgan retranscrit le nom des sites en alphabet français, puisqu'il n'existe pas de carte détaillée de la région en 1890. La toponymie actuelle des sites a quelque peu changé car elle utilise l'alphabet turc, mais la prononciation reste relativement similaire par rapport à ce que nous a transmis Morgan.

Pour cette étude nous avons décidé de garder les noms de lieux actuels tels qu'ils sont repris dans les rapports de fouilles de la Mission du Lenkoran, lorsque ces sites apparaissent sur une carte moderne, sinon c'est la désignation de Morgan qui prévaut. Il est néanmoins utile de rappeler la prononciation de certaines lettres turques, qui n'est parfois pas la même qu'en français (Tableau 1.2).

Tableau 1.2 : équivalence entre alphabet turc et prononciation française.

Lettre turque	Prononciation
C	*dj*
Ç	*tch*
Ş	*ch*
U	*ou*
Ü	*u*

Dans cette région qui est assez peu cartographiée, nous avons utilisé différents moyens afin de déterminer l'orthographe actuelle des sites. Via le logiciel Google Earth, nous avons pu retrouver certaines localités explorées par Jacques de Morgan telles que Conu, Tülü, Monidigah et Çayrud. Nous avons pu recouper ces informations avec une carte manuscrite de la région de Lerik qui nous a été transmise en 2013 par Abuzar Alekbarov (fig.6 et 7). Cette carte, bien que sommaire et rédigée en russe, nous a permis de recouper certaines informations concernant la toponymie de certains sites comme Conu, Tülü, Veri, Mistan, Çayrud, Monidigah ou Razgov. La prospection dans le Talyche, dans le cadre de la Mission du Lenkoran, nous a également permis de redécouvrir certaines nécropoles explorées par Morgan et qui n'apparaissaient sur aucune carte moderne. Ainsi nous avons pu renommer les sites de Kraveladi et Cucu Tuk. En ce qui concerne les sites du côté iranien de la frontière, nous nous sommes appuyés sur les travaux de H. Fahimi sur la céramique iranienne du MAN[38]. Donc, si l'orthographe a changé par rapport aux publications de Morgan, dans la plupart des cas, la prononciation reste inchangée ou ne varie que très peu.

[38] FAHIMI H. (2015 b).

Tableau 1.3 : comparaison entre la désignation des sites donnée par Jacques de Morgan et la toponymie actuelle et sa prononciation.

Désignation Morgan	Toponymie actuelle	Prononciation française	IPA[39]
Kravéladi	Kraveladi	*kravéladi*	kʁaveladi
Hôvil	Hovil	*ovil*	ovil
Djüodjikash	Cucu Tuk	*djoudjou touk*	dʒu dʒu tuk
Véri	Veri	*véri*	veʁi
Razgoour	Razgov	*razgov*	ʁazgɔv
Amarat	Amarat	*amarate*	amaʁat
Mistan	Mistan	*mistane*	mistan
Tülü Aspa-Hiz	Tülü Aspa-Hiz	*tulu aspa-iz*	tyly aspa-iz
Djönü	Conu	*djonou*	dʒonu
Hivéri	Hiveri	*ivéri*	iveʁi
Mistaïl	Mistaïl	*mistaïl*	mistail
Monidighia	Monidigah	*monidiga*	monidiga
Tchïrou	Çayrud	*tchaïroud*	tʃajʁud
Qal'a	Qal'a	*kala*	kala
Khodja Daoud keuprü	Khodja Daoud Köprü	*kodja daoud kopru*	kodʒa daud kopʁy
Nâmin	Namin	*namine*	namin
Tchila-Khané	Tchila-Khane	*tchila-kané*	tʃila kane
Lor-Daghi	Lor-Daghi	*lor-dagi*	lɔr dagi
Chagoula-Dérré	Chagoula-Derre	*chagoula-déré*	ʃagula deʁe
Vadjalik	Vajalik	*vadjalik*	vadʒalik
Tach-koprü	Tach-koprü	*tache-kopru*	taʃ kopʁy
Hassan-Zamini	Hasan Zamini	*assane-zamini*	asan zamini
Chir-Chir	Shir Shir	*chir-chir*	ʃir ʃir

[39] International Phonetic Alphabet.

1.3. Cadre chrono-culturel : le problème de la datation liée aux fouilles anciennes.

Depuis les travaux de Jacques de Morgan, la région des montagnes du Talyche a été peu explorée. Les données récentes ont surtout fait l'objet de rapports préliminaires. Pour la partie iranienne du Talyche, les recherches récentes ne sont pas plus nombreuses et nous verrons que dans les études concernant le nord-ouest de l'Iran, le Talyche est un peu trop rapidement assimilé aux régions limitrophes qui ont été l'objet d'un intérêt croissant ces dernières décennies.

Ce qui est certain, c'est que l'occupation des nécropoles du Talyche se situe chronologiquement entre deux étapes importantes bien définies : la période du Bronze Ancien III qui a vu l'épanouissement de la culture Kura-Araxe et le premier millénaire avant notre ère avec la naissance du royaume d'Urartu qui unifiera en grande partie les peuples de Transcaucasie. Nous ne savons pas grand chose des populations qui occupaient le Talyche à cette époque, si ce n'est leur façon d'enterrer leurs morts, car nous n'avons découvert à ce jour que peu de vestiges autres que des tombes.

Nous aborderons donc le cadre chronologique sous trois angles principaux : la chronologie proposée par Morgan suite à ses explorations ; les travaux menés par C. Schaeffer durant l'entre deux guerres sur les collections entreposées au MAN ; les recherches plus récentes menées dans les régions voisines d'Iran. Nous verrons ainsi les limites et les problèmes que posent ces différents aspects du cadre chronologique des nécropoles du Talyche.

1.3.1. La datation proposée par Jacques de Morgan.

Jacques de Morgan, lors de ses nombreuses fouilles, et en l'absence de datation absolue possible, va faire reposer sa chronologie relative sur la simple observation des tombes et de leurs mobiliers, créant ainsi de graves raccourcis par rapport à la réalité historique. Cela l'a amené, nous l'avons vu, à passer totalement à côté de l'âge du Bronze dans les régions d'Arménie.

En ce qui concerne la zone géographique qui nous intéresse en premier lieu, le Talyche, Morgan n'a de cesse de revoir sa propre chronologie qui évoluera au fil des publications avec l'apport de nouvelles données venant du Talyche russe puis du Talyche persan exploré en 1901.

Pour Jacques de Morgan, au Talyche, le Bronze récent se situe dans la première moitié du IIIe millénaire, et il place le début de l'âge du Fer aux alentours du 25e siècle avant J.-C. Mais sa chronologie proposée n'est jamais très précise en dates et est bien trop élevée par rapport à la réalité historique[40].

Il définit en tout cinq grandes divisions pour ces périodes[41], qu'il développe par rapport à la typologie des tombes du Talyche que nous venons d'examiner. Il détermine donc trois phases pour l'âge du Bronze[42], une pour la période de transition et une pour l'âge du Fer[43].

Jacques de Morgan ne possède que peu de moyens de comparaison avec les autres sites du nord de la Perse en dehors du Talyche, puisque ces régions n'ont alors jamais été explorées par les archéologues. Les conclusions qu'il tire de ses recherches concernant la chronologie de ces nécropoles ne sont évidemment plus valides au vu des connaissances actuelles.

1.3.2. Les travaux de Claude Schaeffer.

Schaeffer entreprend l'étude de la collection Morgan, au musée de Saint-Germain-en-Laye, dans les années 1030, mais elle est interrompue par la Deuxième Guerre mondiale. Il a tout de même réussi à préciser la provenance des objets et à confronter les différents mobiliers archéologiques provenant du Caucase, d'Azerbaïdjan et d'Iran. Il est ainsi le premier à être retourné à l'inventaire du Louvre pour les objets provenant d'Iran afin d'en vérifier la provenance. Il opère un reclassement suivant la chronologie basée sur les indications provenant des nouvelles découvertes qu'il a récemment faites à Ras Shamra[44]. Tous ses résultats sont publiés après guerre en 1948.

Par son travail d'étude et de recherche très complet, les conclusions apportées par Schaeffer présentent de nombreux intérêts. Notamment en ce qui concerne les régions du Talyche et de l'Arménie, il a le mérite d'être le seul à réactualiser les datations proposées par Morgan. La chronologie de Schaeffer (Tab. 1.2) offre des datations nettement postérieures par rapport aux dates considérablement trop élevées données par Morgan.

Schaeffer se sert d'une méthode comparative pour dater les tombes et les objets des différentes nécropoles sur la base d'un large corpus provenant du Proche et Moyen-Orient en

[40] SCHAEFFER C.F.A. (1948), p. 442.

[41] MORGAN J. de (1896), p. 61.

[42] MORGAN J. de (1927), p. 190 à 196.

[43] MORGAN J. de (1927), p. 265 à 269.

[44] SCHAEFFER C.F.A. (1948), p. 526.

effectuant des parallèles avec ses travaux en cours à Ougarit. Sa chronologie du Talyche se base alors sur différentes données : les descriptions des nécropoles dont les fouilles remontent à près de cinquante ans, des analogies de mobilier, notamment grâce aux poignards et aux ceintures ainsi qu'aux rares sceaux-cylindres découverts à Agha-Evlar et Hassan-Zamini.

Ainsi, Schaeffer situe l'âge du Bronze Moyen, ou Talyche Moyen, entre la fin du troisième et le milieu du deuxième millénaire, subdivisé en trois périodes (TM1, TM2 et TM3) ; l'âge du Bronze Récent, ou Talyche Récent se subdivise également en trois parties (TR1, TR2 et TR3) comprises entre le milieu et la fin du deuxième millénaire ; et enfin, le début de l'âge du Fer, ou Talyche Fer 1 est daté de l'extrême fin du deuxième millénaire.

Tableau 1.4 : Chronologie proposée par C. SCHAEFFER[45]

Dates BC	Périodes	Sites concernées
1100 1150 1200	Talyche Fer 1	Chagoula Derre, Shir Shir, Pori, Agha Evlar, Tülü.
1250 1300	Talyche Récent 3	Chagoula Derre, Conu.
1350 1400 1450	Talyche Récent 2	Hasan Zamini, Agha Evlar, Tchila Khane, Lor Daghi, Veri.
1500 1550	Talyche Récent 1	Khodja Koprü, Shir Shir, Kraveladi, Hovil, Amarat, Razgov, Mistan, Veri.
1600 1650 1700	Talyche Moyen 3 Hiatus ?	
1750 1800 1850 1900	Talyche Moyen 2	Chagoula Derre, Veri, Tach Koprü, Agha Evlar.
1950 2000 2050 2100	Talyche Moyen 1	Vajalik

[45] Tableau réalisé d'après SCHAEFFER C.F.A. (1948).

1.3.3. Les nouvelles données de datations apportées par les travaux menés en Iran.

Pour les régions du Sud Caucase et du Nord-Ouest de l'Iran, il est aujourd'hui clairement admis qu'aux alentours du deuxième millénaire avant J.-C. des changements significatifs interviennent dans la culture matérielle. Le groupe des céramiques peintes de l'âge du Bronze Moyen est remplacé par des céramiques monochromes du type « burnished ware ». Cette nouvelle tradition reste plus ou moins ininterrompue tout au long de la fin de l'âge du Bronze et au début de l'âge du Fer jusqu'au début du premier millénaire avant J.-C. Vers 800 avant J.-C. la conquête, par l'Urartu, d'une partie de la Transcaucasie et du nord-ouest de l'Iran vont créer des différences dans la périodisation des deux régions[46]. Un problème de hiatus est souvent évoqué pour le passage de l'âge du Bronze à l'âge du Fer. Ce serait une période de transition dont la durée n'est pas assurée, qui débuterait à la fin de l'âge du Bronze au 13e siècle avant J.-C. et prendrait fin dans le courant du 12e siècle avant J.-C. avec l'apparition de l'âge du Fer.

Pour des travaux développés et complets plus récents sur la chronologie, nous sommes obligés de nous tourner vers l'Iran et les régions frontalières du nord, notamment autour du lac d'Urmia et de la mer Caspienne. En effet, à partir des années 1950-1960, de grands travaux archéologiques ont été entrepris. C'est notamment le cas du site de Hasanlu et de ses environs qui vont faire l'objet de fouilles intensives dans le cadre du « Hasanlu Project » cher au professeur Dyson qui va explorer le site à partir de 1957. Ces nouvelles fouilles s'intéressent particulièrement aux époques pré-achéménides et vont notamment permettre de déterminer précisément l'âge du Fer iranien.

D'autres fouilles importantes vont également être menées dans le nord de l'Iran. C'est par exemple le cas du site de Marlik, dans la vallée du Rudbar, fouillé par E.O. Negahban. Il est bien documenté et a été le sujet de nombreuses publications. Les années 1950 verront les découvertes et les fouilles de sites importants tel que Khurvin aux environs de Téhéran exploré par L. Vanden Berghe, ou plus tard, dans la régions de Dailaman, des sites comme Ghalekuti et Lasulkan fouillés par les archéologues japonais S. Fukai et J. Ikeda et qui feront l'objet d'importantes publications. Ces différents sites ont pour point commun d'être contemporains des grands changements culturels qui se produisent en Iran aux alentours du deuxième millénaire avant J.-C. Leurs publications nous seront très utiles tout au long de cette étude car elles nous apporteront de nombreux éléments de comparaison.

[46] PILLER C. K. (2013), p. 305.

De nombreux chercheurs ont donc ainsi contribué à définir l'âge du Fer au nord-ouest de l'Iran, au nombre desquels on trouve essentiellement R. Dyson[47] et T.C. Young[48] qui se sont basés sur les successions des étapes céramiques. Ils ont ainsi pu déterminer un âge du Fer en trois phases :

- Fer I (1300-1000 avant J.-C.)

- Fer II (1000-750 avant J.-C.)

- Fer III (750-550 avant J.-C.).

Malheureusement, la région du Talyche n'est pas toujours intégrée à ces chronologies. I. Périchaud[49], qui s'est intéressée à la chronologie de l'Iran, fait d'ailleurs remarquer qu'il serait certainement avantageux de définir une chronologie propre à chaque région, du fait de la diversité culturelle de l'Iran à cette époque. Selon elle, les sépultures de la région du Talyche, datées de l'âge du Bronze par Schaeffer, participent en fait à la civilisation du Fer I qui débute vers 1450 dans la région voisine du lac d'Urmiah[50]. Elle relève donc la chronologie donnée par Schaeffer et situe ces nécropoles aux âges du Fer I et II entre 1450 et 1000 avant J.-C., avec une possible dernière occupation de la nécropole d'Agha Evlar à l'âge du Fer III. Ainsi, Le Talyche Récent 2 (1450-1350 av. J.-C.) correspondrait à la civilisation du Fer I et le Talyche Fer I (1200-1100 av. J.C.) en partie à la civilisation du Fer II.

Mais il faut être prudent car cette période de transition entre les âges du Bronze et du Fer est difficile à déterminer et elle ne s'est pas déroulée simultanément et de la même manière dans tout l'Iran. D'ailleurs, le fer n'est pas encore utilisé en Iran au Fer I[51], il apparaît au fer II[52].

Il est, dans tous les cas, évident que donner une datation précise de l'occupation des nécropoles du Talyche n'est pas chose aisée. En l'absence, depuis très longtemps, de travaux de terrain dans cette région même, nous ne pouvons en effet nous baser que sur les recherches effectuées dans les régions limitrophes, ce qui est loin d'être idéal.

[47] DYSON R. (1965).

[48] YOUNG T.C. (1965).

[49] PERICHAUD I. (1998), p. 45. Ces travaux ont fait l'objet d'un mémoire de l'école du Louvre en 1998 malheureusement resté inédit.

[50] PERICHAUD I. (1998), p. 66.

[51] PERICHAUD I. (1998), p. 220.

[52] PERICHAUD I. (1998), p. 155.

Il ressort des premières explorations et des travaux anciennement conduits sur les collections, que ces nécropoles ont une durée d'occupation allant de l'extrême fin du troisième millénaire, avec seulement quelques rares sépultures, jusqu'au début du Ier millénaire avant J.-C. Mais, malgré l'apport des recherches menées en Transcaucasie et en Iran, la chronologie du Talyche est loin d'être établie avec précision. Et même si les repères chronologiques provenant d'Iran semblent les plus précis, selon D. Cinquabre[53], le Gilan et par assimilation le Talyche ont connu une évolution différente de celle du nord-ouest de l'Iran avec des nécropoles plus tardives et plus d'occupation au Fer III. Or, nous allons le voir, l'étude du mobilier du Talyche démontre une occupation de certains sites à l'âge du Fer III, voire au-delà.

À partir des années 2000, de nombreux travaux archéologiques vont être menés dans dans Talyche iranien, le Gilan et le Mazanderan au sud de la Mer Caspienne[54]. De très nombreux sites de l'âge du Fer vont être découverts dans la plaine côtière et jusque sur le littoral, indiquant que le niveau de la mer devait être plus bas à cette époque. Il est possible que de nombreux sites soient aujourd'hui situés sous le niveau de la mer[55]. Ces découvertes vont mettre en valeur l'existence d'une culture très florissante et développée à la fin de l'âge du Bronze dans toute la région sud de la Caspienne. Pour C. K. Piller, la riche culture de l'âge du Fer dans le Gilan, représentée par la nécropole de Marlik, semble émerger sans hiatus depuis l'âge du Bronze[56]. Le Talyche, le Gilan et le Mazanderan vont suivre un développement commun à l'âge du Fer et jusqu'à la période achéménide.

Si le Talyche, le Gilan et le Mazanderan présentent de très nombreuses caractéristiques communes dans leur culture matérielle, les travaux récents tendent tout de même à démontrer quelques variations chronologiques. Dans le Talyche persan, situé à l'extrémité nord de la province du Gilan, les données, parmi les plus récentes, nous viennent du cimetière de Toul, fouillé au début des années 2000 par M. R. Khalatbari. Le mobilier découvert dans les tombes présentant une forte similitude avec celui provenant de Marlik, le fouilleur en conclut que les deux sites sont contemporains et appartiennent entièrement aux 8e-7e siècles avant J.-C. Un réexamen plus récent des découvertes de Toul a pourtant montré qu'une majorité des objets dateraient finalement des 10e-9e siècles avant J.-C.[57]

[53] CINQUABRE D. (1978).

[54] La très grande majorité de ces travaux récents effectués dans le Talyche persan et le Gilan sont publiés en persan, nous les rendant malheureusement difficiles d'accès.

[55] PILLER C. K. (2012), p. 124.

[56] PILLER C. K. (2012), p. 125.

[57] VAHDATI A. A. (2007), p. 136.

La région du Talyche se distingue également dans le nombre de sites remontant à la fin de l'âge du Bronze qui y ont été mis au jour. Les sites dont la période d'occupation débute à cette période y sont en effet bien plus nombreux que dans le reste du Gilan[58]. 26 sites répertoriés dans tout le talyche et le Gilan présentant des occupations à la fois de l'âge du Bronze Récent et du début de l'âge du Fer font de ces régions un terrain de recherche archéologique propice pour la compréhension de la transition entre l'âge du Bronze et l'âge du Fer[59].

La chronologie de l'âge du Fer, traditionnellement tenue pour acquise en Iran, est également remise en question par de nouvelles analyses qui tendraient à démonter non plus un début du Fer aux alentours de 1450 mais de 1250 avant J.-C.[60] Ceci impliquerait que l'âge du Fer I appartient en fait à l'âge du Bronze Récent. Partant de ce postulat, H. Fahimi propose de voir dans cet intervalle des 15e-13e siècles avant J.-C., très important pour le Gilan et le Talyche, une « période de transition » entre les âges du Bronze et du Fer située entre 1450 et 1250 avant J.-C.[61]

Les travaux récents menés en Iran nous permettent d'avoir un cadre chronologique plus précis pour la période d'occupation des nécropoles du Talyche qui se situe pour l'essentiel à la transition entre l'âge du Bronze et l'âge du Fer, avec, nous le verrons, des traces remontant à l'âge du Bronze Moyen jusqu'à la période achéménide. Néanmoins, la chronologie de la région reste, encore aujourd'hui, très débattue au sein de la recherche archéologique. Il paraît évident que de nouvelles données, apportées notamment par la Mission du Lenkoran (recherches de terrain et nouvelles datations ^{14}C), nous seront nécessaires afin d'affiner au mieux la chronologie de la région du Talyche.

*

* *

[58] FAHIMI H. (à paraître), fig. 2, 5 et 6.

[59] FAHIMI H. (à paraître), fig. 1.

[60] DANTI M. (2013).

[61] FAHIMI H. (à paraître), fig. 9

- Chapitre 2 - Problématique et approche méthodologique.

Introduction.

Le premier chapitre nous a permis de définir les origines de ce travail de recherche en remontant aux explorations menées par Jacques de Morgan à la fin du 19e siècle jusqu'à l'actuelle Mission du Lenkoran. La présentation du cadre environnemental et du cadre chrono-culturel, qui délimitent cette recherche, a dessiné les grands traits des peuplements du Talyche à la fin de l'âge du Bronze et le début de l'âge du Fer et qui semble n'avoir laissé comme trace visible que de nombreux ensembles funéraires.

Certaines questions se dégagent néanmoins de cette première esquisse. Il est certain que l'ancienneté des fouilles s'accompagne de nombreux manques quant à la compréhension des pratiques funéraires. Le fait de réétudier des données anciennes et de les associer avec des méthodes modernes de recherche éclaircira notre vision des pratiques funéraires avec différents niveaux d'analyse comme le contexte des ensembles funéraires, les types de structures ou encore le traitement des défunts. Il apparaît également que la chronologie de la période de transition entre l'âge du Bronze et l'âge du Fer n'est pas tout à fait claire pour la région, ainsi que les changements sociaux et culturels qui peuvent en découler et la place du Talyche dans les circuits d'échanges inter-régionaux à cette époque.

Dans ce deuxième chapitre nous exposerons l'approche méthodologique qui sera la nôtre et qui nous permettra de répondre aux problématiques et d'atteindre les objectifs définis par cette étude. Nous développerons ensuite certains éléments nécessaires à la conduite scientifique de notre travail : nous expliciterons ainsi nos méthodes d'enregistrement des données en revenant précisément sur nombre de notions et définitions préalables à la présentation propre des données ; nous détaillerons ensuite la composition de notre corpus avec les collections du MAN et de musées d'Europe et de Transcaucasie ainsi que la conduite de certaines analyses en laboratoire ; nous exposerons enfin le cadre analytique que nous serons amenés à suivre en deuxième partie pour présenter les sites et les données qui composent notre étude.

2.1. Les approches adoptées, problématiques et objectifs.

2.1.1. Les approches adoptées.

Nous présenterons ici l'approche adoptée dans ce travail. C'est une approche qui se fonde essentiellement sur l'étude des pratiques funéraires dans tout ce qu'elles représentent, sur l'étude exhaustive de tout le mobilier funéraire découvert dans les tombes et qui nous donne une bonne représentation de la culture matérielle des populations qui peuplèrent le Talyche à la fin de l'âge du Bronze et au début de l'âge du Fer. Nous verrons que c'est aussi le manque important de données anthropologiques qui a participé à l'orientation de nos axes de recherches.

2.1.1.1. L'archéologie funéraire.

L'archéologie funéraire tente de restituer la place des morts et le traitement de la mort dans les sociétés du passé par l'étude des sépultures et de leur contenu. Les structures funéraires ont une très grande importance en archéologie. Les objets découverts en association avec le défunt ont très souvent servi de référence pour établir les premières chronologies. En effet, en considérant les tombes comme des ensembles clos, le mobilier qu'elles renferment est le plus souvent homogène et représente un instantané d'une époque.

Depuis plus de vingt ans, l'étude des populations du passé a connu de grands changements. L'archéologie funéraire ne se contente plus de mettre au jour le mobilier mais tente de comprendre qui est enterré et comment. L'étude de la mort et des défunts nous renseignent parfois davantage sur les vivants. La manière dont une société traite ses morts est très représentative de cette société même, de ses croyances ou de son organisation : les lieux où sont inhumés les défunts, le type de structure visible de tous ou non ; le mobilier qui accompagne le défunt entre les objets qui lui sont propres et les offrandes ; la possible présence de restes de repas funéraires. Toutes ces pratiques réservées aux morts se révèlent être des gestes à très forte dimension symbolique.

2.1.1.2. Approche comparative et typo-chronologique. Analyse de la culture matérielle.

La notion de culture matérielle a connu de nombreuses définitions et reste encore discutée. L'intérêt pour la culture matérielle s'est développée dans les années 1960 et 1970 à l'intérieur du monde académique français. C'est un concept qui a été un outil important, mobilisé par les historiens et les archéologues. Il a permis de faire converger de nombreuses problématiques et d'intégrer les objets dans leur matérialité même[62]. Dans le monde anglo-saxon, l'archéologie processuelle de la New Archaeology a également cherché, à partir des années soixante, à sortir de la fascination pour l'objet prestigieux. Après avoir connu un relatif effacement, l'étude des cultures matérielles réunit aujourd'hui de nombreuses disciplines afin d'apporter des éclairages nouveaux sur les façons dont les objets sont impliqués dans les organisations sociales et les systèmes de pensée[63].

Les sépultures, en tant qu'ensembles clos, constituent des témoins privilégiés de la culture matérielle. Elles nous permettent de mieux appréhender les réalités matérielles des sociétés. Une importante partie de notre travail a consisté en l'étude complète et exhaustive du mobilier funéraire découvert dans les tombes du Talyche. Tous les types de mobilier ont été pris en compte, tels que la parure, l'armement ou la céramique. En interrogeant le mobilier du mort, on interroge également la culture matérielle du vivant puisqu'il faut le rappeler, dans le Talyche, les seules traces que nous avons pu découvrir des populations locales sont les façons dont elles traitaient leurs morts.

L'étude de la culture matérielle ouvre donc une fenêtre sur le monde des vivants. Comme le décrit E. Crubézy, l'étude des poteries, par exemple, fournit des renseignements sur les techniques, l'art populaire, les pratiques culinaires ou encore les réseaux de distribution[64]. L'objet, en lui même, reste également un très bon marqueur chronologique, il peut bien entendu permettre de replacer les pratiques funéraires dans leur époque et d'une manière plus globale il est un très bon support d'hypothèses et d'extrapolations pour questionner les sociétés anciennes.

---

[62] Alexandre-Bidon D., Bourgeois L., Feller L., Mane P., Verna C. et Wilmart M. (2015). *La culture matérielle : un objet en question. Anthropologie, archéologie et histoire*. [En ligne] URL : https://lamop.univ-paris1.fr/fileadmin/lamop/colloque_2015/argumentaire_culture_materielle_9_10_octobre_2015.pdf

[63] Ces problématiques font aujourd'hui parti de l'enseignement de l'archéologie avec par exemple le séminaire « culture matérielle : archéologie, ethnologie, histoire » de l'université de Paris 1 qui mêle l'archéologie, l'anthropologie et l'histoire de l'art ou la technologie culturelle, avec la sociologie de l'innovation, les *material culture studies* (sociologie de la consommation et des usages), l'anthropologie cognitive et même la primatologie.

[64] CRUBEZY E. et al. (2000), p. 10.

2.1.1.3. Le manque de données anthropologiques.

En France, l'anthropologie physique ou biologique est définie comme étant l'étude de l'évolution et de l'adaptation des humains en tant qu'êtres biologiques. Elle se distingue assez nettement de l'anthropologie sociale et culturelle. Quand l'anthropologie physique étudie les populations anciennes on parle alors de paléoanthropologie. B. Boulestin et H. Duday ont proposé le terme d'archéothanatologie qui désigne l'étude des différents aspects biologiques, sociologiques et culturels de la mort dans les populations anciennes[65]. L'archéothanatologie fait appel aux données du terrain, à l'anthropologie biologique, à l'anthropologie sociale et à l'ethnologie. Elle étudie les processus ante-dépositionnels, dépositionnels et post-dépositionnels.

À l'époque où Jacques de Morgan effectue ses explorations dans le Talyche, ces problématiques n'ont bien entendu pas encore été développées. Bien qu'il décrive attentivement un petit nombre de sépultures, en détaillant la position des défunts et de leur mobilier, Morgan ne s'est jamais vraiment préoccupé des restes osseux, n'accordant une réelle importance qu'aux objets présents dans la tombe. Dans ses publications, par exemple, il détermine, un peu rapidement, le sexe du défunt par rapport au mobilier qui l'accompagne. On ne sait d'ailleurs rien sur le sort des ossements à la suite de ses fouilles, il n'en ait fait aucune mention dans ses carnets de notes[66]. On ne sait pas vraiment comment et pourquoi certains fragments d'ossements sont tout de même parvenus jusqu'au MAN, néanmoins ils ne présentent pas un réel intérêt pour notre étude.

La Mission du Lenkoran a été confrontée à l'un des principaux problèmes rencontrés sur les sites funéraires du Talyche : le pillage. Depuis très longtemps les tombes de cette région sont connues, et la richesse de leur mobilier funéraire en font la cible privilégiée des pilleurs. Dans ses publications Jacques de Morgan fait déjà état de très nombreux pillages. Et bien évidemment, lorsque la sépulture est vidée de son mobilier, les restes humains sont éparpillés ou jetés et il ne reste rien lorsque les archéologues arrivent sur le terrain. Quand il reste tout de même certains ossements, ils sont dans un tel état de mauvaise conservation et tellement remaniés que nous ne pouvons en tirer aucune information valable.

Il aura fallu attendre 2015 et la redécouverte du site de Monidigah pour avoir la chance de fouiller une tombe inviolée. La mission de terrain a d'ailleurs mis au jour d'autres structures qui ne semblent pas avoir été spoliées mais qui n'ont malheureusement pas encore été fouillées au moment de notre rédaction. Nous présenterons donc pour le site de Monidigah certaines données anthropologiques qui sont toujours en cours d'étude.

---

[65] BOULESTIN B. et DUDAY H. (2005).

[66] Nous avons pu avoir accès à l'intégralité des carnets de notes de Jacques de Morgan rédigés lors de sa *Mission Scientifique en Perse* qui sont conservés au musée Baron Gérard de Bayeux.

2.1.2. Problématiques et objectifs.

Notre recherche a comme premier objectif de présenter les pratiques funéraires dans toutes leurs diversités pour chaque site du Talyche. Nous serons le plus exhaustif possible en étudiant le contexte d'implantation des ensembles funéraires, leur localisation et organisation spatiale ; l'architecture des structures funéraire, leur forme et les matériaux employés ; les dépôts associés aux défunts, les différents types de mobilier et les restes de faune le cas échéant. Quand les données sont disponibles nous présenterons également les traitements réservés au défunt, sa position et son orientation et nous essaierons de déterminer son âge, sexe ou statut social. L'étude de tous les aspects des pratiques funéraires, en usage dans le Talyche à la fin de l'âge du Bronze et au début de l'âge du Fer, nous livrera une vision globale du monde des morts. Cette étude nous permettra également d'en apprendre plus sur les populations qui occupèrent alors le Talyche, comme la hiérarchisation de leur société ou la structuration de leur territoire.

De nombreuses interrogations persistent quant aux modes de vie et de subsistance de ces peuples. Les rares vestiges d'habitat pour l'instant clairement identifiés sont-ils un indice concernant ces sociétés ? Sommes-nous en présence de populations nomades, ou semi-nomades ? Le caractère montagneux de la région du Talyche nous incite aussi à nous questionner sur les moyens de subsistance et le recours au pastoralisme. Quelles interprétations pouvons-nous donner des vestiges de fortifications de l'âge du Fer découverts en Iran et quelles relations entretenaient-ils avec les ensembles funéraires? Nous tenterons de répondre à cela afin d'améliorer nos connaissances sur cette époque.

L'autre enjeu de notre recherche concerne l'étude de la culture matérielle découverte dans les sépultures. C'est un double enjeu qui tend d'une part à une meilleure compréhension du peuplement du Talyche et de la place de la région dans les circuits des échanges inter-régionaux de cette époque. Le Talyche se trouve en effet à la périphérie de trois grandes zones d'influence que sont le Caucase, la Perse et l'Anatolie.

D'autre part, l'étude de la culture matérielle nous aiderait à améliorer les connaissances concernant la période de transition entre l'âge du Bronze et l'âge du Fer dans la région ainsi que les changements sociaux et culturels qui peuvent en résulter. Cette transition s'effectue-t-elle en rupture ou en continuité ? En outre, l'absence de données anthropologiques et de datations absolues nous pousse à nous baser essentiellement sur des comparaisons typo-chronologiques de mobilier afin préciser la chronologie des phases d'occupations des nécropoles du Talyche.

2.2. L'acquisition et les méthodes d'enregistrement des données

Pour répondre à ces problématiques et objectifs, et avant d'exposer les données à proprement parler, il nous parait important d'expliciter le cadre méthodologique qui sera le nôtre durant cette étude. Nous reviendrons sur un certain nombre de définitions et sur la typologie des structures funéraires. La composition du corpus analysé pour nos recherches sera présenté ainsi que le cadre analytique que nous suivrons pour exposer les données dans la deuxième partie de notre étude.

2.2.1. Définitions des modes d'inhumation.

En passant en revue les données recueillies par Jacques de Morgan, nous nous apercevons qu'il est nécéssaire de redéfinir tous les termes qui participent à la description et à la compréhension des pratiques funéraires pour mener à bien notre étude.

2.2.1.1. Les données apportées par Jacques de Morgan.

Les schémas des sépultures que Morgan nous fournit au fil de ses publications paraissent précis et détaillés, il est néanmoins nécessaire de les examiner avec un certain recul, car il est plus que probable qu'une bonne partie d'entre eux ait fait l'objet de sélection de la part de l'explorateur. Dans tous les cas, un certain nombre d'éléments assez évident ressortent de l'examen des publications[67] :

- Morgan décrit plusieurs types de sépulture qu'il a été amené à explorer. Il y a tout d'abord le grand dolmen, bâti à l'aide de matériaux imposants. Il est entouré d'un cercle de grosses pierres non jointives, destinées à retenir la terre du tumulus qui recouvrait le monument. Il existe ensuite un type un peu semblable de tombe mais de taille inférieure et où la conception et l'ajustement des différentes parties qui la composent semblent moins « grossier ». Les pierres du cercle sont ici plus petites et jointives. Dans un troisième type, bien différent, les parois verticales de la chambre funéraire sont bâties à l'aide de matériaux de petites dimensions et

[67] MORGAN J. de (1896), MORGAN H. de (1905), MORGAN J. de (1927).

soigneusement appareillées. Enfin, un nouveau type apparaît pour Morgan avec l'âge du Fer, il s'agit d'un simple tumulus de moellon recouvrant le défunt et son mobilier funéraire.

- Il est assez rare que ces tombes ne renferment qu'un seul individu, et cela quelle que soit la dimension de la sépulture. Dans les plus imposantes, les squelettes sont même souvent assez nombreux. Il paraît évident que certains de ces monuments ont été de véritables sépultures collectives.

- Malheureusement, la mauvaise conservation des os dans certaines sépultures et le pillage de nombreuses autres tombes, n'ont pas permis à Morgan de relever de façon exacte et systématique la position du cadavre. Il ressort tout de même que la position du mort pouvait être variée et il semblerait que la posture en décubitus latéral avec les mains au niveau du visage soit la plus courante. Cette posture du cadavre se retrouve aussi bien dans les grandes tombes que dans les sépultures de taille plus réduite. Elle était même parfois obligatoire au vu de l'exiguïté de la chambre funéraire. Dans d'autres cas, le défunt était en position allongée sur le dos, et parfois même assis.

- A l'intérieur des sépultures, les seules perturbations le plus souvent constatées par Morgan proviennent du pillage. La structure même de la plupart de ces tombes mégalithiques montre qu'elles étaient construites dans l'intention d'être fermées définitivement. En effet, la plupart de ces monuments sont dépourvus d'une galerie d'accès ou d'une ouverture quelconque aménagée dans les parois de la chambre funéraire et surtout ils sont recouverts d'un important tumulus de terre ou de pierre. Ces sépultures pouvaient contenir jusqu'à trois individus attestés et peut-être parfois plus.

- Jacques de Morgan n'a jamais découvert d'exemple d'incinération lors de son exploration des nécropoles du Talyche. Bien que l'incinération commence à se développer en Transcaucasie à partir de l'âge du Fer, il semble que l'inhumation fût la seule coutume pratiquée au sein des nécropoles du Talyche pour les périodes du Bronze Récent et du premier âge du Fer. Les études sur le terrain menées ces dernières années dans le cadre de la Mission du Lenkoran viennent d'ailleurs confirmer cet état de fait.

C'est en résumé les informations importantes qui se dégagent principalement des publications de Jacques de Morgan. Mais ce qui ressort également, c'est une certaine imprécision dans les termes employés qui apporte parfois quelques confusions quant à la compréhension globale des pratiques funéraires. Ce vocabulaire a d'ailleurs été souvent repris par les archéologues dans les publications postérieures. Il est donc important, avant de continuer, de correctement redéfinir les principaux termes utiles pour notre étude.

2.2.1.2. Définitions.

La question du « mégalithisme » dans la région.

Si on se dirige vers le nord, au delà des montagnes du Talyche, on peut voir que les monuments mégalithiques ont une longue histoire dans le Caucase. On y trouve en effet de nombreux dolmens qui remontent à la période entre la fin du quatrième et le début du deuxième millénaire avant J.-C.[68] Architecturalement ils sont très proches de ceux d'Europe occidentale mais leur origine reste encore très discutée. Certains chercheurs émettent l'hypothèse d'une origine locale du mégalithisme caucasien[69]. Ces monuments sont principalement situés dans le Caucase occidental, dans les territoires de la Fédération russe et de la république autonome d'Abkhazie. Les premiers monuments mégalithiques du Caucase apparaissent plus précisément avec la culture de Maïkop (3500-3200 avant J.-C.) qui tire son nom du célèbre kourgane de Maïkop. Si les types de structures funéraires que l'on trouve dans le Talyche, ne sont pas tout à fait les mêmes dans leur morphologie et légèrement plus récentes, nous voyons bien tout de même qu'ils s'inscrivent dans une tradition ancienne de sépultures mégalithiques dont l'énigme des origines n'est toujours pas résolue[70].

Le terme « mégalithisme », utilisé pour décrire les sépultures dans cette partie du Caucase et d'Iran, est l'héritage des grands explorateurs européens de la fin du 19e siècle que ce soit dans le Caucase ou au Proche Orient[71]. Ces explorateurs utilisent alors un vocabulaire de description qui est propre aux grands monuments mégalithiques européens qu'ils connaissent bien. Ce vocabulaire sera ensuite largement réutilisé dans les publications postérieures.

Si le terme de « mégalithisme » doit être nuancé, il ne nous semble pas totalement inapproprié et il peut quand même s'appliquer à de nombreuses sépultures présentes dans les montagnes du Talyche, qui sont pour la plupart construites avec d'imposants blocs de pierre. Même si ces sépultures sont loin d'atteindre les dimensions impressionnantes des plus grands monuments européens, certaines sépultures du Talyche, nous le verrons, sont construites à l'aide d'énormes blocs de granite pouvant peser facilement plusieurs centaines de kilos, nécessitant une certaine infrastructure et une main d'oeuvre importante.

Mais néanmoins ce vocable reste tout de même assez réducteur car comme nous avons pu le constater, aussi bien dans les publications que sur le terrain, les méthodes de construction et la morphologie des sépultures sont assez hétérogènes dans cette région. Dans la bibliographie de

[68] TRIFONOV V. (2002), p. 58.

[69] JOUSSAUME R. (1985), p. 327.

[70] TRIFONOV V. (2002), p. 59.

[71] STEIMER-HERBET T. (2004), p. 12.

l'archéologie en Orient, on trouve plusieurs tentatives de réinterprétation des structures funéraires, et ce dès 1901, puisque H. Vincent parle de « monuments en pierres brutes » pour décrire les sépultures de Palestine occidentale[72]. Plus récemment, T. Steimer-Herbet, préfère, quant à elle, parler de « sépultures à superstructure lithique » afin de classer les tombes dans le Levant et l'Arabie occidentale[73].

La question des « nécropoles » et « ensembles sépulcraux ».

Nous avons jusque là parlé de nécropole, vocable qui est celui employé par Jacques de Morgan dans ses publications et qui est le terme le plus souvent utilisé encore par convention. Parmi les termes évoquant un regroupement de tombes, le « cimetière » est le plus souvent associé aux contextes chrétiens et désigne un espace funéraire associé à un lieu de culte et inséré dans l'habitat[74]. Par opposition, la « nécropole » antique caractérise les espaces funéraires péri-urbains. La nécropole, apparu chez Strabon (60 av. J.C. - 25 apr. J.C.) désigne la « ville des morts » et il n'existe pas d'équivalent, dans la langue latine, pour désigner de tels espaces funéraires[75]. Pour J. Leclerc et J. Tarrête, la nécropole est l' « *établissement dans un lieu plus ou moins nettement délimité de plusieurs tombes individuelles ou collectives entretenant entre elles des rapports chronologiques étroits* »[76]. Dans cette acception assez large, la notion de nécropole peut donc recouvrir diverses formes et s'adapter à de nombreuses définitions.

Le terme d'ensemble funéraire, utilisé par Crubezy et al., désigne un groupe de sépultures délimité dans l'espace, quels que soient sa taille et les défunts qui y reposent (famille ou groupe social distinct)[77]. O. Munoz dans son étude des pratiques funéraires dans la péninsule d'Oman préfère les termes « ensemble sépulcral » ou « espace sépulcral » qui n'impliquent pas de rupture spatiale entre les habitats et les sépultures[78].

Pour la région du Talyche, qui nous intéresse, nous nous trouvons dans un milieu rural et montagneux où aucun habitat clairement attesté n'a pour l'instant encore été découvert. Seules des tombes ont été mises au jour et parfois en grande concentration. Si le terme de nécropole ne semble pas totalement inapproprié pour décrire les grands ensembles réunissant de nombreuses sépultures dans le Talyche, il peut sous-entendre néanmoins une organisation quasi urbanisée du

[72] VINCENT H. (1901).

[73] STEIMER-HERBET T. (2004).

[74] CRUBEZY E. et. al. (2000), p. 237.

[75] CRUBEZY E. et. al. (2000), p. 241.

[76] LEROI-GOURHAN A. (2005), p. 772.

[77] CRUBEZY E. et al. (2000), p. 238.

[78] MUNOZ O. (2014), p. 92.

monde des morts[79]. Et très souvent, nous le verrons, les tombes se retrouvent par petits groupes isolés. Les termes d'ensembles funéraires ou d'ensembles sépulcraux nous paraissent donc plus adapté au cadre de cette étude.

« Inhumation » et « sépulture ».

L'inhumation est le fait de confier un corps à la terre, quelle que soit la forme qu'ait pris ce geste funéraire[80]. Il peut s'agir d'un enfouissement du corps, directement dans le sédiment, ou d'un dépôt sur le sol d'un caveau aménagé ou construit. C'est un procédé de traitement du corps du défunt qui n'implique pas la destruction volontaire de ses ossements[81]. En cela l'inhumation s'oppose à l'incinération.

Selon J. Leclerc et J. Tarrête, la sépulture est l'endroit qui recueille les restes ou les traces de restes de défunt et où l'archéologue peut recueillir suffisamment d'indices pour déceler dans leurs dépôts la volonté d'accomplir un geste funéraire[82]. Les sépultures se présentent bien entendu sous de très nombreuses formes et elles sont simples ou complexes, puisqu'elles peuvent être individuelles ou plurielles, primaires ou secondaires.

Sépulture individuelle et plurielle (multiple ou collective).

Une sépulture est dite « individuelle » lorsqu'elle ne contient qu'un seul individu et elle est donc « plurielle » quand elle contient plus d'un individu. Les sépultures plurielles se divisent en deux catégories :

- Les sépultures multiples, dans lesquelles les défunts sont tous déposés simultanément. Dans ce cas la tombe n'est refermée qu'une fois[83].
- Les sépultures collectives, où les inhumations se succèdent au cours d'un laps de temps plus ou moins long. Ici, et contrairement aux sépultures multiples, il s'agit désormais d'un lieu de dépôt, duquel on doit pouvoir entrer et ressortir. C'est un lieu clos mais qui doit comporter un accès[84].

[79] CRUBEZY E. et al. (2000), p. 238.

[80] MASSET C. (1997), p. 95.

[81] LEROI-GOURHAN A. (2005), p. 539.

[82] LEROI-GOURHAN A. (2005), p. 1002.

[83] MASSET C. (1997), p. 13.

[84] MASSET C. (1997), p. 13-14.

Lors de la fouille, la distinction entre sépulture multiple et collective n'est pas toujours évidente et dans les publication de Jacques de Morgan, nous verrons également qu'il tire des conclusions un peu rapides et parfois extravagantes quant au contenu des sépultures qu'il explore. Nous nous apercevrons également que, dans les montagnes du Talyche, le nombre d'individus présent dans une sépulture n'a aucun rapport avec les dimensions de celle-ci. Nous serons, en effet, amenés à rencontrer de grandes sépultures ne contenant qu'un seul individu, ou à l'inverse, des sépultures de taille réduite contenant de nombreux individus.

Sépulture « primaire » ou « secondaire ».

Seule une étude anthropologique fine peut permettre de distinguer les deux grandes catégories de dépôt par l'observation des connexions anatomiques :

- Les sépultures primaires qui sont caractérisées par le dépôt d'un cadavre à l'état « frais » dans le lieu définitif où il se décompose[85].
- Les sépultures secondaires dans lesquelles un ou plusieurs ossements sont déposés à l'état « sec »[86]. Ici, le dépôt des restes humains dans la sépulture est précédé par une phase de décharnement. Ce type de dépôt peut être le fait d'obsèques en plusieurs temps où les corps se rejoignent simultanément dans une sépulture multiple bien que leurs décès soient espacés dans le temps[87]. Les sépultures primaires peuvent également être remaniées par le prélèvement d'ossements ou la réorganisation des restes.

Les différentes catégories de dépôts sont également très difficiles à distinguer en ne se basant que sur l'étude de la bibliographie où toute conclusion ne peut être qu'hypothétique. En l'état actuel d'avancements des travaux de la Mission du Lenkoran, deux tombes intactes ont été découvertes, ce qui va permettre de progresser dans la connaissance des différents types de dépôts. La seule allusion faite par Morgan dans ses publications est qu'il n'a rencontré aucune trace de décharnement préalable du corps lors de ses explorations[88].

[85] DUDAY H. et al. (1990), p. 31.

[86] MUNOZ O. (2014), p. 92.

[87] MASSET C. (1997), p. 13.

[88] MORGAN J. (1927), p. 269.

2.2.2 . Réexamens de la typologie des structures funéraires.

Comme nous venons de le voir, les travaux de Jacques de Morgan nous apportent tout de même de nombreux renseignements sur les types de sépulture et la diversité des rituels funéraires que l'on peut retrouver dans le Talyche.

En partant de ses travaux et en y associant les recherches menées plus récemment, nous allons être amenés à caractériser différents types de structures funéraires. En l'absence de réelle typologie existante concernant ces structure, il nous a paru primordial, au préalable de toute étude sérieuse, et de mieux définir les types de tombes et toutes sortes d'éléments structurels en relation avec les monuments funéraires. Nous établirons donc ici un cadre bien défini pour notre étude en déterminant, d'une part, les différents matériaux utilisés dans la construction des tombes, et d'autre part, les différents types de structures funéraires.

2.2.2.1. Les modules de pierres utilisés pour la construction des tombes.

Il nous paraît tout d'abord important de préciser les différentes variétés de modules employés. La matière première quasi intégralement utilisée pour la construction des sépultures dans cette région étant la pierre, c'est principalement la taille et la qualité de ces matériaux qui nous permettra de pouvoir classer certaines tombes dans un type ou un autre. Nous distinguerons ainsi cinq types selon leur dimension et/ou degré de finition : la pierre, le moellon, la pierre de taille, le bloc et la dalle. La distinction entre le bloc et le moellon n'est pas toujours simple et reste subjective : elle oppose le moellon, qui peut être porté par un seul homme, au bloc, qui ne le peut pas[89]. A une plus petite échelle, la différence se fait de même entre la pierre qui peut être portée à une main et le moellon ou la pierre de taille, qui doivent être portés à deux main.

Le choix des modules de pierres, ainsi que leur degré de finition, utilisés lors de la construction des tombes est un élément indispensable afin d'élaborer une typologie des structures funéraires, puisque c'est leur emploi qui définira le plus souvent si une tombe appartient à l'un ou l'autre des types.

[89] AURENCHE O. (1977), p. 117-118.

Tableau 2.1 : les différents types de module utilisés pour la construction des tombes, d'après Aurenche (1977).

Type	Description	Dimensions[90]
Pierre	La pierre est, à des degrés divers, employée comme matériau de construction. Elle peut être utilisée dans un mur comme blocage, ou en couverture sous forme d'amas.	≤ 5 cm → 20 cm
Moellon	Pierre de construction sommairement dégrossie, de dimensions inférieures au bloc.	20 cm → 60 cm
Pierre de taille	Pierre à laquelle la taille a donné une forme géométrique adaptée aux besoins d'un appareil. Elle présente plus ou moins les mêmes dimensions que le moellon.	20 cm → 60 cm
Bloc	Fragment de roche brute ou travaillée à divers états d'achèvement, servant de parement ou de couverture.	1 m → 3 m
Dalle	Plaque de pierre brute ou travaillée à divers états d'achèvement servant de couverture ou de parement, on pourra alors parler d'orthostate.	2 m → ≥ 5 m

2.2.2.2. Typologie des structures funéraires.

Pour toutes les tombes qui ont pu être explorées anciennement ou plus récemment, nous sommes en présence de sépultures construites ou aménagées en pierre, où le défunt était inhumé accompagné d'un abondant mobilier funéraire composé de céramiques, d'objets usuels, d'armes et de parures.

Pour décrire leurs découvertes, la terminologie utilisée par Jacques de Morgan et les autres grands explorateurs du XIXe siècle, comme nous l'avons vu, est loin d'être claire. Ils ont en effet indifféremment employé des termes comme « sépultures mégalithiques », « dolmen » ou encore « caïrn », qui sont empruntés au vocabulaire de description des monuments mégalithiques européens. Et comme nous l'avons déjà vu, cette terminologie imprécise a tout de même été reprise par de nombreux auteurs dans des publications postérieures. Si certains de ces termes ne sont pas inappropriés, il est néanmoins indispensable pour notre étude de clarifier la typologie des tombes de la région du Talyche.

[90] Les dimensions présentées ici sont un ordre de grandeur. Elles donnent une idée de l'envergure de chaque élément. Mais puisque, excepté la pierre de taille, les longueurs, largeurs et hauteurs peuvent être variables à différents endroits d'un même élément, donner plus de mesures rendrait notre propos moins lisible.

A l'instar du terme « mégalithisme », le « dolmen » est également un héritage des premiers explorateurs du Caucase. C'est en effet un terme incorrect dérivé de la langue bretonne qui désigne de façon imprécise tout ce qui comporte une ou plusieurs tables de pierre[91]. Le mot dolmen désigne communément une chambre funéraire couverte d'éléments mégalithiques.

Nous avons donc tout de même décidé de garder le vocable dolmen qui reste assez évocateur et peut s'appliquer, nous le verrons, à certaines sépultures du Talyche. Dans cette région nous n'avons affaire qu'à des dolmens simples composés d'une seule chambre quadrangulaire[92]. Le dolmen est construit avec des matériaux de très grande dimension et au niveau du sol, ce qui le différencie principalement de la tombe à ciste qui peut être enterrée ou semi-enterrée. Pour le définir nous nous servirons des travaux de Steimer-Herbet dans le Levant et l'Arabie occidentale[93].

La tombe à ciste, quand à elle, emprunte un terme latin, *cista*, qui signifie panier à couvercle ou coffre. Elle est généralement composée d'un coffre quadrangulaire constitué de dalles de pierre, quatre formant les côtés et une cinquième servant de couverture[94]. Nous avons décidé de garder ce terme en l'adaptant quelque peu à la description des sépultures du Talyche.

Nous emploierons également pour cette étude le terme de kourgane, qui est emprunté à l'archéologie russe. Comme nous l'avons vu les kourganes font leur apparitions dans le Caucase avec le Culture de Maïkop. Les chercheurs ont nommé « Cultures des Kourganes », ce phénomène funéraire qui s'étend des plaines de Sibérie jusqu'en Transcaucasie[95]. Durant la période de la culture Kura-Araxe, dans le sud Caucase, les kourganes sont un type d'inhumation très répandu et notamment en Azerbaïdjan[96]. Ce type d'inhumation va perdurer jusqu'à l'âge du Fer où on le trouve encore présent en Transcaucasie et au nord ouest de l'Iran.

La classification déterminée pour cette étude repose donc sur des critères morphologiques tels que la taille des éléments d'architectures employés, les modes de construction et la forme de la chambre. Nous nous limiterons néanmoins à de grands types généraux sans donner de sous-catégories de structures funéraires. Nous serons par contre sûrement amenés à décrire plus en détails certaines sépultures plus complexes, mais cela s'effectuera au cas par cas lors de l'examen

[91] LEROI-GOURHAN A. (2005), p. 325.

[92] Par opposition aux dolmens à couloir de plus grande dimension et d'une complexité architecturale supérieure, qu'on ne trouve pas dans le Talyche.

[93] STEIMER-HERBET T. (2004).

[94] LEROI-GOURHAN A. (2005), p. 255.

[95] MOHEN J.-P. (dir.) (1979).

[96] POULMARC'H M., PECQUEUR L., JALILOV B. (2014), p. 237.

des données. Nous n'avons pas besoin ici de rentrer dans les détails d'une typologie trop exhaustive qui ne ferait que troubler la vision d'ensemble des pratiques funéraires dans le Talyche, vision que nous voulons rendre la plus claire possible.

L'étude couplée de la bibliographie et des nouvelles données issues des fouilles récentes nous a permis de déterminer six types principaux d'inhumation : les amas de pierre, les cistes, les dolmens, les kourganes, les tombes rectangulaires et les tombes circulaires que nous avons résumé dans le tableau 3.2. Cette typologie a été élaborée pour les besoins de notre étude et elle se limite aux sépultures les plus facilement visibles dans le paysage qui ont été explorées par Jacques de Morgan et la Mission du Lenkoran. Ces inhumations pourraient ne refléter qu'une petite partie de la population de l'époque, et très certainement une élite. De nombreuses autres formes d'inhumation devaient être contemporaines de ces sépultures mais nous n'en avons encore trouvé aucune trace perceptible.

D'autres termes en relation avec la construction des sépultures méritent ici aussi d'être explicités :

Enceinte[97] ou cercle de pierres.

Les tombes recouvertes d'un tumulus sont entourées d'une enceinte de pierre circulaire. Elle est formée d'un ou plusieurs rangs de pierres qui ont pour fonction de retenir la terre et les pierres du tumulus. Elle peut mesurer entre 5 m et 10 m de diamètre selon la taille de la sépulture.

Orthostate.

Bloc ou dalle posé de chant dans le soubassement d'une construction.

Tumulus.

Éminence artificielle de terre et de pierres recouvrant une sépulture. Sur certains monuments, le tumulus peut être maintenu en place par une enceinte circulaire de pierres.

Chambre.

La chambre désigne dans une construction le lieu où repose le corps du défunt.

[97] STEIMER-HERBET T. (2004), p. 60.

Tableau 2.2 : récapitulation de la typologie des tombes présentes dans le Talyche.

Amas de pierre	Concentration de pierre située sur le sol de façon à indiquer la présence d'une sépulture. De forme circulaire ils peuvent mesurer entre 1 et 2 m de diamètre. Les amas de pierre peuvent signaler une sépulture en profondeur ou peuvent recouvrir directement le défunt et son mobilier à même le sol.
Ciste	Tombe dont les parois sont formées de 4 à 8 dalles disposées de chant et dont la partie supérieure est recouverte d'une dalle horizontale. Les tombes à ciste peuvent être enterrées ou semi-enterrées et recouvertes d'un tumulus de terre ou de pierre.
Dolmen	Tombe dont les parois sont formées de dalles disposées de chant et dont la partie supérieure est recouverte d'une ou plusieurs dalles horizontales. De plus grande dimension que les cistes, ils sont construits au niveau du sol et peuvent être recouverts d'un tumulus de pierre et de terre. Autour de ces dolmens on peut retrouver une enceinte de pierre circulaire destinée à maintenir le tumulus.
Kourgane	Couverture de galet formant un cercle dont le diamètre minimum est de 5 M. La présence d'une chambre funéraire n 'est pas systématique et elle peut être creusée ou non.
Tombe rectangulaire	Monument ayant une chambre, simple ou double, de forme rectangulaire aux parois construites à l'aide de moellons, de pierres de taille appareillés, ou de blocs. Ces tombes peuvent être recouvertes par des dalles de couverture ou uniquement un tumulus de terre ou de pierre.
Tombe circulaire	Monument ayant une chambre de forme circulaire aux parois construites à l'aide de blocs. Ces tombes peuvent être recouvertes par des dalles de couverture ou uniquement un tumulus de terre ou de pierre.

2.2.3. La composition du corpus et l'élaboration de bases de données.

2.2.3.1. La collection Morgan au Musée des Antiquités nationales.

De ses nombreuses explorations, Jacques de Morgan a toujours considéré comme étant un devoir, puisque ses missions résultaient d'un financement public, d'exposer et de publier le plus rapidement et le plus exhaustivement possible les résultats de ses recherches. Ce qui, comme nous venons de le voir, a toujours été sa manière de procéder.

En ce qui concerne les trouvailles faites lors de son exploration au Caucase, puisqu'il ne semble pas avoir existé de règlement de partage en vigueur entre l'Arménie russe et la France, Morgan a gardé la moitié du matériel, qui est considéré comme lui appartenant puisque la mission a été à titre gratuit et le reste du matériel a été donné à Gustave Radde, le conservateur du musée caucasien de Tiflis (actuelle Tbilissi). Et pour ce qui est du mobilier ramené du nord de la Perse et du Talyche russe, il a fait en sorte qu'il soit rapidement transporté à Saint-Germain-en-Laye. C'est donc comme cela que le matériel provenant des nécropoles tu Talyche russe fera son entrée dans l'inventaire du Musée des Antiquités nationales en 1893. Jacques de Morgan fera enfin une très importante donation au musée des antiquités nationales en 1909-1910, comprenant, entre autres, ses collections arméniennes et iraniennes. Sa donation s'élève approximativement à 30 000 objets. C'est d'ailleurs à cette époque que Salomon Reinach, alors directeur du musée, charge Henri Hubert[98] de mener à bien la nouvelle présentation de la salle d'archéologie comparée du musée.

Henri Hubert et la salle d'archéologie comparée.

Quand Henri Hubert arrive au musée de Saint-Germain, la salle de Mars (où se trouvent encore aujourd'hui les collections d'archéologie comparée du musée) sert à la fois de réserve et de lieu d'exposition pour les collections ne provenant pas de France et présentant de l'intérêt à titre d'élément de comparaison. Selon Henri Hubert, puisque les vestiges sont muets, l'archéologue fait appel à d'autres sciences humaines telles que l'ethnologie, la sociologie ou les sciences auxiliaires de l'histoire, comme la numismatique, pour interpréter les traces du passé. On retrouve bien ici la propre vision scientifique de Jacques de Morgan qui désire que ses collections soient intégrées dans une démarche qui consiste à expliquer l'histoire des civilisations. Et c'est dans cet esprit que la salle d'archéologie comparée est conçue au début du 19e siècle par Henri Hubert qui souhaite illustrer l'histoire ethnographique de l'Europe et de l'humanité depuis les origines de l'homme jusqu'au tout début du Moyen Age[99].

Henri Hubert organise alors son plan selon des idées très novatrices pour l'époque en créant deux axes de présentation qui se recoupent : suivant l'axe longitudinal de la salle sont évoquées les étapes techniques d'après leur ordre d'apparition depuis le Paléolithique jusqu'au haut Moyen Age ; et plusieurs axes transversaux permettent d'établir des comparaisons entre continents ou aires géographiques plus ou moins éloignés. C'est dans cette optique-là que sera exposée une partie des collections Morgan, et particulièrement dans une salle spéciale, la salle Jacques de Morgan[100]. Malheureusement, Henri Hubert meurt avant d'avoir pu faire aboutir son

[98] Henri Hubert, archéologue et sociologue français, est entré, en 1898, comme attaché libre au musée de Saint-Germain-en-Laye, puis en 1910 il est nommé conservateur adjoint, poste qu'il gardera jusqu'à sa mort en 1927.

[99] LORRE C. (2010).

[100] REINACH S. (1921), p. 102.

projet de réorganisation et la salle restera fermée au public jusqu'à la fin des années 1970. Et c'est en mai 1984 que sera inaugurée la salle actuelle.

La postérité scientifique de la collection Morgan.

Depuis son entrée au musée de Saint-Germain-en-Laye en 1893, le mobilier des nécropoles du Talyche a été entreposé dans les réserves du musée et quelques pièces parmi les plus remarquables ont été exposées dans les vitrines.

Il faudra attendre les années 1930-1940 et la nomination de Claude Schaeffer au poste de conservateur-adjoint du musée des antiquités nationales en 1933 pour que l'étude de la collection Morgan reprenne véritablement. Comme nous l'avons déjà vu, Schaeffer va étudier, analyser et comparer tous les mobiliers ramenés par Jacques de Morgan du Caucase et d'Iran et conduira simultanément des fouilles à Enkomi, sur l'île de Chypre et à Ras Shamra en Syrie.

Du fruit de ses recherches, il publiera un important ouvrage de comparaison : *Stratigraphie comparée et chronologie de l'Asie occidentale*. Il s'agit d'un travail considérable qui, par bien des aspects, est toujours d'actualité. Schaeffer est le seul à avoir étudié de façon approfondie cette importante collection de mobiliers provenant de Transcaucasie et en partie d'Iran, et la majorité des chercheurs, qui viendront ensuite, se réfèreront essentiellement à son travail.

Comme nous l'avons vu ci-dessus, il faudra attendre les années 1980 et la loi-programme sur les musées de 1978-1983 pour reprendre le projet d'Henri Hubert. C'est à ce moment que sera entrepris, sous la direction de René Joffroy et Jean-Pierre Mohen[101], le catalogage complet des collections d'archéologie comparée du musée. Le premier volume[102] sort en 1982 et le second volume[103], qui nous intéresse en premier lieu puisqu'il contient la description sommaire des objets collectés dans les nécropoles du Talyche, est paru en 1989. La nouvelle salle d'archéologie comparée est, quant à elle, inaugurée en 1984.

Ces collections retrouvées ont été le support d'expositions temporaires. En 1979 certains objets provenant de Conu ont été présentés au grand Palais durant l'exposition *Avant les Scythes : préhistoire de l'art en U.R.S.S.*[104] A la fin des années 1990, certains sont encore présentés dans deux nouvelles expositions temporaires : d'octobre 1997 à janvier 1998 au musée du Louvre dans l'exposition *Une mission en Perse*[105], qui célèbre le centenaire de la création de la Délégation

[101] Ils sont alors, respectivement, le directeur et le conservateur en chef du musée de Saint-Germain-en-Laye.

[102] *Archéologie comparée,* 1 (1982).

[103] *Archéologie comparée,* 2 (1989).

[104] MOHEN J.-P. (1979).

[105] CHEVALIER N. (dir.) (1997).

française en Perse ; de juin à septembre 1998 au sein de l'exposition *Regards sur la Perse antique*[106] organisée au musée d'Argentomagus à Saint-Marcel dans l'Indre.

C'est également dans ces années qu'une campagne de restauration et de catalogage dans la base Micromusée va être menée[107] et des restaurations sur de nombreux objets de la collection Morgan ont alors été réalisées[108].

La collection Morgan dans notre étude et la création d'une base de donnée.

Notre étude de la collection Morgan du MAN a débuté en 2009 dans le cadre d'un mémoire de Master 2 intitulé : *La Nécropole de Conu (Azerbaïdjan). Fin de l'âge du Bronze - début de l'âge du Fer. Etude comparative et typo-chronologique du mobilier archéologique, issu des fouilles de Jacques de Morgan, conservé au musée d'Archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye*.

L'étude de cette collection s'est ensuite poursuivie et étendue à toutes les nécropoles de Talyche, côté azerbaïdjanais et iranien dans le cadre de cette thèse. Pour compléter ce travail d'étude, nous avons aussi réalisé une base de données relationnelle où tous les objets sont traités individuellement, selon leurs numéros d'inventaire, de façon exhaustive avec tous les renseignements nécessaires (localisation, descriptions, dimensions, photos, dessins, etc.). Cette base de données a été développée parallèlement à l'étude du mobilier grâce au logiciel de création de base de données FileMaker Pro.

Cette collection provenant du Caucase et d'Iran, la plus importante d'Europe occidentale, nous fournit une très large base pour l'étude et la comparaison des cultures matérielles à l'époque de la transition entre les âges du Bronze et du Fer. Par ailleurs, pour approfondir l'étude de ces cultures matérielles il nous paraissait nécessaire de nous rendre dans d'autres musées européens et caucasiens conservant du mobilier archéologique analogue. Une deuxième base de données, du même type que le précédente, a été créée spécialement pour le traitement des collections étrangères.

[106] MAUPOIX M., COULON G. (dir.) (1998).

[107] Campagne de restauration initiée par Christine Lorre qui occupe, à partir de 1994, le poste de conservatrice de la section d'archéologie comparée qui n'avait pas été pourvu depuis Henri Hubert.

[108] Restaurations réalisées par Christine Pariselle. PARISELLE C. (1999), (2004) et (2005).

Figure 2.1 : vues de la base de donnée relationnelle réalisée avec FileMaker Pro.

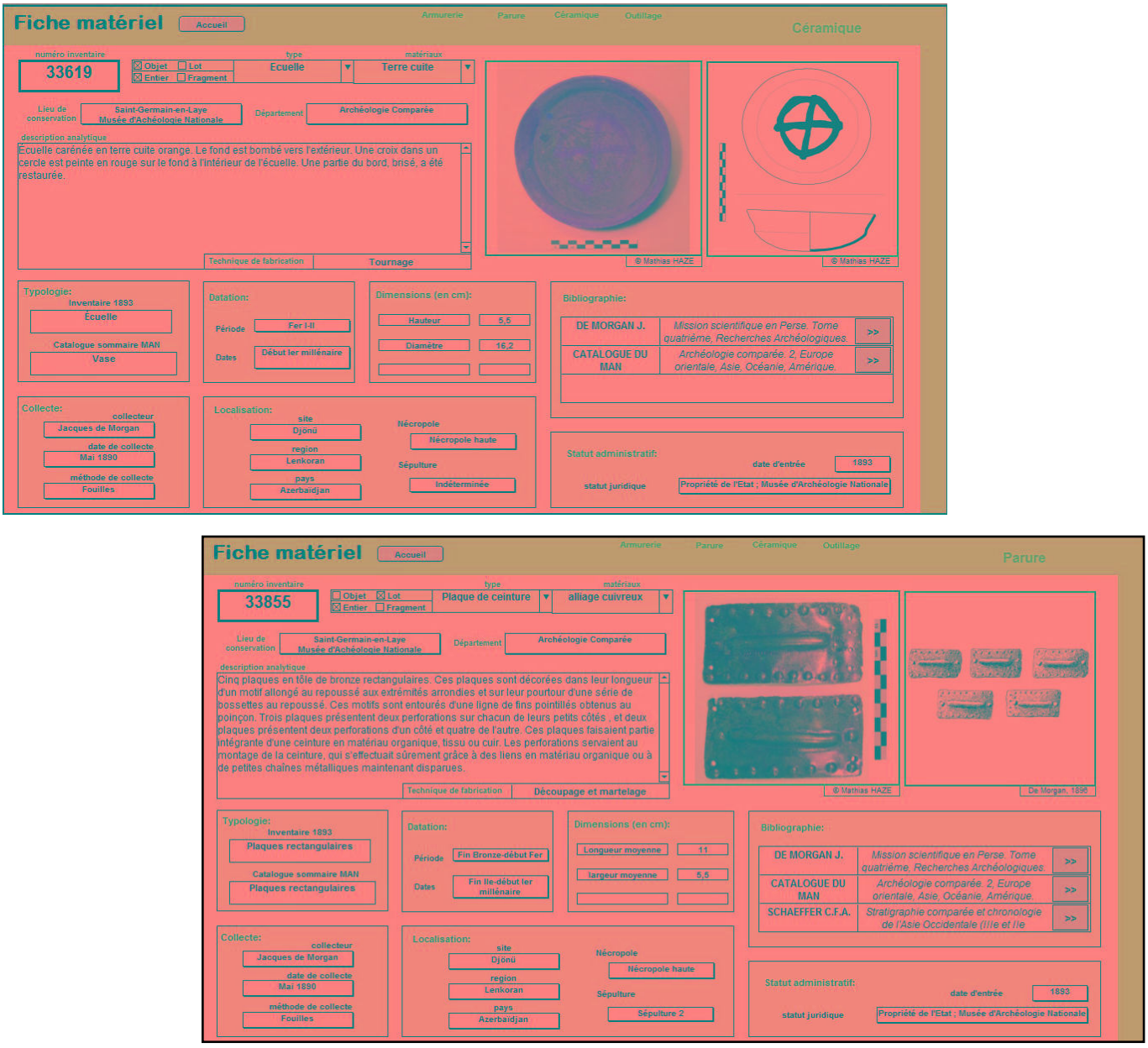

2.2.3.2. Les collections des musées européens et caucasiens.

A la fois dans le cadre de notre étude et dans le cadre de la revalorisation des collections anciennes du MAN pour une recontextualisation des fouilles anciennes, nous avons eu la possibilité d'aller étudier un certain nombre de collections dans les musées européens et caucasiens.

Les collections du musée National d'Histoire de Bakou (Azerbaïdjan).

Dans le cadre de la Mission du Lenkoran, nous avons pu avoir accès aux collections du musée National d'Histoire de Bakou. Tout d'abord en 2011, pendant deux jours nous avons ainsi étudié quelques parures en cornaline provenant du site de Mingechevir. Etude menée en compagnie de François Debrabant qui a récemment présenté sa thèse sur les parures de Cornaline au Proche-Orient ancien[109]. Nous avons de nouveau pu mener une étude plus complète sur les collections du musée en 2013. Cette étude a été menée en collaboration avec Christine Lorre, Michèle Casanova et Abuzar Alekbarov grâce à l'aimable autorisation de Naila Velikhanli, la directrice du musée.

Ainsi, du 15 au 30 juin 2013, nous avons étudié 440 objets provenant de différents sites en Azerbaïdjan et datés de la fin de l'âge du Bronze et de l'âge du Fer (Tab. 2.3). Cette étude nous a apporté une bonne vision d'ensemble de la culture matérielle en Azerbaïdjan pour ces périodes. Ce qui nous a fourni une bonne base de comparaison avec les nécropoles du Talyche. La plus grosse collection étudiée provient du site de Mingechevir.

Tableau 2.3 : mobilier étudié au musée National d'Histoire à Bakou.

Pays	Région	Site	Nombre d'objets étudiés par type				
			Armement	Parure	Ceramique	Outillage	**Total**
Azerbaïdjan	Khojavend	Dolanlar		1			**1**
Azerbaïdjan	Xocali	Xocali	2	8	2		**12**
Azerbaïdjan	Seki	Seki	1	2	2		**5**
Azerbaïdjan	Gadabay	Xoshbulag	1				**1**
Azerbaïdjan	Mingechevir	Mingechevir	80	248	36	12	**376**
Azerbaïdjan	Celilabad	Uzuntepe	8				**8**
Azerbaïdjan	Tovuz	Tovuzçay		20			**20**
Azerbaïdjan	Fizuli		1				**1**
Azerbaïdjan		Demeders			1		**1**
Azerbaïdjan	Lenkoran	Xencer	1				**1**
Azerbaïdjan	Lenkoran	Bellerbar	1				**1**
Azerbaïdjan	Lenkoran	Taldek	1				**1**
Azerbaïdjan	Lenkoran		2				**2**
Azerbaïdjan			3	4	3		**10**
		Total	**101**	**283**	**44**	**12**	**440**

[109] DEBRABANT F. (2016). Thèse de doctorat soutenue en 2016.

Les collections du musée National d'Histoire de Tbilissi (Géorgie).

Comme nous l'avons relaté d'après le récit des explorations de Jacques de Morgan, quand les objets découverts dans les sépultures lui ont été confisqués, ces derniers ont été envoyés à Tiflis (actuelle Tbilissi), siège du gouvernorat russe dans la région de Transcaucasie à l'époque. Il nous paraissait évident qu'une partie des collections provenant d'Azerbaïdjan n'avaient jamais fait le voyage du retour et devaient donc toujours se trouver en Géorgie. Cela semblait être confirmé par Giorgi Bedianashvili, archéologue géorgien qui, pour sa thèse de doctorat, est venu étudier les collections de Koban conservées au MAN et au musée des Confluences à Lyon.

Du 13 au 26 avril 2014, nous avons eu accès aux collections du musée National d'Histoire de Tbilissi[110]. Nous y avons étudié une petite collection Morgan avec seulement douze pièces de parure, onze d'outillage et trente vases en terre cuite, mais hélas sans aucune provenance exacte et aucun contexte précis.

Mais les collections provenant d'Azerbaïdjan n'étaient pas les seules à nous intéresser puisque les fonds principaux du musée National d'Histoire de Tbilissi concerne bien évidemment la Géorgie et le Caucase, notamment le matériel archéologique des nécropoles de Koban et de Samthavro. Pendant l'âge du Bronze Récent et le premier âge du Fer, on voit émerger dans le Caucase un phénomène archéologique dénommé la « Culture de Koban » dans la littérature archéologique. Cette culture s'étend sur une large partie du Caucase et particulièrement les régions montagneuses du nord de la Transcaucasie, en Géorgie[111]. Comme pour le Talyche, la « Culture de Koban » est essentiellement caractérisée par des nécropoles et non des sites d'habitats. La connaissance de cette culture est donc également fondée sur l'étude des assemblages funéraires.

Ces collections complètent les données des collections caucasiennes du MAN et offrent un point de comparaison pour notre propre étude de la culture matérielle du Talyche. Ainsi nous avons pu examiner la collection de Koban découverte dans les années 1870 par l'archéologue russe V. Antonovich, et la collection de Samthavro récoltée par l'archéologue allemand F. Bayern dans les mêmes années. 441 objets ont pu être passés en revue lors de ce voyage d'étude (Tab. 2.4).

Durant ce séjour nous avons aussi eu l'occasion de pouvoir nous rendre sur le site même de Samthavro, ce qui nous a permis de constater de nombreuses similitudes entre les structures funéraires du Talyche et du sud Caucase[112].

---

[110] Cette étude a été menée en collaboration avec Christine Lorre et Michèle Casanova.

[111] BEDIANASHVILI G. et BODET C. (2010), p. 278.

[112] Le bon déroulement de cette étude et la visite des sites archéologiques ont été possibles grâce G. Bedianashvili qui nous a accueillis et a organisé ce séjour.

Tableau 2.4 : mobilier étudié au musée National de Géorgie à Tbilissi.

Pays	Région	Site	Nombre d'objets étudiés par type				
			Armement	Parure	Ceramique	Outillage	**Total**
Azerbaïdjan	Lenkoran (?)			12	30	11	**53**
Ossétie du	Prigorodny	Koban	13	138	3	2	**156**
Géorgie	Mtskheta	Samthavro	38	136	45	13	**232**
		Total	**51**	**286**	**78**	**26**	**441**

Les collections du Naturhistorisches Museum de Vienne (Autriche).

La collection caucasienne du département de Préhistoire du Naturhistorisches Museum de Vienne est la plus grande collection conservée en dehors de Russie. Les objets qui composent la collection du Caucase ont été achetés entre 1881 et 1893 par Franz Heger[113]. C'est à l'occasion du Ve congrès archéologique de Russie, qui se tient en 1881 à Tiflis, que les riches trouvailles récemment découvertes, et avant tout celles du Bronze Récent de Koban, ont été présentées pour la première fois aux explorateurs étrangers. Cela éveilla un grand intérêt pour l'archéologie du Caucase, et Franz Heger a pu acquérir la première collection d'antiquités caucasiennes pour le musée viennois.

Ces collections contiennent un ensemble considérable d'objets provenant principalement des sites de Faskau et de Koban qui participent de la culture de Koban de l'âge du Bronze Récent et de l'âge du Fer (XIIe-Ve siècles avant notre ère). La collection comprend environ 5000 numéros d'inventaires avec également des découvertes provenant d'autres contextes funéraires d'Ossétie, comme les sites de Kumbulte, Kamunta et Çmi.

Une autre petite collection de récipients en terre cuite des tombes du Bronze récent-Fer Ancien de la culture de Chodzaly-Kedabek (11e-9e siècles avant J.-C.) provenant du site de l'ancienne Helenendorf en Azerbaïdjan, a été intégrée en 1898 dans la collection caucasienne. Ces objets proviennent des découvertes de l'entomologiste et explorateur autrichien Hans Leder.

Ce mobilier du musée de Vienne complète donc les collections étudiées en Géorgie avec également quelques objets provenant d'Azerbaïdjan pour les époques qui nous intéressent[114]. Nous avons pu examiner un total de 229 objets (Tab. 2.5).

[113] Entre 1884 et 1919, Franz Heger est le directeur du service ethnographique et anthropologique du musée.

[114] Étude menée du 27 avril au 6 mai 2015 en collaboration avec Christine Lorre.

Tableau 2.5 : mobilier étudié au Naturhistorisches Museum à Vienne.

Pays	Région	Site	Nombre d'objets étudiés par type				
			Armement	Parure	Ceramique	Outillage	**Total**
Azerbaïdjan	Gandja	Helenenfeld			5	3	**8**
Ossétie du nord	Prigorodny	Koban	14	83	18	7	**122**
Ossétie du nord	Prigorodny	Cmy		5	2		**7**
Ossétie du nord	Digorie	Faskau	5	11	2		**18**
Ossétie du nord	Digorie	Rachta		2			**2**
Ossétie du nord	Digorie	Rutcha	1	13	2		**16**
Ossétie du nord	Digorie	Kumbulta	1	31	3		**35**
Ossétie du nord	Digorie	Kamunta-		9	1	2	**12**
		Korca		8	1		**9**
		Total	**21**	**162**	**34**	**12**	**229**

Projets d'étude de collections.

D'autres sessions de recherches pour étudier des corpus complémentaires ont été envisagées en 2017, notamment au sein du musée de Pré- et Protohistoire de Berlin et au musée du Quai Branly où une collection d'objets provenant du Caucase est également conservée. Cette dernière provient des explorations de Jules Mourier qui, en 1884, après avoir soumis une demande à la Commission des Voyages et Missions, se voit chargé, par le ministère de l'Instruction Publique, d'une mission au Caucase afin d'entreprendre des recherches archéologiques et de recueillir des collections destinées à l'Etat[115].

Nous n'avons, pour le moment, pas pu nous rendre dans les musées iraniens. Étudier les collections qui y sont conservées sera un des axes de recherche à développer dans les années à venir. Nous avons pu consulter de très bonnes publications sur le mobilier mais il nous paraît important de nous rendre sur place afin de compléter notre étude comparative des cultures matérielles.

2.2.3.3. Analyses en laboratoire.

Comme nous l'avons déjà indiqué, la Mission du Lenkoran a pour objectif d'améliorer la connaissance des liens entre les sites archéologiques et leur environnement et de démontrer leur importance au sein de l'ancien réseau de communication entre le Caucase et les régions du sud de la Caspienne. Dans ce cadre, nous avons eu la possibilité de participer à une série d'études,

[115] CHEISHVILI A. (2013), p. 13.

menées par Benoît Mille, archéométallurgiste au C2RMF, sur une collection d'objets en alliage cuivreux conservés au MAN d'une part et un échantillon d'objets provenant des fouilles récentes[116] d'autre part.

Les échantillons ont été étudiés à l'aide d'une combinaison d'analyses PIXE et RBS sur l'Accélérateur Grand Louvre d'Analyses Élémentaires (AGLAÉ)[117]. Ces méthodes sont actuellement les plus adéquates pour mener cette étude car elles ont de très bonnes performances analytiques, mais surtout elles sont non destructives, ce qui est capital, compte tenu du caractère précieux et souvent unique des objets. Leur petite taille exclut tout échantillonnage, de sorte que l'analyse doit être effectuée directement sur la surface (les couches de corrosion ont été soigneusement enlevées sur une zone de 1 mm de diamètre, préalablement à l'analyse). La liste des éléments minéraux doit être aussi large que possible, avec pour chaque élément une limite inférieure de détection (de 10 à 100 ppm). La technique d'analyse PIXE utilisée par AGLAÉ est parfaitement adaptée à nos exigences : elle combine une bonne précision et une excellente sensibilité, grâce à un très faible bruit de fond des spectres et l'utilisation d'un filtre de Cobalt. Le micro-faisceau externe a permis de nous concentrer uniquement sur l'analyse d'une petite zone d'intérêt, évitant ainsi la plupart des problèmes de contamination due à la corrosion.

Ces analyses ont deux objectifs :

- Déterminer avec précision la composition élémentaire des alliages de cuivre utilisés pour la fonte des différents types d'objets.
- Déterminer les techniques d'emmanchement avec l'élaboration d'une typologie du corpus des poignards basée sur cette particularité.

Les analyses ont été menées sur 58 objets en alliage cuivreux provenant des collections du MAN[118]. Ces objets proviennent, en partie des sites provenant d'Azerbaïdjan : Mistan, Aspa Hiz, Amarat, Veri, Hovil, Cucu Tuk et Conu ; et en partie des sites du nord-ouest iranien : Agha Evlar, Tchila Khane, Chagoula Derré, Shir Shir et Khodja Daoud Köprü. Sur les objets analysés, il y avait 27 poignards dont 13 ont été testés par PIXE à deux ou trois endroits différents sur la lame et l'emmanchement, afin de vérifier l'homogénéité de la composition du métal, car il apparaissait

[116] HAZE M., MILLE B. ET LORRE C. (à paraître).

[117] AGLAÉ est un système d'analyse basé sur un accélérateur électrostatique et met en oeuvre des méthodes d'analyse dérivées par faisceaux d'ions telles que l'émission X induite par particules chargées (PIXE) et la spectrométrie de rétrodiffusion Rutherford (RBS). Source : http://c2rmf.fr/analyser/un-laboratoire-de-haute-technologie-pour-les-collections-des-musees/aglae.

[118] Ces études se sont déroulées les 14 et 17 novembre 2014.

déjà en regardant attentivement les poignards, qu'ils étaient éventuellement coulés en plusieurs pièces. Ainsi, le 28 janvier 2015, une série de radiographie aux rayons X a donc été effectuée dans les laboratoires du C2RMF, sur ces mêmes poignards. Des radiographies de face, de côté et de trois-quarts, afin d'établir une nouvelle typologie fondée sur les techniques d'emmanchement. Le déroulement et les résultats de ces analyses feront l'objet d'un développement dans notre troisième partie.

En 2016, de nouvelles analyses ont été réalisées sur 20 objets en alliage cuivreux provenant des fouilles de la mission de terrain dans le Lenkoran sur le site de Monidigah. Il s'agit du mobilier de deux sépultures bien identifiées, une anciennement ouverte, mais l'autre découverte intacte.

Tableau 2.6 : types d'objets analysés au C2RMF de 2014 à 2016.

Sites analysés 2014/2015	Parure				Armement			
	Bracelet	Anneau	Pendeloque	Autre	Pointe de lance	Poignard	Epée	**Total**
Mistan						1		**1**
Tülü Aspa-Hiz						1		**1**
Amarat					2			**2**
Veri						8	1	**9**
Hovil						1	1	**2**
Conu	5		5	4	6	2	1	**23**
Cucu Tuk							1	**1**
Agha Evlar					1	2	1	**4**
Tchila Khane				2		6		**8**
Chagoula Derre						2		**2**
Shir Shir						4		**4**
Khodja Daoud Köprü							1	**1**
Site analysé en 2016								
Monidigah	1	7		5	4	2	1	**20**
Total	**6**	**7**	**5**	**11**	**13**	**29**	**7**	**78**

2.2.4. Cadre analytique suivi pour la présentation des sites et des données.

Les sites que nous vous avons déjà rapidement présentés seront analysés complètement dans la deuxième partie de notre travail. Nous présenterons d'abord les sites uniquement explorés par Jacques de Morgan, puis ceux qui ont fait l'objet de fouilles récentes par la Mission du Lenkoran. Une présentation générale des pratiques et du mobilier funéraires sera effectuée pour chaque site.

2.2.4.1. Présentation générale des sites.

L'implication de Jacques de Morgan dans ses travaux d'exploration et les données selon les sites ne sont pas toujours d'égales importances. La taille des ensembles sépulcraux peut énormément varier en nombre de sépultures. Néanmoins, pour chaque ensemble, nous nous efforcerons de présenter successivement :

- Localisation du site.
- Historique des recherches : présentation des travaux de Jacques de Morgan et, le cas échéant, des prospections ou fouilles de la Mission du Lenkoran.
- Présentation générale de l'organisation des espaces sépulcraux.

2.2.4.2. Présentation des pratiques funéraires.

À partir des données de Morgan et, pour certains sites, des résultats de la mission franco-azerbaïdjanaise dans le Lenkoran, nous présenterons une synthèse des pratiques funéraires propre à chaque ensemble avec les données suivantes lorsqu'elles sont disponibles :

- Description des structures funéraires.
- Mode et type de dépôt des défunts.
- Position et orientation des défunts.
- Mobilier déposé dans les sépultures.

2.2.4.3. Présentation du mobilier funéraire.

Enfin, pour chaque ensemble sépulcral nous présenterons une petite synthèse du mobilier de chaque site, découvert par les missions Morgan et, le cas échéant, mis au jour par la mission de terrain dans le Lenkoran :

- Le mobilier découvert par Morgan conservé au MAN.
- Le mobilier découvert par la Mission du Lenkoran.

*

* *

- Deuxième partie - Les données issues de la bibliographie et des nouvelles recherches

Figure 3.1 : Carte régionale de localisation des ensembles funéraires du Talyche retenus pour cette étude.

- Chapitre 3 - Les ensembles funéraires découverts par les explorations de Jacques de Morgan.

Introduction.

Dans cette deuxième partie de notre étude nous allons exposer toutes les données, qu'elles soient issues de la bibliographie ou des travaux de la Mission du Lenkoran. Nous présenterons d'abord dix sites d'Azerbaïdjan en remontant le cours des principaux affluents du Lenkoran d'aval en amont : Hovil, Amarat, Conu, Tülü Aspa-Hiz, Veri, Razgov, Mistan, Hiveri, Çayrud et Mistaïl. Pour ces sites d'Azerbaïdjan nous nous appuierons sur trois sources principales : *Mission scientifique en Perse,* « Recherches archéologiques, IV, 1re partie », de Jacques de Morgan, publié en 1896 ; les propres carnets de fouilles de Jacques de Morgan qu'il nous a été possible de consulter au musée Baron Gérard de Bayeux, avec l'aimable autorisation du musée et de son conservateur, monsieur Antoine Verney (fig. 2) ; et les rapports de fouilles de 2011 à 2017 de la mission franco-azerbaïdjanaise dans le Lenkoran. Les trois derniers sites d'Azerbaïdjan, Kraveladi, Cucu Tuk et Monidigah, qui ont tous fait l'objet de fouilles plus importantes entre 2012 et 2017 seront traités dans le chapitre 4.

Dans ce chapitre trois nous étudierons également les dix sites d'Iran en nous fondant essentiellement sur la publication d'Henri de Morgan « Recherches au Talyche Persan en 1901 » paru dans les *Mémoires de la Délégation en Perse*, Tome VIII, en 1905. Nous avons décidé de nous focaliser sur les sites iraniens véritablement implantés dans les montagnes du Talyche ou en bordure immédiate : Qal'a, Khodja Daoud Köpru, Namin, Tchila-Khane Lor-Daghi, Chagoula-Derre, Vajalik, Tach-Koprü, Hasan Zamini et Shir Shir. Les sites de Dokalian et Agha Evlar, également explorés en 1901, sont nettement plus éloignés des précédentes nécropoles du Talyche, de l'autre côté de la grande plaine d'Ardebil. Nous avons décidé de privilégier un ensemble de nécropoles situé dans un espace géographique plus restreint et nous ne les aborderons donc qu'en terme de comparaison du point de vue de l'architecture des sépultures et de la culture matérielle, dans la troisième partie.

Pour chacun des sites nous présenterons la collection du MAN qui lui est attribuée. Cela permettra de replacer certains objets dans un contexte un peu plus précis. Quand la quantité de mobilier nous le permet nous évaluerons les proportions de mobilier découverts dans les ensembles funéraires. Mais, nous le verrons, cela n'est pas toujours possible, car les collections d'objets provenant des sites du Talyche peuvent contenir parfois seulement une dizaine de pièces, et parfois plus de six cents.

Les explorations de Jacques et Henri de Morgan nous apportent une masse de données, souvent incomplètes et parfois mal interprétées. Se baser sur ces fouilles anciennes et y additionner les recherches récentes ainsi qu'un spectre plus large de données archéologiques, que nous possédons aujourd'hui, nous permettra d'affiner nos connaissances sur les pratiques funéraires et la culture matérielle dans le Talyche à la fin de l'âge du Bronze et au début de l'âge du Fer.

Dans leurs différentes publications, les frères Morgan n'ont pas utilisé de véritable système de classement pour la description des sépultures et ils utilisent la même numérotation pour tous les sites. Pour rendre plus claire l'appartenance de chaque tombe à un site particulier nous avons décidé d'abréger le nom de chaque site et de le faire apparaître devant le numéro de la sépulture. (voir Tab. 3.1).

Tableau 3.1 : abréviations des noms des sites.

Azerbaïdjan		**Iran**	
Site	**Abréviation**	**Site**	**Abréviation**
Hovil	**Hvl**	Qal'a	**Qla**
Amarat	**Amt**	Khodja Daoud Köprü	**KDK**
Conu	**Cnu**	Namin	**Nam**
Tülü Aspa-Hiz	**TAH**	Tchila-Khane	**TcK**
Veri	**Ver**	Lor-Daghi	**LrD**
Razgov	**Rzg**	Chagoula-Derre	**CgD**
Mistan	**Msn**	Vajalik	**Vjk**
Hiveri	**Hvr**	Tach-Köpru	**TaK**
Çayrud	**Çrd**	Hasan Zamini	**HaZ**
Mistaïl	**Msl**	Shir Shir	**ShS**
Kraveladi	**Krv**		
Cucu Tuk	**CTk**		
Monidigah	**Mdg**		

3.1. Hovil [ovil]

3.1.1. Présentation générale du site.

Le village d'Hovil est situé sur une zone de larges replats topographiques situés à 650 m d'altitude. Il surplombe la rivière Lakerçay qui serpente en contrebas et dont le cours est ici fortement encaissé. Hovil est situé plus en amont des sites de Kraveladi et Cucu Tuk et se présente actuellement comme une petite localité facilement accessible et un point de passage pour accéder aux villages d'altitude de la vallée de la Lakerçay et de la vallée de la Veriçay plus à l'ouest et jusqu'à l'Iran. Sa topographie lui a permis le développement de quelques cultures avec notamment des champs de blé, mais le village tire sa subsistance essentiellement de l'élevage caprin et bovin (fig. 8).

À la fin de l'âge du Bronze et au début de l'âge du Fer, Hovil semble avoir été un ensemble sépulcral d'importance. En effet, quand Jacques de Morgan explore le site, le 27 avril 1890, il semblerait que depuis quelques années le site fasse l'objet d'un pillage systématique de la part de la population locale qui, après en avoir extrait les métaux des nombreuses tombes, allait les revendre de l'autre côté de la frontière, dans la ville d'Ardebil. L'explorateur nous décrit ainsi que « certaines sépultures fournissaient parfois jusqu'à un poud de bronze (16 kilogrammes), des objets d'or et d'argent et des perles de cornaline »[119]. Ainsi, une tombe ouverte en 1889 renfermait un grand nombre d'armes de bronze et un vase en or. Le vase aurait été vendu en Azerbaïdjan et Morgan voit certain des objets en bronze, tous brisés et préparés pour la fonte.

Il est évident que par sa position géographique et sa topographie très accessible le site d'Hovil a été depuis très longtemps une cible privilégié des pillages. Et même si, contrairement à l'époque de Morgan où il devait y avoir peu de contrôles, aujourd'hui ces pratiques sont interdites et passibles de poursuites judiciaires, il parait inévitable que les spoliations régulières auront fini par ravager totalement l'espace sépulcral d'Hovil. La Mission du Lenkoran a d'ailleurs pu confirmer cet état de fait comme nous le verrons un peu plus loin.

Jacques de Morgan ne reste donc pas longtemps à Hovil, mais se sert du village comme camps de base afin de rayonner dans les environs et explorer ainsi les sites d'Amarat et de Veri tout proches. Il fouille aussi à cette occasion un grand tombeau musulman dans la localité proche de Baradèh[120] (fig. 9).

[119] MORGAN J. de (1896), p. 29.

[120] Ibidem, p.31.

3.1.2. Synthèse sur les pratiques funéraires.

Pour le site d'Hovil, Jacques de Morgan précise que les sépultures sont ici semblables à celle de Kraveladi (que nous étudierons dans le chapitre 4), c'est à dire des « dolmens, toujours recouverts de tumuli ou d'amas, souvent entourés de cercle de pierres »[121]. Malheureusement on ne sait pas exactement combien de sépultures son équipe et lui ont fouillé, car il ne nous en décrit qu'une seule.

Sépulture Hvl1 (fig. 10).

C'est une sépulture rectangulaire dont les parois sont en parties creusées à même la terre et en partie formées de blocs pour soutenir une large dalle de couverture. Toute la structure était recouverte de terre. La chambre, qui mesure 1,15 m de large et 3,80 m de long, accueille un unique défunt qui repose sur le dos et est accompagné de cinq pointes de lance en alliage cuivreux, une lame de poignard ou d'épée en alliage cuivreux et cinq vases en terre cuite de différentes formes.

Morgan signale tout de même la fouille d'autres sépultures qui lui fournirent une bonne quantité de mobilier funéraire qu'il attribut à l'âge du Bronze mais sans apporter d'autres précisions.

3.1.3. La prospection de la Mission du Lenkoran.

Lors de la campagne de fouille 2013 de la mission franco-azerbaïdjanaise dans le Lenkoran une large prospection de la vallée de la Lakerçay a été entreprise. Dans ce cadre, les 8 et 9 juillet, une série de prospections et un sondage ont été pratiqués sur le site d'Hovil. Trois ensembles sépulcraux ont alors pu être identifiés[122] :

- Hovil I (fig. 11 et 12). Sur un monticule proche de la piste de terre menant jusqu'à Conu, nous avons pu identifier quatre structures funéraires pillées anciennement. Malheureusement les structures ont été très fortement chamboulées et les dalles de couverture ont disparu. Les structures ont été numérotées (locus 1043, 1044, 1045 et 1046), relevées et photographiées.

[121] Ibidem, p. 30.

[122] CASANOVA M. (2013), p. 9.

- Hovil II. Situé non loin à l'est d'Hovil I, une structure isolée au milieu d'un pré (locus 1047) a été découverte et sondée (fig. 13). Il semblait évident que la structure avait été pillée. À l'emplacement de la chambre funéraire, une couche de terre argileuse, extrêmement compacte en surface, a été fouillée sans livrer de nouveau matériel et sans apporter d'indice supplémentaire concernant l'organisation de la structure. Une personne de la région nous ayant signalé la tombe, nous a révélé qu'une quinzaine d'années auparavant, un habitant d'Hovil aurait récupéré la grande dalle de couverture pour sa maison mais ne l'aurait pas pillée. Il paraît tout à fait plausible que les dalles de couverture disparues à Hovil I aient subi le même sort.

- Hovil III. Au sud du village, nous avons exploré une grande éminence boisée où il semble également que toutes les structures aient été ouvertes anciennement et totalement spoliées. Nous avons numéroté et photographié une structure pillée qui nous semblait être la plus identifiable (locus 1049 : fig. 14).

À l'évidence l'ensemble sépulcral d'Hovil était un site funéraire d'une grande importance mais malheureusement son état actuel ne nous permet pas de déterminer exactement son étendu ainsi que le nombre de sépultures qui le composaient. C'est pourquoi la prospection n'a pas été poussée plus avant et qu'il nous semble bien inutile de retourner y mener des recherches plus approfondies.

3.1.4. Le mobilier des fouilles anciennes.

Il n'y a qu'une petite collection d'objets identifiés comme provenant d'Hovil et conservés au MAN. Il s'agit d'une trentaine de pièces avec une nette prédominance de l'armement. On y trouve notamment une série de 23 pointes de lance en alliage cuivreux à douille d'emmanchement d'un type très répandu dans cette région.

Tableau 3.2 : répartition du mobilier d'Hovil par type (36 objets).

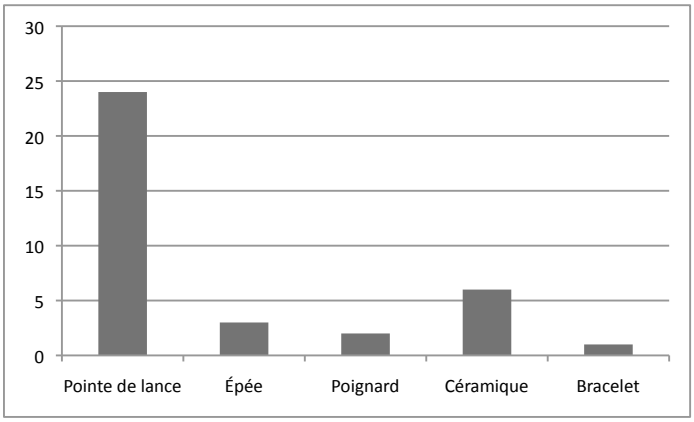

3.2. Amarat [amarat].

3.2.1. Présentation générale du site.

Le site d'Amarat se trouve à 1150 m d'altitude, au bord de la route reliant les villages de Hovil et Conu. Il s'agit d'un ensemble sépulcral où les tombes sont installées à flanc de montagne et en ligne de crête. Le site est en pleine nature et surplombe également la rivière Lakerçay. Il n'y a aucun village à proximité, seulement quelques maisons éparses et des pâturages pour les troupeaux de chèvres, de moutons ou de vaches.

Jacques de Morgan n'a jamais exploré le site. Durant ses fouilles de Conu, ses éclaireurs lui conseillent les sites de Tülü Aspa-Hiz et Amarat qui semblent tout deux assez prometteurs[123]. Morgan décide finalement de déplacer son expédition à Tülü Aspa-Hiz en pensant revenir plus tard à Amarat, ce qu'il ne fera finalement jamais[124].

Amarat se présentait donc comme un site très intéressant pour la Mission du Lenkoran puisqu'il n'avait pas été visité par Morgan et il était tout à fait envisageable d'y découvrir des sépultures encore intactes. C'est pour cette raison qu'une prospection a été réalisée en 2013.

3.2.2. La prospection de la Mission du Lenkoran.

Lors de la campagne de fouilles 2013, une série de prospections et de sondages a donc été menée entre le 9 et le 19 juillet. Plusieurs structures ont ainsi pu être identifiées mais toutes déjà pillées malheureusement (fig. 15).

Directement au bord de la route, sur un léger replat topographique situé à flanc de montagne, un premier espace funéraire a été identifié, il s'agit d'Amarat I. L'endroit est bien connu dans les environs puisque directement en arrivant nous avons trouvé deux sépultures dont les architectures ont été parfaitement préservées et leurs accès entretenus (loci 1050 et 1051). Il semblerait que l'instituteur du village voisin se rendait régulièrement sur le site avec ses élèves pour leur montrer ces sépultures antiques.

[123] MORGAN J. de (1896), p. 50.

[124] MORGAN J. de (1896), p. 39.

Après une série de sondages, deux autres structures ont pu être identifiées (loci 1029 et 1063). Ces deux structures ont été pillées et fortement chamboulées, nous empêchant de déterminer leurs formes originelles. Des tessons de céramique ont tout de même été découverts lors de la fouille des deux structures. Dans les deux cas il s'agit d'une terre cuite à pâte fine et orangée qui rappelle celle de vases provenant du site de Conu et typique du premier âge du Fer[125].

Une prospection sur les hauteurs surplombant ce premier ensemble sépulcral a permis d'identifier deux structures (fig. 18). Ce nouvel espace funéraire a donc été nommé Amarat II et se trouve à 1286 m d'altitude. Le locus 1036 (fig. 19), d'orientation nord-sud semble avoir été pillé anciennement. Son architecture d'origine est assez difficile à déterminer mais elle était composée de gros blocs jointifs formant une chambre de plan à peu près quadrangulaire. Le locus 1037 (fig. 20), situé à 6 m à l'ouest du précédent, se présente comme un tumulus circulaire composé de grosses pierres. Cette seconde structure se trouve à l'extrémité de la ligne de crête, au bord de l'à-pic et peut avoir été ouverte en son centre. N'ayant pas le temps de les sonder, les deux structures ont été enregistrées, photographiées et géo-localisées.

La prospection s'est ensuite poursuivie le long de ligne de crête vers l'est puis en suivant la vallée encaissée qui nous ramène à Amarat I. Aucune nouvelle structure n'a pu être identifiée mais un relevé photographique et GPS a été effectué auprès d'un affleurement géologique situé sur les sommets et qui diffère de la roche granitique traditionnellement employée pour la construction des sépultures (fig. 21). Cet affleurement pourrait permettre de déterminer la provenance de certains matériaux utilisés pour la conception des structures funéraires d'Amarat.

3.2.3. Les pratiques funéraires.

Amarat I.

Comme nous venons de le voir, Amarat I est installé sur un terrain en légère pente (fig. 15). Il est difficile de déterminer l'étendue exacte ou le nombre de sépultures que pouvait contenir cet ensemble sépulcral. Un tel emplacement paraît étrange pour l'installation de sépultures puisque la nature même du terrain nécessite d'importants travaux de terrassement préalables à l'implantation des tombes. Cela pourrait s'expliquer par le fait que nous sommes ici dans un lieu remarquable avec une vision panoramique sur les autres versants montagneux. Il est imaginable qu'un tel lieu ait eu une valeur symbolique en relation avec le repos des défunts ou ait pu servir de marqueur de territoire aux populations de l'époque. Si toutes les sépultures ont été pillées avant les prospections de la Mission du Lenkoran, Amarat I nous a tout de même fourni deux beaux exemples d'architecture funéraire en très bon état de conservation.

[125] CASANOVA (2013), p. 13.

Sépulture Locus 1050 (fig. 16).

Le locus 1050 est une tombe rectangulaire assez étroite composée de blocs et de dalles de parement, posées de chant, recouverts de dalles de couverture. Pour construire cette sépulture, ses bâtisseurs ont dû creuser à même la pente de la montagne pour installer les blocs et leur couverture de pierres avant de recouvrir le tout de terre afin que l'inclinaison du sol reprenne son aspect d'origine et que la tombe devienne quasiment invisible dans le décor naturel. C'est un des petits côtés de la chambre funéraire qui se trouvait au contact de la pente.

Cette sépulture n'était visible en surface que par l'affleurement d'une de ses dalles de couverture très certainement causé par l'érosion naturelle de la pente. En ôtant une pierre de calage entre les dalles de parement de la tombe, les pilleurs se sont créé un étroit passage dans la sépulture et l'ont entièrement vidée de son contenu. Des résidus de mobilier céramique ont été découverts à l'extérieur, au niveau de l'ouverture des pilleurs. Il s'agit des restes fragmentaires d'un même vase en terre cuite beige.

Sépulture Locus 1051 (fig 17).

Le locus 1051 est une tombe rectangulaire également composée de blocs et de dalles de parement recouverts de dalles de couverture. La construction de cette sépulture a nécessité le même procédé que pour le locus 1050. Mais ici, c'est une des grandes longueurs de la chambre funéraire qui se trouve au contact de la pente.

Cette tombe était également entièrement pillée. Une dalle de parement, au centre d'une des longues parois latérales de la tombe, a été ôtée afin d'accéder au contenu de la sépulture. Aujourd'hui, un chemin d'accès creusé dans la pente et très bien entretenu permet un accès aisé jusqu'à l'intérieur de la tombe. Il semblerait que ce soit cette sépulture qui serve d'exemple à l'instituteur qui amène ses élèves à Amarat pour les instruire sur les pratiques funéraires de leurs ancêtres.

3.2.4. Le mobilier des fouilles anciennes.

Puisque Morgan n'a pas lui même exploré le site d'Amarat, nous ne devrions pas avoir de mobilier de ce site conservé au MAN et pourtant quelques objets sont bien répertoriés sous ce nom. Il est possible d'imaginer que ce soit ses ouvriers locaux qui aient rapportés ces objets à Morgan lors de son expédition et qu'il les ait conservés puisqu'il comptait à l'origine retourner

visiter les sites. Cet assemblage d'Amarat comporte trois lances à douille, une hache à « moignon », quelques objets en alliage cuivreux difficilement identifiable, peut-être des sortes d'outils, un large anneau spiralé et quelques perles éparses en cornaline, pâte de verre ou alliage cuivreux.

3.3. Conu [djonou]

3.3.1. Présentation générale du site.

Lors de sa *mission scientifique en Perse*, Jacques de Morgan a exploré le site de Conu du 13 au 22 mai 1890. Durant ce court laps de temps Morgan et ses équipes y mettront au jour un très grand nombre de sépultures, même s'il n'en détaillera que six d'entres elles, et rapportera en France une très importante collection d'objets. Morgan décrit Conu comme un petit hameau comprenant seulement quinze ou seize maisons situées dans le fond d'un ravin (fig. 22). Il nous précise qu'à Conu, les habitations « sont recouvertes de toits de chaume bardées de bois contre le vent ». La nécropole se trouve sur les hauteurs, au sud du village. Elle est très étendue et se compose de deux parties : l'une, située à 1830 m de hauteur et regroupant des dolmens ; l'autre, à 1720 m d'altitude, composée de tumuli. Jacques de Morgan divise donc cet espace funéraire en deux parties : un ensemble sépulcral haut et un ensemble sépulcral bas. Les sépultures, de différentes périodes, sont donc mélangées et éparpillées dans un espace de trois à quatre kilomètres, couvrant les sommets des montagnes et les flancs des coteaux.

Le site de Conu se trouve en altitude, proche de la frontière iranienne, plus en amont du site d'Hovil, au bord d'un petit ruisseau de montagne, affluent de la rivière Lakerçay qui coule en contrebas. Le village moderne ne s'est guère développé depuis l'époque de Morgan puisqu'il compte aujourd'hui environ une vingtaine de maisons construites sur les coteaux d'un ravin peu profond formé par le ruisseau d'altitude. Le village se situe entre 1700 et 1800 m d'altitude[126]. Quelques petites cultures servent de subsistance aux populations locales, mais sur ces hauteurs, l'activité principale est dédiée à l'élevage de chèvres et de moutons et encore quelques petits troupeaux de bovidés. L'espace funéraire antique est plutôt difficile à identifier comme nous le verrons avec la prospection effectuée par la mission franco-azerbaïdjanaise

[126] CASANOVA M. (2013), p. 10.

3.3.2. Les pratiques funéraires.

Ensemble sépulcral haut.

Cet ensemble contient un grand nombre de tombes qui, pour la plupart, présentent la forme de dolmens et qui contiennent tous un mélange d'objets en bronze et d'armes en fer. Jacques de Morgan y voit l'expression d'une période de transition entre l'âge du Bronze et celui du Fer[127]. Les sépultures sont ici très disséminées, espacées de 80 à 100 m de distance les unes des autres et parfois regroupées par trois ou quatre, aux endroits, il semblerait, où les matériaux de construction étaient les plus faciles à trouver. La plupart des sépultures sont très pauvres en matériel et il est évident que beaucoup d'entre elles ont été pillées à une époque ou à une autre. Bien que les fouilles de Morgan aient porté sur une quarantaine de tombeaux dans cet espace funéraire, il ne décrit, que ce soit dans ses publications ou dans ses carnets de notes, que deux sépultures qui, selon lui, présentent le plus d'intérêt et fournissent suffisamment de renseignements pouvant être appliqués aux autres tombes proches[128].

Sépulture Cnu1 (fig. 24).

La sépulture Cnu1 est une structure rectangulaire de grande dimension de 5,10 m de long pour 1,20 m de large et une hauteur de 2,80 m, avec une stratigraphie préservée d'environ 1,10 m[129]. La tombe était très perturbée et en partie pillée, les squelettes des défunts n'étaient plus en connexion et les ossements étaient très dispersés. La plupart des vases sont brisés et tous les objets métalliques sont en bronze, il n'y a pas de trace de fer dans cette tombe. Cette première sépulture renferme un nombre important de squelettes, de vases et d'objets divers. C'est certainement pour une meilleure lisibilité spatiale du matériel archéologique que Jacques de Morgan nous livre un schéma en deux parties : niveau inférieur et niveau supérieur de la tombe. Mais ce mode de représentation ne relève, il est important de le mentionner, d'aucune vérité stratigraphique[130]. C'est pourquoi nous avons décidé de modifier le schéma d'origine de Morgan[131], en changeant sa terminologie employant le vocable « niveau », qui selon nous désigne une réalité stratigraphique inexistante, pour le remplacer par le terme « partie ». Cette sépulture

[127] MORGAN J. de (1896), p. 43.

[128] MORGAN J. de (1896), p. 44.

[129] Toutes les dimensions internes des sépultures prises par Morgan sont effectuées d'une paroi à l'autre de la chambre funéraire et ne prennent donc pas en compte l'épaisseur des dalles formant ces mêmes parois.

[130] Jacques de Morgan le reconnait lui-même : « *Il n'existait pas, à proprement parler, deux couches, bien que l'ensevelissement puisse avoir été fait en deux fois*. », MORGAN J. de (1896), p. 44.

[131] MORGAN J. de (1896), p. 45.

contient donc sept squelettes en tout, deux dans la « partie supérieure » et cinq dans la « partie inférieure ».

Dans la partie supérieure de la sépulture on trouve donc un premier squelette situé dans un angle et un second vers le milieu de la tombe. En fait de squelette, Jacques de Morgan se repère par rapport aux crânes dispersés dans la tombe et leur associe, parfois arbitrairement, le matériel se trouvant à leurs côtés. Autour du squelette n°1 on trouve dix vases qui, selon Morgan, semblent avoir été attribués à ce mort. Ce sont des vases en terre cuite, de formes très variables et d'une facture assez soignée. Autour du cou on trouve des perles, des fusaïoles, un petit vase à fards, deux têtes de lance en bronze et un grand nombre de pointes de flèche en bronze[132] et en pierre taillée (obsidienne, silex, cornaline, quartz[133]). Le deuxième individu était accompagné de trois vases en terre cuite, de deux pointes de lance en bronze, de deux bracelets formés chacun d'une spirale de bronze, de perles de verre, de cornaline, de pâte de verre et de terre cuite, et d'un assez grand nombre de pointes de flèche.

Vers la paroi opposée au squelette n°2 on trouve deux vases de terre cuite, un remarquable poignard en bronze[134], des bracelets, une tête de lance, des pointes de flèche, des fusaïoles en terre cuite et un grand nombre de perles. Morgan pense que ces objets sont susceptibles d'appartenir au défunt n°5 se trouvant juste en dessous.

Au fond de la tombe, que Jacques de Morgan a lui-même fouillée, on trouve cinq squelettes placés dans toutes les positions. Le squelette n°3, situé près d'un angle, est entouré de perles de verre, de pâte de verre et de cornaline, de bracelets de bronze, de fusaïoles et de grosses perles en terre cuite mais également quelques épingles, une tête de lance et divers petits objets. Le squelette n°4, quant à lui, est accompagné de perles, de fusaïoles, de bracelets, de pointes de flèche en bronze et en pierre taillée et deux petits vases qui, selon Morgan[135], ont dû autrefois contenir des onguents. Cet individu portait également sur la tête une sorte de diadème, il devait s'agir d'une sorte de bandeau métallique en bronze[136], mais Morgan ne donne pas plus de détails. Les trois derniers défunts n'étaient accompagnés que de quelques perles et bracelets et le

[132] Il est étonnant de constater que Jacques de Morgan semble avoir découvert un grand nombre de pointes de flèche en bronze dans toutes ces sépultures, alors que dans le matériel de la nécropole de Conu conservé au musée, il n'y a que deux petites pointes de flèche en bronze à trois ailerons, sous le numéro d'inventaire 33763.

[133] En ce qui concerne les pointes de flèche en silex et en obsidienne, elles font partie du lot de onze pointes de flèche 33730, mais pour ce qui est des pointes de flèche en cornaline ou en quartz, il n'y en a aucun exemple dans le matériel conservé au musée de Saint-Germain-en-Laye.

[134] Un poignard en bronze à pommeau en forme de croissant, 33865.

[135] MORGAN J. de (1896), p. 46.

[136] Il pourrait s'agir du bandeau en demi-cercle en bronze 33842 provenant du matériel de Conu conservé au musée de Saint-Germain-en-Laye.

squelette n°7, placé sur le flanc droit portait un collier de perle, un bracelet de bronze et un couteau du même alliage.

Jacques de Morgan voit cette sépulture comme la tombe d'un homme (le défunt n°5 avec le poignard) inhumé avec six femmes comme morts d'accompagnement. Hypothèse assez hâtive et relativement peu probable, puisque Jacques de Morgan n'a pas réalisé de véritable étude anthropologique afin de déterminer le sexe ou le traitement réservé aux défunts. Il manque de plus une importante partie de la tombe qui a été pillée. Il est bien plus probable que nous soyons en présence d'une sépulture collective avec plusieurs inhumations successives. Les différents « niveaux » observés par Morgan iraient également dans le sens de cette hypothèse mais les données sont trop insuffisantes pour être catégoriques. La sépulture ayant été pillée et fortement bouleversée, on ne peut pas déterminer exactement la position des défunts. On ne connait pas non plus l'orientation de la tombe.

Sépulture Cnu2 (fig. 25).

Cette seconde sépulture a attiré l'attention de Morgan à cause de la position qu'occupaient les deux squelettes. Ils étaient allongés parallèlement et les têtes étaient placées vers l'Orient, ce qu'il n'avait encore jamais constaté auparavant.

C'est une tombe à ciste composée de quatre dalles posées de chant, formant les parois de la chambre funéraire. Elle est longue de 1,60 m, large de 1,45 m et profonde de 0,55 m. Morgan nous précise qu'elle est construite en dalles de schiste grossier très présent dans la région. Son couvercle était écrasé dans la chambre. Elle contenait donc deux squelettes, l'un allongé sur le dos, et l'autre en position de décubitus latéral droit. On y a retrouvé également une boule de pierre, cinq vases en terre cuite de formes diverses, deux bagues et une épingle en bronze, quelques perles de verre et de cornaline et deux ceintures formées de plaques de bronze[137], décorées au repoussé, retrouvées au niveau de la taille de chaque défunt. L'absence totale d'arme pousse, un peu rapidement, Morgan à conclure que nous sommes en présence d'une sépulture purement féminine[138].

A cause de la présence de ces plaques de ceinture, Morgan attribue tout d'abord ce dolmen à l'Age du Fer, puisque selon lui, ces ceintures n'apparaissent qu'à cette époque-ci. Il se base sur la comparaison avec les grandes plaques de ceinture, faites d'une seule pièce de tôle, qui caractérisent par exemple la nécropole de Chagoula-Derre. Ces ceintures de l'âge du Fer sont pourtant bien différentes de celles à plaquettes multiples du type de Conu et Morgan le reconnait

[137] Correspondent aux lots de plaques de ceintures 33855 et 33856.

[138] MORGAN J. de (1896), p. 47.

lui-même[139]. D'ailleurs, quelques années après la publication des fouilles de Conu, il révisera sa proposition en datant une sépulture de Chagoula-Derre, contenant des plaques de ceinture semblables à celles de Conu, de la fin de l'Age du Bronze[140].

Sépulture Cnu3 (fig. 26).

Jacques de Morgan n'a pas participé à la fouille de cette tombe, mais il donne, dans ses carnets de fouilles, une liste détaillée du matériel que lui rapportent ses ouvriers. Il réalisera néanmoins un schéma précis du mode de construction de la sépulture mais évidemment pas de sa disposition interne. Mais son croquis nous permet tout de même d'en apprécier les dimensions : c'est un dolmen mesurant 4,40 m de longueur pour 1,60 m de largeur. Il est entouré d'un cercle de pierres non jointives d'environ 10 m de diamètre et recouvert d'un tumulus de terre.

On ne sait malheureusement rien, ni sur le nombre de défunts présents dans la tombe, ni sur son organisation interne. Tout ce que nous pouvons en dire, c'est que sa fouille a permis de découvrir 57 objets : plusieurs fragments de vase et vases complets, dont un en forme d'oiseau et deux petits plats ; six pointes de lance en fer ; un couteau en fer ; une pointe de flèche en fer[141] ; de nombreux objets de parure en bronze, comme des bracelets, des pendeloques clochettes[142], des anneaux et un fragment de collier ; trois figurines de bronze en forme d'animaux, deux cerfs et un bœuf[143] ; trois boucles d'oreille en argent ; et de nombreuses perles en verre, en pâte de verre ou en agate. Morgan précise que ce court inventaire ne prend pas en compte les objets qui n'ont pas été rapportés, ainsi que les objets cassés ou perdus. Néanmoins, c'est la richesse du mobilier de cette sépulture qui incitera Jacques de Morgan à prolonger ses fouilles dans les nécropoles de Conu.

Les sépultures de cette ensemble sépulcral haut ont livré aussi bien des armes en bronze que des armes en fer. Dans une tombe à ciste qui semble être de l'époque transitoire, à la fouille

[139] Ibidem.

[140] SCHAEFFER C.F.A. (1948), p. 432.

[141] Il n'y a pourtant aucune trace de pointes de flèche en fer dans l'inventaire du matériel de Conu.

[142] Elles font certainement partie du lot de 31 pendeloques en bronze en forme de clochette ajourée 33846.

[143] Il est possible que ces petites figurines animales en forme de cerf et de bœuf soient celles respectivement inventoriées sous les numéros 33851 et 33852. Morgan mentionne également dans ses carnets, une figurine animale en porcelaine, découverte dans la même sépulture, mais inconnue dans l'inventaire du musée des Antiquités nationales.

de laquelle Jacques de Morgan n'a pas participé, ont été découverts des vases en terre cuite ornés de peinture rouge sur un fond blanc[144] et un petit vase en terre cuite émaillée en bleu[145].

Ensemble sépulcral bas.

Cette partie située en contrebas de la précédente contient des tumuli et semble être organisée comme une véritable nécropole. Il s'agit d'un espace de grande taille où les tombes sont toutes recouvertes de grandes dalles et sont espacées d'environ 1 m à 1,60 m. Selon Morgan, elle appartient dans sa globalité à l'âge du Fer et renferme un grand nombre de sépultures bien qu'il ne nous en donne pas le décompte exact. Cependant, Morgan ne s'intéressera seulement qu'à la description de trois nouvelles inhumations.

Outre ces trois sépultures, Morgan s'est intéressé à ce qu'il décrit comme un « lieu d'exposition des corps » qui serait, selon lui d'époque mazdéenne (fig. 23). Il est situé à 500 m au sud de l'ensemble sépulcral bas. Ce monument est situé sur un rocher. Il est composé de six cases rectangulaires accolées les unes aux autres formées de blocs taillés posés de chant et dont le fond est composé d'un sol de dalles. Lors de sa fouille il n'a trouvé que quelques crânes et des ossements épars. À proximité de ce monument, Morgan a fouillé quelques sépultures qu'il dit appartenir à l'âge du Fer mais il n'en donne pas d'informations supplémentaires et son intérêt se porte sur l'ensemble sépulcrale bas.

Sépulture Cnu4 (fig. 27).

Le monument qui attira le plus la curiosité de Morgan est une tombe rectangulaire subdivisée en deux chambres carrées de grandeurs égales et séparées entre elles par une cloison percée. Le trou de communication est coupé dans le milieu de la partie supérieure formant ainsi une ouverture suffisamment grande pour le passage d'un homme[146]. Les parois sont formées de grandes dalles posées de chant et semi enterrées avec une couverture formée de dalles horizontales.

Lors de sa découverte, ce dolmen était pratiquement invisible à l'œil nu, recouvert par la terre végétale. Seule une de ses dalles de couverture affleurant à la surface a permis son identification. De par sa situation, Morgan pensait découvrir une sépulture en parfait état de

[144] Correspondent au grand vase 33789 et aux deux écuelles 33619 et 33620.

[145] Il s'agit du petit vase à panse biconvexe 33623.

[146] Il existe de nombreux exemples, d'Europe jusqu'en Inde, de dolmens à parois percées, comme ceux de Koban dans le Caucase. Mais pour ces dolmens, c'est l'une des parois extérieures qui est percée d'un trou situé au milieu de la dalle, contrairement à celui de Conu. MORGAN J. de (1896), p. 48-49.

conservation et totalement intacte, d'où sa grande surprise lorsqu'il s'aperçoit que la tombe est extrêmement bouleversée et en partie pillée, avec des ossements brisés et disséminés, des crânes en morceaux et un mobilier épars. Il y découvrira néanmoins les fragments de 19 vases dont plusieurs de formes animales en terre cuite noire et rouge de fabrication très soignée ; quelques fragments de couteaux et de lances en fer ; des plaques de fer en morceaux ; deux bagues et une pendeloque-clochette en bronze; quelques fragments de bronze et de nombreuses perles de verre. Tous ces objets proviennent de la même chambre quelque peu épargnée par les pillages alors que la seconde chambre de la sépulture ne renfermait que cinq ou six fragments de vases au total. C'est donc par cette dernière chambre que les pillards ont dû pénétrer dans la sépulture. Ce type de sépulture, assez rare, est l'unique spécimen complet que Jacques de Morgan a mis au jour lors de ses fouilles.

Sépulture Cnu5 (fig. 28).

C'est l'une des rares sépultures non pillées de cet ensemble sépulcral. Elle se présente sous la forme d'une tombe à ciste rectangulaire formée de quatre dalles posées de champs. Elle mesure 1,30 mètre de longueur pour 0,78 m de largeur, avec une stratigraphie conservée sur 1,20 m de profondeur. Il semblerait que cette sépulture soit restée totalement enterrée puisque sa couverture était située à 1,80 m au-dessous de la surface du sol. Le type de couverture utilisé n'est pourtant pas précisé. Elle contenait trois crânes, dix-sept vases en terre cuite et quelques fragments de fer très oxydés. Dans un espace si étroit et avec autant de restes humains et de matériel, il est impossible d'attribuer un certain mobilier funéraire à chaque défunt. De plus, dans le fond de la tombe, des infiltrations d'eau ont détérioré, voire complètement détruit, de nombreux ossements et du mobilier. Pour Morgan, cette sépulture daterait de l'âge du Fer.

Cette tombe fait penser à un type de sépulture multiple où les trois défunts auraient été inhumés simultanément. Sa structure, de dimension assez réduite compte tenu du nombre de défunts, et son enfouissement profond nous amènent en effet à penser que cette sépulture a été construite de façon à être scellée définitivement.

Sépulture Cnu6 (fig. 29).

Cette dernière sépulture à laquelle s'intéresse Jacques de Morgan ne semble pas non plus avoir été pillée et il nous précise en avoir fouillé lui-même le « fond »[147]. Elle lui paraît être légèrement plus ancienne que les autres sépultures de cet ensemble sépulcral. Morgan nous en donne un schéma en deux parties : sur l'une il représente l'emplacement des poteries, et sur

[147] Carnets de fouilles de Jacques de Morgan.

l'autre il montre la position des défunts et du reste du mobilier funéraire[148]. La tombe mesure 1,64 m de longueur pour 1,02 m de largeur et avec une hauteur totale de 2,43 m dont une stratigraphie conservée sur 1,47 m. Elle renfermait deux crânes, trente-six vases en terre cuite, six pointes de lance en bronze, six pointes de lance en fer, un petit et un grand couteaux en fer bien identifiables[149], des pointes de flèche en bronze et en silex, des bracelets en bronze, des perles et de nombreux autres petits objets dont Morgan ne donne pas le détail[150].

A la description sommaire de ces différentes sépultures Morgan nous fait observer que les petites figurines de bronze avec des représentations animales de cerfs et de bœufs se retrouvaient fréquemment dans ces tombes de cet espace funéraire.

Voilà toute l'étendue des données recueillies par Jacques de Morgan concernant le site de Conu. Données qui restent malgré tout extrêmement minimales par rapport à l'étendue de la nécropole. Il est très difficile de se faire une idée de la répartition des objets dans les sépultures car dans ses rapports de fouilles, relativement sommaires, Morgan ne fait que répertorier les objets recueillis en de longues listes énumératives. On ne connait pas leur emplacement dans la sépulture, excepté peut être pour un très petit nombre d'objets remarquables que l'on reconnait sur les croquis du fouilleur. De plus les tombes ont presque toutes été pillées et souvent à plusieurs reprises. Le matériel ne se trouve donc plus dans son contexte d'enfouissement et les objets de la première période d'occupation se trouvent mélangés à ceux de la période suivante.

Conu se présente donc comme une importante nécropole régionale avec de nombreuses tombes dont certaines assez impressionnantes par leurs dimensions et la richesse de leur mobilier. Mais c'est un ensemble sépulcral qui a été en très grande partie soumis aux pillages à différentes époques. Ces pillages semblent expliquer l'absence de métaux précieux, tels que l'or et l'argent dans son mobilier. Ces objets précieux étant, évidement, la cible principale des pilleurs.

3.3.3. La prospection de la Mission du Lenkoran.

Lors de la mission 2013, une prospection sur le site de Conu a pu être organisée, à laquelle nous avons eu la chance de participer. Ainsi, le 17 juillet, durant une demi journée une première reconnaissance a été effectuée. Le village de Conu est relativement difficile d'accès, aussi le

[148] En ce qui concerne le mobilier funéraire, Jacques de Morgan, sur son schéma, identifie par des lettres si les objets sont en bronze, en fer, ou en silex.

[149] Il s'agit du couteau à manche en forme de double anneau en fer 33752 exposé dans les vitrines du MAN.

[150] MORGAN J. de (1896), p. 50.

véhicule 4x4 de la mission était trop volumineux pour les pistes étroites et caillouteuses, nous avons donc dû louer un véhicule plus léger et employer un chauffeur habitué à ces chemins de montagne (fig. 30).

Haut dans la montagne, au nord après avoir dépassé le village de Conu, Abuzar Alekbarov nous a amenés sur le site qu'il considère être la nécropole antique (fig. 32 et 33). Il s'agit d'une petite colline située sur une zone de haut plateau qui surplombe le village[151]. Nous avons parcouru cette éminence mais nous n'avons pu identifier que très peu de vestiges visibles en surface car la végétation d'épineux et d'arbustes a recouvert une partie du paysage. Certaines structures pouvant être de type funéraire ont été identifiées et photographiées pour documentation. Il paraît évident que des sépultures anciennes ont été construites sur cette colline, mais déterminer leur période d'implantation est beaucoup plus délicat en l'absence d'une véritable exploration. De plus il peut être délicat d'affirmer que cet ensemble funéraire soit la nécropole découverte par Jacques de Morgan. Le site est en effet très éloigné du village de Conu, beaucoup plus que ce que nous décrit Morgan dans ses publications. Il pourrait donc s'agir d'un autre ensemble sépulcral non répertorié par Morgan.

Encore plus au nord sur le plateau nous nous sommes également arrêtés près d'un cimetière antique musulman. Il est intéressant de constater que les tombes y ont été construites également à l'aide de matériaux imposants avec de grandes dalles de couvertures reposant au niveau du sol. Nous n'avons pas les moyens de déterminer si elles recouvrent une chambre aménagée en pierres ou simplement creusée dans le sol, mais l'emploi de dalles de grandes dimensions montrent tout de même une certaine continuité dans l'architecture funéraire au cours des siècles dans cette région. Depuis les abords de ce cimetière nous avons pu observer le village de Tülü mais qui était malheureusement trop éloigné pour que nous puissions nous y rendre dans la journée.

Nous avons donc préféré retourner en arrière vers le village de Conu afin de tenter de découvrir des vestiges qui pourraient mieux correspondre à la nécropole antique décrite par Morgan. Nous avons repéré une structure qui pourrait être d'origine funéraire, située au bord du ruisseau qui serpente au sein même du village. La structure a été localisée et photographiée dans l'optique d'une prochaine mission (fig. 31). Nous sommes ensuite allés prospecter au sud du village, sur une butte à la vue panoramique sur les environs, sans rien découvrir de nouveau.

Par manque de temps nous n'avons pas pu pousser plus loin notre exploration des alentours de Conu. Nous n'avons pas non plus eu la possibilité d'y retourner lors de la mission 2013. Par sa localisation très difficile d'accès, le site de Conu nécessite l'organisation d'une mission

[151] Cet endroit étant plus exposé aux vents, ce doit être la raison pour laquelle le village s'est implanté plus bas, dans une zone, certes plus escarpée, mais à l'abri des conditions extrêmes qui peuvent sévir sur ces hauteurs. Ces hauts plateaux servent de pâturages aux nombreux troupeaux qui paissent dans les environs.

à part entière, il faut pouvoir y déplacer toute l'équipe de recherche, le matériel de fouille ainsi que les vivres nécessaires pour être autonome. Une journée est en effet nécessaire pour se rendre dans la ville la plus proche et revenir. Lors des mission suivantes, la Mission du Lenkoran a eu la possibilité d'explorer d'autres sites de la région bien plus accessibles et mieux identifiés. Un retour à Conu n'est donc pour l'instant pas d'actualité faute de budget suffisant.

3.3.4. Le mobilier des fouilles anciennes.

Le mobilier, provenant de la nécropole de Conu et conservé au MAN, représente un ensemble d'environ six cents objets et de très nombreux fragments. On y trouve de l'armement, de la parure, de l'outillage et de la céramique.

- Armement.

Le mobilier pouvant être considéré comme de l'armement concerne exactement 77 pièces ou fragments (soit 13 % du mobilier total) parmi lesquelles nous retrouvons essentiellement des armes de jet telles que des pointes de lance et des pointes de flèche ainsi que des armes blanches comme des couteaux, des poignards ou des épées. Ce mobilier particulier est étrangement dépourvu de masses d'armes et de haches qui sont pourtant présentes dans le mobilier funéraire des espaces sépulcraux voisins pour la même période.

Les matériaux employés sont aussi très hétérogènes puisqu'on trouve des objets aussi bien en pierre qu'en alliage cuivreux et en fer. On remarque tout de même une prédominance des armes en fer (50%) sur les armes en alliage cuivreux (35%). Ces pièces d'armement sont, étrangement, peu nombreuses par rapport à la quantité d'armes que Jacques de Morgan semble avoir découvert lors de ses fouilles de la nécropole. Il n'est donc pas à exclure qu'une bonne partie du mobilier soit restée sur place ou se soit égarée entre le moment de la découverte et son arrivée en France. Les pointes de flèche sont notamment étrangement sous représentées puisque à peine plus d'une dizaine sont conservées au MAN[152].

[152] Il faut tout de même préciser que des travaux d'étude sur la collection du MAN sont toujours en cours pour tenter de résoudre les problèmes d'attribution du mobilier provenant du Talyche.

Tableau 3.3 : le mobilier armement de Conu par type et matériaux.

Type	Matériaux	Alliage cuivreux	Fer	Pierre	**Total**
Pointe de lance		16	24		**40**
Pointe de flèche		2		10	**12**
Poignard		5			**5**
Couteau			13		**13**
Epée		2			**2**
Pic		1			**1**
	Total	**26**	**37**	**10**	**73**

- Parure.

Cette catégorie de mobilier est de loin la plus représentée dans les sépultures de Conu, avec pas moins de 369 objets (soit 60% du mobilier total) dont une grande majorité d'anneaux et de bracelets (respectivement 40% et 24%). On trouve également de nombreuses pendeloques, des épingles, des colliers ou des plaques de ceinture décorées. Bien que la très grande majorité de ces parures soit en alliage cuivreux, on trouve également de l'argent, de l'os ainsi que de très nombreux matériaux rentrant dans la composition des perles (de la cornaline, du jaspe rouge et de la pâte de verre principalement). Dans ses carnets de fouilles Jacques de Morgan fait mention de quelques spécimens de bijoux en or qui, malheureusement, n'ont jamais atteint les réserves du MAN.

Tableau 3.4 : répartition de la parure de Conu par type d'objets (369 objets).

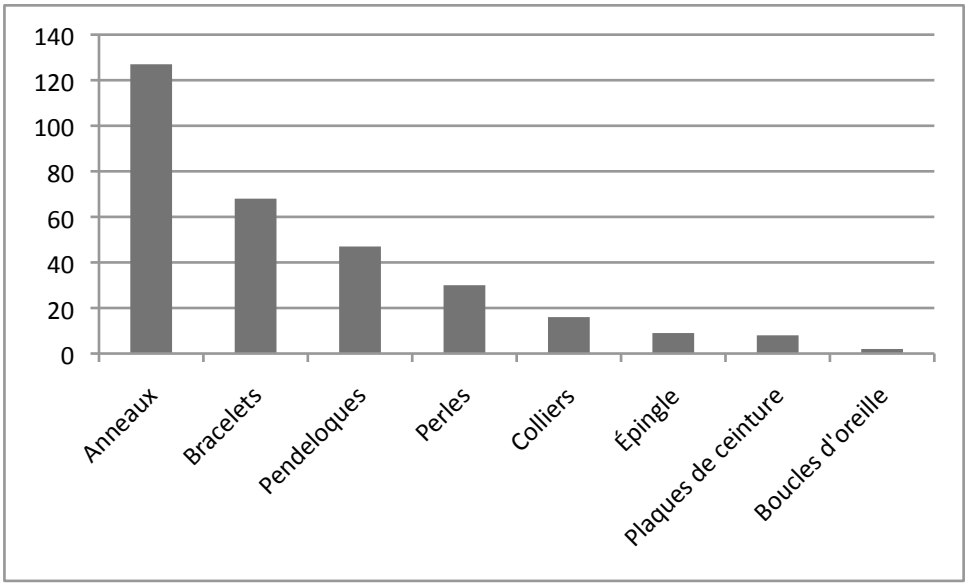

- Outillage.

La notion d' « outillage », nous devons le reconnaitre, reste assez vague et regroupe des types d'objets très différents. De plus, certains types d'objets comme les couteaux, par exemple, pourraient figurer dans cette catégorie mais ils nous semblaient plus adaptés à d'autres typologies de mobilier. Nous avons donc décidé de réunir ici les différents objets qui ne peuvent être interprétés que comme des outils à part entière et non comme des armes, des objets de parure ou de prestige. Ce sont de simples outils du quotidien servant à l'artisanat ou dans la vie domestique.

Pour le site de Conu ils ne représentent que 4 % de tout le mobilier (23 pièces) avec essentiellement des pierres à aiguiser, des aiguilles en alliage cuivreux, des fusaïoles en terre cuite ou en pierre ou encore des poinçons en alliage cuivreux ou en os.

- Céramique.

La céramique a également été retrouvée en grande quantité dans les sépultures de Conu. On possède quasiment à chaque fois le profil complet de l'objet. La plupart des vases ont été retrouvés dans un bon état de conservation. A l'origine, certainement beaucoup plus de pièces ont dû être découvertes lors des fouilles de Jacques de Morgan, mais tout de même 141 pièces (entière ou fragmentée, soit 23% du mobilier total) sont aujourd'hui conservées au MAN.

Le corpus de la céramique de Conu n'est pas très homogène que ce soit dans le registre des formes, des qualités de fabrication, ou des décors. L'épaisseur de la pâte, par exemple, varie en fonction de la qualité d'exécution du vase. On trouve aussi bien des poteries très fines, façonnées au tour, que des spécimens plus grossiers à pâte épaisse, avec beaucoup de gros dégraissants, et réalisés à la main. Au niveau des types de pâte, ce sont des terres cuites chamois et orangées essentiellement, ainsi que certaines terres cuites grises ou noires. Les vases sont souvent recouverts d'un engobe noir ou foncé. Le registre des formes est également très varié avec des objets de tradition purement locale et d'autres qui connaissent une large répartition dans tout le Proche-Orient. Les décors géométriques sont assez fréquents, sous la forme de simples incisions ou effectués au lissoir en noir, rouge ou blanc. Comme nous le verrons dans la troisième partie de notre thèse, ces décors sont également répartis entre tradition locale et provenance d'autres groupes culturels voisins.

Tableau 3.5 : répartition de la céramique de Conu par forme (141 objets).

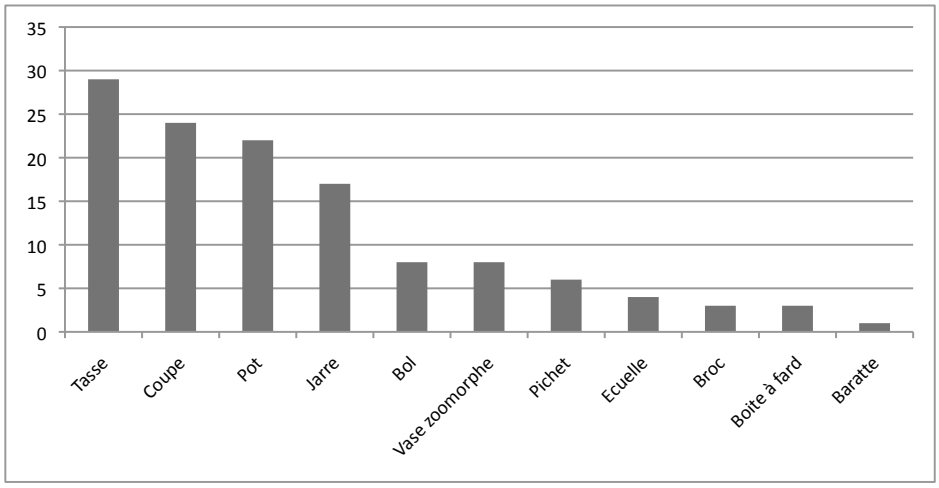

3.4. Tülü Aspa-Hiz [tulu aspa-iz].

3.4.1. Présentation générale du site.

Le site de Tülü Aspa-Hiz est en fait constitué de deux localités. Le village de Tülü, d'une part, situé aux alentours de 1600 m d'altitude et composé aujourd'hui d'une vingtaine de maisons étalées à flanc de montagne. Et le hameau d'Aspa-Hiz, d'autre part, tout proche de Tülü, sur les coteaux opposés au village et situé aux alentours de 1745 m d'altitude[153]. Ces deux localités surplombent le cours encaissé de la rivière Lakerçay et se trouvent en amont du site de Conu, très proche de la frontière iranienne.

Jacques de Morgan décrit pour chaque site un ensemble funéraire qu'il a exploré. Les emplacements rapprochés de ces deux espaces ne sont pas sans rappeler ceux des ensembles sépulcraux haut et bas de Conu. C'est pour cela que ces deux sites ont été associés dans l'étude de leurs pratiques funéraires et de leurs mobiliers.

Du 23 au 26 mai 1880 Jacques de Morgan et ses équipes vont fouiller conjointement les sépultures de Tülü et celles d'Aspa-Hiz. Malgré l'engouement qui transparaît dans ses publications, Morgan a exploré un nombre relativement peu élevé de tombes, mais a tout de même rapporté en

[153] Les altitudes sont celles données par Morgan dans ses publications (MORGAN J. de (1986), p. 52). La Mission du Lenkoran n'ayant pas mené de prospection sur ces deux sites nous n'avons pas de données plus précises. Si les altitudes de Morgan ne sont pas forcement exactes, nous avons tout de même pu vérifier sur le terrain qu'elles étaient proches de la réalité.

France une importante quantité de mobilier (fig. 34). Si Conu est assez difficile d'accès, les sites de Tülü et Aspa-Hiz se trouvent encore plus éloignés et il n'a donc, pour l'instant, pas été possible à la Mission du Lenkoran d'y mener des prospections ou des fouilles (fig. 35). Nous ne disposons que des données fournies par Jacques de Morgan.

3.4.2. Les pratiques funéraires.

Ensemble sépulcral d'Aspa-Hiz.

L'ensemble sépulcral d'Aspa-Hiz est le moins important des deux. Les sépultures y sont structurellement identiques à celles de Conu, toutes contiennent des armes en fer, des figurines zoomorphes et des pendeloques identiques à celles que l'on peut retrouver dans les sépultures arméniennes[154]. Morgan dit avoir découvert seulement un poignard en alliage cuivreux et un plat en argent intentionnellement écrasé dans les tombes d'Aspa-Hiz.

De nombreuses pointes de lance ont été découvertes entièrement tordues. Cet état révèle un geste intentionnel très certainement en lien avec le dépôt du défunt et ne relève pas d'un phénomène taphonomique. Nous reviendrons plus longuement sur ce phénomène dans la partie III de notre étude.

Il paraît évident que cet ensemble funéraire date essentiellement de l'âge du Fer, au vu du mobilier découvert. Les tombes encore intactes contenaient toutes un unique défunt et un peu de mobilier. Jacques de Morgan décrit en détail une seule tombe qui semble être un exemple bien représentatif des pratiques funéraires à Aspa-Hiz[155].

Sépulture TAH1 (fig. 36).

Il s'agit d'une tombe à ciste formée de quatre dalles de parement posées de chant, créant une chambre funéraire rectangulaire dont la longueur ne doit pas dépasser les 2 m. On ne sait rien du système de couverture employé, Morgan précise juste, dans ces carnets de notes, que « seule la pierre de tête était visible à l'extérieur ». Il semblerait donc que la tombe était au minimum semi-enterrée, voire complètement ensevelie.

[154] MORGAN J. de (1896), p. 52.

[155] Dans sa publication (MORGAN J. de (1896), p. 53) le schéma de la tombe est marqué comme appartenant à l'espace funéraire de Tülü, contredisant la description qu'en donne Jacques de Morgan. L'étude de ses carnets de notes identifie plus clairement cette sépulture comme appartenant à Aspa-Hiz.

A l'intérieur, un unique défunt, dont n'est conservé que le crâne, est accompagné d'une trentaine d'objets ; exactement, 4 pointes de lance en fer, 17 bracelets en alliage cuivreux, 2 bagues simples en alliage cuivreux, une bague en alliage cuivreux avec une gravure de cerf, 4 vases en terre cuite, quelques perles, les fragments d'un collier et d'un couteau, tout deux en alliage cuivreux.

Sépulture TAH2.

Dans ses carnets de fouille, Jacques de Morgan décrit « une petite butte placée à flanc de coteau » sur laquelle il a découvert 14 sépultures très serrées formant un groupe bien séparé des autres. Toutes les tombes ont été découvertes pillées mais dans l'une d'elles il restait tout de même du mobilier, dont le vase en argent écrasé que Jacques de Morgan interprète comme un geste intentionnel effectué lors de l'inhumation. En plus du vase, ont été découvert également 5 vases zoomorphes ; 8 autres plus ordinaires ; des bracelets, des pendeloques et des boutons en alliage cuivreux ; une boucle d'oreille en argent ; 6 poignards et couteaux en fer ; plus de 11 pointes de lance en fer dont certaines complètements tordues.

Si nous n'avons aucune information sur l'architecture de ces tombes ou leurs dimensions, le mobilier découvert est le témoin de sépultures fastueuses. D'autant plus qu'il ne s'agit que d'objets laissés sur place après le pillage. Le mobilier de ces tombes était sans conteste beaucoup plus riche encore. L'emplacement de ces sépultures, isolé sur une petite butte, est également une information importante. Le choix d'une telle implantation paraît bien intentionnelle et pourrait traduire la sélection d'un certain type de défunt, que ce soit un groupe familial ou une certaine élite.

Sépulture TAH3 (fig. 37).

Il est à noter que cette sépulture n'apparaît ni dans les carnets de notes de Jacques de Morgan, ni dans sa publication de 1896. Elle est présente uniquement dans l'ouvrage posthume paru en 1927 : *La préhistoire orientale*[156]. Il s'agit d'un grand amas de pierres circulaire d'environ 8 mètres de diamètre. Les défunts sont déposés à même le sol, dans une fosse peu profonde et un large tumulus de pierres vient recouvrir directement les corps et les objets. Sur le schéma qui montre seulement la moitié de la tombe on peut voir deux défunts accompagnés d'armes et de poteries. Il est évident que cette sépulture contenait d'avantage d'individus mais Jacques de Morgan ne donne pas plus de précision.

[156] MORGAN J. de (1927), p. 266, fig. 247.

On se sait rien du nombre total d'individu, ni du type exact de mobilier contenu dans la tombe. Néanmoins, Morgan se sert de ce schéma pour illustrer un type de tombe qu'il pense appartenir à l'âge du Fer. Il s'agit selon lui d'une sépulture collective pouvant servir à ensevelir, au fur et à mesure de leur décès, les membres d'une même famille ou tout du moins d'un même groupe social.

Ensemble sépulcral de Tülü.

L'espace funéraire de Tülü apparait comme plus grand que celui d'Aspa-Hiz mais la plus grande majorité des sépultures a également été pillée. Selon Morgan la plus grande partie des pillages qu'il constate ne sont pas très anciens mais remontent tout au plus à quelques années avant son exploration. D'après les habitants du village ces tombes contenaient de l'or et de l'argent, ce qui explique évidement, encore une fois, les nombreux pillages[157].

Malheureusement nous n'avons pas beaucoup d'informations concernant cet ensemble sépulcrale. Morgan nous dit seulement que les tombes retrouvées intactes ne contenaient qu'un seul défunt. Alors qu'il fouille le site de Conu, Morgan envoie Pierre Vaslin à Tülü, qui lui ramène un bon nombre d'objets comme des vases, des armes de fer et des bijoux en alliage cuivreux. Malheureusement nous n'avons pas plus d'informations concernant le contexte d'où proviennent ces objets. Il semble seulement que l'espace sépulcral de Tülü, tout à fait similaire à celui d'Aspa-Hiz, daterait essentiellement de l'âge du Fer.

3.4.3. Le mobilier des fouilles anciennes.

Le mobilier provenant de Tülü Aspa-Hiz est une des collections les plus importantes, après Conu, conservée au MAN. Elle est composée de 288 objets et a d'ailleurs fait l'objet d'un travail de recherche mené par L. Manceau dans le cadre d'un mémoire de Master 2[158]. Il est intéressant de noter que les principales catégories de mobilier se retrouvent dans des proportions assez similaires sur les sites de Conu et de Tülü Aspa-Hiz. En effet pour ce dernier on remarque encore une prédominance de la parure (57 %), de la céramique (24 %) et de l'armement (13 %) en plus petite quantité, et divers objets plus difficilement classables (6 %).

[157] MORGAN J. de (1896), p. 52.

[158] Manceau L. (2010).

Le mobilier de Tülü Aspa-Hiz contient aussi quelques restes anthropologiques, qui sont, à notre connaissance, les seules à avoir été rapportés en France. Il s'agit de deux crânes qui n'ont pour l'instant pas fait l'objet d'études approfondies.

- Armement.

Comme nous l'avons vu dans les publications de Morgan, la quasi intégralité des pièces d'armement découvertes à Tülü Aspa-Hiz sont en fer. On y retrouve essentiellement des pointes de lance et étonnamment, ici aussi, très peu de pointes de flèche avec un seul et unique exemplaire. Les seules armes en alliage cuivreux sont représentées par deux poignards. À noter également deux boules en pierre pouvant être interprétées comme des armes de jet ou comme de l'outillage, nous y reviendrons plus loin.

Tableau 3.6 : Répartition de l'armement de Tülü Aspa-Hiz par type et matériaux.

Type / Matériaux	Alliage cuivreux	Fer	Pierre	**Total**
Pointe de lance		21		**21**
Pointe de flèche		1		**1**
Poignard	2	1		**3**
Couteau		3		**3**
Boule			2	**2**
Total	**2**	**26**	**2**	**30**

- Parure.

La parure est la catégorie de mobilier la plus représentée dans la collections de Tülü Aspa-Hiz. Elle se compose en grande partie de bracelets et d'anneaux en alliage cuivreux ainsi que de boutons et de pendeloques diverses moins nombreux mais également en alliage cuivreux. On retrouve également les petites figurines zoomorphes en alliage cuivreux très répandues dans les tombes du Talyche. Il est à noter que les assemblages de perles, sur les sites de Tülü et d'Aspa-Hiz, présentent une majorité d'éléments en cornaline avec certains colliers composés uniquement de ce matériau. Comme nous le verrons plus tard, cet état de fait peut nous fournir des indices chronologiques.

Une bague en alliage cuivreux, citée dans les carnets de fouille de Jacques de Morgan[159], attire particulièrement l'attention puisqu'elle est ornée d'une gravure très grossière représentant un cervidé. Si les objets zoomorphes ne sont pas rares dans le talyche puisqu'on les trouve sous forme de vase ou de figurine, les représentations d'animaux en deux dimensions, le sont beaucoup plus quant à elles.

Tableau 3.7 : Répartition de la parure de Tülü Aspa-Hiz par type d'objets.

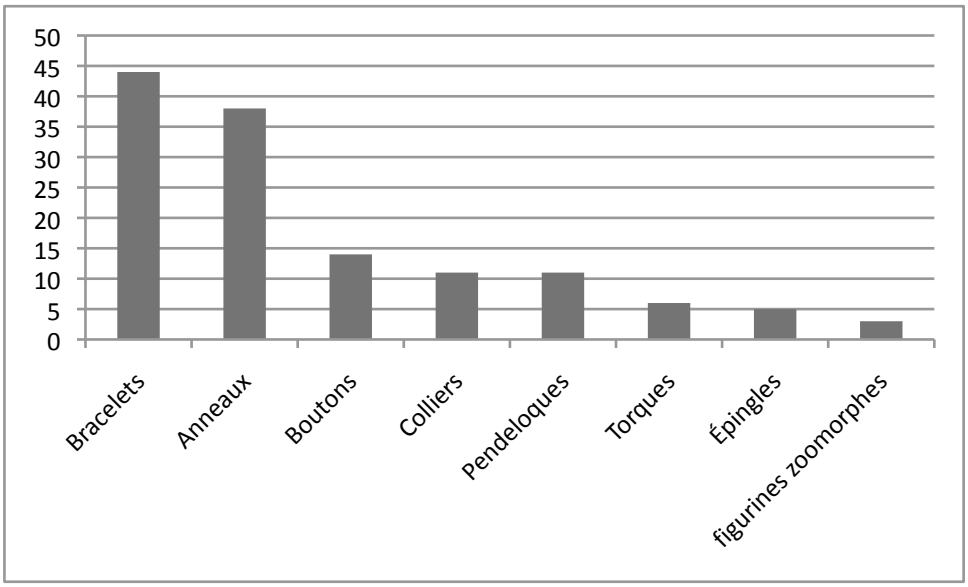

- Céramique.

Le corpus de la céramique de Tülü Aspa-Hiz et essentiellement composé de formes locales très présentes dans le Talyche, avec une prédominance des pots, bols et cruches. Certains vases sont ornés de décors typiques de la région, réalisés le plus souvent au lissoir. On retrouve les mêmes types de poterie qu'à Conu avec également un nouvel exemple de grand vase zoomorphe. Seuls les vases tripodes ne sont pas présents à Conu, mais se retrouvent tout de même dans d'autres sépultures du Talyche.

Il est important de remarquer que les coupes et les tasses sont ici totalement absentes ou très rares alors qu'elles représentent près de la moitié du mobilier céramique de la nécropole de Conu qui peut servir de référence. Si l'absence de ces formes pose question, il faut garder à l'esprit que ces poteries ne représentent pas l'intégralité des objets découverts par Jacques de Morgan mais, qu'à l'époque de son exploration, une grande quantité de mobilier est restée dans le pays.

[159] Dans ses carnets de fouille, Jacques de Morgan identifie clairement cette bague comme provenant de la sépulture TAH1. Elle est conservée au MAN sous le numéro d'inventaire 33965.

On ne peut donc vraisemblablement pas tirer de conclusion sur la répartition des formes céramiques pour les sites de Tülü et Aspa-Hiz.

Tableau 3.8 : répartition de la céramique de Tülü Aspa-Hiz par type d'objets.

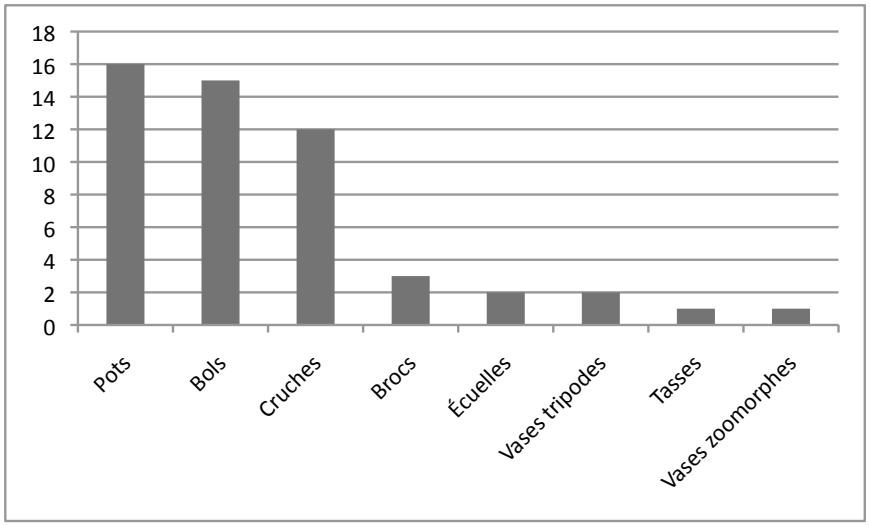

3.5. Veri [véri].

3.5.1. Présentation générale du site.

Le village de Veri se trouve dans la vallée de la Veriçay, rivière qui se jette dans le fleuve Lenkoran un peu en amont de la confluence entre la rivière Lakerçay et le Lenkoran. Veri se situe à environ 1500 m d'altitude, donc dans une partie au dessus de la limite des forêts, où le paysage fait de vallons et de plateaux est recouvert de champs et de pâturages. Il est intéressant de noter que les modes de subsistances des habitants de Veri n'ont pas vraiment varié depuis l'époque de Morgan, qui écrivait, dans ses carnets de notes : « *Dans le village de Véri les femmes fabriquent au métier en plein air des étoffes de laine ou ne cultive dans les environs que de l'orge ou de la vesce* ». Nous avons pu constater, lors de la prospection de 2013, que les femmes du villages continuaient de trier manuellement la laine avant de pouvoir la filer (fig. 39).

Veri est donc un village d'altitude, un peu plus important que les localités d'Hovil ou de Conu. Il est difficile de localiser précisément les sépultures découvertes par Jacques de Morgan. Dans ses carnets de notes, il les situe à 1310 m d'altitude. Elles se trouveraient donc quelque peu éloignées du village même. Si Morgan constate encore ici de nombreux pillages, il trouvera

néanmoins des sépultures intactes très intéressantes et rapportera en France une importante collection de mobilier.

3.5.2. Les pratiques funéraires.

L'ensemble sépulcrale de Veri apparaît assez important mais Jacques de Morgan ne donne pas de décompte précis, ni même une estimation du nombre de tombes. Il précise seulement que c'est en labourant leurs terres que les populations locales ont découvert des sépultures. Elles ne devaient donc pas être directement visibles dans le paysage, à l'image d'un grand dolmen recouvert d'un tumulus de terre qui, lui, sera tout à fait identifiable. Les tombes de Veri étaient donc enterrées. Morgan nous précise d'ailleurs qu'il n'a mis au jour que des cistes de petites dimensions, le plus grand ne mesurant pas plus de 2,10 m sur 1,10 m[160].

Sépulture Ver1 (fig. 40).

Cette sépulture est d'une construction assez irrégulière. Les blocs formant les parois de la chambre funéraire sont disposés de telle façon qu'ils lui donnent une forme presque ovale plutôt que rectangulaire. Ils étaient recouverts d'une large dalle de couverture. Si son architecture semble assez grossière, le mobilier découvert dans la tombe offre un contraste saisissant par sa très grande richesse.

La sépulture n'est pas très grande mais contenait pourtant quatre individus. Le mobilier est tellement abondant dans la tombe que Morgan divise la sépulture en deux schémas ; sur l'un il représente les crânes des défunts et leur mobilier sans le reste des ossements ; sur l'autre il représente uniquement la céramique mise au jour.

Le premier individu se trouve à une extrémité de la tombe. Il semble avoir été déposé en position de décubitus latéral gauche avec les bras repliés au niveau du visage et les jambes repliées au niveau du ventre, faisant face à la paroi de la tombe. Jacques de Morgan ne dessine pas les ossements des trois autres individus mais l'on peut facilement deviner, au vu de l'exigüité de la chambre, qu'ils ont été inhumés dans une position assez similaire. Proche de ce premier défunt, ont été retrouvés une longue épée, cinq poignards, des pointes de lance, des pointes de flèches, de petits couteaux pouvant être des rasoirs, une pierre à aiguiser, des perles de verre et de cornaline, de petits ornements en or et un torque. Toutes les armes sont en alliage cuivreux.

[160] MORGAN J. de (1896), p. 33.

Le deuxième individu était accompagné d'un torque, de trois bracelets, de sept longues épingles, de perles, d'appliques en or et d'un gobelet brisé en alliage cuivreux. Près d'un troisième défunt ont été retrouvé un torque, six épingles en alliage cuivreux, des ornements en or et un bracelet. Enfin, avec le dernier individu présent dans la sépulture, ont été mis au jour deux petits ornements en forme de double pyramide de perles d'or accolées, quelques appliques discoïdales en or et en alliage cuivreux, dix longues épingles en alliage cuivreux, encore un torque, un bracelet et miroir en alliage cuivreux, un vase miniature, une tête d'épingle en pâte de verre et encore bon nombre d'ornements dont Morgan ne donne pas le détail.

Chaque individu était également accompagné de quelques poteries qui s'apparentent, selon le schéma de Morgan, à des pots, des cruches et des plats ou écuelles. La description assez précise de certains objets nous a permis de constater, comme nous le verrons plus loin, qu'une grande partie du mobilier de cette sépulture est aujourd'hui conservée dans les collection du MAN.

Comme pour la sépulture Cnu1 de Conu, Jacques de Morgan voit dans cette inhumation un autre exemple de mort d'accompagnement, et l'explorateur laisse aller son imagination : « *Cette sépulture renfermait donc un homme et trois femmes. Cette constatation est fort importante, elle prouve que les populations qui dans l'antiquité habitaient le Talyche étaient polygames et qu'à la mort du mari on ensevelissait avec lui ses épouses soit vivantes, soit mises à mort pour cette circonstance […] Cet usage donne une idée de l'état de servitude dans lequel se trouvait la femme chez ces peuplades : elle était considérée comme l'esclave de l'homme, comme sa chose au même titre que ses boeuf et ses moutons ; on la tuait comme on eût égorgé du bétail. Quelles scènes épouvantables durent se passer près de ces tombeaux lors des funérailles! On a peine à se représenter toute une tribu assistant au sacrifice des épouses sur la tombe de leur mari, à l'égorgement des mères en présence de leurs enfants.* »[161]. S'il a, sans conteste, un véritable sens du tragique, Morgan tire tout de même des conclusions plus que hâtives. Pour déterminer le sexe du défunt, il se base uniquement sur le mobilier qui l'accompagne : pour synthétiser, des armes pour les hommes et des bijoux pour les femmes. Et ceci vient même en contradiction avec la propre description du fouilleur puisque les quatre occupants de la tombe possède tous exactement les mêmes types de bijoux, sans exception, un torque, des perles diverses et des ornement en or ou en alliage cuivreux. De plus Morgan attribut toutes les armes au seul individu I alors que sur son schéma, vu l'exiguïté de la tombe, certains poignards ou pointes de flèches peuvent appartenir aux individus II et III. L'explorateur calque sa propre vision de la société pour déterminer le sexe des défunts qu'il retrouve dans les tombes du Talyche sans tenir compte d'aucune réalité historique.

[161] MORGAN J. de (1896), p. 34.

Sépulture Ver2 (fig. 41).

Cette tombe est assez semblable à la première puisque elle est aussi irrégulièrement construite, ce qui lui donne une forme quasi ovale. Elle est construite avec de gros blocs de parement scellés par une dalle de couverture. Elle mesure 1,92 m de long sur 1 m de large. Jacques de Morgan ne précise pas si ces mesures représentent les dimensions intérieures de la chambre ou si elles englobent les blocs formant les parois.

Cette sépulture est légèrement plus étroite que la précédente et ne contenait que deux défunts. Le premier individu semble avoir été déposé en position de décubitus latéral droit avec le corps complètement recroquevillé en position presque foetale, position presque obligatoire au vu de l'exiguïté de la sépulture. Il est accompagné d'armes, dont une grande épée se trouvant en partie sous sa tête, un court poignard et une pointe de lance. Au niveau de son cou ont été mis au jour un torque et quelques ornements en or et en alliage cuivreux. Une poterie, qui, selon le schéma de Morgan, s'apparente à une cruche brisée, accompagne également le défunt.

Le second individu semble avoir été inhumé en position assise. Morgan dit avoir découvert les ossements empilés les uns par dessus les autres, la tête reposant sur la base[162]. Au niveau du cou il a découvert un collier de perles de verre et près de la tête des ornements en or, des boutons en alliage cuivreux et une tête d'épingle en émail bleu.

Par le mobilier qu'elles referment et leur architecture même, les sépulture Ver1 et 2 de l'ensemble sépulcrale de Veri apparaissent donc très semblables.

Sépulture Ver3 (fig. 42).

Cette dernière sépulture dont Morgan donne la description est tout à fait originale et unique. Il s'agit d'une tombe circulaire de très petite dimension puisqu'elle mesure seulement 85 centimètres de diamètre. Elle est formée de blocs de parement recouvert d'une dalle de couverture si bien scellée, qu'au jour de sa découverte, pas un gramme de terre ne s'était infiltré dans la chambre. Les ossement ont été retrouvés en très bon état de conservation, disposés en tas sur le sol et surmonté par le crâne. Le défunt a donc été très probablement déposé en position assise, la seule possible dans une aussi petite sépulture.

C'est la position de ce défunt, découvert en très bon état de conservation qui a permis à Jacques de Morgan de déterminer la position de l'individu n°2 dans la sépulture 2 qui était similaire. Il pense également que les individus 2, 3 et 4 de la sépulture Ver1 ont été inhumés dans une position analogue.

[162] MORGAN J. de (1896), p. 37.

Morgan précise que pour l'ensemble sépulcral de Veri, un bon nombre de sépultures a été fouillé par lui et son équipe mais sans aucune précision supplémentaire. Il précise tout de même que toutes les tombes découvertes étaient en tout point semblables les unes aux autres.

3.5.3. La prospection de la Mission du Lenkoran.

Lors de la campagne de fouille 2013, le 11 juillet, une courte prospection a été organisée dans les environs du village de Veri. Comme pour le site de Conu, Veri étant plus difficile d'accès, la mission a dû louer un véhicule plus maniable et employé un chauffeur plus expérimenté (fig. 38).

Les habitants de Veri ne semblaient malheureusement pas avoir d'information concernant l'emplacement des sépultures explorées par Jacques de Morgan. Nous avons tout de même décidé d'entreprendre une prospection pédestre à flanc de montagne dans une zone proche du village mais sans pouvoir repérer la moindre structure. Quelques jours après cette prospection, le chauffeur qui nous avait conduit dans la région, est revenu nous voir avec de nouvelles informations concernant l'emplacement possible de structures archéologiques, obtenus auprès d'autres habitants de Veri. La mission 2013 étant déjà trop avancée, la décision a été prise de revenir lors de la mission 2014[163]. Mais entre temps le site de Monidigah, très prometteur nous le verrons, a été découvert et il a donc été décidé de remettre à une mission ultérieure une nouvelle prospection à Veri.

3.5.4. Le mobilier des fouilles anciennes.

Le mobilier de Veri représente une très grosse collection avec 453 pièces. Comme nous l'avons précisé plus avant, la description précise que Jacques Morgan fait du mobilier découvert dans les sépultures Ver1 et 2 de Veri trouve de nombreuses correspondances dans la collection du MAN. De nombreux objets peuvent donc être attribués, sans crainte de se tromper, à ces deux sépultures. Veri est également le seul site du Talyche à avoir fourni des pièces en or, il n'y a d'ailleurs que sur ce site que Morgan en a découvert et il est heureux que ces objets aient pu être rapportés en France.

Là comme à Conu et Tülü Aspa-hiz on remarque une nette prédominance de la parure (66 % du mobilier) ; le nombre d'armes est un peu plus conséquent grâce aux pointes de flèches nous allons le voir (24 % du mobilier) ; c'est la proportion de céramique qui paraît, elle, étonnamment

[163] CASANOVA M. (2013), p. 7.

basse (4 % du mobilier seulement) alors que divers autres objets comme des outils ou certains indéterminés sont plus nombreux (5 % du mobilier).

- Armement.

Toutes les armes découvertes dans les sépultures de Veri sont en alliage cuivreux. Si pour les sites de Conu et de Tülü Aspa-Hiz, les pointes de flèches étaient étrangement peu présentes, c'est l'extrême inverse à Veri avec une proportion de 82 % du mobilier d'armement. Les 18 % restant sont des épées et des poignards à garde en forme de croissant très fréquents dans le Talyche et dont nous reparlerons plus en détail dans la Partie III. Mais là encore il faut faire attention aux mélanges possibles des collections que les travaux actuels tentent de résoudre. Ces proportions ne doivent donc pas être prises comme des valeurs absolues.

Tableau 3.9 : répartition de l'armement de Veri par type d'objets (110 objets).

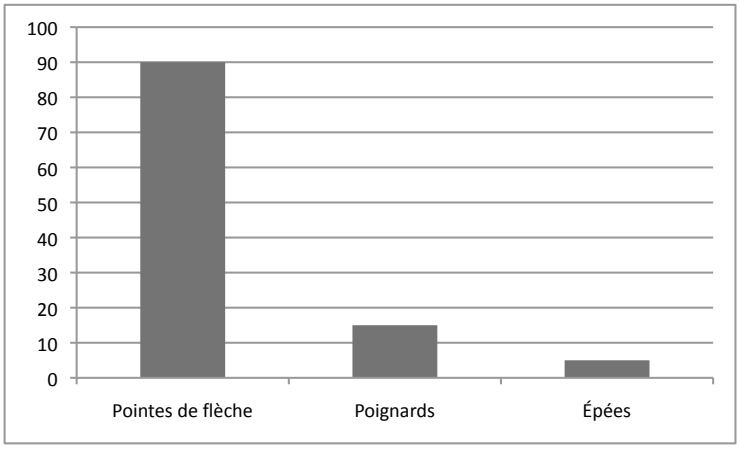

- Parure.

La parure représente la plus grande majorité du mobilier découvert dans les tombes de Veri avec un total de 304 pièces et une nette majorité d'anneaux (119, tous en alliages cuivreux excepté un en fer et un second en pâte de verre) et d'appliques (96 dont 20 en pierre, 21 en alliage cuivreux et le fameux lot de 55 appliques très fines en or avec un registre de formes très variées comprenant notamment des boutons hémisphériques avec ou sans décors, des assemblages de petites sphères formant des pyramides, ou encore des petites tôles d'or ornementées en forme de papillons).

Les tombes de Veri ont également livrées une belle collection d'épingles dont certaines de grande dimensions et ornementées d'incisions ; des bracelets en alliage cuivreux assez communs et proportionnellement assez peu nombreux si on compare les autres sites de la région ; et en plus petite quantité encore, quelques pendeloques, des clous d'ornement, quelques perles éparses ayant très certainement composés des bracelets ou colliers, des fragments de bandeau en alliage cuivreux ou encore les restes d'un miroir en alliage cuivreux.

La parure de Veri apparaît comme un des ensembles les plus riches et variés parmi les espaces funéraires du Talyche. Cette parure se distingue autant par la présence, en quantité, de matériaux précieux comme l'or et l'argent ainsi que par la finesse et la grande maîtrise d'oeuvre utilisées dans le façonnage des pièces de parure aussi bien en or qu'en alliage cuivreux. Nous sommes ici en présence d'un artisanat de très grande qualité qui va se retrouver sur d'autres objets de Veri exposés un peu plus loin.

Tableau 3.10 : répartition de la parure de Veri par type d'objets (304 objets).

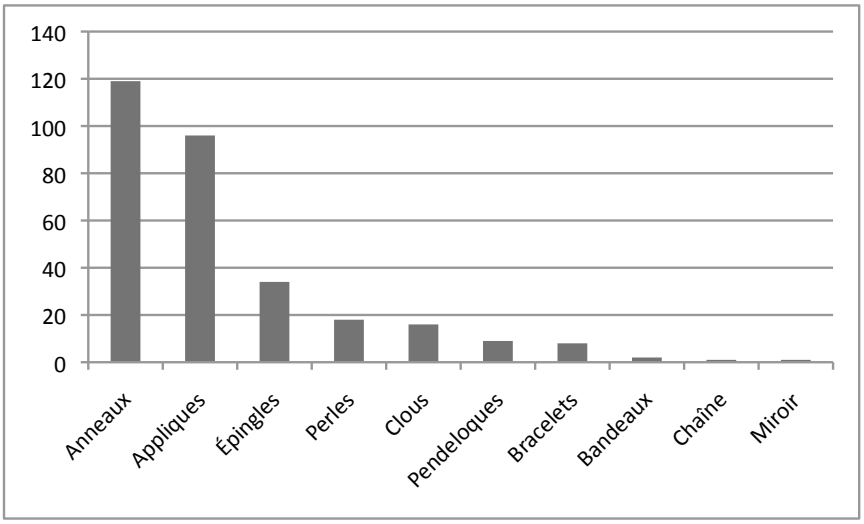

- Céramique.

Le corpus de la céramique de Veri ne représente qu'une toute petite proportion du mobilier total du site (4%, 17 pièces) avec des formes très communes, essentiellement des cruches et des pots. Un petit lot d'écuelles se singularise par leur décor qui recouvre entièrement leur face interne ou externe selon les pièces. C'est un décor grossier, peint en noir, alternant des registres pleins et des registres de lignes de chevrons irrégulières.

Tableau 3.11 : répartition de la céramique de Veri par forme (17 objets).

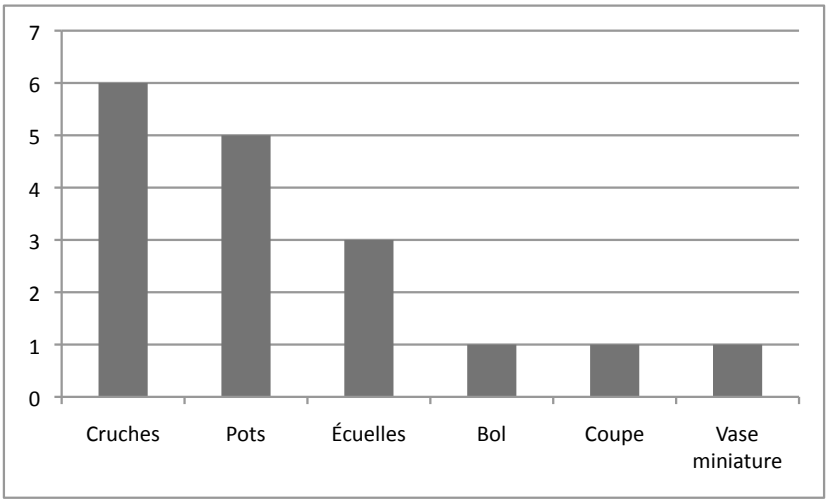

- Objets divers.

Quelques petites pièces d'outillage ont été également découvertes dans les tombes de Veri, comme des aiguilles en alliage cuivreux, des poinçons en os ou encore des pierres à aiguiser. Ces types d'objets sont couramment déposés avec le défunt lors de son inhumation et ils ne sont donc pas uniques dans la région du Talyche.

Plus rares, six petits exemplaires de ce qui semble être des couteaux-rasoirs en alliage cuivreux ont été découverts proches du premier individu de la sépulture Ver1 de Veri. Ces rasoirs ont été découverts par Morgan « près de la poitrine du mort, au milieu de bijoux et d'ustensiles de toilette »[164]. Ces objets, dont nous reparlerons en troisième partie, témoignent, tout comme la parure de Veri, d'un artisanat soigné et spécialisé qui rend le mobilier de Veri tout à fait remarquable parmi les ensembles sépulcraux du Talyche.

Un dernier objet participe à cette unité. Il s'agit d'un petit vase en alliage cuivreux[165] également découvert dans la sépulture 1 et proche du deuxième individu. L'intégralité de la surface extérieure est recouverte d'ornementations au repoussé ou incisées. L'état fragmenté du vase ne nous permet malheureusement pas de déterminer totalement la nature du décor, mais la qualité et la rareté de cet objet fait , une fois de plus, ressortir la richesse et la diversité du mobilier de l'ensemble funéraire de Veri.

[164] MORGAN J. de (1896), p. 78, fig. 81.

[165] Numéro d'inventaire du MAN : 33555.01

3.6. Razgov [razgov].

3.6.1. Présentation générale du site.

Le village de Razgov est situé plus haut dans les montagnes à l'ouest de Veri, non loin de la frontière iranienne, dans la vallée de la Razgovçay, un autre affluent du Lenkoran. Les seules informations que nous possédons du site nous viennent de l'exploration Morgan, le village étant trop compliqué d'accès pour y organiser une prospection à l'heure actuelle.

Le village est implanté à environ 1870 m d'altitude. Jacques de Morgan ne s'attardera que deux petites journées à Razgov, du 10 au 12 mai 1890. Il nous le décrit comme un village de 15 maisons situées sur un ruisseau, entourées de cultures d'orge, de blé, de luzerne et de vesce, sans arbres dans le paysage, excepté quelques rares arbres fruitiers. Nous sommes ici en présence du même type de paysage d'altitude que dans les environs des sites de Veri ou Conu.

3.6.2. Les pratiques funéraires.

L'espace sépulcral de Razgov est situé sur les montagnes juste au nord du village. L'une de ces hauteurs est dénommée Vanü-Barra par les populations locales. Ici, Jacques de Morgan a pu identifier de nombreux tumuli et dolmens. Les tombes sont dispersées dans les pâturages par groupe de deux ou trois et éloignées de 40 ou 50 m les unes des autres[166]. L'explorateur semble avoir visité plusieurs tombes, mais il n'en décrit malheureusement qu'une seule.

Sépulture RzG1 (fig. 43).

Il s'agit d'une sépulture rectangulaire qui a la particularité d'être divisée en deux parties. Elle est constituée de gros blocs formant les parois mais on ne sait rien de son mode de couverture. Une dalle posée de chant effectue la séparation entre les deux parties de la tombe. Cette structure particulière rappelle fortement la sépulture Cnu4 de Conu à la différence qu'ici, les deux parties de la tombe ne sont pas de dimensions égales.

[166] Morgan J. de (1896), p. 39.

Dans la plus grande partie, un unique individu a été inhumé avec une pointe de lance en alliage cuivreux et de 11 vases en terre cuite. La seconde partie, plus étroite était étrangement vide. Mais un vase apparait tout de même sur le schéma de Morgan. La fonction de cette petite chambre reste pour l'instant un mystère puisqu'aucun défunt en position allongé n'aurait pu y être installé. On peut seulement se demander si elle était destiné à l'inhumation d'un enfant ou d'un défunt adulte en position assise.

Dans ces carnets de fouille, Jacques de Morgan nous détaille la fouille d'autres sépultures plus étroites et dont le fond de la chambre funéraire est en partie creusée dans la roche. Mais ces autres sépultures sont, selon lui, d'époque islamique. Ce détail prouve encore une fois que ces lieux d'inhumation ont perduré dans le temps.

3.6.3. La prospection de la Mission du Lenkoran.

Lors de la campagne de fouille 2014, une courte prospection a eu lieu dans les environs du village de Razgov à 1870 m d'altitude. Des vestiges de structures ont été identifiés au niveau d'un col situé à quelques kilomètres au-dessus du village. Ce territoire est particulièrement difficile d'accès depuis la route principale qui dessert Lerik. À cause de sa situation, aucune nouvelle prospection ou fouille n'est pour l'instant prévue sur le site de Razgov.

3.6.4. Le mobilier des fouilles anciennes.

Très peu d'objets provenant de Razgov sont parvenus jusqu'en France. Seulement neuf pièces dont une pointe de lance et une poignée d'épée en alliage cuivreux, deux épingles gravées en os et quelques objets de type pendeloque en alliage cuivreux.

Une pièce retient tout de même l'attention, il s'agit d'un vase zoomorphe représentant un quadrupède en terre cuite noire. Le style et la facture de ce vase le rapproche clairement de ceux découverts à Conu. Jacques de Morgan l'identifie comme un cheval, mais ses oreilles et sa queue font plus penser à celles d'un chien et des motifs de stries ornent son dos. Il est plus probable que nous ayons ici aussi affaire à un animal polymorphe.

3.7. Mistan [mistane].

3.7.1. Présentation générale du site.

Le village de Mistan se trouve encore un peu plus haut dans les montagnes, à l'ouest de Razgov. Jacques de Morgan précise en effet que pour se rendre d'un village à l'autre il a dû passer par un col culminant à 2255 m d'altitude et que le site de Mistan se situe, quant à lui, à 1915 m au dessus de la mer.

Mistan se présente comme un gros village très proche de la frontière et qui est à l'époque occupé par une garnison de Cosaques[167]. Le paysage est ici le même qu'à Razgov, de grandes zones de pâturages nues bordées des montagnes formant la frontière et s'élevant jusqu'à 2600 mètres d'altitude (fig. 44).

Selon Morgan, ces vastes pâturages étaient recouverts de tumuli et de dolmens. Morgan explore rapidement les environs, fouille quelques tombes pauvres en mobilier mais ne s'attarde pas plus d'une journée sur le site et ne nous donne aucune information supplémentaire. Il semblerait logique vu la description qu'il nous donne des environs et au caractère très visible des sépultures, qu'une grande majorité d'entre elles avaient déjà été pillées au moment de la mission de Morgan.

Mistan étant, encore actuellement, un site difficile d'accès et au vu de la description peu engageante que nous en donne Morgan, aucune prospection de la Mission du Lenkoran n'y a encore été prévue.

3.7.2. Le mobilier des fouilles anciennes.

Etant donnée l'exploration très rapide du site par Morgan, il est presque étonnant de retrouver des objets provenant de Mistan dans les réserves du MAN. Ils représentent une collection de cinq objets composée d'un poignard à soie en alliage cuivreux, de trois petites pendeloques et d'un vase miniature à double panse en terre cuite orange et décoré au poinçons. Ce dernier est très intéressant car il témoigne d'une tradition locale qui se retrouve sur plusieurs sites du Talyche comme Conu ou Monidigah.

[167] MORGAN J. de (1986), p. 40.

3.8. Hiveri [ivéri].

3.8.1. Présentation générale du site.

Le site d'Hiveri se trouve au nord de Mistan, toujours proche de la frontière du pays. Situé à 1820 m d'altitude, Hiveri est implanté au bord de la rivière Mistan Rou[168], dans un paysage tout à fait similaire aux sites de Mistan et Razgov (fig. 45).

L'ensemble sépulcral est composé de nombreuses sépultures éparpillées sur les coteaux pentus bordant le village. Malheureusement, Jacques de Morgan n'y trouvera que des tombes pillées mais récoltera tout de même une petite collection d'objets que les habitants des environs lui ont apportée.

Lors de la prospection dans le Lenkoran en 2011, le village d'Hiveri, qui est aujourd'hui situé au bord de la route principale qui part de Lerik jusqu'à la frontière iranienne (fig. 46), a été retrouvé. La prospection de très courte durée n'a permis d'identifier que quelques tombes d'époque islamique (fig. 47) mais n'a pas pu découvrir de trace des sépultures des âges du Bronze et du Fer.

3.8.2. Le mobilier des fouilles anciennes.

Comme nous pouvons nous en douter, au vu des informations lacunaires que nous donne Morgan à propos du site d'Hiveri, seulement 23 objets sont conservés au MAN, entre parure et armement. Néanmoins, cette petite collection contient des pièces typiques de la régions du Talyche :

- Huit pièces d'armement avec une épée, des poignards, couteaux et pointes de lance en alliage cuivreux, ainsi qu'un pommeau ajouré en alliage cuivreux contenant encore les restes d'un matériau organique (colle végétale ou bitume) ayant pu servir à maintenir en place des incrustations aujourd'hui disparues.

[168] Cette information nous vient directement des carnets de fouille de Morgan. A cette époque, le mot « Rou » signifie rivière alors qu'aujourd'hui c'est le mot d'origine Turque « çay » qui est employé. Ainsi, la Lakerçay était dénommé Lakior Rou à la fin du XIX^{e} siècle.

- Quinze éléments de parure en alliage cuivreux, dont deux épingles incisées et de nombreuses petites pendeloques telles que des petites clochettes ajourées que l'on retrouve dans de très nombreuses tombes du Lenkoran ou quatre figurines zoomorphes, deux cervidés et deux taureaux qui sont également très représentatifs des parures du Talyche. Trois plaques de ceinture, totalement identiques à celles découvertes par Morgan sur le site de Conu font également partie du mobilier d'Hiveri.

3.9. Çayrud [tchaïroud].

3.9.1. Présentation générale du site.

Le village de Çayroud est situé sur les flancs de coteau d'une vallée encaissée entre 1400 et 1500 mètres d'altitude (fig. 48). S'il est encore aujourd'hui difficile d'accès, étant relié à la ville de Lerik uniquement par d'étroites pistes de terre, Çayrud se présente comme un village d'importance avec un peu moins de 2000 habitants à l'heure actuelle.

Jacques de Morgan n'a fait qu'un passage éclair à Çayrud vers la fin de son exploration du Talyche, il nous dit tout de même y avoir rencontré des tombes des âges du Bronze et du Fer. D'après sa publication Morgan n'a visiblement pas pris le temps d'entreprendre une exploration du site et ce sont des habitants des environs qui ont ouvert certaines sépultures et lui ont rapporté les objets qu'elles contenaient[169]. Pourtant, dans ses carnets, il écrit avoir visité un ensemble sépulcral et y avoir entrepris des fouilles. Malheureusement aucun de ces objets ne parviendra jusqu'en France.

C'est lorsqu'il est à Çayrud que Morgan se voit signifier l'interdiction définitive d'explorer la région du Talyche et d'y mener des fouilles. Ceci explique pourquoi il ne restera pas plus longtemps sur ce site et sa frustration de ne pouvoir découvrir d'autres ensembles funéraires d'importance. Un manque qu'il tentera de combler dix ans plus tard en retournant dans le Talyche, côté iranien cette fois.

[169] MORGAN J. de (1896), p.58.

3.9.2. Les pratiques funéraires.

Sur les sommets au sud du village, à 1940 mètres d'altitude environ, Jacques de Morgan a repéré des tumuli de pierres et de terre. Le véritable ensemble sépulcral se situe plus bas, vers 1770 mètres d'altitude, où de nombreux tumuli sont rassemblés par petits groupes. Ils sont tous remaniés et pillés.

Trois sépultures ont été explorées par Morgan. Elles étaient composées d'amas de pierres confus. Selon le fouilleur, elle renfermait du mobilier très similaire à celui découvert à Aspa-Hiz : une figurine zoomorphe en alliage cuivreux représentant un bovidé ; des pendeloques, bracelets et anneaux en argent ainsi qu'un torque également en argent ; un poignard et une pointe de lance à douille d'emmanchement en alliage cuivreux. Il semble que les tombes de Çayrud renfermaient beaucoup d'argent. Pour Jacques de Morgan, toutes les tombes qu'il a pu identifier dateraient de l'époque du Fer.

3.9.3. La prospection de la Mission du Lenkoran.

En 2011, lors de la toute première prospection de la Mission du Lenkoran, nous avons eu la possibilité de nous rendre sur le site. La mission était alors guidée par Samir Karimov, doctorant en archéologie à l'Académie des sciences d'Azerbaïdjan et originaire de Çayrud même. Dans le village il nous a menés jusqu'à des restes de vestiges d'une sépulture contenant encore quelques fragments de céramique et d'ossements humains. Les blocs constituants la tombe avaient été réutilisés pour la construction d'un escalier menant à une grange.

Il nous a ensuite guidés jusque sur le plateau culminant à 1700 mètres d'altitude au dessus du village où s'étendent de large plaines venteuses parsemées de structures affleurantes et pouvant s'apparenter à des sépultures (fig. 49 et 50). Le site est dans tous les cas connu dans la région et Karimov nous a montré des pointes de lance en fer qu'il a découvertes dans les environs de Çayrud.

Lors de la mission 2015, implantée sur le site de Monidigah non loin, nous sommes retournés sur le plateau de Çayrud pour essayer de déterminer la faisabilité de l'organisation d'une mission sur le site dans les années à venir.

3.10. Mistaïl [mistaïl].

3.10.1. Présentation générale du site.

Le village de Mistaïl est situé à moins de 5 km au nord de Lerik et donc nettement moins en altitude que les sites précédents. Il se trouve dans une forêt au pied d'une montagne, à 1330 m d'altitude.

Jacques de Morgan ne reste pas non plus longtemps à Mistaïl, vers la fin de son exploration du Talyche, car c'est ici que commencent ses soucis d'autorisations de fouille. La toponymie du site n'a pas varié depuis cent ans, ce qui a permis à la Mission du Lenkoran de le localiser facilement et d'y entreprendre une prospection.

3.10.2. Les pratiques funéraires.

L'espace funéraire de Mistaïl s'étend, d'une part, dans le fond de la vallée avec la présence d'amas de pierres et de pierres levées et d'autre part sur les coteaux où Morgan a découvert des dolmens et des tumuli (fig. 51 et 52). Certaines de ces sépultures étaient totalement apparentes. L'explorateur nous décrit particulièrement une sépulture très intéressante par sa structure.

Sépulture MsL1 (fig. 53).

Lorsqu'il la découvre, elle est malheureusement déjà pillée, et Morgan n'y retrouve qu'une pointe de lance en obsidienne. Ce qui est tout à fait original avec cette sépulture c'est sa forme et sa conception. Sa forme est complexe puisqu'elle est composée de deux chambres funéraires de tailles différentes et installées perpendiculairement. Elle est construite avec des moellons appareillés et taillés sur leur face interne au monument. De grandes dalles de couvertures scellaient le monument. Ses dimensions sont également conséquentes avec une longueur totale de 7,3 m.

Cette sépulture a une importance particulière puisqu'elle est, jusqu'à maintenant, la seule de ce type découverte dans le Talyche. Il est fort dommage qu'elle ait été découverte pillée car nous ne possédons aucune données chronologiques la concernant. Comme nous le verrons dans la troisième partie, les pointes de lance en obsidienne sont en effet utilisées dans le Talyche aussi bien à l'âge du Bronze qu'à l'âge du Fer.

3.10.3. La prospection de la Mission du Lenkoran.

Une courte prospection a été organisée lors de la mission archéologique de 2012. Durant une journée, sur une éminence dominant les environs du village de Mistaïl, un ensemble funéraire a été exploré. Les monuments repérés étaient tous pillés et ils ont été enregistrés et géo-référencés[170].

Deux structures ont notamment été observées à flanc de coteau : le monument 1 dont il ne reste que de larges dalles de couvertures ; le monument 4 avec ses vestiges d'une tombe à ciste dont la chambre funéraire rectangulaire ouverte est construite avec des dalles taillées posées de chant. La couverture de ce dernier monument a totalement disparu. Au sommet, le monument 2 était pillé, et ses dalles de couverture, il semblerait, récemment brisées. Sur l'autre flanc de la butte, plusieurs vestiges ont également pu être observés.

Sur le sommet, un dernier monument, plus imposant que les autres a également été redécouvert. Il s'agit de la sépulture 1 décrite par Morgan. Ses parois appareillées et ses dalles de couverture étaient encore partiellement en place.

L'état aujourd'hui très dégradé du site et de ses structures témoigne de l'urgence d'entreprendre un recensement systématique des vestiges de la région du Talyche[171]. Sa proximité avec la ville de Lerik rend le site de Mistaïl très accessible et donc d'autant plus vulnérable au pillage. De ce que la mission de prospection a pu observer, il ne semble pas utile de retourner à Mistaïl afin d'y pratiquer de nouvelles prospections.

3.10.4. Le mobilier des fouilles anciennes.

La collection de mobilier provenant de Mistaïl et rapportée par Jacques de Morgan ne comporte qu'un unique objet tout à fait exceptionnel. Il s'agit d'une très grande louche en alliage cuivreux de 65 cm de longueur. La cuillère est de forme hémisphérique avec ombilic et le manche est de section quadrangulaire. Comme nous le verrons dans la dernière partie de notre étude, cet objet est le seul de ce type que nous connaissons pour les ensembles sépulcraux du Talyche.

[170] CASANOVA M. (2012), p. 19.

[171] CASANOVA M. (2012), p. 21.

3.11. Qal'a [kala].

3.11.1. Présentation générale du site.

Le village de Qal'a est situé au sud ouest de la ville Iranienne d'Astara, proche de la frontière avec l'Azerbaïdjan, sur les derniers contreforts du Talyche, à l'entrée des plaines cultivées qui bordent la Mer Caspienne.

Il s'agit du tout premier site qui sera exploré par les frères Morgan en 1901 lors de la mission de la Délégation en Perse. Exploration très courte car le site n'était pas d'une grande importance et semblait avoir déjà subi de nombreux pillages.

3.11.2. Les pratiques funéraires.

L'ensemble funéraire de Qal'a est assez réduit puisque la Délégation en Perse n'y découvrira que quelques sépultures circulaires mesurant en moyenne 1,20 m de diamètre (fig. 54). Sur les sept tombes explorées seulement quelques fragments de vase en terre cuite noire et grossière et au moins deux bracelets en alliage cuivreux provenant d'une même sépulture ont été mis au jour.

3.11.3. Le mobilier des fouilles anciennes.

À l'instar de l'ensemble sépulcral de Qal'a, la collection provenant du site est conservé au MAN est des plus réduite. Elle est seulement composée de deux bracelets en alliage cuivreux formés d'un double enroulement, ainsi que de trois anneaux, du même type que les bracelets, en alliage cuivreux.

Les deux bracelets correspondent en tout point à ceux identifiés par Henri de Morgan et qui apparaissent dans le schéma de la sépulture 1 de Qal'a.[172]

[172] MORGAN H. de (1905), p. 254, Fig 336 et 337.

3.12. Khodja Daoud Köprü [kodja daoud kopru].

3.12.1. Présentation générale du site.

Le site de Khodja Daoud Köprü se trouve plus à l'est de Qal'a et plus en amont dans la vallée d'Astara, toujours à la frontière entre l'Azerbaïdjan et l'Iran. Dans cette région assez sauvage, où la population est clairsemée, l'espace sépulcral de Khodja Daoud Köprü ne se trouve pas à proximité d'un village mais à flanc de coteau d'un massif montagneux surplombant le cours de l'Astara Çay (fig. 56).

Les frères Morgan et leur équipe resteront près de dix jours afin d'explorer ce site. Bien qu'il se situe dans une vallée très peu habitée, très certainement en raison de son relief très accidenté, cet ensemble funéraire se trouve sur l'ancienne route reliant Astara à Ardebil qui est toujours fortement empruntée par les caravanes lors de la mission de 1901. Ceci explique que le site a alors été découvert complètement pillé. Malgré cela, près d'une centaine de structures ont tout de même étaient identifiées, montrant l'importance que pouvait avoir ce site aux âges du Bronze et du Fer.

3.12.2. Les pratiques funéraires.

L'espace sépulcral de Khodja Daoud Köprü réunit de très nombreuses tombes construites en amas de pierres ou en dolmens, parfois entourées d'un cercle de pierres (fig. 55). Si les fouilles de ces sépultures n'ont pas été très fructueuses, elles ont tout de même permis à Henri de Morgan de constater une véritable similitude entre les structures funéraires rencontrées dans les vallées du Lenkoran et celles, présentes, du Talyche iranien[173].

Plusieurs sondages effectués sur divers vestiges ont fourni notamment une pointe de lance en fer et de nombreux autres éclats de fer. Le passage des caravanes a complètement bouleversé le sol et détruit un certain nombre de structures, rendant confuse l'identification des sépultures[174]. Devant ces difficultés, l'exploration va se porter sur un second ensemble funéraire situé à quelques 1500 m plus à l'est.

[173] MORGAN H. de (1905), p. 257.

[174] MORGAN H. de (1905), p. 256.

Certaines sépultures, bien que pillées, ont tout de même retenues l'attention des fouilleurs, qui en ont donné des schémas précis. Ces schémas nous apportent des informations intéressantes concernant les pratiques funéraires de Khodja Daoud Köprü.

Sépulture KDK2 (fig. 57).

La sépulture ayant été pillée et sa structure quelque peu remaniée nous ne pouvons pas être certains de sa forme originale. Mais il semblerait que nous ayons affaire à une tombe rectangulaire construite avec de gros blocs et recouverte d'au moins deux imposantes dalles. La chambre mesure 1,80 m de long sur 1,30 m de large et est entourée d'une enceinte de pierres de 4,30 m de diamètre.

Dans la chambre funéraire il restait encore trois vases brisés en terre cuite noire et et grossière, une pointe de flèche et un poignard en alliage cuivreux. Henri de Morgan nous précise le type du poignard est tout à fait semblable à ceux découverts dans le Lenkoran[175].

Sépulture KDK3 (fig. 58).

Situé dans l'ensemble sépulcral à l'est, la sépulture 3 est de forme circulaire et formée de gros blocs. Elle ne dessine pas un cercle parfait mais est plutôt légèrement ellipsoïdale, mesurant 2,20 m de long sur 2,10 m de large. La sépulture était recouverte d'un amas de pierres de 60 cm d'épaisseur.

Sous les galets ont été mis au jour sept vases brisés en terre cuite grossière et des artefacts en alliage cuivreux, dont une longue épée de 78 cm à soie d'emmanchement et deux lames de hache. C'est dernières sont très intéressantes puisque ce type de mobilier est quasiment absent des découvertes faites dans le Lenkoran.

Sépultures KDK4 (fig. 59) et KDK5 (fig. 60).

Ces deux dernières tombes proviennent également de l'ensemble sépulcral à l'est. Ce sont toutes deux des sépultures rectangulaires et chacune contenait des vases grossiers brisés et des objets en alliage cuivreux, comme une lame, une pointe de flèche des bracelets et autres petits objets. Malheureusement Henri de Morgan ne donne pas le détail pour chaque sépulture.

[175] MORGAN H. de (1905), p. 256.

Comme nous venons de le voir, les sépultures d'Iran et le mobilier qu'elles renfermaient sont tout à fait similaires à celle d'Azerbaïdjan. Le même constat malheureux s'établit : les ensembles sépulcraux ont, ici aussi, été ravagés par les pillages.

3.12.3. Le mobilier des fouilles anciennes.

Puisque les tombes découvertes à Khodja Daoud Köprü avaient déjà toutes été visitées à l'époque de la mission des frères Morgan, il est évident que très peu d'objets sont parvenus jusqu'au MAN. Et En effet seulement deux lames de hache et une épée en alliage cuivreux se trouvent dans cette collection. Ce sont les armes qui sont décrites dans la publication de la Délégation en Perse.

3.13. Namin [namine].

3.13.1. Présentation générale du site.

Le site de Namin se situe toujours plus à l'ouest de la Mer Caspienne, en remontant le cours de l'Astara Çay. Nous sommes ici à la fin des montagnes du Talyche et au début de la grande plaine d'Ardebil. C'est un paysage d'altitude, aride et dépourvu d'arbre, mais pas totalement infertile puisque parsemé de nombreuses cultures. La ville de Namin est distante d'environ 1500 m de l'espace sépulcral. Cette ville est aujourd'hui encore une localité régionale importante avec plus de 10 000 habitants.

L'ensemble funéraire s'étend des deux côtés d'un petit ruisseau, le Namin-Sou et sur les flancs du Güné-mizrana-Daghi dont les arêtes du sommet sont également recouvertes de sépultures. Les toutes premières constatations des frères Morgan sur le terrain font état d'un ensemble immense, divisé en plusieurs parties, avec de très nombreuses sépultures.

Au sommet du Siah-Ker-Daghi, une montagne abrupte se dressant à proximité de l'ensemble funéraire, a été découvert les vestiges d'une forteresse qu'Henri de Morgan pense être contemporains de la construction des sépultures (fig. 61). Ce n'est malheureusement qu'une supposition de sa part, mais cette citadelle présente tout de même un intérêt certain puisqu'elle est, jusqu'alors, la seule trace d'un habitat ancien qui pourrait être en relation avec les sépultures

de l'âge du Bronze et de l'âge du Fer. Une mission future sur le site de Namin et sa région pourrait donc s'avérée très intéressante.

3.13.2. Les pratiques funéraires.

Sur ce paysage au sol nu on trouve principalement trois types de sépultures : les amas de pierres, les dolmens entourés d'un cercle de pierres et les tumuli[176]. Les sépultures les plus imposantes se trouvent sur les lignes de crête où elles sont regroupées en rang de trois ou quatre. Les tumuli de terre avaient tous disparus lors de l'exploration des frères Morgan, emportés par les cultures ou les aléas climatiques. En général, toutes ces sépultures sont orientées nord-sud. Henri de Morgan publie une table des orientations qui nous sera utile afin de discuter de cette question dans la troisième partie de notre étude.

L'exploration du site par la mission de la Délégation en Perse a permis de déterminer deux ensembles funéraires principaux. Le premier se situe sur les coteaux formant la rive droite du Namin-Sou, c'est ici qu'ont été découvertes les sépultures les mieux conservées et les plus concentrées (fig. 62). Le second se situe sur la rive gauche et comprend deux groupes de sépultures ainsi que des tombes isolées (fig. 63 et 64). Pour plus de clarté nous avons décidé de renommer ces deux ensembles, respectivement, Namin I et Namin II. Dans la plaine des traces de nombreuses autres sépultures sont visibles mais les cultures les ont quasiment toutes détruites[177].

Les fouilles de Namin vont aussi se déplacer sur un troisième ensemble funéraire situé à environ 1200 mètres au sud des deux précédents, proche du village de Souli-Derre, où un petit nombre de structures avait été repéré. Par commodité nous avons décidé de nommer ce troisième ensemble Namin III.

Namin I

Sépulture Nam1 (fig. 65).

Il s'agit d'un grand dolmen construit à l'aide de dalles et de blocs de grandes dimensions, recouverts de grandes dalles de couverture. La chambre funéraire présente des dimensions conséquentes : 4,40 m de long sur 2,18 m de large et 1,95 m de hauteur. Le dolmen est entouré d'un large cercle de gros blocs de calcaire et de basalte d'un diamètre de 12,20 m.

[176] MORGAN H. de (1905), p. 261.

[177] MORGAN H. de (1905), p. 261.

Cette sépulture imposante ne contenait malheureusement plus que quelques ossements épars et des fragments de mobiliers, elle était entièrement pillée. Néanmoins parmi les résidus du pillage les fouilleurs ont pu dénombrer au moins six individus, dont les crânes étaient en partie conservés. Accompagnant ces restes humains, ils ont découverts quelques perles de cornaline, agate et pâte de verre, des anneaux en alliage cuivreux et des restes de vases en terre cuite rouge ou noire, certains grossiers, d'autres d'une pâte très fine.

Sépulture Nam2.

C'est un dolmen entouré d'un cercle de pierres volcaniques. Si le monument lui même était dans un très bon état de conservation, il s'avère que, là encore, la sépulture avait été entièrement vidée de son contenu.

Sépulture Nam3 (fig. 66).

La sépulture 3 est une grande tombe rectangulaire recouverte de grandes dalles, dont une particulièrement imposante mesurant 2,70 m de long sur 1,85 m de large. Le monument était lui aussi entouré d'un large cercle de pierres de 10,40 m de diamètre.

Henri de Morgan nous précise qu'il aura fallu une vingtaine d'hommes afin de déplacer la couverture de la tombe et de s 'apercevoir qu'elle aussi était entièrement pillée[178]. Il ne restait plus que des fragments d'os et des fragments de céramique.

Sépulture Nam4.

Toujours située au centre d'un cercle de pierres, se trouve une sépulture rectangulaire mesurant 2,65 m de long pour 1,90 m de large et une profondeur de 1,35 m. D'après Henri de Morgan, cette tombe, retrouvée totalement pillée, était recouverte d'un amas de blocs entassés. Il est possible d'imaginer que cet amas était formé par les dalles de couvertures sûrement brisées et perturbées lors du pillage.

Il semblerait tout de même que cette sépulture ait renfermé un grand nombre de corps, sans toutefois que Morgan nous en donne le décompte exact[179]. Les seuls objets encore présents dans la tombe étaient des bagues et trois bracelets en alliage cuivreux, trois fusaïoles en terre cuite et des fragments de vases.

[178] MORGAN H. de (1905), p. 264.

[179] MORGAN H. de (1905), p. 264.

Sépultures Nam5 à 11.

Sept autres sépultures d'un type totalement similaire aux précédentes ont été fouillées avec le même constat, elles ont été entièrement pillées. A noter uniquement des débris d'une pointe de lance en fer découvert dans la sépulture Nam5 et un fragment de lame en fer dans la sépulture Nam8.

Devant le niveau de pillage constant de ce premier ensemble funéraire, la mission de la Délégation en Perse va déplacer sa fouille sur la rive gauche de la Namin-Sou, où les tombes sont un peu moins visibles dans le paysage et donc potentiellement encore intactes.

Namin II.

Sépulture Nam12 (fig. 67).

Cette sépulture se présente comme un large amas de pierres circulaire s'élevant à 1,50 m au dessus du sol. Sous la masse de galets se trouve une tombe en fosse. Des ossements de mouton et de boeuf ainsi qu'une spirale en alliage cuivreux et trois vases en terre cuite noire brisés ont été découverts sous l'amas et, au fond de la fosse, à 1,85 m de profondeur, un unique défunt accompagné d'une tête de masse d'arme en calcaire.

Sépulture Nam13.

C'est une sépulture rectangulaire mesurant 2,50 m de long sur 1,60 m de large et pour une hauteur de 1,20 m. Trois dalles de couvertures scellaient la tombe et l'ensemble était recouvert d'un tumulus de terre encore présent à l'époque de Morgan. Malheureusement, malgré son aspect inviolé, la chambre funéraire était quasiment entièrement pillée, seul subsistait quatre grands vases en terre cuite noire et trois crânes.

Sépulture Nam14.

Cette sépulture se trouve dans un petit groupe de monuments situés sur la rive gauche de la Namin-Sou et regroupant des grands dolmens pillés et une série de plus petites tombes.

La sépulture 14 est une petite tombe rectangulaire de type ciste, formée de blocs de pierre juxtaposés, d'une longueur totale de 2,30 m pour 1 m de large. Cette tombe a été retrouvée intacte mais Henri de Morgan ne nous donne aucune information concernant les individus qui y

étaient inhumés, il ne s'intéresse qu'à son mobilier. Elle renfermait cinq vases en terre cuite assez grossière, une fusaïole, une paire de boucles d'oreille en alliage cuivreux ainsi que quatre pointes de flèche en alliage cuivreux.

Les autres sépultures du même groupe ont fourni un certain nombre de céramiques en terre cuite rouge ou noire, une pointe de flèche en os et un bracelet et une boucle d'oreille en plomb. Il est dommage qu'Henri de Morgan ne fasse qu'énumérer les objets retrouvés sans la moindre information supplémentaire concernant l'architecture de ces tombes ou sur les défunts qui y étaient inhumés[180].

Namin III.

Sépulture Nam15, 16, 17 et 18.

Le petit ensemble sépulcral de Namin III est constitué de trois grands cercles de pierres où se trouvait une ou plusieurs tombes. La sépulture Nam15 (fig. 68) est une tombe rectangulaire totalement pillée et entourée d'un très grand cercle de pierre de 18,10 m de diamètre. La sépulture 16 est identique avec un cercle de pierres plus petit avec 8,55 m de diamètre.

Les sépultures Nam17 et 18 (fig. 69) sont de petites tombes à ciste rectangulaire mesurant chacune 1,20 m de long sur 0,80 m de large. Ces deux sépultures se trouvaient entourées d'un même cercle de pierres de 12,10 m de diamètre. Une troisième sépulture du même type les accompagnait mais dans un tel état de délabrement qu'il n'en restait visiblement pas grand chose.

La sépulture Nam17 contenait un unique défunt déposé en position de décubitus latéral droit avec les jambes légèrement repliées. Cette position était obligatoire vu l'exiguïté de la chambre funéraire, le défunt ne pouvait pas reposer étendu de tout son long. Le mobilier du mort se composait de quatre vases en terre cuite rouge grossière et terre cuite noire ; d'une paire de boucles d'oreille en alliage cuivreux ; de deux coquilles ; et de pendeloques et perles provenant d'un collier.

Dans la sépulture Nam18, le défunt, seul encore une fois, était déposé dans une position identique. Il était accompagné de cinq vases en terre cuite rouge ou noire, dont deux écuelles ; de deux bagues en os ; et d'une petite lame en alliage cuivreux. Pour Henri de Morgan ces deux sépultures sont essentiellement intéressantes par la similitude qu'elles offrent avec celles d'Akhtala

[180] MORGAN H. de (1905), p. 266.

(Arménie) que les frères Morgan connaissent bien pour les avoir explorées quelques années auparavant[181].

3.13.3. Le mobilier des fouilles anciennes.

Comme on peut s'en douter au vu du niveau de spoliation des espaces sépulcraux de Namin, la collection de mobilier conservée au MAN est très réduite pour ce site. Elle ne comporte qu'un lot de 15 perles en cornaline, agate et pâte de verre découvertes dans la sépulture Nam1 ;et sept objets : un bracelet en alliage cuivreux et une fusaïole en terre cuite provenant de la sépulture Nam4 ; une pointe de flèche en os et trois pointes de flèche en alliage cuivreux mis au jour dans la sépulture Nam14 et d'autres tombes de Namin III ; et un fragment de vase en terre cuite et un vase à bec verseur et anse latérale dont la provenance exacte est indéterminée[182].

3.14. Tchila-Khane [tchila-kané].

3.14.1. Présentation générale du site.

Tchila-Khane se trouve au nord de Namin, à 2000 mètres d'altitude, sur les derniers versants des montagnes du Talyche, en bordure du plateau persan. C'est un paysage très montagneux parcouru de ravins profonds et escarpés. Il n'y a plus de cultures dans les environs, juste de l'activité pastorale avec de nombreux troupeaux de vaches et de moutons qui paissent sur ces hauteurs.

Le site de Tchila-Khane n'est pas un grand espace sépulcral à l'image de Namin, mais c'est un petit ensemble regroupant quelques dolmens sur les lignes de crête de la montagne Tchila-Khane-Daghi, qui a donné son nom au site. Cette montagne représente une des lignes de partage des eaux entre les bassins versants des rivières du Talyche qui se jettent dans la Mer Caspienne et le plateau iranien.

Lorsqu'ils fouillaient les sépultures de Namin, c'est L'Émir Touman, le gouverneur de la région ayant donné un plein accès à ses terres à la Délégation en Perse, qui indique le site de Tchila-Khane aux frères Morgan. Aussi, lorsqu'ils arrivent sur place, ils découvriront les traces des

[181] MORGAN H. de (1905), p. 267.

[182] Archéologie comparée, 2 (1989), p. 101.

explorations de l'Émir Touman ainsi que de grandes sépultures intactes. Environ 200 mètres en contrebas des lignes de crêtes, dans une petite zone de plaine, quelques petites sépultures peu profondes d'à peine 60 cm ont été découvertes dans un très mauvais état de conservation. Une seule sépulture était intacte, nous l'avons nommée « sépulture TcK8 » par défaut. Henri de Morgan ne nous dit rien de plus sur le reste de cet ensemble, sauf qu'ils y ont mis au jour quelques grands vases grossiers en terre cuite et un poignard en alliage cuivreux[183] et préfèrent se concentrer sur l'étude des grandes tombes sur les crêtes de Tchila-Kane.

3.14.2. Les pratiques funéraires.

Sépulture TcK1.

Cette première tombe avait déjà été visitée par l'Émir-Touman mais elle n'avait été que partiellement fouillée. Il s'agit d'une grande sépulture rectangulaire mesurant 4,10 m de long sur 2,50 m de large et 1,70 m de profondeur. Les parois de la tombe sont constituées de gros blocs de basalte recouverts de blocs ou dalles encore plus gros formant la couverture.

Puisque la tombe avait été fortement bouleversée et la majeure partie des objets prélevés, il ne restait plus que pêle-mêle dans la tombe, une fusaïole ; plusieurs vases brisés en terre cuite ; quatre anneaux, quatre bagues dont une ciselée, une épingle, une pointe de lance et deux pointes de flèche, le tout en alliage cuivreux ; et un collier de perles en pâte de verre ainsi qu'une perle plate en argent. On ne sait malheureusement rien du ou des défunts qui pouvaient être inhumés dans cette sépulture.

Sépulture TcK2 (fig. 70).

Cette deuxième sépulture a été découverte sans couverture, mais elle était étonnamment toujours intacte. C'est une tombe rectangulaire de 3,20 mètres de longueur, sur 1,12 mètre de largeur et 1,25 mètre de profondeur. Elle est construite avec d'imposants blocs et de nombreuses pierres de blocage formant les parois. La base des blocs reposait directement sur la roche de la montagne qui servait donc de sol à la tombe.

Plusieurs corps étaient inhumés dans cette chambre, mais leur très mauvais état de conservation n'a pas permis d'en déterminer le nombre exact. Le mobilier, quant à lui, était extrêmement abondant et encore bien conservé. Henri de Morgan énumère de longues listes de

[183] MORGAN H. de (1905), p. 270.

mobilier et présente un schéma en deux parties afin de pouvoir montrer clairement chaque objet[184].

Cette tombe ne contenait donc pas moins de trente-huit vases en terre cuite avec des formes telle que des cruches, des pots, des plats ou écuelles, ou encore des coupes ; des pièces d'armement en alliage cuivreux dont une pointe de lance, deux poignards, trois pointes de flèche, et une faucille, ainsi qu'une pierre à aiguiser qui devait très certainement être en relation avec un des poignards ; et des objets de parure comprenant trois bracelets, deux bagues, deux pendeloques en alliage cuivreux et des colliers en perles de pâte de verre ainsi qu'une petite perle en or.

Ce qui interpelle dans la quantité de mobilier découvert, c'est la proportion de céramique contenue dans la tombe. Elle est, en effet, beaucoup plus importante que dans les autres sépultures du Talyche que nous avons pu étudier jusqu'à présent.

Sépulture TcK3 (fig. 71).

Cette sépulture ressemble en tout point à la précédente. C'est donc une tombe rectangulaire mesurant 3,25 m de long sur 1,40 m de large et 0,80 m de profondeur. Les parois sont constituées de gros blocs agencés recouverts de trois gros blocs encore en place lors de la découverte. Un cercle de pierres peu apparent entoure le monument.

Si au minimum trois crânes apparaissent sur le schéma de la tombe, absolument aucune mention n'en est fait dans la publication de la Délégation en Perse. Il paraît probable que les restes des défunts se trouvaient dans le même état de conservation très dégradé que ceux de la sépulture 2. Néanmoins, ici aussi, la quantité de mobilier impressionne.

Cinquante vases en terre cuite y ont été mis au jour avec un registre de formes semblables à celles de la sépulture 2. Des armes en matériaux divers dont trois poignards, deux pointes de lance et et deux couteaux en alliage cuivreux, une tête de masse en pierre et une pointe de flèche en silex ont également été découverts dans cette tombe. Les poignards en bronze présentaient des restes de fourreau en matériau organique, peut être du cuir, et en tissu[185]. Enfin, différents objets de parures accompagnaient également les défunts, notamment sept bracelets, treize anneaux et quatorze appliques et pendeloques de types divers, tous en alliage cuivreux, ainsi que de

[184] MORGAN H. de (1905), p. 270 à 272, Fig. 360. Sur son schéma, Henri de Morgan précise bien que les deux parties représentent bien un seul et même niveau : « *Ces deux niveaux ne formaient en réalité qu'une masse compacte ; il faut les superposer par la pensée pour bien saisir les positions respectives occupées par les objets*. »

[185] Il est probable que ces résidus en matériau organique n'ont pas résisté à leur mis au jour en l'absence d'une restauration rapide, ou bien ils sont restés dans le pays après leur découverte. Ce qui est sûr, c'est que nous n'avons aucune trace d'un tel mobilier dans les collections du Talyche conservées au MAN.

nombreuses perles en cornaline et en pâte de verre ayant très certainement servi à la composition de colliers assez typiques du Talyche. Dans cette sépulture comme dans la précédente, les céramiques ont été découvertes en très grand nombre, puisqu'elles représentent plus de la moitié du mobilier total.

Sépulture TcK4 (fig. 72).

Cette nouvelle sépulture est sans conteste la mieux conservée de toutes, d'un point de vue architectural d'une part. Le tumulus recouvrait encore le monument, la terre toujours retenue par un cercle de pierres parfaitement conservé. Sous le tumulus on trouve un grand dolmen 3,50 m de long sur 1,28 m de large et 1,30 m de hauteur. La structure reste inchangée par rapport aux autres sépultures : de gros blocs formant les parois de la chambre funéraire et recouverts de trois énormes blocs formant la couverture. Celle-ci dépasse les dimensions de la chambre puisqu'elle mesure 4 mètres de long sur 2,05 m de large.

Cette tombe est également la mieux conservée par rapport à son contenu, d'autre part. Les ossements ont en effet été découverts dans un état de conservation bien meilleur, permettant de déterminer de façon assez précise la position des défunts et leur mobilier associé. Au total, six crânes ont été découverts, dont celui d'un enfant[186].

Henri de Morgan nous décrit la position des différents individus : « *Le squelette n°1 était assis, les autres, allongés, étaient posés les pieds ramenés vers le centre du dolmen qu'occupait la sépulture d'enfant. Les vases formaient une couche de 0,50 m au-dessous de la surface de la terre qui encombrait la cuve ; puis venaient les squelettes et les menus objets déposés à une profondeur de 0,90 m sur un lit de charbon et de cendres, reposant lui-même sur une couche de blocs formant une sorte de pavage.* »[187] Cette description pose de nombreuses questions, notamment quant à la mise en scène des défunts qui semble avoir été mise en place lors de l'inhumation, ou encore sur la signification de ce lit de charbon et de cendres sur lequel repose les morts. Aucun exemple se rapprochant de ce type de pratique funéraire ne nous est connu au sein des tombes du Talyche. Et sans plus d'informations complètes et mieux documentées que celles apportées par les explorations des frères Morgan, nous ne pouvons que nous perdre en conjecture.

Le mobilier contenu dans la tombe se rapproche, quant à lui, de celui découvert dans les autres sépultures de Tchila-Khane. Il se compose de vingt-huit vases en terre cuite, un poignard en

[186] MORGAN H. de (1905), p. 275.

[187] MORGAN H. de (1905), p. 275 et 276.

alliage cuivreux incrusté d'un manche en corne[188], des pendeloques en alliage cuivreux et de nombreuses perles en pâte de verre.

Trois autres sépultures terminent cette ensemble sépulcral. La sépulture TcK5 est proche de la précédente mais beaucoup plus petite car elle ne mesure 1,80 m de long sur 0,85 m de large. Elle ne contenait qu'un vase et quelques perles. Quid du ou des défunts présents dans cette sépulture ? Nous n'en avons aucune information.

La sépulture TcK6 avait été totalement vidée et les bergers l'avaient transformée en un abri pour surveiller les troupeaux.

La dernière structure de cet ensemble, la sépulture TcK7, située tout près de la sépulture TcK1 avait été totalement « fouillée » par l'Émir Touman, elle était totalement vidée de son contenu.

Sépulture TcK8.

Cette sépulture plus modeste a été découverte dans le petit ensemble situé en contrebas des sept grandes tombes. Elle était en très mauvais état de conservation, très certainement dû au fait qu'elle était construite en pierres calcaires[189], ce qui est plutôt rare dans la région. Les bâtisseurs ont très certainement utilisé les premiers matériaux disponibles. Cette tombe mesure 3 mètres de long sur 1,45 m de large et elle est recouverte de trois grandes dalles. Elle n'était pas pillée mais renfermait peu de mobilier : six vases en terre cuite ; un petit poignard, une lame et une aiguille en alliage cuivreux ; et un collier de perles en pâte de verre. Nous ne savons rien du ou des défunts inhumés dans cette sépulture. Tout l'intérieur de la chambre funéraire était recouvert d'une couche de grosses pierres. Cette pratique assez particulière se retrouve, nous le verrons plus loin, dans les tombes de Vajalik.

À côté de cette sépulture, une autre tombe en très mauvais état de conservation a été explorée. La sépulture TcK9 mesure 2,50 m de long sur 1,50 m de large et 0,95 m de profondeur. Cette tombe également construite en calcaire avait été complètement perturbée par des cultures et ne contenait plus que quelques fragments de terre cuite de grands vases et une pointe de flèche en alliage cuivreux.

[188] Il est fort probable que l'incrustation en corne se soit perdue ou que le poignard soit resté sur place, car aucune mention n'est fait d'un tel objet dans les collections du Talyche conservées au MAN.

[189] MORGAN H. de (1905), p. 281.

3.14.3. Le mobilier des fouilles anciennes.

Comme l'on pouvait s'y attendre au vu du déroulement des fouilles de Tchila-Khane, la céramique représente une large majorité du mobilier aujourd'hui conservé au MAN avec 55 % du total. Le reste des objets se partage entre l'armement et la parure (représentant respectivement 22% et 23% du mobilier). Comme nous avons pu le voir avec les grosses collections d'objets provenant des sites du Talyche examinées précédemment, cet état de fait est totalement inédit.

- Armement.

Les pièces d'armement sont au nombre de 17 et sont essentiellement représentés par un lot de 14 poignards dont la plupart sont de simples lames pourvues d'une soie d'emmanchement. Trois poignards diffèrent des autres mais sont tous du même type très courant puisqu'il s'agit des poignards à garde en forme de croissant, sur lesquels nous reviendrons en troisième partie. Il faut ajouter à ce lot de poignards, deux pointes de flèche et une tête de masse d'arme en pierre provenant très certainement de la sépulture 3.

- Parure.

Parmis les objets de parure on retrouve trois colliers composés d'assemblages de perles diverses en cornaline, pâte de verre, fritte ou pierre. Quelques petits objets en alliage cuivreux comme un bracelet, des appliques ou pendeloques ou encore un miroir.

La parure, qui se retrouve généralement en grande quantité dans les tombes du Talyche semble quelque peu sous représentée à Tchila-Khane. On peut se douter qu'une certaine partie du mobilier des tombes soit bel et bien restée sur place.

- Céramique.

Si la céramique a été retrouvée en grande quantité dans les sépultures de Tchila-Khane, le registre des formes est assez commun. On retrouve les même types que dans les tombes provenant de la vallée du Lenkoran. Dans la collection du MAN, on trouve une majorité de pots de tailles variées puis des écuelles, plats, cruches ou coupes, et également un exemplaire de bol et une tasse. La seule chose qui diffère entre la collection du MAN et les publications de la Délégation en Perse est la quantité de cruches mis au jour dans les tombes de Tchila-Khane. Elles sont nombreuses, mais trois exemplaires seulement sont arrivés en France.

Tableau 3.12 : répartition de la céramique de Tchila-Khane par forme (29 objets)[190].

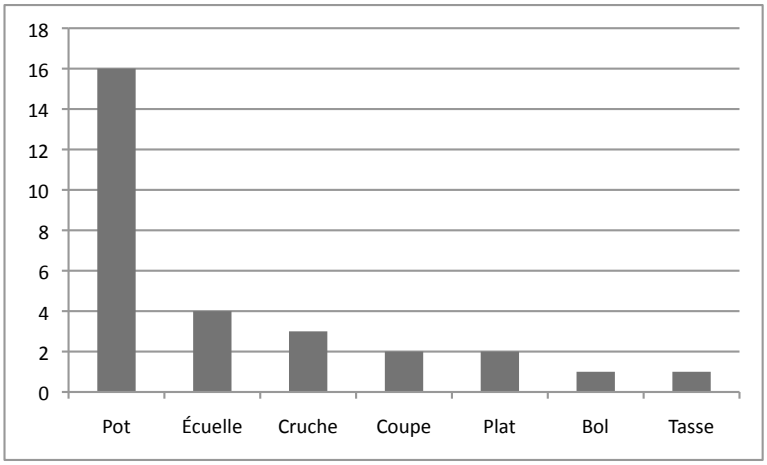

3.15. Lor-Daghi [lor-dagi].

3.15.1. Présentation générale du site.

Le site de Lor-Daghi se situe sur la colline voisine de celle de Tchila-Khane-Daghi. Elle offre un paysage de large plateau vallonné et rocailleux, avec une végétation rare. Ces sommets forment le frontière géologique qui délimitent l'accès aux montagnes du Talyche. Depuis les hauteurs de Lor-Daghi, la vision est dégagée sur les vallées des affluents du Lenkoran au nord, et jusqu'à Astara et la Mer Caspienne à l'est.

L'ensemble funéraire de Lor-Daghi diffère d'un espace restreint à quelques tombes comme celui de Tchila-Khane mais s'approche plus d'un vaste ensemble à l'image de celui de Namin, avec de nombreux dolmens avec cercles de pierres et tumuli. Malheureusement, lors de leur exploration, les frères Morgan ont très vite pu constater, dès le début de leurs fouilles, que l'intégralité des sépultures avaient été pillées.

[190] Ce tableau de répartition ne prend en compte que 29 vases dont la forme est complète. Certaines poteries de Tchila-Khane conservées au MAN étaient trop fragmentées pour qu'on en restitue le profil complet.

3.15.2. Les pratiques funéraires.

Malgré l'état de pillage observé dès son arrivée, la mission de la Délégation en Perse décide d'entreprendre la fouille de douze tombes précisément[191]. Les sépultures 1, 2 et 3 étaient pillées et dans un très mauvais état de conservation. Ce sont des tombes rectangulaires mesurant environ 3,80 m de long sur 1,50 m de large et construites en pierres volcaniques. La découvertes de restes d'objets en fer amène Henri de Morgan a en déduire que la sépulture a été pillée anciennement, il ne semble pas se poser la question de savoir si ces fragments de fer appartenait à des objets accompagnant le défunt.

Sépulture LrD4.

Cette sépulture est une tombe à ciste rectangulaire dont la chambre, bâtie à l'aide de grandes dalles posées de chant, mesure 2,50 m de long sur 1,45 m de large et 1,10 m de profondeur. La couverture se compose de deux grandes dalles avec un blocage de blocs moyens portant les dimensions maximum de la sépulture à 2,90 m de long sur 2,40 m de large. La tombe était tellement bien scellée, que lors de son ouverture, la terre n'avait pas totalement envahie la chambre.

À l'intérieur de la sépulture, qui s'avère être la seule découverte intacte, plusieurs défunts ont été inhumés. Malheureusement, le très mauvais état de conservation des ossements ne permet pas avec certitude de déterminer leur nombre. Le mobilier déposé avec les défunts était, pour sa part, abondant et bien conservé.

En tout trente-trois vases en terre cuite y ont été découverts dont de nombreux plats ou écuelles, cruches et pots. La proportion de céramique est donc la même ici qu'au sein du site de Tchila-Khane. Un certain nombre d'armes en alliage cuivreux accompagnait également les défunts : trois poignards à garde en forme de croissant ; un quatrième poignard à pommeau rond ; un cinquième poignard à soie d'emmanchement ; trois autres petites lames de poignard à double tranchant ; un couteau recourbé ; et une pointe de lance. Quelques objets de parure tel qu'un petit anneau, des perles en pâte de verre ou une pierre à aiguiser complétaient la composition du mobilier funéraire.

[191] MORGAN H. de (1905), p. 279.

Après cette sépulture, le reste de l'exploration de Lor-Daghi n'a découvert que des vestiges de pillage. La sépulture 5, rectangulaire, mesure 3,80 m de long sur 1,75 m de large et est entouré d'un cercle de grosses pierres.

La sépulture 6, totalement pillée, conserve une partie de son tumulus de terre et est, elle aussi, entourée d'un cercle de pierres très bien conservé de 9,90 m de diamètre.

La sépulture 7 mesure 2,20 m de long sur 1,80 m de large et contenait encore les fragments de dix vases en terre cuite.

Les sépultures 8 et 9 sont de petites tombes sous tumuli renfermant quelques fragments de vases brisés.

La sépulture 10 est une tombe rectangulaire de 2,60 mètres de long sur 1,50 m de large et environ 1 mètre de profondeur. Il ne restait à l'intérieur que quelques fragments de terre cuite noire ou rouge et une pierre à aiguiser. Aucune mention n'ai faite concernant la sépulture 11. La sépulture 12 est un grand tumulus qui dominait tout l'ensemble sépulcral de Lor-Daghi mais son architecture était totalement bouleversée et il avait été entièrement vidé.

Le site de Lor-Daghi présente un intérêt tout particulier dans l'étude des ensembles funéraires du Talyche iranien, car, autant du point de vue de l'architecture des tombes que du point de vue du mobilier qui accompagnait les défunts, les sépultures de Lor-Daghi présentent une très forte similitude avec celle explorées en Azerbaïdjan.

3.15.3. Le mobilier des fouilles anciennes.

La collection de Lor-Daghi est extrêmement réduite. Elle ne comprend que neuf objets et tous apparaissent dans la publication d'Henri de Morgan[192]. Il s'agit de deux couteaux, dont un à lame courbée, à soie d'emmanchement en alliage cuivreux ; deux lames de couteaux en fer ; deux petits anneaux en alliage cuivreux ; un collier de perles en cornaline, jaspe rouge et calcaire ; une coupe à très haut pied en terre cuite ; et une petite figurine zoomorphe en terre cuite représentant un bovidé[193]. Si les petites représentations zoomorphes ne sont pas rares dans le Talyche, figurant des bovidés ou des cervidés, elles sont toute en alliage cuivreux. Cet exemplaire est le seul que nous connaissions en terre cuite.

[192] MORGAN H. de (1905), Fig. 448-456.

[193] Numéro d'inventaire du MAN : 58848

3.16. Chagoula-Derre [chagoula-déré].

3.16.1. Présentation générale du site.

Chagoula-Derre est situé proche des hauteurs de Tchila-Khane-Daghi et Lor-Daghi, dans ce même paysage vallonné et nu, parcouru de ravins qui s'étend à la frontière entre l'Iran et l'Azerbaïdjan. L'Émir Touman a fait brûler les rares forêts pour les transformer en pâturages et en cultures[194].

L'ensemble funéraire de Chagoula-Derre semble regrouper de très nombreuses sépultures dont les restes de grands dolmens en pierre calcaire, tous pillés et en très mauvais état de conservation, ainsi que des tumuli et beaucoup d'amas de pierres. L'état très bouleversé des tombes rend l'organisation de l'espace sépulcral très difficile à comprendre. Pour ce site, les informations disponibles dans la publication de la Délégation en Perse sont parcellaires et souvent dans le désordre. Nous avons fait au mieux pour essayer de démêler les données archéologiques et de livrer une image la plus claire possible du site.

3.16.2. Les pratiques funéraires.

Les sépultures 1 à 6 ont été explorées par l'adjoint de Morgan, G. Lampre[195], qui faisait partie de la Délégation en Perse, et non pas directement par Henri de Morgan. Les informations concernant ces tombes sont très lacunaires et souvent ne nous est donnée q'une énumération d'objets découverts.

[194] MORGAN H. de (1905), p. 282.

[195] Licencié en lettre, G. Lampre commence sa collaboration avec Jacques de Morgan au Caire alors qu'il s'occupe de la rédaction d'un journal français en Egypte. Parlant et écrivant le persan c'est tout naturellement qu'il accompagnera Morgan en Perse lorsqu'il prendra la direction de la Délégation en Perse. Voir MECQUENEM R. de, AMIET P. (1980), p. 6-7.

Sépulture CgD1 (fig. 73).

C'est une petite sépulture quasi circulaire mesurant 1,80 m sur 1,40 m. Elle contenait trois pointes de lance et une petite pointe en alliage cuivreux, deux anneaux, dont un torsadé, en alliage cuivreux ainsi que des perles en cornaline et pâte de verre.

Sépulture CgD2 (fig. 74).

Dans une sorte de tumulus de terre et de pierres mélangées, des objets semblent avoir été découverts mêlés au tumulus. Il n'y a aucune structure sous le tumulus et nous ne savons pas si des squelettes y ont été mis au jour. Cette tombe de l'âge du Fer contenait encore une pointe de lance en fer, une épée ou poignard bimétallique avec une lame à soie d'emmanchement en fer et le pommeau en alliage cuivreux, une garde de poignard en alliage cuivreux, une lame en fer et des perles en cornaline et en pâte de verre.

Sépulture CgD3.

Tout ce que nous savons concernant cette sépulture c'est qu'elle contenait des lames et pointes en fer, deux bracelets ciselés en alliage cuivreux dont un avec des terminaisons en têtes de serpents, des anneaux en alliage cuivreux, des perles de pâte de verre et une ceinture en alliage cuivreux qui semble avoir été découverte dans un lit de charbon.

Sépulture CgD4-5[196].

Cette tombe mesurait 1,10 m sur 1 m et contenait beaucoup de mobilier : dix bracelets en alliage cuivreux dont six sont ciselés et deux ont des terminaisons en forme de tête de serpent ; de nombreux anneaux en alliage cuivreux ; quatre pointes de lance en fer ; une pierre à aiguiser ; des perles en cornaline et pâte de verre ; et beaucoup de poterie rouge.

[196] Dans la description des tombes de la mission de la Délégation en Perse, il est précisé que la sépulture CgD5 n'est que la continuation de la CgD4 mais visiblement sur un niveau plus profond de la sépulture. MORGAN H. de (1905), p. 288.

Sépulture CgD6.

Dans cette sépulture, seulement deux armes ont été découvertes et il semble qu'elles aient été brisées intentionnellement, le pommeau étant séparé de la pointe. Il y a un poignard à garde en alliage cuivreux et une épée à lame de fer et poignée en alliage cuivreux ornée de ciselures[197].

Sépulture CgD7.

Cette sépulture est constituée d'un amas de pierres sous lequel a été découvert un riche mobilier, mais des défunts, nous ne savons rien. La sépulture était en partie bouleversée, mais elle renfermait encore trois vases en terre cuite noire, des bracelets en alliage cuivreux, des plaques de ceinture en alliage cuivreux et deux poignards très ouvragés, également en alliage cuivreux. Les poignées de ces deux poignards sont incrustés d'ornementation en corne[198]. Les plaques de ceinture sont d'un type identique à celles découvertes dans les sépultures de Conu, côté Azerbaïdjan.

Sépulture CgD8.

Il s'agit, dans les faits, d'un grand tumulus recouvrant trois sépultures. La première était totalement perturbée avec les blocs de son architecture disposés dans tous les sens. Elle ne contenait plus que quelques perles et les fragments d'une large ceinture en alliage cuivreux ornée de motif géométriques. Dans la seconde sépulture, un défunt reposant face au nord a été découvert avec son mobilier en place. Il était accompagné d'un anneau et de deux bracelets en alliage cuivreux, deux couteaux en fer ainsi que de perles de cornaline et de jaspe rouge facettées. À la gauche du mort ont également été retrouvés une large plaque de ceinture unie en alliage cuivreux à côté d'un poignard en fer avec le pommeau et la garde en forme de croissant en alliage cuivreux. La troisième et dernière tombe ne contenait qu'un bracelet de fer.

Sous ces trois sépultures, en continuant de creuser, les équipes d'Henri de Morgan ont mis au jour, à 1,70 m de profondeur, une autre sépulture qui contenait des vases en terre cuite ainsi qu'une petite lame en alliage cuivreux. Cette découverte montre que le site de Chagoula-Derre a connu une longue période d'occupation avec des remaniements successifs.

---

[197] D'après Henri de Morgan, la poignée de l'épée serait restée en Iran et aurait rejoint les collections privées du Shah. MORGAN H. de (1905), p. 288.

[198] Ces deux poignards sont clairement identifiés au sein du matériel de Chagoula-Derre au MAN, mais malheureusement les incrustations en corne n'ont pas résisté à l'exhumation et ont disparu semble-t-il depuis longtemps.

D'autres fouilles sont entreprises sur de nombreuses structures sans qu'en soit donné le détail. Nous savons seulement que d'autres armes en fer, pointes de lance, épées ou couteaux et de très nombreuses perles en cornaline ont été découvertes. L'aspect perturbé de l'ensemble funéraire ne permet même pas à Henri de Morgan de déterminer combien de sépultures ont été explorées exactement, il ne peut que les estimer à une trentaine.

Ce qui semble évident, dans toute cette confusion, c'est que l'espace sépulcral de Chagoula-Derre a connu une longue phase d'occupation et de développement à l'âge du Fer à partir d'une petite implantation datant de l'âge du Bronze.

3.16.3. Le mobilier des fouilles anciennes.

La collection provenant de Chagoula-Derre conservé au MAN regroupe trente-huit objets et est totalement dépourvue de céramique. Ce n'est pas très étonnant à la lecture des explorations d'Henri de Morgan qui, dans l'imbroglio des tombes pillées de Chagoula-Derre, n'a jamais découvert plus que quelques fragments en terre cuite.

Le mobilier se divise donc, à part égale, entre parure et armement. Dix-neuf armes avec une majorité de onze pointes de lance en fer, une pointe et une serpette en fer ainsi que six beaux exemplaires d'armes bimétalliques sont aujourd'hui présentes dans les réserves et vitrines du MAN. On retrouve ainsi l'épée bimétallique de la sépulture CgD2, les deux poignards de la sépulture CgD7 et le poignard bimétallique avec un pommeau en forme de croissant de la sépulture CgD8.

Parmi les dix neuf pièces de parure on retrouve six colliers de perles en cornaline, jaspe rouge, agate et pâte de verre provenant notamment de la sépulture CgD8 ; quatre bracelets en alliage cuivreux dont celui de la sépulture CgD4 avec les terminaisons en tête de serpent ; des anneaux en alliage cuivreux ; une petite pendeloque en pierre de forme ovale ; la large ceinture en alliage cuivreux provenant de la sépulture CgD8 ; et une sorte de grand anneau plat décoré de zigzags incisés dont la fonction reste encore incertaine.

3.17. Vajalik [vadjalik].

3.17.1. Présentation générale du site.

Le site de Vajalik se trouve plus au sud ouest des sites de Namin, Tchila-Khane et Chagoula-Derre en suivant les sommets formant la démarcation entre le Talyche et et le plateau iranien. Proche de la rivière Qara-Sou, sur la route reliant les villages de Souah et Astara, le paysage se compose de petites montagnes en partie couvertes de forets, qui contraste avec l'aridité de la grande plaine d'Ardebil toute proche.

En même temps que les fouilles avaient lieu à Vajalik, l'exploration se poursuivait sur deux localités proches où des ensembles funéraires avaient été repérés : Tach-Köpru et Hasan Zamini. Dans la publication des fouilles, ces deux espaces semblent dépendre de Vajalik (fig. 77). Géographiquement ces trois sites peuvent néanmoins être considérés comme indépendants les uns des autres. De plus, dans les collections du MAN ils sont traités distinctement, nous avons donc décidé des les différencier en gardant bien à l'esprit qu'ils sont très proches les uns des autres.

L'ensemble funéraire de Vajalik se situe sur les coteaux boisés de la colline du même nom. Il se présente comme un vaste espace regroupant d'énormes sépultures construites avec des blocs et dalles de très grandes dimensions, surpassant en taille toutes les sépultures découvertes jusqu'à présent. La taille des blocs est telle qu'il était quasiment impossible de les déplacer avec les quelques ouvriers dont dispose la mission de la Délégation en Perse, Henri de Morgan va donc décider de faire appel à des mineurs d'Ardebil et utilisera la poudre pour ouvrir les sépultures ![199] Aucune information n'est donnée quant aux possibles dégâts qu'a pu engendrer une telle méthode.

Quinze dolmens seront explorés à Vajalik, tous intacts. Henri de Morgan nous donne la description de cinq d'entres eux parmi les plus imposants de l'espace funéraire.

[199] MORGAN H. de (1905), p. 290.

3.17.2. Les pratiques funéraires.

Sépulture Vjk1.

Il s'agit d'une grande sépulture rectangulaire formée de gros blocs de basaltes recouverts de trois blocs encore plus imposant formant la couverture de la tombe. L'intérieur de la chambre, à lui seul, mesure 5,70 m de long sur 1,37 m de large et 1,70 m de hauteur. Dans cette chambre, un lit de blocs s'étend sur toute la longueur de la sépulture, et dessous, se trouvait les ossements et un grand nombre de vases en terre cuite tous brisés par les blocs. On ne connait pas le détail des individus inhumés ni s'il y avait la présence d'un autre type de mobilier que celui de la céramique.

Sépulture Vjk2.

Cette grande sépulture rectangulaire mesure 7,70 m de long sur 2,70 m de large au maximum, pour le plus gros bloc de couverture. Cette tombe présente exactement la même structure que la précédente, et l'on y retrouve, à l'identique, une importante couche de blocs entassés à l'intérieur de la chambre. En dessous, encore une fois, vingt vases en terre cuite grossière sont tous écrasés. Là Morgan précise qu'il n'y avait aucun autre type de mobilier qui accompagnait les vases. On peut se douter qu'il en allait donc de même pour la sépulture Vjk1. Mais aucune mention n'est faite concernant les morts inhumés dans cette tombe.

Sépulture Vjk3 (fig. 75).

Cette tombe rectangulaire est encore une fois tout à fait semblable aux deux précédentes, elle mesure 5,15 m de long et est parfaitement orientée nord-sud. Le plus gros bloc de couverture mesure 3 m sur 1,90 m, avec une épaisseur d'environ 1 m, ce qui laisse imaginer les moyens qui ont dû être déployés lors de la construction du monument. La chambre funéraire ne renfermait que des vases brisés. Sous le bloc formant la paroi nord de la sépulture, des vases brisés et une épée à soie d'emmanchement en alliage cuivreux découverts placés en dehors de la tombe.

Sépulture Vjk4 (fig. 76).

C'est la plus grande sépulture découverte à Vajalik. Sa forme est tout à fait particulière puisque sa partie nord est tout à fait rectangulaire et la moitié sud se termine en ellipse. Nous pensons que cette forme pourrait s'expliquer par un manque de matériau puisque l'on voit bien que la paroi nord est constituée d'une unique dalle posée de chant alors que la partie sud-est est formée d'une succession de blocs. Le manque de blocs aurait pu contraindre les bâtisseurs de cette sépulture à infléchir les lignes des parois est et ouest afin de pallier ce manque.

Malgré cela, le monument garde des proportions impressionnantes puisque la chambre mesure 7,70 m de long sur 2,92 m de large au maximum et 1,36 m de hauteur. Les parois de la chambres sont construites avec, à la fois, des dalles posées de chant et un mélange de blocs et de pierres appareillées. Enfin, pour terminer le monument, une couverture formée de quatre blocs massifs fait atteindre les 10 m de longueur au monument. Dans la chambre, on retrouve une masse compacte de pierre recouvrant les défunts et leurs mobiliers.

L'intérieur de la tombe était intacte. Dans l'angle nord-ouest il y avait deux grandes pointes de lance en alliage cuivreux à douille d'emmanchement et dans l'angle nord-est, quelques perles de cornaline. Au centre, côté ouest, une masse impressionnante de vases en terre cuite a été déposée. Morgan en dénombre au moins vingt-cinq. Ils étaient bien plus nombreux mais trop écrasés et enchevêtrés les uns dans les autres pour en déterminer la quantité exacte[200]. Certains vases sont en terre cuite noire grossière et mal cuite et ont la forme de jarres épaisses décorées de moulures grossières ou de petites anses, de cruches avec ou sans anse ou de plats. Il y a aussi des formes de coupes d'une pâte plus fine mais mal cuite, étant rouge à l'intérieur et noire à l'extérieur.

Côté est, c'est une nouvelle pointe de lance et des bracelets, tous en alliage cuivreux, qui ont été découverts. Enfin, un petit vase rectangulaire en alliage cuivreux accompagné de deux épingles et d'une spatule également en alliage cuivreux avaient été déposés dans la tombe. Le petit vase était rempli d'objets de parure : deux boucles d'oreille et un anneau spiralé en argent ; un collier de perles en cornaline et cristal de roche ; et un collier de perles en argent et electrum constituées d'un fil enroulé en spirale.

Sur le schéma que donne Henri de Morgan de la tombe, au moins un crâne est clairement représenté mais, encore une fois, aucune mention n'est faite concernant les défunts inhumés dans cette sépulture.

Sépulture Vjk5.

C'est encore un monument de grande dimension, mesurant 5,70 m de long. Il est recouvert de trois énormes blocs donnant à la tombe une largeur maximale de 2,70 m. Cette sépulture contenait uniquement des vases brisés.

[200] MORGAN H. de (1905), p. 293.

Sépulture Vjk6.

Aux côtés de ces cinq principaux monuments, une série d'autres sépultures de taille plus modeste a été découverte, avec toujours le même mode de construction et ne renfermant que des vases brisés pour la plupart. La mission de la délégation en Perse a été dans l'impossibilité des les fouiller toutes et a dû se contenter de quelques unes. La couverture de la sépulture Vjk6 est de forme circulaire, formée d'un entassement irrégulier de blocs. Dessous se trouve une chambre rectangulaire de 2 mètres sur 1,60 mètre. Elle contenait deux pointes de flèche, quatre pointes de lance et un poignard en alliage cuivreux ; deux épingles ciselées du même type que celles découvertes dans la sépulture Vjk4, un bracelet et deux anneaux, tous également en alliage cuivreux.

Les tombes de Vajalik impressionnent par leur monumentalisme, qui contraste avec le mobilier qu'elles renferment. En effet elles sont quasiment dépourvues d'objets de parure et d'armement et ne contiennent presque intégralement que de la céramique. Ceci diffèrent totalement avec bon nombre de sépultures du Talyche qui sont souvent assez petites mais accompagnées d'un mobilier très riche. Le lit de pierres retrouvé dans la tombe écrasant tout son contenu témoigne également d'une pratique funéraire tout à fait originale dont nous débattrons dans la troisième partie.

3.17.3. Le mobilier des fouilles anciennes.

Comme peu d'objets de parure ou de pièces d'armement ont été découverts dans les tombes de Vajalik et que la céramique était dans un très mauvais état de conservation, il paraît évidement que la collection de ce site conservée au MAN soit très réduite. Et en effet, elle ne regroupe que dix-sept objets, dont seulement trois vases en terre cuite.

Le reste de la collection provient quasi exclusivement de la sépulture Vjk4. On retrouve les deux épingles en alliage cuivreux ainsi que les deux sortes de spatules dans le même matériau, qui accompagnaient le petit vase rectangulaire en alliage cuivreux. Si le vase à disparu, son contenu est, quant à lui, bien conservé au MAN, avec deux colliers en perles de cornaline, la paire de boucles d'oreilles en argent ainsi que deux colliers en perles de fil d'argent spiralé. Il faut ajouter une petite pendeloque en alliage cuivreux, une pierre à aiguiser un fragment de lame en alliage cuivreux[201] et le poignard en alliage cuivreux provenant de la sépulture Vjk 6 pour compléter la

[201] Dans la publication de la Délégation en Perse ce fragment est interprété comme étant une pointe de lance. Mais vu son mauvais état de conservation, il pourrait aussi bien s'agir d'un fragment de lame de poignard. MORGAN H. de (1905), p. 292, Fig. 521.

collection de Vajalik. Ce poignard est intéressant car il semble être une évolution ou une adaptation de la fameuse garde en forme de croissant. Ici, les deux extrémités du croissant se rejoignent pour former un cercle presque parfait.

3.18. Tach-köpru [tache-koprou].

3.18.1. Présentation générale du site.

L'ensemble funéraire de Tach-Köpru se trouve à l'ouest de Vajalik, au bord de la rivière Qara-Sou et d'un de ses affluents (fig. 77). Ici les structures ont été découvertes en très mauvais état de conservation. Dans la publication d'Henri de Morgan, seulement trois sépultures sont décrites alors que les schémas de sept d'entre elles sont publiées. Nous avons pris le parti de les décrire car elles présentent certaines particularités architecturales très intéressantes. Puisque la numérotation des tombes est continue entre les sites de Vajalik, Tach-Köpru et Hasan Zamini, nous avons attribué de nouveaux numéros à ces sépultures, allant de 116 à 120.

3.18.2. Les pratiques funéraires.

Sépulture TaK12.

C'est une grande sépulture en pierre longue de 5,40 mètres et large de 1,80 mètre. Elle contenait un squelette allongé et accompagné d'un fragment de silex blanc taillé, des vases en terre cuite fine rouge et grise dont un orné de côtes en relief, des plats en terre cuite, de grosses perles en terre cuite décorées de motifs géométriques lissés, une figurine zoomorphe en terre cuite représentant un bovidé et trois anneaux en alliage cuivreux.

Sépulture TaK14 (fig. 78).

Il s'agit d'une sépulture rectangulaire grossièrement façonnée avec de petits blocs ou de grosses pierres. Elle mesure 3,15 m de long sur 1,80 m de large. Un unique défunt se trouve dans la tombe, dont seul le crâne semble s'être conservé. Le mort est positionné avec la tête orientée au nord. Près du crâne a été découvert une coupe à une anse en alliage cuivreux. Dans la coupe se trouvait une pointe de lance également en alliage cuivreux. Le mort était également accompagné

de quinze vases en terre cuite de plus petites dimensions que ceux mis au jour à Vajalik ; un collier de perles en cornaline, cristal de roche et une en or ; deux épingles et deux bracelets en alliage cuivreux.

Sépulture TaK15 (fig. 79).

Cette sépulture est d'une forme très irrégulière semblable à la sépulture Vjk 4 de Vajalik. Ici aussi la structure donne à penser que les constructeurs, manquant de matériaux, ont été obligés d'infléchir très nettement une des parois pour terminer le monument. La chambre mesure 2,60 m de long et 1,40 m dans sa plus grande largeur. La tombe contenait un seul défunt, la tête placée au nord, accompagné de vases en terre cuite du même type que la sépulture précédente, une plaque de ceinture, des anneaux et de grands bracelets en alliage cuivreux, ainsi ainsi que deux lames à soie d'emmanchement.

Sépulture TaK116 (fig. 80).

C'est une sépulture rectangulaire très semblable aux précédentes construites en blocs et pierres. Elle refermait au moins un défunt accompagné de nombreux vases en terre cuite, perles bracelets en spirales et quelques armes du type poignard et pointe de flèche.

Sépulture Tak117 (fig. 81).

Encore une fois, nous sommes en présence d'une sépulture rectangulaire qui semble construite très grossièrement à l'aide de pierres et de blocs. Sur le schéma publié par Morgan, aucun squelette n'est représenté mais on peut voir clairement deux gros vases en terre cuite, un poignard, des pointes de lance, des pointes de flèche et quelques bracelets et anneaux.

Sépultures Tak118, 119 et 120 (fig. 82).

Ces trois sépultures rectangulaires sont bâties avec de grosses pierres et couvertes de blocs massifs. Elles ont été découvertes pillées. Ce qui est très intéressant avec ces tombes c'est qu'elles étaient construites alignées, très rapprochées les unes des autres et elles étaient entourées d'une même grande enceinte de pierre de forme ellipsoïdale.

Sépulture Tak121.

Cette dernière sépulture de Tach-Köpru a été explorée par M. Lampre, elle est juste décrite, sans précision de numéro ni schéma. Il s'agit d'une tombe très similaire aux précédentes, de forme rectangulaire et construite avec de gros blocs de basalte en mauvais état de conservation. D'orientation nord-sud, elle mesure 3,50 m de longueur sur 1,90 m de largeur. Plusieurs défunt étaient inhumés. Le mobilier funéraire se composait de deux bracelets en alliage cuivreux ; des perles en cornaline et pâte de verre dont une en pâte de verre noir avec des dessins géométriques ; des anneaux en alliage cuivreux ; de la terre cuite noire très fine ou plus grossière ; et surtout un petit vase à panse ovoïde et trois pieds en terre cuite émaillée avec des ornementations gravées. Ce vase est très intéressant car ce type de céramique est très rare dans les tombes du Talyche. Un seul autre exemplaire de terre cuite émaillée a été découvert sur le site de Conu. Ces objets ne sont pas des produits d'une industrie locale et pour Henri de Morgan se sont donc des objets d'importation[202].

L'architecture des tombes de Tach-Köpru diffère de façon assez significative par rapport à celle de Vajalik. Alors qu'à Vajalik les tombes sont de grandes dimensions et construites de façon soignée à l'aide de dalles et de blocs monumentaux, les sépultures de Tach-Köpru sont, elles, d'une taille plus réduite et façonnées plus grossièrement avec de grosses pierres.

3.18.3. Le mobilier des fouilles anciennes.

La collection provenant de Tach-Köpru est très réduite. Exceptée une belle série de cinq pointes de lance en alliage cuivreux à douille d'emmanchement d'un type très répandu dans les tombes du Talyche, on trouve un bracelet en alliage cuivreux, un large anneau en fer, une perle en terre cuite ornée de motifs géométriques et des perles de cornaline, agate, alliage cuivreux, fritte et pâte de verre.

[202] MORGAN H. de (1905), p. 298.

3.19. Hasan Zamini [assane zamini].

3.19.1. Présentation générale du site.

Le site d'Hasan Zamini est situé sur l'autre versant de la vallée de la Qara-Sou, au nord-est des sites de Vajalik et Tach-Köpru (fig. 77). Cette ensemble sépulcral est situé sur des coteaux et en ligne de crête de la colline qui donne son nom au site. On retrouve ici des grands dolmens du type de ceux découverts à Vajalik ainsi que des tombes plus modestes, à l'image de celles de Tach-Köpru.

3.19.2. Les pratiques funéraires.

Sépulture HZa20 (fig. 83).

Cette sépulture, située sur la ligne de crête de la colline, présente une structure assez particulière puisqu'elle est divisée en deux parties. Le monument mesure, au total, 5,05 m de long sur 1,20 m de large. La structure, plutôt grossière, est faite de blocs de moyennes dimensions. La cloison séparant les deux sépultures est percée d'une ouverture large de 30 cm dans sa partie ouest. Les dalles de couverture ont disparu mais les tombes n'étaient pas pillées.

La première sépulture, côté nord, contenait un morceau d'épée en alliage cuivreux coupée intentionnellement, quatre vases dont trois jarres en terre cuite noire et une écuelle en terre cuite rouge, deux pointes de lance en alliage cuivreux et des pièces de parures : trois anneaux, un bracelet, deux paires de boucles d'oreille et des pendeloques, le tout en alliage cuivreux.

La seconde sépulture, côté sud, renfermait cinq pointes de lance en alliage cuivreux, une pointe de flèche, trois bracelets, trois boucles d'oreille également en alliage cuivreux et deux vases en terre cuite retrouvés brisés. Un collier fait de perles en cornaline et pâte de verre comportait aussi deux petits cylindres en calcaire gravés de scènes figurées. Ne portant pas d'inscription, il est plus difficile de les dater précisément, mais ils n'en restent pas moins des objets extrêmement rares dans les sépultures du Talyche. Un crâne apparaît sur le schéma de cette seconde sépulture et pas sur celui de la première, mais aucune information ne nous est donnée sur les défunts.

À eux trois les sites de Vajalik, Tach-Köpru et Hasan Zamini forment un très vaste espace funéraire où différents ensembles sont délimités aussi bien dans l'espace que dans le temps. Les

sépultures de Vajalik apparaissent comme étant les plus anciennes et forment donc, de ce que nous connaissons, la première implantation d'un espace funéraire structuré dans cette région de la vallée de la Qara-Sou à l'âge du Bronze. Cet espace s'est ensuite développé vers l'est et le nord, de part et d'autre de la rivière Qara-Sou, avec deux nouveaux espaces qui semblent s'être étendus de la fin de l'âge du Bronze au début de l'âge du Fer.

3.19.3. Le mobilier des fouilles anciennes.

La collection provenant du site d'Hasan Zamini est assez réduite puisqu'elle ne contient que dix-sept objets. Quelques pièces d'armement avec groupe de cinq pointes de lance en alliage cuivreux et un poignard du même métal. Et des éléments de parure comme des petites appliques en os ou en alliage cuivreux, un anneau en bronze et une des deux fameuses perles sceaux-cylindre découverte dans la sépulture HZa20. Enfin, il faut ajouter à cet ensemble, un lot de quatre fusaïoles en pierre.

3.20. Shir Shir [chir chir].

3.20.1. Présentation générale du site.

En continuant de suivre, vers le sud, les montagnes formant la ligne de partage des eaux entre le Talyche et le plateau iranien, on trouve le site de Shir Shir. Dans un paysage de plaine sans arbre mais très vert car parcouru de rigoles d'irrigations, Shir Shir est installé sur un petit plateau basaltique surplombant la plaine. Nous sommes ici à environ 18 km de Vajalik et à une altitude de presque 2000 m[203]. De nombreuses sépultures s'étendent à perte de vue et se partagent le terrain avec quelques cultures. À son arrivée sur les lieux, la Délégation en Perse constate de nombreuses traces de pillages, dont certaines relativement récentes. Shir Shir apparaît tout de suite comme un ensemble funéraire de grande importance, à l'image de ceux de Namin et Vajalik.

Au sud-ouest du ravin délimitant le plateau s'élève la colline dénudée de Pori sur laquelle ont été découverts les vestiges d'une citadelle rappelant celle de Namin, et qui pourrait dater de l'âge du Bronze. La colline est parsemée de restes de céramique semblables à ceux découverts dans les tombes pouvant témoigner d'une zone d'habitat ou d'artisanat, mais dans tous les cas

[203] MORGAN H. de (1905), p. 305.

d'une occupation importante du site. Quelques grandes sépultures totalement détruites ont également été identifiées sur cette colline.

Avant d'arrivée sur le site même de Shir Shir, l'équipe d'exploration des frères Morgan a traversé un autre ensemble sépulcral proche du village de Khor, situé en contrebas du plateau de Shir Shir. Les nombreux dolmens et tumuli étaient tous pillés et ravagés par les cultures. Même si son état de conservation très dégradé n'a pas permis son exploration, cet ensemble démontre, encore une fois, la densité et l'étendue des pratiques funéraires dans le Talyche à ces périodes du Bronze et du Fer.

3.20.2. Les pratiques funéraires.

Sépulture ShS1.

Cette première sépulture, d'orientation nord-sud, est une tombe rectangulaire de 3,50 m de long sur 1,50 m de large, et est entourée d'un large cercle de pierres de 11,80 m de diamètre. La chambre est large de 1,35 m et profonde de 0,98 m. La sépulture avait été pillée mais renfermait toujours un crâne accompagné d'une cruche en terre cuite grise, des fragments d'autres vases, une perle en alliage cuivreux et d'autres en pâte de verre.

Sépulture ShS2.

Il s'agit d'une sépulture rectangulaire formée de gros blocs et orientée nord-sud. Elle mesure 3,30 m sur 1,22 m et est profonde de 0,90 m. Six défunts étaient déposés dans la chambre, accompagnés de petits vases en terre cuite, des boucles d'oreille en spirale et des perles en pâte de verre, cornaline, alliage cuivreux et une dernière en or. Pour Henri de Morgan, cette tombe présente des traces de réoccupation. Il pourrait donc s'agir d'une sépulture collective.

Sépulture ShS3.

C'est un amas de pierres très mal conservé situé au centre d'un cercle de pierres. Il a livré une série de vases en terre cuite de types jarre, cruche, écuelle ou gobelet tous écrasés, une pointe de lance et un poignard. C'est un type de poignard très particulier munie de deux grandes barbelures le faisant presque ressembler à un harpon.

Sépulture ShS4.

Elle est d'un type en tout point similaire à la précédente mais ne contenait que six vases en terre cuite noire et grossière : deux cruches, un gobelet, une grande jarre et deux écuelles. Dans ces deux sépultures, ShS3 et ShS4, les squelettes devaient avoir disparu du fait des pillages ou d'une mauvaise conservation car nous ne disposons d'aucune information les concernant.

Sépulture ShS5.

C'est une grande tombe rectangulaire dont les parois sont construites avec de très grosses pierres et recouvertes de trois grands blocs. Les dimensions intérieures de la tombe sont de 4,25 m de long sur 1,30 m de large et 1,05 m de profondeur. Elle est orientée nord-est sud-ouest. La tombe était pillée mais contenait encore quelques objets.

Dans l'angle sud-est, près d'un crâne, il y avait encore une pendeloque en forme de spirale en alliage cuivreux, identique à celles retrouvées à Tchila-Khané ; une épingle en alliage cuivreux ; et plusieurs vases en terre cuite.

Du côté ouest, vers le centre de la sépulture, se trouvaient : deux épingles en alliage cuivreux ; un collier de perles en pâte de verre ; une petite plaque en or ; et deux vases en terre cuite, l'un en forme de jarre, le second en forme d'oiseau. Henri de Morgan précise que c'est le seul exemplaire découvert dans les sépultures du Talyche iranien[204]. Jacques de Morgan en avait découvert un semblable dans une tombe de Mouci-Yeri en Arménie en 1888 mais dans une sépulture plus tardive de l'âge du fer. Ce vase peut également être rapproché des vases zoomorphes découverts en Azerbaïdjan représentant des animaux chimériques, mélanges d'oiseaux et de mammifères. Malheureusement, aucune représentation de ce vase n'apparaît dans aucune publication, et il n'est pas présent dans les collections du MAN, nous ne pourrons donc pas en dire plus.

Sépulture ShS6 (fig. 85).

Le site de Shir Shir a fourni un type de sépulture tout à fait particulier présentant une chambre, simple ou double, de forme quasiment carrée et recouverte d'un amas de pierres plus ou moins bien conservé. Plusieurs tombes de ce type ont été découvertes et deux des plus caractéristiques ont été documentées.

La première, construite en gros blocs, mesure 2,75 m sur 2,25 m avec une profondeur de 0,85 m. Les crânes, nous ne savons pas combien exactement, étaient positionnés le long des

[204] MORGAN H. de (1905), p. 307.

parois. Ils étaient accompagnés de vases en terre cuite noire de type écuelle, jarre ou plat et de deux lames et une perle en alliage cuivreux. Une mâchoire de ruminant a également été retrouvée dans la tombe.

Sépulture ShS7 (fig. 86).

C'est la seconde sépulture de type carré et celle-ci présente une double chambre funéraire construite en blocs. La plus grande des chambres mesure 2,05 m de long sur 1,10 m de large. La deuxième, plus petite semble accolée à la précédente et mesure 1,70 m sur 1 m. Elles étaient totalement pillées et ne contenaient plus que quelques fragments de céramique.

Sépulture ShS8.

Il s'agit d'un amas de grosses pierres qui ne renfermait plus quelques grands vases en terre cuite et une lame en alliage cuivreux.

Sépulture ShS9.

Il s'agit également d'un amas de pierres avec une tombe en fosse creusée dessous. À 1,50 m de profondeur, quatre vases en terre cuite et une lame en alliage cuivreux on été découverts. Nous ne savons rien concernant le ou les défunts.

De très nombreuses sépultures du même type ont été explorées à Shir Shir par la délégation en Perse, mais étant quasiment toutes pillées, Henri de Morgan n'en donne pas le détail.

Sépulture ShS10.

Pour terminer l'étude de Shir Shir, Morgan fait ouvrir un certain nombre de sépultures, dont de grands dolmens, sur la colline de Pori, proche des ruines de la citadelle. Ici, les tombes sont très semblables à celles de Vajalik.

L'une d'elle est une petite tombe rectangulaire de 2,40 m sur 0,70 m. Elle contenait toujours de nombreuses perles en pâte de verre bleue et blanche, un fragment de moule de hache [205]et ce que Morgan identifie comme une lampe ornée d'une représentation figurée grotesque. Un

[205] Seule la publication fait référence à ce moule de hache, il n'y en a aucune trace dans la collection du MAN.

autre fragment en terre cuite avec le même type de décor a également été découvert à Shir Shir. Ces types de décor, très originaux, sont uniques parmi les tombes du Talyche. Cette sépulture semble avoir été perturbée à l'âge du fer et réoccupée.

Sépulture ShS11.

Cette sépulture de type dolmen, totalement en ruine, entourée d'un cercle de pierres de 10 mètres de diamètre semble avoir été réoccupé à l'âge du Fer par la construction d'une série de petites sépultures.

Shir Shir apparaît donc comme un grand ensemble funéraire régional ayant connu une longue phase d'occupation à l'âge du Bronze avec des mutations survenant à l'âge du Fer. Les plus grandes sépultures, plus riches et plus visibles avaient toutes étaient pillées, seules certaines tombes plus modestes y ont échappé. Il restait de nombreuses sépultures à explorer, mais la mission de la Délégation en Perse manquant cruellement de moyens a dû stopper ses recherches.

3.20.3. Le mobilier des fouilles anciennes.

La collection de Shir Shir n'est pas très conséquente, ce qui paraît évident étant donné les pillages importants qu'a subis le site. Elle compte trente-sept objets dont certains que l'on peut directement rattacher aux fouilles des frères Morgan.

Concernant l'armement, sont conservés au MAN, six poignards à soie d'emmanchement, cinq en alliage cuivreux, dont celui découvert dans la sépulture ShS3, et un en Fer ; quatre pointes de lance, deux en fer et deux en alliage cuivreux, ; une serpette en fer ; et une petite pierre à aiguiser qui devait certainement accompagner un des poignards.

La parure est représentée par deux colliers en perles de cornaline, fritte et pâte de verre, quatre gros anneaux en fer, la petite pendeloque en forme de spirale retrouvée dans la sépulture ShS5 et un petit miroir en alliage cuivreux. Il y a également un petit lot de cinq perles et fusaïoles en terre cuite.

Enfin onze vases en terre cuite sont conservés dans la collection de Shir Shir parmi lesquels on retrouve, en forme complète, une jarre, une cruche, une coupe et la fameuse « lampe » avec un motif de visage grotesque découvert dans la sépulture ShS10 ainsi que le fragment possédant le même type de décor mais de provenance exacte inconnue.

- Chapitre 4 - Les ensembles funéraires réétudiés par la Mission du Lenkoran.

Introduction.

Dans ce chapitre nous aborderons les trois derniers sites d'Azerbaïdjan : Kraveladi, Cucu Tuk et Monidigah. Ces trois sites ont fait l'objet de nouvelles fouilles plus de cent ans après l'exploration de Jacques de Morgan, complétant ainsi la connaissance des pratiques funéraires dans ces ensembles sépulcraux. Les données que nous allons présenter sont également extraites de l'ouvrage des Jacques de Morgan : *Mission scientifique en Perse,* « Recherches archéologiques, IV, 1re partie » ainsi que de ses carnets de fouille et des rapports de fouille de la Mission du Lenkoran. Nous nous appuierons bien sûr aussi sur notre expérience personnelle puisque nous avons eu la chance de participer aux missions de terrain entre 2011 et 2015.

En ce qui concerne les données récoltées par Morgan, nous allons continuer d'utiliser les abréviations de site afin d'individualiser chaque sépulture. Et pour les nouvelles données provenant des fouilles de la mission franco-azerbaïdjanaise dans le Lenkoran, nous utiliserons bien évidement les systèmes de classement utilisés durant les travaux sur le terrain. Nous donnerons donc au fil du texte les numéros de locus donnés aux structures découvertes sur ces trois sites.

4.1. Kraveladi [kravéladi].

4.1.1. Présentation générale du site.

Kraveladi est le nom d'un petit hameau situé au bord de la rivière Lakerçay à 2 km de la confluence avec le Lenkoran. Nous sommes ici à mi-chemin entre les villes modernes de Lerik et de Lenkoran. Le site est localisé dans la basse vallée de la Lakerçay à seulement 270 m d'altitude. Ce qui contraste avec les autres ensembles funéraires de cette vallée qui se situent entre 1500 et 2000 mètres d'altitude. Le paysage est ici recouvert de forêts et de prairies, ainsi que de nombreuses cultures et zones de pâturages.

Dans sa publication, Jacques de Morgan explique que les cours de la Lakerçay et de la Veriçay se rejoignent pour former le Lenkoran[206]. Or, si les cartes actuelles ne sont pas assez précises, nous avons pu nous rendre compte, directement sur le terrain, que la Veriçay n'est qu'un autre affluent du Lenkoran situé juste un peu plus en amont du cours de la Lakerçay.

Lorsque Jacques de Morgan arrive sur place en 1890, il découvre un très grand espace sépulcral recouvert de dolmens et de tumuli, avec un hameau composé de quelques maisons installées au centre des sépultures (fig. 87). Morgan identifie 116 structures, mais il n'en fouillera qu'une poignée et ne donne une description que pour les plus impressionnantes (fig. 88). De 2011 à 2013, la Mission du Lenkoran qui explore le site, a retrouvé l'ensemble décrit par Morgan et a identifié d'autres espaces plus petits.

4.1.2. Les pratiques funéraires.

4.1.2.1. L'exploration de Jacques de Morgan.

Sépulture Krv2 (fig. 89).

Cette sépulture rectangulaire est construite en gros blocs dans une fosse peu profonde. Les dalles de couverture se trouvent donc au niveau du sol, et le monument était recouvert d'un gros tumulus de pierre. Lorsque Morgan découvre la tombe, elle avait été ouverte et entièrement pillée.

[206] MORGAN J. de (1896), p. 27.

Sépulture Krv4 (fig. 90).

C'est une sépulture rectangulaire longue de 3,60 m, large de 1,10 m et profonde de 0,95 mètre. Elle est construite avec de gros blocs agencés pour former les parois de la chambre dans une orientation est-ouest. La couverture de la tombe avait totalement disparu lors de sa découverte. Les objets les plus précieux semblaient avoir été prélevés mais une part du mobilier était toujours en place.

Des squelettes, il ne restait que les dents qui étaient regroupées à trois endroits différents de la tombe, correspondant à trois défunts différents. Trois petits groupes de mobilier contenant de la céramique étaient disposés au niveau de la tête des défunts. À l'est de la sépulture se trouvaient deux vases en terre cuite, une pointe de lance et un poignard en alliage cuivreux ; au centre, une coupe à deux anses en terre cuite ; et à l'ouest, trois poteries et une pointe de flèche en alliage cuivreux.

Sépulture Krv5 (fig. 91).

Il s'agit d'une petite sépulture rectangulaire mesurant 2,10 m de long sur 0,75 m de large. La chambre, formée de gros blocs, est construite au fond d'une fosse. Le trop petit nombre de blocs utilisés fait que la largeur de la chambre se trouve rétrécie à chacune de ses extrémités. Au niveau de la surface du sol, la couverture de la chambre était formée d'un amas de blocs informes lors de sa découverte. Il est possible que ce désordre apparent ait été dû à l'affaissement d'une des dalles de couverture dans la chambre qui a écrasé le mobilier qui se trouvait à l'intérieur. La structure est entourée d'un petit cercle de pierres elliptique.

Dans la chambre, les ossements avaient encore une fois tous disparus, il ne restait que quelques dents en très mauvais état découvertes dans le coin nord-est. Le mobilier était seulement constitué de trois vases en terre cuite, une pierre à aiguiser et de très nombreuses perles en pâte de verre bleue.

Sépulture Krv7 (fig. 92).

Cette sépulture est très similaire à la précédente, c'est une tombe rectangulaire mesurant 2,20 m de long sur 0,90 m de large et d'orientation est-ouest. Elle était presque entièrement pillée lors de sa découverte et ne contenait plus qu'un vase en terre situé dans l'angle nord-est de la chambre.

Sépulture Krv11 (fig. 93).

C'est une toute petite tombe circulaire d'1,10 m de diamètre formée de sept blocs verticaux scellés par une grande dalle de couverture. Les ossements n'étaient plus conservés mais si la tombe étaient celle d'un adulte il est évident qu'il n'a pas pu être inhumé en position allongée. Cinq vases en terre cuite et une grande épingle en alliage cuivreux y ont été découverts.

Sépulture Krv40 (fig. 94).

Cette grande sépulture rectangulaire a été découverte à moitié détruite, dans sa partie sud. Ses dimensions restituées donnent : 3,20 m de longueur pour 1,10 m de largeur. La chambre construite avec de gros blocs est profonde de 0,80 m. La tombe renfermait encore deux vases en terre cuite, une pointe de lance en alliage cuivreux, quelques perles en cornaline et pâte de verre bleue, ainsi qu'une intaille en agate percée d'un trou avec une gravure en négatif sur sa partie plate, représentant un boeuf à bosse[207].

Sépultures Krv 84, Krv 89 et Krv 90 (fig. 95).

Ces trois sépultures ne sont pas décrites par Morgan, il n'en donne qu'un schéma. Nous avons d'ailleurs dû vérifier dans ses carnets pour leur attribuer leur numéro qui n'apparait pas dans la publication, comme pour la sépulture Krv 2. Ces tombes, orientées nord-sud et construites très rapprochées les unes des autres, sont des petits amas de blocs chacune entourée d'un cercle de pierres. Elles étaient déjà pillées lors de l'exploration de Jacques de Morgan.

Sépulture Krv106 (fig. 96).

Cette tombe rectangulaire était complètement pillée lors de sa découverte. Elle mesure 3,70 m de long sur 1,40 m de large et 0,85 m de profondeur. La couverture avait entièrement disparu. L'élément intéressant a été mis au jour à proximité, il s'agit d'une grande pierre échancrée taillée qui pouvait faire office de cloison de séparation à l'intérieur de la tombe.

[207] Cette intaille est aujourd'hui conservée au MAN sous le numéro d'inventaire 33642.

Sépultures Krv107 et Krv108 (fig. 97).

Ces deux sépultures, construites accolées, forment une structure tout à fait originale. Elles ne présentent pas la même orientation et elles donnent l'impression que l'une des deux s'est construite, postérieurement, contre l'autre, en réutilisant une des dalles de la chambre.

La sépulture Krv 107, la plus grande des deux, est une tombe rectangulaire en partie détruite mesurant 5 m de long sur 1,35 m de largeur maximum conservée et 0,90 m de profondeur. Elle était entièrement pillée.

La seconde sépulture, plus petite, mesure 2,90 m de long sur 1,30 m de large et 1,40 m de profondeur. Une des dalles de couverture était effondrée à l'intérieur de la chambre. Elle n'était pas totalement pillée et contenait encore deux vases en terre cuite et une pointe de lance en alliage cuivreux.

Sépulture Krv109 (fig. 98).

Cette tombe rectangulaire est la plus grande découverte par Morgan à Kraveladi. Elle mesure 5,60 m de long sur 1,80 m de large et 1,95 m de profondeur. Morgan dit l'avoir découverte intacte mais ne nous donne pas son contenu. On peut seulement apercevoir, sur le schéma qu'elle renfermait au moins deux gros vases en terre cuite et ce qui pourrait être une grande épingle très sûrement en alliage cuivreux, comme souvent dans les sépultures du Talyche.

Sépulture Krv110 (fig. 99).

Cette dernière sépulture ne nous est même pas décrite par Morgan, il en donne seulement un schéma. Il s'agit d'une grande sépulture rectangulaire mesurant 4,45 m de long sur 0,80 m de large et orientée nord-sud. La chambre est construite en gros blocs. Elle contenait au moins huit vases en terre cuite et au moins un poignard dont nous ne connaissons pas pas le métal.

Ensemble de Tövöl (fig. 100).

À la confluence de la Lakerçay et du Lenkoran, dans un sous-bois on trouve un ensemble sépulcral composé de nombreux tumuli, amas de pierres et une grande pierre dressée (fig. 101 et 102). Les tombes antiques côtoient un cimetière musulman moderne. Morgan n'a pas réalisé de fouilles à Tövöl mais nous en à tout de même livré quelques plans et schémas.

D'autres sépultures se trouvent sur l'autre rive du Lenkoran et tout le terrain entre le confluant et l'espace funéraire de Kraveladi était parsemé de sépultures. Il semble qu'aux âges du Bronze et du Fer cette partie de la vallée était recouverte de tombes. Nous avons pu faire la même constatation lors des fouilles de la mission franco-azerbaïdjanaise dans le Lenkoran.

4.1.2.2. Les travaux de la Mission du Lenkoran.

En 2011, lors de la petite prospection organisée dans la région de Lerik, le site de Kraveladi avait pu être repéré. Au bord de la Lakerçay ainsi que sur un petit plateau la surplombant, quelques sépultures ont alors été identifiées. La facilité d'accès au site, qui se trouve à seulement 25 km de la ville de Lenkoran, a déterminé le choix du terrain de fouille pour la première mission en 2012.

La première mission de fouille, en 2012 (25 juin-18 juillet), a démontré qu'il n'était plus aussi aisé de repérer les sépultures qu'à l'époque de Morgan. La vallée où se trouve Kraveladi, à la confluence avec le Lenkoran est aujourd'hui très habitée. De nombreuses cultures et zones d'habitation ont transformé le paysage depuis le passage de Jacques de Morgan. Pour l'implantation de cultures notamment, des zones entières ont été arasées et de très nombreuses structures détruites. De plus nous avons pu constater qu'une fois que les sépultures étaient pillées la végétation poussait allègrement à l'intérieur de la chambre ouverte. Nous avons ainsi souvent été gênés par des souches ayant perturbées les structures. Ces arbres nous permettraient presque de déterminer la période à laquelle la tombe a été pillée.

La nature du terrain elle-même peut être assez trompeuse car dans cette zone de basse vallée, énormément de pierre et de blocs ont été charriés au fil du temps, créant de nombreux amas ressemblant en tout point à des sépultures de l'âge du Bronze et de l'âge du Fer. Dans ces conditions il a été difficile de déterminer l'emplacement exact de l'espace sépulcral exploré par Morgan et quatre secteurs ont ainsi fait l'objet de recherches lors des missions 2012 et 2013.

Kraveladi I.

Le secteur de Kraveladi I illustre bien les difficultés d'identification des structures funéraires dans les environs. Des sondages ont été entrepris au bord de la rivière, côté rive gauche. Une grande surface a été dégagée là où plusieurs amas de pierres affleuraient.

Deux grands carrés ont été ouverts à l'endroit d'un monticule constitué de grosses pierres, un autre sondage a été effectué sur un petit amas de pierres et un dernier sondage stratigraphique

plus profond a été entrepris en marge de cette zone afin d'avoir une vision plus complète de la pédologie du secteur[208].

Ces sondages se sont tous avérés négatifs et aucune structure n'as été identifiée. Les amas de pierres affleurant se sont tous révélés être naturels. Seuls quelques fragments de céramique d'époques plus récentes ont été découverts en surface.

Kraveladi II (fig. 103).

Le secteur de Kraveladi II est situé sur une petite terrasse surplombant la rivière et le secteur de Kraveladi I. À l'ouest de cette terrasse, au pied des montagnes, se trouve la route menant plus en amont dans la vallée. La construction de cette route a profondément perturbé la topographie du terrain, il fallait donc s'en tenir éloigné afin de découvrir des vestiges non perturbés. Un grand sondage a alors été effectué sur le côté opposé, juste en surplomb de la rivière. Ce sondage n'a livré que de la céramique récente et aucune structure.

Mais dans les alentours immédiats du sondage, une série de structures ont été repérées. Après les avoir dégagées des broussailles et arbustes qui les envahissaient, elles ont pu être identifiées comme des sépultures, malheureusement toutes pillées.

La sépulture 1008 était tellement prise dans la végétation et sa structure trop chamboulée par les racines des arbres, que nous n'avons pas pu la fouiller. Les sépultures 1005, 1006, 1007, 1010, 1011 et 1012 sont toutes du même type : ce sont des sépultures rectangulaires dont la chambre est construite avec de gros blocs dressés et agencés avec de nombreuses pierres de calage (fig. 104 à 109). Il n'y a plus aucune trace de la couverture des tombes. Soit les dalles et blocs formant la couverture ont été réemployés ailleurs par les habitants de la région, soit il s'agissait d'un simple tumulus de terre ou de pierres recouvrant les sépultures et qui s'est éparpillé au moment du pillage. Les proportions de ces sépultures varient entre 2 et 2,50 m de longueur et entre 0,75 et 1,50 m de largeur.

Les sépultures 1005, 1006, 1007, et 1010 étant les mieux conservées, ont fait l'objet de fouilles plus attentives avec un tamisage de la terre de comblement. Le mobilier résiduel ayant échappé au pillage est constitué de nombreuses perles en cornaline, jaspe rouge, fritte, pâte de verre bleue ou tôle d'or ; un fragment d'obsidienne ; une pointe de lance en fer et d'autres fragments de fer dont nous donnerons tout le détail plus loin. Si seulement une perle ou deux découvertes dans certaines des tombes, le reste du mobilier provient entièrement de la sépulture

[208] CASANOVA M. (2012), p. 5.

1005, pourtant pillée, mais qui contenait encore de nombreux objets. Il est par contre étonnant de constater l'absence totale d'ossement, ne serait-ce qu'une esquille. Les pilleurs ne s'intéressant pourtant pas aux défunts, il devrait au moins en rester des traces. Nous ne pouvons donc que faire le même constat que Jacques de Morgan en son temps, les ossements ne se sont pas du tout conservés dans cette zone du Talyche. Les pillages ont grandement contribué à cet état de fait, car une fois les sépultures ouvertes et les ossements exposés, leur décomposition s'est très fortement accélérée.

Kraveladi II se présente donc comme étant un petit ensemble funéraire composé d'au moins une dizaine de tombes. Cet espace ne correspond pas au Kraveladi exploré en 1890, mais il permet de constater, comme Morgan en son temps, que dans cette basse vallée de la Lakerçay de très nombreuses sépultures sont regroupées en de grands ensembles ou par petits groupes, tout le long de la rivière, dès que la topographie le permet.

Kraveladi III.

Le secteur de Kraveladi III ne concerne qu'un seul monument, découvert par Abuzar Alekbarov et le chef des ouvriers sur la rive droite de la Lakerçay au centre d'une petite clairière située dans une zone arborée sur une terrasse au-dessus de la rivière.

Dans son aspect général, cette structure faisait bien penser à celles décrites par Jacques de Morgan à Kraveladi. Elle se présente comme un large amas de pierres de 3,30 m du nord au sud et 4,30 m d'est en ouest pour une hauteur maximale de 0,70 m. Les blocs dans la partie est semblaient se superposer en plusieurs assises tandis que ceux de la partie ouest, plus petits, apparaissaient moins structurés.

La fouille de ce monument a mis au jour les vestiges d'un four traditionnel en terre ou « tandir ». Aucun élément en faveur d'une fonction funéraire du site n'a pu être mise en évidence. La structure apparentée à un tumulus de petits blocs de pierres s'est avérée, après exploration, n'être probablement qu'une structure de combustion d'époque historique très certainement liée à l'exploitation de la forêt[209].

La concentration de blocs et de pierre dans une zone de sous-bois qui en est dépourvue interpelle tout de même. Nous pouvons nous demander si les vestiges d'une ou plusieurs sépultures pillées n'ont pas été réutilisées pour la confection de ce tandir ? Malheureusement la fouille n'a pu relever aucun indice allant dans ce sens.

[209] CASANOVA M. (2012), p. 14.

Kraveladi IV.

L'ensemble funéraire de Kraveladi IV a été repéré à la fin de la mission 2012 par la découverte d'un grand dolmen pillé anciennement et comportant d'autres traces de pillage tout à fait récentes (locus 1015). Cet espace funéraire est situé en aval de Kraveladi I, II et III, sur la rive droite de la Lakerçay, à 800 m au nord de Kraveladi III. Nous nous sommes vite rendus compte que cet ensemble correspondait au Kraveladi exploré par Jacques de Morgan.

Malheureusement, aujourd'hui la large terrasse adossée aux montagnes et surplombant la rivière a été totalement arasée pour faire la place à des cultures d'arbustes fruitiers du type citrus. Seule une bande de terre, juste en surplomb de la Lakerçay, occupée par de hautes futées et remplis de ronces a été épargnée par les cultures. C'est dans cette zone que seront découvertes quelques structures pillées toujours visibles.

Locus 1015 (fig. 111 à 113).

C'est un grand dolmen rectangulaire dont la chambre est formée de gros blocs et de dalles posées de chant. Le monument est orienté est-ouest et mesure près de 5 m de longueur sur environ 2 m maximum de largeur dans sa partie ouest et 1,50 m dans sa partie est. Deux grandes dalles de couverture ont été retrouvées à moitié effondrées dans la chambre, et deux autres dalles de couverture reposaient sur le sol à l'extérieur du monument. La sépulture devait être recouverte d'un important tumulus de pierres et de terre dont la large emprise et aujourd'hui encore visible.

Cette sépulture avait été pillée anciennement et quand la mission franco-azerbaïdjanaise l'a découverte, des traces de pillage très récents étaient visibles. Les pilleurs ont pensé à tort que l'une des deux dalles de couverture à l'extérieur était en place et ils ont creusé un énorme trou en sape sous la dalle bien inutilement. Lors de notre arrivée sur les lieux, une pelle était encore présente dans le trou. Il parait évident que notre présence dans la région a réactivé l'intérêt des pilleurs pour les sépultures de Kraveladi.

La fouille de la chambre funéraire a tout de même livré de nombreux tessons de céramique et quelques objets en métal. Les niveaux supérieurs, totalement perturbés contenait des tessons de céramique très hétérogènes, d'époque antique, islamique et moderne. Ces niveaux résultent des perturbations liées au pillage. Dans le fond de la tombe, sur le sol, ont été découvert des fragments de terre cuite déposés lors de l'inhumation, ainsi que des fragments d'arme en Fer. Cette grande sépulture semble donc avoir été bâtie au premier âge du Fer[210].

[210] CASANOVA M. (2013), p. 21.

Locus 1019 (fig. 115 et 116).

Cette sépulture se trouve dans la partie de sous-bois préservée à l'aplomb de la rivière. C'est une petit sépulture rectangulaire d'environ 2 m de long. La chambre funéraire est typique des sépultures de Kraveladi : construite avec de gros blocs et couvertes de blocs massifs ou de petite dalles. La chambre était recouverte d'un large tumulus de pierres. Cette tombe complètement pillée ne contenait plus que deux petites perles de pâte de verre et un bracelet en alliage cuivreux.

Cette sépulture, par sa structure et l'emplacement où elle est localisée au sein de l'ensemble sépulcral de Kraveladi IV, nous fait fortement penser à la sépulture Krv2 explorée par Jacques de Morgan. Il est tout à fait possible qu'elles ne soient qu'une seule et même sépulture.

Locus 1026 (fig. 111 et 114).

Cette petite structure, complètement chamboulée, a été découverte à 3 m seulement au nord de la grande sépulture 1015. Trois petites dalles alignées ont été découvertes posées de chant mais les autres dalles sont dans tous les sens sans plus aucune logique. Si cette structure était bien une tombe, elle a été entièrement pillée et en partie détruite. Seulement des tessons très hétérogènes et d'époques récentes y ont été découverts.

Locus 1060.

Au centre de la terrasse de Kraveladi IV, dans un petit bosquet entouré de cultures, un gros amas de blocs a été dégagé. Sa fouille a fourni un très grand nombre de fragments de terre cuite très hétérogènes de différentes époques avec notamment de la céramique glaçurée d'époque islamique.

Ce monument n'était pas une sépulture, mais il doit plus sûrement résulter des travaux de terrassement effectués pour installer les cultures. Les blocs et les pierres ont été poussés et entassés à cet endroit afin de laisser un maximum de place aux cultures. Plusieurs petits bosquets de ce genre apparaissent çà et là dans la terrasse. Mais puisqu'ils doivent également avoir été crées artificiellement lors de l'emménagement des cultures, ils n'ont pas été explorés.

Petit ensemble sépulcral nord-ouest.

Dans la partie nord-ouest de Kraveladi IV, dans une petite zone de sous-bois au bord de la terrasse, une dizaines de structures ont été identifiées, correspondant très certainement à un petit groupe de tombes signalé par Jacques de Morgan. Cinq sépultures totalement perturbées ont été

nettoyées des ronces et arbuste, relevées et photographiées. Elles sont en tout point semblables à celles découvertes à Kraveladi II.

4.1.3. Le mobilier des fouilles anciennes.

Malgré le très grand nombre de sépultures identifiées par Jacques de Morgan lors de son exploration de Kraveladi, toutes avaient été ouvertes et pillées et ne contenaient donc plus beaucoup de mobilier. En toute logique, la collection du MAN provenant de Kraveladi est extrêmement réduite. Elle ne contient que deux vases en terre cuite encore complets, des fragments de bords céramique, mais surtout la petite intaille en agate avec une gravure en forme de boeuf à bosse provenant de la sépulture Krv40.

4.1.4. Le mobilier des fouilles récentes.

Locus 1005.

Pour l'espace funéraire de Kraveladi II, la quasi intégralité du mobilier découvert proviens du locus 1005. Il contenait encore de nombreuses perles : 39 en fritte émaillée bleues de forme simple en rondelle rectiligne ou biconique ornée de stries ; deux perles biconiques en cornaline ; une perle biconique courte en jaspe rouge ; et une petite perle conique en or façonnée dans une tôle d'or (d'une épaisseur supérieure à 1 mm). Cette sépulture renfermait encore un éclat d'obsidienne, une pointe de lance à douille d'emmanchement en fer et des fragments de fer non identifiés.

François Debrabant, qui a rédigé sa thèse sur la cornaline[211], était présent lors de cette mission et a pu observer les perles à la loupe binoculaire. Il a pu en déduire que la perle en cornaline à section polygonale n'avait pas été répertoriée pour le site de Kraveladi par Morgan. Le matériau est aussi différent des autres perles retrouvées à Conu et Aspa-Hiz. Le travail de taille et de polissage est de bonne qualité. La perle biconique en jaspe rouge est aussi de très bonne facture, la taille est très régulière avec un polissage de très bonne qualité[212].

Le mobilier découvert dans cette sépulture 1005, qui ne sont que les résidus oubliés lors du pillage, témoigne d'une sépulture très riche tant par la qualité des matériaux (or, cornaline, obsidienne) que par la qualité des façonnages (taille, polissage, etc.). Ces objets abandonnés par

[211] DEBRABANT F. (2016).

[212] CASANOVA M. (2012), p. 12.

les pilleurs laissent à penser que la quantité de mobilier devait être impressionnante pour une sépulture de taille plutôt moyenne.

Locus 1015.

Comme nous l'avons vu, de très nombreux tessons ont été découverts dans les couches supérieures la chambre funéraire. Mais c'est un grand mélange de céramiques plus récentes, modernes avec la présence de décors de stries mécaniques ou médiévales avec notamment de la terre cuite vernissée. Ces couches supérieures se sont constituées après l'ouverture et le pillage de la tombe, le mobilier qu'elles contiennent n'est donc pas un bon marqueur chronologique pour replacer la tombe dans son époque de construction.

Dans le fond de la structure, au niveau du sol de cette grande tombe 1015 ont été mis au jour les fragments d'un petit bol tripode en terre cuite orangée. Ce type de céramique à pâte assez fine se retrouve très régulièrement dans les tombes du Talyche au début de l'âge du Fer, notamment sur le site de Conu qui a fourni de nombreux exemples de pots ou de vases zoomorphes façonnés dans ce type de terre orange[213].

Cette céramique était accompagnée de fragments d'objets en fer dont la pointe de la lame d'un couteau, un fragment de pointe de lance, une lame de poignard et les fragments d'un grand anneau. Ces types d'armement se retrouvent également en grande quantité au premier âge du Fer dans les tombes des ensembles funéraires du Talyche. Nous pouvons, sans trop nous tromper, attribuer à cette période, la construction de cette grande sépulture.

Locus 1019.

Deux petites perles en pâte de verre bleue très abîmées ont été découvertes dans le fond de cette sépulture, accompagnées d'un bracelet ouvert à jonc lisse en alliage cuivreux. Ce type de bracelet est très commun à la fin de l'âge du Bronze et au début de l'âge du Fer et on le retrouve en grande nombre dans les tombes de la région, en Iran et dans le Caucase[214].

Locus 1060.

Nous l'avons vu, cette structure n'est pas vraiment une sépulture et tous les fragments de terre cuite retrouvés sont le plus souvent médiévaux et modernes. Parmi toute cette céramique un

[213] CASANOVA (2013), p. 21.

[214] CASANOVA M. (2013), p.18.

morceau de silex brut de couleur blanche a été découvert. Ce type de matériau est très intéressant car il n'est pas naturellement présent dans la région et il est donc forcément importé. De plus, dans une des tombes de Conu, une pointe de flèche taillée dans un matériau très semblable a été découverte.

4.2. Cucu Tuk [djoudjou touk].

4.2.1. Présentation générale du site.

Le site de Cucu Tuk est situé sur la rive droite de la Lakerçay à environ 8 km en amont et au sud-ouest du site de Kraveladi. Cucu Tuk présente d'ailleurs la même topographie que Kraveladi : une grande terrasse alluviale adossée aux montagnes et surplombant le cour de la Lakerçay, à 350 m d'altitude.

Quand Jacques de Morgan explore la région il passe par un site dénommé Djüodjikach. Lors de la prospection de 2013, en discutant avec les habitants des environs, nous avons appris que la petite rivière, affluent de la Lakerçay et traversant le site, se nomme Cucu Kach (se prononce « djoudjou kach »), « kach » signifiant rivière. « Tuk » signifierait rizière et désignerait donc aujourd'hui la grande terrasse où est implanté le site. Si la prononciation a un peu changé, nous sommes donc bien sur le site désigné par Morgan.

Jacques de Morgan ne fait d'ailleurs que passer par Cucu Tuk en se rendant de Kraveladi à Hovil. Il en fait une description très succincte : « En remontant la Liakör-rou, on rencontre sur la rive droite de la rivière, au lieu dit Djüodjikach, un nouveau groupe de dolmens. Ils sont construits sur les alluvions, au milieu de blocs énormes roulés par les eaux. Sous les alluvions sont les schistes très inclinés qui parfois ont fourni les dalles nécessaires à la couverture des tombeaux. »[215]. Il joint à sa description une coupe topologique de la terrasse sur laquelle sont construites les tombes. Il n'en dit pas plus et ne semble pas avoir fouillé la moindre sépulture sur ce site.

Aujourd'hui, le lieu-dit Cucu Tuk n'est en fait qu'un petit salon de thé en plein air situé au carrefour de routes menant plus en amont de la vallée de la Lakerçay ou menant au col reliant la vallée voisine à l'est. C'est également un des rares passage à gué permettant de traverser la rivière l'été qui est maintenant accompagné d'un pont pour les temps de crue. La grande terrasse de Cucu Tuk est recouverte de petits sous-bois et de prairies où vient paître un troupeau de chevaux

[215] MORGAN J. de (1896), p. 29.

domestiques. Une partie du lit de la Cucu Kach a été détournée afin de créer une retenue d'eau artificielle où viennent se baigner des buffles d'eau domestiques.

Lors de la mission 2013, une équipe s'est rendu en prospection sur le lieu-dit Cucu Tuk car on nous avait informé de la présence de structures funéraires intactes. Dès les premiers pas sur le site de nombreuses sépultures pillées ont été identifiées, dont un imposant dolmen (locus 1034). La décision a vite été prise d'intensifier les prospections sur les lieux afin de rechercher des tombes inviolées. Plusieurs structures ont ainsi pu être explorées et les fouilles du site ont occupées la fin de la campagne 2013 et toute la campagne 2014.

4.2.2. Les pratiques funéraires.

Près d'une vingtaine de structures ont été identifiées. Ce sont pour la plupart des sépultures similaires à celles découvertes à Kraveladi II, de petites tombes rectangulaires. Elles étaient malheureusement toutes pillées et leur structures fortement chamboulée. En dehors du grand dolmen vide, deux amas de pierres semblant intacts ont également été repérés (fig. 117 et 118).

La plus grosse concentration de structures funéraires se trouve tout à côté de la retenue d'eau artificielle. Il semble évident que de nombreuses sépultures ont dû être détruites au moment de son aménagement.

Locus 1028 (fig. 119 et 120).

Cette sépulture se présente comme un large amas de pierres et de blocs. Nous avons pu nous apercevoir à la fouille qu'il s'agissait d'une structure tout à fait inédite. Une fois enlevé le blocage de petites pierres sur toute la surface de l'amas, nous avons vu apparaître un double cercle de blocs. Sur le cercle extérieur, deux blocs dressés à la verticale se font face au nord et au sud de la structure.

Au centre des deux cercles, écrasés sous une grosse pierre, nous avons découvert trois petits vases en terre cuite déposés comme un dépôt d'offrande (fig. 121). Nous pensions découvrir une sépulture intacte plus profondément enfouie sous les vases mais il n'y avait absolument rien. Nous avons creusé jusqu'à la roche mère à près de deux mètres de profondeur sans rien découvrir, ni la moindre esquille d'os, ni le moindre objet.

En fouillant l'amas de pierres à l'extérieur du double cercle de blocs nous pensions avoir identifié au moins quatre petites sépultures rectangulaires (locus 1038, 1039, 1040 et 1064)

situées dans l'emprise du tumulus de pierres et construites à l'aide de blocs. Aucune dalle de couverture n'a été retrouvée dans les environs des tombes, il est très probable que ces sépultures étaient également recouvertes de pierres venant s'ajouter au tumulus. Malheureusement elles étaient toutes ouvertes et vidées de leur contenu.

Exceptés les trois vases, il n'a été découvert que des fragments de tessons de terre cuite à l'extérieur du tumulus où dans les couches de surface, à l'interface entre les pierres du tumulus et la couche de terre végétale qui recouvrait la sépulture au moment de sa découverte. Dans le remplissage de pierres du tumulus contrairement, on remarque une absence quasi totale de mobilier.

Ce monument est tout à fait original dans la typologie des structures funéraires du Talyche. Le double cercle de pierres avec les deux blocs dressés, évoquant des bétyles, semblent avoir eu une fonction rituelle qui nous échappe encore, avec au centre un unique dépôt d'offrande et aucune inhumation. Les tombes semblent avoir été construites tout autour, en relation étroite avec le cercle de pierres. Cette structure pourrait également s'apparenter à une sorte de cénotaphe pour un personnage de haut rang.

Locus 1066 (fig. 122 et 123).

Découverte en 2014, cette grande structure se présente comme un second tumulus de pierres. Il est situé juste à proximité du premier, au sud-ouest du locus 1028. Ce tumulus était constitué de grosses pierres et de très nombreuses petites pierres et cailloux, qu'on ne retrouvait pas dans le locus 1028.

En ôtant la couche de pierraille sur toute la surface du tumulus nous avons pu voir apparaître un certain nombre de structures au centre ou en périphérie du tumulus. Ces structures étaient toutes pillées, et leur architecture complètement chamboulée :

- Locus 1069 (fig. 124) : C'est une structure circulaire, sans dalles de couverture apparente, ni en place, ni déplacée à proximité. Cette structure est située en périphérie, au nord-est de tumulus.
- Locus 1070 (fig. 125) : Il s'agit d'une petite tombe à ciste située entre les loci 1028 et 1066 et à proximité du locus 1069. Elle est composée d'une petite chambre rectangulaire formée de quatre petites dalles posées de chant et on observe à proximité des dalles de couverture, qui semblent avoir été perturbées et déplacées. L'intérieur de la chambre mesure à peine 1,20 m de long sur 0,80 m de large. Cette tombe était totalement pillée et elle ne contenait plus qu'une petite lame en alliage cuivreux ressemblant fortement aux lames de « couteaux/rasoirs » provenant de Veri.

- Locus 1071 (fig. 126) : Le nettoyage de la partie sud du locus 1066 a fait apparaître cette petite structure quadrangulaire. Au sein de ce comblement brun meuble de cette structure une pointe de lance en fer, fragmentée en deux morceaux, a été retrouvée. Il est fort probable que cette structure fût une tombe dont l'architecture a été très fortement altérée après son pillage. Aucune dalle de couverture ne semble rattachée à cette tombe.

- Locus 1073 (fig. 127) : Cette structure, vaguement quadrangulaire car fortement remaniée est située dans la partie sud du tumulus, accolée au locus 1071. Elle a été fouillée sur 80 cm de profondeur, jusqu'au niveau de sol situé sous les pierres du tumulus, sans rien y découvrir.

Ces différentes structures, exceptée la sépulture 1070 qui est indépendante, semblent liées au grand tumulus. Il est possible d'imaginer que ce soit leur propre couverture d'amas de pierres qui se sont amalgamé les uns aux autres pour former un seul grand tumulus irrégulier. Ce type de structure multiple est documenté par Jacques de Morgan, qui les associe à l'âge du Fer : « Ces sépultures sont donc composées de tombes successives et les tumuli des tombes secondaires font corps avec celui de la tombe primitive. Souvent ces tombes postérieures sont nombreuses et il en résulte que, dans l'amas de moellons, qui atteint alors de grandes dimensions et présente une forme irrégulière, les ossements et les objets divers se trouvent par groupes parmi les pierres, accompagnés des tessons des vases funéraires qui, dans ce cas, ont toujours été écrasés. »[216].

Il est plus que probable que d'autres sépultures composaient ce grand tumulus de pierres mais le fait qu'elles soient toutes entièrement pillées et leur architecture perturbée rend la lecture du monument très compliqué.

Locus 1034 (fig. 128 et 130).

Cette sépulture est le grand dolmen vide découvert dès la première prospection. Sa chambre est rectangulaire et ses parois formées de gros blocs alignés et elle est orientée nord-sud. La chambre mesure 2,70 m de long sur 2,20 m de large. Trois blocs massifs forment la couverture qui est toujours en place. La sépulture était complètement pillée, la dalle formant la paroi nord a été arrachée et l'intérieur de la chambre vidée. Avec les deux tombes d'Amarat, cette sépulture est l'une des seules que nous ayons découverte avec une structure encore presque complète.

[216] MORGAN J. de (1927), p. 266.

Locus 1035 (fig. 131).

Cette structure avait été repérée en 2013 par un affleurement de quatre grandes dalles présentant des dimensions totales de 4 m sur 3,10 m et qui pouvaient être le sommet d'une structure funéraire. Elle est située en surplomb de la rivière Lakerçay, à l'ouest des deux grands tumuli

Après avoir enlevé un gros bloc qui recouvrait l'espace interne de cette structure, un unique vase en terre cuite a été découvert à 88 cm de profondeur, dans l'angle sud-ouest du locus. La fouille s'est poursuivie sous le niveau du vase, jusqu'à la roche naturelle, à 1,80 m de profondeur, sans rien mettre au jour.

Nous sommes ici confrontés, comme dans le locus 1028, à l'enfouissement à une grande profondeur d'un vase sous un aménagement de grosses pierres sans inhumation ou dépôt d'autre mobilier[217] (fig. 132). À la différence du grand tumulus, aucune structure n'est rattachée au locus 1035.

Locus 1058 (fig. 128 et 129).

Plusieurs sondages ont été effectués auprès de ce qui s'apparentait à une grande dalle de couverture située tout à côté du dolmen 1034. Elle mesure 2,33 m sur 1,5 m. Les angles sud, ouest et nord ont été sondés sans que l'on puisse trouver une fin à cette dalle. Il est fort probable que nous ayons affaire à un énorme bloc naturel. Et même dans l'éventualité que ce bloc recouvrait bien une sépulture nous n'avions pas les moyens techniques pour déplacer une telle masse, les travaux ont dont été interrompus dans ce secteur.

Loci 1067 et 1068 (fig. 133).

Le locus 1067 se situe au Nord du locus 1035 et à proximité du locus 1058. La présence probable d'une dalle de couverture a favorisé la réalisation d'un sondage sur cette structure. Après enlèvement de la dalle quadrangulaire par un engin mécanique, la partie sud de la structure a fait l'objet d'un premier sondage. Une perle en pâte de verre bleue ainsi qu'une pointe de flèche en fer de 10 cm de long en bon état de conservation ont été mis au jour, ainsi que neuf tessons surtout datés de la période islamique, excepté un fragment de céramique non peinte, du type « brown slip ware » qui peut être daté du début de l'âge du Fer[218].

[217] CASANOVA M. (2014), p. 18.

[218] CASANOVA M. (2014), p. 20.

La structure 1068, située juste à l'est du locus 1067, est constituée d'un grand bloc accompagné de pierres de tailles moyennes. La surface a été nettoyée mais pas fouillée. Ce locus a livré cinq tessons de céramique de période récente, probablement islamique.

La présence d'un type de mobilier fréquemment retrouvé dans les tombes du Talyche indique la présence évidente de structures funéraires, mais encore une fois le pillage quasi-systématique qui a touché le site ne les a pas épargnées et il nous est très difficile aujourd'hui de reconstituer ces structures anciennes qui ont été totalement saccagées.

Sur le site de Cucu Tuk, un total de 23 structures ont pu être identifiées, la plupart ont été relevées et celles que nous venons de décrire ont fait l'objet de fouilles. À son apogée, il semble évident que l'espace sépulcral s'étendait sur toute la terrasse alluviale. Malheureusement facilement accessible, le site a dû subir de très nombreux pillages et les travaux modernes d'aménagement du site ont fini de détruire la majeure partie des structures.

Le type des sépultures découvert et les restes de mobilier, qu'elles contenaient encore, place chronologiquement la plus grande occupation du site au premier âge du Fer.

4.2.3. Le mobilier des fouilles récentes.

Locus 1028.

Parmi les trois petits vases déposés comme offrande au centre du cercle de pierres, il y avait un bol à panse légèrement carénée avec une petite anse latérale ; un pot à panse renflée, col bas et large et deux petites anses latérales ; et un pot à panse renflée et haut col, dont la panse est ornée de motifs de triangles hachurés exécutés au lissoir. ces trois formes de vase sont très courantes à la fin de l'âge du Bronze et au début de l'âge du Fer dans les ensembles funéraires du Talyche. Le motif de triangles hachurés se développe à l'âge du Fer et se retrouve très fréquemment comme style d'ornementation sur différents types de vase déposés dans les sépultures de la régions[219].

Trois morceaux de silex brut de couleur rouge ont été découverts dans l'amas de pierres. Ils sont particulièrement intéressants car, à l'instar du fragment de silex blanc découvert à Kraveladi, on ne trouve pas ce type de matériau dans la région. Là aussi, nous avons un exemple de pointe de flèche taillée dans un matériau tout à fait similaire et également découvert dans une des sépultures de Conu.

[219] CASANOVA M. (2013), p. 28.

Dans les vestiges de la sépulture 1064 située dans l'emprise du tumulus de pierres de la tombe 1028, de la céramique d'époque islamique a été retrouvée en surface, mais à 45 centimètres de profondeur, 25 tessons du type « burnished ware » ont été découverts. Ils semblent appartenir à la seconde moitié du second millénaire avant J.-C., peut-être au début de l'âge du Fer[220].

Locus 1035.

Le vase découvert dans cette structure et en terre cuite brun foncé avec des inclusions minérales. Sa forme générale, sa lèvre renflée ainsi que sa large base situent ce vase à l'âge du Fer, peut-être le Fer I. Ce vase a été rapporté en France afin d'être restauré par l'atelier du MAN, et un échantillon devrait être analysé par fluorescence X.

Cinq tessons ont été trouvés à l'angle nord-est de de la structure, au même niveau que le vase précédent. Ce sont des fragments de céramique non peinte dont la pâte contient des inclusions de calcaire qui peuvent être datées de la seconde partie du 1er millénaire avant J.-C[221].

Locus 1066.

Le locus 1066 a livré 74 tessons, ceux des niveaux supérieurs sont probablement parthes et islamiques, ceux des niveaux inférieurs (4 tessons) datent respectivement de la fin de l'âge du Fer, du début du 1er millénaire av. J.-C. On a trouvé dans le locus 1069 un tesson du début du 1er millénaire av. J.-C. Le mobilier céramique du locus 1070 consistait en tessons de la fin de l'âge du Fer, de la 1ère moitié du 1er millénaire av. J.-C. et de la période Parthe[222].

Ce mélange ce céramique confirme un pillage ancien du site, la majeure partie de la poterie découverte soit dans la partie centrale du tumulus, soit dans les structures quadrangulaires périphériques appartenant aux périodes historiques, avec quelques tessons datant du début du 1er millénaire av. J.-C.

[220] CASANOVA M. (2014), p. 13.

[221] CASANOVA M. (2014), p. 18.

[222] CASANOVA M. (2014), p. 17.

4.3. Monidigah [monidiga].

4.3.1. Présentation générale du site.

Le village de Monidigah est situé en altitude, à environ 1400 m, proche de la ville de Lerik. C'est un village aujourd'hui assez important et facile d'accès par la route goudronnée reliant Lerik à la frontière iranienne. Il est situé sur un petite zone de plateau surplombant un paysage découpé par de profondes gorges.

Lors de son exploration du Talyche, Jacques de Morgan ne fait que passer à Monidigah, où il nous dit avoir posé son campement[223]. Si dans sa publication il ne fait état d'aucune recherche menée à Monidigah, dans ses carnets Morgan relate avoir identifié quelques sépultures qu'il compare à celles de Veri. Malheureusement certaines pages de ses carnets sont en très mauvais état, nous ne savons donc pas s'il a pratiqué des fouilles sur ce site. Ce qui est certain c'est que quelques objets provenant de Monidigah sont aujourd'hui conservés au MAN.

Lors de la mission 2014, une courte prospection avait été menée dans le village de Monidigah. Une pointe de lance en alliage cuivreux parfaitement conservée a été découverte en surface, le long de la piste en terre qui traverse le village. À un autre endroit dans le village le creusement d'une petite route de terre le long d'un pré avait mis au jour une sépulture dont la couverture a été endommagée par la pelle mécanique. Avant cela rien ne signalait la tombe qui était totalement invisible à l'oeil. C'est cette zone de pré, autour de deux dalles apparentes, qui a été choisie pour être fouillée lors de la mission 2015 et la fouille se poursuit depuis (fig. 134).

4.3.2. Les pratiques funéraires.

L'exploration de la mission franco-azerbaïdjanaise dans le Lenkoran s'est principalement concentrée sur cet espace autour de la tombe ouverte qui a été renommé Monidigah I. Nous en détaillerons les recherches un peu plus loin.

Sur le témoignage d'un habitant du village disant avoir des tombes dans son jardin, un sondage a été effectué autour de deux grandes dalles. Ce petit secteur nommé Monidigah II n'a finalement fourni aucune sépulture. Il est très probable que ces dalles, qui ne sont pas naturelles là

[223] MORGAN J. de (1896), p. 58.

où elles sont placées, provenaient de sépultures qui ont été détruites lors de la l'aménagement de la route qui jouxte le jardin[224].

Monidigah I (fig. 139 et 140).

Dans le pré où a été repérée la tombe ouverte, plusieurs carrés ont été fouillés simultanément lors de la campagne 2015, puis d'autres en 2016 et 2017 afin d'élargir les fouilles lorsque des structures intéressantes étaient découvertes. Nous présenterons les différents secteurs dans l'ordre chronologique de leur exploration.

Le champ où est situé le site de Monidigah I est accolé à un ancien Kolkhoze abandonné. La séparation entre le champ et le kolkhoze est matérialisée par un petit muret en pierres sèches contemporain de ce dernier (fig. 135). Dans ce muret ont été réemployées des dalles de grandes dimensions (fig. 137). La taille de ces dalles ainsi que le fait que certaines d'entre elles aient été taillées nous incite fortement à penser que ces blocs étaient autrefois des orthostates ou des dalles de couverture de chambre funéraire. Il est fort possible que les travaux d'aménagement du kolkhoze aient mis au jour une ou plusieurs sépultures dont les dalles ont ensuite été réemployées lors de la construction de ce muret. Huit dalles positionnées à la verticale ou à l'horizontale dans le muret ont ainsi été enregistrées. Elles ont été mesurées, photographiées et localisées par GPS (fig. 138).

Derrière le kolkhoze se trouve la maison de M. Hosseinov qui, lors de travaux de terrassement pour sa construction en 1991, a découvert une tombe contenant du mobilier métallique et sept céramiques. Parmi ce mobilier, nous avons pu étudier, en 2015, deux gros vases et quelques objets en alliage cuivreux dont un poignard, deux bracelets et une petite figurine zoomorphe en forme de bovidé, tout à fait typique des tombes du Talyche. Cette sépulture est encore un indice de l'importance de ce site dont seules quelques tombes ne semblent avoir été redécouvertes que récemment.

Prospections magnétiques (fig. 136).

Lors de la campagne 2016, une prospection magnétique a été réalisée du 2 au 8 juillet. Le but de la prospection était d'étudier l'extension totale de l'ensemble funéraire de Monidigah et de rechercher la présence d'autres espaces dans une zone de 8 hectares aux alentours[225]. Pour cela trois zones ont été couvertes :

[224] CASANOVA M. (2015), p. 17.

[225] CASANOVA M. (2017), p. 7.

- Une zone de 0,2 hectare située sur la partie sud ouest de la fouille, sur toute l'étendue du pré.
- Une zone de 0,2 hectare située au nord-est de la fouille, en contrebas de la colline.
- Une zone de 0,4 hectare située à l'ouest de la zone de fouille, de l'autre côté de la route d'accès en terre.

Des anomalies linéaires observées dans la première zone en prolongation au sud-est de la zone de fouille ont été confirmées comme étant des murs en pierres lors de la campagne de fouille de 2016 et 2017, nous le verrons un peu plus loin.

Concernant les autres zones de prospection, les anomalies détectées ne sont pas forcément évidentes mais plusieurs grosses anomalies et alignements sont visibles et pourront faire l'objet de sondages et de fouilles lors de futures campagnes afin de mieux les interpréter[226].

Secteur 1.

Un premier sondage a été effectué au centre du grand pré de Monidigah I, à l'emplacement d'un affleurement de gros blocs évoquant fortement la couverture d'une sépulture. Il s'est malheureusement avéré qu'il s'agissait d'un affleurement de roche totalement naturel de la montagne. Ceci nous indique qu'il n'y a pas beaucoup de profondeur entre la roche et la surface et qu'il est très probable que les tombes enfouies, ont été aménagées directement sur cette roche.

Secteur 2.

Ce carré de fouille est celui où est située la sépulture visible depuis la route aménagée le long du pré. La fouille a permis de dégager toute la couverture de la sépulture (locus 1118) et accolée à la tombe, des alignements de pierres formant une structure carrée qui semble se prolonger vers le sud-est (loci 1111, 1119 et 1120) (fig. 140). Entre ces alignements de pierres deux vases en terre cuite brisés mais complets on été découverts.

Au sud de la sépulture, au niveau de la couverture de la chambre, nous sommes arrivés sur la roche mère. Cela signifie que pour la construction de la tombe il a été nécéssaire de creuser la roche, et la dalles posée de chant formant la paroi sud de la structure vient reposer contre.

Locus 1118 (fig. 141).

Cette sépulture est tout à fait typique de la région. Une chambre rectangulaire, orientée nord-sud, construite à l'aide de gros blocs et de nombreuses pierres de blocage. La couverture est

[226] CASANOVA M. (2017), p. 11.

composée de plusieurs grandes dalles et de nombreux blocs plus petits. Elle mesure près de 2 m de longueur pour une largeur maximum de 1 m. Comme nous l'avons déjà dit, cette sépulture était totalement enterrée et rien ne la rendait visible au niveau du sol.

Le creusement de la route a rendu visible la dalle formant la paroi nord de la tombe. Lors de sa fouille, en 2014, un certain nombre d'objets restaient dans le fond de la tombe, nous les exposerons plus loin. Le nombre de dents récoltées fait penser qu'il y avait deux individus mais les ossements était dans un très mauvais état de conservation. Les restes humains ont été rapportés en France et sont toujours en cours d'étude[227].

Cette tombe était sans conteste une sépulture multiple contenant au minimum deux individus et enterrée sous la surface du sol pour être scellée définitivement. Il aura fallu attendre l'époque moderne pour qu'elle soient redécouverte accidentellement.

Secteur 3 (fig. 139 et 140).

Le secteur 3 est un sondage de 5 m par 4,5 m situé dans le prolongement sud-est du secteur 2. Ce sondage a été choisi par son emplacement, puisqu'il se trouve dans le prolongement de la chambre funéraire du secteur 2 et en rupture de pente. Ce type de relief était en effet souvent privilégié pour l'implantation des sépultures.

Directement sous la surface, on trouve une très épaisse couche de terre argileuse marron très compacte et très dure qui résulte des nombreux travaux agricoles qui perdurent encore aujourd'hui. Indice intéressant, nous avons découvert un fragment d'obsidienne qui prouve une très ancienne implantation du site. Provenant, très certainement, des gisements d'Arménie, l'obsidienne est utilisée en Transcaucasie (aussi bien pour l'outillage que pour l'armement) depuis le néolithique jusqu'au tout début de l'âge du Fer.

Sous ces niveaux modernes d'activité agricole, on trouve une strate, parfois épaisse de 70 cm, qui correspond à la sédimentation naturelle qui s'est développée à partir de l'abandon du site.

Nous arrivons ensuite sur des niveaux anthropiques anciens. Deux ensembles de grosses pierres apparaissent :

- Dans la partie sud-est, en connexion avec un petit amas de pierres, nous avons découvert quelques tessons de poterie et deux fragments d'un gros mortier en pierre. La présence de ce mortier directement dans la nécropole, et si proche de sépulture, est étrange. Il est l'indice évident d'une activité humaine ayant eu lieu en rapport avec les pratiques funéraires liées à cet

[227] CASANOVA M. (2015), p. 9.

ensemble funéraire. Savoir s'il s'agit de la présence d'un campement humain ou de pratiques en liens avec des inhumations est encore à déterminer.

- Dans la partie nord du secteur, un alignement de pierres (locus 1112) prolonge celui découvert dans le secteur 2 (locus 1111). Cette structure, qui ne s'apparente pas à une sépulture, est aménagée au sein de l'ensemble sépulcral de Monidigah et semble être en relation avec la tombe découverte dans le secteur 2.

Secteurs 4, 6, 8 et 10 (fig. 139 et 140).

Le carré de fouille 4 a été ouvert en 2015 afin de déterminer l'emprise générale des morceaux de structure découverts dans les secteurs 2 et 3. Il se trouve donc à l'est du secteur 2 et au nord du secteur 3, totalement dans la pente naturelle de la colline qui forme la limite nord du pré. La fouille a mis au jour la continuité des structures déjà visibles avec deux voire trois alignements de pierres pouvant former des murs parallèles. Mais ces structures situées dans la pente de la colline ne se sont pas très bien conservées, en rendant la compréhension compliquée.

Les fouilles ont été étendues en 2016 vers l'est, avec l'ouverture des carrés 6, 8 et 10, afin de dégager une encore plus grande partie de cette structure. On observe une véritable continuité dans les murs de sous bassement qui suivent la ligne de rupture de pente vers le sud-est. Cela indique la volonté d'un aménagement de la zone afin de consolider un espace contre la roche naturelle[228].

Les fouilles de la campagne 2017 se sont encore prolongées vers le sud-est avec l'ouverture des secteurs 10, 13, 14 et 24. Plusieurs niveaux de pierres avec peu de mobilier archéologique ont été observés présentant une véritable continuité avec les alignements déjà mis au jour. Cela indique bien la volonté de créer un aménagement de la zone afin de consolider cet espace[229]. Cet aménagement s'étend pour l'instant sur plus de 25 m avec une largeur maximale de 4 m par endroits.

Dans sa partie nord-ouest cette grande structure semble être un terrassement sur trois niveaux de lignes de pierres de gros modules et de blocs bien agencés avec des retours de murs visibles au niveau de la sépulture 1118 du secteur 2. Dans sa partie sud-est, les pierres sont d'un module de plus en plus petit et elle se concentrent en masse, sans pouvoir dégager ici des lignes claires.

La découverte d'une brique en terre crue dans la partie sud du secteur 13 laisse imaginer un type de structure encore plus important et complexe. Malheureusement, si nous avions affaire

[228] CASANOVA (2016), p. 16.

[229] CASANOVA M. (2017), p. 6.

à une structure avec des bases en pierres et une élévation en brique crue, il ne nous en reste plus que la base aujourd'hui. Du charbon de bois a pu être prélevé pour datation dans ce même secteur.

En l'état actuel des fouilles nous ne pouvons pas encore expliquer totalement la fonction de cette structure mais sa position, qui est parallèle à la rupture de pente pourrait nous faire penser à un aménagement de l'espace funéraire comme un terrassement ou des voies de circulation entre les tombes[230]. En continuant les fouilles toujours vers l'est il est possible de découvrir une autre sépulture qui semble être attestée par les prospections magnétiques menées en 2016. Ces fouilles devraient être entreprises en 2018 sur le secteur 25. Nous pourrons alors déterminer si cette structure relie plusieurs tombes ou si elle n'est en relation qu'avec la sépulture 1118 du secteur 2.

Secteur 5.

L'ouverture d'un nouveau carré directement à l'ouest du secteur 2 a été décidé car une dalle de couverture affleurait du sol. Il s'est avéré qu'il s'agissait bien de la dalle de couverture d'une sépulture intacte (locus 1144). Une fois les couches modernes de surface dégagée, nous avons vu apparaître une structure orientée est-ouest entourée de nombreuses pierres et juste au sud, deux petits vases en terre cuite complets qui semblent avoir été placés comme dépôt d'offrande.

Locus 1144 (fig. 142 et 143).

Nous avons eu la chance en 2015 de pouvoir découvrir cette tombe et d'en commencer la fouille[231]. C'est une tombe à ciste rectangulaire construite avec des dalles et des blocs posés à la verticale et encore recouverte d'au moins deux grandes dalles et de blocs lors de sa découverte. Chose étrange, la dalle recouvrant la partie ouest de de la tombe avait disparu mais l'intérieur était toujours intact. L'intérieur de la chambre funéraire mesure 2,20 m de long sur 1,60 m de large.

Au moins quatre crânes ont été découverts dans la sépulture qui était remplie de mobilier comprenant de la parure, de l'armement et de la céramique. Ce qui se trouvait dans la partie ouest de la tombe, où la couverture avait disparu, était dans un très mauvais état de conservation. N'étant plus protégé, ce côté a été livré aux infiltrations d'eau, détériorant tout ce qui se trouvait à cet endroit. La partie est de la tombe était bien mieux conservée et on y a retrouvé deux défunts déposés en position de décubitus latéral gauche avec les jambes repliées et regardant vers le nord. La tombe renfermait quatre individus dans un espace exigu qui était rempli par un riche mobilier.

[230] CASANOVA M. (2017).

[231] Fouilles débutées par M. Casanova, H. Fahimi et nous-même en 2015 et poursuivies par l'anthropologue M. Poulmarc'h assistée de B. Passemard en 2016 (CASANOVA M. (2016), p. 18 à 25).

Cette tombe rappelle la sépulture Cnu5 de Conu découverte par Morgan où, dans une chambre encore plus étroite, trois défunts avaient été déposés avec une grande abondance de mobilier.

Tous les ossements ont été rapportés en France pour y être étudiés par des anthropologues. Étude qui est toujours en cours à l'heure actuelle, nous ne pouvons donc en dire plus concernant la détermination du sexe et de l'âge des défunts. Les datations au ^{14}C ont été réalisées et nous avons l'autorisation de M. Casanova de les mentionner dans notre étude. Elles ont apporté des fourchettes chronologiques : un os de l'individu 1 a donné un âge calibré entre 1055 et 899 av. J.C. ; un os de l'individu 2 a fourni un âge calibré de 978 à 827 av. J.C. ; une dent appartenant à un troisième individu a donné un âge calibré entre 1209 et 1016 av. J.C. Bien que les fourchettes soient assez larges, ces résultats placent l'inhumation de ces individus au début de l'âge du Fer, entre Fer I et Fer II.

Le mobilier a également été prêté à la France pour être étudié et restauré. Il a été rendu à l'Azerbaïdjan en août 2018.

Secteur 7 (fig. 147).

Ce secteur, ouvert durant la campagne 2016, prolonge le secteur 5 vers l'ouest. Le but était de vérifier si une troisième tombe se trouvait aligner avec les deux sépultures 1118 et 1144 des secteurs 2 et 5. Plusieurs éléments comme le haut d'une dalle verticale, des fragments de jarres brisées ainsi qu'un amas de pierres indiquent la présence plus que probable d'une nouvelle sépulture. Tout à côté de ces éléments, un trou de poteau creusé dans la roche naturelle, indique la présence de structures en relation avec les tombes. Par manque de temps et de moyen, la fouille de cette nouvelle structure a été remise à une mission ultérieure[232].

Secteur 9 et 12.

Ce nouveau carré a été dégagé en 2017, au sud des secteurs 2 et 5. Ici, une stèle brisée en deux a été dégagée sur ce qui semble être une zone de sépulture avec une accumulation de nombreux tessons de céramique à proximité de deux petites dalles dressées qui pourraient évoquer la présence de tombes, comme sur le secteur 7[233] (fig. 145b).

La stèle, qui mesure 1 m de long sur 0,30 m de large, est particulièrement intéressante puisqu'elle est gravée et semble représenter un guerrier de profil. La partie haute de la stèle est

[232] CASANOVA M. (2016), p. 19.

[233] CASANOVA M. (2017), p.11.

difficilement lisible car très effacée, mais sur la partie basse on croit reconnaître une paire de jambes (fig. 145a).

Si ce type de stèle est extrêmement rare, il n'est pourtant pas totalement inconnu dans les montagnes du Talyche puisque d'autres exemplaires ont été découverts à Asxanakəran, à 1100 m d'altitude dans la province d'Astara, à 22 km au nord-ouest de la ville d'Astara. Ces deux stèles représentent des hommes en arme, dont un accompagné de capridés. D'autres stèles ont également été découvertes à 1400 mètres d'altitude à Shahar Yeri, dans le secteur de Meshkin Shahr, à 25 km au nord-ouest des Monts Savalân dans la province d'Ardebil en Iran ; ou encore à Boyahmadli dans la province d'Agdam en Azerbaïdjan[234].

Andreas Schachner[235] propose d'établir un lien entre les stèles découvertes à Asxanakəran, actuellement conservées au Musée d'Astara, à Dübandi, province d'Absheron en Azerbaïdjan et à Hakkari, au Kurdistan en Turquie. La stèle de Dübandi était positionnée à l'entrée d'un grand kourgane. Elle serait la plus ancienne car on y a trouvé de la céramique de Maikop. Celle d'Asxanakəran remonterait aux 18-15e siècles avant notre ère et celle de Hakkari daterait des 14-12e siècles avant J.-C. Ces stèles seraient le témoignage de la présence de peuples nomades qui pratiquaient la transhumance en Transcaucasie.

Le site de Monidigah présente un intérêt majeur pour la compréhension des pratiques funéraires dans le Talyche. C'est le seul découvert depuis l'époque de Morgan qui n'ait pas encore été totalement pillé. Intérêt pour l'étude des sépultures, des défunts qui y étaient déposés et du mobilier qui les accompagnait mais intérêt également concernant l'organisation des espaces sépulcraux. Monidigah est le seul ensemble de la vallée du Lenkoran où ont été découvertes des structures et des stèles en relation avec les tombes. Les campagnes à venir de la mission franco-azerbaïdjanaise dans le Lenkoran devraient apporter de nombreuses données inédites sur toutes ces questions.

4.3.3. Le mobilier des fouilles anciennes.

La collection de Monidigah du MAN ne contient que quatre petits vases en terre cuite. Ce qui paraît assez logique au vu de la brièveté de l'exploration du site par Jacques de Morgan. Si la qualité des pâtes varie, la couleur beige claire est la même pour tous les objets. Il y a un petit pot à

[234] CASANOVA M. (2017), p.10-11.

[235] SCHACHNER A. (2001), fig. 4, 5, 7 et 10.

col haut et large anse très bien façonné, un petit bol façonné grossièrement, et deux petit godets en terre cuite grossière dont un contenait un perle en cornaline, des perles en pâte de verre et un anneau en fer.

4.3.4. Le mobilier des fouilles récentes.

Locus 1118.

Bien qu'ouverte lors du creusement du chemin, cette tombe contenait encore un riche mobilier archéologique. Il restait notamment de belles pièces d'armement en alliage cuivreux avec un poignard à soie d'emmanchement et large nervure centrale sur la lame et deux petit rivets de fixation toujours en place permettant le maintient de la poignée qui a disparu ; deux pointes de lances à douille d'emmanchement d'un type qui se retrouve très fréquemment dans les sépultures du Talyche ; deux pointes de flèche tout à fait similaires à celle découverte par Jacques de Morgan sur le site de Veri.

Des éléments de parure étaient également présents dans le fond de la tombe avec de très nombreuses perles en matériaux divers (144 au total, dont le détail est donné dans le Tab. 4.1) et quatorze anneaux, la plupart en fil spiralé. Trois petites fusaïoles en terre cuite et une en pierre ainsi qu'une petite aiguille en alliage cuivreux accompagnaient la parure découverte dans la tombe.

Tableau 4.1 : répartition des perles du locus 1118 par type de matériau (144 objets).

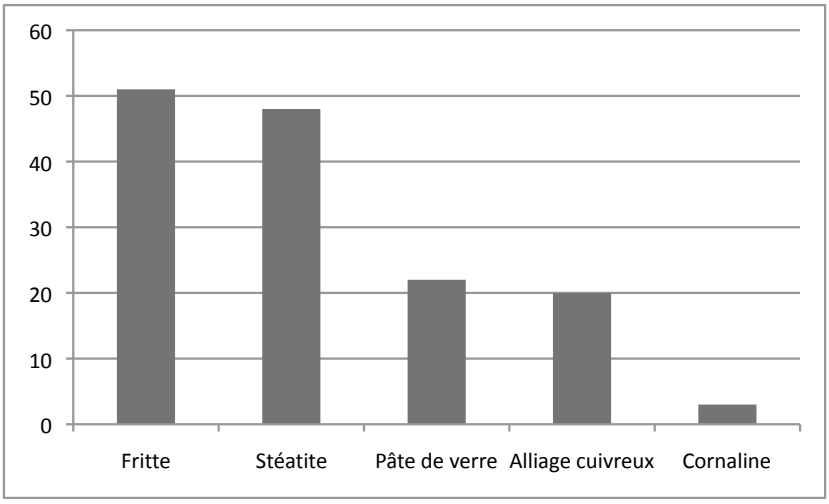

Pour terminer la revue de ce mobilier, il faut juste ajouter 263 tessons de terre cuite et un petit pot à anse complet en terre cuite grise et à panse irrégulière orné de ligne incisée. La majorité de ces fragments sont en terre cuite grise, comme un morceau de vase miniature à fond plat et panse cylindrique gravé de motifs géométriques également découvert dans la tombe. Ce petit vase en terre cuite brune est tout à fait semblable à celui découvert dans une des sépultures de Conu[236]. Un dernier fragment de terre cuite orange est gravé d'un motif de svastika. C'est un motif que l'on retrouve également sur le vase miniature de Conu.

Ces objets ne peuvent que laisser imaginer la richesse de cette sépulture lors de son enfouissement. L'étude préliminaire de la céramique propose de dater cette sépulture de l'âge du Bronze récent alors que les aménagements de structures proches de la tombe remonteraient au à l'âge du Fer II[237]. Les datations de charbon de bois au ^{14}C provenant du locus 1105 n°170 confirment cette datation par un âge calibré situé entre 1052 et 898 av. J.C.

Locus 1144.

Cette tombe est la seule a avoir été retrouvée intacte. Elle contenait énormément de mobilier accompagnant les quatre défunts. Essentiellement de la parure et de la céramique, mais peu d'armement et uniquement en alliage cuivreux.

En effet, seulement une grande épée à soie d'emmanchement ornée d'un décor incisé à la base de la lame, une petite lame de poignard très usée à soie d'emmanchement et trois pointes de flèche ont été découverts dans la sépulture. Les pointes de flèche sont d'un type identique à celle mis au jour dans la tombe voisine 1118 et donc similaires également à celles provenant de Veri.

Énormément de pièces de parures étaient à l'inverse présentes dans la tombe. Le décompte de ces pièces s'avère tout de même assez compliqué car les éléments les plus fragiles se sont très mal conservés, ainsi nous avons retrouvé une très grande quantité de fragments de plaque ou de tige en alliage cuivreux, sans pouvoir les identifier clairement. Ce devait être de très nombreuses épingles, aiguilles ou différents types de pendeloques et d'appliques mais nous ne pouvons pour aucun fragment être affirmatifs.

Certains objets ont tout de même étaient retrouvés intacts, parmi lesquels un unique bracelet en alliage cuivreux, 40 anneaux en alliage cuivreux et de très nombreuses perles (319 au total, dont le détail est donné dans le Tab. 4.2).

[236] Il s'agit du petit vase cylindrique et couvercle conique décorés, conservé au MAN sous le numéro d'inventaire 33621. Archéologie comparée, 2 (1989), p. 68.

[237] CASANOVA M. (2017), p. 13.

Tableau 4.2 : répartition des perles du locus 1144 par type de matériau (319 objets).

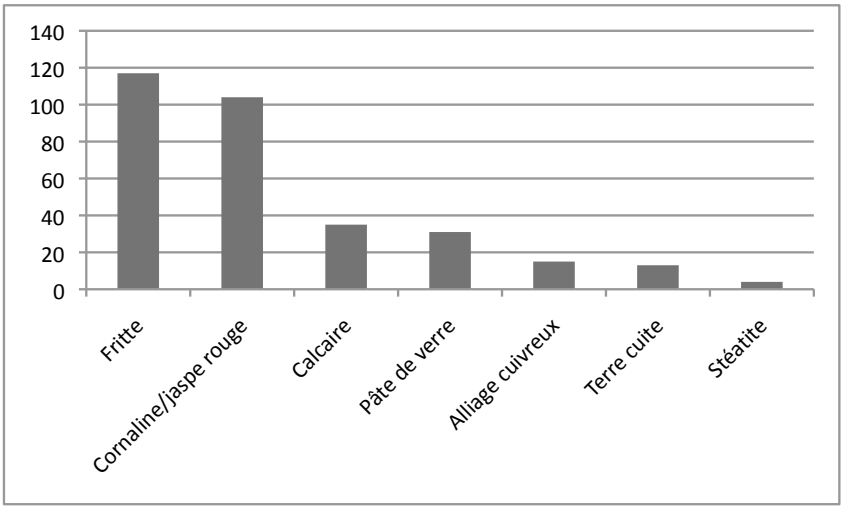

Dans les niveaux supérieurs de la tombe, six vases ont été découverts encore intacts aux côtés des défunts et de très nombreux fragments ont été mis au jour dans le fond de la sépulture. On y retrouve essentiellement de la terre cuite grise pour la plupart non peinte. Quelques exemplaires présentent tout de même un décor incisé. Dans les formes complètes on trouve des coupes à anse, des cruches et une grosse jarre. Ce sont des formes similaires à celles que l'on retrouve couramment dans le Talyche et notamment à Conu.

Une petite coupe à pied en terre cuite grise comporte une inclusion d'un fragment d'obsidienne dans son fond, créant une transparence. Une coupe identique a également été découverte à Conu. L'étude préliminaire des céramiques propose de dater cette sépulture de l'âge du Bronze final[238].

L'intégralité du mobilier de cette sépulture a été transporté en France et entreposé provisoirement au MAN afin d'y être restauré et étudié, notamment par H. Fahimi lors de sa mission d'étude sur le matériel céramique en 2014 et 2015. Les objets rapportés en 2014 parmi lesquels les vases complets et un peu de mobilier métallique ont été restaurés. Les objets de la mission 2015 ont été restaurés partiellement au MAN. Les céramiques de la mission de 2016 ont été étudiées et restaurées par des étudiants de Lyon 2. Les objets et les ossements humains sont repartis en Azerbaïdjan en août 2018 grâce au soutien de l'Ambassade de France à Bakou.

*

* *

[238] CASANOVA M. (2017), p. 13.

- Troisième partie - Synthèses

- Chapitre 5 - La culture matérielle du Talyche.

Introduction.

Le mobilier provenant des ensembles funéraires du Talyche et conservé MAN, associé aux objets découverts lors des fouilles de la mission franco-azerbaïdjanaise du Lenkoran, représente un ensemble de 1666 pièces et de nombreux fragments.

Au fil du texte de notre étude, les chiffres apparaissant entre parenthèses, sont les numéros d'inventaire du MAN des objets décrits. En ce qui concerne le référencement des objets, nous avons pris le parti de modifier quelque peu le modèle utilisé par le catalogue du musée. En effet, l'ancienne subdivision au sein d'un même numéro d'inventaire utilisait les caractères d'imprimerie minuscules pour isoler et personnaliser chaque objet. Nous lui avons préféré une numérotation qui semble plus en adéquation avec des lots d'inventaire pouvant contenir de très nombreux objets. Il est aussi important de préciser que ce choix n'est pas de notre seul fait, puisque Christine Lorre, avait déjà appliqué cette numérotation à certains ensembles des plus importants. Nous avons, pour notre part, modifié les références en lettres existantes par des numéros, le plus logiquement possible, c'est à dire : « a » devient « 01 », « b » devient « 02 », « c » devient « 03 », etc.

Nous avons déterminé quatre grandes catégories de mobilier pour cette étude : la parure, l'armement, la céramique et les objets ayant des divers, comme l'outillage, ou dont la fonction n'est pas assurée ou encore ne pouvant être classés autre part. Nous pouvons déjà remarquer que la parure représente une large majorité de ce mobilier avec 938 objets. Viennent ensuite l'armement et la céramique avec respectivement 341 et 287 pièces puis les objets divers qui sont au nombre de 100 (Tab. 5.1).

L'étude des ces différents mobiliers s'effectuera d'après un point de vue purement typologique. Il s'agit dans un premier temps d'analyser des fonctions intrinsèques de l'objet, puis, par des comparaisons et des analogies, d'essayer de replacer l'objet dans des ensembles culturels délimités dans le temps et l'espace.

Tableau 5.1 : répartition du mobilier du Talyche par catégorie d'objet (total : 1666 objets).

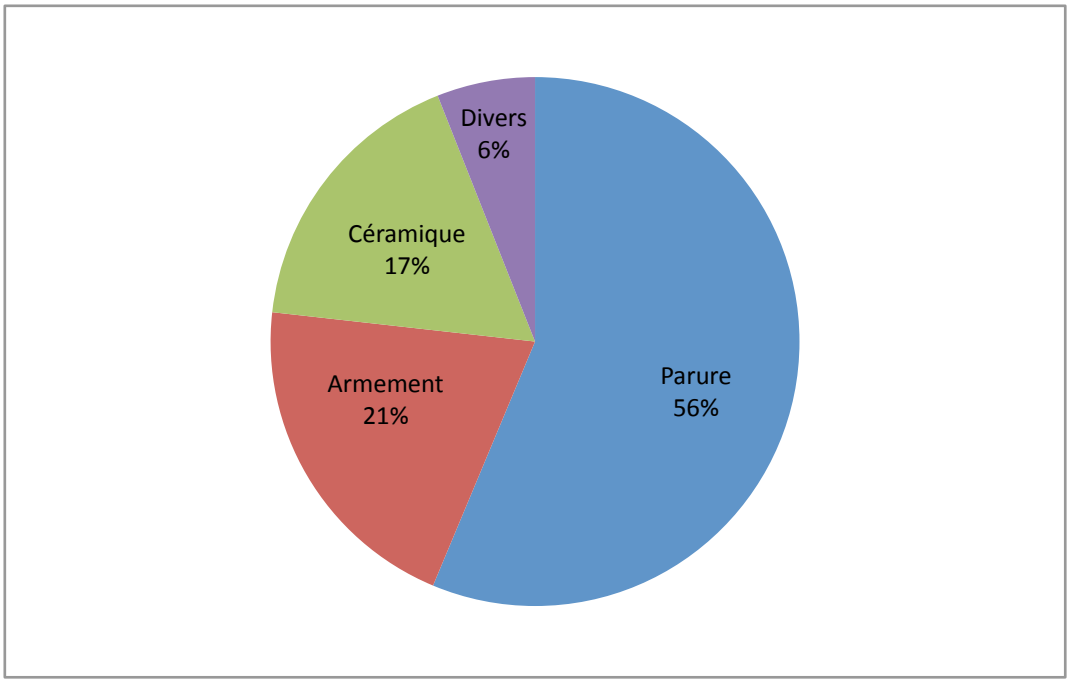

Au sein du mobilier du Talyche, on trouve beaucoup d'objets en bronze et en fer. La question des débuts de la métallurgie dans le Caucase est un sujet d'étude ancien et encore débattu aujourd'hui. C'est dans les années 1950 que commencent les principaux travaux sur le sujet avec notamment I. R. Selimkhanov qui a créé le premier laboratoire d'archéométallurgie dans le Caucase. Il a notamment participé à caractériser les débuts de la métallurgie dans le Caucase[239]. Les travaux d'un autre pionnier de l'archéométallurgie, E. N. Chernyckh, ont permis d'établir un modèle hiérarchique des pratiques métallurgiques de la période Chalcolithique à la fin de l'âge du Bronze et également de montrer que la région du Caucase appartient à la « province métallurgique circumpontique »[240].

Les origines de la métallurgie sont encore au coeur des problématiques archéologiques de nos jours comme en témoigne notamment les travaux menées par B. Lyonnet dans le nord de l'Azerbaïdjan ou C. Marro dans le Nakhchivan. Ainsi il est ainsi maintenant accepté que la métallurgie semble apparaitre sur de rare sites en Azerbaïdjan au Néolithique durant la seconde moitié du 6e millénaire avant notre ère et se développera largement à partir du Chalcolithique[241].

[239] Voir à ce sujet : SELIMKHANOV I. R., MARÉCHAL J.-R. (1965).

[240] Voir à ce sujet : CHERNYCKH E. N. et al. (1991) et CHERNYCKH E. N. et al. (2002).

[241] COURCIER A. (2017), p. 526, 534.

Le bronze est un alliage à base de cuivre et d'étain. Le Caucase est riche en gisements de cuivre qui étaient exploités à divers endroits notamment en Transcaucasie, et qui fournissaient la totalité de la matière première pour la fonte du cuivre ou du bronze. En revanche, il n'y a aucune trace d'étain dans tout le Caucase ou le nord de l'Iran. La question est de savoir où pouvait-on se procurer de l'étain. Cette question n'a toujours pas été résolue à ce jour. Mohen suppose que l'étain parvenait jusque dans le Caucase après un très long parcours depuis des régions comme l'Asie du sud-est, l'Asie centrale, le Kazakhstan ou encore les îles britanniques. Quoiqu'il en soit les bronziers du Caucase disposaient d'étain et produisaient un bronze de très bonne qualité avec une proportion moyenne d'étain de 3 à 12 %[242].

La métallurgie du Fer, quant à elle, n'apparait qu'au cours du deuxième millénaire avant J.-C. Ceci est très certainement dû au fait que sa technologie est beaucoup plus compliquée que celle du bronze. Le minerai de fer est lui aussi très présent dans le Caucase et fournissait donc toute la matière première nécessaire.

5.1. L'armement.

L'armement a été retrouvé en grande quantité dans les sépultures du Talyche. 341 armes de trait, de jet, d'hast ou d'arme blanche sont conservées au MAN ou ont été mises au jour par la Mission du Lenkoran. Les proportions des différentes catégories d'armement reflètent bien les découvertes que Jacques de Morgan décrit dans ses publications. Les lances et les flèches sont largement les plus nombreuses, suivent ensuite les poignards avec notamment des exemplaires à manche moulé qui, nous allons le voir, apportent de nombreuses comparaisons chronologiques. Les couteaux, les épées et les haches sont présents en petite quantité, et les piques, masses d'armes et cuirasses sont presque absentes (Tab. 5.2).

Si la globalité de ce corpus semble représentative des découvertes effectuées par Morgan lors de ses explorations du Talyche, des incohérences apparaissent pour certains types d'armes. L'exemple le plus frappant, nous allons le voir, est celui des flèches qui ont presque toutes été retrouvées dans la nécropole de Veri alors qu'elles ont été découvertes en grande quantité sur de nombreux ensembles funéraires. Ceci pourrait remettre en question les assemblages de mobilier. Il y a clairement une perte d'information entre le moment où les objets ont été confisqués à Jacques de Morgan et leur arrivée en France. On ne sait rien non plus concernant la proportion de mobilier qui serait restée en Transcaucasie et nos études dans les musées d'Azerbaïdjan et de Géorgie n'ont

[242] MOHEN J.-P. (1979).

malheureusement pas apporté beaucoup de réponse. Nous n'aurons peut-être jamais de certitudes sur ce sujet mais quoiqu'il en soit les armes découvertes dans le Talyche sont assez nombreuses et très représentatives du mobilier qui était déposé dans les sépultures aux âges du Bronze et du Fer.

Tableau 5.2 : répartition de l'armement du Talyche par type d'objet (total 341 objets).

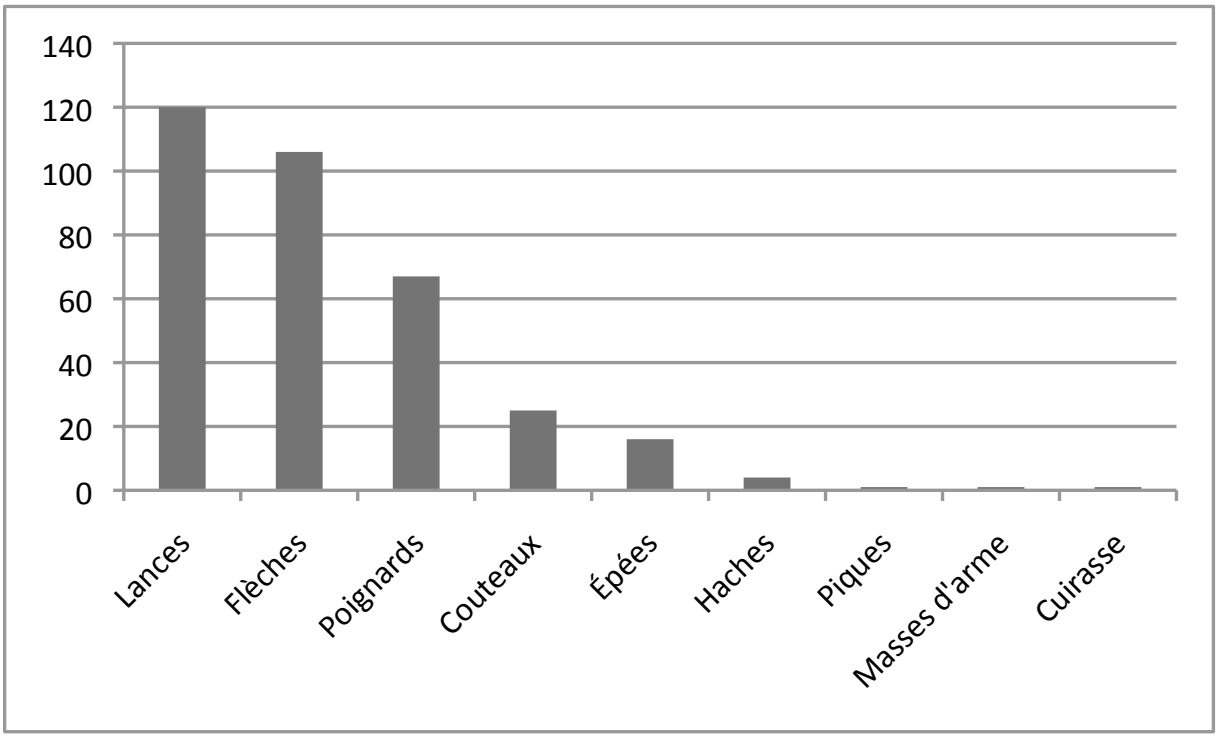

Le registre des formes est assez large pour chaque catégorie d'armes. Les matériaux employés sont, eux aussi, assez hétérogènes. Les alliages cuivreux sont les plus utilisés pour la fabrication des armes avec près des trois quarts du corpus. Le fer est également utilisé, essentiellement pour les pointes de lance et on trouve également des armes façonnées en pierre et quelques-unes bimétalliques, en alliage cuivreux et en fer. Les matériaux utilisés pour la fabrication des armes fournissent également de bonnes indications chronologiques. Il faut néanmoins nuancer notre propos car les armes en alliage cuivreux étaient toujours fabriquées à l'époque du Fer, il est donc normal de les retrouver en plus grande quantité dans les tombes du Talyche. Le tableau 5.3 nous donne donc seulement une indication des proportions de mobilier par type de matériaux.

Tableau 5.3 : répartition de l'armement du Talyche par type de matériau (341 objets).

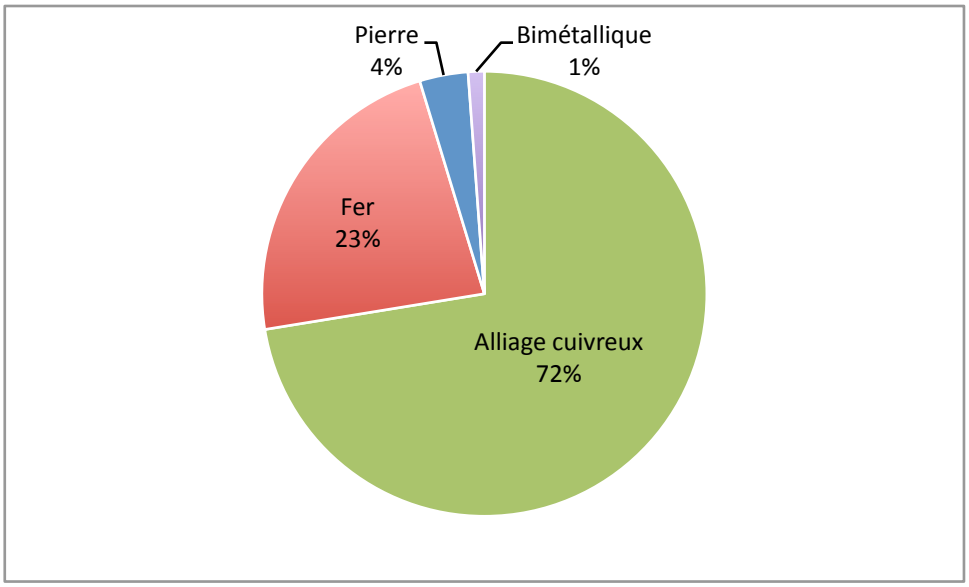

5.1.1. Les pointes de flèche.

Les flèches sont des armes de trait. Elles sont composées de deux parties, une soie ou une douille et une pointe ogivale, triangulaire ou biconvexe, simple ou pourvue de barbelures. La soie était insérée dans un fût en bois. Les flèches mesurent entre 5 et 8 cm de longueur et le diamètre du fût dépasse rarement les 0,7 cm, les objets ayant une soie plus large ne sont donc très certainement pas des flèches, mais plutôt des armes de jet[243]. La taille de la pointe ne doit pas non plus excéder un certain poids si l'arme veut garder une réelle efficacité. Nous verrons plus loin que différencier les grandes flèches des petites javelines à soie n'est pas toujours évident.

106 flèches conservées au MAN avec une grande diversité dans les formes et les matériaux. Les différences typologiques se font d'abord par rapport au mode d'emmanchement de la flèche, puis à la forme de la lame. La grande majorité des pièces sont en alliage cuivreux avec 93 exemplaires, on trouve ensuite 11 flèches en pierre (silex, obsidienne et pierre rouge) et seulement

[243] GERNEZ G. (2007), p. 102.

2 objets en fer. Un exemplaire découvert dans la sépulture Nam14 de Namin, interprété dans le catalogue du MAN comme une pointe de flèche, est en os[244] (fig. 146 : 5). La pièce est de forme triangulaire avec une petite soie, mais sa morphologie épaissie et grossièrement façonnée nous fait douter qu'il s'agisse vraiment d'une flèche. Ce pourrait tout aussi bien être une sorte de petit outil de type poinçon.

Il est étrange de constater que la quasi totalité du corpus des flèches est réputé provenir du site de Veri. Quelques exemplaires seulement viennent ensuite de Namin, Conu ou Tülü Aspa-Hiz. Les flèches ont pourtant été découvertes en grande quantité dans les sépultures du Talyche, comme en attestent les publications et les carnets de fouille de Jacques de Morgan. Les lots d'objets de la majorité des sites conservés au MAN ne sont donc pas tous représentatifs des assemblages de mobilier déposés dans les tombes. Néanmoins, le site de Veri a fourni une grande variétés de types assez caractéristiques des flèches du Talyche à la fin de l'âge du Bronze et au début de l'âge du Fer et de très intéressants types de flèches en pierre qui ont été découverts à Conu.

5.1.1.1. Les pointes de flèche ogivales à barbelures.

Ces types de pointe de flèche ogivale sont formés de deux ailerons recourbés se terminant par des barbelures plano-convexes et se réunissant à l'opposé pour former une pointe aiguë (fig. 146 : 1 et 2). Ces pointes sont également dentelées et sont dépourvues de soie puisque l'emmanchement s'effectue, ici, grâce aux barbelures. Quatre flèches de ce type ont été découvertes sur le site de Conu, trois sont en obsidienne (33730.01, 33730.02 et 33730.03) et une en silex (33730.10). Elles mesurent en moyenne 3 centimètres de long.

Une série de pointes de flèche ogivales en silex comparables aux exemplaires de Conu a été découverte dans des tombes d'Ali Karam Bagh, à seulement 300 m du site de Marlik, en Iran[245]. Les fouilles récentes en Azerbaïdjan ont mis au jour de très nombreux spécimens de ces flèches ogivales en obsidienne et en silex notamment dans les régions de Shaki et Oguz[246] et dans un tumulus du site d'Ilanlytepe daté du début de l'âge du Fer[247]. Ces pointes ont apparemment été façonnées à l'époque où l'industrie du bronze était en plein développement et elles ont été

[244] Archéologie comparée, 2 (1989), p. 101.

[245] NEGAHBAN E.O. (1995), p. 88, Pl. XII : 159.

[246] MUXTAROV N. et BƏDƏLOVA I. (2011), p. 86.

[247] CƏLILOV B.M. (2011), fig. 5.

découvertes en association avec des poignards et des pointes de lance en bronze. Les productions de pointes de flèche d'une si parfaite fabrication étaient le fait d'ouvriers très spécialisés et semblent représenter les derniers exemples d'une longue tradition.

5.1.1.2. Les pointes de flèche à soie et lame triangulaire barbelée.

Ce nouveau type réunit les pointes de flèche triangulaires munies de deux petites barbelures pointues et d'une large, mais courte, soie d'emmanchement (fig. 146 : 3, 4, 6-8). On trouve ce type de flèche en alliage cuivreux en très grande quantité sur le site de Veri (lots 33550, 33551 et 33552) (fig. 146 : 6-8). Il a fourni 64 petites pointes de flèche de ce modèle qui mesurent entre 2,1 et 5,1 cm de long. Elles sont toutes très semblables : la soie est plate et large, la pointe est également plate, avec des bords rectilignes ou légèrement convexes. Il se dégage de ce corpus en métal une impression de standardisation. Il n'y a que peu de variabilité dans les différentes pièces. C'est parfois même l'usure naturelle des objets qui crée des changements dans la forme de certains exemplaires. Trois flèches de ce type ont été découvertes sur le site de Monidigah en 2015, une dans la sépulture 1118 et deux dans la tombe 1144.

Le site de Conu a livré sept flèches en pierre du même type qui présentent seulement des petites variabilités au niveau des bords : certaines possèdent des bords dentelés et rectilignes dont une en obsidienne (33730.04) et une en silex (33730.11) ; et d'autres présentent des bords également dentelés, mais légèrement convexes, dont deux flèches en pierre rouge, très probablement du jaspe (33730.05 et 33730.06) et trois flèches en silex (33730.07, 33730.08 et 33730.09). Certaines de ces pointes ont une de leur barbelures brisée. Elles mesurent entre 2,2 et 3 cm de longueur (fig. 146 : 3-4).

En ce qui concerne les très belles pointes de flèche en obsidienne, qu'elles soient de forme ogivale ou triangulaire à soie, leur origine est plutôt à rechercher du côté de l'Arménie, où ce type de pointe, qui représente des chefs-d'œuvre de la taille de l'obsidienne, est caractéristique de la culture de Karmir-Berd[248]. Elles ont été retrouvées dans des tombes associées avec des céramiques du Bronze Moyen, notamment sur les sites d'Haridch et de Ltchachène[249]. On a retrouvé également un lot de ce type de pointe de flèche d'un emploi tardif, dans la tombe n°120 de la nécropole du site d'Horom dans la région du Chirak en Arménie. Cette sépulture date l'utilisation

[248] La culture de Karmir-berd est une des cultures qui caractérise la troisième et dernière phase de l'âge du Bronze Moyen en Arménie (27e-16e siècles avant J.-C.).

[249] SANTROT J. (dir.) (1996), p. 60, n° 25 et 26.

de ces pointes du premier âge du Fer aux 12e-9e siècles avant notre ère[250]. Les pointes semblables que nous possédons sont à rapprocher de ces dernières et de leur utilisation tardive à l'âge du Fer. De nombreux exemplaires de flèches en obsidienne tout à fait similaires sont conservés au musée de l'Institut d'Archéologie de Bakou. Ils proviennent d'Azerbaïdjan, du plateau du Karabagh entre les cours de l'Araxe et de la Koura où elle ont été découvertes dans les kourganes de Borsunlu et Beyimsarov dans la région de la Tartar ainsi que dans le kourgane de Sarichoban dans la région d'Agdam, datant de la fin de l'âge du Bronze et du début de l'âge du Fer.

En ce qui concerne l'origine de cette obsidienne en tant que matière première, en l'absence d'étude en laboratoire, on ne peut qu'avancer des hypothèses. L'Anatolie proche a montré de nombreux gites d'obsidienne exploités dès la préhistoire. Il existe notamment des sources très connues d'obsidienne à l'est de la Turquie, avec d'importants gites situés près du lac de Van et au sud-ouest d'Erevan, la capitale arménienne[251]. Néanmoins, des études récentes tendent à démontrer que les populations préhistoriques de Transcaucasie n'utilisaient que rarement l'obsidienne provenant d'Anatolie Orientale. L'obsidienne de Transcaucasie s'est d'ailleurs diffusée vers le sud dans la partie sud-ouest de l'Iran et nous n'observons pas de diffusion inverse du sud vers le nord[252]. Au vu de la qualité de l'obsidienne transcaucasienne, il n'apparait en effet pas nécéssaire que les populations locales aillent se fournir ailleurs. Les études récentes montrent également des variations dans l'espace et dans le temps en ce qui concerne le choix des sources d'obsidienne[253].

Nous ne pouvons donc avoir aucune certitude quant à la localisation exacte des sources d'obsidienne utilisées pour la fabrication des pointes de flèche du Talyche. Ce qui paraît évident c'est que la matière première utilisée provient de régions proches et il serait intéressant dans les années à venir de mener des études sur le mobilier en obsidienne de MAN afin d'en apprendre d'avantage.

5.1.1.3. Les grandes pointes de flèche à soie et lame triangulaire barbelée.

Ces pointes de flèche, toutes en alliage cuivreux, ont une lame de forme triangulaire avec des barbelures qui sont formées par les épaulements divergents de la pointe (fig. 146 : 14-15). La lame possède une nervure centrale saillante qui se prolonge en soie, de section quadrangulaire, longue et fine. Quatre flèches de ce type ont été découvertes sur le site de Namin (57696, 57697,

[250] FICHET DE CLAIRFONTAINE (dir.) (2007), p.166-168, n° 107.

[251] WRIGHT G. A. (1969), p. 9.

[252] BADALYAN R., CHATAIGNER C., KOHL P. (2004), p. 462.

[253] BADALYAN R., CHATAIGNER C., KOHL P. (2004), p. 461.

57698 et 57917) (fig. 146 : 15) : les barbelures sont courtes et rentrantes donnant à la flèche une forme quasi ogivale. La terminaison des barbelures est nette, légèrement biseautée vers l'intérieur. Quatre autres flèches viennent de Veri (lot 33548) (fig. 146 : 14) : les barbelures sont ici beaucoup plus divergentes et sortantes, déformant quelque peu l'aspect triangulaire de la pointe. Les barbelures sont pointues ou biseautées vers l'extérieur. Ces flèches mesurent entre 5,7 et 8,6 cm de long et la largeur maximum de la lame varie entre 2 et 2,5 cm.

Ces flèches ont une large distribution entre le nord-ouest de l'Iran e le Caucase. Elles sont présentent au sud-ouest de la Mer Caspienne, sur les sites de Marlik, Ghalekuti ou encore Dailaman[254]. Dans le Caucase elles ont été découvertes sur les sites de Beshtasheni, Tak-Kilisi et Tsalka[255]. Pour C. Schaeffer les exemplaires de Namin sont semblables à celles de l'âge du Fer de Chaitan-Tagh[256]. En Azerbaïdjan, des pièces identiques à celle de Veri ont également été découvertes en compagnie des petites flèches en obsidienne dans les kourganes de Borsunlu et Beyimsarov et le kourgane de Sarichoban, datant de la fin de l'âge du Bronze et du début de l'âge du Fer. Nous avons pu les observer dans le musée de l'Institut d'Archéologie et d'Ethnologie de Bakou.

5.1.1.4. Les grandes pointes de flèche à soie et lame triangulaire nervurée.

Ces pointes de flèche sont munies d'une longue soie d'emmanchement de section quadrangulaire amincie à son extrémité. La lame est de forme triangulaire et possède une nervure médiane très saillante qui se trouve dans le prolongement de la soie (fig. 146 : 12-13). Ces flèches peuvent être de grandes dimensions, elles mesurent entre 5,4 et 8,8 cm de long et la lame a une largeur maximale qui varie entre 2,5 et 4,9 cm. La soie est ici très allongée et représente de la moitié à deux tiers de la longueur totale de l'objet. Dix-huit flèches en alliage cuivreux de ce type ont été découvertes dans les sépultures de Veri (lots 33545, 33546 et 33547)[257]. Sur certaines pointes de flèche, l'épaulement présente une très légère forme concave, comme une ébauche de

[254] EGAMI N., FUKAI S. et MASUDA S. (1965), pl. LXXVI : 91, 95, 96, LX : 22-24.

[255] SCHAEFFER C.F.A. (1948), figs. 273, 274, 282 et 283.

[256] SCHAEFFER C.F.A. (1948), p. 418.

[257] Trois objets d'un type similaire mais d'une longueur dépassant les 10 cm sont conservés avec ces lots de flèche. Si la forme est la même, leurs dimensions nous font douter qu'il s'agisse de flèche, ce serait plus sûrement des types de petites javelines. Nous avons donc décidé de les classer dans les types de lance et les présenterons donc juste après les flèches. Cet exemple démontre bien la difficulté d'identifier certains objets. La différence est parfois ténue entre les grandes flèches à soie et les petites lances à soie, puis entre les grandes lances à soie et les petites lames de poignard à soie.

barbelure, mais la différence n'est pas assez marquée pour créer un sous-type. De plus, l'état de conservation de ces pièces n'est pas toujours parfait et il est possible que l'usure ait fait disparaître cette forme sur certaines flèches.

Ces flèches triangulaires sont bien connues à la fin du deuxième et au début du premier millénaire avant J.-C. en Transcaucasie, en Iran et en Anatolie où on les retrouve sur de nombreux sites. L'origine et la diffusion de ces flèches sont encore discutées. Selon M. N. Pogrebova, elles sont caractéristiques de la Transcaucasie orientale où elles sont très fréquentes en Arménie et en Azerbaïdjan mais étonnamment peu représentées dans le Talyche. Elles se seraient ensuite diffusées dans le nord-ouest de l'Iran mais par un autre chemin que le Talyche[258].

Pour P.R.S. Moorey au contraire ces flèches étaient produites dans le nord de l'Iran. Elles seraient d'ailleurs un type précurseur des grandes flèches à soie et lame triangulaire barbelées que nous avons présenté précédemment[259]. En Iran, les flèches triangulaires sont attestées sur le site de Khurvin, dans les régions du Talyche et d'Amlash ainsi que plus au sud, sur le plateau iranien dans les cimetières A et B de Tepe Sialk, entre 1200 et 700 avant J.-C.[260]

5.1.1.5. Les pointes de flèche à soie et lame biconvexe.

Deux pointes de flèche de ce type font partie du mobilier du Talyche. L'une d'elle a été découverte à Tülü Aspa-Hiz (33876). La lame biconvexe ou foliacée possède une nervure médiane sur une seule de ses faces et la soie est de section quadrangulaire. Elle mesure 7,4 cm de long et 1,75 cm de largeur maximale. La seconde provient de Conu (33747) (fig. 146 : 9). Elle présente les mêmes caractéristiques excepté la nervure présente sur les deux faces de la lame. Elle mesure seulement 5,8 cm de long mais sa soie est brisée et sa largeur maximale est de 1,7 cm.

Ce type de flèche en fer est assez commun à partir de l'âge du Fer et elles sont difficilement datables en l'absence d'un contexte archéologique clair. Il adopte la forme de prototypes en bronze très courants dans tout le Proche et Moyen-Orient. Nous pouvons tout de même dire que des

[258] CURTIS J. et KRUSZYNSKI M. (2002), p. 50.

[259] MOOREY P.R.S. (1971), p. 84.

[260] MOOREY P.R.S. (1971), p. 86, Fig. 17: 71, 72, 73.

modèles similaires sont notamment attestés en Iran à Hasanlu à la Période IV, à Tepe Agrab ou encore à Tepe Sialk A[261].

5.1.1.6. Les pointes de flèche à douille et trois ailerons.

Il n'y a que deux exemplaires de ce type découverts à Conu (33763.01 et 33763.02) et il semble bien que ce soit les seuls exemples que nous connaissions pour les ensembles funéraires du Talyche et jusque dans le Caucase. Ces deux petites pointes de flèche ont été réalisées par fonte d'un alliage cuivreux dans un moule[262].

Elles mesurent entre 3 et 4 cm de longueur et se distinguent clairement des autres pointes que nous venons de voir par leur mode d'emmanchement à douille. Nous avons affaire ici à une petite douille de section circulaire et de forme conique pratiquement sans partie libre puisque les ailerons sont fixés sur toute la longueur de la douille. Mais elle est tout de même visible et présente une petite perforation à sa base pour accueillir un rivet de fixation. C'est la convergence des trois ailerons qui constitue la pointe de ce type de flèche. Les trois ailerons sont convexes et donnent une forme foliacée à ces flèches (fig. 146 : 10-11).

Ce type de pointe particulier est souvent appelé pointe « scythique ». Cette forme est largement répandue dans tout le Proche-Orient. Des études ont démontré que ce modèle de pointe de flèche à trois ailerons n'apparaîtrait pas avant 750 avant J.-C. et il ne doit pas être attribué uniquement au peuple scythe[263]. Quoi qu'il en soit, cette date d'apparition paraît légèrement plus tardive par rapport à la durée d'exploitation des ensembles funéraires du Talyche. En l'absence de données contextuelles fiables, il est très difficile de déterminer si ces deux petites flèches ont bien été découvertes en place dans une sépulture, ou bien simplement à proximité des tombes. On ne peut pas clairement savoir si ces flèches représentent une occupation tardive de l'ensemble sépulcral de Conu ou si elles sont un apport extérieur au moment du pillage des tombes ou autre. Le fait que seulement deux flèches de ce type aient été découvertes dans le Talyche nous pousse également à la prudence et nous n'en tirerons donc aucune conclusion chronologique.

[261] MUSCARELLA O.W. (1988), p. 61, figs. 84-89.

[262] PARISELLE C. (2005), Fiche 8.

[263] MOOREY P.R.S. (1971), p. 87.

5.1.2. Les pointes de lance.

Les lances sont caractérisées par un mode d'emmanchement, à douille ou à soie, une pointe et deux tranchants. Ce sont des armes de jet ou des armes d'hast qui se caractérisent par une armature à fixation axiale au bout d'une longue hampe, généralement en bois[264]. Il est très difficile de déterminer la fonction précise des lances. Il n'y a que les dimensions et les masses des différentes pièces qui nous permettrons de déterminer si une lance longue et lourde était destinée à être tenue à la main pour tenir un ennemi à distance, ou si elle avait pour fonction d'être projetée comme un type de javeline plus courte et légère.

Ce type d'arme est très représenté dans les ensembles funéraires du Talyche. 116 lances sont conservées au MAN et quatre ont été découvertes lors des fouilles de la mission franco-azerbaïdjanaise dans le Lenkoran. Le corpus des lances est un ensemble assez homogène avec très peu de variabilité de forme. On trouve deux types d'emmanchement différents, à douille ou à soie. La quasi intégralité des pièces est tout de même à douille et présente peu de variabilité dans les tailles ou dans la forme de la lame. Il y a une grande parité dans les matériaux, puisque 58 lances sont en fer et 62 sont en alliage cuivreux.

Un problème important se pose à nous pour l'étude de ces pointes de lance : leur état de conservation. En effet, un certain nombre de ces objets est très dégradé et parfois même fragmentaire. C'est le plus souvent la douille d'emmanchement, partie la plus fragile de la pointe de lance, qui est la plus abîmée. Il arrive parfois qu'il ne reste même plus que l'extrémité de la pointe. Cet état de fait explique qu'il soit parfois compliqué de déterminer le type exact de la lance à étudier. Ainsi, nous n'avons pu identifier clairement (type d'emmanchement plus forme de la lame) que 68 exemplaires.

5.1.2.1. Les pointes de lance à soie et lame triangulaire.

Ce premier type de pointe de lance se caractérise par une soie d'emmanchement de section quadrangulaire et d'une lame à double tranchant de forme triangulaire avec une nervure axiale saillante. Ces lances sont de petite dimension, elles mesurent seulement entre 10 et 14 cm (fig. 147 : 1-2). Ces lances sont des petites javelines destinées à être projetées. Leur mode de fixation est simple : la soie devait être insérée dans la hampe et une cordelette était serrée autour du bois pour la maintenir en place.

[264] GERNEZ G. (2007), p. 98.

L'identification de ce type de lance est très compliquée. Des modèles dépassant les 15 cm peuvent être interprétés comme des lames de poignard et des modèles sous les 10 cm peuvent être interprétés comme des pointes de flèche. Le mauvais état de conservation de nombreux fragments de lame ne nous permet pas de les identifier clairement. Nous avons donc décidé d'identifier comme étant des lances les objets mesurant entre 10 et 15 cm. Le petit nombre de ce type de lance ne facilite par leur interprétation et il est possible que l'identification de certains spécimens soit erronée. Pour exemple, trois exemplaires de Veri proviennent d'un important lot de pointes de flèche d'un type identique. C'est leur taille, anormalement élevée par rapport à la moyenne des autres pointes qui nous a amenés à les identifier comme des lances.

Ces pièces très particulières sont très peu nombreuses dans le Talyche et nous en possédons seulement un exemplaire découvert dans les sépultures de Conu (33762), un deuxième à Hasan Zamini (57715) et trois autres à Veri (lot 33545). Une pièce très érodée découverte dans la sépulture 1144 de Monidigah I en 2015 pourrait être interprétée comme une petite pointe de lance à soie, mais son très mouvais état de conservation ne nous permet pas de l'assurer. Un dernier objet provenant de Conu (33743.02) pourrait être identifié comme étant une lance avec une soie d'emmanchement de section quadrangulaire. Ce spécimen mesure 13,8 cm. Sa lame est trop abîmée pour déterminer précisément sa forme mais elle a une nervure centrale saillante.

Ces pointes de lances assez simples sont très connues et très répandues, il est donc très difficile de les situer dans l'espace et le temps. Elles sont attestées dès le troisième millénaire avant notre ère et semblent se raréfier à partir de l'âge du Bronze Moyen. Leurs caractéristiques techniques en font des types plus anciens que les pointes de lance à douille. Le site de Marlik[265], en Iran, semble tout de même avoir produit un certain nombre de pointes de lance qui se rapprochent du modèle de celle retrouvée dans le Talyche.

5.1.2.2. Les pointes de lance à douille.

La lance à douille d'emmanchement est le type le plus fréquent dans le Talyche. Sur les modèles découverts dans cette région, la hampe affinée s'insère à l'intérieur de la douille et est maintenue en place par un clou placé à la base de la douille. La douille peut ensuite être ajustée autour de la hampe par martelage. Ce type d'emmanchement a été inventé après la soie grâce aux propriétés plastiques du métal qui facilitent leur fabrication[266].

[265] NEGAHBAN E.O. (1995), p. 75.

[266] GERNEZ G. (2007), p. 348.

Ces pointes sont fondues dans des moules. La douille est au départ formée par une plaque qui va être affinée puis repliée autour de la hampe par martelage[267]. Cette technique est attestée par la morphologie des douilles du Talyche qui possèdent toutes une jointure longitudinale.

Ces lances peuvent être des armes d'hast ou de jet. La différence se fait avec le poids et la taille des pièces. Les pointes de lance les plus lourdes et de grande taille étaient très certainement tenues alors que les plus petites et plus légères devaient être projetées, mais cette distinction, nous allons le voir, n'est pas toujours évidente.

Il y a une grande homogénéité dans les pointes de lance à douille, elles peuvent être en alliage cuivreux ou en fer, indifféremment de leur type. Elles se démarquent par la forme de la lame, qui peut être triangulaire ou biconvexe. La morphologie générale ne change pas selon la taille de l'objet. Pour éviter les répétitions, nous avons donc décidé de différencier les pièces d'après la forme de leur lame. Au sein de chaque catégorie, nous isolerons tout de même les grandes lances des plus petites. On comptabilise 115 lances à douilles découvertes dans les tombes du Talyche avec une parité dans les matériaux : 58 lances sont en fer et 57 sont en alliage cuivreux mais elles ne sont malheureusement pas toujours bien conservées. Elles sont même parfois dans un tel état que seul un petit morceau de la douille persistant ou un reste de la nervure centrale nous a permis de les identifier en tant que pointe de lance. La détermination des types de lame se base donc sur 63 lances à douille au total. Pour exemple, le site d'Hovil a livré 24 pointes de lance en alliage cuivreux mais pour seulement trois d'entre elles nous avons pu identifier clairement la forme de la lame.

Dans les douilles de plusieurs de ces pointes de lance, en fer ou en alliage cuivreux, des résidus de bois qui correspondent aux restes de la hampe de la lance sont restés accrochés à la corrosion du métal.

Les pointes de lance à douille et lame biconvexe.

La morphologie de ces pointes de lance est très caractéristique : la douille d'emmanchement est conique, car elle se resserre à la partie de liaison avec la lame, le plus souvent ouverte, lorsque les bords de la fente ne se joignent pas, et elle est percée de deux perforations latérales, à son extrémité, pour insérer un rivet qui fixera la pointe de lance à sa hampe de bois ; la lame, de forme biconvexe pointue, présente une nervure centrale saillante qui prend naissance à la liaison avec la douille et qui en est parfois le prolongement sur la lame séparant les deux ailes de la lame, plus ou moins large, jusqu'à la pointe acérée de l'objet. On trouve des exemplaires en alliage cuivreux ou en fer de ce type de lance. La seule différence visible entre les matériaux est au niveau de la largeur de la lame : les exemplaires en fer ont une lame

[267] KUNKEL J. (1994), p. 197.

légèrement plus large avec une nervure plus saillante. La lame de ces lances peut également être interprétée comme étant de forme foliacée et les exemplaires plus larges en fer sont souvent nommés en « feuille de laurier » dans les publications (fig. 148 : 1-4).

Les grandes pointes de lance biconvexes mesurent entre 25 cm et 43 cm de long[268] pour la lance la plus longue. Certains spécimens en fer sont assez massifs, ils correspondent très certainement à des armes d'hast : deux exemplaires viennent de Conu (lot 33749), deux de Tülü Aspa-Hiz (lot 33952) et cinq de Chagoula-Derre (57875 à 57879). Les lances en alliage cuivreux sont également de grandes dimensions mais avec une morphologie plus effilée : deux proviennent d'Hovil (lot 33985), trois d'Amarat (lot 34003), deux de Shir Shir (57850 et 57852) et une d'Hasan Zamini (57710). Ces modèles en alliage cuivreux peuvent être interprétés comme des armes d'hast mais elles pouvaient également servir d'arme de jet avec très certainement une perte d'efficacité par rapport à des modèles plus légers.

Une pointe de lance en alliage cuivreux représente un cas un peu particulier au sein de la typologie de ces objets. Il s'agit d'une grande pointe de lance provenant de Conu (33868) mesurant 31,8 cm de longueur (fig. 147 : 7). Cette pointe présente un type d'emmanchement à douille, qui représente la moitié de la taille de l'objet et qui est muni d'un unique trou de rivet latéral[269], et une lame nervurée de forme biconvexe. Là où elle diffère des autres pointes de lance c'est qu'elle possède un aspect très effilé, puisque l'épaulement est à peine marqué. La lame semble être le prolongement même de la douille et paraît être aussi creuse que celle-ci. Son aspect général, sa forme très particulière et la finesse de réalisation aussi bien dans l'épaisseur de sa tôle de bronze que dans sa conception technique en font donc une pièce à part dans le corpus des pointes de lance. La très grande légèreté et sa forme particulière en font très certainement une arme de jet à part entière.

Les pointes de lance de tailles moyennes ne dépassent pas les 20 cm de longueur. Là aussi on retrouve des exemplaires en alliage cuivreux plus effilés : une lance provient d'Hovil (33985) et cinq de Conu (lots 33742 et 33760) ; des exemplaires en fer un peu plus large : quatre pointes de lance ont été découvertes à Tülü Aspa-Hiz (lots 33951 et 33952) et six à Conu (lots 33744 et 33749). Une pointe de lance similaire a été découverte en 2015 dans la tombe 1118 du secteur I-2

[268] Certaines de ces pointes de lance ne sont plus entières aujourd'hui, il ne leur reste parfois qu'un morceau de douille. Pour déterminer si une lance fait partie des grands ou des petits modèles nous prenons en compte leur longueur restituée et non pas leur dimension actuelle.

[269] Là aussi cette pointe de lance présente une particularité, car toutes les douilles en assez bon état de conservation pour être interprétées étaient munies de deux trous de rivets latéraux.

à Monidigah. Ces lances plus petites et plus légères étaient très certainement des armes de jet de type javeline.

Sur ces pointes de lance, grandes ou moyennes, la proportion de la douille représente environ un tiers de l'objet. Cette proportion diminue légèrement en ce qui concerne les pointes de grandes tailles et inversement pour les pointes plus petites où la partie d'emmanchement peut représenter plus de la moitié de la taille totale de l'objet.

Cette forme particulière de pointe à lame biconvexe est très répandue dans le Caucase où elle est caractéristique du premier âge du Fer du 12e au 9e siècle avant J.-C.[270]

Les pointes de lance en fer apparaissent pour la première fois en Transcaucasie à la fin du deuxième millénaire avant notre ère. Des exemples, datés de la Période II de l'âge du Bronze final en Transcaucasie (12e-9e siècles avant J.-C.) sont connus en Arménie, Géorgie et Azerbaïdjan, d'où ils se propagent au nord et nord-ouest de l'Iran autour de la mer Caspienne et à la Culture de Koban dans le Caucase[271]. Dans leur forme, ces objets en fer sont des reproductions de pointes de lance en bronze et parfois ils sont encore munis d'une douille en bronze[272] ou même encore façonnés en bronze.

Une pointe de lance en bronze à lame biconvexe provenant de la tombe n°9 d'Akthala en Arménie est datée du début du premier millénaire avant J.-C. Les pointes de lance en fer sont tout de même relativement rares dans les régions du Caucase avant le développement du royaume d'Ourartou et de sa métallurgie aux 8e et 7e siècle avant J.-C. De plus, les pointes de lance en bronze continueront alors à être produites[273].

Ces types de pointes de lance à douille ne sont pas propres aux nécropoles du Talyche puisqu'on les retrouve en Arménie et ils existaient déjà, en bronze, au Caucase et en Asie Antérieure au IIe millénaire. On en a notamment trouvé des exemples en Syrie au niveau II de Ras-Shamra Ougarit[274].

---

[270] FICHET DE CLAIRFONTAINE F. (dir.) (2007), p. 171.

[271] CURTIS J. et KRUSZYNSKI M. (2002), p. 65.

[272] Ce type d'arme bimétallique a notamment été découvert dans la tombe n° 16 de Vornak en Arménie, datée du 11e siècle avant notre ère (CURTIS J. et KRUSZYNSKI M. (2002), p. 65).

[273] CURTIS J. et KRUSZYNSKI M. (2002), p. 65.

[274] MOHEN J.-P. (1979), n° 231.

Ces formes pourvues de douille se retrouvent donc à travers le Caucase et les régions du Talyche dans les premières phases de l'âge du Fer local. Des douilles si longues, parfois plus longues que la lame, sont une des caractéristiques des pointes de lance du Caucase et de l'ouest de l'Iran à la fin du deuxième millénaire et au début du premier millénaire avant notre ère[275].

Les pointes de lance à douille et lame triangulaire.

La forme de ces lances est relativement caractéristique : l'emmanchement se présente sous la forme d'une douille conique qui peut être plus ou moins ouverte selon l'objet et présente toujours deux perforations ou encoche à sa base pour la fixation à l'aide d'un rivet (fig. 147 : 3-5). On trouve deux sortes de trous de rivet au sein de ce type d'armes : certaines pointes présentent une perforation tout à fait circulaire alors que d'autres présentent des encoches qui taillent véritablement dans la matière et qui déforment ainsi le profil de l'objet. Pour la plupart de ces objets, la douille représente de un tiers à la moitié de l'objet, rarement plus, ce qui leur donne un aspect « effilé », excepté dans le cas d'une lance provenant de Conu (33760.04) où la douille ne représente qu'un quart de l'objet, donnant ainsi un aspect plus « trapu » à cette pointe de lance.

La lame de ces lances est de forme triangulaire et leur pointe est plus arrondie qu'acérée, très certainement en partie dû à l'usure naturelle de l'objet. Dans tous les cas ces objets possèdent une nervure axiale, toujours très prononcée, parcourant la totalité de la lame. Dans certains cas cette nervure se présente comme le prolongement de la douille sur la lame et affecte une forme semi-circulaire très saillante ; et dans d'autres cas elle se présente sous forme d'une crête fine donnant à la section de la lame un profil quasi losangique.

Comme pour le type précédent, on trouve des lances an alliage cuivreux ou en fer. La seule différence encore un fois est la largeur des lames qui est légèrement plus importante pour les lances en fer.

Quelques pointes de lance de grandes dimensions, entre 25 et 30 cm de longueur, ont été découvertes dans le Talyche. Un seul exemplaire provenant de Conu est en fer (il fait partie du lot 33749) et trois lances sont alliage cuivreux : une de Conu (elle fait partie du lot 33742) et deux d'Hasan Zamini (57711 et 57714). Une de ces grandes lances provenant d'Hasan Zamini (57714) est la seule à posséder un décor de trois lignes de chevrons parallèles incisées au niveau de l'épaulement. Pour G. Gernez, des lances de cette dimension ont une fonction mixte adaptée aux différentes situations de combat, elles peuvent être projetées ou tenues en main[276].

[275] MOOREY P.R.S. (1971), p. 90.

[276] GERNEZ G. (2007), p. 357.

La grande majorité de ces pointes de lance à lame triangulaire sont plus petites et ne dépassent pas les 20 centimètres de longueur. Certaines sont en alliage cuivreux : sept ont été découvertes à Conu (lot 33742, lot 33760) cinq à Tach Koprü (57702 à 57706), une à Razgov (33875) et une à Hasan Zamini (57712) ; les autres exemplaires sont en fer : neufs proviennent de Tülü Aspa-Hiz (lots 33951 et 33952), deux de Conu (lots 33744 et 33749) et une d'Hiveri (34019). Un dernier exemplaire a été découvert en 2014 dans la sépulture 1118 de Monidigah. Comme pour les pointes de lance biconvexes, ces modèles, plus petits et plus légers, étaient très certainement des armes de jet de type javeline.

Ces types de lance à douille et lame triangulaire sont très courant au Proche et Moyen-Orient. Elles semblent être attestées pour la première fois vers la fin du troisième millénaire et vont surtout se développer à l'âge du Bronze Moyen au Levant et en Mésopotamie. Elles font leur apparition à cette époque en Transcaucasie dans le mobilier de la culture de Trialeti[277]. La fabrication de ces pointes de lance semble se poursuivre à l'âge du Bronze récent et, à l'âge du Fer, les modèles en alliage cuivreux seront copiés en Fer à l'instar des lances à douille et lame biconvexe.

Trois lances à douille et lame biconvexes et sept lames à douille et lame triangulaire en fer provenant de Conu et de Tülü Aspa-Hiz[278] sont particulièrement intéressantes. Elles ont été retrouvées avec la lame recourbée (fig. 148 : 1). Ce traitement un peu particulier devait avoir une signification. Il rend l'arme inutilisable, il annihile sa fonction première, peut-être en signe de deuil ? Cela reflète dans, tous les cas, un mode de pensée symbolique dont nous reparlerons plus longuement dans le chapitre suivant.

5.1.3. Les piques à douille et pointe pliée en crochet.

Un seul objet de ce type a été découvert dans le Talyche, sur le site de Conu (33761) (fig. 148 : 5). C'est une pique de petite taille qui mesure 7,2 cm de long. Elle est composée d'une douille d'emmanchement et d'une pointe qui est repliée pour former un crochet. La base de la pointe est de section quadrangulaire et se termine en section circulaire en s'affinant. La douille est munie de

[277] GERNEZ G. (2007), p. 354.

[278] Huit exemplaires provenant de Tülü Aspa-Hiz sont conservés dans le lot d'inventaire 33951 et les deux exemplaires de Conu sont les numéros 33744.01 et 33744.02.

deux perforations latérales à sa base, pour accueillir un rivet de fixation. Il s'agit donc du type exact d'emmanchement constaté pour la plus grande majorité des pointes de lance à douille et cet objet devait, de la même façon, être fondu dans un moule puis fixé à une hampe de bois par martelage.

Un crochet similaire en bronze a été découvert sur le site d'Agah-Evlar mais son contexte chronologique n'est pas très clair. Un autre exemplaire provient de la nécropole de Ghalekuti, dans la région de Dailaman au sud de la mer Caspienne et est conservé au musée de Téhéran[279]. D'une morphologie très similaire, il a été retrouvé en contexte, dans la tombe A-V datée du premier âge du Fer, et était accompagné de nombreuses armes en bronze, ainsi que de quelques armes en fer. Cet exemplaire possède encore son rivet de fixation en place.

Une question se pose quant à la fonction exacte de ce spécimen. S'agissait-il là encore d'une arme d'hast à proprement parlé ou d'un outil quelconque ayant une ou plusieurs fonctions bien particulières ? G. Gernez rapproche ce type d'objet des piques bipartites à douille mais sans que la fonction de ces objets soit vraiment connue. Il suppose que ces piques, notamment découvertes dans des sépultures associées avec des armes, comme dans le kourgane de Kirovakan et la tombe 507 de Suse, pourraient avoir été utilisées pour harponner les ennemis[280].

5.1.4. Les couteaux.

Cette catégorie de mobilier est définie par des armes blanches à un seul tranchant qui doivent donc être distinguées des armes à double tranchant que sont les poignards ou les épées. Il n'y a que quelques exemples de telles armes dans les sépultures du Talyche, elles sont toutes de tailles et de formes variables. Seize sont en fer et neuf en alliage cuivreux, auxquelles il faut ajouter un certain nombre de fragments trop dégradés pour être clairement identifiés mais qui peuvent être rapprochés à des fragments de lames.

Pour la plupart de ces objets, le problème de leur état de conservation ne nous permet pas de déterminer leur mode d'emmanchement. Il est même parfois difficile de déterminer, pour les exemplaires en fer très corrodés, si nous avons vraiment affaire à des types de lame de couteau.

Les couteaux sont très rares en contexte funéraire et ce très certainement parce que leur statut n'était pas celui d'une arme[281]. Il est d'ailleurs évident que certains des modèles que nous allons présenter ne sont pas des armes mais l'identification de leur fonction n'est pas toujours aisée de fait de leur état de conservation.

[279] EGAMI N., FUKAI S. et MASUDA S. (1965), Pl. XXX : n° 3 ; Pl. LV : n° 53.

[280] GERNEZ G. (2007), p. 294.

[281] GERNEZ G. (2007), p. 96.

La plupart de ces objets devait sans doute avoir une utilisation pratique comme outils dans l'artisanat, dans les domaines agricoles ou culinaires ou même simplement dans la vie de tous les jours. Mais étant donné que certaines, parmi les plus grandes pièces, ont pu servir comme arme nous avons décidé de ne pas séparer ce corpus et de présenter ici tous les types de couteaux, même ceux dont nous sommes presque sûrs que ce ne sont pas des armes. Il est d'ailleurs évident que les couteaux ont un statut ambivalent. Un couteau ayant été fabriqué pour servir d'outil pouvait très bien servir d'arme si le besoin s'en faisait sentir.

5.1.4.1. Les couteaux à lame droite triangulaire.

Nous observons, pour ce mobilier, un premier type particulier. Ce sont les couteaux à lame droite et de forme triangulaire. Cinq exemplaires ont été découverts dans le Talyche. Les deux premiers viennent du site de Lor Daghi (57844 et 57845) (fig. 149 : 1-2) et mesurent respectivement 16 et 9,7 cm de longueur. Leur soie a disparu, il ne reste que la lame très corrodée. Une autre pièce a été mis au jour à Conu (33634). Elle est de taille réduite avec 9,8 cm de longueur. Sa lame est triangulaire, bien que la corrosion en ait détruit la pointe, et le dos et le tranchant sont rectilignes. La base de la lame se déforme en soie d'emmanchement qui se trouve ici relativement courte car elle a en partie disparu. Cette lame de couteau est bien identifiable puisqu'elle a gardé une forme caractéristique, mais son mauvais état de conservation ne nous permet pas de déterminer la fonction exacte de cet objet. Néanmoins nous pouvons supposer que ces objets n'étaient pas véritablement des armes, étant donné leur taille réduite, mais plutôt des outils du quotidien, à l'instar de nos couteaux de poche actuels

Deux lames de couteaux d'un format similaire mais très corrodées ont été découvertes en 2013 dans la grande sépulture 1015 du site de Kraveladi IV par la mission franco-azerbaïdjanaise dans le Lenkoran. Malheureusement ces deux exemplaires sont fragmentaires et dans un très mauvais état de conservation. Leur système d'emmanchement n'est plus visible et ils ne nous apportent pas d'informations complémentaires quant à ce type.

5.1.4.2. Les couteaux à lame droite et soie bifide.

Un seul couteau, tout à fait unique, représente cette catégorie. C'est objet en alliage cuivreux a été découvert à Veri (33554) (fig. 150 : 4). La lame est droite avec une légère inflexion et la soie d'emmanchement est bifide aux extrémités amincies. Ce couteau mesure 21,7 cm de long. La lame et la soie sont quasiment de la même longueur. Cet objet de possède pas vraiment de

comparaison et il est tout à fait possible que nous ayons affaire à un type de rasoir. Il est aussi possible d'imaginer que la soie n'en soit pas une, mais qu'il s'agisse en fait d'une pince à épiler. Les rasoir et les pinces ne sont pas inconnus dans les régions voisins du Talyche, mais à notre connaissance il n'y pas d'objet de ce type, combinant les deux modèles.

5.1.4.3. Les Couteaux à lame courbe.

Ce type d'objet présente une lame courbe, où le tranchant suit la ligne du dos de l'objet. La pointe est donc axée vers l'intérieur du couteau. Lorsque la soie d'emmanchement est conservée, sa forme nous montre que le manche disparu devait être, quant à lui, tout à fait rectiligne.

Les sépultures du Talyche ont fourni quatre petits spécimens de ce type en fer : trois ont été découverts à Tülü Aspa Hiz (33954.01, 33954.02 et 33954.07), ils mesurent entre 6,1 et 10,2 centimètres de longueur conservée ; un exemplaire provient de Conu (33753.03) (fig. 149 : 3), il est long de 10,5 centimètres et est très mal conservé mais la délimitation entre sa lame et ce qui semblerait être sa soie d'emmanchement est encore visible. Ces exemplaires, très corrodés et souvent avec la pointe de la lame brisée, sont très difficiles à identifier clairement.

Un cinquième spécimen en fer, de taille plus importante, a été découvert à Conu (33751.01). Il est très abîmé et fragmentaire, mais la partie qu'il nous en reste mesure encore 17,5 cm. On distingue tout de même bien le profil de la lame et on trouve à une de ses extrémités, ce qui semble correspondre à la soie de l'objet et une petite perforation pouvant s'interpréter soit comme un trou de rivet intentionnel soit comme un effet de la dégradation de l'objet.

A titre de comparaison, on possède un exemple de couteau à lame recourbée en fer provenant de la tombe n°9 de la nécropole supérieure d'Akthala découverte et explorée par Jacques de Morgan lors de ses travaux en Arménie. Ce spécimen, d'une vingtaine de centimètres de long est fort semblable à certains des couteaux de la nécropole de Conu et notamment à la pièce 33751.01. Cette sépulture d'Arménie est datée du début du premier millénaire avant J.-C. Ce type de couteau en fer se retrouve indifféremment dans les sépultures masculines ou féminines[282]. Il ne peut donc pas être un critère de distinction de sexe comme était tenté de l'utiliser Jacques de Morgan.

Un autre exemplaire, fort remarquable, est tout à fait particulier. Il s'agit d'un couteau de grande taille, provenant encore une fois de Conu (33752) mesurant 37,2 cm (fig. 149 : 12). La lame

[282] MOHEN J.-P. (1979), n° 231.

est longue et courbe et l'extrémité du manche de l'objet a la forme d'un double anneau. On distingue deux parties sur la poignée : la fusée est plate et rectiligne de section rectangulaire et présente deux rivets de fixation de chaque côté, dont un se trouvant à la base de lame ; et à l'extrémité, le pommeau, qui est de section circulaire et se termine par deux anneaux symétriques de section circulaire dont un est en partie brisé.

Ce couteau, d'un modèle assez unique, ne présente pas de comparaison dans les ensembles sépulcraux du Talyche. Il n'est pas à exclure que nous ayons affaire ici à une sorte de forme originale d'un modèle de tradition locale. De plus, il semble évident, par son aspect que ce ne soit pas un quelconque outil, mais bien une arme, voire un objet de prestige. La fusée évidée était destinée à accueillir une incrustation aujourd'hui disparue.

Ce couteau bien particulier se reconnaît sur le schéma de la sépulture Cnu6, de l'ensemble funéraire bas de Conu. Aucun doute n'est possible car sa forme l'identifie clairement. La sépulture où il a été découvert contenait autant d'armes en bronze que d'armes en fer.

Il y a un autre objet à rapprocher de ce couteau bien particulier. Il s'agit d'une pièce, provenant également de Conu (33758) (fig. 149 : 5). Il est en très mauvais état de conservation mais sa forme évoque un manche à double enroulement assez similaire[283]. Il pourrait s'agir d'un même type d'emmanchement mais vu l'état très dégradé et fragmentaire de l'objet, nous ne pouvons avoir aucune certitude et cette interprétation ne restera qu'une supposition.

Un seul exemplaire de couteau à lame courbe est en alliage cuivreux. Il a été découvert dans une sépulture d'Hiveri (34018). Sa lame est courbe mais sa pointe arrondie part vers l'extérieur à son extrémité. Ce couteau est muni d'une courte soie d'emmanchement quadrangulaire aplatie et amincie à son extrémité. Un décor en arête de poisson est incisé sur les deux faces de la lame, au niveau du dos. Il mesure 19,9 cm de long pour une largeur maximale de la lame de 3,8 cm. Ce couteau, avec l'extrémité de sa lame arrondie, n'était très certainement pas une arme. Sa lame courbe n'en fait pas non plus un type de rasoir, fonction rendue impossible par sa forme et sa taille. La finesse de sa conception et son décor incisé en font plus certainement un objet de prestige.

[283] Cette pièce est interprétée comme un fragment de mors dans le catalogue sommaire illustré du musée de Saint-Germain-en-Laye, mais rien, ni sa forme, ni son aspect général ne semble étayer cette hypothèse.

5.1.4.4. Les couteaux à lame biconvexe.

Ce type se caractérise par une lame à dos convexe avec un tranchant symétrique également convexe. Seulement deux couteaux représentent cette catégorie, ils sont en fer et possèdent une soie d'emmanchement. Le premier exemplaire a été découvert à Conu (33753.02) (fig. 149 : 4). Il mesure 9,7 cm de longueur et possède encore une partie de sa soie d'emmanchement avec de part et d'autre un petit rivet métallique faisant corps avec l'objet et qui servait à la fixation du manche en matériau organique

Un second couteau, qui semble être du même modèle, provient également de Conu (33755). il était déterminé, dans le catalogue sommaire illustré du MAN, comme une pointe de lance en fer de 13,3 cm de longueur. Il est vrai que son très mauvais état de conservation ne rend pas aisé son interprétation. Ce qui nous pousse à opter plutôt pour une lame de couteau est la présence, à la base de la lame, d'une large soie plate d'emmanchement, alors que toutes les pointes de lance en fer retrouvées dans les sépultures du Talyche sont de type à douille. De plus, la soie d'emmanchement paraît bien trop large pour une pointe de lance mais conviendrait bien mieux à ce type de couteau. Son état de dégradation avancé nous fait douter de la présence d'un seul fil latéral. Sa forme générale pourrait laisser penser qu'il pouvait être doté d'un double tranchant. Nous aurions donc affaire ici à un type de poignard en fer. Mais aucune conclusion sûre ne peut être avancée quant à l'appartenance typologique de cette pièce.

5.1.4.5. Les couteaux à dos sinueux et tranchant convexe.

Ce type de couteau est tout à fait particulier par la forme de sa lame : le dos est sinueux, c'est à dire qu'à partir de la soie il est convexe puis la ligne se brise et il devient concave jusqu'à la pointe de l'objet. Le tranchant ne suit pas le tracé du dos, il est convexe de la soie à la pointe. La soie est courte et ne possède pas de rivet de fixation. On ne possède que deux exemplaires de ce type de couteau en alliage cuivreux qui proviennent tous deux du site de Lor Daghi. Ils sont tous les deux dans un mauvais état de conservation et particulièrement la plus petite pièce (57842) qui mesure 11,6 centimètres de long et présente une inflexion de sa lame moins marquée. Le second exemplaire (57843) mesure 16,6 centimètres de long et sa lame possède, elle, une inflexion très marquée et la pointe se relève (fig. 149 : 11). Il est difficile de déterminer la forme complète et le type de manche que pouvaient présenter ces types de couteaux.

J. Deshayes classe ces couteaux comme des outils. Il s'agit d'une forme qui est caractéristique de l'Iran septentrional vers la fin du deuxième millénaire avant notre ère[284]. Ils sont attestés dans le nord de l'Iran et notamment à Khurvin. D'autres exemplaires sont connus mais malheureusement provenant la plupart du temps des découvertes clandestines et sans contexte précis[285].

5.1.4.6. Les couteaux-rasoirs.

Cette catégorie très particulière regroupe cinq petits couteaux en alliage cuivreux découverts à Veri. Ce sont tous des sortes de couteaux miniatures qui mesurent entre 7,1 et 8,3 cm de long pour des largeurs maximums variant entre 3,8 et 4,6 cm. Ces objets ont en commun leur taille inhabituelle et le fait, comme tous les couteaux, de n'avoir qu'un seul tranchant. Ils possèdent par contre des formes différentes que nous allons décrire séparément et si nous avons décidé de les regrouper ici c'est par rapport à leur fonction qui, elle, était identique. Il semblerait d'ailleurs, selon les publications de Morgan, qu'ils aient été découverts ensemble dans la sépulture Ver1 (fig. 149 : 6-10).

- 33553.01 : lame légèrement courbe, manche formé d'une soie.
- 33553.02 : lame rectiligne dont l'extrémité est brisée, manche formé d'une soie qui se recourbe à l'extrémité en formant un anneau.
- 33553.03 : lame rectiligne recourbée à l'extrémité, manche formé d'une soie s'enroulant en anneau.
- 33553.04 : lame rectiligne se recourbant à l'extrémité, manche formé d'une soie enroulée à l'autre extrémité formant un anneau brisé aujourd'hui.
- 33553.05 : lame se recourbant à l'extrémité, manche formé d'une soie flanqué à son extrémité de deux petites volutes latérales formant deux anneaux brisés aujourd'hui.

Ces objets, tout à fait particuliers, ne sont bien évidement pas des armes. Ce sont plus certainement des modèles de petits rasoirs. Ces objets ont été découverts par Morgan « près de la poitrine du mort, au milieu de bijoux et d'ustensiles de toilette »[286]. Ces lames ont été retrouvées

[284] DESHAYES J. (1965), p. 100.

[285] DESHAYES J. (1965), pl. 7 : n° 16-19.

[286] MORGAN J. de (1896), p. 78, fig. 81.

entières, elles n'étaient pas destinées à être emmanchées. Les manches formant un anneau servaient à les suspendre tels des pendeloques.

Il est difficile de trouver des objets comparables dans les régions voisines et il est donc compliqué de placer chronologiquement ce type de rasoir. Ce qui est certain c'est qu'ils témoignent d'un artisanat spécialisé et très soigné.

5.1.4.7. Les couteaux de grande taille.

Nous avons décidé d'isoler trois couteaux provenant de Conu (lot 33551). Ils possèdent chacun leur particularité mais ils sont réunis par leur taille imposante. La première pièce (33751.02) diffère quelque peu des deux autres. C'est un grand couteau dont l'emmanchement a en grande partie disparu, mais qui mesure tout de même encore 28,5 cm. La morphologie de l'objet est assez particulière puisque le dos de la lame suit une ligne concave, accentuée par le tranchant qui s'élargit avant la pointe acérée (fig. 150 : 3). Nous avons donc affaire ici aussi à une lame arquée, mais cette fois-ci concave et non plus convexe. A la base de la lame on observe un léger rétrécissement ainsi qu'une facture plus grossière dans le traitement extérieur, il s'agit là de ce qu'il reste de la soie d'emmanchement ou de la poignée même de l'objet. Ce morceau de poignée garde encore un fragment de rivet de section rectangulaire qui n'a été préservé que d'un côté.

Les deux autres pièces concernées sont différentes de la précédente mais sont très semblables entres elles. Ce sont deux très imposantes lames à un seul tranchant en fer de très grande taille qui, malgré leur état de dégradation, sont facilement identifiables. Le premier (33751.03) mesurant 37,8 cm est d'une forme bien particulière : le dos de la lame est sinueux et la pointe, brisée à son extrémité, est légèrement relevée. Le tranchant suit également le tracé du dos de la lame. Le manche est à peu près rectiligne et semble s'élargir à son extrémité. Trois rivets se trouvent encore en place et servaient à fixer une incrustation sur le manche qui devait être faite de matériaux périssables (fig. 150 : 2).

Le second spécimen (33751.04) est encore plus long que le précédent avec 40,5 cm. Le dos et le tranchant de sa lame sont très légèrement arqués. La lame est brisée à son extrémité et il est difficile de déterminer quelle est la proportion de la partie manquante. Cette même extrémité présente également une perforation, mais qui n'est due qu'au mauvais état de conservation de l'objet. Le manche, rectiligne et plat, présente également trois rivets de fixation et son extrémité se

termine par une petite surface plane, perpendiculaire à l'axe du manche. Il pourrait s'agir des restes d'un pommeau en relief (fig. 150 : 1).

La fonction exacte de ces deux derniers couteaux pose de nombreuses questions. Il pourrait s'agir d'imposants couteaux servant d'outils, mais nous pourrions également être en présence de véritables armes qui pouvaient s'avérer être de redoutables équipements offensifs. Leur forme générale, bien qu'incomplète, nous fait penser à des types de harpés, aussi appelés épée courbes. Mais ces types d'armes ne sont pas très courants dans les environs du Talyche et l'aspect très dégradé de ces objets nous pousse à la prudence. La fonction de ces couteaux restera donc incertaine et hypothétique.

5.1.5. Les poignards.

Les poignards sont les armes blanches de loin les plus fréquentes dans les sépultures du Talyche. Il y a peu de variabilité dans la forme des lames à deux tranchants, qui sont la plupart du temps triangulaire, ogivale ou biconcave. Les poignards du Talyche se distinguent essentiellement par leur mode d'emmanchement qui peut être simple avec une soie ou une languette sur laquelle venait se fixer un manche en bois qui a disparu. Des poignées en os ou en pierre sont attestées au Proche et Moyen-Orient, mais aucun modèle de ce type n'a été découvert dans le Talyche. Le dernier type d'emmanchement très répandu dans cette région concerne les poignards à poignée métallique coulée et soudée à la lame, ou les poignards fondus en une seule pièce, poignée et lame, dans un moule.

Le corpus des poignards du Talyche contient 59 exemplaires identifiables dont la grande majorité sont en alliage cuivreux : 55 pièces en alliage cuivreux, une en fer et trois bimétalliques qui combinent alliage cuivreux et fer. Certains fragments de poignard sont également conservés dans les collections du MAN, mais ils ne possèdent plus aucune des particularités morphologiques qui nous permettrait de les classer dans un type ou un autre. De plus nous n'avons pas la certitude que certains de ces fragments n'appartenaient pas en réalité à des modèles de pointe de lance. Nous avons donc décidé de ne pas les inclure dans notre étude[287].

[287] Pour information, on trouve huit fragments pouvant être des poignards dans la collection du MAN : Tchila-Khane (57729, 57730 et 57731), Vajalik (57827), Hovil (33984), Conu (33765.01, 33765.02 et 33766.04).

5.1.5.1. Les poignards à soie.

Ce premier type regroupe les poignards dont la partie d'emmanchement est constituée d'une soie plus ou moins allongée et fine et de section quadrangulaire. La différence entre une soie large et une languette étroite n'est pas évidente à déterminer. Nous avons décidé de suivre la typologie proposée par G. Gernez qui relève cette difficulté d'interprétation et choisi de garder comme critère déterminant l'absence de rivet de fixation pour identifier les soies. Cette absence atteste d'un mode d'emmanchement différent[288]. La fixation de la lame dans le manche peut alors se faire au niveau des épaules ou encore grâce à l'utilisation d'une colle, comme par exemple du bitume, bien qu'aucune trace d'un tel matériau ne soit attestée sur les lames de poignard du Talyche.

Quinze poignards à soie sont référencés pour le Talyche : quatorze sont en alliage cuivreux et un seul exemplaire est en fer. La différence typologique entre ces différentes pièces s'effectue par rapport à la forme de la lame qui peut être de section triangulaire, ogivale ou biconcave.

Les poignards à soie et lame triangulaire.

Sur ces modèles, la lame est de forme triangulaire et présente une fine nervure médiane plus ou moins prononcée. La soie, de section quadrangulaire est fine et longue. Les dimensions de la lame varie selon les exemplaires : deux poignards découverts à Tchila-Khane (57733 et 57735) ont une lame allongée, ils mesurent 28 et 31,4 cm de longueur et 4,1 et 4,3 cm de largeur aux épaules (fig. 151 : 1) ; trois autres poignards de la collection de Conu (33743,01, 33743,02 et 33766.02) ont une lame plus courte et plus large, ils mesurent tous 20 cm de long pour 5,7 cm de largeur aux épaules. Deux des lames de Conu (33743.01 et 33743.02) ont une fine nervure médiane aiguë et possèdent encore la trace du manche en bois disparu qui venait former une garde concave à la base de la lame[289] (fig. 151 : 2).

Les poignards à soie d'emmanchement sont très courants dans tout le Proche et Moyen-Orient dès le troisième millénaire avant J.-C. Les lames triangulaires sont notamment très

[288] GERNEZ G. (2007), p. 448.

[289] Ces deux poignards sont identifiés comme des pointes de lance dans le catalogue du MAN (Archéologie comparée, 2 (1989), p. 65) mais C. Lorre les a de son côté déjà réinterprétés comme des poignards. Si, comme nous l'avons déjà vu, la distinction entre certains types de lance et les lames de poignard à soie n'est pas toujours évidente, ici, la trace du manche laissée sur la lame ne permet pas le doute : ces deux objets sont bien des poignards.

nombreuses en Transcaucasie à l'âge du Bronze Ancien[290]. Les exemplaires du Talyche, qui possèdent des formes de lames un peu plus complexes avec des nervures parfois très saillantes, sont des modèles récents issus de prototypes anciens.

Les poignards à soie et lame ogivale.

Ces poignards sont très proches du modèle précédent, ils diffèrent juste dans la forme de leur lame plus étroite, où les tranchants parallèles se rejoignent à la pointe. L'état d'usure de certains poignards de ce type, au niveau de l'épaulement, nous fait penser qu'ils avaient peut-être une lame de forme triangulaire à l'origine. Mais nous ne pouvons avoir aucune certitude et leur forme actuelle est bien ogivale. Un petit exemplaire de seulement 12,3 cm de long provient de Tülü Aspa-Hiz (33957). Deux lames également de petite taille ont été découvertes à Conu (33766.05 et 33766.07). Elles ont une soie courte, plate et large et leur taille n'excède pas les 16 centimètres de long. Un troisième poignard, découvert à Veri (33539), est plus long, avec une longue soie de section quadrangulaire et une nervure médiane saillante. Il mesure 25,8 cm de long pour 2,3 cm de largeur maximale. Un dernier poignard de ce type a été découvert sur le site de Shir Shir (57854). Il diffère dans son matériau puisqu'il est en fer. C'est également un modèle de petite dimension puisqu'il ne mesure que 13 cm de long. Il possède toujours une petite garde transversale qui est enchâssée dans l'épaulement (fig. 151 : 7).

Les poignards à soie et lame biconcave.

Ces modèles sont encore une fois très proches des précédents. La soie est courte et de section quadrangulaire. La forme est très proche des lames triangulaires et ogivales, sauf qu'ici, à partir de l'épaulement, les tranchants ne sont pas rectilignes ou parallèles, mais ils sont légèrement courbés vers le centre de la lame et se rejoignent à la pointe. Quatre poignards en alliage cuivreux sont de ce type : un provient de Shir Shir (57856), un de Tchila-Khane (57727) et un troisième de Conu (33766,01). Leur taille n'excède pas les 20 centimètres de long.

Un dernier spécimen provenant d'Hiveri (34016) est légèrement plus grand avec 25,3 cm de longueur. Sa lame est de section quasi biconvexe et des crans sont découpés au niveau des épaules, créant une forme tout à fait particulière. L'extrémité de la soie est aplatie et évasée. C'est très certainement la volonté de maintenir en place la lame dans la poignée qui explique ces particularités morphologiques.

[290] GERNEZ G. (2007), p. 449.

Les poignards à soie et lame barbelée.

Un seul poignard compose ce type bien particulier. Il possède une longue lame triangulaire très acérée et une courte soie pointue de section circulaire. Deux grandes barbelures sont formées par les épaulements divergents de la lame. La lame possède une nervure médiane très saillante et les barbelures sont plus longues que la soie et elles encadraient une partie de la poignée qui a aujourd'hui disparu. Ce poignard a été découvert dans la sépulture ShS3 de Shir Shir (57857). Il mesure 34,1 cm de longueur et 5,2 cm de largeur au niveau de l'écartement maximum des barbelures (fig. 151 : 3).

Ce type de poignard semble avoir son origine dans le nord-ouest iranien où des pièces on été découvertes au sud de la Mer Caspienne et notamment dans des tombes de l'âge du Fer sur le site de Ghalekuti[291]. O. Muscarella rapproche ces types de poignards des flèches à barbelures découvertes dans le Talyche et à Marlik que nous avons décrites plus tôt. Ces différents types de mobilier seraient donc contemporains de la fin du deuxième millénaire avant J.-C[292].

5.1.5.2. Les poignards à languette.

Comme nous l'avons vu précédemment les languettes peuvent être assez similaires aux soies mais elles sont souvent plus larges et munies d'un ou plusieurs rivets de fixation. Ce type d'emmanchement est le plus efficace pour maintenir la lame et la poignée ensemble. Pour ces poignards les différences typologiques se font tout d'abord par rapport au nombre et au positionnement des rivets. C'est ensuite la forme de la lame qui détermine les sous-types. Pour les onze poignards en alliage cuivreux qui composent ce type nous nous contenterons de donner les formes des lames que nous avons déjà décrites pour les poignards à soie.

Les poignards à languette pourvue d'un rivet.

Sur ces modèles, le rivet est situé au milieu ou à l'extrémité de la languette. Certains poignards du Talyche ont gardé leur rivets, mais la plupart du temps il ne reste que la perforation. La languette est d'ailleurs souvent brisée au niveau de la perforation qui de fait, fragilise la structure de cette partie du poignard.

[291] EGAMI N., FUKAI S. et MASUDA S. (1965), pls. LIV, LXII : 12.

[292] MUSCARELLA O.W. (1988), p. 100, fig. 164.

Un poignard de ce type à lame ogivale a été découvert à Shir Shir (57851). Il mesure 25,5 cm de long et 4,3 cm de largeur maximale. La lame est simple et la languette a conservé son rivet de fixation.

Les autres poignards à languette pourvus d'un seul rivet ont tous des lames de forme triangulaire. Quatre exemplaires ont été découverts à Veri (33538, 33540.01, 33540.01 et 33542). Trois de ces exemplaires sont simples et ne dépassent pas les 15 cm de long. La dernière pièce (33538) mesure 20 cm de long et semble avoir une nervure médiane très saillante et côtelée, mais elle est extrêmement corrodée et sa morphologie n'est plus vraiment très claire. Un cinquième poignard à lame triangulaire de grande taille a été découvert à Tchila-Khane (57734), il mesure 29,8 cm de long et sa lame nervurée est large de 4,2 cm au niveau de l'épaulement. Le dernier exemplaire vient de Conu (33766.06), il mesure moins de 15 cm et possède une lame simple et une languette large et plate (fig. 151 : 4).

Les poignards à languette pourvue de trois rivets disposés en V.

Sur ces poignards, un rivet est positionné au milieu de la languette et les deux autres se trouvent sur les épaules de la lame. G. Gernez nous précise que cette position en V est une des plus courantes car les rivets sur les épaules fixent la garde et lui assurent une bonne stabilité[293].

Un seul poignard à trois rivets provenant de Conu (33766.03) possède une petite lame simple de forme triangulaire. La pointe de la lame est brisée et le reste de l'objet mesure 9 cm de longueur.

Les deux exemplaires suivant à trois rivets sont bien plus grands et ont une lame de forme biconcave. L'un d'eux a été découvert à Mistan (33998) et le suivant à Tchila-Khane (57732) (fig. 151 : 5). Ils ont une même lame simple avec une languette très courte et arrondie à son extrémité. Ils mesurent respectivement 33,2 et 22 cm de longueur et ils ont une même largeur maximale de 4,3 cm. Un dernier poignard tout à fait similaire mesurant 38 cm de longueur, à lame biconcave et trois rivets de fixation a été mis au jour en 2015 dans le locus 1118 sur le site de Monidigah. Deux rivets sont encore présents dans les épaules, mais la languette s'est brisée au niveau de la perforation.

Les poignards à languette pourvue de quatre rivets.

Un seul poignard possède quatre perforations de fixation. C'est un grand modèle qui a été découvert sur le site de Shir Shir (57849). Il possède une lame une nervure médiane très aiguë et

[293] GERNEZ G. (2007), p. 464.

une courte soie pour un poignard de 23,6 cm de long. La position des rivets est assez étonnante puisqu'elles sont disposées par deux, de façon très rapprochée, sur chaque épaule. Les rivets ont aujourd'hui disparu et en étudiant de près les perforations on se rend compte que seulement deux d'entre elles (une sur chaque épaule) sont enfoncées et semblent avoir accueilli un rivet de fixation. Il paraît tout à fait possible que ce poignard soit en fait un modèle, plus standard, à deux rivets placés sur les épaules. Il semblerait simplement que l'artisan se soit pris à deux fois pour bien positionner ses rivets de fixation.

5.1.5.3. Les poignards à talon.

Ce nouveau type ne possède pas de soie ou de languette distincte. C'est le talon de la lame, muni de rivets de fixation qui forme la partie d'emmanchement de la lame. Six exemplaires en alliage cuivreux ont été découverts dans le Talyche. Ils se différencient par la forme du talon et le nombre de rivets qu'ils possèdent. La forme de la lame vient ensuite pour déterminer les sous-types.

Les poignards à talon non riveté.

Un seul poignard de ce type a été découvert sur le site de Veri (33541.01). Il mesure 14,8 cm de long, sa lame est de forme biconcave et son talon épaissi est de forme triangulaire. Ce poignard devait être emmanché de la même façon que ceux à soie

Les poignards à talon pourvu d'un rivet.

Un seul poignard représente également ce type, il a été découvert sur le site de Shir Shir (57853). Il est formé d'une petite lame biconcave de 13 cm de longueur avec un petit talon plat de forme trapézoïdale avec une perforation proche de la base (fig. 151 : 6).

Les poignards à talon pourvu de deux rivets.

Sur ces poignards, les deux rivets de fixation sont placés de part et d'autre de l'axe médian vers la base du talon. Un de ces poignards a été découvert à Hovil (33985.01), il est constitué d'une lame simple de forme ogivale mesurant 21 cm de longueur. Les deux rivets sont encore en place. Le second exemplaire vient de Conu (33764) mesure 22 cm de long et sa lame, de forme

triangulaire, présente une nervure médiane très saillante. La base du talon est abîmée et les perforations brisées.

Les poignards à talon pourvu de trois rivets.

Ce dernier modèle de poignard présente un talon trapézoïdale avec trois rivets disposés en triangle. Deux poignards assez différents représentent ce type. Le premier est un petit poignard à lame biconcave, qui mesure à peine 10 cm, provenant de Tchila-Khane (57728). La lame est simple et assez abimée, la fin du talon est en partie brisé et une des perforations se laisse à peine deviner. Le second exemplaire a été découvert sur le site d'Hovil (33983.01). C'est le plus grand spécimen de poignard à talon puisqu'il mesure plus de 40 cm de long. La lame est triangulaire est présente une large nervure médiane saillante et plate (fig. 151 : 8).

5.1.5.4. Les poignards à manche moulé.

Ces types de poignards sont bien différents des précédents puisqu'ils possèdent encore leur poignée. De fait, ici elle n'est plus en matériau périssable mais en métal. Les deux parties peuvent être coulées séparément puis assemblées, ou la lame peut être coulée d'abord puis la poignée peut être en partie ou entièrement coulée directement sur la lame. Lors des études du mobilier métallique du MAN et d'Azerbaïdjan au C2RMF, des poignards ont été radiographiés, ce qui nous a permis de déterminer différents types d'emmanchement. Les résultats de ces recherches seront présentés un peu plus tard.

Vingt-six poignards à manche moulé ont été découverts dans les sépultures du Talyche, la grande majorité est en alliage cuivreux et trois exemplaires sont bimétallique, en fer et en alliage cuivreux. Pour les présenter nous nous baserons, ici, sur la morphologie du manche et ses trois éléments principaux : la garde, la fusée et le pommeau. La partie d'emmanchement n'est bien entendu pas visible puisque masquée par la poignée et les lames de sont pas très variées, comme pour les types précédents on retrouve essentiellement des formes triangulaires, ogivales ou biconcaves. Ce sont donc les manches, assez complexes, qui représentent le meilleur élément afin de différencier tous ces poignards.

Différents travaux ont déjà établis des typologies des poignards du nord-ouest de l'Iran, incluant certain exemplaires du Talyche. I. N. Medvedskaya base sa typologie sur les formes des manches et classe les poignards du Talyche dans dans le contexte sud caspien[294], alors que B. Rafiei

[294] MEDVEDSKAYA I.N. (1982), fig. 9.

Alavi propose une typologie des poignards d'après les gardes en forme de croissant très courantes dans le nord-ouest de l'Iran et dans le Talyche[295]. Pour notre étude nous avons décidé de choisir comme premier caractère morphologique la forme de la garde qui définira les types principaux, puis la forme du pommeau, qui définira les sous-types.

Les poignards à manche moulé, garde rectangulaire et pommeau à ailettes.

Deux poignards en alliage cuivreux composent ce type. Ils se caractérisent par une lame simple, sans nervure, de forme triangulaire et munie d'une garde horizontale et rectangulaire. Ils ont également un pommeau à ailettes évidé pour accueillir une incrustation aujourd'hui disparue. Ces deux exemplaire assez semblables diffèrent néanmoins au niveau de la fusée. Le premier vient de Chagoula-Derre (57740), il mesure 37 cm de long et présente une fusée de section rectangulaire évidée sur ses deux faces (fig. 152 : 1). Deux petit rivets de fixation, qui servaient à l'origine à maintenir en place une incrustation, sont conservés. Le second poignard, de Tchila-Khane (57740) mesure 33,5 cm de long et possède, quant à lui, une fusée pleine de section quadrangulaire et décorée de petits triangles ajourés qui pouvaient également être destiné à accueillir de petites incrustations. Le pommeau à ailettes est encore rempli d'un matériau organique, très certainement du bitume (fig. 152 : 2).

Ce type de motif en triangle ajouré possède quelques comparaisons. Un exemplaire du British Museum provient du marché de l'art, sans contexte archéologique, mais les objets avec lesquels il était associé suggèrent une provenance de Transcaucasie[296]. Un autre poignard avec un décor similaire et une garde horizontale, conservé au Metropolitan Museum, est daté par O. Muscarella aux alentours de 1000 avant J.-C.[297] et un second conservé dans la collection Adam est placé au premier âge du Fer par P.R.S. Moorey[298]. Si le poignard de Tchila-Khane ne possède pas le même type de pommeau que ces autres modèles, il peut tout de même être rapproché d'eux par son décor.

[295] RAFIEI ALAVI B. (2014).

[296] CURTIS J. et KRUSZYNSKI M. (2002), fig. 25 : 120.

[297] MUSCARELLA O.W. (1988), fig. 163

[298] MOOREY P.R.S. (1974), fig. 27.

Les poignards à manche moulé, garde rectangulaire et pommeau sphérique ajouré.

Cet unique poignard provenant de Chagoula-Derre (57841) mesure 39,2 cm de long. Sa lame est de forme triangulaire et fortement nervurée (fig. 152 : 3). La nervure rejoint la garde rectangulaire et elles forment un motif en T sur la lame. La fusée est évidée sur ses deux faces avec une perforation en son centre pour faire passer un rivet. Le pommeau est ici de forme sphérique aplatie ajouré de motifs de triangle. Le pommeau est encore rempli d'un matériau organique de type bitume qui servaient à maintenir en place des incrustations qui ont disparues. La lame, la garde et la fusée ont été fondues d'une pièce, et le pommeau, fondu de son côté a été assemblé par la suite.

On peut rapprocher de ce poignard, un pommeau seul provenant d'Hiveri (34023). Il est de forme conique avec une nervure circulaire (fig. 152 : 5). La nervure sépare deux registres de triangles ajourés. Il est également rempli de bitume. Ce type de pommeau était fixé à l'extrémité d'une poignée en matériaux organique (bois ou os). Cette poignée était ensuite réunie avec un type de lame à soie, languette ou talon que nous avons étudié précédemment. Ce type d'assemblage est caractéristique de la Transcaucasie[299] mais c'est plus souvent la lame qui est classé typologiquement et pas le pommeau.

Les poignards à manche moulé, garde rectangulaire et pommeau en croissant.

Il n'y a également qu'un seul poignard de ce type découvert dans le Talyche mais il est tout à fait remarquable. Il provient de la collection de Conu (33865) et mesure 39 cm de long. Sa lame est de forme biconcave avec une nervure médiane très peu saillante (fig. 152 : 4). La garde est rectangulaire et décorée de trois lignes incisées. La fusée est ici de section circulaire et ornée d'une succession de cinq anneaux parallèles qui semblent être moulés. Deux petites perforations circulaires non transperçantes se trouvent également sur la fusée de l'objet : l'une d'elle est située avant le pommeau et la seconde, qui se trouve sur la face opposée de l'objet, est placée immédiatement sous la garde et semble encore contenir une petite incrustation d'un matériau lisse et noir opaque, peut-être de la pierre. Le pommeau de l'arme, enfin, est très particulier puisqu'il est en forme de croissant très évasé d'une largeur de 14,2 cm. Ce poignard est daté par Claude Schaeffer du Talyche Récent 3 aux environs de 1350-1200 avant notre ère[300].

On trouve de très nombreuses correspondances de ce type de poignard, même si celui de Conu est, sans conteste, un des exemples les plus stylisés que nous connaissions. Le cimetière de

[299] CURTIS J. et KRUSZYNSKI M. (2002), p. 48, figs. 126 à 129.

[300] SCAEFFER C.F.A. (1948), p. 432.

Marlik par exemple a livré de nombreux poignards similaires correspondant aux Groupes A et B du Type II déterminé par E. O. Negahban[301]. Ces différentes pièces, regroupant des poignards et des épées, présentent des particularités propres mais ont véritablement la même morphologie. On trouve de nombreux exemples de ce type dans tout le Nord et Nord-Ouest de l'Iran.

Medvedskaya classe ces exemples de poignards bien particuliers au sein du type V de la région sud Caspienne qu'elle date de l'âge du Fer I[302].

Un poignard similaire a été étudié et daté de 1450-1200 avant J.-C. par Birmingham, Kennon et Malin qui suggèrent que l'origine possible de ce type d'arme et de leur industrie se trouverait au nord-ouest de l'Iran, dans la région du Talyche[303]. Ce spécimen précis pourrait d'ailleurs être considéré comme l'un des plus anciens exemples de ce type.

Encore un poignard très similaire à ceux-ci, conservé à l'Ashmolean Museum est daté de la fin du deuxième millénaire avant J.-C.[304] Selon Moorey la forme de la lame, la garde et la fusée pleine sont typiques du Nord-Ouest de l'Iran à la fin du deuxième millénaire.

Et enfin, nous possédons quelques exemples de ce type au musée du Louvre qui sont caractérisés par André Parrot comme des armes provenant du nord de l'Iran et qui suggère une datation pour la fin de l'âge du Bronze et le début de l'âge du Fer sans plus de précision[305].

Les poignards à manche moulé, garde non-fonctionnelle en croissant et pommeau à ailettes.

Ce type de poignard est de loin le plus représenté dans le Talyche où il a été découvert sur de nombreux sites. Ces poignards sont en alliage cuivreux et présentent tous les mêmes caractéristiques : les lames peuvent être de forme triangulaire ou biconcave avec une nervure médiane très saillante ; la garde est en forme de croissant penannulaire avec ses extrémités qui enserrent la nervure de la lame ; la fusée rectangulaire est complètement ajourée sur ces deux faces pour accueillir une incrustation qui a disparu ; le pommeau est à ailettes et il est également ajouré dans la continuation de la fusée (fig. 153 : 1). Certains exemplaires ont deux rivets de fixation dans la fusée, pour maintenir en place l'incrustation du manche, dans les autres cas, l'utilisation d'une colle devait être nécessaire. Le pommeau à ailettes est orné de côtes en reliefs ou de lignes incisées selon les poignards.

---

[301] NEGAHBAN E. O. (1995), p. 41-46, Fig. 15 à 27

[302] MEDVEDSKAYA I.N. (1982), p. 73, Fig. 9 : n° 26.

[303] BIRMINGHAM J., KENNON N.F. et MALIN A.S. (1964), p. 49.

[304] MOOREY P.R.S. (1971), p. 77-78, Fig. 14 : n° 55.

[305] PARROT A. (1963), Pl. XVIII : n° 1 à 5.

Dix-sept exemplaires de ce type ont été découverts dans le Talyche : dix à Veri (33543.01 à 33543.10), quatre à Tchila-Khane (57736 à 57739), un à Vajalik (57837), un à Cucu Tuk (34029) et un dernier à Tülü Aspa-Hiz (33958). Ces poignards présentent quelques variabilités minimes comme l'épaisseur de la nervure médiane, la présence ou non de rivets ou encore le décor du pommeau qui ne suffisent pas à créer une multitude de sous type. Ils mesurent entre 32 et 38 centimètres de longueur.

Ces poignards sont une évolution des modèles à garde fonctionnelle en croissant qui apparaissent en Iran à l'âge du Bronze Récent. Sur ces modèles, la garde, qui fait corps avec la poignée, enserre les épaules et sert à maintenir la lame en place. Le croissant est donc de forme assez ouverte. On les retrouve notamment à Haft-Teppe, Suse, Bad-Hora, Agha Evlar, Godin ou encore Ghalekuti où ils sont placés chronologiquement entre 1600 et 1300 avant J.-C.[306] À l'âge du Fer la garde se resserre au milieu de la lame, devient de forme penannulaire et ne semble plus être en relation avec la poignée. Nous avons pu ainsi voir, grâce aux radiographies, que cette garde était le plus souvent coulée seule, directement sur la lame. Ce qui est évident, c'est qu'elle n'enserre plus les bords de la lame et ne peut plus effectuer aucun rôle fonctionnel. Ces modèles se développent avec l'âge du Fer qui voit leur nombre considérablement augmenter. On en retrouve notamment de très nombreux exemples dans le nord-oust de l'Iran à Marlik, Khurvin et bien entendu dans le Talyche et jusque dans la péninsule d'Oman[307]. Tous ces poignards remontent au premier âge du Fer, entre 1300 et 1000 avant J.-C.

Les poignards à manche moulé, garde non-fonctionnelle en croissant et pommeau hémisphérique.

Un seul poignard compose ce type. Il a été découvert à Veri (33543) et il est à rapprocher du type précédent tant du point de vue morphologique de la garde que d'un point de vue chronologique. La seule différence est que sur ce modèle la poignée est pleine de section circulaire et ornée d'un bourrelé transversal en relief dans sa partie médiane. Le pommeau, large, de forme hémisphérique est dépourvu du moindre décor et semble avoir été façonné séparément puis assemblé au reste du poignard. L'objet mesure 36,2 cm de longueur pour une largeur maximale à la garde de 4,9 cm (fig. 153 : 2).

[306] RAFIEI ALAVI B. (2014), fig. 3.

[307] RAFIEI ALAVI B. (2014), figs. 9 et 10.

Les poignards à manche moulé, garde fonctionnelle en croissant et pommeau en bobine.

Un unique poignard de ce type a été découvert sur le site de Chagoula-Derre (57872). C'est un exemplaire en fer avec des éléments en bronze (fig. 153 : 3). La lame en fer est très corrodée et brisée, elle devait être de forme triangulaire ou biconcave. La pièce mesure aujourd'hui 16,2 cm de long mais devait être bien plus grande à l'origine. La garde en bronze, moulée directement sur la lame en fer, est en forme de croissant et elle enserre les épaules du poignard. La fusée en fer est pleine et de section circulaire. Enfin, le poignard est terminé par un pommeau en bronze en forme de bobine. Ce terme est emprunté à l'anglais qui nomme parfois de type de pommeau « cotton-reel pommel ». Dans certaines publications on peut aussi trouver le terme « disk pommel »[308]. Le site de Chagoula-Derre a également fourni une épée du même type.

Pour B. Rafeie Alavi, les poignards en fer apparaissent avec l'âge du Fer II en Iran. Les poignards avec une garde non-fonctionnelle en forme de croissant sont toujours utilisés mais leur nombre décroît. On voit apparaître ce nouveau type d'arme, sur lesquels, la garde en croissant redevient fonctionnelle[309]. Ce type bien particulier de pommeau se développe également pendant l'âge du Fer II vers 1000-800 avant J.-C. On trouve ces poignards en fer, bimétalliques ou entièrement en bronze, mais ils ont tous la même datation[310]. Ils sont essentiellement dans le Nord-Ouest de l'Iran notamment à Ghalekuti, Hasanlu et Toul-e Talesh[311].

Les poignards à manche moulé, garde échancrée et pommeau à ailette.

Trois poignards de ce type ont été découverts dans le Talyche, un en bronze et deux bimétalliques. Le premier de ceux-ci est un poignard de 46,2 cm de long découvert à Conu (33866). La lame, de forme biconcave, présente un très fort et large renflement médian plat qui diminue d'épaisseur en se prolongeant vers la pointe et laisse peu d'espace aux tranchants très acérés (fig. 154 : 1). La taille et la morphologie du poignard fait penser à une arme destinée à donner des coups de taille et non d'estoc. La garde est aussi très particulière : ses bords suivent le contour des épaules carrées de la lame et se prolongent loin sur les tranchants, créant ainsi une échancrure très marquée. La base de la garde est enfin décorée d'une ligne courbe incisée. La fusée du

[308] Nous trouvons que ce terme est un peu réducteur et n'englobe pas toutes les morphologies de pommeau présentes dans ce type. Car si certains modèles on bien la forme de deux larges disques reliés par une partie concave, d'autres pièces plus discrètes présentent plutôt deux renflements à la place de disques. C'est pourquoi nous préférons employer le terme de bobine, qui est tout de suite évocateur.

[309] RAFIEI ALAVI B. (2014), p. 14.

[310] MUSCARELLA O.W. (1988), p. 101, fig. 166.

[311] RAFIEI ALAVI B. (2014), p. 14.

manche est sans décoration, de section rectangulaire et pleine. Mais on remarque un léger décalage dans l'épaisseur entre la base de la garde et le début de la fusée qui est ici moins épaisse. Ce changement délimite sans aucun doute la partie où la main venait saisir l'objet. Enfin, le pommeau est à ailettes. Il est totalement évidé et est décoré de deux petites crêtes parallèles sur son dos. Dans cette partie creuse se sont conservés des résidus d'un matériau organique, très certainement ici aussi du bitume ou une sorte de résine qui servaient de colle.

Les deux exemplaires suivants, découverts à Chagoula-Derre (57870 et 57871), sont bimétalliques. La lame est en fer et la poignée en alliage cuivreux. La lame de ces deux objets est brisée et ils ne mesurent plus aujourd'hui que respectivement 38,4 (fig. 154 : 2) et 28,5 cm de long[312]. La garde est similaire à l'exemplaire de Conu. Le poignard 57871 possède tout de même la particularité d'avoir une échancrure dédoublée au centre de la lame, dans la continuité de la nervure médiane. Pour les deux exemplaires, la fusée est pleine, de section quadrangulaire, et décoré d'une bande en relief ; le pommeau à ailettes est largement évasé et creux, contrairement au pommeau du poignard de Connu qui est beaucoup moins large. L'exemplaire 57871 possède également un décor incisé de motifs géométriques (triangles, chevrons, cercles et hachures) sur sa garde et sa fusée. Ce décor est totalement géométrique sur ses deux faces (fig. 154 : 3).

On trouve deux exemples de poignards très similaires conservés à l'Ashmolean Museum[313]. Leur poignée présente totalement la même morphologie, avec des ailettes larges. La garde est la même et la lame présente un renflement médian identique. Ils sont également décorés. Ces poignards, qu'ils soient en bronze, en fer, ou combinant les deux métaux ont une large distribution dans le nord de l'Iran et notamment à l'âge du Bronze Récent où l'on en trouve Marlik[314]. D'autres spécimens d'Iran sont malheureusement sans provenance précise[315]. Un exemple de ce type, entièrement en bronze, est signalé à Ardebil[316].

Des exemplaires bimétalliques ont été découverts à Geoy Tepe, à l'ouest du lac d'Ourmia, dans la région de Trialeti en Géorgie et en Arménie. Pour ces derniers, une datation est proposée aux alentours des 10e et 9e siècles avant notre ère grâce aux artefacts du type Koban retrouvés associés à ces poignards dans les tombes de la région de Trialeti[317]. Ces spécimens bimétalliques

[312] Nous n'avons pas la possibilité de savoir s'il s'agissait en vérité de poignards ou d'épées. Ces poignées sont attestées pour les deux types d'arme. Nous avons donc pris le parti de les présenter avec le poignard de Conu qui est d'un modèle similaire.

[313] MOOREY P.R.S. (1971), Fig. 15 : 61 et 62.

[314] NEGAHBAN E. O. (1995), Fig. 32, 33 et 34.

[315] MAXWELL-HYSLOP K.R. (1962), Pl. XXXVII : n°2.

[316] MAXWELL-HYSLOP K.R. (1956), Pl. XXXIV : n° 1-2.

[317] MOOREY P.R.S. (1971), p. 83.

peuvent être rapprochés du poignard à pommeau en bobine par l'utilisation de fer dans la fabrication des armes qui semble intervenir à partir de l'âge du Fer II en Iran, entre 1000 et 800 avant J.-C. Ces exemples bimétalliques sont d'une facture plus soignée et semblent être légèrement plus récents que le poignard de Conu qui pourrait être un prototype ou un exemplaire isolé.

5.1.6. Les épées.

Les épées font partie des armes blanches, mais n'ont pas la même utilisation ou maniement que les poignards. Elles sont généralement de plus grandes tailles bien que certains grands poignards se rapprochent de leurs dimensions. Les épées du Talyche sont toutes en alliage cuivreux et possèdent toutes le même mode d'emmanchement : une soie ou une languette avec ou sans rivet de fixation. La différence entre les pièces se fait par rapport à leur taille, leur mode d'emmanchement et la forme de leur lame.

5.1.6.1. Les épées à soie d'emmanchement.

Ce type d'épée regroupe quatre exemplaires fort semblables. Il s'agit de grandes lames nervurées munies de soies d'emmanchement très courtes. La lame est très acérée et ses bords sont rectilignes. La nervure centrale est fortement marquée par des bords hauts et saillants. La soie, de forme conique, est extrêmement courte, par rapport à la taille totale de l'objet, et de section rectangulaire. Une épée a été découverte à Hiveri (34015) deux autres à Conu (33632 et 33867) et la dernière a été découverte en 2015 dans le locus 1144 du secteur I-5 à Monidigah. Elles mesurent entre 45,2 et 51,5 cm. L'exemplaire de Monidigah possède un petit décor incisé à la base de sa lame constitué de quatre registres alignés (fig. 155 : 1). En partant de la soie vers la pointe, sont représentés dans l'ordre : des lignes de chevrons parallèles ; trois fins triangles longitudinaux remplis de points ; deux gros triangles posés symétriquement remplis de points ; et de nouveau trois fins triangles longitudinaux remplis de points.

Ces lames, moulées en une seule pièce, sont dépourvues de rivets de fixation, et devaient avoir un manche en matériau organique qui a disparu. La fixation de cet emmanchement devait être assurée par une colle de type résine ou bitume, ou un système de fixation au niveau de la

garde, qui enserrait les épaules élargies[318]. Il paraît peu probable vu le poids de la lame que ce type d'épée ne pouvait être manipulé sans que les deux parties ne se détachent. Ces armes devaient donc être des objets de prestiges ou votifs[319], déposées avec les défunts dans la tombe.

Un des deux spécimens de Conu (33867) est décoré de deux paires de sillons parallèles et incisées qui convergent en un point précédent la pointe de l'objet (fig. 155 : 2). On a donc ici une large nervure médiane plane s'étendant sur toute la longueur de la lame. Ce type de décor n'est pas très commun en Iran mais des comparaisons peuvent être recherchées en dehors du Moyen Orient. K. R. Maxwell-Hyslop voit des parallèles notamment avec une curieuse épée retrouvée hors contexte et provenant de Balikisir, en Turquie, maintenant au British Museum, qui possède le même type de décoration sur sa lame[320]. Cette caractéristique se retrouve également sur de nombreux modèles de poignards et d'épées italiens. Un de ces exemples est le poignard provenant de la tombe Bernardini qui possède de nombreuses affinités avec l'Iran[321]. Sa lame présente quatre nervures en relief qui s'amincissent vers un point à mi-chemin de la pointe avec une unique nervure continuant jusqu'à la pointe et cette forme techniquement développée peut être mise en relation avec le spécimen de Conu.

Mais, selon Maxwell-Hyslop, cette connexion relève de nombreux problèmes. L'inhabituel pommeau de l'épée de Balikisir n'est pas inconnu au Luristan, mais davantage d'exemples provenant d'Iran, de Transcaucasie et d'Anatolie sont absolument nécessaires afin que les problèmes de relations typologiques et chronologiques puissent être résolus. Il pourrait être possible de discuter de la question de l'origine de ce type de lame dans le contexte d'une étude sur les contacts entre l'Iran et l'Europe de l'Ouest[322]. Ces éléments de comparaisons ne sont pas d'une grande aide pour l'affinage de la chronologie des sites du Talyche et ils apportent au final plus de questions que de réponses mais ils sont autant de précieux indices révélateurs des échanges qui avaient cours à ces époques.

[318] GERNEZ G. (2007), p. 435.

[319] GERNEZ G. (2007), p. 434.

[320] MAXWELL-HYSLOP K.R. (1962), p. 130.

[321] MAXWELL-HYSLOP K.R. (1962), Pl. XXXIV : n°3.

[322] MAXWELL-HYSLOP K.R. (1962), p. 130.

5.1.6.2. Les épées à languette rivetée et lame triangulaire.

Ces épées ont une lame triangulaire assez fine et acérée avec un renflement médian saillant ou aplati sur toute la longueur de la lame. L'emmanchement de ces épées est constitué d'une petite languette étroite de section quadrangulaire et pourvue d'une perforation de fixation. Quatre pièces correspondent à ce type : une à été découverte à Veri (33537.05), une autre à Hovil (elle fait partie du lot 33983) et une dernière à Cucu Tuk (33028.01). Ces lames sont plus fines et plus longues que le type précédent et elles mesurent entre 54,5 et 66 cm. Ces épées sont assez simples et il est assez difficile de leur attribuer une provenance particulière. Morphologiquement elles semblent faire la transition entre les lames à soie courte, les lames ogivales et les rapières.

5.1.6.3. Les rapières.

Le terme de rapière est depuis quelques années utilisé dans les publications, G. Gernez l'utilise pour décrire des objets qui apparaissent du fait du développement des épées. Leur forme est plus allongée, assez fine et munie d'une nervure médiane très marquée. Les rapières sont nettement plus longues que les épées, toujours pourvues de deux tranchants et avec une pointe très effilée[323]. Pour G. Gernez, ce nouveau modèle d'épée suppose un nouveau mode de maniement, ce sont des armes de taille et d'estoc.

Dans les collections du MAN, huit pièces peuvent correspondre totalement à cette description : une rapière de 78 cm de long provient de Khodha-Daoud-Koprü (57701), une deuxième de 75,7 cm de Cucu Tuk (34028.02), deux autres exemplaires sont présents dans la collection d'Hovil (lot 33983) et quatre rapières ont été découvertes à Veri (33537.01 à 33537.04), ces six dernières mesurent entre 74,4 et 82,5 cm (fig. 155 : 4). Ces rapières ont une lame de forme ogivale aux épaulements angulaires et elles sont munies d'une languette rectangulaire pourvue d'un trou de rivetage.

Ce type de rapière est caractéristique de la Transcaucasie où il se développe à l'âge du Bronze Moyen et jusqu'au début de l'âge du Bronze Récent. Les modèles du Talyche peuvent être datés de la moitié du deuxième millénaire avant J.-C. Des exemples de ces grandes rapières ont été découverts en Géorgie, à Samtavro ou Lilo et en Arménie, à Dzoraget, Ghatchaghan ou Maisian[324].

[323] GERNEZ G. (2007), p. 440.

[324] ABRAMISHVILI M. (2001).

5.1.6.4. Les épées à manche moulé.

Cette épée bimétallique qui provient de Chagoula-Derre (57894) est la seule à avoir un manche moulé. Elle est constituée d'une grande lame en fer, d'une garde fonctionnelle en alliage cuivreux en forme de croissant, d'une fusée pleine de section quadrangulaire en fer et d'un petit pommeau en bobine. Elle mesure 67 cm de long pour 4,6 cm de largeur maximale (fig. 155 : 3). Il est possible, nous l'avons vu, que des exemplaires de poignards bimétalliques étaient peut-être des épées à l'origine, mais leur lame brisée ne nous permet plus d'en être certain.

Elle est d'un type assez similaire au poignard de Chagoula-Derre (57872) que nous avons présenté précédemment et tout ce que nous avons dit pour lui s'applique à cette épée. On peut juste rappeler qu'elle date de l'âge du Fer II iranien entre 1000 et 800 avant J.-C.

5.1.7. Les haches.

La fonction des haches est parfois difficile à déterminer. La question est de savoir si ces objets étaient véritablement des haches d'armes ou des outils qui ont pu avoir une fonction offensive. C'est ce que nous allons voir avec les quatre exemplaires en alliage cuivreux provenant des sépultures du Talyche : deux haches plates dont la fonction exacte n'est pas totalement assurée encore ; deux haches massives à collet qui sont sans conteste des armes qui étaient destinées à porter un coup précis et puissant.

5.1.7.1. Les haches plates à « moignon ».

Ce premier type de hache est caractérisé par une lame biconcave de section rectangulaire avec un tranchant épanouie et un élargissement angulaire à la base. Cet élargissement sert à maintenir en place les liens pour la fixation de l'objet. Le talon est fin et plat.

Deux haches de ce type ont été découvertes dans le Talyche, une à Amarat (34006) et une à Khodja-Daoud-Koprü (57700). Sur ce dernier exemplaire, l'élargissement forme une saillie entre la lame et le talon (fig. 156 : 2). Ces deux exemplaires mesurent respectivement 14,7 et 18 cm de long pour des largeurs maximales de 3,8 et 4,5 cm.

Ces haches plates de ce type sont bien connues au Proche et Moyen-Orient depuis la fin du troisième millénaire et jusqu'à l'âge du Fer. L'Anatolie semble être de le centre de répartition de ces haches, excepté pour les quelques exemplaires les plus anciens provenant de la plaine d'Antioche ou du nord-ouest de l'Iran. Cette forme va se répandre à partir du Bronze Récent au Levant, dans la zone égéenne, en Iran, en Transcaucasie et au delà du Caucase[325].

La fonction exacte de ces armes n'est pas évidente. Pour J. Deshayes ces objets n'étaient pas des haches d'armes mais il les considère plus comme des herminettes et il précise qu'il n'y a qu'en Mésopotamie que des herminettes ont été utilisées en tant qu'armes[326]. Cette question des haches plates a déjà été débattue sans aboutir à un consensus et ce ne sont malheureusement pas les deux seuls exemplaires découverts dans le Talyche qui nous permettront d'en dire plus.

5.1.7.2. Les haches à collet.

Ces types de hache massive sont coulés en une seule pièce, avec la lame et le collet. Un manche large en bois de section ovale ne dépassant très certainement pas 1 m était inséré dans le collet. Les deux exemplaires du Talyche sont composés d'un collet droit avec une perforation ovale, et d'une lame épanouie au tranchant oblique. Le bas de la lame très concave et le haut qui possède un bourrelet, donne un aspect désaxé de la lame par rapport au collet (fig. 156 : 1). Les deux exemplaires du Talyche ont été découverts à Khodja-Daoud-Koprü (57699) et Hovil (33871). Ils mesurent respectivement 16 et 13 cm de longueur sur 7,5 et 4,6 cm de hauteur[327].

La forme qui caractérise ses haches semble propre à l'industrie du Caucase. Des modèles qui pourraient être les prototypes de ces haches à collet proviennent de la côte occidentale de la Mer Caspienne, dans le Daghestan. Elles ont été notamment découvertes sur les sites de Manas et Velikent et elles sont caractéristiques de cette région au milieu du troisième millénaire avant J.-C.[328]. Nos haches du Talyche semblent être une phase intermédiaire entre ces modèles archaïques et les haches du Caucase, caractéristiques de la première moitié du premier millénaire avant J.-C., qui adoptent un profil de plus en plus sinueux et se couvrent de décors incisés très complexes.

[325] GERNEZ G. (2007), p. 112.

[326] DESHAYES J. (1960), p. 129.

[327] Ces hauteurs sont les dimensions maximales des objets, hors pour la hache provenant d'Hovil, une partie de la lame est brisée, la hauteur totale du tranchant n'est donc pas connu.

[328] GERNEZ G. (2007), p. 159, type H 2.M.a.

5.1.8. les masses d'arme.

Une seule petite masse d'arme est conservée dans les collections du Talyche. Elle a été découverte à Tchila-Khane (57825). Elle est façonnée en grès, taillée de forme sphérique et ornée d'une rangée horizontale de protubérances hémisphériques (fig. 156 : 3). Ce « décor » avait bien entendu pour fonction de rendre cette arme encore plus dangereuse. Cette petite masse mesure 6,5 cm de diamètre et 4,9 cm de hauteur.

Cette masse présente une perforation cylindrique servant à l'emmanchement de l'arme mais il n'est pas aisé de déterminer précisément sa nature. Un manche en bois devait être inséré dans la perforation, sa fixation devait être renforcée par du bitume et l'utilisation de liens est une possibilité. La forme particulière avec les protubérances permettrait d'ailleurs une meilleure fixation des liens. Dans tous les cas cet objet est assez simple et commun. Il s'agit surement d'un type local et proposer une datation pour cet objet nous paraît très difficile.

5.1.9. les armes défensive : une cuirasse ?

Nous allons aborder ici un cas un peu particulier. Il s'agit de plusieurs fragments épais de plaques métalliques en fer découverts à Conu (33870). Onze fragments au total s'échelonnant de 5,5 à 17,5 cm de longueur. Ils ont été retrouvés dans un état de conservation très dégradé bien qu'ils aient été récemment restaurés et partiellement recollés. Certains fragments, parmi les plus importants, laissent apparaître les bords de l'objet et présentent de petites perforations alignées. Il pourrait donc bien s'agir ici d'éléments d'une cuirasse en fer[329] qui devaient être fixés sur un support de cuir ou de tissu à l'exemple des plaques de ceinture également retrouvées dans le Talyche dont nous parlerons plus loin.

Le fragment le plus grand présente une surface légèrement bombée ainsi qu'un bord fortement concave parcouru de petites perforations. Il est tout à fait possible que nous soyons en présence, dans l'idée qu'il s'agirait bien d'une cuirasse, de la partie venant protéger la base du cou ou plus certainement la base de l'épaule. Malheureusement, vu l'état dégradé de ces fragments, ceci ne restera qu'une hypothèse.

[329] C'est en tout cas comme cela qu'ils sont interprétés dans le catalogue du MAN : Archéologie comparée, 2 (1989), p. 68.

Synthèse de l'armement.

L'armement du Talyche est très diversifié, tant dans ses formes que dans ses matériaux. Ces armes étaient déposées en grande quantité dans les sépultures et les différents types découverts placent l'occupation des ensembles sépulcraux de la fin de l'âge du Bronze Moyen jusqu'à l'âge du Fer III. Néanmoins certains objets semblent avoir eu davantage une valeur symbolique et d'apparat que réellement une utilisation fonctionnelle.

L'armement atteste d'influences croisées provenant du Caucase et d'Iran. Du sud du Caucase, nous pouvons rapprocher les rapières inspirées de types de l'âge du Bronze Moyen en Géorgie et en Arménie ; les pointes de lance caractéristiques du l'âge du Fer I ; les pointes de flèches en obsidienne témoins d'une longue tradition et retrouvées en grandes quantité en Transcaucasie. De nombreuses influences proviennent également d'Iran avec notamment les pointes de flèches triangulaires ou barbelées en usage à l'âge du Bronze Récent et au début de l'âge du Fer ; différents types de poignard en alliage cuivreux ou bimétallique typiques du sud de la Caspienne et particulièrement des régions du Gilan et du Mazanderan de la fin de l'âge du Bronze jusqu'à l'âge du Fer II.

5.2. La parure.

Cette catégorie de mobilier est de loin la plus représentée au sein des ensembles funéraires du Talyche. 938 pièces de parures sont présentes dans les collections du MAN, auxquelles il faut ajouter de nombreux fragments pas toujours précisément identifiables. Les anneaux sont, de loin, les plus nombreux, suivi de près par les bracelets et les appliques. On trouve également de nombreux pendeloques, épingles, assemblage de perles ou des plaques de ceinture. Bien que la très grande majorité de ces objets soit en alliage cuivreux, on trouve également de l'or, de l'argent, de l'os ainsi que de très nombreux matériaux minéraux rentrant dans la composition des perles que nous détaillerons par la suite.

Nous l'avons vu, les sépultures du Talyche ont été soumises à des pillages à de nombreuses reprises et le mobilier précieux, comme les bijoux en or ou en argent sont bien évidemment la cible principale des pilleurs de tombe. L'étude de la parure ne peut qu'être, en partie, faussée par le manque d'une proportion de ce mobilier. Nous disposons tout de même d'un corpus assez riche qui va nous permettre d'établir des comparaisons avec d'autres cultures matérielles et d'affiner ainsi la chronologie des ensembles funéraires.

Tableau 5.4 : répartition de la parure du Talyche par type d'objet (938 objets).

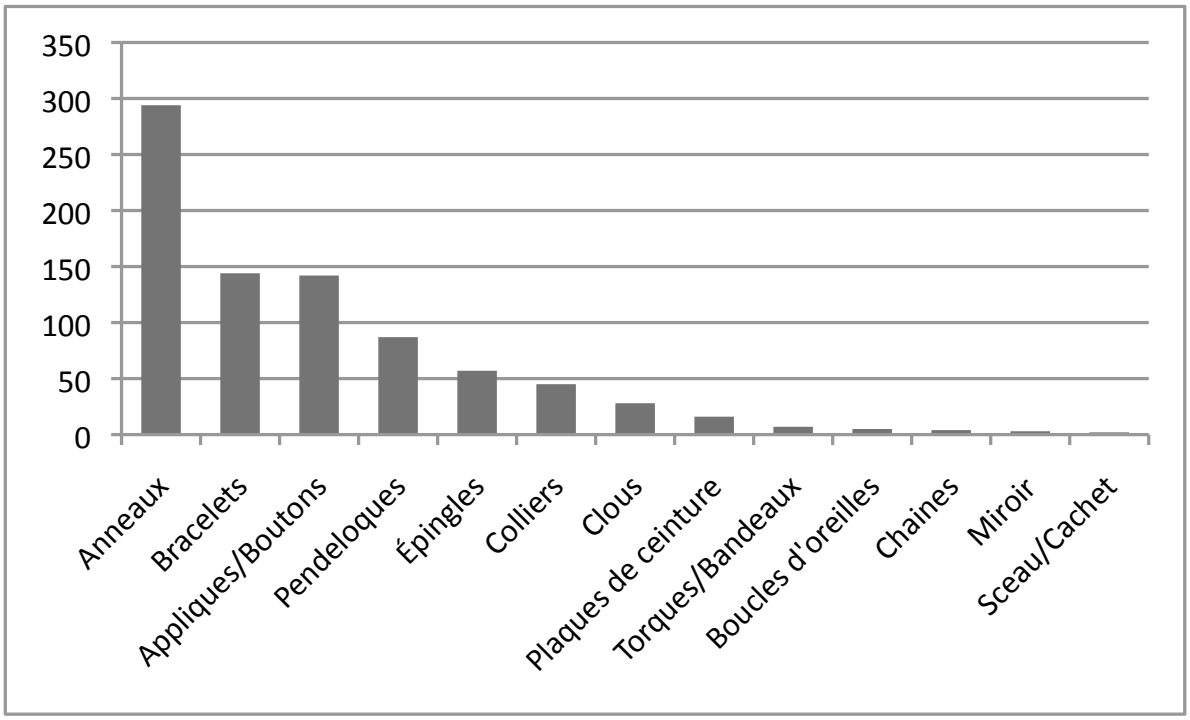

5.2.1. Les anneaux.

Les anneaux sont le type de mobilier de loin le plus courant dans les ensembles sépulcraux du Talyche. Pour les sites de Conu et Veri, ils représentent 40% de la parure avec respectivement, 127 et 119 pièces entières. Le site de Tülü Aspa-Hiz a fourni 38 (soit 20% de la parure) et dans la tombe intacte locus 1144 découverte à Monidigah, 40 anneaux et de nombreux fragments ont été retrouvés dans une tombe ne contenant que quatre individus.

Le terme « anneau » recouvre volontairement une large gamme d'objets très divers dans leur forme et leur fonction. On trouve ainsi des bijoux tel que des bagues, des anneaux d'ornement pour décorer et maintenir en place des vêtements ou encore des anneaux de cheveux. Les anneaux peuvent également être associés à des équipements en lien avec l'armement et le harnachement. Les matériaux aussi sont variables, bien que la grande majorité de ces anneaux soient en alliage cuivreux, on en trouve également quelques-uns en argent, un spécimen en os provenant de Conu ou encore un exemplaire en pâte de verre découvert à Veri.

Les formes ouvertes ou fermées représentent les deux types principaux d'anneau. Les diamètres de ces anneaux varient entre deux et trois centimètres. Il existe également un type d'anneau fermé de plus grande dimension avec des diamètres atteignant les trois à quatre centimètres que nous traiterons indépendamment.

Les anneaux sont retrouvés en très grand nombre dans les sépultures du Talyche ainsi que dans les régions voisines du Caucase ou d'Iran et en l'absence de toute particularité ou de décor caractéristique, ces anneaux ne sont pas de bons indicateurs chronologiques et ne permettent pas d'établir de comparaisons fiables.

5.2.1.1. Les anneaux ouverts.

Les anneaux ouverts sont de forme simple, la plupart étant de section circulaire et fine n'excédant pas les 0,3 cm. Ils peuvent être également de section semi-circulaire. Tous ces anneaux sont en alliage cuivreux excepté un petit lot de six anneaux en argent découverts à Conu (lot 33715).

Les anneaux ouverts peuvent être de section plate, composés d'un morceau de tôle de bronze travaillé par martelage pour lui donner une forme d'anneau. Ils peuvent être ornés d'incisions ou lisses. Ces types d'anneaux ont été découverts dans le Lenkoran avec notamment

quelques exemplaires à Conu (33706.01, 33863 et 33863) et Tülü Aspa-Hiz (six anneaux dans le lot 33966) mais surtout à Veri qui a fourni 35 anneaux (lot 33567) ornés de motifs géométriques incisés (lignes parallèles, triangles, quadrillages) ou décorés de points en creux ou en relief effectués au repoussé (fig. 157 : 2-5). Deux anneaux plats sans décor ont également été découverts dans le sépulture 1144 de Monidigah en 2014. On trouve des comparaisons de ce type d'anneau, également sans décor, sur le site de Marlik[330].

Des fragments d'anneaux crénelés ouverts (33706.04, 33706.05 et 33729) proviennent de la collection de Conu (fig. 157 : 8). Ce sont de petits anneaux qui, pour leur part, ont très certainement été fabriqués par la technique de la fonte à la cire perdue[331].

Un autre type d'anneau ouvert est souvent présenté sous la dénomination de « bagues » dans les différentes publications. Elles sont composées d'un petit anneau ouvert de section circulaire et d'un chaton aplati, rond ou ovale, dans sa partie supérieure. Les bagues sont assez rares et l'exemplaire le plus complet provient de Tülü Aspa-Hiz (33965). Le chaton de cette bague est orné d'un capridé incisé, très certainement un bouquetin entouré de petites stries obliques sur les bords (fig. 157 : 17).

Un dernier petit anneau en alliage cuivreux provenant toujours de Conu (33717), d'un diamètre de 2,4 cm, est tout à fait particulier dans sa morphologie : c'est un anneau ouvert orné d'échancrures sur sa face externe et sur les côtés mais totalement lisse sur sa face interne. Cet anneau assez « atypique » ne possède à ce jour aucune comparaison clairement identifiable (fig. 157 : 9).

5.2.1.2. Les anneaux fermés.

La grande majorité des anneaux fermés sont constitués de simples « fils » en alliage cuivreux plus ou moins épais de section circulaire, semi-circulaire ou aplatie qui ont été travaillés en spirales serrées à simple, double et parfois triple enroulement (fig. 157 : 6-7). Ces anneaux, avec ceux ouverts de forme simple, sont retrouvés en grande quantité dans les sépultures du Talyche. Un unique anneau à double spire en fer a été découvert dans une sépulture de Veri (33563).

Deux petit anneaux, uniques en leur genre, sont présents dans ce corpus : il s'agit d'un petit anneau fermé en os (33857) provenant de Conu, de petite taille avec un diamètre de 2,3 cm, il est

[330] NEGAHBAN E.O. (1996), Vol. 2 : n° 394 et 395.

[331] PARISELLE C. (2004), Fiche 5.

de section plano-convexe[332] ; un second petit anneau fermé provenant de Veri et de section ronde confectionné en pâte de verre verte (33564).

5.2.1.3. Les grands anneaux.

Certains anneaux présents dans ce corpus sont bien trop grands pour être considérés comme des bijoux destinés à orner les mains. En effet, leur diamètre varie entre 3 et 4 cm, ils sont donc trop grands pour être des bagues mais trop petits pour être des bracelets. Quelques exemplaires ont été découverts à Conu (33711) : ils se présentent sous la forme d'anneaux fermés constitués d'un fil de section circulaire que l'on a travaillé en forme de spirales. Les extrémités sont amincies. La spirale a été mise en forme par torsion d'un fil, probablement à chaud[333] (fig. 157 : 11). Deux anneaux du même type sont présents dans la collection de Qal'a (57685 et 57686) et un autre exemplaire a été découvert à Chagoula-Derre et est attribué par Schaeffer au Talyche Fer I avec des dates suggérées entre 1200 et 1000 avant J.-C.[334] Tous ces exemplaires sont en alliage cuivreux.

Ces anneaux, puisqu'ils ne pouvaient pas être enfilés au doigt pouvaient certainement servir à maintenir en place un vêtement mais une autre fonction peut aussi leur être attribuée. En effet, on retrouve des objets très similaires à Marlik à la fin de l'âge du Bronze. Ils sont en divers matériaux, or, argent ou bronze et selon Negahban ils servaient d'anneaux de cheveux, pour les maintenir en place[335]. Ce type d'objet est relativement ancien puisqu'un exemplaire en or est attesté à Ur, dans une tombe qui est datée par Maxwell-Hyslop entre 2370 et 2200 avant J.-C.[336]

Dans les tombes de l'âge du Fer, on voit apparaître un type d'anneau de grande dimension en fer. Ils se sont malheureusement très mal conservés et il n'en reste, le plus souvent, que des fragments. Un de ces anneaux a été découvert à Tach-Koprü (57707) avec un diamètre maximum conservé de 8 cm (fig. 157 : 1). Il n'est pas complet donc on ne peut pas savoir s'il était de forme ouverte ou fermée. Ce type d'anneau ne fait pas vraiment penser à de la parure mais évoque plus un morceau de pièce de harnachement.

---

[332] Dans le catalogue sommaire illustré, il apparaît comme une bague en coquille mais il nous semble évident que le matériau utilisé pour sa fabrication est bien de l'os.

[333] PARISELLE C. (2005), Fiche 3.

[334] SCHAEFFER C.F.A. (1948).

[335] NEGAHBAN E.O. (1996), Vol. 2 : 404-408.

[336] MAXWELL-HYSLOP K.R. (1971), Fig. 14a.

5.2.2. Les boucles d'oreille.

On possède très peu d'exemples de ce type d'objet. En fait le catalogue illustré du musée de Saint-Germain-en-Laye n'en fait absolument pas mention, mais nous avons pris le parti de réinterpréter certains objets qui étaient alors considérés comme de simples anneaux[337]. Ceci ne concerne en fait que deux petites pièces mais qui présentent toutes les particularités propres aux boucles d'oreille. Il devait très certainement y avoir beaucoup plus d'exemplaires de ce type, mais le mauvais état de conservation de la majeure partie du corpus des anneaux ne nous permet pas d'être catégorique lors de l'identification de tous les anneaux. Nous avons décidé de présenter quelques exemplaires qui nous semblent appartenir à ce type de mobilier.

Le premier exemplaire provient de Conu, c'est une petite boucle en argent (33714) d'un diamètre de 2,8 cm. De section quadrangulaire, la boucle est ornée de petites saillies en argent sur sa face externe (fig. 157 : 14). A l'origine ces petites saillies s'étalaient sur tout le pourtour de la boucle et étaient constituées de deux petites boules d'argent superposées, mais aujourd'hui la plupart d'entres elles ont partiellement ou totalement disparu. Les extrémités, bien que brisées, montrent un amincissement. Il est évident que si cet objet était un anneau, son décor en saillie serait totalement malcommode à passer au doigt et gênerait considérablement.

Un second spécimen provient également de Conu, c'est une petite boucle (33715.03) qui se trouvait au sein d'un lot d'anneaux en argent. D'un diamètre de seulement 2,3 cm, cette boucle, totalement dépourvue d'ornementation, est également de section quadrangulaire (fig. 157 : 12). Une de ses extrémités est brisée mais la seconde, conservée, est pointue pour faciliter l'insertion de l'objet dans le lobe de l'oreille.

Une petite boucle en alliage cuivreux provenant de Veri est constituée d'un anneau ouvert aux extrémités amincies (33569). La partie plus épaisse de l'anneau, opposée à l'ouverture, est recouverte d'un fil en alliage cuivreux enroulé (fig. 157 : 13).

Comme nous le dit Jacques de Morgan, au Talyche ce genre de bijoux est d'une simplicité rudimentaire puisqu'il se compose d'un simple anneau ouvert aux extrémités effilées[338], rendant très difficile l'interprétation de ces boucles d'oreille. Des pièces similaires en or ont été découvertes sur le site d'Agha Evlar. Deux anneaux à double enroulement et aux extrémités

[337] Le *catalogue sommaire illustré* du MAN, comme son nom l'indique, ne donne que des descriptions sommaires des objets et donc, par prudence, ne parle que d'anneau. C'est donc le but de notre étude de réexaminer tout le mobilier provenant du Talyche afin d'en améliorer l'interprétation.

[338] MORGAN J. de (1927), p. 212.

amincies en argent provenant de la sépulture Vjk4 de Vajalik sont interprétés par Jacques de Morgan comme des boucles d'oreille (57835 et 57836) (fig. 157 : 15-16).

Des boucles d'oreille en alliage cuivreux, assez similaires à notre exemplaire de Conu avec un décor bouleté, sont conservées à l'Ashmolean Museum d'Oxford et d'autres de même forme ont été découvertes au Luristan et dans le cimetière de Khurvin. Moorey date ces différents exemplaires du premier quart du premier millénaire avant notre ère[339].

5.2.3. Les bracelets.

Les bracelets ont été retrouvés en très grand nombre dans les sépultures du Talyche. Après les anneaux, ils représentent 18% du total des objets de parure. La très grande majorité de ces exemplaires sont en alliage cuivreux, mais quelques exemplaires sont en argent ou en fer. Ces bracelets étaient portés par les défunts aux poignets et avant-bras ou aux chevilles, et ceci indifféremment par les hommes et par les femmes. Là encore, le désir de Jacques de Morgan de voir des femmes là où il trouvait un squelette couvert de bijoux, ne relève que d'une interprétation déformée par le modèle social propre à son époque qu'il transpose à des cultures bien plus anciennes et qui ne reflète pas une réalité historique.

Le corpus des bracelets est diversifié, comme celui des anneaux. On identifie deux principales catégories : ouvert et fermé. Il n'y a en réalité qu'un seul bracelet fermé découvert dans tout le Talyche. Entre les bracelets ouverts, la différence se fait par rapport à la forme de la section et aux différents types de terminaisons. Ont été découvertes aussi bien des pièces fines ou épaisses, décorées ou de simples joncs lisses, de section circulaire, semi-circulaire ou aplatie. Ces différentes pièces sont façonnées par moulage et fonte à la « cire perdue » ou par martelage et torsion[340]. Les bracelets ont été retrouvés, pour la plupart, dans un très bon état de conservation et nous permettent ainsi de mener une étude approfondie. Il faut garder à l'esprit que les collections du MAN et les tombes découvertes par la mission franco-azerbaïdjanaise du Lenkoran ont fourni de nombreux fragments de bracelets qui ne peuvent être comptabilisés . Leur nombre devait être bien plus important.

[339] MOOREY P.R.S. (1971), p. 229, n° 407-409.

[340] PARISELLE C. (2004), Fiches 1, 13-18.

5.2.3.1. Les bracelets fermés.

Cette catégorie ne contient qu'un seul exemplaire fermé. Il s'agit d'un petit bracelet en argent provenant de Conu (33713), d'un diamètre de 4,3 cm seulement. Il est constitué d'un fin jonc lisse fermé dépourvu de décor. Sa partie supérieure a été écrasée par martelage à chaud après le façonnage du jonc (fig. 158 : 1). Cette partie, similaire au chaton d'une bague, devait très certainement être destinée à accueillir l'adjonction d'une pierre semi-précieuse ou un décor, soit incisé soit tamponné, mais qui n'a jamais été apposé.

Ce spécimen est assez unique, aussi bien au sein du mobilier de la nécropole de Conu que dans celui des nécropoles voisines. A notre connaissance, on ne possède quasiment pas de point de comparaison pour ces époques et en donner une datation se révèle donc bien problématique. De plus, nous ignorons où il a été découvert exactement dans la nécropole, ce qui complique encore davantage la tâche. Par manque d'informations complémentaires, l'analyse de ce petit type de bracelet particulier ne peut donc guère être poussé plus avant.

5.2.3.2. Les bracelets ouverts.

Ce type de bracelet concerne la quasi totalité des exemplaires découvert dans le Talyche avec tout de même des caractéristiques particulières intrinsèques à chaque pièce. On trouve ainsi une certaine variété d'extrémités, de décors, de tailles et d'épaisseurs, etc. Les diamètres de tous ces bracelets varient entre 5 et 8 cm environ, ils peuvent être très fins et leur épaisseur ne dépasse jamais 1 cm.

Les bracelets ouverts de section circulaire et semi-circulaire.

La très grande majorité des bracelets sont de facture très simples avec un jonc lisse, de section circulaire pour la plupart et semi-circulaire pour certains exemplaires avec les extrémités amincies. Ce type de bracelet est très fréquent dans les sépultures du Talyche. Dans ces sépultures, le relevé des positions de ces objets en contexte n'a que très rarement été réalisé par Jacques de Morgan. Il est donc compliqué de déterminer leur fonction. La plupart de ces bracelets devaient très certainement être portés aux poignets et aux avant-bras. Les bracelets les plus épais étaient peut-être destinés à orner les chevilles du défunt.

Les bracelets les plus minces, entre 0,3 et 0,5 cm ont des extrémités amincies et les bracelets plus épais, entre 0,7 et 1 cm d'épaisseur ont des terminaisons droites. Plus rarement on peut trouver des extrémités aplaties par écrasement de la matière et un unique bracelet provenant de Conu présente des extrémités aplaties et enroulées vers l'intérieur (33708.01). Deux autres bracelets en alliage cuivreux de Conu (33859.06 et 33859.54) et un en fer de Shir Shir (58027), parmi les plus massifs, possèdent des extrémités en tampons.

Ces bracelets peuvent parfois être ornés de motifs. Ce sont alors les extrémités du bracelet qui sont le plus souvent décorées d'incisions droites, en diagonales ou en arêtes de poisson (fig. 158 : 2). Ces décors ont été réalisés à l'aide d'une pointe fine après la fonte de l'objet. Les bracelets les plus massifs ont été fondus à la cire perdue et les plus minces, dépourvus de décors, ont été mis en forme par la torsion d'une tige de bronze[341].

Le décor peut également se retrouver sur tout le bracelet comme par exemple sur deux pièces provenant de Conu (33859.57 et 33859.58) qui sont ornées de petits traits en creux, parallèles, disposés en ligne continue sur leur surface externe (fig. 158 : 3). Dans ce cas, l'ornementation semble avoir été directement obtenue à la fonte[342]. Le décor proviendrait alors d'un relief intentionnellement préparé dans le moule.

Un cas un peu particulier apparaît au sein de la typologie des bracelets ouverts de section circulaire adoptant une forme de « rein ». Cinq exemplaires ont été découverts à Conu (ils font partie d'un important lot de bracelets : 33859). Ce sont des modèles identiques qui affectent tous la même torsion. Ces types de bracelet ont également été mis au jour dans le nord du Caucase, à Koban, certains avec des terminaisons en forme de tête de serpent[343]. Néanmoins ces formes ne sont pas très typiques de cette région non plus et leur datation n'est pas assurée.

Comme nous l'avons vu, ces types de bracelet ouverts sont extrêmement répandus dans les sépultures du Talyche, mais aussi du Caucase et d'Iran. Ces bracelets, communément en usage à la fin du deuxième et au début du premier millénaire avant J.-C., montrent de petites variations locales surtout parce qu'il sont rarement pourvus de décorations très élaborées. Les bracelets en fer se sont très mal conservés et nous n'en avons que très peut de trace. Néanmoins, deux exemplaires en fer ont été découverts à Shir Shir dans un état de conservation convenable : un bracelet épais aux terminaisons en tampon que nous avons déjà cité (58027) et un second

[341] PARISELLE C. (2004), Fiches 1, 13-18.

[342] PARISELLE C. (2004), Fiches 16-17.

[343] BEDIANASHVILI G. (2016), p. 163, fig. 94.

spécimen tout à fait commun à jonc circulaire lisse aux extrémités amincies (58026)[344]. Ces deux bracelets montre une unité de forme entre les objets en alliage cuivreux et ceux en fer.

Les bracelets ouverts aux extrémités en tête de serpent.

Ces bracelets sont tous à fait semblables aux précédents dans leur conception : ce sont des bracelets ouverts à jonc de section circulaire, lisses ou décorés. Si nous avons décidé des les isoler des précédents, c'est qu'il diffèrent par leurs extrémités qui sont en forme de têtes de serpent.

Un premier exemplaire en alliage cuivreux (33859.02), ouvert, est de section circulaire, légèrement aplatie et aux extrémités épaissies. Ces extrémités sont sûrement obtenues par l'écrasement de la matière. C. Pariselle y voit la figuration d'un serpent, la tête étant signalée par une petite cavité formant un des yeux du reptile tandis que sur la queue, deux chevrons sont incisés[345] (fig. 158 : 8). On serait donc en présence d'un décor zoomorphe schématisé.

Un second exemplaire, beaucoup plus clair a été découvert dans la sépulture CgD3 du site de Chagoula Derre (57891). Il est formé d'un jonc circulaire épais, orné de stries profondes et parallèles sur toute sa surface. Les deux extrémités sont en forme de têtes de serpents schématisées et symétriques (fig. 158 : 10). L'objet en entier a été fondu à la cire perdue.

Ce motif de tête de serpent représenté sur un bracelet n'est pas du tout inconnu dans ces régions. Les bracelets présentant ce motif à chaque extrémité ont été retrouvés en Transcaucasie, notamment en Géorgie[346], où, comme à Chagoula-Derre, ces bracelets sont associés avec des armes en alliage cuivreux et en fer. D'autres exemples en argent ont aussi été retrouvés dans les sépultures d'Agha-Evlar[347], en Iran. Ces différents exemplaires proviennent de tombes de l'âge du Fer, datées par Schaeffer entre 1200 et 1000 avant notre ère. Maxwell-Hyslop pense que ces spécimens appartiennent à une période où le fer en était à ses débuts mais où le bronze était encore utilisé dans la fabrication des armes[348].

Un autre bracelet provenant de Conu peut être mis en relation avec ce type de décor à tête de serpent. Il s'agit d'un simple bracelet ouvert à jonc de section circulaire en alliage cuivreux (33859.01). Une des extrémités est aplatie et décorée d'incisions alors que l'autre extrémité n'a

[344] Ces deux bracelets, ainsi qu'un troisième fragment en très mauvais état de conservation apparaissent dans le catalogues du MAN comme étant des objets en bronze : *Archéologie comparée, 2* (1989), p. 63. C'est une petite erreur qui s'est glissée dans le catalogue car, pour les avoir examiné dans les réserves du MAN, nous pouvons attester qu'ils sont bien en fer.

[345] PARISELLE C. (2004), Fiche 14.

[346] MAXWELL-HYSLOP K.R. (1971), Fig. 162.

[347] SCHAEFFER C.F.A. (1948), Fig. 237 : n°11.

[348] MAXWELL-HYSLOP K.R. (1971), p. 205.

subi aucun traitement (fig. 158 : 9). Il est tentant de voir dans cette schématisation à l'extrême un semblant de représentation zoomorphe. L'aplatissement de l'extrémité du bracelet renforce cette impression en lui donnant une forme qui se rapproche de celle des exemples de bracelets à têtes de serpents.

Des parallèles de ce dernier exemple se trouve au nord de la Syrie dans le cimetière de Deve Hüyük daté du premier millénaire avant J.-C. On y a en effet découvert des spécimens de bracelets en alliage cuivreux très similaires dans leur morphologie et qui présentent des incisions très schématiques. Moorey pense que les extrémités aplaties et décorées de modèles géométriques ont pu être inspirées par des serpents[349].

Les bracelets ouverts en tôle d'alliage cuivreux.

Ces bracelets diffèrent des précédents par leur section aplatie. Ils sont constitués d'un bandeau en alliage cuivreux plus ou moins fin, travaillé et mis en forme par martelage et torsion. L'épaisseur de ces bracelets ne dépasse jamais 1 mm. Ils sont beaucoup plus rares que ceux de section circulaire et la collection du MAN n'en conserve que quelques exemplaires.

Deux pièces proviennent de Conu : un petit bracelet (33712) de 4,5 cm de diamètre formé d'un bandeau très mince ouvert (fig. 158 : 5). Les deux extrémités du bandeau sont arrondies et perforées. Il est sobre et totalement dépourvu de décoration. Le second est un bracelet (33860) de 6,1 centimètres de diamètre, formé d'un bandeau de bronze plus épais que le précédent mais ne dépassant pas pour autant les 1 mm d'épaisseur. Il est ouvert mais de forme très irrégulière et ses extrémités sont endommagées (fig. 158 : 7). Deux bracelets de Tülü Aspa-Hiz ont leurs extrémités recourbées vers l'extérieur (33959.01 et 33959.02) et un exemplaire de Veri (33561) a ses extrémités complètement enroulées vers l'extérieur. La face externe de ce dernier est décorée d'incisons sur toute sa surface (fig. 158 : 6).

Ce type de bracelet n'est pas rare, ils sont attestés de la Transcaucasie à l'Iran, même si la plupart du temps ils sont souvent très décorés, contrairement à ceux provenant du Talyche. Ils sont communs, notamment en Iran, où on les retrouve durant tout le premier quart du premier millénaire avant J.-C., mais sans toujours savoir exactement d'où ils proviennent[350].

Un dernier bracelet, unique par sa conception est à rapprocher des exemplaires précédents. Il a été découvert à Conu, il n'en reste aujourd'hui que quatre fragments (33718). Il est constitué d'un bandeau en alliage cuivreux décorés de côtes en reliefs longitudinales et aux

[349] MOOREY P.R.S. (1980), p. 148 ; Fig. 24 : n° 571 et 573.

[350] MOOREY P.R.S. (1971), p. 217.

extrémités s'élargissant (fig. 158 : 4). Contrairement aux autres bracelets, celui-ci a été mis en forme par fonte et son décor de côtes en relief avait été prévu avant son façonnage et élaboré dans le moule[351]. Le bracelet est donc orné de trois côtes parallèles qui serpentent sur toute la longueur de l'objet : deux côtes constituent les bords droits de l'objet et la troisième se trouve entre les deux précédentes. Sur les deux extrémités qui s'élargissent, la côte médiane se divise en deux. La conception de ce bracelet traduit un savoir-faire et une technicité beaucoup plus élaborée que pour la plupart des bracelets découverts dans le Talyche.

5.2.4. Les colliers ou assemblages de perles.

Le terme de collier ne nous paraît pas être le plus adéquat pour décrire les différents assemblages de perles découverts dans les tombes du Talyche. Au vu des fouilles parfois expéditives et de l'état très perturbé des sépultures nous pouvons émettre des doutes quant à la réalité des assemblages de perles. Pour exemple, lors de notre étude du mobilier de Conu nous nous sommes rendus compte que les deux moitiés d'une même perle se trouvaient sur deux colliers différents (33748.03 et 33748.09). Ceci démontre que les montages de ces colliers, très certainement effectués par Morgan ou ses équipes au moment des fouilles, ou postérieurement par l'atelier de restauration du MAN, parfois d'après les indications de Morgan, ont été exécutés de manière aléatoire. On peut donc se demander si, à l'origine, certains des colliers étaient autant hétérogènes que nous le montre leur aspect actuel.

Nous n'allons pas faire ici une étude approfondie de toutes les perles du Talyche, cela représente une quantité de mobilier trop importante et il y aurait matière à en faire une thèse à part entière. Nous allons donner une synthèse des principales informations sur ces assemblages de perles. Pour cela nous avons décidé de présenter séparément les assemblages de perles de cornalines, ceux de perles hétérogènes et ceux de perles métalliques. En ce qui concerne la différenciation des matériaux entre jaspe rouge et cornaline et la détermination des formes des perles nous nous appuierons sur les travaux de F. Debrabant.

5.2.4.1. Les assemblages de perles en cornaline et jaspe rouge.

Un premier assemblage représentant ces types de « collier » a été découvert à Conu (33641). Il est unique sur ce site puisque c'est le seul a être composé entièrement de perles de

[351] PARISELLE C. (2004), Fiche 2.

cornaline et quelques unes de jaspe rouge (fig. 159 : 1). Au contraire, les formes des perles sont, elles, très variées : elles sont sphériques, discoïdales, biconiques, tubulaires, en forme de barils ou de pendentifs. Trois pendentifs ont une forme qui se rapproche beaucoup du type « lotus seed » égyptien mais F. Debrabant estime qu'il s'agit plutôt d'imitations que d'importations égyptiennes[352].

Deux assemblages ont également été découverts sur le site de Vajalik. L'un est composé à 84% de cornaline et 16% de jaspe rouge (57832) avec des formes simple en rondelle et deux perles de forme complexe, l'une sphérique et l'autre tubulaire ; le second est composé à 70% de cornaline et les autres perles sont en fritte, cristal de roche stéatite et céramique (57831) avec des perles simples en rondelle et peu de formes complexes avec seulement quelques perles ellipsoïdales à section circulaire. Pour F. Debrabant, ces deux colliers ne sont sûrement pas contemporains. Les analyses technologiques montrent deux fabrications distinctes[353].

Tous les autres assemblages composés presque exclusivement de cornaline et de jaspe rouge proviennent de Tülü Aspa-Hiz qui a fourni neuf colliers de ce type (ils sont tous conservés sous le numéro d'inventaire 33943). Ainsi, on trouve en tout 795 perles dont 65% en cornaline et 25% en jaspe rouge. Comme les décrit F. Debrabant, les formes sont majoritairement simples en rondelles curvilignes et rectilignes, mais sont présentes également des formes complexes en baril, sphérique, lenticulaire, cylindrique à section circulaire ou à section carrée.

L'étude menée par F. Debrabant sur les perles de cornaline notamment du Caucase et d'Iran lui a permis de déterminer que ces types de parures dans le Talyche et le Caucase seraient majoritairement issus de gisements locaux, fabriqués par des artisans peu influencés par les cultures voisines d'Iran et de Mésopotamie[354]. Si en Transcaucasie la cornaline apparaît prédominante comme matériau employé dans les parures, les processus de production semblent différer entre le Talyche, la région de Mingechevir au nord de l'Azerbaïdjan et l'Arménie.

Les contextes peu clairs de découverte de ces parures ne permettent pas de proposer une différenciation entre l'âge du Bronze et l'âge du Fer par l'utilisation de la cornaline. Cependant, F. Debrabant propose tout de même de voir une certaine différence chronologique entre les assemblages quasi exclusivement composés de cornaline qui seraient plus anciens que les assemblages où dominent la fritte et la pâte de verre[355].

[352] DEBRABANT F. (2016), p. 127.

[353] DEBRABANT F. (2016), p. 138.

[354] DEBRABANT F. (2016), p. 236.

[355] DEBRABANT F. (2016), p. 126.

5.2.4.2. Les assemblages de perles hétérogènes.

Ces types d'assemblage sont nombreux dans le Talyche. Ils sont composés de nombreuses perles très diverses autant par leur forme que par leur matériau. On trouve encore de la cornaline en petite quantité, de l'alliage cuivreux, du verre, de la pâte de verre, de la fritte, du jaspe rouge, de la pierre, de la terre cuite ou encore du cristal de roche et de l'agate (fig. 159 : 2-3). Quatorze de ces assemblages proviennent de Conu (ils sont répartis dans trois lots : 33640, 33748 et 33841) ; cinq assemblages proviennent de Chagoula-Derre (57785, 57786, 57873, 57895 et 57896) ; deux assemblages ont été découverts à Tchila-Khane (57820 et 57821) avec quelques perles éparses (57822) ; un assemblage à Shir Shir (57794) ; un assemblage à Lor Daghi (57792) ; un petit assemblage à Tach Koprü (57793) ; un petit assemblage à Hovil (33986.02) ; quelques perles éparses à Namin (57649), Hiveri (34027) et Veri (33589, 33591). Il faut aussi ajouter que dans la collection du MAN d'autres ensembles similaires sont présents mais sans provenance précise.

La plupart des gros assemblages contiennent plus ou moins une centaine de perles. Elles peuvent avoir une grande diversité de formes qu'il serait trop exhaustif de citer ici mais l'on trouve essentiellement des perles sphériques ou cylindriques, les perles en alliage sont composées, soit de morceaux de tôles martelées en cylindre soit de fils spiralés, et la majorité des perles en fritte sont émaillées en bleu et présentent des motifs géométriques incisés. On trouve également de très intéressantes perles en pâte de verre de forme ovale et allongée ou sphérique. D'autres, toujours en pâte de verre, tout à fait particulières, sont sphériques avec des motifs d'yeux de couleurs diverses. Des coquillages montés sans transformation sont également présents (Chagoula Derre : 57786). La taille de toutes ces perles varie aussi extrêmement, de 1 cm de long pour les plus petites à 3,1 cm pour les plus grosses.

Ces bijoux sont difficiles à dater car ils semblent correspondre à toute la période allant du Talyche Récent 2 au Talyche Fer I selon la chronologie de Schaeffer. On les retrouve en effet dans toute la région du Talyche, comme nous l'avons vu ils sont présents sur tous les sites. Des assemblages de perles tout à fait similaires ont également été retrouvés dans les tombes d'Agha-Evlar[356]. Au-delà de ces régions, ces types de collier sont attestés tout au long de l'âge du Fer, notamment dans la Couche I de Tepe Giyan, dans les cimetières A et B de Sialk[357], à Marlik, dans la région du Gilan et à Redkine Lager en Transcaucasie[358]. Le site de Marlik a livré un nombre

[356] SCHAEFFER C.F.A. (1948), p.415 et 435.

[357] SCHAEFFER C.F.A. (1948), p. 455 et 468.

[358] SCHAEFFER C.F.A. (1948), p. 505.

important de perles en pâte de verre rayées d'un type que nous venons de voir ainsi que de nombreux modèles de perles en fritte[359]. Des perles en fritte biconique ornées de stries ont également été découvertes sur le site de Ras-Shamra et sont datées par Schaeffer des 14e et 13e siècles avant notre ère.

Un lot de perle qui n'apparaît pas dans le catalogue sommaire illustré du musée, et que nous n'avons pas pu retrouver lors de notre étude, est pourtant décrit par Maxwell-Hyslop[360]. Il s'agissait d'un ensemble de quatre perles, prétendument de Conu, comportant notamment une perle en lapis-lazuli et une autre en or. Pour Maxwell-Hyslop, la présence de lapis-lazuli est importante et met en évidence des relations commerciales entre le nord-ouest de l'Iran et l'Afghanistan le long de la route passant par Tepe Hissar au nord de l'Iran[361].

5.2.4.3. Les assemblages de perles métalliques.

Deux colliers de perles en argent ont été découverts dans la sépulture Vjk4 de Vajalik. Le premier (57833) est constitué de toutes petites perles en argent. Les perles ne sont pas très bien conservées mais elles semblent de forme sphérique avec un décor côtelé. Les perles mesure 0,3 centimètres de diamètre. Le second collier (57834) est également composé de perles en argent et deux petites perles carrées en pâte de verre. Les perles sont formées d'un fil d'argent travaillé en spirale serrée. Les tailles varient entre entre 0,5 et 2,5 cm de longueur (fig. 159 : 5).

Maxwell-Hyslop voit dans ces assemblages la preuve de contacts avec la Mésopotamie. Il rapproche le deuxième collier d'un type de perle bien connu de la Première Dynastie d'Ur. Selon lui c'est une preuve des contacts directs entre les métallurgistes sumériens et le Nord-Ouest de la Perse[362]. Les colliers uniquement composés de perles métalliques sont très rares dans le Talyche et seul le site de Vajalik en a fournis. Ce qui est intéressant d'un point de vue chronologique, c'est que ces deux colliers ont été découverts dans la sépulture Vjk4 qui est datée du Bronze Moyen par Schaeffer entre 2100 et 1900 avant J.-C.[363] Pour Maxwell-Hyslop, elle pourrait être légèrement

[359] NEGAHBAN E.O. (1996), Vol. 2, n° 283-296.

[360] MAXWELL-HYSLOP K.R. (1971), p. 20, n° 15b. L'auteur nous dit que ces quatre perles sont conservées sous le numéro d'inventaire 33726, mais il ne semble plus coïncider avec la description du catalogue sommaire illustré du musée.

[361] MAXWELL-HYSLOP K.R. (1971), p. 20.

[362] MAXWELL-HYSLOP K.R. (1971), p. 20.

[363] SCHAEFFER C.F.A. (1948), p. 426.

antérieure à cela. Ce type de parure métallique vient dans tous les cas renforcer l'image de l'ancienneté de cette sépulture puisqu'à la fin de l'âge du Bronze et au début de l'âge du Fer, on ne trouvera plus que les assemblages de perles en matériaux hétérogènes ou en cornaline.

5.2.5. Les Torques.

Quatre exemplaires attestés de torque ont été découverts dans les sépultures de Tülü Aspa-Hiz (lot 33969). Les quatre pièces ont une tige torsadée, deux sont en alliage cuivreux (33969.01 et 33969.04) et les deux autres sont en argent (33969.02 et 33969.03). Aucun de ces objets n'est entier, mais deux exemplaires ont des extrémités enroulées vers l'extérieur encore conservées et sur un troisième, un début de recourbement est perceptible. On ne connaît pas le diamètre d'origine de ces exemplaires, le fragment le moins abimé est encore conservé sur 11,3 cm de longueur (33969.01). Deux autres fragments provenant du même lot peuvent également être interprétés comme des torques de section circulaire en alliage cuivreux. Mais leur état très fragmenté ne nous permet pas d'être catégorique.

Dans le mobilier de Conu, il y a un unique spécimen de ce qui semble être un torque en alliage cuivreux (33842). Il s'agit d'un bandeau en tôle de bronze travaillé par martelage et torsion pour lui donner une forme circulaire (fig. 159 : 4). D'un diamètre de 14,2 cm, ce torque présente des extrémités enroulées vers l'intérieur. Une seule de ses extrémités est conservée, la seconde est brisée. Il n'est pas impossible que cet objet soit celui retrouvé dans la partie inférieure de la sépulture Cnu1 de l'ensemble sépulcral haut de Conu, en relation avec le défunt n° 4 et que Jacques de Morgan interprète comme un diadème.

Des types très semblables de torques ont été découverts dans des fouilles relativement récentes entreprises en Azerbaïdjan, dans la région du Naxçivan. Il s'agit de deux exemplaires très similaires mais dont les extrémités sont enroulées vers l'extérieur. Un premier spécimen provient du site de Sari Darreh et le second du cimetière de Kolani, provenant du mobilier des tombes 5 et 6. Ils sont datés de la fin de l'âge du Bronze et du début de l'âge du Fer aux alentours du premier millénaire avant notre ère.

Les torques sont très fréquemment retrouvés dans les tombes du Caucase et notamment à Koban où l'on retrouve des parallèles avec nos exemplaires du Talyche. Des torques de section circulaire avec des terminaisons enroulées vers l'extérieur sont datés des 9e-7e siècles avant J.-C. pour ceux découverts dans le sud du Caucase et en Géorgie et plus généralement de la première moitié du premier millénaires avant notre ère pour les exemplaires provenant d'Arménie ou d'Azerbaïdjan (notamment sur le site de Mingechevir)[364]. Des torques torsadés aux extrémités

[364] BEDIANASHVILI G. (2016), p. 172-173, fig. 101 : torque type 1.

aplaties, typiques du Caucase du nord, découverts à Koban et en Géorgie sont datés du 7e siècle avant J.-C[365].

5.2.6. Les pendeloques.

Le terme de pendeloque est assez vague, il désigne en général une pièce de parure suspendue à un anneau, une chaînette ou un cordon. Nous avons donc décidé de réunir sous cette catégorie tous les petits objets de parure découverts dans les tombes et qui nous semblent appartenir à cette définition tout en présentant une grande variété de formes et de matériaux.

Toutes ces pendeloques ont été retrouvées, pour la plus grande majorité d'entres elles, dans un très bon état de conservation, surtout en ce qui concerne les pendeloques métalliques. Ce sont les matériaux plus fragiles, comme par exemple la faïence, qui ont le moins résisté aux difficiles conditions d'enfouissement.

5.2.6.1. Figurines zoomorphes.

Dans les sépultures du Talyche, les petites représentations animales ne sont pas rares. On trouve ainsi des figurines de bovidé et de cervidé en alliage cuivreux excepté un exemple en terre cuite.

Les figurines de bovidé.

Deux figurines de bovidé ont été découvertes à Conu (33852). Ces deux exemplaires sont en alliage cuivreux, de taille et de forme légèrement différentes. La plus grande des deux, mesurant 6,1 cm de long, possède des formes très stylisées avec une tête allongée au sommet de laquelle on trouve deux grandes cornes partant vers l'avant. Le cou épais présente une protubérance à la base (fig. 160 : 4). Le corps, mince et creux, est également très stylisé et les pattes de l'animal sont formées de simples languettes de métal. La protubérance du cou de l'animal indique que nous serions en présence d'une représentation de taureau. Sur les côtés de la tête, deux petites cavités figurent les yeux du bovidé. La seconde figurine, plus petite et d'une longueur de 4,8 cm, possède des cornes très courtes et asymétriques. Contrairement à la figurine précédente, elle ne présente pas de protubérance au niveau du cou.

[365] BEDIANASHVILI G. (2016), p. 174, fig. 103 : torque type 3.

Trois autres petites figurines de bovidé en alliage cuivreux présentent exactement la même morphologie que le second exemplaire de Conu et une même longueur de 4,8 cm. Deux de ces figurines proviennent de Hiveri (elles font partie du lot 34026) (fig. 160 : 3) et la dernière a été découverte à Tülü Aspa-Hiz (33971.03). Une dernière petite figurine, tout à fait similaire a été découverte dans une sépulture, à proximité de Monidigah I, mis au jour fortuitement, lors de travaux de terrassement en 1991. Malheureusement nous n'avons pu qu'observer cette dernière pièce mais nous ne connaissons rien de son contexte, ni de ses conditions d'enfouissement.

Toutes ces figurines sont munies d'une perforation aménagée dans le dos, au niveau du départ de la nuque de l'animal, qui transperce l'objet de part en part. Cette perforation permettait de passer une chaîne ou un cordon pour la suspension de la pièce.

Une dernière petite figurine de bovidé a été découverte sur le site de Lor Daghi (57848). Contrairement aux précédentes, celle-ci est en terre cuite et bien que légèrement plus épaisse, ses proportions sont très proches de ses homologues en alliage cuivreux : elle mesure 4,2 cm de long sur 1,6 cm de large et 2,7 cm de haut. C'est une représentation très schématisée et la partie où devait se trouver les cornes est brisée. Sur le ventre de l'animal, quatre petites perforations en carré ont été réalisées pour matérialiser les pis. C'est ce détail qui nous permet d'identifier le type d'animal figuré, et il nous permet même d'affirmer que c'est une femelle. Cet objet ne possède pas de système d'attache comme une perforation ou un anneau de suspension. Ceci indique qu'il ne devait pas s'agir, à proprement parler, d'un type de pendeloque mais nous avons tout de même décidé de le rapprocher des pendeloques en forme d'animaux car, selon nous, il devait avoir une signification similaire.

Les bovidés sont étrangement peu représentés dans le Caucase alors que l'on sait qu'ils existaient à l'état domestique, à cette époque, comme l'atteste les nombreux ossements mis au jour lors des fouilles de sites d'habitats. Il est très rare que tout le corps de l'animal soit figuré comme sur les pièces qui proviennent du Talyche. Ils sont visiblement absents des gravures de hache ou de ceinture mais on les trouve, dans la nécropole de Koban sous forme de pendentif, caractérisé par un bucrane[366]. C'est un mode de figuration connu depuis longtemps au Proche-Orient, symbole de force et de fécondité. Il est néanmoins difficile de savoir si les exemplaires, figurés en entier dans le Talyche, possédaient la même signification.

Au sud de la mer Caspienne, par contre, et notamment sur le site de Marlik, encore une fois, de très nombreuses figurines de taureaux en bronze, mais également en céramique[367] ont été découvertes. Il s'agit ici de bovins à bosses, sûrement une espèce plus locale, munis le plus souvent

[366] MOHEN J.-P. (1979), n° 221-222.

[367] NEGAHBAN E. O. (1996), Vol. 2 : Pl. 43.

d'un anneau de suspension. Ce sont des représentations sous forme de pendeloque, mais aussi sous forme de petite statuaire où les bovidés vont par paire, harnachés à des araires.

Les figurines de cervidé.

Six petites figurines de cervidé en alliage cuivreux ont été mis au jour dans les tombes du Talyche. Elles présentent toutes la même morphologie et mesurent entre 4,7 et 7,6 cm de longueur. Deux exemplaires proviennent de Conu (elles font partie du lot 33851) (fig. 160 : 1-2), deux de Tülü Aspa-Hiz (33971.01 et 33971.02) et une de Hiveri (elle fait partie du lot 34026). Le plus petit des deux exemplaires de Conu ainsi qu'une des pièces de Hiveri sont très dégradés et ils leur manquent des pattes et la quasi-totalité de leurs bois. Les autres exemplaires sont, quant à eux, conservés dans leur intégralité.

Ils sont tous la représentation, très schématisée, d'une variété de cerf. Seuls les bois, massifs et courts, semblent caractériser l'animal. Le corps est très semblable à celui des bovidés, seule la tête se distingue pour permettre l'identification. Le corps est très stylisé, les membres, simplifiés à l'extrême, et les bois massifs sont disposés en éventail. Ces petites pièces ont une perforation en tous points identique à celle des bovidés, résultant d'un même type de fixation. Ces figurines zoomorphes, bovidés et cervidés, ont été façonnées par moulage et coulées en bronze selon la technique dite de la cire perdue.

Une septième petite figurine de cervidé est entreposée au MAN avec la collection provenant de Conu[368]. Si elle présente typiquement la même morphologie que les représentations précédentes, avec une perforation identique, elle diffère par sa taille. C'est une pendeloque miniature mesurant moins de 3 cm de longueur pour moins de 2 cm de hauteur.

Les représentations de cervidés sont nombreuses dans ces régions ainsi que dans le Caucase à la fin du II^e^ et au début du I^er^ millénaire avant notre ère. Elles sont notamment très représentées à Koban, en Ossétie du Nord, sous forme de figurines, de motifs gravés ornant divers objets usuels ou des parures.

La plupart des représentations figure un cerf à grande ramure qui était commun dans le Caucase et les régions voisines. Cet animal était abondamment chassé par les populations locales. Une autre espèce à ramure moins développée mais plus massive est également attestée[369]. C'est cette dernière qui semble avoir été représentée par les artistes de l'époque sur les petites figurines

[368] Cette petite pièce est sans numéro d'inventaire et il n'a, pour l'instant, pas été possible de réintégrer son numéro par rapport aux différents inventaires du MAN ou du Louvre.

[369] MOHEN J.-P. (1979), p. 186.

du Talyche. Une autre pendeloque, l'exacte réplique de celles-ci, a été retrouvée dans la nécropole d'Agha Evlar.

Le dépôt de ces petites figurines zoomorphes dans les sépultures qui semblent apparaître avec l'âge du Fer n'est pas une pratique limitée au Talyche, elle se retrouve dans les principaux sites de cette époque dans tout le Caucase, par exemple à Koban, Samthavro et au Daghestan ; elle est également répandue en Iran du nord ouest.

Ces petites figurines de cervidés sont particulièrement associées aux fouilles clandestines provenant du Gilan, qui en ont livré un certain nombre dont quelques unes sont conservées à l'Ashmolean Museum[370]. Ces figurines sont soit percées au niveau du dos tantôt horizontalement et tantôt verticalement, soit possèdent un anneau au niveau des épaules pour la fixation de l'objet. Parmi ces pièces, deux figurines percées sont datées par Moorey de l'âge du Fer I entre 1250 et 1000 avant notre ère[371], par comparaison avec d'autres spécimens identiques découverts à Marlik[372].

La présence de nombreuses petites figurines de bovidés et de cervidés en bronze est également attestée dans la région de Dailaman dans les montagnes de l'Elbourz entre 1000 et 800 avant notre ère, sans plus de précision de provenance d'un site quelconque[373]. Un animal, très certainement un taureau, vu sa morphologie, avec un anneau de suspension au niveau des épaules a été découvert dans une sépulture de l'âge du Fer I-II, entre 1100 et 800 avant notre ère, dans la nécropole de Ghalekuti dans la région de Dailaman, au sud de la mer Caspienne[374].

De nombreuses autres figurines en bronze représentant des cervidés ont été signalées dans la région du Gilan mais provenant de sites inconnus. C'est notamment le cas de deux petites pièces provenant de la région d'Amlash datées aux environs de 1000-800 avant J.-C. : il s'agit d'un petit cerf muni d'un trou de suspension et d'un taureau bossu avec un anneau dans le dos[375].

Pour Jacques de Morgan, ces pendentifs animaliers sont produits pour la première fois dans le Talyche au début de l'âge du Fer local[376] et aucune découverte récente ne semble venir contredire ce fait. On ne sait pas encore tout à fait pendant combien de temps ces figurines ont été

370 MOOREY P.R.S. (1974), p. 169, n° 154 à 159.

371 MOOREY P.R.S. (1974), p. 169.

372 NEGAHBAN E.O. (1996), Vol. 2 : Pl. 44.

373 TERRACE E.L.B. (1962), Fig. 31.

374 EGAMI N., FUKAI S. et MASUDA S. (1965), Pl. LXXIV : n° 27.

375 VANDEN BERGHE L. (dir) (1966), n° 293-294.

376 MORGAN J. de (1896), p. 101-102, Fig. 103.

produites, mais leur durée d'utilisation pourrait bien s'arrêter, selon Moorey aux alentours de 800 avant J.-C[377].

La découverte d'une petite figurine de cervidé en bronze, retrouvée en contexte dans une sépulture du site de Ghalekuti dans la région du Dailaman montre que, dans certains cas, ce genre d'objet, muni d'un ou plusieurs trous de suspensions, était porté à la ceinture[378]. Ce semble être le cas également, selon E. Porada, de deux petites figurines de cervidés provenant de la région d'Amlash mais dont le provenance exacte est inconnue[379]. Pour J.-P. Mohen, ces représentations n'ont pas seulement un rôle décoratif Elles pouvaient également avoir une valeur apotropaïque, magique ou rituelle[380]. Nous développerons ces valeurs symboliques dans le chapitre suivant.

5.2.6.2. Pendeloques-clochettes.

Ce type de pendeloque est très fréquent dans les sépultures et notamment à Conu où trente-trois exemplaires ont été découverts. Elles se présentent sous la forme de véritables petites clochettes pleines ou d'objets ayant la forme stylisée d'une clochette ajourée. Elles sont en alliage cuivreux et peuvent être décorées de reliefs, d'incisions ou encore de motifs géométriques ajourés. Elles sont dans tous les cas pourvues d'un anneau de fixation ou d'une bélière. Toutes ces petites pendeloques ont été réalisées en fonte selon la technique dite de « la cire perdue »[381]. Morgan affirme que ces ornements n'apparaissent au Talyche qu'à l'âge du Fer[382].

Les clochettes à parois pleines.

Le premier exemplaire, provenant de Conu (33844), est une petite clochette en alliage cuivreux de forme conique et circulaire à sa base, mesurant 4,1 cm de hauteur pour 3,3 cm de diamètre maximum (fig. 160 : 6). Cette pendeloque ne présente aucune décoration et son système de fixation, une petite bélière au sommet de la clochette, est brisé. Dans sa partie haute, la clochette présente deux petites perforations latérales et symétriques qui étaient destinées à

[377] MOOREY P.R.S. (1974), p. 169.

[378] EGAMI N., FUKAI S. et MASUDA S. (1965), Pl. VI : n° 3 ; Pl. XXXI : n° 1 ; Pl. LVI : n° 63.

[379] PORADA E. (1963), p. 93, Pl. 92.

[380] MOHEN J.-P. (1979), p. 210.

[381] PARISELLE C. (2004), Fiche 7.

[382] MORGAN J. de (1896), p. 100.

accueillir un rivet de fixation pour le maintien du battant à l'intérieur de l'objet. Le rivet et la battant ont aujourd'hui tous deux disparu.

Un second exemplaire, provenant également de Conu (33845), se présente aussi sous la forme d'une petite clochette circulaire en alliage cuivreux, mesurant 6,4 cm de longueur pour 2,5 cm de diamètre maximum. Moins évasée que la précédente, elle est par contre beaucoup plus décorée : son corps présente quatre côtes verticales en relief, elles-mêmes ornées de deux incisions verticales et parallèles ; et le rétrécissement faisant la jonction entre le corps et la bélière de fixation est également décoré de trois bourrelets horizontaux. Un anneau de fixation est toujours présent, enchâssé avec la bélière. Le battant est ici aussi manquant (fig. 160 : 5).

Ces types de pendeloque-clochette sont très répandus dans le Caucase et le nord de l'Iran au début du premier millénaire. Ils présentent souvent une fente latérale, contrairement à ceux de Conu. Ils sont attestés sur de nombreux sites du Caucase et d'Iran : à Koban ; à Redkine-Lager en Arménie ; en Ourartou ; au nord de l'Iran à Marlik, Hasanlu et Khurvin ; au Luristan à Tépé Giyan ; sur le plateau iranien à Sialk B[383]. D'autres exemples de ce type de pendeloque-clochette, dérivés des modèles provenant du Caucase, ont été découverts à Nimrud ou sur l'île de Samos. Ces deux exemples sont assez rares et pourraient être considérés comme des importations[384]. Les clochettes de Nimrud ont été découvertes en relation avec des pièces de harnachement[385]. Si, selon J. Curtis, ces exemplaires de Nimrud ne sont pas forcément des importations, leur modèle est en tout cas bien emprunté à celui des clochettes du Caucase[386].

Les clochettes ajourées.

Ces pendeloques, qui font penser à une interprétation stylisée de clochette, ont été découvertes en grande quantité dans les tombes du Talyche et particulièrement sur le site de Conu qui a fourni trente et une pièces (lot 33846). Six autres exemplaires ont été découverts dans les tombes de Tülü Aspa-Hiz (lot 33972) et trois autres à Hiveri (lot 34022).

Ce sont de petites clochettes de forme conique et circulaire à leur base mesurant de 3,1 à 5,8 cm de longueur pour des diamètres maximum allant de 1,7 à 3,6 cm. Leur particularité est un décor de petits triangles ajourés sur toutes les faces (fig. 160 : 7-8). Si ces objets étaient pourvus de battants, aucun ne s'est conservé. De plus aucune trace, laissée par un rivet de fixation, ne semble visible, que se soit à l'intérieur ou à l'extérieur de l'objet.

383 MOHEN J.-P. (1979), n° 184.

384 MUSCARELLA O.W. (1988), p. 444.

385 CURTIS J. (2013), p. 97, plate LXXVI.

386 CURTIS J. (2013), p. 100.

Ces types de clochette avec des découpes triangulaires sont habituellement associés, encore une fois, au Caucase. Il semble évident que ce type, comme le type précédemment décrit, était très répandu du nord au sud du Caucase. Ces objets semblent apparaître dans de nombreux ensembles sépulcraux avec l'arrivée de l'âge du Fer[387]. Un spécimen, découvert sur le site de Zincirli, au nord de la Syrie est considéré comme une importation provenant du Caucase[388].

De nombreuses comparaisons existent pour ce type de pendeloque. Certaines clochettes pareillement ajourées sont légèrement différentes dans le sens où elles sont complètement fermées, à l'image d'un grelot. Mais fermés ou non, ces objets sont tellement proches dans leur morphologie qu'il ne peuvent être typologiquement séparés. Ainsi, de tels objets ont été notamment découverts sur le site de Redkine-Lager, en Arménie, datés par Schaeffer entre 1300 et 1100 avant J-C.[389] D'autres exemples proviennent de la zone caspienne et du site de Marlik, ainsi que de plateau iranien et du site de Khurvin, datés de la fin du deuxième et du début du premier millénaire avant J.-C.[390]

Il semble également que ces types de « grelots » ou clochettes soient caractéristiques de la culture de Koban dans la première moitié du premier millénaire avant J.-C. Et de nombreux objets similaires sont connus dans les nécropoles de Koban associés à du matériel datant du début de l'Age du Fer[391].

Ces types de pendeloques-clochettes, morphologiquement différents, possédaient les mêmes fonctions et utilisations. Pour la région du Luristan et à Tépé Sialk, ces clochettes devaient, selon Moorey, très certainement être associées au harnachement des chevaux ou à l'ornementation des chars[392]. En effet, dans ces régions, elles ont été trouvées dans des tombes de cavaliers et sont semblables à celles attestées sur les reliefs assyriens de Nimrud, Khorsabad et Ninive, où elles sont portées par des chevaux assyriens aux 8e et 7e siècles[393]. Cette pratique est également attestée à l'âge du Fer dans les steppes d'Asie centrale et notamment au Kazakhstan où l'on a retrouvé, dans des kourganes, des défunts accompagnés de têtes de chevaux encore

[387] MORGAN J. de (1896), p. 100.

[388] MUSCARELLA O.W. (1988), p. 442.

[389] SCHAEFFER C.F.A. (1948), Fig. 298.

[390] NEGAHBAN E.O. (1996), Vol. 1, p. 309.

[391] CURTIS J. et KRUSZYNSKI M. (2002), p. 19.

[392] MOOREY P.R.S. (1971), p. 137-138.

[393] MOHEN J.-P. (1979), p. 183.

harnachées de brides décorées de petites clochettes ajourées très semblables[394]. Ces tombes et ces pratiques sont ici datées de l'âge du Fer aux 7e et 6e siècles avant notre ère.

Bien que cette hypothèse soit tout à fait valable, elle ne peut pas être absolument confirmée en ce qui concerne les ensembles sépulcraux du Caucase, notamment Koban, et du Talyche, puisque les circonstances de leur enfouissement semblent différentes. En effet, Morgan nous dit que, selon les positions qu'elles occupaient par rapport au squelette, ces pendeloques semblent avoir été attachées à l'extrémité de longs cordons ou de chaînettes qui pendaient du vêtement[395]. Selon Mohen, ce type d'objet se retrouve, dans les nécropoles du Caucase et il semble donc d'après Morgan, dans celles aussi du Talyche, près du bassin, en nombre variant de deux à six. Elles servaient alors de contrepoids à certains objets pendus à la ceinture, comme par exemples des poignards[396]. En Arménie des petites clochettes ajourées ont été découvertes encore reliées les unes aux autres par de petites chaînettes[397] pouvant servir de contrepoids à des nécessaires de toilette. Jacques de Morgan a lui-même découvert ce type d'assemblage lors de ses fouilles sur le site d'Akthala[398].

Lors de notre visite au musée de l'Institut d'Archéologie de Bakou, en 2012, nous avons pu examiner des objets similaires provenant du plateau du Karabagh entre les courts de l'Araxe et de la Koura. Dans les kourganes de Borsunlu et Beyimsarov dans la région de la Tartar ainsi que dans le kourgane de Sarichoban dans la région d'Agdam, datant de la fin de l'âge du Bronze et du début de l'âge du Fer, ces types de clochettes ajourées, ont été découvertes par trois ou quatre, reliées par des chaînettes. Dans ces tombes, des pièces d'harnachement ont également été mises au jour.

Des restes de chaînettes en alliage cuivreux sont présents parmi les collections de Conu (33724), Veri (33592) et Tülü Aspa-Hiz (33977). Elles sont composées d'un petit anneau de section circulaire, auquel sont rattachés de plus petits maillons aplatis, tous en alliage cuivreux. De nombreuses chaînettes en bronze on été découvertes dans les nécropoles du Caucase, notamment à Koban. Elles sont toujours associées à des pendeloques, figurines zoomorphes ou clochettes, et sont retrouvées, la plupart du temps, au niveau de la ceinture du défunt[399]. Ceci vient donc renforcer l'hypothèse émise précédemment.

Dans tous les cas, ces nombreux exemples de pendeloques-clochettes montrent leur large diffusion et sont un bel exemple illustrant les affinités culturelles qui existaient entre le Caucase et l'Iran.

394 YABLONSKY L.T. (1995), p. 203, Fig. 11.

395 MORGAN J. de (1896), p. 100.

396 MOHEN J.-P. (1979), p. 182.

397 FICHET DE CLAIRFONTAINE F. (2009), fig. 19.

398 MORGAN J. de (1927), p. 295, fig. 294.

399 MOHEN J.-P. (1979), n° 156 et 182.

5.2.6.3. Les pendeloques simples en bronze.

Huit petites pendeloques en alliage cuivreux de formes très simples et épurées, sans décor ni ornementation ont été découvertes dans les tombes de Conu (lot 33848), Veri (lot 33587) et Hiveri (34024). Ces objets appartiennent au même groupe typologique et leurs dimensions varient peu : ils mesurent tous entre 3 et 5,4 cm de long. Ce sont des pendeloques pleines qui ont été réalisées, comme les précédentes, par moulage et coulées selon la technique de la cire perdue et ont subi un léger polissage de surface[400]. Elles sont constituées d'une partie circulaire aplatie (33587.01, 33587.02 et 33848.01) ou sphérique (33848.02 à .05 et 34024) prolongée par une courte tige perforée à son extrémité pour leur suspension. L'extrémité de la partie perforée est aplatie (fig. 160 : 9-10).

La forme générale de ces objets pourrait faire penser à des battants de clochette, mais leur taille trop importante ne fonctionnerait pas avec les pendeloques-clochettes. Elles nécessiteraient des dimensions dépassant au moins les 10 cm de longueur. Des exemplaires atteignant une telle taille sont attestés au Proche-Orient[401], mais ne semblent pas avoir été découverts dans le Talyche. Selon Morgan, ces pendeloques, retrouvées associées au squelette au même endroit que les pendeloques-clochettes, auraient la même fonction que ces dernières. En l'état, ces objets resteront donc de simples pendeloques de bronze pouvant être accrochées à la ceinture et ayant pu servir de contrepoids. L'absence de comparaison rend également difficile leur datation. Schaeffer propose tout de même de les dater du Talyche Récent et Talyche Fer I, entre 1350 et 1000 avant J.-C. environ[402].

5.2.6.4. Une pendeloque à structure « cruciforme ».

Parmi les nombreuses pendeloques découvertes dans les tombes de Conu, on trouve un objet tout à fait singulier et unique par sa forme très particulière. Il s'agit d'une pendeloque en alliage cuivreux (33847) d'une longueur de 7,3 cm. La pièce est constituée d'un anneau massif prolongé par une tige toute aussi massive percée à son extrémité. Trois appendices perforés sont répartis sur le bord de l'anneau, ce qui donne un aspect « cruciforme » à l'objet. Les côtés de la tige sont ornés de neuf petits traits incisés symétriquement sur chaque bord. On peut distinguer

[400] PARISELLE C. (2004), Fiche 9.

[401] MUSCARELLA O.W. (1988), p. 450-451 : Fig. 597-601. Ces clochettes font partie d'un lot offert au Département d'Art Antique du Proche-Orient du Metropolitan Museum of Art par Nathaniel Spear Jr. Mais aucune comparaison existante ne permet à Muscarella de proposer un cadre chronologique et géographique précis pour ce type d'objet.

[402] SCHAEFFER C.F.A. (1948), Fig. 236, n° 12.

un revers et une face à l'objet qui présente une section très légèrement plano-convexe (fig. 160 : 11).

Cette pièce a été fondue en une seule partie selon la technique de « la cire perdue » et a subi un polissage comme traitement de surface. Les traits latéraux sur la tige ont probablement été incisés après la fonte à l'aide d'une pointe fine[403].

À notre connaissance, nous ne possédons pas de parallèles, dans les ensembles sépulcraux voisins, ni même dans les régions proches. Des types similaires doivent donc être recherchés au sein de régions bien plus éloignées ou alors il s'agirait ici d'un modèle très local et peu représenté.

Sa fonction aussi pose des questions. Jacques de Morgan y voit un objet faisant peut être autrefois parti d'un « tintinnabulum »[404], c'est-à-dire une sorte de clochette placée soit à l'entrée des maisons, soit comme objet à main, ou encore faisant parti d'un harnachement, en tous cas à la fois objet d'ornement et d'usage. Mais cette fonction ne semble pas convenir à cet objet qui devrait alors être muni d'une partie de liaison avec la clochette, ce qui n'est pas le cas ici. Nous avons plus sûrement affaire à un type de pendentif que l'on suspendait à l'aide d'une chaînette de bronze ou d'un cordon de cuir par l'un des appendices perforés, très certainement celui qui se trouve dans la continuité de la tige de l'objet.

5.2.6.5. Les pendentifs « solaires » discoïdaux.

Trois objets très fragmentaires découverts dans les tombes du Talyche semblent porter les traces d'un décor de type « solaire ». Ils sont tous de forme discoïdale et possèdent de nombreuses comparaisons qui nous permettent de les étudier.

Une première pendeloque discoïdale à bélière provient de Conu (33731). Elle est en « faïence » bleue turquoise[405], d'un diamètre de 4,4 cm. L'objet, fragmentaire et très dégradé, a été restauré et remonté. Quatre fragments ont pu ainsi être recollés, mais une partie de l'objet est toujours manquante (fig. 160 : 12). Il s'agissait sans aucun doute d'une sorte de pendentif que l'on attachait au cou à l'aide d'un cordon de cuir ou d'une ficelle.

[403] PARISELLE C. (2004), Fiche 8.

[404] MORGAN J. de (1896), p. 104, fig. 108/3.

[405] La détermination du matériau composant cet objet a été effectuée par Christine Pariselle : PARISELLE (2004), « Pâte siliceuse enrobée d'une glaçure alcaline vitrifiée. Obtention de la couleur bleu turquoise : oxydes métalliques (cuivre). »

L'objet a été obtenu par moulage. Les vestiges d'une décoration en relief sont encore apparents. On aperçoit ainsi un rebord en relief sur tout le pourtour conservé de l'objet, et trois petits points en reliefs. L'emplacement de ces derniers montre clairement qu'à l'origine, cette pendeloque était ornée d'un cercle de points espacés et équidistants les uns par rapport aux autres.

Ce restant de décor offre des parallèles intéressants. En effet, il a été découvert à Tepe Giyan, dans la tombe 38, un pendentif discoïdal à bélière en argent, sur lequel est représenté, au repoussé, une étoile à six branches ou un soleil, où chacune des branches est séparée l'une de l'autre par de petits points. Cette sépulture est datée par Ghirshman et Contenau entre 1400 et 1100 avant notre ère. Un second, en bronze, au décor très semblable a été découvert dans la tombe 79 et est daté entre 1800 et 1400 avant J.-C. [406]

Il ne paraît pas impossible que la pendeloque en « faïence » de Conu ait possédé une ornementation très similaire, d'autant plus que ce type de pendentif à décor « solaire » semble avoir été fréquemment représenté au Proche-Orient ancien et il existe de nombreux exemples qui sont autant de parallèles.

Le deuxième exemplaire de ce corpus est un fragment de plaque métallique en alliage cuivreux très fragmentaire découvert à Veri (33583). Ce qui reste de l'objet permet de restituer son état d'origine : il s'agit d'une petite plaque discoïdale ornée d'une étoile à six branches réalisée au repoussé (fig. 160 : 13).

Le site de Marlik en a livré quelques spécimens en or très ouvragés[407]. Ces exemplaires présentent également une étoile à six branches et une bande, soit en relief, soit marquée par des incisions, sur tout le bord extérieur du disque, comme sur la pièce de Conu. Deux autres exemplaires présentant les mêmes caractéristiques, un en or, l'autre en argent, ont été découverts par Schaeffer à Ras Shamra-Ougarit qui les date des 14e et 13e siècles avant J.-C.[408].

Pour C. K. Piller, ces disques à décor « solaire » ne doivent pas être interprétés comme de simples bijoux, ils devaient forcément posséder une fonction rituelle ou religieuse[409]. Piller place le pendentif solaire découvert dans la tombe 23 de Marlik à la fin de l'âge du Bronze car un autre tout à fait similaire a été découvert dans le nord de l'Arménie, dans la tombe 33 du site de Lori Berd qui est daté des 15e et 14e siècles avant J.C.[410] Un troisième disque similaire a été découvert plus récemment dans le dolmen 1 du site de Tul-e Talesh, dans le Talyche iranien. Pour Piller, puisque

[406] CONTENAU G. et GHIRSHMAN R. (1935), p. 46 ; Pl 15 : tombe 38, n°7 ; Pl. 24 : tombe 79, n° 9.

[407] NEGAHBAN E.O. (1996), Vol. 2, Pl. 54 : n° 184 à 190.

[408] SCHAEFFER C.F.A. (1937), Pl. XVIII.

[409] PILLER C.K. (2013), p. 309.

[410] PILLER C.K. (2013), p. 309, fig. 3 : n° 1 et 2.

ces pendentifs sont plus rares dans le Caucase, celui découvert en Arménie serait sûrement une importation.

Selon Schaeffer, deux autres spécimens provenant du Caucase sont à rapprocher de ce type de pendentif, il s'agit d'un exemplaire en plomb provenant du site de Redkine Lager daté entre 1300 et 1100 avant J.-C., et d'un second en or au décor au repoussé découvert à Trialeti en Géorgie et daté entre 1550 et 1400 avant J.-C.[411].

De nombreux exemples de telles pendeloques à décor « solaire » sont attestés dans beaucoup de régions et ils semblent avoir une longue tradition car ils sont présents en Elam dès la fin du troisième millénaire avant J.-C. où de nombreuses pièces en or, argent, bronze ou plomb ont été découvertes dans les offrandes de fondation du temple de Shushinak[412], à Suse.

Ce type de pendentif possède donc une longue histoire et ils ont été découverts à différents endroits du Proche et Moyen Orient tout au long du deuxième millénaire avant J.-C. C'est ce que démontre Herzfeld avec deux exemples de pendeloques similaires en or représentant Shamash et Ishtar et découverts en 1911 au sud de Babylone avec beaucoup d'autres bijoux de toutes sortes. Selon lui ces bijoux doivent être attribués à la Première Dynastie d'Isin, donc à la fin du troisième millénaire[413]. Herzfeld nous présente encore un autre exemplaire provenant du temple de Chouchinak à Suse qui est daté par Amiet de la fin du deuxième millénaire et par Herzfeld du 13e siècle avant notre ère[414]. Et, plus tard, ils sont représentés, montés en collier, sur des reliefs de pierre d'Assurbanipal (884-859 avant J.-C.) et de Tiglat-Pileser III (746-729 avant J.-C.) découverts à Nimrud[415].

Beaucoup d'autres exemples pourraient être cités, mais ces quelques cas suffisent déjà à montrer que les pendentifs discoïdaux à décor « solaire » s'inscrivent dans une longue tradition de représentation. L'exemplaire de Conu semble être l'un des très rares exemples non métalliques connus. Un dernier objet découvert dans la tombe ShS5 de Shir Shir semble relever de la même tradition[416]. Cet objet n'était pas accessible lors de notre étude[417], nous n'en avons qu'un dessin et une description sommaire donné par Jacques de Morgan. Il s'agit d'une petite plaque en or de forme discoïdale dont il ne reste qu'un fragment. Au centre du disque un décor de rosace évoque

411 SCHAEFFER C.F.A. (1948), p. 505 et 513.

412 MECQUENEM R. (1905), p. 64 : or ; p. 69 : argent ; p. 72-73 : plomb ; p. 87 : bronze.

413 HERZFELD E. (1941), p. 145.

414 HERZFELD E. (1941), Fig. 261 ; NEGAHBAN E.O. (1996), Vol. 1, p. 148.

415 NEGAHBAN E.O. (1996), Vol. 1, p. 148.

416 MORGAN H. de (1905), p. 305, fig. 587.

417 Il a été réintégré dans la collection par C. Lorre depuis notre étude. D'après l'inventaire DAO il s'agit d'un fragment d'applique circulaire ("rosace") à décor godronné en or provenant de Shir Shir. Nous pourrons mieux l'examiner lors d'une prochaine étude au MAN.

fortement la représentation d'une étoile (fig. 160 : 14). Il est tout à fait imaginable de voir un type de décor « solaire » dans cette représentation.

5.2.6.6. Une pendeloque en défense de sanglier.

Cette unique pendeloque a été découverte dans une des sépultures de Conu (33947). Il s'agit ici d'un morceau probablement taillé dans la partie centrale d'une défense de sanglier puisque l'objet présente la même largeur partout sans partie appointie. Au contraire, ses deux extrémités ont été sectionnées de façon nette. D'une longueur de 8 centimètres, la pendeloque n'est pas rectiligne mais courbe, selon la forme naturelle de la défense. Elle est perforée d'un trou de suspension en son centre pour pouvoir la maintenir à l'aide d'une ficelle ou d'un cordon de cuir. Les sangliers ne sont pas rares dans le Talyche encore aujourd'hui. Ils vivent dans les grandes forêts situées à basse altitude.

Cette pendeloque est toute simple, sans décor ni ornementation. Jacques de Morgan avait interprété comme un décor incisé ce qui ne sont évidemment que les cernes de croissance naturelle de la défense[418]. On possède malheureusement très peu de comparaisons qui nous permettraient d'étudier de façon plus approfondie ce type d'objet et sa façonnage pour les époques bien particulières qui nous intéressent.

5.2.7. Les appliques et boutons.

5.2.7.1. Les boutons circulaires et hémisphériques en alliage cuivreux.

Vingt-six boutons sont présents dans la collection du Talyche du MAN. Ils sont tous circulaires ou hémisphériques et en alliage cuivreux. On note une différence essentiellement selon le mode d'attache des objets.

Les boutons hémisphériques perforés.

Ce sont des boutons hémisphériques en alliage cuivreux. Ils sont en tôle très fines d'un millimètre d'épaisseur, fortement bombés et présentent un petit rebord plat muni de deux

[418] MORGAN J. de (1896), p. 104, Fig. 109.

perforations se faisant face (fig. 161 : 1). Ce sont ces perforations latérales qui permettaient la fixation du bouton. Ces boutons ont été façonnés au repoussé et ils peuvent êtres décorés de lignes de points sur leurs rebord. Douze exemplaires ont été découverts à Veri (lot 33385), quatre exemplaires à Tülü Aspa-Hiz (lot 33979.03) et deux exemplaires à Tchila-Khane (57750 et 57751). Ces boutons peuvent être de petites dimensions avec un diamètre compris entre 1,4 et 1,7 cm ou légèrement plus grand avec un diamètre allant jusqu'à 2,8 cm.

Les boutons hémisphériques à fixation interne.

Ces boutons, également hémisphériques, sont façonnés de la même façon que les précédents et sont fortement bombés. Par contre, ces exemplaires ne possèdent pas de rebord perforé, mais un oeillet ou une barre transversale dans leur partie interne. Quatre boutons à oeillet ont été découverts à Veri (lot 33586) avec des diamètres allant de 1,2 à 2,5 cm ; et douze petits boutons à barre proviennent, pour dix d'entres eux, de Tülü Aspa-Hiz (33979.03) et les deux derniers de Veri (lot 33588), ils mesurent seulement entre 0,95 et 1,3 cm de diamètre (fig. 161 : 1).

Les boutons circulaires ajourés.

Cette catégorie ne concerne que deux petits objets totalement identiques, l'un provenant de Shir Shir (57864) et l'autre de Vajalik (57830). Ils sont en alliage cuivreux et ont la forme d'une croix dans un cercle. La fixation s'effectuait ici facilement, en passant un fil par les parties ajourées du bouton. Ils sont légèrement plus grands que les types de boutons précédents puisqu'ils mesurent entre 3,4 et 4 cm de diamètre (fig. 161 : 7).

Ces différents types de boutons pouvaient aussi bien être fonctionnels et servir à maintenir en place les vêtements du défunt ou avoir une fonction purement décorative. Ces modèles de boutons sont assez banals et se retrouvent très souvent dans les sépultures du Proche et Moyen-Orient dès le début des âges des métaux. À Nimrud, des boutons totalement similaires ont été découverts à la fois comme éléments de parure et également associés à des éléments de harnachement[419]. Dans les tombes du Talyche il semble tout de même que ces boutons ont été découverts en relation avec des éléments de parure des défunts. Des types de boutons hémisphériques ont été mis au jour dans la tombe 1144 de Monidigah mais souvent en très mauvais état de conservation; leur restauration permettra de les étudier entièrement.

[419] CURTIS J. (2013), plates LXXIV et XCII.

5.2.7.2. Les boutons coniques en os.

Les boutons en os, conservés au MAN, sont au nombre de vingt-trois. Ce sont des petits boutons coniques avec une perforation en « V » sur le dessous de l'objet. Il y a en fait vingt-et-un exemplaires coniques et deux petits boutons biconiques avec également une perforation en « V » sur un des cônes. Les boutons coniques mesurent entre 1,1 et 1,6 cm de diamètre et entre 0,7 et 1,1 cm de hauteur. Le bouton biconiques qui est encore entier mesure 1,8 cm de longueur sur 1 cm de diamètre (fig. 161 : 6).

Trois des exemplaires de boutons coniques proviennent du site d'Hasan Zamini (57721 à 57723) et les vingt autres étaient entreposés avec le matériel de Veri mais sans numéro d'inventaire. Sur la pièce biconique sans numéro et sous l'exemplaire 57721 d'Hasan Zamini figure, en rouge, le numéro 4100. Pour l'instant aucune concordance n'a pu être trouvé pour ce numéro qui pourrait faire partie de vieux inventaires de l'époque de Morgan, mais puisque le même numéro apparaît sur les différents lots, nous proposons d'attribuer tous ces boutons en os au site d'Hasan Zamini.

Si ces types de boutons coniques à perforation en « V » ne possèdent pas beaucoup de comparaisons dans les sépultures du Talyche, ils sont en tout cas bien connus en Europe de l'ouest et ce dès le chalcolithique[420] et vont se développer à l'âge du Bronze. Ce type de perforation est en effet attesté sur de très nombreux boutons de formes et de matériaux différents et certains de formes coniques ont été découverts en France ou en Suède[421]. Il est difficile de dire si la présence de ces objets dans les tombes du Talyche est le résultat d'une importation mais ils sont, dans tous les cas, très rares dans ces régions orientales.

5.2.7.3. Les appliques en forme d'étoile à quatre branches.

Ces objets de parure se présentent sous la forme de plaquettes de bronze très minces (plus ou moins 1 mm) martelées et « pincées », pour leur donner un aspect d'étoile à quatre branches creuses. Le centre de l'étoile présente une perforation effectuée à l'aide d'une tige depuis l'intérieur vers l'extérieur. On possède deux exemplaires complets provenant de Conu (lot 33849)

[420] ARNAL J. (1954), p. 257.

[421] ARNAL J. (1954), fig. 4 et 6.

et deux autres découverts à Tülü Aspa-Hiz (33976.01 et 33976.02) (fig. 161 : 3-4). Ils mesurent entre 2,4 et 3,7 cm de long.

Pour Jacques de Morgan, ces petits objets servaient d'ornements à la garde d'une épée ou d'un poignard en reposant à la base de la lame. Ceci paraît plus que discutable vu la taille relativement restreinte et la fragilité structurelle de ces objets. Ce serait plus certainement des sortes d'ornements ou d'appliques en fort relief.

Ces petits accessoires semblent, dans tous les cas, être communs à la Transcaucasie, au Talyche et au Luristan. On en a signalé dans le Caucase à Maral Dérési, en Transcaucasie à Schuscha et donc dans le Talyche qui sont datés par Schaeffer de la période comprise entre 1300 et 1100 avant J.-C[422].

Cinq petits ornements identiques sont aussi présents dans la tombe 9 de la nécropole supérieure d'Akthala, en Arménie, datée du début du premier millénaire avant J.-C. En raison de leur légèreté et de leurs nombres, Mohen interprète ces objets comme des ornements de collier plutôt que comme des pièces destinées à décorer la garde des poignards.

Enfin, des objets en tous points similaires ont également été découverts dans la tombe 107 de la nécropole de Tépé Giyan sous la forme d'ornements en bronze en forme, soit de triangles, soit de petits carrés dont les angles ont été pincés pour leur donner du relief[423]. Ces petits ornements étaient enfouis dans une sépulture totalement dépourvue d'armes ce qui contredit encore l'hypothèse de Morgan. Contenau et Ghirshman se demandent, sans aucune certitude, s'il ne s'agirait pas plutôt d'ornements de ceinture[424]. Cette proposition nous paraît plus proche de la réalité, et il n'est pas impossible de considérer que de tels objets en bronze servaient d'ornements pour des ceintures ou pour des colliers, retenus par des lanières de cuir ou de la ficelle. La datation proposée pour les spécimens de Tépé Giyan se situe entre 3000 et 2500 avant J.-C. Ces dates reculées ne peuvent être associées aux exemplaires du Talyche, mais elles nous permettent de les placer dans une longue tradition, malheureusement peu représentée. Ceci étant très certainement dû à la fragilité de ces objets qui résisteraient mal aux conditions d'enfouissement.

Des exemplaires très similaires, mais à huit branches ont également été découverts jusqu'à Nimrud où J. Curtis propose une reconstitution de leur fixation à l'aide de chainette en bronze[425] (fig. 161 : 5). À Nimrud ces ornements sont des éléments de parures liés au harnachement,

[422] SCHAEFFER C.F.A. (1948), p. 499-500 ; Fig. 233, n° 31 ; Fig. 236, n° 15 ; Fig. 275, n° 13.

[423] CONTENAU G. et GHIRSHMAN R. (1935), Pl. 31, Tombe 107 : n° 8.

[424] CONTENAU G. et GHIRSHMAN R. (1935), p. 36.

[425] CURTIS J. (2013), plate LXXX.

contrairement à ceux découverts dans le Caucase et le Talyche. Pour Curtis, les exemplaires de Nimrud se seraient inspirés de ceux du Caucase[426].

5.2.7.4. Les appliques et boutons en or et argent.

Un lot de cinquante-cinq appliques, boutons et perles en or ou en argent ainsi que de très nombreux fragments ont été découverts à Veri (lot 33536). Ce sont les seuls objets en or qui sont parvenus jusqu'au MAN. Ces pièces sont façonnées dans de très fines tôles d'or ou d'argent inférieures à 0,1 cm d'épaisseur et sont donc très fragiles. Par leur conception, elles ne pouvaient certainement pas être fonctionnels, mais purement décoratives. Ce sont toutes des petites pièces d'ornement et c'est pourquoi nous avons décidé de les traiter toutes ensembles. Dix-huit fragments de boutons en or en mauvais état de conservation ne nous permettent pas de les identifier clairement, mais le reste des objets sont assez bien conservés pour que nous puissions les répartir dans plusieurs catégories d'appliques et de boutons très différents (fig. 161 : 2) :

- Neuf boutons hémisphériques en or. Ils sont extrêmement fins, fortement bombés à la technique du repoussé, ou emboutissage, et possèdent deux perforations latérales de fixation. Ces boutons ont exactement la même morphologie que ceux en alliage cuivreux étudiés plus tôt. Quatre d'entre eux sont également décorés d'une ligne de points sur leur bord extérieur qui est aplati. Ils mesurent, en moyenne, 1,4 cm de diamètre.

- Six boutons hémisphériques en or, fortement bombés et possédant deux petites perforations de fixation. Contrairement aux pièces précédentes, celles-ci possèdent une partie circulaire extérieure non aplatie mais légèrement convexe et ornée au repoussé de lignes parallèles disposées en épis. Ils mesurent, en moyenne, 1,75 cm de diamètre.

- Six boutons hémisphériques en or, fortement bombés et possédant deux petites perforations de fixation latérales. Ces pièces possèdent une partie circulaire extérieure ornée au repoussé, soit de deux lignes de points (quatre exemplaires), soit d'une ligne de points accompagnée de petites lignes parallèles disposées en épis (deux exemplaires). Pour les quatre premières pièces, la partie centrale bombée est ornée d'une alternance de décors de points et de lignes parallèles alors que les deux autres possèdent uniquement un décor de lignes parallèles. Toutes ces pièces possèdent encore ou devaient posséder en leur centre une petite partie évidée qui était destinée à accueillir une incrustation, très certainement une pierre, précieuse ou semi-précieuse. Ils mesurent, en moyenne, 2,2 cm de diamètre.

[426] CURTIS J. (2013), p. 104.

- Deux boutons hémisphériques, qui semblent être en argent, fortement bombés et possédant deux petites perforations de fixation latérales. Ces pièces, très semblables aux précédentes, possèdent une partie circulaire extérieure ornée au repoussé d'une ligne de points. La partie centrale bombée est ornée d'un décor de lignes parallèles. Ces deux pièces possèdent encore ou devaient posséder également en leur centre une petite partie évidée qui était destinée à accueillir une incrustation. Ils mesurent, en moyenne, 2,1 cm de diamètre.

- Six petites appliques en or de forme tout à fait particulière : elles sont formées d'une très fine tôle d'or travaillée au repoussé pour lui donnée une forme de pont à une arche en relief. L'objet est creux. Présence de deux petites perforations côte à côte dans la partie haute. Le décor de points est effectué au repoussé autour des perforations. Elles mesurent 1,55 cm de long sur 0,4 cm de large.

- Quatre petites appliques très complexes en or, dont la forme rappelle celle du papillon. Elles sont très finement ouvragées et composées de deux petites tôles d'or identiques collées l'une à l'autre afin que le motif se répète sur ses deux faces. Ce motif est composé d'un axe tubulaire vertical, avec en son centre une partie circulaire bombée, flanquée de chaque côté par deux petites pastilles circulaires et bombées, ornées, comme la partie centrale, de points. Tous ces décors ont été exécutés au repoussé. La partie centrale tubulaire permet la fixation de l'objet sur un fil. Elles mesurent 0,8 cm de long, pour une hauteur identique.

- Une petite perle en or formée d'un fil d'or fin enroulé en spirale mesurant 1,2 cm de long sur 0,35 cm de large.

- Une pendeloque en or et cinq fragments d'une ou plusieurs autres identiques. C'est une pendeloque formée de deux petites pyramides à trois côtés accolées et composées de nombreuses petites sphères creuses en or. Chaque sphère est composée de deux très petites tôles d'or bombées soudées. La pendeloque mesure 2,75 cm de longueur sur 2 cm de largeur. Le diamètre des sphères varient entre 0,5 et 0,8 cm.

- Deux petites pendeloques en or en forme de grelot. Ces deux pièces sont formées en trois parties, deux tôles d'or fortement bombées sont soudées pour former la panse globulaire ornée de stries parallèles, et une troisième partie tubulaire, fixée sur le dessus de l'objet et qui devait servir à sa fixation. Cette dernière petite partie est également ornée de stries horizontales. Ces pièces mesurent 1,2 cm de diamètre et 1,4 cm de hauteur, la partie tubulaire comprise.

Beaucoup d'ornements en or de ce type sont attestés dans le Caucase. Nous avons visité, dans le musée National d'Histoire de Géorgie, une partie réservé aux ornements en or montrant une très longue tradition de ces types de décors depuis la seconde moitié du troisième millénaire

jusqu'à la fin de l'âge du Fer. Ces types de décors bouleté ou de fines plaques d'or martelées sont courants à cette époque.

Des petit ornements en or identiques à notre petite pendeloque formés de petites pyramide de boules ont été découverts dans les tombes 24 et 27 de Marlik. Ceux de la tombe 27 étaient attachés à un anneau de type boucle d'oreille aux extrémités amincies[427]. C. K. Piller les dates du début de l'âge du Fer par comparaison avec d'autres exemplaires provenant du sud de l'Arménie. Ces derniers ont été découverts dans un tumulus à Tolors, dans la province de Syunik qui est daté des 12e-11e siècles avant J.-C.[428] Les exemplaires d'Arménie montrent que les petites pyramides bouletées sont accolées à une petite pièce correspondant totalement à notre petite pendeloque en forme de grelot[429]. Il est donc plus que probable que les deux pièces provenant de Veri fonctionnaient ensemble.

5.2.7.5. Les clous.

Les objets que nous allons présenter ici sont bien des objets de parures. Ce sont des petits clous en alliage cuivreux qui servaient d'éléments de costume, ils devaient être utilisés comme des appliques ou des boutons. Ce sont des éléments de décoration. Dix-huit clous sont attestés dans les collections du MAN, seize de Veri (33596) et deux de Tülü Aspa-Hiz (33979.03). Ces objets ont la forme de véritables clous mais avec une tête très large et aplatie (fig. 161 : 8). Un seul exemplaire de Veri a une petite tête hémisphérique. Ils sont tous en alliage cuivreux et mesurent entre 2,2 et 2,7 cm de long. La petite tête hémisphérique a un diamètre de 1,5 cm et les têtes plates un diamètre de 2,5 cm.

Ces types de clous ornementaux sont assez communs et ils sont donc relativement difficiles à dater, en l'absence d'un contexte fiable. Il est également impossible de déterminer si ces objets avait une utilité fonctionnelle ou s'ils étaient purement décoratifs. La découverte de ces clous dans les tombes du Talyche, accompagnés de beaucoup de pièces de parure, nous fait bien évidement pencher pour la deuxième hypothèse mais là encore on peut s'interroger à propos de leur fonction. Des petits clous à tête hémisphériques sont par exemple parfois utilisés pour orner des pièces de harnachement comme on en a beaucoup retrouvées à Nimrud[430]. Il faudra attendre de les découvrir dans un contexte de fouille plus précis pour pouvoir être catégorique quant à leur fonction.

[427] PILLER C. K. (2013), fig. 4 : n° 5.

[428] PILLER C. K. (2013), p. 309.

[429] PILLER C. K. (2013) fig. 4 : n° 6.

[430] CURTIS J. (2013), plate LXXIX : Type 1.

5.2.8. Les épingles.

Le corpus des épingles est composé de 57 spécimens clairement identifiés. Les épingles devaient être bien plus nombreuses car les sépultures ont fourni également énormément de fragments de tige droite qu'on ne peut malheureusement pas toujours clairement identifier. Tous les exemplaires sont en alliage cuivreux excepté une pièce en argent. La différenciation des types d'épingles se fait presque uniquement d'après la tête de l'objet. Pour cette étude nous n'avons donc pu retenir que 41 exemplaires qui possédaient encore leur tête sur les 57 identifiés.

Ce type de mobilier est très hétérogène dans ses formes et ses décors. Il y a de très simples et fines épingles dépourvues de décor, qui ne possèdent aucune caractéristique particulière et qui ne peuvent faire l'objet d'une importante étude comparative et chronologique. D'autres exemplaires, très décorés et avec des formes tout à fait caractéristiques, offrent, quant à eux, de nombreux parallèles datés plus précisément provenant des régions voisines.

5.2.8.1. Les épingles à tête conique.

On possède deux exemplaires de ce type d'épingle qui proviennent de Conu. La première pièce (33635), en alliage cuivreux, mesure en l'état 8,5 cm mais la pointe de l'objet est brisée (fig. 162 : 1). La tête de l'épingle est donc conique et la tige présente un décor réalisé en creux sur sa partie supérieure à partir de la tête. Ce décor consiste en quatre groupes de quatre stries parallèles. L'épingle a été façonnée par fonte et le décor de stries a été conçu directement dans le moule[431].

Le second exemplaire est la seule épingle en argent de bas titre (33720.04)[432]. Elle mesure 8,1 cm de long et présente la même morphologie que la précédente avec une tête conique et un décor en creux qui se développe sur la tige, sous la tête de l'objet. Le décor est ici un peu plus complexe, puisqu'il alterne des séries de stries verticales et des séries de stries horizontales. Cette épingle possède également une particularité puisque sa tige présente une petite perforation à la base du décor (fig. 162 : 2). Elle a été façonnée par fonte et le décor de stries ainsi que la perforation ont probablement été conçus dans le moule[433].

[431] PARISELLE C. (2005), Fiche 2.

[432] Ces deux morceaux d'épingle étaient conservés sous un même numéro d'inventaire : 33721.

[433] PARISELLE C. (2005), Fiche 2.

L'Ashmolean Museum possède de nombreux exemples de ce type particulier d'épingle provenant d'Iran, avec ou sans perforation, mais pour Moorey, nous ne possédons pas assez de traces locales ou de fouilles sérieuses pour être précis quant à l'origine et à la datation de ces épingles[434]. Le plus ancien exemple connu provient d'une tombe à ciste, datée du milieu à la fin du troisième millénaire avant J.-C., de Bani Surmah près d'Ilam à l'ouest du Luristan. D'autres spécimens, pratiquement identiques, ont été découverts à Tépé Giyan dans les niveaux II-III et dans le cimetière A de Sialk. Tous ces différents contextes montrent que ce type d'épingle était largement utilisé dans la seconde partie du deuxième millénaire et plus largement entre 1400 et 1000 avant J.-C. Elles ne doivent pas être utilisées plus tard car elles n'apparaissent pas à Sialk dans le cimetière B[435].

Le site de Marlik a fourni deux très belles épingles en or en tous points similaires à notre épingle en argent, autant par la morphologie que par le décor[436]. Ce décor bien particulier qui se retrouve sur les épingles de Marlik et sur beaucoup d'autres provenant de la région d'Amlash appartient probablement à la période des 13e et 12e siècles avant J.-C.[437] Selon Negahban, ces types d'épingles, particulièrement en or ou en argent, ont pu être utilisés pour dérouler les sceaux-cylindres. Des épingles en or attachées à des sceaux-cylindre par de la ficelle ou de petites chaines, appartenant à la Première Période Dynastique, ont été découvertes dans les tombes royales du cimetière d'Ur et des sceaux, montés sur des épingles ont été mis au jour à Nuzi en Mésopotamie et sur d'autres sites[438].

5.2.8.2. Les épingles à tête hémisphériques.

Les épingles à têtes hémisphériques sont très proches du type précédent sauf qu'ici la tête conique est arrondie pour créer une demi-sphère. Cinq exemplaires ont été découverts dans les tombes du Talyche. Les deux premiers spécimens sont totalement identiques et viennent du site de Veri (33574. 05 et 33574.06). Elles mesurent 10 cm de long et la tête 0,7 cm de largueur. La tige de section circulaire est ornée d'incisions à motif géométriques immédiatement sous la tête. La

[434] MOOREY P.R.S. (1971), p.179, n° 243-248.

[435] MOOREY P.R.S. (1971), p. 180

[436] NEGAHBAN E.O. (1996), Vol. 2 : n° 457 et 458.

[437] MAXWELL-HYSLOP K.R. (1971), p. 191.

[438] NEGAHBAN E.O. (1996), Vol. 1, p. 187.

tête de l'épingle et la tige ne sont pas directement réunis, une petite partie concave fait le lien entre les deux éléments (fig. 162 : 3).

Les trois autres exemplaires d'épingle à tête hémisphérique en alliage cuivreux ont été découverts à Tülü Aspa-Hiz (33974) et Vajalik (57 838 et 57839). Ces deux dernières proviennent de la sépulture Vjk4 (fig. 162 : 4-5). Ces trois épingles présentent une tige massive de section circulaire et perforée dans sa partie haute. L'épaisseur de la tige est disproportionnée par rapport à la taille de la tête hémisphérique qui possède un diamètre moins important. La partie entre la perforation et la tête est décorée de lignes incisées verticales. Sur ces épingles on retrouve encore la petite partie concave qui fait le lien entre la tige et la tête. Ces modèles d'épingle perforée rappellent fortement l'exemplaire en argent de Conu que nous avons évoqué précédemment.

Ces types d'épingle ne se démarquent pas tant par leur tête hémisphérique, qui se retrouve très communément en Iran, que par cette petite partie concave. Cette caractéristique apparaît sur les épingles en bronze de Nuzi, en Iraq. Beaucoup d'exemplaires sont également ressortis des fouilles clandestines dans le Luristan mais surtout de nombreuses épingles ont été découvertes lors de travaux au sud-ouest de la mer Caspienne suggérant la présence d'ateliers de fabrication ayant produit de très nombreuses pièces à la fin du deuxième et au début du premier millénaire avant notre ère[439].

5.2.8.3. Les épingles à tête biconique.

Une épingle à tête biconique fine en alliage cuivreux provient de Conu (33720.03). Elle mesure 8,2 cm de long. C'est une pièce toute simple avec une tige de section circulaire et une petite tête biconique. Sous la tête on aperçoit les restes d'un décor représentant peut-être des chevrons ou en « dent de loup » (fig. 162 : 6). L'objet a été fondu selon la technique de la cire perdue et il est difficile de déterminer si le décor a été gravé après la fonte ou s'il a été moulé lors de la fabrication de l'objet[440].

Trois autres épingles sont de ce type mais possèdent une tête biconique beaucoup plus épaisse et aplatie dans leur partie supérieure. Certaines ont la tige brisée et elles mesurent entre 5,4 et 9 cm longueur, et la tête mesure 0,7 cm de largeur. Deux exemplaires sans décor proviennent de Veri (33574.01 et 33574.07) et le troisième découvert à Hiveri (34025.02) possède un petit décor de lignes incisées en chevron sous la tête (fig. 162 : 7).

[439] MOOREY P.R.S. (1971), p. 182.

[440] PARISELLE C. (2005), Fiche 5.

Ce type d'épingle est à mettre en relation avec les précédents. Il s'apparente plus à une sous-catégorie qu'à un type particulier. Ces épingles possèdent donc la même répartition géographique et corresponde à une même fourchette chronologique. On trouve de nombreux exemples provenant d'Iran dont beaucoup sont conservés à l'Ashmolean Museum[441]. Ils sont tous assez similaires dans leur morphologie mais avec quelques différences au niveau de la tête de l'objet.

5.2.8.4. Les épingles à tête discoïdale aplatie.

Six épingles en alliage cuivreux de ce type ont été découvertes dans le Talyche. Quatre proviennent de Tülü Aspa-Hiz (33973.01 à 33973.04) et deux de Veri (33575.02 et 33596.02). Elles ont toutes la particularité de posséder une tête discoïdale aplatie (fig. 162 : 8). Deux exemplaires ont une tige de section quadrangulaire (33973.01 et 33973.02) et les trois autres ont une tige de section ronde décorée de motifs de chevrons alternés verticalement dans la partie supérieure de la tige, sous la tête (33973.03, 33973.04 et 33575.02). Aucune de ces épingles n'est encore entière, elles ont toutes leur tige brisée. Celle qui est la mieux conservée est presque entière et mesure 8,1 cm de longueur. Le diamètre des têtes varie entre 0,9 et 1,6 cm.

Ces épingles sont tout à fait originales et offrent peu de comparaisons. Brisées elle peuvent parfois être confondues avec de simples clous décoratifs. Schaeffer les date du Talyche Récent 2-3, entre 1450 et 1220 avant J.-C.[442]

5.2.8.5. Les épingles à tête renflées.

Cinq épingles en alliage cuivreux à tête renflée sont conservées au MAN, deux dans la collection de Conu (33854.01 et 33854.02) et trois dans la collection de Veri (33574.04, 33574.13 et 33575.04). Elles sont d'apparence assez grossières et ne sont pas dans un très bon état de conservation et certaines ont leur pointe brisée. Leur dimension conservée varie entre 3,4 et 6,3 cm de longueur (fig. 162 : 9-10). La tige présente un resserrement avant la tête qui est formée d'un renflement irrégulier et légèrement aplatie à son extrémité. L'épingle 33754.02 présentait peut-être un semblant de décor incisé immédiatement sous la tête, mais l'usure de surface de cet objet qui est dans un mauvais état de conservation ne nous permet pas d'être catégorique.

[441] MOOREY P.R.S. (1971), n° 249-273.

[442] SCHAEFFER C.F.A. (1948), fig. 217.

Ces petites épingles sont très communes et ne possèdent aucune caractéristique quelconque qui nous permettrait de les rapprocher d'un type prédéfini et bien identifié et de leur attribuer une datation précise.

5.2.8.6. Les épingles à tête à trois renflements.

Ces épingles sont assez similaires aux précédentes, excepté qu'elles sont plus grandes et que leur tête est constituée de trois petits renflements successifs plus ou moins gros. Sept épingles de ce type ont toutes été découvertes à Veri (33574.02/03/08/09/11/14 et 33575.03). Elles sont un peu moins grossières que les épingles à simple renflement mais sont tout de même assez sobres et pas toujours très bien conservées (fig. 162 : 11-13). Ces objets ont très certainement été façonnés par moulage. Les dimensions préservées vont de 5 à 14,4 cm. La pièce 33575.03 diffère quelque peu puisque ses trois renflements sont légèrement aplatis.

Ces petites épingles sont également très communes et ne possèdent pas de caractéristique quelconque qui nous permettrait de les rapprocher d'un type prédéfini et bien identifié. Leur donner une datation précise paraît donc très compliqué, mais Schaeffer propose de les associer à la majorité des épingles découverte à Veri, entre 1450 et 1220 avant J.-C.[443]

Certains exemplaires très similaires, conservés à l'Ashmolean Museum, sont très probablement originaires d'ateliers situés à l'ouest et au sud ouest de la Caspienne datant de la fin du second millénaire avant J.-C.[444]

5.2.8.7. Les épingles à tête à simple ou double enroulement.

Un seule épingle à simple enroulement en alliage cuivreux a été découverte sur le site d'Hiveri (34025.01). Cette épingle est très corrodée et mesure encore 14,7 cm. Sa tête est constituée d'un unique « ruban » de matière enroulé sur lui-même pour former une simple spirale de 0,7 cm de large. La partie de la tige située sous la tête est de section quadrangulaire puis devient circulaire vers la pointe et ne présente pas de trace de décor (fig. 163 : 1).

Les épingles à tête à simple enroulement sont attestés dans le Caucase où elles semblent apparaître aux alentours des 16e-15e siècles avant J.-C. et sont présentes au plus tard aux alentours

[443] SCHAEFFER C.F.A. (1948), fig. 217.

[444] MOOREY P.R.S. (1971), p. 184, fig. 280.

du 6e siècle J.-C. Plus au sud, en Iraq, des épingles à tête à simple enroulement découvertes notamment à Nimrud ou Khorsabad, semblent appartenir à l'âge du Bronze Récent et perdurent à l'âge du Fer[445].

L'unique épingle à tête à double enroulement en alliage cuivreux, découverte à Conu (33722), est de grande taille, avec 17,4 cm de longueur. Son extrémité constituant la tête est ornée de deux « rubans » de matière enroulés sur eux-mêmes pour former une double spirale de part et d'autre de la tige, de section quadrangulaire dans sa partie supérieure puis cylindrique jusqu'à la pointe. On trouve, sur les quatre faces de la partie de section quadrangulaire, sous la tête, les traces d'un décor gravé. Ce décor, qui s'est en partie effacé avec le temps, pourrait être constitué de croix gravées (fig. 163 : 2). Cette épingle a été façonnée par fonte et moulage à la cire perdue. Il est plus que probable que l'ornementation de la tête ait été réalisée après la fonte avec l'enroulement d'excroissances plates en bronze. Le décor gravé a lui aussi été apposé sur l'objet après la fonte à l'aide d'une pointe très fine[446].

Pour Claude Schaeffer ces deux épingles sont plus anciennes que la majorité du mobilier découvert dans le Talyche. Il les date du Talyche Bronze Moyen 2 entre 1900 et 1750 avant J.-C.

La double spirale est une forme de décoration largement utilisée pour orner les épingles en Asie antérieure de la fin de la période préhistorique jusqu'au premier millénaire avant J.-C., époque à laquelle des exemples très élaborés ont été produits notamment au Luristan. La méthode de formation des spirales sur ces épingles peut être rapprochée de spécimens signalés au Nord-Ouest de l'Iran vers la fin du deuxième millénaire[447].

5.2.8.8. Les épingles à tête formée de quatre tiges bouletées.

Ce type est représenté par deux grandes épingles en alliage cuivreux découvertes à Veri (lot 33577). Elles mesurent 12,5 cm de longueur et sont tout à fait particulières : la tête, d'une largeur de 2 cm, est formée par quatre branches terminées par des boules. La base de la tête est de section quadrangulaire ornée sur chacune de ses faces par des stries parallèles. La tige est de section circulaire (fig. 163 : 3).

Ces épingles sont tout à fait originales et offrent peu de comparaisons. Il est possible qu'elles forment un type créé localement et il est donc très difficile de les situer

[445] CURTIS J. (2013), 121.

[446] PARISELLE C. (2005), Fiche 7.

[447] MOOREY P.R.S. (1971), p. 187.

chronologiquement. Schaeffer propose de les placer avec la majorité des épingles découvertes à Veri, entre 1450 et 1220 avant J.-C.[448]

5.2.8.9. Les épingles à tête épaissie.

Trois épingles en alliage cuivreux provenant de Veri représentent ce type. Elles sont caractérisées par le fait qu'elles ne semblent pas avoir de tête, c'est seulement le diamètre de la partie de la tige, opposée à la pointe, qui s'élargit. Elles peuvent être ornées d'incisions à motifs géométriques (33574.10) (fig. 163 : 4) ou seulement d'une ligne horizontale moulée en creux (33574.12 et 57575.01) (fig. 163 : 5).

Ce type d'épingle assez sobre est très fréquent en Iran. Les modèles les plus anciens, sans décor incisé ou moulé, apparaissent en Elam à la fin du troisième millénaire avant J.-C.[449] Des modèles plus récents, similaires à nos exemplaires avec des décors, ont été découverts en nombre dans la région du sud de la Caspienne sur le site de Khurvin et dans les alentours d'Amlash[450] et sont datés de la fin du deuxième et du début du premier millénaire avant J.-C.[451]

5.2.8.10. Les épingles à tête en forme de « spatule ».

Deux exemplaires de ce type d'épingle en alliage cuivreux ont été découverts dans la sépulture Vjk4 de Vajalik associés aux deux épingles hémisphériques. La mieux conservée des deux (57829) est longue de 18,2 cm. La tige est de section circulaire et la tête est totalement aplatie en forme d'amande mesurant 3,5 cm de largeur. Le haut de la tête est prolongé par une partie recourbée en forme de petit crochet (fig. 163 : 6). Le second exemplaire est moins bien conservé (57828) avec une longueur conservé sur 15,4 cm. Elle est également constituée d'une longue tige de section circulaire mais sa tête est plus abimée : elle présente la forme d'une amande aplatie plus petite, mesurant 1,3 cm de large, et semble se prolonger sur sa partie haute, mais le crochet a disparu. C'est plus son contexte d'enfouissement que sa morphologie qui nous permet de classer

[448] SCHAEFFER C.F.A. (1948), fig. 217.

[449] MECQUENEM R. (1905), p. 89, fig. 317.

[450] Il faut encore une fois être prudent avec les objets provenant de la région d'Amlash vu les circonstances de leur découverte.

[451] MOOREY P.R.S. (1971), p. 176.

cet objet dans les épingles à tête en forme de « spatule »[452]. Pour Schaeffer, la sépulture Vjk4 de Vajalik daterait du Talyche Moyen 1, entre 2100 et 1900 avant J.-C.

Les plus anciennes épingles de ce type ont été découvertes à Byblos avec du mobilier égyptien et pourraient être placées approximativement entre 2400 et 2100 avant J.-C. Schaeffer estime que typologiquement elles représentent un prototype par rapport aux épingles découvertes à Vajalik[453]. En Transcaucasie un exemplaire a été découvert en Arménie, à Redkine Lager, dans une sépulture de la fin de l'âge du Bronze qui serait donc postérieur à celle de Vajalik et serait, selon Schaeffer, une survivance d'un type archaïque importé[454]. Ces types d'épingle sont également présents dans l'ouest de l'Iran mais sans datation particulière[455].

5.2.8.11. Les épingles à tête à décor en registres superposés.

Cette catégorie regroupe deux très grandes épingles en alliage cuivreux provenant de Veri. Elles se démarquent par leur taille et la forme de leur tête qui est plus complexe. Le premier exemplaire (33573.01) est une très grande épingle dont la tête ouvragée présente une succession de formes : deux petits disques, une perle ovoïde et de nouveau deux petits disques. Toute la tige de l'objet est de section circulaire et la partie située juste sous la tête est ornée d'incisions en arêtes de poisson. Elle mesure 22,8 cm de long et la tête 0,7 cm de large (fig. 163 : 7).

Le second exemplaire (33573.02) est également une très grande épingle dont la tête est composée de cinq disques superposés de diamètres différents (le dernier étant le plus large). La partie située sous la tête est de section quadrangulaire et possède un décor en arêtes de poisson incisées sur ses quatre faces. La pointe de l'objet est de section circulaire. Elle mesure 21,1 cm de long et la tête 1,3 cm de large (fig. 163 : 8).

Ces deux exemplaires se distinguent du reste du corpus par leur dimensions et leur tête très ouvragée, à côté d'épingles plus petites et souvent plus simples. Pour Schaeffer, ce style différent

[452] Dans le catalogue du MAN, cette épingle est identifiée comme étant une pointe de flèche (*Archéologie comparée, 2* (1989), p. 105), mais le contexte de sa découverte, est pour une fois, assez clair : elle provient de la sépulture Vjk4 où elle était placée avec un lot de bijoux et d'épingles, dont la pièce 57829 à tête en forme de « spatule » (MORGAN J. de (1896), p. 292, fig. 520). Schaeffer identifie également cette pièce comme étant une épingle (SCHAEFFER C.F.A. (1948), p. 425, fig. 230 : n°2). Il nous paraît donc normal de classer cette épingle dans ce type particulier.

[453] SCHAEFFER C.F.A. (1948), p. 425-426.

[454] SCHAEFFER C.F.A. (1948), p. 425.

[455] MOOREY P.R.S. (1971), p. 186.

s'expliquerait par l'antériorité de leur modèle car ils les place au Talyche Bronze moyen 2, entre 1900 et 1750 avant J.-C.[456]

5.2.8.12. Les épingles courbe à tête sphérique.

Cette dernière épingle en alliage cuivreux, provenant de Conu (33720.01), est tout à fait particulière. Elle mesure 7,4 cm de long, mais sa pointe est brisée. Elle possède une tige courbe de section circulaire et une tête sphérique légèrement aplatie en matériau organique. Ce matériau, rapporté et enfilé à l'extrémité de la tige, est très difficile à déterminer : il s'agit peut-être d'os ou de bois, voire même de cuir. Près de la tête, une petite bague ou virole en argent renforce la tige en bronze (fig. 163 : 9).

Cette pièce, à la tige très fine, ne possède aucun décor gravé ou moulé ni aucune ornementation excepté cette petite virole en argent dont la fonction est difficile à déterminer : il pourrait s'agir d'une sorte de décor. Elle a été apposée et resserrée après la fonte de la tige en bronze[457]. Ce spécimen très particulier avec sa tige courbe, sa tête en matériau organique et sa virole en argent, est assez unique et il ne semble pas posséder de comparaison connue dans les nécropoles des régions voisines, ce qui rend une datation précise impossible en l'absence de contexte archéologique fiable.

5.2.9. Les ceintures.

Le corpus des ceintures découvertes dans le Talyche comprend différents types tous en alliage cuivreux. Pour notre étude nous avons décidé de les différencier d'après leur taille, entre les grandes ceintures en bande et les ceintures en plaques articulées. Au sein de ces deux grandes catégories de taille nous avons fait une seconde partition entre les exemplaires comportant un décors effectué au repoussé et ceux qui en sont dépourvus.

[456] SCHAEFFER C.F.A. (1948), fig. 227 : n° 1 et 2.

[457] PARISELLE C. (2004), Fiche 3.

5.2.9.1. Les grandes ceintures en bande.

Les ceintures en bande décorées au repoussé.

Une première ceinture en forme de long bandeau en alliage cuivreux provient du site de Veri (33580). Il en reste deux fragments qui ensemble mesurent près de 30 cm le long. À l'origine l'objet devait être encore plus long. La ceinture est très fine, découpée dans un bandeau en alliage cuivreux ne dépassant pas les 0,1 cm d'épaisseur et d'une largeur maximum de 2,2 cm. Chaque fragment possède un côté arrondi avec une perforation de fixation, formant les deux extrémités de la ceinture. Sur le plus grand fragment, vers l'extrémité brisée, on trouve un décor de cinq bossettes, effectuées au repoussé, disposées en losange : quatre latérales et une centrale. Chaque bossette est entourée de petits points incisés. Ce motif est répété au centre du bandeau. Il est tout à fait probable que cette ceinture devait avoir au moins un troisième décor identique, sûrement situé au niveau où le plus petit fragment est brisé.

Un second exemplaire de grande ceinture ornée au repoussé a été découverte sur le site de Chagoula-Derre (57892). Elle est constituée d'une tôle en alliage cuivreux large de 9,8 cm. La ceinture n'est plus entière mais elle est tout de même conservée sur près de 40 cm de longueur. Une des extrémités à angle droit est préservée et comporte deux perforations de fixation. Le décor se déroule sur la totalité de la bande : l'extrémité préservée est ornée alterne trois lignes verticales de pointillés avec une ligne de zigzag et deux bossettes ; le reste de la ceinture est orné de quatre registres de bandes longitudinales hachurées. Ces registres sont parallèles et espacés (fig. 164 : 1).

Cette ceinture est assez unique dans le mobilier provenant du Talyche. Le Caucase possède une très longue tradition de ceinture ornementées mais avec des décors animaliers bien plus complexes. L'exemplaire du Talyche, à décors géométriques, est plus simple et Schaeffer la situe à la période du Talyche Récent 3 entre 1350 et 1200 avant J.-C.[458]

Les ceintures en bande sans décor.

Une seule grande ceinture en bande sans décor a été découverte dans le Talyche, sur le site de Chagoula-Derre, dans la sépulture CgD3 (57892)[459] avec le bracelet à tête de serpent. Elle est composée d'un très grand bandeau de tôle en alliage cuivreux, long de 72 cm et large de 10 cm.

[458] SCHAEFFER C.F.A. (1948), p. 432.

[459] Sur l'objet est inscrit en jaune le numéro 57893 mais dans le catalogue du MAN il est référencé sous le numéro 57892 (*Archéologie comparée, 2* (1989), p. 60). Le numéro 57893 étant celui qui désigne également la grande ceinture décorée au repoussé, nous avons décidé de garder le numéro 57892 pour cette ceinture sans décor.

Les deux extrémités sont carrées (fig. 164 : 2). Cette ceinture a été découverte dans une tombe de l'âge du Fer, associée à des pointes de lance en fer.

Le Caucase est très réputé pour ses ceintures très ouvragées et ornementées mais il a également fourni de nombreuses grandes ceintures rectangulaires sans décor totalement similaires à l'exemplaire de Chagoula-Derre. Quelques pièces sont attestées à Koban et dans le nord Caucase mais sans contexte fiable ni datation. La plus grosse concentration de ce type de ceinture se situe dans le sud Caucase, dans la région de l'Abkhazie, précisément dans les cimetières de Tsiteli shukura et Zemo Eshera qui sont attribués aux 9e-7e siècle avant J.-C.[460]

5.2.9.2. Les ceintures en plaques articulées.

Les ceintures en plaques articulées décorées au repoussé.

Un premier type regroupe huit objets, en forme de plaques rectangulaires aux angles arrondis, mesurant entre 10 et 13 cm de long et entre 4 et 6 cm de large. Cinq plaques proviennent de Conu (33855) et trois d'Hiveri (34021). Un des exemplaires d'Amarat possède un de ses côtés légèrement plus arrondi que les autres. Ces huit plaques sont toutes décorées de la même manière au repoussé : au centre de la plaque on trouve une pastille allongée entourée de pastilles circulaires qui bordent totalement la plaque. Ces ornements au repoussé en relief sont rehaussés de piquetages sur tout leur pourtour. Une fine ligne de piquetage fait également le lien entre toutes les pastilles latérales. Ces plaques sont également pourvues de petites perforations de fixation. Le nombre de ces perforations varie d'ailleurs d'une plaque à l'autre et entraîne avec lui une légère variation du décor. En effet, six plaques de ceinture (33855.03, 33855.04, 33855.05 et le lot 33855) présentent quatre perforations qui se trouvent dans chaque coin de l'objet. Les deux dernières plaques (33855.01 et 33855.02), quant à elles, possèdent six perforations, deux dans les angles d'un côté et quatre alignées sur le côté opposé. Cette différence, dans le nombre des perforations, est très certainement dû à la façon dont les plaques étaient attachées les unes par rapport aux autres, nous le verrons plus loin (fig. 164 : 3-7).

Ces plaques ont très certainement été fabriquées par découpe dans une plaque de bronze mince et relativement souple à chaud, peut-être selon la technique de l'emporte pièce. Les perforations servant au passage des liens ont dû être aménagées après la mise en forme des plaques[461]. Près de certaines perforations on remarque aussi des traces d'usure en creux qui

[460] BEDIANASHVILI G. (2016), p. 137.

[461] PARISELLE C. (1999), Fiche 16.

correspondent aux marques en négatif qu'ont laissées ces liens forcément très serrés pour maintenir la plaque en place.

L'utilisation du repoussé pour la décoration des ceintures a des parallèles au nord ouest de l'Iran à Hasanlu dans des sépultures de la Période IV, au début du premier millénaire avant J.-C.[462], ainsi qu'en Urartu, à une période légèrement plus tardive, et à l'Est de la Grèce[463]. Une ceinture venant de la nécropole de Ghalekuti au sud de la mer Caspienne semble avoir été décorée au repoussé[464] et des fragments de décors au repoussé ont également été découverts dans le cimetière B de Sialk et ont pu appartenir à une ceinture[465].

Un second lot de trois plaques de ceinture en alliage cuivreux provient également de Conu (33956) et il se distingue du précédent par la forme des pièces qui le compose. Les trois éléments ne sont plus entiers et moins bien conservés que les précédents. D'une largeur commune d'environ 4 cm, les longueurs conservées varient entre 9,4 et 13 cm. Deux plaques (33856.01 et 33856.02) présentent un coté avec deux angles aux bords rectilignes et sont très dégradées sur le côté opposé. La troisième pièce (33856.03) présente, quant à elle, un bord arrondi mais son côté opposé est, là encore, extrêmement dégradé. Une des deux pièces pourvues d'angles montre, à l'extrémité de sa partie dégradée, un début d'arrondi. Ceci pourrait démontrer qu'à l'origine ces trois éléments de ceinture avaient bel et bien la même forme, c'est-à-dire d'un côté deux angles et de l'autre une partie arrondie (fig. 164 : 8).

Si elles n'ont plus tout à fait le même forme, ces plaques ont en tout cas un décor identique avec une pastille centrale allongée sur toute la longueur de l'objet et rehaussé de piquetage aux extrémités. Tout le pourtour de ces plaques est aussi orné de deux lignes parallèles de points au repoussé. Ces spécimens possèdent bien entendu des trous de suspensions qui se situent dans chaque angle pour les deux premiers exemples et à l'extrémité de la partie arrondie pour le troisième. Comme les cinq exemples précédents ces différents éléments de ceinture ont sûrement dû être fabriqués par découpage dans une plaque de bronze très mince et relativement souple à chaud. Les perforations servant au passage des liens de fixation ont été aménagés plaque par plaque, après que les différents éléments aient été découpés[466].

Les éléments de datation et de comparaison examinés pour les plaques de bronze précédentes valent également pour ces modèles-ci. Mais cette forme particulière possède des

[462] MUSCARELLA O.W. (1988), n° 54-59.

[463] MUSCARELLA O.W. (1988), p. 48.

[464] EGAMI N., FUKAI S. et MASUDA S. (1965), Pl. LXXV : n° 36.

[465] MUSCARELLA O.W. (1988), p. 48.

[466] PARISELLE C. (1999), Fiche 17.

parallèles très intéressants du côté de l'Assyrie avec de nombreuses plaques d'armure en bronze provenant du fort de Salmanasar, à Nimrud. Nombre de ces plaques ont une forme identique avec un côté arrondi et présente une crête centrale pour le renforcement de la pièce. Ces pièces d'armure sont datées du 8e siècle avant J.-C.[467] Des exemplaires similaires en bronze sont aussi attestés à la période IV aux alentours du premier millénaire avant J.-C.[468]

Nous savons avec certitude que les pièces provenant de Conu sont des plaques de ceinture puisqu'elles ont été découvertes dans la sépulture 2, placées au niveau du bassin des défunts. Ces objets devaient être à l'origine fixés sur des ceintures de tissu ou de cuir qui ornait la taille de leur propriétaire. Les plaques provenant de Conu et Amarat sont donc sans aucun doute possible des pièces d'ornement et non des éléments défensifs.

Pour les plaques d'armure provenant de Nimrud, J. Curtis propose différentes schémas d'agencement en fonction des différentes perforations des plaques[469] (fig. 164 : 9). Pour les cinq plaques provenant de Conu (33855), on peut très bien imaginer qu'elles étaient disposées les unes derrière les autres : les trois plaques 33855.03, 33855.04 et 33855.05, avec quatre perforations chacune, étaient placées au centre de la ceinture, et les deux plaques 33855.01 et 33855.02, avec six perforations, étaient fixées aux extrémités. Les côtés à quatre perforation de ces deux plaques représentaient sûrement les terminaisons de la ceinture qui venaient se rejoindre pour s'attacher autour de la taille du défunt.

Les ceintures en plaques articulées sans décor.

Seulement deux petites plaques de ce type ont été découvertes dans le Talyche, sur le site de Veri (lot 33582). Ces deux petites plaques légèrement incurvées sont découpées dans une tôle en alliage cuivreux très fine. La plus grande est rectangulaire et possède quatre perforations aux angles, elle mesure 4,2 cm de long sur 4 cm de large. La seconde est de forme ovoïde avec deux perforations à une extrémité et trois perforations à l'autre extrémité, elle mesure 3,6 cm de long sur 2,1 cm de large.

Il s'agissait probablement de petites plaques de ceinture au même titre que les précédentes ornées au repoussé. Il est également possible que ces exemplaires, de plus petites dimensions, aient servi de plaques intermédiaires entre deux plaques plus grandes. Malheureusement, leurs conditions d'enfouissement ne sont pas connues et nous ne savons pas dans quel contexte, ni avec quels objets elles avaient été déposées.

[467] MUSCARELLA O.W. (1988), p. 318, n° 455-457.

[468] MUSCARELLA O.W. (1988), n° 63.

[469] CURTIS J. (2013), plate XX.

5.2.10. Les miroirs.

Trois miroirs ont été découverts dans les tombes du Talyche. Ce sont de grands disques façonnés dans une tôle d'alliage cuivreux. Les deux plus grands ont été découverts à Veri (33555.02) et Tchila-Khane (57743) et mesurent respectivement 12,5 et 14,8 cm de diamètre (fig. 165 : 1) ; un modèle plus petit a été retrouvé dans une tombe de Shir Shir (57857) et mesure seulement 7 cm de diamètre. Le miroir de Veri est incomplet mais la partie où s'attachait le manche est encore conservée. Elle est identique sur le miroir de Shir Shir : quatre perforations disposées en triangle (trois pour la base, une pour la pointe) servant à accueillir des rivets de fixation pour maintenir en place le manche de l'objet aujourd'hui disparu. La miroir de Tchila-Khane possède quant à lui quatre perforations de fixation formant un « Y ». Les manches, très certainement en matériau organique, ont disparu.

Ces miroirs sont assez simples, ils ne possèdent pas de décor sur leur verso qui nous apporterait des indices de comparaison. Les exemplaires que nous possédons diffèrent de certains modèles possédant une soie d'emmanchement découverts en Iran ou en Iraq[470]. Il est possible que nos exemplaires soient des produits plutôt locaux qui ne nous apportent pas d'information chronologique pour le moment.

5.2.11. Les cachets et sceaux-cylindres.

Nous avons réuni dans cette partie le cachet de Kraveladi (33642) et les deux petits sceaux-cylindres d'Hasan Zamini. L'intaille de Kraveladi est façonnée dans un morceau d'agate blanche hémisphérique de 2,5 cm de diamètre et comportant en son centre une petite perforation bien régulière pour suspendre l'objet à l'aide d'un cordon ou d'une chainette. Un côté a été taillé de façon nette afin de créer une zone plate pour accueillir l'intaille qui représente un boeuf à bosse (fig. 165 : 2).

Les deux petits sceaux-cylindre de forme tubulaire perforée sont fabriqués en fritte émaillée. Ils mesurent environ 3 cm de longueur. Ils sont fortement altérés et leur mince couche de glaçure de surface a disparu. Les motifs représentés sur ces cylindres ont quasiment disparu, mais heureusement Morgan en avait fait des empreintes à son époque et dans les années 1950, au moment où Schaeffer étudie les collections du MAN, de nouvelles empreintes ont été effectuées

[470] CURTIS J. (2013), p. 123, plate XCV : n° 1173 et 1175.

par l'atelier du musée qui nous permettent de mieux comprendre la figuration de ces cylindres dont l'origine, nous allons le voir, est à rechercher du côté d'Ougarit :

- Le premier comprend deux registres côte à côte : un personnage debout tenant un long bâton ; deux oiseaux au dessus d'une zone de croisillons. Pour cet exemplaire nous avons uniquement l'empreinte donnée par Morgan qui n'est pas forcement très claire (fig. 165 : 3).

- Le second comprend également deux registres côte à côte (fig. 165 : 4) : d'un côté on voit deux capridés qui se tournent le dos avec leur queues qui se croisent et en-dessous, ce qui semble être un bovidé allongé. Cette représentation de capridés se tournant le dos se retrouve sur des sceaux d'Ougarit, s'ils sont plus rares, les bovidés aussi se trouvent représentés sur ces cylindres[471]. De l'autre côté sont représentés deux personnages coiffés d'un chignon et la tête recouverte d'un bonnet, un genoux à terre et se faisant face. Ils tiennent ensemble un arbre à cinq branches. Des scènes tout à fait similaires se retrouvent sur des cylindres découverts à Ougarit[472] et à Gezer[473] en Syrie-Palestine ou encore en Turquie, sur le site de Taşlı Geçit Höyük. Ce dernier exemplaire nous donne les clés pour comprendre cette représentation[474] : la tenue que revêtent les personnages suggère qu'ils sont de haut rang, l'arbre à cinq branches, qui ne touche pas le sol, pourrait faire allusion aux droits fonciers du propriétaire. Cette représentation découverte dans un contexte funéraire vient renforcer l'idée que les sépultures exhumées dans le Talyche était relative à une certaine élite sociale de cette région.

Schaeffer a fait une étude approfondie des cylindres d'Hasan Zamini ainsi que des exemplaires similaires d'Agha Evlar grâce à ses découvertes de Ras Shamra-Ougarit[475]. Ces types de cylindre ont une large diffusion, du plateau persan jusqu'aux plaines de Syrie et de Palestine. Des exemplaires ont été découverts jusqu'à l'île de Chypre et en Grèce continentale. Les principaux centres de dispersion de ces cylindres sont situés en Syrie septentrionale et en Haute Mésopotamie. Des cylindres émaillés identiques à ceux d'Hasan Zamini ont ainsi été découverts dans des niveaux de l'Ougarit Récent 2 précisément datés entre 1450 et 1365 avant notre ère. Pour Schaeffer, ces cylindres sont bien des originaux, contrairement à ce que pensait Morgan qui y voyait des copies faites d'après des modèles importés. Ils étaient fabriqués selon des procédés semi-mécaniques et devaient être de meilleur marché que ceux gravés sur de la pierre. Ils se sont donc diffusés largement par les réseaux d'échanges entre la Méditerranée, le golfe Persique et les régions plus au nord largement mis en place depuis le troisième millénaire. La découverte par

[471] CLUZAN S. (2007), p. 119.

[472] CLUZAN S. (2007), fig. 4 : n° 8.

[473] SCHAEFFER C.F.A. (1948), fig. 30 : n° 4.

[474] BITELLI G., MARCHETTI N. et MEDICA M. (2011), P. 120-121.

[475] SCHAEFFER C.F.A. (1948), p. 408-413.

Morgan de coquilles originaires du golfe Persique dans les tombes d'Hasan Zamini[476] vient renforcer cette hypothèse.

Les cylindres d'Hasan Zamini présentent une certaine usure du fait des frottements dû à leur utilisation en tant que pendentif. Ceci montre qu'ils ont peut-être été utilisés pendant une ou deux générations après leur fabrication, guère plus car la matière friable dans laquelle ils sont fabriqués ne le permettrait probablement pas une fois la couche d'émail éliminée. Schaeffer détermine donc un *terminus ante quem* vers 1350 avant J.-C. pour les cylindres du Talyche[477]. La découverte de deux cylindres dans une tombe d'Hasan Zamini, de trois autres sur le site d'Agah-Evlar et d'autres exemplaires similaires dans les tombes de Tepe Giyan à moins de 500 km au sud-est du Talyche, exclut l'idée d'un réemploi.

Synthèse de la parure.

La parure regroupe des objets très divers comme des bijoux ou des éléments de costume. Ce sont pour la plupart des objets d'une grande valeur avec une part de matériaux précieux ou de pierres rares qui sont des marqueurs de prestige très important. De nombreuses pièces avaient une fonction d'apparat ou une forte valeur symbolique ou rituelle que nous détaillerons dans le chapitre suivant.

Comme l'armement, la parure témoigne d'influences croisées en provenance d'Iran et de Transcaucasie essentiellement mais également plus lointaines comme l'Afghanistan, le golfe Persique, le Levant, la Mésopotamie et peut être jusqu'en Egypte. Elle est un témoignage précieux des échanges qui avaient cours à cette époque.

D'un point de vue chronologique enfin, la parure nous apporte de bons marqueurs qui nous permettent de placer les premières occupations des ensembles funéraires du Talyche à l'âge du Bronze Moyen grâce aux assemblages de perles métalliques de Vajalik ou certains types d'épingles. Occupations qui se poursuivent à l'âge du Bronze Récent et au début de l'âge du Fer qui ont fourni la majeure partie de la parure.

[476] MORGAN H. de (1905), p. 298.

[477] SCHAEFFER C.F.A. (1948), p. 413.

5.3. La céramique.

La céramique a été retrouvée en grande quantité dans le Talyche. Ces vases ont été découverts dans des sépultures construites en pierre. Ce contexte a permis à la plupart des pièces de rester dans un bon état de conservation. Certains sont légèrement abîmés mais nous possédons quasiment systématiquement le profil complet de l'objet. Des exemplaires ont été complètement remontés et très peu sont restés à l'état de fragments. Il est vrai que Jacques de Morgan ne semble s'être intéressé qu'aux formes complètes et les tessons ont dû être mis de côté. Cependant certains vases ont été remontés par l'atelier de restauration du MAN qui a été partie prenante de l'étude et de la mise en valeur des résultats des travaux de Morgan dès l'origine. Certainement beaucoup plus de pièces ont dû être découvertes lors de ses fouilles, mais, comme nous l'avons déjà dit, une bonne partie du mobilier est resté sur place ou envoyé à Tbilissi. Les spécimens conservés au MAN nous permettront tout de même de mener une étude complète et représentative.

La plupart des céramiques sont en terre cuite chamois, on trouve aussi en nombre de la terre cuite orangée et un peu de terre cuite grise et noire. Les vases sont souvent recouverts d'un engobe noir ou foncé qui a le plus souvent en partie disparu. L'épaisseur de la pâte varie en fonction de la qualité d'exécution du vase. Il y aussi bien des vases à pâte fine bien façonnés que de grossiers spécimens à pâte épaisse. N'étant pas technologue spécialiste de la céramique, nous ne pourrons pas rentrer dans le détail des compositions des pâtes ou des types de façonnage. Une autre étude céramologique plus spécialisée est actuellement en cours sur ce mobilier. Nous nous baserons, pour notre étude, sur le registre des formes qui est très varié, avec des vases de traditions purement locales et d'autres qui connaissent une large répartition dans tout le Proche-Orient. Certains objets sont ornés de décors de simples incisions ou effectués au lissoir en noir, rouge ou blanc. Ces décors également sont partagés entre tradition locale et provenance de cultures matérielles voisines.

Cette étude céramique va essentiellement s'appuyer sur la forme des objets pour aboutir à une proposition des typologies. En terme de datation, en l'absence de contextes archéologiques bien établis, proposer pour ce corpus une chronologie bien définie ne va pas se révéler chose aisée et ne sera malheureusement pas possible dans certains cas. Quand cela se révèlera possible nous nous fonderons essentiellement sur des comparaisons avec d'autres cultures matérielles déjà bien définies. Et ce sont surtout les décors de certains vases qui nous permettront d'établir des rapports avec des civilisations proches ou éloignées.

Pour ce qui est de la détermination des formes céramiques, nous nous sommes en partie appuyés sur deux ouvrages de référence désormais bien connus qui proposent des descriptions systématiques[478]. Nous avons choisi la méthode classique consistant à répartir la production de vases en terre cuite selon deux ensembles, l'un constitué des formes ouvertes et l'autre des formes fermées.

Caractéristiques relatives aux formes ouvertes :

- Écuelle : récipient ouvert à parois fortement évasées dont le diamètre à l'ouverture, variant entre 12 et 23 cm, est compris entre 2,5 et 5 fois la hauteur.

- Plat creux : récipient ouvert à parois fortement évasées, de même proportion que l'écuelle, dont le diamètre à l'ouverture est supérieur à 23 centimètres.

- Coupelle : écuelle dont le diamètre à l'ouverture est inférieur ou égal à 11 cm.

- Bol : récipient ouvert à parois faiblement évasées dont le diamètre à l'ouverture (inférieur ou égal à 18 cm) est compris entre 1,5 et 2,5 fois la hauteur.

- Tasse : bol ou coupelle muni d'une anse.

- Coupe : écuelle, plat ou bol muni d'un piédestal. Peut avoir une ou deux anses.

- Boite : petit récipient à parois verticales, de forme carrée ou arrondie, muni d'un couvercle.

Caractéristiques relatives aux formes fermées :

- Pot : récipient fermé, muni ou non d'un col, et dont le diamètre minimal est supérieur ou égal à un tiers du diamètre maximal. La hauteur comprise entre 1 et 2 fois le diamètre à l'ouverture, peut être sensiblement inférieur.

- Pichet : pot de dimension petite à moyenne, muni d'une anse, avec ou sans bec verseur.

- Cruche : pot de dimension moyenne à grande, muni d'une anse, avec ou sans bec verseur. La cruche sert traditionnellement pour désigner un récipient utilisé pour transporter et verser les liquides.

- Jarre : la jarre se distinguent du pot par une taille moyenne plus grande et une profondeur plus grande comprise entre 2 et 3 fois le diamètre à l'ouverture. Elle peut avoir des anses.

[478] BALFET H., FAUVET BERTHELOT M. F. et MONZON S. (1989) ; BRANDT D., FOLLMANN-SCHULZ A.B., GAITZSCH W. et al. (1986).

- Coupe : la coupe peut également être fermée, avec un piédestal et une ou deux anses.
- Baratte : jarre verseuse permettant de transformer la crème de lait en beurre.
- Vase zoomorphe : vase en forme d'animal réel, imaginaire ou composite avec un col fermé et un goulot. C'est un type de jarre verseuse mais avec une forme tout à fait particulière.

Le graphique de répartition des formes céramiques pour les ensembles funéraires du Talyche montre des proportions avec une prédominance des formes de céramique communes comme les pots, les coupes, les tasses, les cruches, les bols, les pichets ou les jarres. Les formes de vases plus « prestigieuses » sont bien entendu plus rares et il est donc normal que les vases zoomorphes, les lampes ou les vases miniatures aient été découverts en moins grande quantité. 287 vases sont présents dans la collection du MAN, mais tous n'ont pas une forme identifiable. Nous avons également intégré dans notre étude les vases à profil complet découverts entre 2012 et 2017 par la mission franco-azerbaïdjanaise dans le Lenkoran[479]. Cette étude repose donc sur 268 vases dont la forme a pu être clairement identifiée.

Tableau 5.5 : répartition de la céramique du Talyche par type de forme (268 objets).

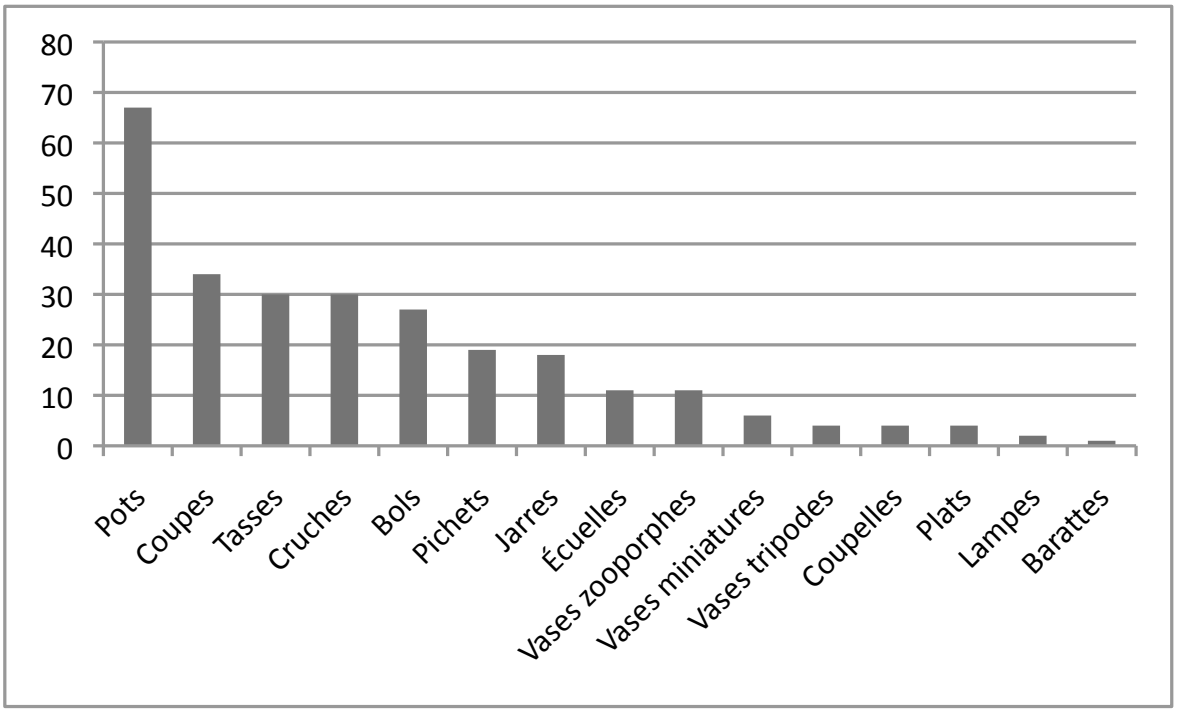

[479] L'étude de la céramique étant toujours en cours, nous ne pouvons pas pour l'instant déterminer précisément le nombre minimum d'individus découverts sur les sites explorés dans le cadre de la Mission du Lenkoran.

5.3.1. Les écuelles.

Onze écuelles ont été découvertes dans les ensembles funéraires du Talyche : quatre à Tchila-Khane, trois à Conu, deux à Tülü Aspa-Hiz et deux à Veri. Les écuelles sont des récipients ouverts à parois fortement évasées. Leur taille varie peu avec un diamètre à l'ouverture allant de 13,6 à 25 cm au maximum. Il y en a de deux sortes, à fond arrondi ou à fond plat, mais toujours avec une panse évasée et un large bord. Certaines sont peintes ou décorées d'incisions ou de reliefs de matière. Elles sont soigneusement réalisées en terre cuite orangée ou chamois à pâte fine.

La plupart des écuelles sont assez simples et sans décor. Quand elles sont décorées, il peut s'agir de petits boutons saillants en argile ornant la lèvre. Sur l'une d'elles, le bord du vase est rentrant et les boutons, incisés d'une croix, sont saillants vers l'extérieur (33624) (fig. 166 : 3). Deux écuelles découverte à Tülü Aspa-Hiz sont assez semblables, puisqu'elles ont un petit tenon horizontal perforé et un décor au lissoir. Ce décor est situé sur la partie extérieure de la panse carénée : le premier (33924) a une surface polie dans la partie supérieure et un décor de lignes verticales en zigzag réalisées au lissoir dans la partie inférieure et sur le fond (fig. 166 : 5). Le second (33923) présente un décor de croisillons délimité par des lignes verticales. Pour ce dernier vase, le décor se répète de façon identique à l'intérieur, mais les lignes verticales extérieures sont, elles, réalisées au peigne avant cuisson (fig. 166 : 4).

Ces écuelles sont assez courantes dans leur forme et leur décor, de fabrication sûrement locale. Elles sont le produit d'un besoin usuel à l'échelle d'un site, effectuées par un artisanat local et non le produit d'une chaîne de production à l'échelle d'une région. En l'absence de caractéristiques stylistiques très spécifiques, elles ne sont pas de bons marqueurs chronologiques.

Deux écuelles, découvertes à Conu, se distinguent du reste du corpus par leur décor peint. Elles ont un fond arrondi et une panse carénée. Ces deux pièces possèdent donc un décor peint en rouge sur leur surface interne. La première (33619) est ornée d'une croix dans un cercle situé au fond du vase et les parois internes devaient très certainement être ornées de lignes brisées formant des triangles, mais elles ont presque entièrement disparu (fig. 166 : 2). Et la seconde (33620) montre des traces de peinture visibles dans le fond mais trop effacées pour en déterminer le motif. Cependant les parois internes sont encore ornées de lignes brisées parallèles formant des triangles (fig. 166 : 1). Ces deux écuelles semblent avoir été découvertes dans la même sépulture

située de l'ensemble sépulcral haut que le petit pot à onguent émaillé et qu'une jarre très décorée que nous étudierons plus loin.

Ces motifs géométriques formant des triangles sont typiques du style d'Ardebil en Azerbaïdjan iranien. Le mobilier associé à ce style est daté du début de la période achéménide aux alentours des 5e et 4e siècles avant J.-C.[480] Ceci semblerait confirmer la datation tardive du petit pot à onguent et prouverait donc une période d'occupation de la nécropole de Conu plus longue et plus tardive que nous ne le pensions auparavant.

5.3.2. Les coupelles.

Les coupelles sont très semblables aux écuelles, elles se distinguent uniquement par des dimensions plus réduites. Les coupelles ne dépassent pas les 11 cm de diamètre à l'ouverture et elles sont moins hautes que les bols. Seules quatre coupelles sont attestées et viennent toutes du site de Tülü Aspa-Hiz. Elles sont façonnées finement, avec un bord évasé et une panse qui peut être carénée. Un seul exemplaire, plus grossier, est à fond plat (33938) (fig. 167 : 4), les trois autre ont un ombilic (33909, 33927 et 33930) (fig. 167 : 1-3). À l'instar de la plupart des écuelles, ces coupelles sont des types assez courants qui ne sont pas non plus de très bons marqueurs chronologiques.

5.3.3. Les plats.

Les plats, également très similaires aux écuelles par leur morphologie, s'en distinguent par leurs dimensions qui sont cette fois plus importantes puisque certaines pièces mesurent entre 25,7 et 34,8 cm de diamètre à l'ouverture pour une hauteur n'excédant pas 8,5 cm. Ils ont tous une forme très évasée avec une carène haute et un petit tenon horizontal situé au niveau de la carène.

Deux exemplaires découvert à Tchila-Khane sont assez simples et sans décor, avec un tenon non perforé. Un de ces plats possède un tenon triple (58717) et le second un tenon simple (58316). Les deux autres plats découverts dans le Talyche proviennent de Veri, ils ont un tenon simple perforé et un décor effectué au lissoir. Le premier (33611) présente une alternance de motifs géométriques recouvrant tout l'intérieur du plat : deux registres se répètent en alternance, un registre plein et un registre de lignes droites ou en chevrons, horizontales et parallèles. Sur la face externe sont représentées des lignes de chevrons horizontales (fig. 167 : 5). Le second plat

[480] HAERINCK E. (1978), p. 79-81.

(33613) est également orné sur ses deux faces. Un motif de grille recouvre tout l'intérieur du plat et une alternance de différents registres ornent la surface extérieure : arc de cercles superposés, chevrons horizontaux ou verticaux, pointillés et d'autres motifs encore qui sont difficilement identifiables car le décor est en grande partie effacé. Sous la carène, toute la partie inférieure est ornementée, y compris le fond

Si les formes de ces plats sont assez courantes, à l'instar des écuelles et des coupelles leur ornementation peut nous fournir des éléments de datation. Ce type décor apparaît, en effet, à la fin de l'âge du Bronze et continuera de se développer à l'âge du Fer sur les céramiques dites « burnished ware ». En Arménie, ces types de décors géométriques sont typiques du site de Lchashen-Metsamor où ils ont permis de caractériser trois phases de l'âge du Bronze Récent entre 1550 et 1150 avant J.-C.[481] Des plats d'une forme tout à fait similaire, avec un tenon latéral et un décor géométrique, ont été découverts dans le kurgane n° 4 de Larijan en Iran[482]. D'autres comparaisons sont encore possible dans la céramique découverte à Hasanlu V[483].

5.3.4. Les bols.

Les bols sont des récipients ouverts à parois faiblement évasée dont le diamètre à l'ouverture est inférieur ou égal à 18 cm. Ils se distinguent des écuelles et des coupelles essentiellement par une hauteur plus importante et constituent une grande proportion de notre corpus : 27 exemplaires sont attestés dans les collections du MAN. Onze proviennent de Conu, dix de Tülü Aspa-Hiz, deux de Monidigah, un d'Hovil, un de Veri, un de Tchila-Khane et un de Cucu Tuk. Les bols se différencient essentiellement par la forme de leur fond. On trouve ainsi des bols à fond plat et panse évasée. Certains exemplaires sont très bien façonnés, avec une lèvre soit évasée vers l'extérieur, soit rentrante (fig. 168).

Ces bols sont en terre cuite chamois ou en terre cuite orangée, parfois recouverts d'un engobe noir lustré (33650) (fig. 168 : 1). Des bols de très mauvaise qualité, avec une panse largement fissurée sûrement lors de la cuisson, sont façonnés grossièrement à la main et ont le plus souvent un fond épais ou une panse et une lèvre droites (fig. 168 : 7-8). Certains bols possèdent un décor de pastillage : ce décor se retrouve au niveau de la lèvre avec des petites pastilles simplement saillantes (33922 et 33925) (fig. 168 : 5-6) ; sur un bol très grossier il est placé

[481] SMITH A., et al. (2009), p. 68-83.

[482] NOBARI A. (2007), p. 141-142.

[483] YOUNG T. C. (1965), p. 67.

au niveau de la panse droite avec quatre grosses pastilles irrégulières (33657). Un bol de ce type fait partie des trois vases du dépôt d'offrande découvert dans le grand cercle de pierres de Cucu Tuk. C'est un bol très simple en terre cuite assez grossière. Grâce à la présence à ses côtés d'un petit pot clairement daté de la fin de l'âge du Bronze, entre 1450-1200 avant J.-C.[484], ce bol peut être placé à la même époque.

Un unique bol, découvert à Tülü Aspa-Hiz (33926) possède un fond à ombilic (fig. 168 : 4). Ce modèle est très proche des petites coupelles à ombilic, mais sa hauteur incite à le classer parmi les types de bol. Il est très bien façonné avec une panse à carène haute et une lèvre évasée.

Plus rares, on trouve des types de petits bols à fond arrondi. La panse est globulaire ce qui donne un aspect presque sphérique à l'objet. Des types de tasse, munie d'une anse, sont très similaires. Puisque ces bols ne pouvaient pas tenir en place tout seuls, il est possible d'imaginer qu'ils n'étaient pas utilisés pour la consommation de boisson mais ils pouvaient être employés dans les préparations culinaires, comme louches ou bols mesureurs.

5.3.5. Les vases tripodes.

Quatre petits vases composent ce corpus. Ce sont des petit bols, coupelles ou pot fermé avec ou sans tenon ou anse et reposant sur trois petits pieds. Leur diamètre à l'ouverture est compris entre 12,3 et 13,2 cm et avec des hauteurs allant de 5 à 7,4 cm. Deux proviennent du site de Tülü Aspa-Hiz et le troisième a été découvert à Kraveladi en 2013.

Le premier exemplaire (33915) a la forme d'un petit bol à carène haute et tenon horizontal perforé (fig. 169 : 1). La pièce suivante (33920) ne possède ni tenon, ni carène, mais trois petits pieds carrés et un bord rentré. Le dernier vase tripode a été découvert dans le fond de la grande sépulture 1015 de Kraveladi IV. Il a la forme d'un petit bol simple avec trois petits tenons positionnés sur son fond, lui servant de pied (fig. 169 : 2). Ses pieds sont nettement plus petits que sur les exemplaires précédents et le vase est façonné dans une terre cuite orangée à pâte très fine. Ce type de céramique fine orangée apparaît à l'âge du Fer. Cette datation est confirmée par les armes en fer accompagnant ce vase dans le fond de la tombe. Ce type de céramique orange est présent dans le Talyche, le Gilan et le Mazanderan au début du premier millénaire avant J.-C.[485]

Un exemplaire quelque peu différent a été découvert dans la sépulture 1144 de Monidigah. Il est incomplet, nous n'avons pas de profil complet, mais il semble bien qu'il soit fermé. Il est composé d'une panse ovoïde aplatie avec une petite anse latérale et trois petits pieds similaires à

[484] FAHIMI H. (2014), p. 6.

[485] PILLER C.K. (2012), p. 125.

ceux de l'exemplaire de Kraveladi. Le bord est entièrement brisé et la panse possède une sorte de décoration sous la forme d'un renflement probablement réalisé en repoussant la paroi depuis l'intérieur. Cette décoration est placée symétriquement par rapport à l'anse (fig. 169 : 3). L'étude préliminaire de la céramique de cette sépulture, menée par H. Fahimi, dont les données sont disponibles dans le rapport de fouilles de la Mission du Lenkoran, a permis de la dater de la fin de l'âge du Bronze[486].

5.3.6. Les tasses.

Morphologiquement, les tasses sont des bols, des coupelles ou des écuelles munies d'une anse. Elles sont assez nombreuses puisque vingt-huit font partie des collections du MAN et deux ont été découvertes sur le site de Monidigah lors des fouilles récentes. Les tasses ne dépassent pas les 10 cm de hauteur et à peine plus pour la largeur de leur panse. Elles se différencient par la forme de leur fond et de leur panse.

La plupart des tasses sont morphologiquement très proches des coupes. Il n'y a que le fond qui diffère puisque celui des tasses est plat. Elles possèdent une panse ovoïde, globulaire ou la plupart du temps carénée avec un large col à lèvre très légèrement évasée et une anse latérale ou un simple tenon qui peut être perforé et fixé sur l'épaule. Elle sont fabriquées en terre cuite chamois avec des traces d'un engobe noir ou en terre cuite noire. Il y a peu de décors sur ces objets et quand il existe, il s'agit de lignes incisées. Deux tasses à panse carénée (33819 et 33821) sont ainsi ornées de deux lignes horizontales incisées, une au niveau de la carène et l'autre soulignant la lèvre (fig. 170 : 1-2).

Une petite tasse à panse globulaire en terre cuite grise est la seule à être recouverte d'un décor effectué au lissoir (33836) : la panse est ornée de motifs géométriques noirs représentant une ligne brisée qui délimite des triangles enchâssés, ceux du haut étant remplis de lignes verticales et ceux du bas de motifs de chevrons superposés (fig. 170 : 4). Ce motif est encore une fois à mettre en relation avec le type de Lchashen-Metsamor typique de la fin de l'âge du Bronze en Arménie qui, comme nous pouvons le voir, orne de nombreux vases de formes diverses découverts dans les sépultures du Talyche. Deux tasses de ce type ont été découvertes à Monidigah I, en 2015 et 2016. L'une sans décor a été découverte en contexte dans le locus 1144 (fig. 170 : 5) et la seconde, plus petite mais ornée de lignes brisées incisées a été retrouvée dans le

[486] CASANOVA (2016), p. 21.

locus 1118 (fig. 170 : 6). L'étude effectuée par H. Fahimi situe ces céramiques à l'époque de l'âge du Fer[487].

Une autre pièce découverte à Conu (33682) retient particulièrement l'attention. Le bord de sa panse est tout d'abord ornée d'une incision verticale mais le plus intéressant provient du fond du vase où une perforation centrale a été aménagée et bouchée par un éclat de cristal de roche ou d'obsidienne claire (fig. 170 : 7).

Cette pratique particulière n'est pas inconnue et se retrouve dans le Caucase, notamment sur le vase au bouquetin de Mouçi-Yéri également conservé au MAN et daté des 15e-12e siècles avant notre ère et qui présente une inclusion d'obsidienne qui traverse son fond de part en part. Cet usage semble fréquent et se retrouve, par exemple, sur d'autres productions céramiques découvertes à Kéti en Arménie[488]. Nous discuterons dans le chapitre suivant de la valeur symbolique que peut revêtir ce type de vase.

D'autres tasses se différencient des précédentes par un fond arrondi (33662 et 33670) (fig. 170 : 10-11). Ce type de fond, associé à une panse globulaire leur donne un aspect quasi sphérique. Elles possèdent toutes une anse latérale plus au moins grande. La majorité de ces pièces est composée de petites tasses grossièrement façonnées dont les anses sont aujourd'hui brisées et les panses fragmentées. Mais quelques pièces sont tout de même d'une meilleure facture et parfois l'anse latérale est remplacée par un simple petit bouton de préhension. Aucun décor n'est présent sur ces types de tasses.

Ces tasses au fond arrondi ne peuvent naturellement pas tenir en place toutes seules. Ces modèles peuvent être rapprochés des petits bols à fond arrondi vus précédemment. Ces objets devaient avoir les mêmes usages et fonctions.

Un dernier type de tasse se caractérise par une paroi verticale ou faiblement évasée à lèvre droite et un fond plat. Ce type de tasse est parfois appelé gobelet dans les publications. Ce sont des tasses massives en terre cuite chamois à pâte épaisse. Deux tasses de ce type sont décorées. La première (33837) possède un décor incisé consistant en trois lignes horizontales dans la partie haute et des lignes verticales et parallèles dans la partie basse sur tout le pourtour du vase (fig. 170 : 13). La seconde (33838) présente un décor de quatre bandes cannelées horizontales situées immédiatement sous son col et de légères traces verticales au lissoir dans la partie basse (fig. 170 :

[487] CSANOVA M. (2016), p. 21.

[488] FICHET DE CLAIRFONTAINE F. (2009), p. 83.

14). Ces deux sortes de tasse présentent des traces de feu qui ne sont pas liées à la fabrication de l'objet. Il est possible d'imaginer qu'on les aient utilisés régulièrement ou ponctuellement comme des types de vases de cuisson.

Un autre exemplaire (33683), en terre cuite orangée, a lui aussi une forme très particulière. Il s'agit d'une tasse grossièrement façonnée à la main avec une anse latérale exagérément longue (fig. 170 : 12). Il est fort probable, vu sa forme, que ce gobelet ait pu être utilisé pour des préparations culinaires, par exemple comme une sorte de louche. Il paraît probable que cette pièce soit un modèle local qui prend son inspiration dans le Nord-Ouest de l'Iran. En effet, des tasses assez similaires, avec une très large anse, ont été découvertes à Marlik dans les tombes 4 et 36[489]. Elles sont façonnées bien plus soigneusement que notre exemplaire de Conu mais sans datation précise. Si les modèles iraniens ne sont pas précisément datés, ce type de terre cuite orange, nous l'avons vu, est bien caractéristique de l'âge du Fer.

Ces tasses, à l'image des précédents objets présentés, sont de fabrication et de tradition en grande partie locales et ayant une fonction domestique. Ce sont des objets utilitaires et quotidiens qui sont relativement difficiles à dater.

5.3.7. Les coupes.

Les coupes sont assez fréquemment découvertes dans les sépultures. Ce corpus est composé de trente-quatre spécimens provenant pour la majorité du site de Conu. Les coupes peuvent êtres des récipients ouverts ou fermés. Ouvertes, elles se présentent sous la forme de bol, de tasse, d'écuelle ou de de plat munis d'un piédestal avec ou sans anse. Fermées, elles ont la forme d'un pot, petit à moyen, muni d'un piédestal, avec ou sans anse. Certaines coupes possèdent une riche ornementation effectuée au lissoir.

5.3.7.1. Les coupes ouvertes.

Les coupes de forme ouverte sont majoritaires. On en dénombre vingt-cinq au sein des collections du Talyche du MAN et deux ont été mises au jour par la mission franco-azerbaïdjanaise

[489] NEGAHBAN E.O. (1996), vol. 1, p. 229 ; vol. 2, fig. 23 : n° 555.

dans le Lenkoran. Elles peuvent être de formes et tailles variées, avec ou sans anse ou munies d'un très haut pied.

Les coupes ouvertes à une anse latérale.

La majorité des coupes ouvertes sont assez simples : elles présentent le plus souvent un petit pied rond et concave, une panse évasée ou carénée et un col à lèvre à peine évasée. Elles peuvent posséder une petite anse latérale fixée sur l'épaule ou un simple bouton de préhension perforé ou non. Elles sont fabriquées en terres cuites beiges claires, grises ou chamois. Ces coupes sont simples et totalement dépourvues de décor qu'il soit incisé ou exécuté au lissoir. Dix-huit exemplaires ont été découverts dans le Talyche, treize à Conu, deux à Tchila-Khane, une à Veri, une à Hovil et deux à Shir Shir.

Certaines de ces coupes à panse carénée ou globulaire, très simples mais bien réalisées, sont des répliques des petites tasses que nous avons vues précédemment, mais dont la taille peut être beaucoup plus conséquente avec des diamètres d'ouverture maximum pouvant atteindre les 20 cm bien que la plupart ne dépasse que de peu les 10 cm (fig. 171). Les plus grands modèles de coupes à une anse pouvaient difficilement avoir la même utilisation que les petites tasses. Leur grande capacité de contenance nous fait douter de leur utilisation en tant que vases à boire. Les coupes de dimension moyenne, quant à elles, sont tout à fait similaires, dans leur forme et leur fonction, aux tasses carénées. La seule différence réside dans la présence ou non d'un pied.

Ces coupes de taille moyenne sont extrêmement similaires entre elles. Elles possèdent un petit pied étroit, rond et concave, une panse globulaire ou légèrement carénée et un col à lèvre très légèrement évasée. Ces coupes sont en terre cuite chamois avec des traces d'un engobe noir pour la plupart, excepté une unique pièce en terre cuite grise. Ce sont tous des petits vases façonnés soigneusement. On note parfois un léger défaut dans la pâte qui a eu comme résultat de créer un affaissement au niveau du pied lors de la cuisson, faisant ainsi pencher l'objet (fig. 171 : 5). Un seul spécimen (33669) est décoré sur sa panse d'une série de trois lignes brisées parallèles incisées qui forment un décor en chevrons (fig. 171 : 8)).

Deux coupes de ce type ont été découvertes dans la tombe à ciste, locus 1144, de Monidigah I en 2016 (fig. 171 : 10). Elles ont une forme identique à celles conservées au MAN et l'une d'elle est particulièrement intéressante puisqu'elle contient, dans son fond, un petit éclat d'obsidienne noire. Cette conception particulière est exactement la même que celle déjà observée précédemment pour une tasse de Conu.

Les coupes ouvertes sans anses.

Quatre objets découverts à Conu peuvent être classés dans cette catégorie. Ce sont des petites coupes grossières en terre cuite chamois différentes des grandes coupes précédentes. Elles sont de petite dimension car elles ne dépassent pas les 5 centimètres de hauteur et guère plus en diamètre. Elles sont composées d'un petit pied circulaire et plat et une panse évasée (fig. 172 : 1). Deux d'entre elles sont toutes simples, sans décor ni relief (33658 et 33677) alors que les deux suivantes possèdent, en lieu et place de l'anse latérale, une sorte de renflement de l'argile qui servait pour la préhension de l'objet. Dans les deux cas, renflement est en partie brisé. Ce très léger renflement ne suffit néanmoins pas à classer ces objets dans les tasses à une anse latérale. L'une est sans décor (33676) (fig. 172 : 3) et la seconde (33664) présente un décor de traits et de points incisés conservés sur la partie restante du renflement (fig. 172 : 2). La pâte est épaisse pour les quatre vases et ces petits récipients n'avaient qu'une contenance très réduite.

Les coupes ouvertes à très grand pied.

Deux petites coupes en terre cuite grise sont totalement identiques : elles ont la forme d'une écuelle toute plate avec un petit rebord évasé munie d'un bouton de préhension latéral horizontal percé en son milieu, le tout supporté par un pied très haut, creux et cylindrique. Ces coupes, d'une forme très originale, ont été découvertes à Conu (33697) (fig. 172 : 4) et Lor Daghi (58278) (fig. 172 : 5). La fonction de ces récipients reste énigmatique. Si cette forme est assez rare, des objets assez similaires ont été découverts à Hasanlu V[490].

Un troisième vase peut être rapproché de ces deux premiers. Il provient du site de Tchila-Khane (58261). Il a la forme d'un large bol caréné sans anse ou bouton de préhension latéral et muni d'un pied très haut mais cette fois ajouré (fig. 172 : 6). Il est en terre cuite orangée mais sa surface est entièrement noire lustrée avec un décor bruni au lissoir de spirales et de lignes de chevrons d'un type identique à ceux déjà décris précédemment. Cette forme de bol muni d'un très grand pied possède des analogies dans le Gilan à l'âge du Fer[491].

Cette forme de grand pied creux, ajouré ou non, se retrouve à différentes époques sur de nombreux vases au Proche et Moyen-Orient et ils sont souvent interprétés comme des bruleurs d'encens. Elle est notamment attestée dans le Levant dès le début de l'âge du Bronze[492]. Un

[490] STEIN A. (1940), fig. 402.

[491] HAERINCK E. (1988), pl. 56, 6.

[492] http://apd.farli.org/the-southern-levant/the-early-bronze-age-1/the-early-bronze-age-IAB/grey-burnished-ware/bowl

exemplaire de bol à pied ajouré conservé au Milwaukee Public Museum provient du site d'Amlash en Iran, au sud de la Mer Caspienne et est daté entre 1200 et 900 avant J.-C.[493]

5.3.7.2. Les coupes fermées.

Sept coupes fermées composent ce corpus. Elles ont la forme de pot muni d'un pied. Six modèles à deux anses proviennent toutes de Conu et un unique exemplaire sans anse a été découvert en 2015 sur le site de Monidigah, non pas dans une sépulture mais dans les structures découvertes en relation avec la tombe du secteur 2 (locus 1118).

Les coupes fermées à deux anses latérales.

Sur les six coupes fermées à deux anses présentes dans les collections du MAN, trois seulement nous sont parvenues complètes. Les trois restantes ont au moins une anse qui a disparu, parfois les deux et le col est fragmenté ou totalement brisé, ce qui ne nous permet pas toujours de déterminer leur profil complet. Elles sont en terre cuite chamois ou orangée et sont de forme relativement identique : un petit pied rond et concave très étroit, une panse globulaire ou ovoïde et un col à lèvre légèrement évasée. Un exemplaire totalement brisé est en terre cuite noire. Il n'en reste que quelques fragments qui permettent de l'identifier comme une coupe fermée à deux anses mais ce n'est pas suffisant pour reconstituer son profil. Chaque pièce possède ou possédait deux grandes anses latérales parfois pointues vers le haut (33797 et 33803).

Ces types de coupes sont pour la plupart décorées et quatre d'entre elles en conservent encore des traces. Deux spécimens (33797 et 33802) présentent un décor de deux lignes horizontales incisées situées immédiatement sous la lèvre (fig. 173 : 1). Les deux dernières coupes sont, quant à elles, très ornementées. La première (33801) présente un important décor au lissoir et incisé sur toute sa surface. Le centre de la panse est orné au lissoir de séries de lignes brisées parallèles qui s'entrecroisent pour former un décor de chevrons : huit lignes parallèles en tout. Ce décor de lignes orangées effectuées au lissoir est cantonné en bas d'une ligne incisée et en haut de quatre lignes horizontales incisées. Une dernière ligne incisée souligne la lèvre du vase. Le pied semble avoir été entièrement passé au lissoir et recouvert d'un engobe orangé foncé (fig. 173 : 3).

Ce type de décor de lignes brisées rappelle le style de Hadji Firuz provenant d'Azerbaïdjan iranien. Il s'agit d'un style de décor céramique du Néolithique qui s'est perpétué à l'âge du Bronze

[493] https://www.mpm.edu/research-collections/history/online-collections-research/iranian-ceramics/collection

identifié par P.-L. Van Berg[494]. En 1968, une tombe datée de la période de l'âge du Fer I a également été découverte sur ce site Néolithique[495]. Notre exemplaire de Conu pourrait être très certainement une inspiration tardive du style Hadji Firuz.

La seconde (33799), la plus grande, possède une riche ornementation : l'épaule et la panse sont décorées d'incisions et de motifs réalisés au lissoir : au niveau de l'épaule, en dessous du col, trois lignes horizontales incisées ; au-dessous une frise réalisée au lissoir faisant le tour complet du vase et qui alterne des motifs pleins noirs avec des séries de motifs en chevrons serrés qui donnent presque une impression de quadrillage ; encore au-dessous, au niveau de la panse, deux nouvelles incisions horizontales. L'ensemble du vase a été recouvert d'un engobe noir (fig. 173 : 2).

Ce type de décor au lissoir est très développé au nord du plateau central iranien à la fin de l'âge du Bronze et au début de l'âge du Fer. Des exemples sont présents à Marlik et notamment une jarre à anse latérale orné d'une frise de panneaux verticaux remplis de quadrillages[496].

Les coupes fermées sans anses.

La dernière coupe fermée, découverte sur le site de Monidigah, en 2015, ne possède aucune anse. Elle est en terre cuite gris-brun foncé et se compose d'un petit pied concave, d'une panse ovoïde et d'un bord à lèvre évasée. La panse est ornée d'un motif de zigzag hachurés. L'étude préliminaire de ce vase conduit à le dater de l'âge du Fer I[497] (fig. 173 : 4).

5.3.8. Les pots.

Les pots sont assez diversifiés dans leur forme et leurs dimensions. Ce sont des récipients fermés munis ou non d'un col dont la hauteur est comprise entre 1 et 2 fois le diamètre à l'ouverture. Il peuvent avoir des anses ou non. La fonction d'un pot se différencie essentiellement selon la taille de l'objet. On trouvera des pots de différentes grandeurs sans que la taille des plus grandes pièces ne dépassent les 15 cm de diamètre maximal au niveau de la panse.

Les pots sont les récipients les plus représentés dans les sépultures du Talyche. Ce terme relativement vague recouvre différentes sortes de pièces depuis les gros pots à cuisson jusqu'au petits pots grossiers en tout genre dont l'interprétation reste problématique. Soixante-cinq pots

[494] VAN BERG P.-L. (1987).

[495] MEDVEDSKAYA I.N. (1982), p. 102.

[496] NEGAHBAN E.O. (1996), Vol. 1, p. 220-221 ; Vol. 2, n° 495.

[497] CASANOVA M. (2016), p. 21.

sont conservés au MAN, vint-trois proviennent de Conu, seize de Tchila-Khane, quinze de Tülü Aspa-Hiz, quatre de Veri, deux de Kraveladi, un d'Hovil et quatre ont été découverts à Monidigah en 2015.

Les pots les plus fréquents sont des objets façonnés à la main, plus ou moins grossièrement, avec une pâte souvent très épaisse. pour des récipients, ils ne permettent qu'une contenance infime. Les anses peuvent être positionnées verticalement ou horizontalement. Leur hauteur et leur diamètre varie entre 5 et 8 cm environ (fig. 174 : 1-4). Le site de Conu a fourni à lui seul seize de ces pots. Un de ceux-la (33698) présente tout de même une forme tout à fait particulière. Il s'agit d'un récipient en terre cuite orangée dépourvu d'anse. Sa forme se rapproche de celle d'une bouteille avec un petit fond plat, une petit panse ovoïde et un col très haut qui s'évase légèrement. La lèvre est dégradée. Il est difficile de donner une interprétation quant à la fonction de cet objet.

Dans ce corpus, des pots de taille moyenne bien façonnés, mesurant aux alentours des 10 cm, sont fabriqués en terre cuite orangée à pâte très fine. Cinq vases se présentent sous cette forme (33695, 33700, 33701, 33702 et 33703) : un petit fond plat, une panse globulaire ou carénée et un rebord fortement marqué avec un col qui s'évase largement (fig. 174 : 5-8). Une unique pièce parmi celles-là (33695) présente un décor : la panse est ornée de saillies qui sont obtenues en poussant au doigt la paroi depuis l'intérieur du vase. La jonction entre l'épaule et le col est également décorée de fines hachures obliques incisées (fig. 174 : 5).

Nous l'avons vu, ce type de céramique orangée, à pâte très fine, fait son apparition avec le début de l'âge du Fer où elle est présente dans le Talyche, le Gilan et le Mazanderan. Des fragments d'un type de pâte identique ont notamment été découverts en 2015 dans la sépulture 1017 de Kravéladi IV, accompagnés d'armes en fer.

Parmi les pots de taille moyenne, certains sont en terre cuite beige, chamois et orangée, munis d'une anse latérale. Ils mesurent entre 8,8 et 13,3 cm et présentent un petit fond plat, une panse globulaire et un col légèrement évasé et lèvre fortement marquée (fig. 175 : 4). Ces pots sont assez proches des modèles des cruches et il est possible qu'ils aient eu une fonction assez similaire. Ils sont indifféremment façonnés finement ou assez grossièrement. Quatre pots de ce type ont été découverts dans la sépulture 1144 de Monidigah. Trois ont une anse et le quatrième deux petites anses. Certain de ces vases présentent des traces de feu dues à leur utilisation comme pot de cuisson (fig. 175 : 1-3). Ces vases, comme le reste de la céramique de cette sépulture sont datés de la fin de l'âge du Bronze[498]. Ces pots simples de taille moyenne à une anse sont très

[498] CASANOVA M. (2016), p. 21.

fréquents dans le Talyche. M. Seyedin-Dijojin les rapproche d'exemplaires très similaires découverts dans la tombe 6 de Yanik Tepe[499].

À Cucu Tuk en 2014, deux pots ont été découverts à l'intérieur de la grande structure en cercle de pierres : l'un possède deux petites anses, le second en est dépourvu. Ce deuxième vase est très intéressant par son décor : il est recouvert d'un engobe noir et possède un décor sous le col : quatre lignes horizontales ; cinq lignes brisées parallèles formant un motif de chevron ; de nouveau trois lignes horizontales (fig. 174 : 10). Ce décor particulier permet de dater la structure ainsi que les autres céramiques présentes de la fin de l'âge du Bronze, entre 1450 et 1250 avant J.-C.[500] Nous pouvons observer ce décor à l'identique sur de nombreux vases de Lchashen-Metsamor. Il s'agit précisément des styles Lchashen-Metsamor 1 et 2 qui confirment cette datation entre 1550 et 1250 avant J.-C.[501]

Le dernier type de pot regroupe des types de pots à cuire. Ce sont de gros pots à fond plat, panse globulaire ou ovoïde et large col à lèvre légèrement évasée. Ils peuvent être sans anse ou en posséder deux petites latérales. Ils sont en terre cuite chamois. Leur taille n'excède pas les 15 cm de hauteur.

Un exemplaire de Veri ne possède pas d'anse (33609) alors que quatre autres provenant de Conu (33655 et 33796), Kraveladi (33628) et Tülü Aspa-Hiz (33880) possèdent deux anses latérales. Certaines pièces semblent avoir conservées des traces de feu (fig. 175 : 5-7). Ces traces sont les vestiges des marques laissées par l'utilisation de ces objets et non résultant de la fabrication même du vase. Ces pots avaient une fonction domestique et étaient très certainement utilisés lors de la préparation des repas. Il se rapprochent des jarres dans leur morphologie mais sont de plus petites dimensions. Certains de ces pots n'étaient pas destinés à être scellés sur le long termes, ils ne pouvaient servir qu'au stockage provisoire des denrées, à l'instar de certains types de jarres.

5.3.9. Les cruches.

Le corpus des cruches découvertes dans le Talyche regroupe trente spécimens. Onze proviennent de Tülü Aspa-Hiz, neuf de Conu, cinq de Veri, trois de Tchila-Khane, une de Shir Shir et une de Razgov. Typologiquement ce sont des pots de dimensions moyennes à grandes, généralement avec une anse et le col est, pour la majeure partie des cruches, haut avec ou sans

[499] SEYEDIN-DIJOJIN M. (2010), p. 85, fig. 89 : g.

[500] FAHIMI H. (2014), p. 6.

[501] SMITH et al. (2009), p. 74, fig. 23 : M ; p. 75, fig. 24 : N ; p. 78, fig. 26 : M et P.

bec verseur. La cruche sert traditionnellement à désigner un récipient utilisé pour transporter et verser les liquides. Dans leur ensemble, par leur morphologie, les cruches peuvent être rapprocher des grandes jarres à anse latérale. Cependant, elles en diffèrent par leur taille qui est plus réduite et dépasse de peu les 20 cm pour les plus grands modèles.

Plusieurs variantes de tailles et de formes sont à signaler. On trouve des pièces en terre cuite chamois ou orangée, décorées ou non. Elles peuvent être façonnées finement ou plus grossièrement. Vingt-cinq cruches ont une anse, deux en sont dépourvues et deux autres possèdent un bec verseur. Tous ces différents types de cruche sont des objets essentiellement régionaux qui ont une fonction domestique et plus particulièrement culinaire. Les plus grandes cruches à anse pouvaient également servir au stockage provisoire ou, comme les plus petites, pour les préparations culinaires ou le transvasement des liquides.

5.3.9.1. Les cruches à une anse latérale.

Ce type est de loin le plus fréquent, avec 25 exemplaires répertoriés pour le Talyche. Elles sont en terre cuite orangée, grise ou chamois avec des engobes noirs et une forme bien caractéristique : un petit fond plat, une large panse globulaire, piriforme ou ovoïde et un haut col à lèvre à peine évasée. L'anse relie le bord du col à l'épaule, sur la panse. Pour seul décor, certaines cruches sont ornées de lignes horizontales incisées au niveau du col.

Quelques exemplaires sont tout de même décorés et ils méritent d'être isolés. Il y a tout d'abord une grande cruche de Conu (33815) en terre cuite orangée à panse globulaire très large et pratiquement sphérique qui possède un col plus étroit que les précédents (fig. 176 : 1). Elle est légèrement plus grande avec 23,6 cm de hauteur. Elle présente également un décor sur le col et l'anse : le col est orné de trois rangées horizontales de points en creux qui se retrouvent également sur l'anse. Le col est abimé mais semble présenter un très léger pincement, sans doute pour créer une sorte de bec verseur. Ce modèle est unique dans ce corpus par son décor et son type.

Une cruche découverte à Veri (33627) est ornée sur sa panse de trois lignes en arc de cercle en fort relief. Certaines cruches de Tülü Aspa-Hiz sont décorées au lissoir de motifs de croisillons sur la partie supérieure de la panse (33892) (fig. 176 : 3) ; de lignes verticales droites (33891) (fig. 176 : 4) ; ou d'une association de lignes ondulées verticales et de croisillons sur le col et la panse (33886) (fig. 176 : 5). Une dernière cruche de Conu (33817) est du type « grey burnished ware » et possède un décor presque effacé de triangles hachurés(fig. 176 : 7). Ces motifs de triangles hachurés ou de croisillons peuvent encore une fois être rapprochés du style Lchashen-Metsamor

de la fin de l'âge du Bronze. Des cruches tout à fait similaires avec un décor de croisillons ont également été découvertes dans le kurgane n° 1 du site de Larijan en Iran[502].

5.3.9.2. Les cruches sans anse.

Deux cruches provenant de Conu ne possèdent pas d'anse. Une première (33786), en terre cuite chamois recouverte d'un engobe noir, présente exactement la même morphologie que les exemplaires munis d'une anse vus précédemment, avec un col haut et large, mais sans aucune anse latérale (fig. 176 : 6). C'est sa morphologie caractéristique qui nous a poussé à la ranger dans cette catégorie. Il faut imaginer qu'elle pouvait être manipulée autrement que une anse, peut-être à l'aide de liens.

Le second spécimen, provenant également de Conu, est et à part dans ce corpus des cruches. Il s'agit d'un grand vase en terre cuite orangée (33813) au large fond plat, à la panse globulaire et au col trilobé et abîmé. L'épaule est décorée de trois pastilles d'argile réparties sur tout son pourtour. C'est son col trilobé qui forme un bec verseur qui la classe avec les cruches (fig. 176 : 8).

5.3.9.3. Les cruche à une anse latérale et bec verseur.

Deux cruches possèdent une anse et un bec verseur et un fragment de goulot peut également être rapproché de ce type. La première a été découverte à Conu (33814). Elle est fabriquée en terre cuite orangée et se compose d'un large fond plat, d'une panse globulaire et d'un col rétréci à lèvre évasée. D'un côté de l'épaule elle est munie d'une petite anse et, à l'opposé, du reste d'un petit goulot qui, d'après sa forme, devait être constitué d'un bec verseur outrepassé. La panse semble décorée de légères incisions faites au peigne mais sans aucune logique (fig. 177 : 3).

Un deuxième exemplaire a été découvert sur le site de Tülü Aspa-Hiz (33896). Son bord est aplati et prolongé par un long bec verseur d'un côté et une petite anse de l'autre. Il est recouvert d'un engobe blanc et présente des traces de peinture rouge couvrante au niveau de l'épaule, du bec et de l'anse (fig. 177 : 1).

Un petit fragment également découvert à Conu peut être se rapprocher de ce vase. C'est un morceau de col et de goulot d'un vase de type aiguière en terre cuite orangée (33686). Il ne reste

[502] NOBARI A. (2007), p. 57.

plus qu'un fragment d'un goulot et de son bec verseur outrepassé. La partie faisant la jonction entre le bec verseur et le col est orné d'une spirale d'argile. Ce dernier fragment, soigneusement façonné et décoré en relief, appartenait à un vase de forme complexe ayant probablement une fonction moins utilitaire mais plus de prestige (fig. 177. 2).

Ces types de goulot et de bec verseur sont assez courants à la fin de l'âge du Bronze dans les régions proches du Talyche et on en trouve notamment de nombreux exemplaires au nord de l'Iran comme sur le site de Marlik[503], ou plus à l'est à Dinkha Tepe[504].

5.3.10. Les pichets.

Les pichets sont des pots de dimensions petites à moyennes, munis d'une anse, avec ou sans bec verseur. Ils présentent les mêmes morphologies et fonctions que les cruches, mais sont de taille plus réduite. Dix-neuf sont conservés dans la collection du MAN. Nous avons décidé d'individualiser deux types particuliers qui se différencient par la forme de leur panse: des pièces à panse ovoïde et des pièces à panse biconique.

5.3.10.1. Les pichets à une anse et panse ovoïde ou globulaire.

Onze pichets à anse latérale sont attestés dans les collections du MAN. Six ont été découverts à Conu, trois à Apsa-Hiz, un à Namin et un à Monidigah. Cinq exemplaires de Conu ont tous les mêmes caractéristiques générales : un large fond plat, une panse ovoïde légèrement renflée, un haut col évasé et une longue anse latérale qui part du bord du col pour rejoindre l'épaule. Leur taille varie entre 15 et 23 cm. Trois sont en terre cuite orangée et un seul en terre cuite grise. Les pâtes sont relativement épaisses, ce qui a sans doute permis à ces pichets d'être mieux conservés.

Le type est le même à chaque fois, mais ces pichets peuvent se différencier par leur ornementation. Une première pièce se présente sans décor (33809) (fig. 178 : 4) et une seconde est seulement ornée de deux pastilles d'argile de part et d'autre du départ de l'anse (33788) (fig. 178 : 3). Les deux derniers pichets se distinguent par l'importante ornementation de leur anse. Un de ceux-là (33781) a un décor torsadé et pastillé : l'anse elle-même est torsadée et trois pastilles d'argile ornent le départ de l'anse au niveau du col (fig. 178 : 1). L'autre exemplaire (33790)

[503] NEGAHBAN E.O. (1996), Vol. 1, n° 572-581.

[504] MUSCARELLA O. W. (1974), fig. 13 : 84.

possède un décor incisé et pastillé : deux rangées latérales de petites incisions obliques et des pastilles d'argile qui ornent le départ de l'anse au niveau du col, deux pastilles circulaires et une languette d'argile au centre, décorée d'une incision (fig. 178 : 2).

Les trois récipients de Tülü Aspa-Hiz et le dernier de Conu (fig. 178 : 7) se caractérisent par une panse globulaire plus large ou avec une carène basse, un col droit à lèvre évasée et une anse qui relie la lèvre à l'épaule. Ils peuvent être ou non pourvus d'un décor exécuté au lissoir. Ce décor peut se composer de simples lignes verticales sur la panse (33885) (fig. 178 : 5) ou être plus complexe (33897) : il reste des traces de lignes horizontales et verticales au niveau du col ; la panse est ornée de lignes verticales et horizontales encadrant des motifs d'étoile et de cercle renfermant des croix ; le fond est recouvert d'un motif de croisillon (fig. 178 : 6).

Les deux derniers exemplaires de pichet sont tout à fait particuliers puisqu'ils s'apparentent presque à des vases miniatures. Ils mesurent moins de 10 cm de hauteur et le diamètre maximal de la panse n'excède pas 5 cm. Le premier provient de Monidigah (34045). Il est en terre cuite blanche et se compose d'une petite panse piriforme, un haut col évasé à lèvre droite et une grande anse outrepassée. Le second fait partie du mobilier de Namin (58259). Il est en terre cuite orangée avec une panse ovoïde, un col rond évasé muni d'un bec verseur et une petite anse qui relie le col à l'épaule (fig. 178 : 8).

Ces deux vases ressemblent à des pichets miniaturisés mais d'un point de vue typologique ils s'apparenteraient plus à des sortes de « saucières ». Il nous paraît probable, d'après leur dimension réduite et la finesse de leur exécution, que ces deux exemplaires n'aient pas eu une réelle fonction utilitaire mais plutôt décorative. Ils sembleraient avoir plus une valeur symbolique et avoir été confectionnés spécialement dans le but d'être déposés dans la tombe.

5.3.10.2. Les pichets à une anse et panse biconique.

Nous avons réuni ici des pièces de tailles différentes mais d'une conception tout à fait similaire. Sept exemplaires ont été découverts sur le site de Conu et un seul à Tülü Aspa-Hiz (fig. 179). Ils présentent tous une forme très caractéristique : un fond plat, une panse biconique, un col légèrement rentrant et une anse plus ou moins grande au niveau de l'épaule. Si la forme de ces pichets ne change pas d'un exemplaire à l'autre, la taille, quant à elle, varie de 10,8 à 21,2 cm. Les plus petits exemplaires pourraient être apparentés à des types de tasse, mais puisqu'ils sont de forme fermée nous avons préféré les laisser tous réunis en un seul ensemble. On peut trouver sur

ces récipients, des formes de décor. Il s'agit, en l'occurrence, de simples lignes horizontales incisées soulignant la lèvre de l'objet (33808) (fig. 179 : 4) ou la forte carène (33927) (fig. 179 : 1).

La finesse d'exécution n'est pas la même selon les modèles. Ces vases sont en terre cuite chamois ou orangée et présentent des traces d'engobes noirs ou foncés. Du plus grand de ces gobelets à panse biconvexe ne subsistait qu'une moitié. Le vase a été reconstitué d'après la moitié conservée mais aucune anse n'a été restituée. La restauration se veut minimale et ne peut se permettre de restituer ce qu'elle ne voit pas. Néanmoins étant donné le corpus important que nous possédons, il semble plus logique que l'anse latérale devait exister et a disparu en même temps que la moitié du vase.

Ces types de récipients étaient utilisés pour des fonctions purement domestiques, les préparation culinaires, peut-être comme récipient pour mesurer, pour de l'eau ou du grain par exemple, à l'image des bols étudiés précédemment. Il est possible aussi que les plus grands modèles, trop imposants pour avoir servi de vase à boire, aient été employés comme des pichets pour le transvasement des liquides.

Ces types de vases à panse largement carénée se retrouvent encore une fois dans le nord-ouest de l'Iran. E. O. Negahban les rapproche d'exemplaires similaires découverts à Marlik et de deux autres pièces provenant du Cimetière B de Sialk et de Khurvin, tous deux datés pas Vanden Berghe de la fin du deuxième et du début du premier millénaire avant J.-C.[505] Ce type de pichet peut également être rapproché de formes assez similaires, caractéristiques de l'âge du Fer I, bien connues à Hasanlu et Dinkha Tepe[506].

5.3.11. Les jarres.

La jarre se distingue du pot par une plus grande taille et une plus grande profondeur. Traditionnellement elle était destinée à conserver les denrées. Ces pièces sont pourvues ou non d'une anse. La quasi intégralité des dix-huit jarres découvertes dans le Talyche proviennent de Conu, un seul exemplaire a été découvert à Shir Shir et un autre à Monidigah.

5.3.11.1. Les jarres à une anse.

[505] NEGAHBAN E.O. (1996), p. 230, n° 558.

[506] MUSCARELLA O. W. (1974), p. 45, fig. 12.717 ; fig. 3 : 696.

Cinq jarres munies d'une petite anse ont été découvertes, quatre à Conu et la dernière à Shir Shir. Elles mesurent ente 25 et 35 cm et se présentent comme de grands vases en terre cuite chamois avec parfois des traces d'un engobe noir. Le fond est plat, la large panse est ovoïde ou globulaire, le col est haut et droit à lèvre plus ou moins évasée ou complètement droite, une petite anse latérale rejoint le bord du col et l'épaule du vase ou elle peut être placée sur l'épaule (fig. 180 : 1-3 ; 181 : 3). Sur une des pièces, un bourrelet d'argile souligne la jonction entre le col et l'épaule (33769) (fig. 180 : 1), et sur un autre c'est un morceau d'argile qui vient orner ou peut-être simplement renforcer l'anse (33816) (fig. 180 : 3). Le col haut et droit est très caractéristique de ces types de jarre. Elles pouvaient être destinées au stockage à court terme des denrées. Ce type à col étroit, pouvant être obturé facilement et muni d'une anse, peut également être interprétée comme des jarres destinées au transport[507].

5.3.11.2. Les jarres sans anse.

Treize jarres appartenant à cette catégorie proviennent tous de Conu. Ces récipients sont de taille relativement importante. Ils se distinguent par leur absence d'anse latérale, leur grande panse ovoïde ou globulaire et leur large col. Au sein de ce type de céramique des objets sont façonnés régulièrement ou modelés très grossièrement.

La première sorte de jarre sans anse se présente sous la forme d'un très grand récipient de 26,8 cm de hauteur en terre cuite chamois avec des traces d'un engobe noir. Un seul exemplaire de ce type a été découvert à Conu (33767). Il possède un petit fond plat, une grande panse globulaire très large et un col à lèvre très légèrement évasée (fig. 180 : 5). La pâte est épaisse pour pouvoir contenir de grandes quantités de ressources. Vu la forme du col, cette jarre ne devait pas être destinée à être scellée hermétiquement mais devait également être utilisée pour du stockage provisoire. Un modèle assez similaire a été découvert dans la tombe à ciste du secteur 5 de Monidigah en 2015. C'est une grosse jarre à panse globulaire avec un décor de lignes verticales irrégulièrement incisées. Cette jarre, ainsi que toute la céramique de la tombe serait datée de l'âge du Fer[508] (fig. 180 : 4). Le second type est également représenté par un unique spécimen (33768). Il s'agit d'une grande jarre ovoïde en terre cuite beige, avec des dépressions horizontales sur l'épaule et une panse mesurant 36,1 cm de haut. Le fond est étroit et plat, le col est resserré et le bord évasé. La panse, brisée, a été restaurée (fig. 180 : 6).

[507] YON M. (Dir.) (1981), p. 129.

[508] CASANOVA (2016), p. 21.

Les autres exemplaires sont des jarres plus communes, de plus petites tailles puisqu'elles mesurent en moyenne 20 centimètres de hauteur. Certaines sont constituées d'un petit fond étroit, d'une grande panse de forme ovoïde et d'un large col à lèvre légèrement évasée. Ces vases sont en terre cuite chamois ou orangée (fig. 181 : 5-7). Ce type d'ouverture large est fréquent sur les jarres puisqu'il permet d'y puiser commodément les denrées[509]. Elles devaient être destinées à un stockage provisoire.

Ce corpus regroupe également des jarres de même grandeur mais avec un fond plat, une panse globulaire et un large col, bien que plus étroit que le modèle précédent, la lèvre reste légèrement évasée. Ces jarres sont également en terre cuite chamois ou orangée. Elles peuvent être régulières ou être façonnées très grossièrement avec une pâte très épaisse contenant beaucoup de gros dégraissant. Leur forme n'est donc pas du tout régulière et peut varier d'un objet à l'autre (fig. 181 : 2-4).

Une pièce se distingue particulièrement des autres par sa forme et son décor (33789). Il s'agit d'une grande jarre en terre cuite orangée à pâte épaisse et peinte en rouge et blanc. Elle possède un large fond plat, une panse et un col droit à lèvre rectiligne. Sur toute la surface extérieure on trouve un décor cannelé et peint : trois bandes cannelées horizontales sont situées sous le col du vase ; la panse est ornée de motifs géométriques peints en rouge sur fond blanc représentant une sorte de zone quadrillée découpant des losanges blancs ; des bandes de peinture rouge se trouvent entre les cannelures. L'intégralité du vase est peinte, même l'intérieur est totalement recouvert de blanc (fig. 181 : 7).

Cette jarre, comme nous l'avons déjà vu, a été découverte dans l'ensemble sépulcral haut de Conu, avec les deux écuelles peintes et le petit pot à onguent en terre cuite vernissée. Ce vase est aussi caractéristique du style d'Ardebil, ce qui nous conduit à lui attribuer la même datation que les deux écuelles : 5e-4e siècles avant J.-C.

5.3.12. Les barattes.

Un unique vase de ce type en terre cuite orangée provient de Conu (33741). De très grande taille, avec 38,5 cm de hauteur, il est composé d'un fond plat, d'une panse ovoïde et d'un petit col relativement étroit par rapport à la taille totale de l'objet. Le col est très abîmé. Fixé sur l'épaule on trouve une anse horizontale et un trou percé à travers la panse juste à côté. La panse, fracturée, a été restaurée mais il en manque toujours un morceau (fig. 182 : 1).

[509] YON M. (Dir.) (1981), p. 129.

Ce type de vase possède des parallèles qui nous permettent d'affirmer que nous avons affaire ici à une baratte. Ce type de récipient servait à brasser la crème du lait pour obtenir le beurre. Le trou percé dans la panse est une sorte de goulot destiné à l'évacuation du petit-lait. La forme ovoïde de ce récipient était destiné à faciliter le mouvement de balancier destiné à agiter le lait pour la fabrication du beurre. La baratte devait être posée au sol ou suspendue horizontalement par les liens avec le col obturé. La baratte de Conu présente des traces en diagonales, presque entièrement effacées, qui marquent sa panse. Il pourrait s'agir de traces laissées par un usage répété de liens de suspension.

On possède des parallèles avec des barattes de Transcaucasie et d'Arménie. Une baratte a été découverte dans la région du Chirak en Arménie et est datée du Bronze final ou du Fer ancien, aux 12e-10e siècles avant J.-C.[510] Un autre exemplaire provient également d'Arménie, dans le cimetière d'Artik datée des 13e-10e siècles avant J.-C.[511] Cette forme est apparue en Arménie et en Transcaucasie au Bronze ancien et elle a été utilisée jusqu'au Moyen Âge sans modification notable. On le trouve même encore en utilisation dans les campagnes arméniennes[512].

5.3.13. Les vases miniatures.

Les six petits récipients que nous allons présenter maintenant ont en commun leur taille et très certainement leur fonction. Ce sont tous des petits vases miniatures qui ont une forme de boite carrée ou ronde, simple ou double. Le premier vase miniature a été découvert à Mistan (34002). Il se présente sous la forme d'un godet double en terre cuite orangée. Toute sa surface extérieure est décorée au poinçon, de points, zigzag et rosettes (fig. 183 : 1). Il mesure 7,3 cm de long sur 3,6 cm de large et 2,4 cm de haut. Le second est un vase miniature en terre cuite brunâtre et engobe noir découvert à Veri (33594.01). Il a un petit fond plat, une panse globulaire ornée de trois côtes horizontales et parallèles et un col avec quatre perforations de suspension. Il mesure 3,1 cm de diamètre pour 2,6 cm de hauteur (fig. 183 : 4).

Pour les quatre exemplaires suivants, trois proviennent de la collection de Conu du MAN et le dernier a été mis au jour par la mission franco-azerbaïdjanaise dans le Lenkoran. Il s'agit tout d'abord d'un petit vase cylindrique avec son couvercle conique en terre cuite chamois recouvert d'un engobe foncé (33621). La boîte mesure seulement 3,6 cm alors que son couvercle ne dépasse pas les 3 cm. Elle est décorée sur tout son pourtour d'une zone de lignes brisées hachurées et de triangles en creux cernés en haut et en bas par une frise de grecques. Le couvercle présente un

[510] SANTROT J. (dir) (1996), n° 82.

[511] SINTES C. et GRIGORIAN A. (dir) (2007), n° 41.

[512] SANTROT J. (dir) (1996), p. 103.

motif en croix de triangles imbriqués, entre chaque branche de la croix s'intercalent d'autres ornements triangulaires. La paroi du vase présente quatre petites perforations sur son pourtour et une cinquième se trouve au sommet conique du couvercle (fig. 183 : 6). Ce vase, retrouvé dans la partie supérieure de la sépulture Cnu1, proche du défunt n° 1, est resté dans un très bon état de conservation. En 2015, dans le locus 1118 du secteur 5 de Monidigah, une petite boîte circulaire tout à fait similaire a été découverte. Elle présente le même diamètre et possède un décor incisé sur toute sa surface (fig. 183 : 5). Il n'en reste malheureusement qu'un gros fragment et si elle possédait un couvercle, il n'en subsiste rien. Un autre vase a également été mis au jour dans la sépulture Cnu1, dans la partie inférieure de la chambre funéraire associée au défunt n° 4 (33622). Ses dimensions sont très réduites puisqu'il ne dépasse pas les 3 cm. Il est de forme rectangulaire, en terre cuite chamois recouvert d'un engobe foncé. Un décor est gravé profondément sur les quatre faces : sur les deux plus petites des lignes entrecroisées délimitant des carrés remplis de swastikas ; sur l'un des grands côtés des lignes brisées superposées ; le décor sur la quatrième face est le même avec en plus, dans la partie supérieure, une zone de motifs emboîtés formant des carrés. Certaines faces de cette boîte sont légèrement dégradées et une partie du bord est brisée (fig. 183 : 2). Ce spécimen est très proche du premier, même si sa forme générale diffère. Il est possible, qu'a l'origine, il possédait aussi un petit couvercle.

Le dernier petit récipient concerné par ce type est bien différent des précédents. Il s'agit d'un petit pot (33623) de seulement 8,7 cm de hauteur façonné en terre cuite beige claire et entièrement émaillé en vert. Sa forme est simple avec un petit fond plat, une panse biconvexe et un petit col légèrement évasé à lèvre plate et rectiligne (fig. 183 : 3). Ce pot a été retrouvé en de nombreux morceaux qui ont été restaurés et les parties manquantes reconstituées par les ateliers du MAN. Il devait très certainement être utilisé pour contenir des onguents. Sa taille réduite, le soin porté à sa réalisation ainsi que la forme de sa lèvre semblent confirmer cette hypothèse. En effet, ce col à lèvre aplatie pouvait être destiné à récupérer de la meilleure façon possible le surplus d'onguent.

Malgré leurs différences morphologiques, ces exemplaires ont en commun d'avoir été façonnés avec beaucoup de soin et d'attention. Ces six petits récipients aux parois épaisses servaient très certainement de boîte à fard ou de pot à onguent. C'est en tous cas comme cela que Jacques de Morgan interprète les deux petits récipients ornementés puisqu'il parle de « pot à fard ou pot à onguent »[513]. Cette interprétation semble aussi être confirmée par Mohen qui place ces petits récipients aux alentours de la fin du II^e^ et au début du I^er^ millénaire avant notre ère[514]. Ces

[513] MORGAN J. de (1896), p. 44-46.

[514] MOHEN J.-P. (1979), n° 248 et 251.

vases semblent être de fabrication locale mais avec des motifs d'ornementation d'inspiration lointaine avec ces représentations de rosettes, de grecques et de swastikas.

En ce qui concerne plus particulièrement le petit pot émaillé, de tels objets sont très rares voir quasi inconnus au Talyche et dans le Caucase à cette époque. Jacques de Morgan y voit des parallèles avec l'Egypte. Selon lui, la céramique émaillée serait une influence venue d'Egypte suite aux campagnes successives des pharaons vers l'Assyrie[515]. Haerinck précise qu'à la période achéménide ce genre de poterie glaçurée est très rare et ne se trouve que plus au sud, à Suse, Pasargades et Persepolis. En Azerbaïdjan iranien, la céramique glaçurée n'est pas produite localement avant 175-150 avant J.-C. et il propose donc la date très tardive des 2e et 1er siècles avant J.-C. pour ce petit pot[516].

5.3.14. Les lampes.

Nous avons réuni dans cette catégorie deux objets découverts dans la sépulture ShS10 de Shir Shir (58280 et 58281) qui sont décrits comme étant des lampes dans la publication d'Henri de Morgan[517] et ils continuent d'être interprétés comme tels dans le catalogue du MAN[518]. Ils sont tout à fait particulier car constitués d'une petite coupelle plate aux rebords courts et étroits. Un des rebords est formé d'une grande plaque de 8,1 et 12,5 cm de hauteur décoré d'une tête grossièrement modelée. Ils sont en terre cuite orangée ou grise. Un seul des deux exemplaires a conservé sa coupelle, du deuxième il ne reste que la plaque figurée (fig. 183 : 7-8).

Ces représentations figuratives sont totalement inédites au sein du mobilier céramique du Talyche. Nous ne connaissons pas de comparaison dans les régions voisines. Ces objets sont très certainement les interprétations personnelles d'un artisan local. Leur fonction en tant que lampe à huile n'est pas assurée. Les modèles connus à cette époque et notamment découverts à Agha-Evlar se présentent sous la forme d'écuelle avec un rebord pincé pour faire tenir la mèche. Or sur l'exemplaire complet de Shir Shir, la coupelle ne présente aucun aménagement de ce type. Mais ces objets sont tout à fait uniques et leur attribuer une fonction claire n'est pas aisé, donc, en l'état, nous continuerons à les interpréter comme des lampes.

[515] MORGAN J. de (1896), p. 108-110.

[516] HAERINCK E. (1978), p. 80-82.

[517] MORGAN H. de (1905), p. 309, figs. 596 et 597.

[518] Archéologie comparée, 2 (1989), p. 64.

5.3.15. Les vases zoomorphes.

Sept vases zoomorphes complets et des fragments appartenant très certainement à trois autres pièces ont été découverts dans le Talyche. On trouve des représentations assez grossières d'oiseaux ou de quadrupèdes, mais les caractéristiques de l'animal que l'artisan a voulu figurer sont néanmoins présentes et nous permettent de les identifier plus ou moins aisément. Mais nous sommes le plus souvent en présence d'un bestiaire composite ou fantastique. Les pattes servent de support, la tête de versoir et sur le dos se trouve un orifice qui servait à remplir le vase.

Ils sont tous d'une grandeur très similaire, variant entre 20 et 25 cm de longueur. Ils sont par contre composés de pâtes de qualités et de couleurs différentes mais ils ont tous été façonnés avec beaucoup de soins et de détails. Six des vases intacts (33705, 33910 à 33914) et les trois fragments ont été découverts à Conu. Le dernier vient du site de Razgov (34010).

Le premier exemplaire (33705) représente un oiseau à tête fantastique (fig. 184 : 1). Le vase est en terre cuite orangée à surface lustrée et pâte fine. Il était très fragmenté mais a été restauré et trois parties ont été reconstituées par comparaison avec des modèles très proches provenant également de Conu : le bec verseur, le col qui surmontait le sommet du dos et les pattes servant de support. Son mauvais état de conservation lors de sa découverte n'empêche pas de déterminer la forme de l'animal. Le corps est biconique et la queue plate et large. Il s'agit, sans doute possible, d'un oiseau. La présence de trois appendices sur la tête peut figurer une crête et les yeux ou les oreilles de l'animal. L'intégralité du vase est couverte de lignes incisées effectuées au lissoir pouvant figurer le plumage de l'oiseau.

Un deuxième vase (33910) semble représenter un animal composite à tête et queue de quadrupède et corps de volatile (fig. 184 : 2). En terre cuite orangée à pâte fine, l'intégralité du vase est recouverte d'un engobe noir. Le vase repose sur la panse arrondie symbolisant le corps de l'animal et possède un long museau verseur. Sur la tête on trouve deux petites cornes, évoquant un bélier, qui sont figurées par deux petits morceaux d'argile enroulés et rajoutés par pastillage. A l'arrière, on trouve une petite queue recourbée vers le bas et sur le sommet du dos, un goulot à lèvre évasée.

Le vase suivant (33911) se présente également sous la forme d'un animal composite à corps de volatile et tête de quadrupède (fig. 184 : 4). Il est façonné avec une pâte fine en terre cuite grise recouvert de traces d'un engobe noir. La tête ne possède pas d'yeux, et les oreilles, ou ce qui pourrait figurer une corne, sont représentées par un simple pincement de la matière étirée et recourbée. Le bec verseur est allongé et le petit pied est plat. Sur le sommet du dos on trouve encore une fois un goulot à lèvre légèrement évasée.

Le quatrième vase zoomorphe (33912) à la forme d'un quadrupède acéphale à pâte fine et terre cuite orangée (fig. 184 : 3). L'animal, pourvu d'un long cou se terminant brusquement par l'orifice verseur, se trouve, contrairement aux autres modèles, debout sur ses quatre pattes. Les extrémités des pattes se terminent par un enroulement obtenu par un étirement de la matière. La petite queue est recourbée de la même façon. Le goulot sur le dos est brisé. La naissance du cou porte un décor en relief figurant un large collier et un cordon passant entre les pattes, sous la poitrine. Il est possible que ce décor serve à signaler qu'il s'agit ici d'un animal domestique. Cette sorte de harnais ressemble fort au harnachement d'un cheval. Le corps est entièrement couvert de lignes obliques exécutées au lissoir.

Le prochain vase (33913) représente un animal composite à tête de quadrupède et corps d'oiseau (fig. 184 : 5). La pâte fine du vase est une terre cuite grise avec un engobe noir qui recouvre toute la surface. Le cou bec verseur est très long, le museau cassé a été restauré et la tête est surmontée de deux petites oreilles formées par un étirement de matière. Le corps ovale semble être celui d'un volatile et les pattes sont suggérées par un prolongement du ventre en une base très étroite. La petite queue est enroulée vers l'intérieur. On trouve un goulot à lèvre évasée sur le sommet du dos.

La pièce suivante (33914) est un vase zoomorphe à long bec verseur en terre cuite orangée à pâte fine (fig. 185 : 1). Le bec verseur se termine par une tête d'animal à corne, sûrement un bélier. Le corps de vase repose sur un fond plat, la panse est globulaire et il y a un goulot évasé sur le sommet du dos. Les yeux de l'animal sont figurés par des pastilles d'argile. La queue est également décorée de pastilles.

Le dernier vase zoomorphe complet, qui provient de Razgov (34010), a la forme d'un quadrupède qui repose sur ses pattes aux extrémités se terminant par un enroulement obtenu par un étirement de la matière(fig. 185 : 2). Le museau verseur allongé est en forme de tête avec deux oreilles pointues. Une queue courte est présente à l'arrière et un goulot à lèvre évasée est encore une fois positionné sur le dos. Ce vase est façonné dans une terre cuite noire et il est couvert d'un décor lustré représentant des stries sur le dos. Il est difficile de dire à quel animal exactement nous avons affaire, il pourrait aussi bien s'agir d'un cheval que d'un chien.

Ces sept spécimens sont les seuls encore complets qui ont été rapportés en France après les fouilles de Jacques de Morgan. Mais d'autres fragments en terre cuite provenant, pour trois d'entre eux, de Conu et le dernier de Tülü Aspa-Hiz, sont à mettre en relation avec ce type de vase zoomorphe. Il s'agit tout d'abord d'un fragment de goulot de vase en forme de protomé de bélier en terre cuite orangée à pâte fine (33687) (fig. 185 : 3). Cette tête devait très certainement servir de bec verseur à un vase zoomorphe. L'animal est caractérisé par ses grandes cornes enroulées mais aucun autre détail de la tête n'est représenté. Il porte un appendice pastillé sur le sommet du

front. Un autre fragment spiraliforme (33734) a très probablement appartenu à un vase zoomorphe. On peut imaginer qu'il s'agissait de la queue d'un animal représenté par un vase de grande forme. Le fragment suivant (33685) se présente sous la forme d'un morceau de tube brisé en terre cuite grise, muni d'un orifice en goulot. Il possède un décor de lignes et de cercles incisés. Un petit appendice de matière à une extrémité devait figurer la queue de l'animal (fig. 185 : 4). Il s'agissait très certainement à l'origine d'un vase zoomorphe dont il ne subsiste aujourd'hui que la partie figurant le ventre. La morphologie du fragment montre que le vase était un modèle à quatre pattes. Le dernier fragment a été découvert à Tülü Aspa-Hiz (33980.03), il ne se compose que d'un morceau de panse et du départ de deux pattes. Il s'agissait donc vraisemblablement encore d'un modèle de quadrupède.

Ces sept vases zoomorphes et ces autres fragments montrent une importante concentration de ce type particulier de mobilier céramique dans le Talyche, à partir de l'âge du Fer. Ils ne sont rarement attestés dans les nécropoles des régions voisines.

Ces vases, qui étaient destinés à être remplis d'un liquide, sont retrouvés dans les tombes et ne devaient certainement pas être usités pour un usage commun. Il est même très probable qu'ils aient été fabriqués dans l'intention d'être déposés dans les sépultures. Selon Mohen, ils devaient avoir une fonction rituelle, sûrement utilisés lors du culte funéraire. Ces formes particulières devaient donc revêtir une signification symbolique et religieuse. Mohen établit également des parallèles de formes entre le premier vase que nous avons étudié (33705) et les pendeloques en bronze en forme d'oiseaux fantastiques retrouvés en très grand nombre dans les tombes de la nécropole de Koban[519]. Nous aborderons la question de la fonction de ces vases dans le chapitre suivant.

Mohen propose une datation aux alentours du Ier millénaire avant J.-C. pour les vases à représentation animale des sépultures du Talyche[520]. Il les compare pour cela à des types qui apparaissent dès le début du deuxième millénaire avant J.-C., à Suse et Tepe Sialk III et qui se développent et deviennent abondants à la fin du deuxième et au début du premier millénaire avant J.-C., principalement en Iran du Nord, notamment à Khurvin, Amlash, Marlik ou encore Ardebil, ainsi que sur le plateau iranien dans la nécropole de Sialk B avec un aspect plus réaliste dans ces figurations animales.

Un exemplaire plus récent, daté de l'époque parthe aux 1er-2e siècle après J.-C, est conservé au musée National de Téhéran[521]. Il s'agit d'un vase zoomorphe à protomé de belier en terre cuite

[519] MOHEN J.P. (1979), n° 237.

[520] MOHEN J.P. (1979), p. 211.

[521] SEIPEL W. (2002), p. 256, fig. 145.

orange lustrée. Il repose sur trois petits pieds coniques et possède un goulot et une anse sur le dos. La tête présente un décor de pastillage. Cet exemplaire rappelle beaucoup nos vases du Talyche. De plus, il provient de la région de Germi, sur la frontière entre l'Iran et l'Azerbaïdjan, au nord ouest du Talyche. Ce vase montre la longévité de ces modèles zoomorphes. Si les vases du Talyche ne sont pas si récents, on peut tout de même les situer à l'âge du Fer II, entre 1000 et 800 avant J.-C.

Synthèse de la céramique :

Les vases déposés dans les sépultures du Talyche sont très variés dans leur forme, leur décor et leur qualité d'exécution. Dans l'ensemble la céramique déposée dans les tombes ne paraît pas avoir été conçue spécifiquement pour l'inhumation. Il s'agit d'une céramique dite domestique composée essentiellement de pots, de bols, de tasses ou de jarres propres à l'usage personnel et qui sont retrouvés en grande quantité dans les sépultures. Néanmoins il est évident que des vases étaient fabriqués uniquement dans l'intention d'être déposés en même temps que le défunt lors de son inhumation. Ce sont des pièces plus d'apparat que vraiment utilitaires comme certaines coupes fermées très décorées ou les fameux vases zoomorphes.

De nombreuses formes semblent de tradition locale mais beaucoup d'affinités de types sont attestées avec le Nord-Ouest de l'Iran : particulièrement avec les régions du Gilan et du Mazandera, mais également avec les environs du lac d'Urmia et les sites d'Hasanlu et du Dinkha Tepe.

La majorité des décors sont géométriques, incisés ou exécutés au lissoir. Ils sont largement inspirés par le style Lchashen-Metsamor caractéristique de l'âge du Bronze Récent présent dans le Sud du Caucase et le Nord-Ouest de l'Iran. Ils ornent des terres cuites chamois, grises ou noires. À l'âge du Fer, les décors semblent se raréfier et nous voyons se développer des terres cuites orangées communes au Talyche, au Gilan et au Mazanderan. La présence de décors du type d'Ardebil place certaines des céramiques découvertes dans le Talyche aux 5^{e} et 4^{e} siècle avant J.-C. Cette période plus récente, à l'époque achéménide, représente la dernière occupation des ensembles funéraires du Talyche.

5.4. Les objets divers.

Cette nouvelle catégorie de mobilier comporte une centaine d'objets très hétéroclites regroupant essentiellement des types d'outils comme des pierres à aiguiser, des fusaïoles ou des aiguilles. Comme nous l'avons vu précédemment avec les couteaux, d'autres types d'objets pourraient figurer dans cette catégorie mais ils nous semblaient plus adaptés à d'autres typologies de mobilier.

Nous avons donc décidé de réunir ici les différentes pièces ne pouvant être interprétées comme des armes, des objets de parure ou de la céramique. La grande majorité des objets réunis ici sont de simples outils du quotidien servant à l'artisanat ou dans la vie domestique. Mais nous présenterons également les vases métalliques qui peuvent être considérés comme des objets de prestige. Si les outils sont plus communs il ne faut tout de même pas oublier qu'en étant déposés dans un contexte funéraire ils devaient avoir une certaine valeur symbolique qu'il n'est pas toujours évident de déterminer.

5.4.1. Les pierres à aiguiser.

Les pièces qui composent ce corpus sont relativement peu nombreuses puisque seulement dix exemplaires sont attestés dans les ensembles sépulcraux du Talyche. Ces objets, constitués d'un morceau de pierre taillée, sont destinés à l'affûtage des lames de couteau, de poignard ou d'épée. C'est pour cette raison qu'ils sont souvent retrouvés proche de diverses lames dans les sépultures. Ces différentes pièces étaient très certainement portées à la ceinture, suspendues par un lien qui passait à l'intérieur de la perforation dont elles sont pourvues (fig. 186 : 1-4).

Les formes de ces objets sont variables : la plupart sont trapézoïdales mais elles peuvent être également rectangulaires ou losangiques. Dans tous les cas, leur morphologie est allongée et leur taille varie de 4,7 à 11,1 cm. Mais ces types d'objets ne devaient que rarement dépasser les 10 cm. Cette dimension relativement réduite est rendue obligatoire par la fonction de l'objet qui ne doit pas avoir une masse trop importante pour ne pas gêner lorsqu'il est porté à la ceinture et il doit avoir une taille qui lui permette d'être manipuler aisément, l'arme dans une main et la pierre dans l'autre. Le matériau choisi pour la fabrication de ces objets est le grès car il est important que la pierre utilisée soit toujours avec un grain fin pour ne pas abîmer les lames au lieu de les affûter.

Ces pierres à aiguiser sont très courantes, elles ont été découvertes sur les sites de Conu (4 pierres dans le lot 33732), Tülü Aspa-Hiz (33645), Shir Shir (57868), Vajalik (57867) et Veri (3 pierres dans le lot 33595). Tous ces exemplaires sont assez standardisés et présentent les caractéristiques que nous avons décrites. Un seul exemplaire (33732.04) diffère quelque peu, il est de forme losangique avec les angles fortement arrondis et une perforation à chacune de ses extrémités.

Ces objets d'usage courant sont bien trop communs pour apporter un élément de datation fiable. Ils sont trop peu caractéristiques et présents à de nombreuses époques et indifféremment dans tous les pays pour pouvoir être utilisés comme un point de comparaison entre différentes cultures.

5.4.2. Les aiguilles.

Très peu d'aiguilles ont été découvertes dans les sépultures. Il est bien possible que ce type de mobilier soit présent en bien plus grand nombre à l'origine mais sa fragilité intrinsèque ne lui permet pas de résister à toutes les conditions d'enfouissement. De nombreux fragments de tige ont pu appartenir à des aiguilles, mais seulement cinq exemplaires en alliage cuivreux ont pu être clairement identifiés.

Une petite aiguille (33863.02), brisée en deux, est conservée dans un lot d'inventaire de Conu contenant de nombreux fragments métalliques (fig. 186 : 5), le site de Veri a livré trois exemplaires complets (33578) et un dernier a été retrouvé en 2015 dans la tombe 1118 de Monidigah. Elles mesurent entre 7,6 et 9,8 cm de long et l'épaisseur de la tige ne dépasse jamais 0,2 cm. Ces aiguilles ont une forme très simple : une fine tige de section circulaire avec à l'une de ses extrémités une pointe acérée et de l'autre une petite tête perforée qui compose le chas de l'aiguille. Ce chas à une forme d'amande à l'image d'un œil.

Cet objet utilitaire et d'usage courant, que ce soit d'un point de vue artisanal ou purement domestique, connaît une très longue période d'utilisation et n'est pas limitée à une région donnée. Mais on remarque tout de même des parallèles intéressants avec des exemplaires identiques en or et en bronze[522] découverts dans les tombes de Marlik. De tels objets en or devaient avoir une signification plus symbolique qu'utilitaire et revêtaient très certainement un aspect de prestige. D'autres exemplaires fort similaires en bronze ont été retrouvés dans le Caucase et sont datés par Schaeffer entre 1250 et 1100 avant J.-C.[523] Un objet si simple et courant, même en alliage cuivreux,

[522] NEGAHBAN E.O. (1996), Vol. 2, n° 968-970.

[523] SCHAEFFER C.F.A. (1948).

déposé en contexte funéraire doit très certainement révéler une intention particulière et sûrement une symbolique particulière en rapport avec le défunt et sa vie passée.

5.4.3. Les fusaïoles.

Les fusaïoles sont utilisées dans l'artisanat du tissage et plus particulièrement dans l'opération du filage où elle servent de volant d'inertie aux fuseaux. Elles peuvent également servir d'anneau d'arrêt pour le fil. Le poids et la forme des fusaïoles varient selon leur position sur le fuseau qui traduit des fonctions différentes. La position haute peut être utilisée pour un filage serré, alors que la position basse était privilégiée pour un ouvrage plus délicat[524].

Les fusaïoles sont très souvent retrouvées dans les tombes du Talyche avec une grande diversité de formes de matériaux. Elles sont en pierre, en fritte, en os ou en terre cuite, décorées ou non et sont de forme plate, hémisphérique, conique ou biconique. Elles sont bien évidemment toutes perforées pour l'insertion du fuseau. Pour certains modèles, nous allons le voir, l'identification en tant que fusaïole n'est pas toujours évidente. Nous avons sélectionné 70 exemplaires pour ce corpus.

5.4.3.1. Les fusaïoles plates.

Huit fusaïoles ont une forme plate, six de Conu (33735.02 à 33735.07), une de Shir Shir (57863) et une de Namin (57692). Elles sont constituées d'un simple disque plat et perforé en son centre. Cette perforation est plus ou moins grande. Sept exemplaires sont en terre cuite orangée ou blanche d'un diamètre de 3 à 4,4 cm et un unique exemplaire est en pierre rouge taillée mesurant 4,5 cm de diamètre. Les spécimens en terre cuite sont façonnées grossièrement à la main et leurs bords sont irréguliers. Un seul de ces derniers exemplaires est orné de trois petits points en creux disposés autour de la perforation centrale (fig. 186 : 6-7).

[524] GOOD I. (2012), p. 112, fig. 1.

5.4.3.2. Les fusaïoles hémisphériques.

Dix spécimens sont de forme bien circulaire et plano-convexe avec une perforation centrale. On trouve ainsi sept exemplaires en terre cuite orangée ou grise de forme simple, sans décor et d'un façonnage régulier provenant de Conu (33736.01, 33736.02, 33736.05 et 33736.07) de Shir Shir (57859 et 57861) et de Tchila-Khane (57824) ; deux en pierre viennent des sites de Namin (57691) et Monidigah (découverte dans le locus 1118) ; une fusaïole hémisphérique découverte à Namin est en os (57693) ; le dernier exemplaire a également été découvert à Conu (33735.01), elle est en fritte, de couleur claire et possède un décor de sept cercles incisés dont le centre est matérialisé par un point. Ces cercles sont positionnés tout autour de la perforation centrale (fig. 186 : 8).

Ce type de fusaïole est très répandu dans le temps et l'espace. Mais il est intéressant de constater des parallèles très proches provenant encore une fois du site de Marlik avec des spécimens en os, fritte ou coquillage que E.O. Negahban interprète comme des boutons[525]. On y retrouve pourtant de petites fusaïoles très similaires, de forme plano-convexe et circulaire dont une, en fritte, particulièrement intéressante puisqu'elle est tout à fait identique à notre exemplaire, avec un décor de cercles centrés d'un point[526]. Il paraît évident que ces deux pièces ont un lien étroit et appartiennent à la même culture matérielle. Ces fusaïoles simples et très utilisées dans le tissage sont des outils de fabrication locale et ne faisaient pas l'objet d'importations.

5.4.3.3. Les fusaïoles coniques.

Ce type de fusaïole est très proche du précédent. Il regroupe quatre spécimens de même forme : une base plate et circulaire et une forme conique, avec toujours une perforation centrale. Moins aplaties que les précédentes, elles sont plus étroites avec un diamètre qui ne dépasse pas les 3,4 cm. Trois exemplaires provenant de Conu sont en terre cuite : la première est très simple, entière, de forme régulière et sans décor (33736.06). Les deux autres, quant à elles, sont fragmentées, il n'en reste plus que la moitié voir moins, elles sont décorées de motifs géométriques incisés sur toute leur surface (fig. 186 : 9-10). Le dernier exemplaire de Tchila-Khane (57823) est en pierre blanche.

[525] NEGAHBAN E.O. (1996), Vol. 2, n° 441-444.

[526] NEGAHBAN E.O. (1996), Vol. 2, n° 443.

5.4.3.4. Les petites fusaïoles sphériques et biconiques.

Nous avons décidé de réunir ici les petites fusaïoles sphériques et biconiques. Elles sont très proches morphologiquement et sont souvent interprétées comme étant des perles. Et ce à juste titre car ces types d'objets peuvent être des fusaïoles ou des perles et sans contexte archéologique précis, elles sont impossibles à distinguer[527]. La perforation axiale de ces objets est tout de même assez large pour faire passer un fuseau, nous avons donc décidé de les présenter dans cette catégorie de mobilier. Ces objets pouvaient aussi bien être des types de pesons pouvant être également utilisés dans le tissage. Mais il faut garder à l'esprit qu'il s'agit peut-être de perle.

La très grande majorité de ces objets sont en terre cuite noire ou marron et seulement trois exemplaires sont en pierre blanche et rouge. Certains sont ornés de motifs géométriques ou de cercles incisés centrés d'un point comme sur la fusaïole hémisphérique précédente (fig. 186 : 11-15). Les pièces mesurent entre 2 et 3 cm de diamètre. Trente de ces petites fusaïoles ont été découvertes à Conu (33737)[528], neuf à Veri (33594.02), quatre à Hasan Zamini (57718, 57719, 57720.01 et 57720.02) et deux à Shir Shir (57860 et 57862).

Tous ces différents types de fusaïoles sont des objets de fabrication purement locale et, sauf cas particulier comme nous en avons, il est très difficile de rapprocher de typologies extrarégionales. Leur datation, en l'absence de contextes bien délimités et définis dans le temps, reste donc problématique.

Un collier conservé au MAN dans la collection de Shir Shir (57794) contient onze fusaïoles associées à des perles en fritte. Ces onze éléments sont des modèles attestés de fusaïole de forme conique, plate, hémisphérique ou sphériques. Ce ne sont assurément pas des perles. La question de la véracité des assemblage se pose donc à nouveau. Est-ce Jacques de Morgan qui les confondant avec des perles les auraient montés en collier ? Cela paraît peu probable car dans ses publications, il fait bien le distinguo entre les perles et les fusaïoles. Si elles ont bien été découvertes en contexte cela pourrait donc signifier qu'elles ont été réemployées en tant qu'objet de parure.

[527] GOOD I. (2012), p. 113.

[528] Les vingt-sept perles en terre cuite sont interprétées, dans le catalogue MAN, comme étant des fusaïoles, alors que celles en pierre et pâte de verre sont décrites comme étant des perles. Ceci illustre bien la difficulté d'interprétation d'objets morphologiquement identiques.

5.4.4. Les poinçons.

Les poinçons n'ont pas été retrouvés en grande quantité dans les sépultures du Talyche. Ce qui semble assez normal du fait que les poinçons sont des petits outils assez fréquents qui étaient rarement déposés en contexte funéraire. Onze exemplaires sont conservés dans les collections du Talyche du MAN, deux sont en alliage cuivreux et neuf sont en os. Ces spécimens, particulièrement ceux en alliage cuivreux, ont été découverts dans un mauvais état de conservation, ce qui peut rendre leur interprétation quelque peu délicate.

5.4.4.1. Les poinçons en alliage cuivreux.

Les deux petits poinçons en alliage cuivreux, de taille et de morphologie similaires, ont été découverts à Conu (33723 et 33853). Ils mesurent environs 6 cm chacun et leur forme est très caractéristique : ils sont constitués d'une courte tige de section quadrangulaire qui s'évase puis se rétrécit en une pointe acérée de section également quadrangulaire. La partie centrale qui s'évase prend une forme losangique et aplatie. Dans les deux cas, la tige semble brisée et ces pointes devaient très certainement être, à l'origine, emmanchées dans une poignée en matériau périssable, sûrement du bois ou de l'os.

5.4.4.2. Les poinçons en os.

Deux petits poinçons os ont été découverts à Conu (33719.01 et 33719.02) et ne sont plus constitués que par un fragment de pointe émoussée mesurant entre 3,9 et 5,4 cm. Ils sont de section circulaire et leur tige, dont la longueur initiale ne peut être déterminée, est brisée. Il s'avère que ces petits éléments en os pourraient être identifiés comme des accessoires d'ornement, tels des boutons[529]. Mais nous ne possédons pas assez d'informations pour avoir des certitudes à ce sujet, ils resteront donc, en l'état, des petits poinçons en os.

Sept autres poinçons en os de plus grandes dimensions, mesurant entre 6,3 et 16,3 cm viennent du site de Veri (lot 33598). Six de ces objets ont la forme d'une longue pointe avec une partie, représentant environ les 4/5ème de la longueur totale, de section quadrangulaire et la

[529] Cette interprétation découle d'une communication personnelle avec le professeur Aliréza Hejebri Nobari.

pointe opposée de section circulaire, qui s'apparenterait à une soie d'emmanchement (fig. 186 : 17). Ces six grandes pointes pourraient être des types d'alêne. Le dernier exemplaire, dont il ne reste que le fragment de la pointe, est de section triangulaire.

Ces neuf spécimens en os pouvaient être, à l'origine, emmanchés comme ceux en bronze. Ce type de poinçon en os possède une histoire riche et une longue chronologie puisqu'il est connu déjà depuis la préhistoire. La morphologie assez simple de ces objets ne nous permet malheureusement pas de les rattacher à des typologies bien précises et clairement datées. Ces objets usuels ont été utilisés, à l'image des aiguilles, à de très nombreuses périodes et dans de très nombreux pays.

5.4.5. Une « bobine » en alliage cuivreux.

Cette pièce très particulière est relativement difficile à interpréter. Il s'agit d'une sorte de petite « bobine » en alliage cuivreux découverte à Conu (33850). Elle mesure seulement 2,3 cm de long et se compose d'une petite sphère perforée dans son milieu et flanquée de deux petits appendices cylindriques, le tout étant fondu d'une seule pièce (fig. 186 : 16).

Déterminer la fonction initiale de cet objet est plus que délicat. La perforation centrale pourrait être interprétée comme un moyen de fixation à l'aide d'un cordon ou d'une ficelle. Nous pourrions donc être en présence d'une pièce d'ornement quelconque.

Néanmoins, une autre hypothèse peut être avancée. En effet, sur le site de Marlik, on trouve un petit objet, de taille et d'aspect similaires, également en alliage cuivreux[530]. Il a été découvert dans la tombe 36 de la nécropole. Selon Negahban, il s'agirait d'une sorte de bobine qui, ce n'est pas certain, aurait pu avoir une fonction de rouleau de sangle pour un harnachement de cheval ou de char. Il se base pour cela sur la comparaison avec des bobines assez similaires qui sont identifiées par Herzfeld comme des sortes de boutons de fixation de la têtière de la bride[531]. Des exemples de ces types d'objets de diverses formes ont été trouvés à Tepe Giyan au Luristan, à Persépolis et dans le dépôt du temple de Chouchinak à Suse[532].

Nous serions donc, ici, en présence d'une pièce de harnachement. Malheureusement cet objet nous semble bien isolé au sein d'un riche mobilier ne comportant quasiment aucune trace de pièce de harnachement comme des mors. Mais bien entendu le fait que de nombreux objets ne semblent jamais être parvenus en France nous laisse quelque peu dans l'incertitude. Elément

[530] NEGAHBAN E.O. (1996), Vol. 2, Pl. 137 : n° 959.

[531] Il s'agit de la partie supérieure de la bride, qui passe par-dessus la tête du cheval et qui soutient le mors.

[532] HERZFELD E. (1941), Fig. 258.

d'ornementation ou pièce de harnachement, le doute subsiste et rien ne nous permet véritablement de favoriser l'une ou l'autre de ces interprétations possibles. Nous manquons peut-être également de plus de points de comparaisons pour pousser cette étude plus avant.

5.4.6. Les vases métalliques.

Trois vases métalliques sont conservés dans les collections du Talyche. Ce sont des objets assez rares et atypiques que nous ne pouvions classer ailleurs. Deux sont en alliage cuivreux et un en argent. Que de tels objets aient réchappé des pillages et soient parvenus jusqu'au MAN est une chose plus rare encore. Ils ont dû être découverts par Jacques de Morgan dans des tombes intactes. Ces objets n'apparaissent pas dans les publications de l'époque ni dans les travaux de C. Schaeffer dans les années 1950 car ils sont malheureusement dans un très mauvais état de conservation ou ils n'ont été restaurés que récemment.

Le premier exemplaire vient du site de Veri (33555.01). C'est un petit vase de forme ouverte en alliage cuivreux orné de motifs exécutés au repoussé. Il est composé d'une très mince tôle d'alliage cuivreux martelée pour lui donner une forme cylindrique cintrée dont la base forme un bourrelet(fig. 187 : 1). Ce vase a été reconstitué à partir de nombreux fragments et le décor partiel est difficilement identifiable, le catalogue du MAN avance l'hypothèse d'un décor de palme. Mais l'aspect très abrasée de la surface l'a malheureusement rendu illisible. Ce vase mesure 13,5 cm de hauteur, 9,3 cm de diamètre à la base et 13 cm de diamètre à l'ouverture. L'épaisseur de la paroi ne dépasse pas 0,1 cm.

Le second vase en alliage cuivreux a été découvert à Tülü Aspa-Hiz (33978). Il est très fragmentaire et pour sa part n'a pas été remonté. Il ne reste qu'un fragment de panse au bord légèrement évasé. Nous n'avons malheureusement pas son profil complet. Il est façonné dans une fine tôle de 0,1 cm d'épaisseur pour la panse et 0,2 cm pour le bord. L'ensemble de la surface arbore un décor géométrique incisé : il est composé de deux registres horizontaux séparés par des bandeaux hachurés. Le registre supérieur est comblé de croix hachurées et celui du bas, des lignes courbes de pointillés. La surface est également abîmée et les motifs en partie effacés (fig. 187 : 2).

Le dernier vase métallique, découvert dans une sépulture de Tülu Aspa-Hiz (33970), est en tôle d'argent. C'est un petit vase à ombilic et à carène basse. Il est entièrement écrasé et donc très fragilisé. Il est dans un très mauvais état de conservation mais son diamètre peut être estimé à 14,5 cm. Ce vase est malheureusement trop abîmé pour être restauré. Il a été écrasé et tenter de le redresser le détruirait définitivement.

Ces trois vases sont trop mal conservés pour que nous puissions réellement leur trouver des comparaisons. Néanmoins se sont sans conteste des objets de grand prestige qui sont assez rares dans les sépultures. Ils devaient accompagner sans aucun doute un personnage de haut rang ou ayant un rôle particulier au sein de son groupe social.

5.4.7. Une grande louche à ombilic.

Cette grande louche est tout à fait unique dans le mobilier du Talyche. Et c'est également le seul objet qui compose la collection du site de Mistaïl (33997). Le manche est de section quadrangulaire avec son extrémité affinée en pointe et mesure à lui seul 54,4 cm de long. La louche est de forme hémisphérique avec ombilic. Elle mesure 10,4 cm de diamètre et 3,4 cm de profondeur (fig. 187 : 3). La louche est positionnée dans la continuité du manche et non pas perpendiculairement à celui-ci comme dans la plupart des modèles. Les deux parties sont assemblées par trois rivets de fixation disposés en triangle.

Cet objet est assez rare en contexte funéraire. Elle ne possède malheureusement pas de caractéristique stylistique qui nous permettrait de déterminer son appartenance à une période spécifique. Son dépôt dans une tombe doit avoir une signification particulière. Un tel objet en alliage cuivreux, avec ces dimensions, était rare aux âges du Bronze et du Fer et devait avoir une certaine valeur. Sa présence dans une sépulture représente sans aucun doute un certain degré de prestige.

5.5. Les analyses en laboratoire.

Des analyses ont été effectuées sur cinquante-huit objets métalliques prélevés dans les mobiliers des sites de Mistan, Tülü Aspa-Hiz, Amarat, Veri, Hovil, Cucu Tuk, Conu, Agha Evlar, Tchila-Khane, Chagoula-Derre, Shir Shir et Khodja Daoud Koprü qui sont conservés au MAN (fig. 190).

Parmi ces objets, il y a autant de parure comme des bracelets, des pendeloques, des figurines zoomorphes, des perles, des épingles ou des plaques de ceintures que d'armement avec des lances, des poignards et des épées.

Cette étude a eu deux objectifs: dans un premier temps, déterminer avec précision la composition élémentaire des alliages de cuivre utilisés pour couler les différents types d'objets grâce à des analyses PIXE effectuées sur les objets métalliques avec l'accélérateur de particules AGLAE (Accélérateur Grand Louvre d'Analyses Élémentaires) (fig. 188) ; dans un second temps déterminer les techniques d'emmanchement des poignards. Pour cela, le C2RMF a réalisé des radiographies sur une partie du corpus, ce qui a permis d'établir une nouvelle typologie, basée sur cette particularité. Nous ne reviendrons pas sur la méthode expérimentale que nous avons déjà décrite dans la première partie de notre thèse.

Sur les 27 poignards analysés, treize d'entre eux ont été testés par PIXE à deux ou trois endroits différents sur la lame et l'emmanchement, afin de vérifier l'homogénéité de la composition du métal, car il apparaissait déjà en les regardant attentivement, qu'ils avaient été éventuellement coulés en plusieurs pièces. Une série de radiographies aux rayons X a donc été réalisée, de face, de côté et de trois-quarts, afin d'établir une nouvelle typologie (fig. 189).

5.5.1. Les résultats des analyses PIXE.

5.5.1.1. La composition des alliages

Le premier graphique montre les différentes compositions d'alliage du matériel étudié (tab. 5.6). Les 58 objets sont classés ici par type de parure ou d'armement: bracelet, figurine, pointe de lance ou poignard sont chacun représentés par un symbole différent. En abscisse est représentée la teneur en étain contenue dans chaque objet, et en ordonnée, la teneur en plomb. Nous pouvons distinguer trois catégories d'alliage:

- Bronze à faible teneur en étain : avec une teneur en étain comprise entre 0 et 6%.

- Bronze: avec une teneur en étain comprise entre 6 et 12%.

- Bronze à haute teneur en étain: avec une teneur en étain supérieure à 12%.

Il est intéressant de noter que les teneurs en étain sont extrêmement variables. Par exemple, deux pointes de lance sont faites de cuivre non allié (Conu : 33742.02 et 33743.02), alors que les autres sont en bronze ; la teneur en étain des poignards varie également de 1 à 19%.

Nous voyons aussi que la plupart des objets sont en bronze sans plomb (Cu-Sn, avec moins de 2% de plomb)

Enfin, le graphique montre également qu'il n'y a pas de corrélation simple entre la composition de l'alliage et le type d'objet.

Tableau 5.6 : la composition de l'alliage par rapport aux types d'objets (d'après HAZE M. et al. (à paraître)).

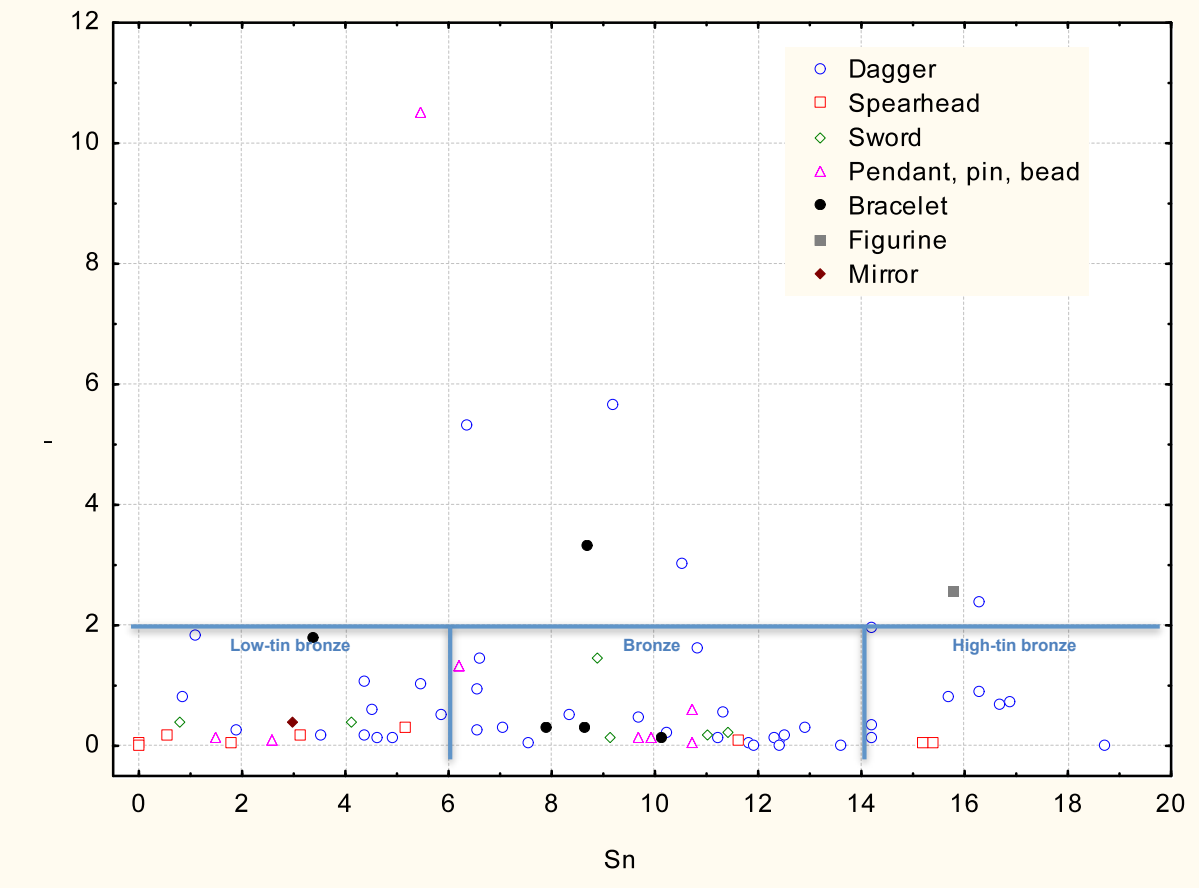

Le second graphique est similaire au précédent, mais classe les objets étudiés en fonction de leur lieu de découverte (tab. 5.7). Et nous voyons aussi ici qu'il n'y a pas de corrélation simple entre la composition de l'alliage et le lieu de la découverte.

Tableau 5.7 : la composition de l'alliage par rapport à son site de découverte (d'après HAZE M. et al. (à paraître)).

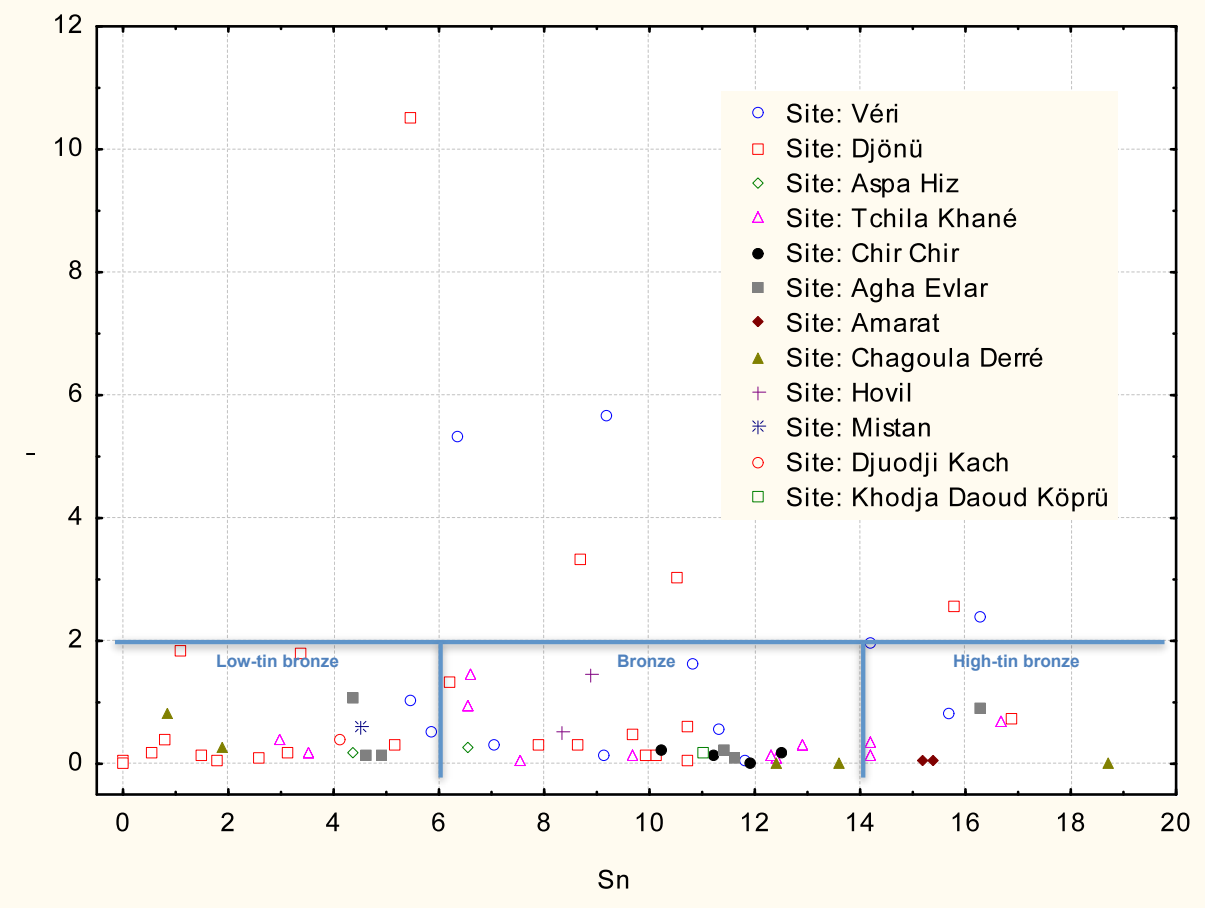

5.5.1.2. Les impuretés.

Ces analyses ont également montrées les niveaux d'impuretés présents dans les alliages des 58 objets. Le cuivre, le plomb, l'étain, l'antimoine et l'arsenic, qui sont présents en plus grande quantité dans les différents alliages ne figurent pas dans ce nouveaux graphique (tab. 5.8). Chaque barre correspond à un artefact et présente le contenu cumulé des différentes impuretés. On observe que les impuretés sont également très hétérogènes ce qui suggère des provenances diverses des métaux.

On peut ainsi constater par exemple que la pointe de lance C2RMF74160 (33760.03) présente une teneur en fer élevée, tandis que l'autre lance C2RMF74159 (33742.02) d'un modèle très similaire ne possède pas du tout les même types d'impuretés.

Tableau 5.8 : les taux d'impuretés contenus dans les compositions du métal (d'après HAZE M. et al. (à paraître)).

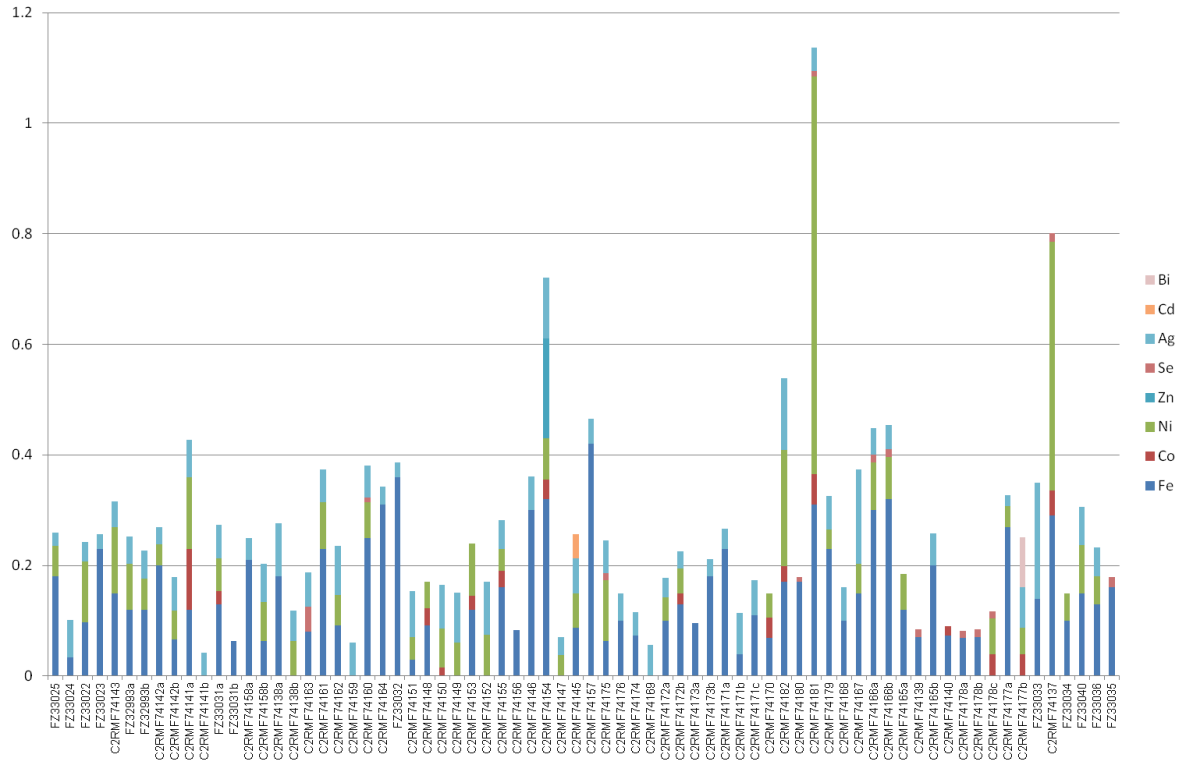

5.5.1.3. La composition du métal.

En ce qui concerne la composition métallique des objets provenant des collections du Caucase et d'Iran du MAN, nous avons identifié un écart important tant dans la composition de l'alliage que dans les taux d'impuretés associés.

L'écart interquartile présenté ici (tab. 5.9), nous aide à mieux définir la composition du métal. Le carré au centre représente la valeur médiane pour chaque élément chimique, tandis que les deux traits latéraux définissent l'intervalle interquartile: la moitié des objets se place dans cet intervalle. Les ronds et les étoiles représentent les valeurs aberrantes.

La composition de l'alliage le plus commun consiste donc en un bronze ne contenant quasiment pas de plomb, avec une teneur en étain variant de 5 à 12%, quel que soit le type d'objet ou le lieu de sa découverte. A ce stade, aucune tentative ne sera faite pour discuter de la provenance du métal, étant donné la grande diversité des impuretés que nous avons enregistrée. Il faut noter enfin que certains très hauts niveaux d'antimoine ont été détectés (jusqu'à 6%) : cinq objets contiennent en effet plus de 2% d'antimoine. Quatre de ces taux importants ont été enregistrés sur des poignées de poignard.

Tableau 5.9 : Synthèse sur la composition du métal (d'après HAZE M. et al. (à paraître)).

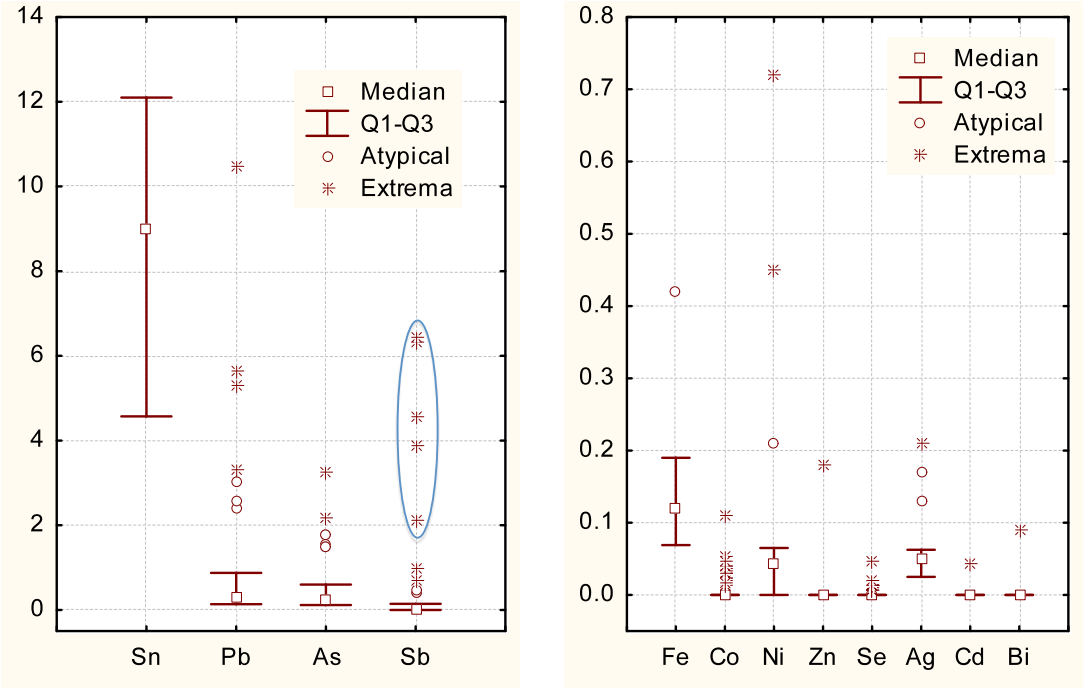

5.5.1.4. Le corpus de poignards.

Comme nous l'avons déjà dit sur les 27 poignards analysés, 13 d'entre eux ont été testés par PIXE à deux ou trois endroits différents sur la lame et l'emmanchement. Sur les deux graphiques, nous pouvons constater, d'une part les teneurs en étain et en plomb contenus et d'autre part le taux d'impuretés associé, où des quantités élevées d'antimoine sont particulièrement évidentes pour quatre poignées (tab. 5.10).

Ce sont les mêmes 13 poignards sur lesquels le C2RMF a effectué des radiographies conduisant à établir une nouvelle typologie, fondée sur les techniques d'emmanchement.

Tableau 5.10 : taux d'étain et de plomb (à gauche), et impuretés (à droite) (d'après HAZE M. et al. (à paraître)).

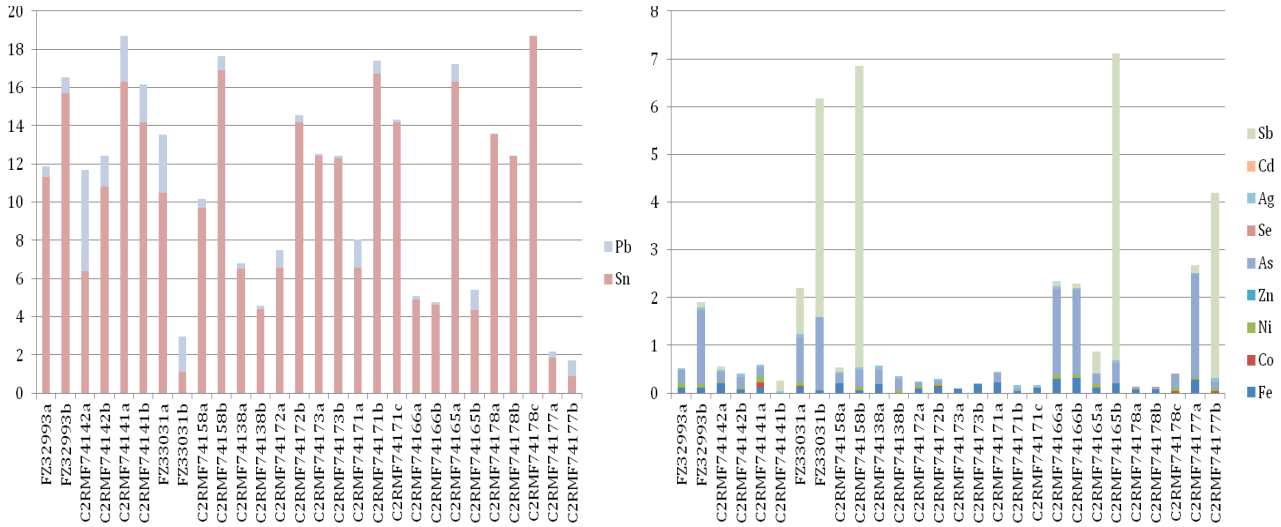

5.5.2. Les radiographies.

5.5.2.1. Les types d'emmanchement.

Une série de radiographie aux rayons X a été effectuée, avec des vues de face, de côté et de trois-quarts qui nous ont permis de déterminer 4 types de mode d'emmanchement différents.

Type 1 (fig. 191) : le poignard a été moulé en une seule pièce, lors d'une unique coulée primaire. Nous ne pouvons pas voir, en effet, de trace de joint sur la radiographie, et la composition de l'alliage est exactement la même sur les deux parties testées par la méthode PIXE. Un seul poignard appartient à cette catégorie (Agha Evlar : 57937).

Type 2 (fig. 192) : le poignard a été moulé en une seule pièce, sauf le pommeau. Au cours d'une coulée primaire, la lame, la garde et la poignée ont été coulées ensemble, comme une seule pièce unique. Ensuite, au cours d'une coulée secondaire, le pommeau a été moulé directement sur

la poignée, en utilisant la technique de la fonte à la cire perdue. Sur la radiographie, nous pouvons voir une trace de jonction entre le pommeau et la poignée mais aucun entre la garde et la lame. Ici également, un seul poignard appartient à cette catégorie (Chagoula-Derre : 57841).

Type 3 (fig. 193) : le poignard a été moulé en une seule pièce, sauf la garde et le pommeau. Au cours d'une coulée primaire, la lame et la poignée ont été coulées en même temps. Puis lors d'une coulée secondaire, la garde et le pommeau ont été moulés séparément sur la poignée, en utilisant la technique de fonte à la cire perdue. Nous pouvons clairement voir sur la radiographie une trace de jonction entre le pommeau et la poignée et une autre entre la garde et la lame. Cinq poignards appartiennent à cette catégorie (Veri : 33543.A, 33543.F ; Tchila Khane : 57736, 57738, 57740).

Type 4 (fig. 194) : la lame a été façonnée avec une soie d'emmanchement obtenue à partir d'une coulée primaire. La poignée, c'est-à-dire une pièce unique englobant la garde, la fusée et le pommeau, a été moulée sur la soie lors d'une coulée secondaire. Sur la radiographie nous pouvons distinguer clairement la soie à l'intérieur de la poignée. Ceci est le type le plus commun, avec 20 poignards dont seulement 6 possèdent encore leur poignée et ont été radiographiés (Conu : 33865, 33866 ; Veri : 33543.I ; Tülü Aspa-Hiz : 33958 ; Agha Evlar : 57938 ; Chagoula-Derre : 57840).

5.5.2.2. Les modèles de coulées primaires et secondaires.

Pour les types 2 et 3, des forages préparatoires peuvent avoir été effectués sur la garde et le pommeau pour préparer la coulée secondaire (fig. 5.1). Cela assure le maintien de la coulée secondaire sur la coulée primaire par des moyens mécaniques. De cette manière, l'assemblage est nécessairement réussi, même si la soudure ne se fait pas entre les deux coulées. Pour l'assemblage du pommeau lorsque le forage préparatoire ne semble pas présent sur la radiographie, il semble évident, d'après nos observations, que l'extrémité de la fusée est moulée selon une forme particulière pouvant permettre un assemblage mécanique lors de la coulée secondaire.

Figure 5.1 : les coulées primaires et secondaires pour les types 1, 2 et 3 (d'après HAZE M. et al. (à paraître)).

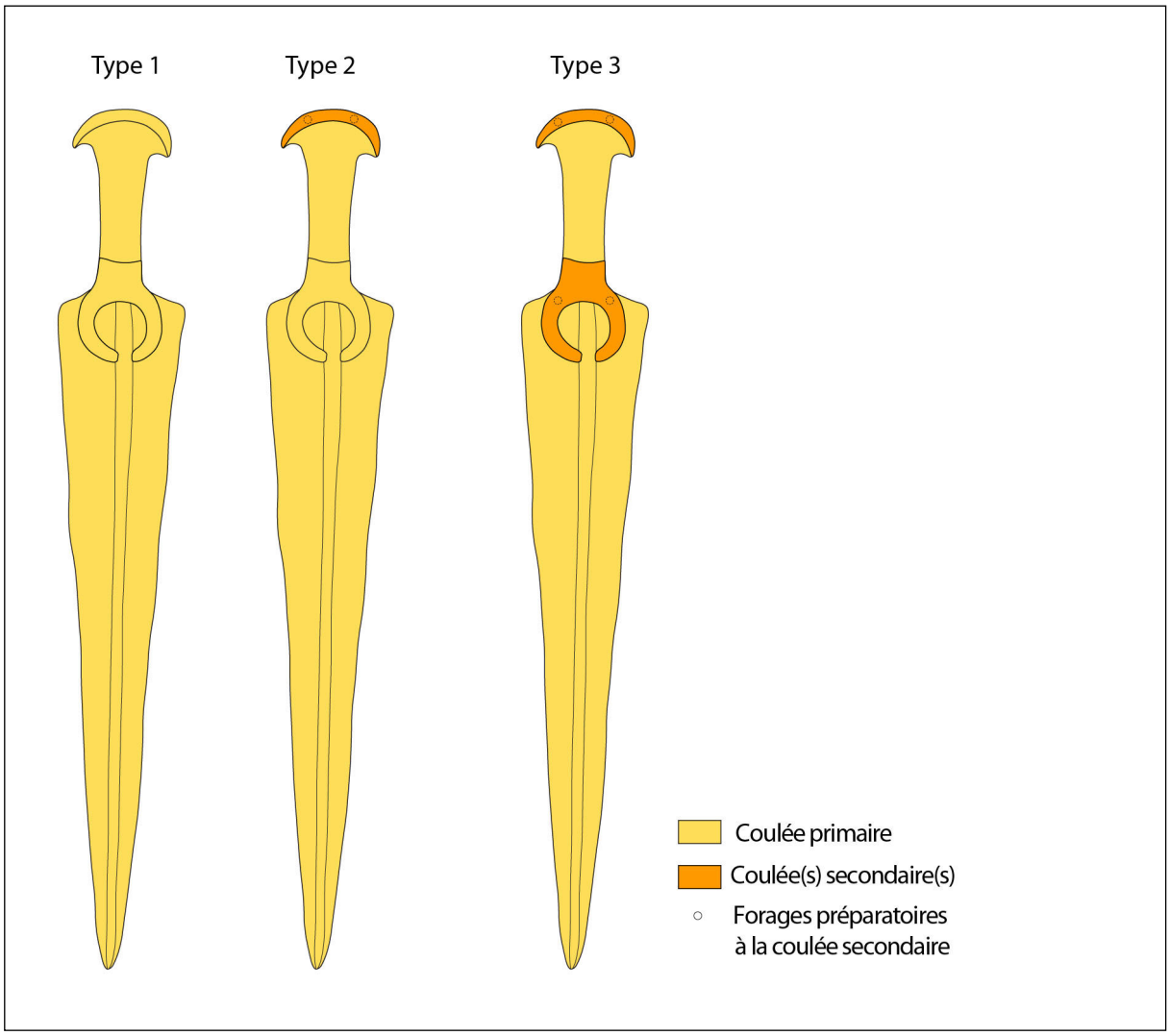

Pour le type 4, la lame est coulée avec sa soie lors d'une coulée primaire, puis des forages préparatoires sont réalisés sur la soie et/ou sur l'épaulement de la lame (partie qui est ensuite recouverte par la garde) pour assurer la fixation de la coulée secondaire sur la coulée primaire (fig. 5.2).

Figure 5.2 : les coulées primaires et secondaires pour le type 4 (d'après HAZE M. et al. (à paraître)).

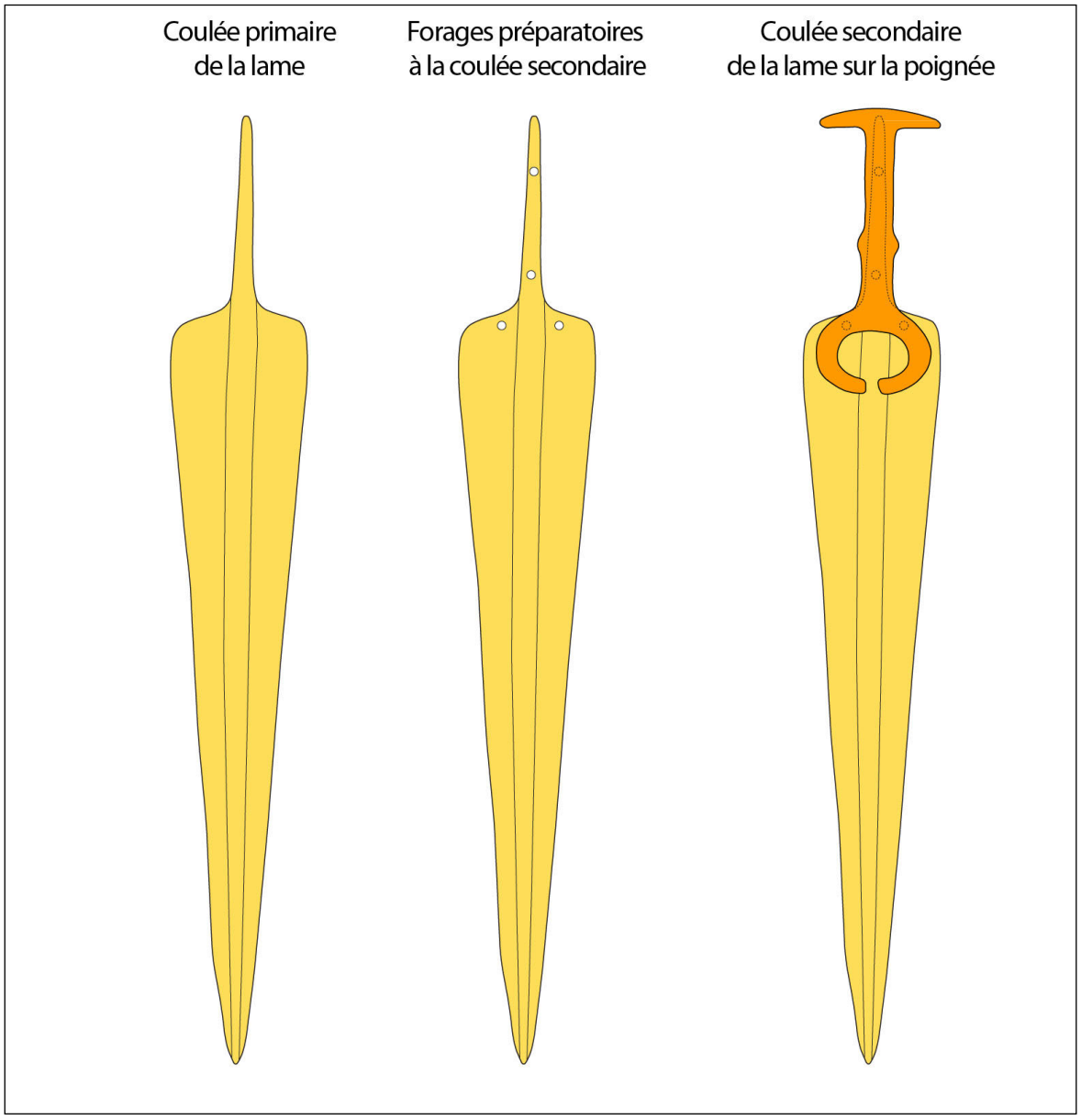

5.5.2.3. La composition de l'alliage en regard de la confection des poignards.

Le dernier graphique montre (tab. 5.13), en abscisse, la teneur en étain et en ordonnée la teneur en plomb des poignards, en différenciant coulées primaires et coulées secondaires. Ainsi, nous voyons que la composition de l'alliage différencie clairement les lames des poignées :

- La plupart des lames sont composées d'un alliage de bronze contenant 5 à 12% d'étain.
- Les valeurs extrêmes des compositions d'alliage se rapportent systématiquement aux poignées (basse proportion d'étain, haute proportion d'étain, haute proportion d'antimoine).

Tableau 5.11 : la composition de l'alliage en regard de la confection des poignards (d'après HAZE M. et al. (à paraître)).

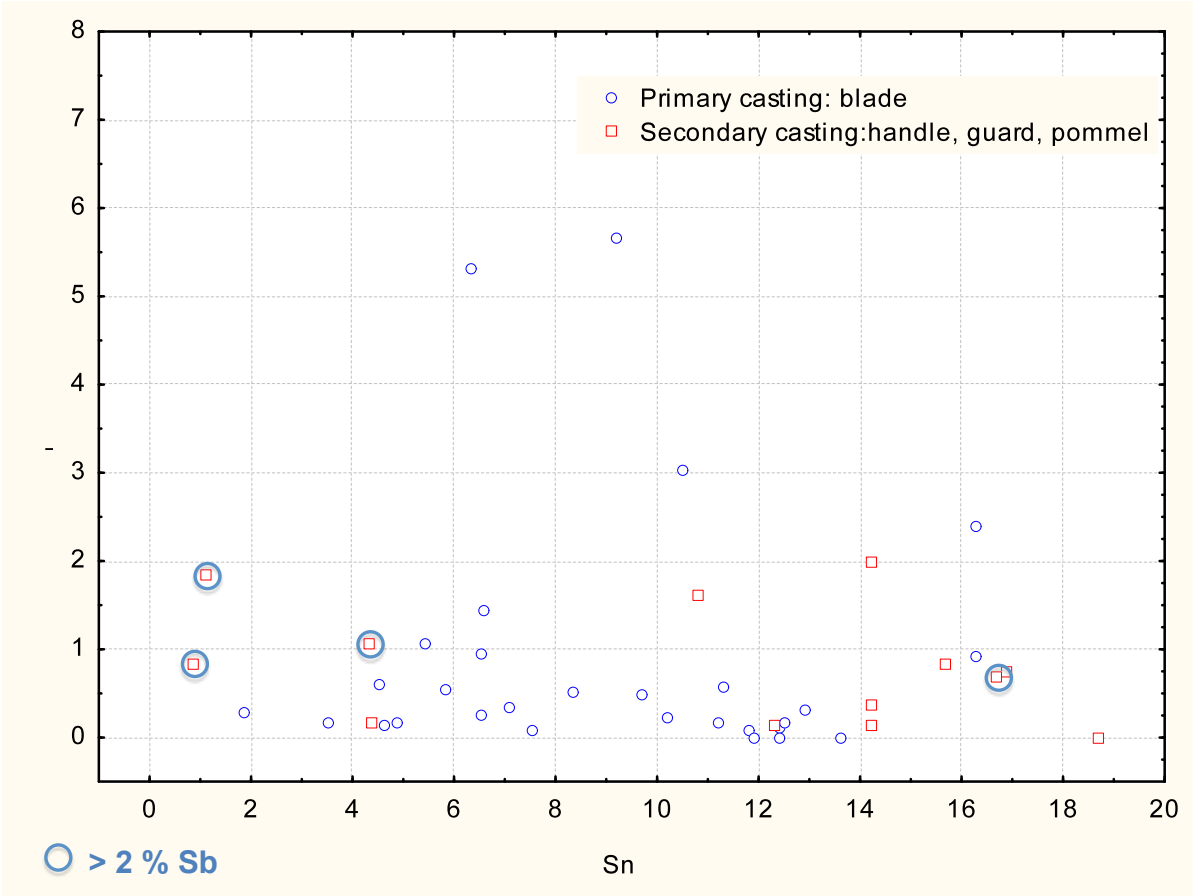

Une question se pose alors : les métallurgistes ont-ils voulu obtenir un effet de polychromie du métal ? Une lame jaune en opposition à une poignée rouge (faible pourcentage d'étain) ou à une poignée blanche (haut pourcentage d'étain, ou haut pourcentage d'antimoine).

Synthèse des analyses en laboratoire.

Ces analyses de PIXE nous ont permis de déterminer qu'il existait une grande variété de compositions d'alliages, à la fois en termes de proportions de plomb, d'étain et de taux d'impuretés. Cette diversité ne nous permet malheureusement pas de discuter de la provenance du métal. Néanmoins, il apparaît que la composition de l'alliage la plus fréquente consiste en un bronze ne contenant presque pas de plomb et dont la teneur en étain varie de 5 à 12%, indépendamment du type d'objet ou du lieu de découverte. Cette étude a fourni des données que nous pouvons comparer aux études déjà réalisées et constitue une première référence concernant l'aire géographique des montagnes du Talyche.

La grande variabilité des alliages et notamment des teneurs en étain nous montre tout de même que ces objets ne sont pas le produit d'une métallurgie très spécialisée mais sont plutôt les résultats de différentes fontes plus ou moins bien contrôlées où certains minerais devaient être sélectionnés pour leur qualités intrinsèques pouvant apporter une certaine variété de teintes du métal mais également davantage de solidité aux objets façonnés en bronze.

Les radiographies des poignards nous ont également permis d'identifier quatre types d'emmanchement caractérisés par l'identification des coulées primaires et secondaires au cours du processus de fabrication. Ces radiographies, combinées à une analyse PIXE, qui ont détecté des niveaux élevés d'antimoine dans quatre poignées, révèle une volonté des artisans métallurgistes d'utiliser deux alliages distincts pour fabriquer le même poignard, peut-être pour obtenir un effet de polychromie métallique.

En 2010, des radiographies ont été réalisées sur des épées provenant du nord-ouest de l'Iran conservées au British Museum[533]. Cette étude, menée sur des épées à pommeau à ailette ou en bobine similaires aux exemplaires du Talyche, a démontré que le même procédé de coulée secondaire avait été employé aussi bien sur des lames en bronze que des lames en fer. Cette étude a également révélé que sur certains exemplaires provenant du marché de l'art la lame d'origine en fer, trop corrodée, avait été remplacée par une lame en bronze du même type. Ceci pose donc de nombreux problèmes d'interprétations quant aux objets n'ayant pas été découverts dans un contexte archéologique précis mais pourrait tout de même être utilisé dans le cadre de l'identification des faux.

[533] SIMPSON S. T. et LA NIECE S. (2010).

En Iran, plusieurs études archéométallurgiques ont été menées , par exemple dans la région du Luristan pour déterminer l'origine des minerais grâce à la composition chimique des artefacts[534]. Également à Haft Tappeh, où, pour la période de l'Élamite Moyen (1500-1100 av. J.-C.), la composition des alliages de cuivre montre, aussi, que le travail des métaux ne résulte pas d'un processus spécifique mais d'une série de fusions d'alliages non contrôlés. Il ne faut pas non plus oublier que les sources de minerais de la métallurgie élamite n'ont pas encore été identifiées[535]. De plus, sur le site de l'âge du Fer de Sangtarashan, la variabilité de la teneur en étain dans les analyses réalisées sur dix vases métalliques brisés montre qu'il n'y a pas de modèle d'alliage basé sur l'étain[536].

D'autres études menées sur des objets en bronze de Nimrud ont pu démontrer que les taux d'étain ou de plomb dans les alliages étaient controlés avec soin afin de produire des alliages de la couleur ou de la solidité désirée[537].

Dans le Caucase, ces types de recherches, bien qu'encore rares, se sont multipliées ces dernières années. Ainsi, elles ont été menées en Géorgie pour déterminer l'émergence de la métallurgie du fer[538] et en Azerbaïdjan pour comprendre les origines de la métallurgie à partir de la fin du néolithique[539]. Ces dernières s'appuient sur l'étude des zones de productions métallurgiques. Notre corpus est, quant à lui, limité car il est composé uniquement d'objets provenant de contexte funéraire. Il serait intéressant, à l'avenir, de rechercher systématiquement les lieux d'habitation et les zones de production artisanale dans une région où presqu'exclusivement les ensembles funéraires ont été documentés.

Une deuxième série d'analyses a été effectuée sur une vingtaine d'objets en alliage cuivreux (armement et parure) mis au jour dans la tombe à ciste, locus 1144 de Monidigah I en 2015 que nous avons sélectionnés. Il sera intéressant de comparer ces analyses provenant d'un contexte clairement identifié aux résultats présentés ici. Cette étude devrait être disponible très bientôt.

*

* *

[534] BEGEMANN et al. (2008).

[535] OUDBASHI et al. (2012), p. 167.

[536] OUDBASHI et al. (2012), p. 167.

[537] PONTING M. J. (2013), p. 240.

[538] ERB-SATTULLO et al. (2014).

[539] COURCIER et al. (2016).

Chapitre 6 - Pratiques funéraires et sociétés.

Introduction.

Nous présenterons, dans ce dernier chapitre, une synthèse des pratiques funéraires à partir des données concernant les ensembles funéraires et la culture matérielle, exposées précédemment, ainsi que sur nos propres observations effectuées entre 2011 et 2015 lors de notre participation aux fouilles et aux prospections de la Mission du Lenkoran.

Par l'étude des espaces sépulcraux, des tombes et des mobiliers funéraires, nous tenterons de déterminer des évolutions dans les pratiques funéraires entre l'âge du Bronze et l'âge du Fer. Mais surtout nous essaierons d'interpréter les modes de vie et de subsistance des populations qui enterrèrent leurs morts dans le Talyche à cette époque.

6.1. Les ensembles funéraires.

6.1.1. La localisation et l'organisation des ensembles funéraires.

Les sépultures ont été découvertes en très grand nombre et en de nombreux lieux différents dans le Talyche. Elles sont situées aussi bien sur les hauteurs que sur les zones de plaine. Nous pouvons interpréter ces différences de localisation comme des indices de variations chronologiques. À la fin du Bronze Moyen et début du Bronze Récent, les ensembles funéraires sont situés principalement sur les hauteurs, au sommet des crêtes montagneuses ou sur leurs pentes. Les tombes sont alors de grandes dimensions, construites avec de gros blocs massifs et de grandes dalles de couverture. Elles sont peu nombreuses et regroupées à moins d'une dizaine en règle générale.

À l'âge du Fer, le nombre des sépultures semble s'accroître considérablement et se répandre dans les vallées. Nous voyons apparaître de grands espaces funéraires qui s'étendent dans les rares zones de plaines des vallées mais qui continuent tout de même à se développer sur les hauteurs. Bien sûr ces ensembles de l'âge du Fer ne se sont pas créés indépendamment, mais ils se sont étendus à partir d'occupations de l'âge du Bronze. L'exemple le plus frappant est celui de la vallée de la Lakerçay où, depuis sa source et jusqu'à sa confluence avec le Lenkoran, le moindre replat topographique ou ligne de crête semble occupé par des sépultures : la confluence est particulièrement occupée avec les différents ensembles de Kraveladi et celui de Tövöl ; plus en amont, l'ensemble de Cucu Tuk est implanté sur le premier large replat topographique rencontré ; la vallée devenant ensuite encaissée il faut monter en altitude pour trouver une succession de gros ensembles : Hovil, Amarat, Conu et Tülü Aspa Hiz. À l'âge du Fer, les grandes sépultures sont encore construites mais elles semblent moins nombreuses. Les dimensions de la chambre se réduisent et nous voyons se multiplier les sépultures sous un simple amas de pierres. Les tombes peuvent être regroupées par centaines. Si les tombes se font plus discrètes dans leur architecture, ce n'est pas le cas des assemblages de mobilier qui ne font que croître en nombre et en richesse, même dans les plus petites sépultures.

L'exemple du site de Vajalik en Iran est également très intéressant pour comprendre le phénomène d'évolution des espaces sépulcraux. Il se présente comme un petit ensemble d'une vingtaine de tombes monumentales construites au Bronze Moyen. Au Bronze Récent nous observons un premier développement avec le nouvel ensemble de Tach-Köpru et à la fin de l'âge du Bronze et au début de l'âge du Fer, les sépultures se multiplient et s'installent sur les deux rives de la Qara-Sou avec le développement du site d'Hasan Zamini.

Il n'y a pas d'organisation précise pour les ensembles funéraires à l'âge du Bronze. Nous venons de le voir, les sépultures étaient simplement réunies par petits groupes. La densification des espaces sépulcraux à l'âge du Fer impose un minimum de structuration. Les sites de Kraveladi et Cucu Tuk ont tous deux subi des travaux de terrassements récents qui les ont profondément perturbés. Ils ne pourront donc pas nous fournir d'informations à ce sujet. C'est le site de Monidigah, toujours en cours de fouille, qui nous permettra très certainement, dans un futur proche, d'identifier les types d'aménagement qui pouvaient être mis en place afin de structurer ces ensembles funéraires. En effet le site a déjà livré deux sépultures de l'âge du Fer qui sont en relation avec une structure où des vases découverts sont attribuables au Fer I et des stèles gravées. Il faudra continuer les fouilles pour appréhender clairement l'organisation du site. Mais il est déjà certain que les espaces sépulcraux du Talyche étaient bien plus complexes que ce qu'il en ressort dans les publications de Morgan.

6.1.2. Les ensembles funéraires comme marqueurs de l'exploitation d'un territoire.

L'emplacement des sépultures ne se fait jamais au hasard. Elles peuvent être considérées comme des marqueurs de territoires. Construire des structures bien visibles sur des points culminants, très souvent sur des zones de passage, permet de signifier à des groupes sociaux extérieurs l'occupation d'un territoire, légitimée par la présence des « ancêtres ». Elles sont les témoins des populations qui vécurent dans la région du Talyche.

Le monde des morts n'est jamais très éloigné du monde des vivants. Mais, comme nous l'avons déjà évoquée, la question de la relation avec l'habitat est très délicate pour le Talyche aux époques du Bronze et du Fer. Les seules traces d'habitat attestées sont celles évoquées par Henri de Morgan dans le Talyche iranien qui décrit des « citadelles » sur les sites de Namin et Shir Shir[540]. Malheureusement les fouilles ne se sont portées que sur les sépultures et nous ne savons rien de plus sur ces structures dont il ne semble rester que des traces ténues. De ce que nous en savons, il pourrait aussi bien s'agir de structures organisant l'espace sépulcral. Nous ne préférons néanmoins pas tirer de conclusion sur ces « citadelles » en l'absence de données clairement contextualisées. L'absence ou la rareté de zones d'habitat est souvent interprétée comme étant un indice de la présence de populations nomades ou semi-nomades. Mais même ce type de population doit laisser des traces, que ce soit des campements saisonniers ou autres. L'identification de ces vestiges d'habitat est un des principaux défis qui attend la mission franco-azerbaïdjanaise dans le Lenkoran pour les années à venir.

Si les populations du Talyche ne vivaient pas ou peu dans les montagnes, l'endroit où l'on dépose ses morts revêt une symbolique forte. Cela traduit la présence, d'une façon ou d'une autre, de ces populations dans cette région. Pour O. Munoz, les aires sépulcrales peuvent également marquer les ressources exploitées[541]. L'agriculture n'était pas pratiquée dans ces montagnes, ni dans les vallées, ni sur les hauts plateaux, car comme nous venons de le voir, les sépultures occupaient les rares endroits ou l'agriculture aurait pu s'implanter. Elle devait être pratiquée plus sûrement dans les zones de grandes plaines au bord de la mer Caspienne. Nous ne pouvons que supposer qu'une certaine forme de culture vivrière, encore présente actuellement, devait être pratiquée dans ces montagnes. Le pastoralisme qui est, aujourd'hui encore, en cours dans la région, devait être également, à l'époque du Bronze et du Fer, l'activité principale. Sa pratique n'est pas une chose évidente à déterminer et elle peut prendre de nombreux aspects selon les conditions environnementales et climatiques. J.-P. Digard distingue les groupes semi-nomades, qui ont plusieurs résidences, et les groupes semi-sédentaires, qui se déplacent pendant une partie de

[540] MORGAN H. (1905).

[541] MUNOZ O. (2014), p. 288.

l'année[542]. Il décrit également le nomadisme vertical où les pasteurs se déplacent entre les pâturages d'altitude et les basses-terres. La mise en évidence des mobilités des groupes sociaux et de la saisonnalité de l'occupation des sites est au coeur de nombreuses recherches archéologiques à l'heure actuelle et notamment en Transcaucasie[543].

En 2016, la Mission du Lenkoran, en partenariat avec M. Mashkour (UMR 7209, CNRS, Museum National d'Histoire Naturelle de Paris) a débuté une étude archéozoologique des populations ovines de Monidigah. Cette recherche regroupe des études archéozoologiques et des analyses biogéochimiques et génétiques sur les populations ovines et caprines afin de déterminer la mobilité des troupeaux ainsi que leur origine[544]. Les données archéozoologiques sont très rares pour la Transcaucasie et les relations Homme/Animal sont peu connues sous l'angle économique et symbolique. Pour commencer cette étude, la mission franco-azerbaïdjanaise dans le Lenkoran s'est procurée les hémi-mandibules d'une brebis âgée de plus de deux ans fraîchement abattue ainsi que des échantillons de fourrage et des prélèvements d'herbes sur ses lieu de pacage. Des points GPS ont été pris. Des déterminations sont actuellement en cours au Museum national d'Histoire Naturelle, avec l'analyse des isotopes du strontium et de l'ADN. Cette recherche est une première étape dans la constitution d'un référentiel qui pourrait nous permettre de mieux déterminer les dynamiques du pastoralisme dans les montagnes du Talyche.

6.2. Les sépultures.

6.2.1. L'architecture des tombes.

Nous ne reviendrons pas ici sur les différents types de sépulture que nous avons déjà explicités. Nous tenterons de comprendre comment elles étaient construites, à l'aide de quels matériaux et avec quels moyens. Dans un premier point, nous pouvons observer trois types de construction : les structures enterrées, semi-enterrées et bâties au niveau du sol :

- Pour les sépultures enterrées, une fosse, le plus souvent rectangulaire, est creusée, dans laquelle la chambre funéraire est aménagée avec des parois de dalles ou de blocs, le tout recouvert par

[542] DIGARD J.-P. (1990), p. 99.

[543] Le séminaire de recherche organisé par L. Gourichon et C. Marro « La mise en évidence de la saisonnalité en archéologie », proposé par Archéorient (UMR 5133), est accessible en podcast sur le site de l'Université Lumière Lyon 2 : https://www.univ-lyon2.fr/culture-savoirs/podcasts/archeorient-la-mise-en-evidence-de-la-saisonnalite-en-archeologie-376456.kjsp?RH=podcasts.

[544] CASANOVA M. (2016), p. 5.

de grandes dalles. Cette tombe est ensuite recouverte de terre jusqu'au niveau du sol et elle devient totalement invisible, si rien ne la signale en surface. Les deux tombes de Monidigah découvertes lors des fouilles récentes en sont de bons exemples et les stèles découvertes à proximité étaient très certainement présentes pour signifier que l'on se trouvait sur un lieu d'inhumation. Ces tombes sont pour la plupart des types à ciste et dépassent rarement les 3 m de longueur.

- Les sépultures semi-enterrées peuvent être construites de la même façon que les précédentes excepté la fosse qui n'est pas aménagée sur toute la hauteur de la chambre. Le creusement aide à maintenir en place les dalles de parement qui peuvent s'appuyer sur les parois de la fosse. Dans ce cas, la sépulture dépasse du niveau du sol et elle est alors recouverte d'un tumulus de pierres ou de terre créant un petit monticule visible. Un cercle de pierres est le plus souvent aménagé autour de la tombe pour assurer la bonne tenue du tumulus. Les amas de pierres appartiennent également à ce type de construction puisqu'une fosse peu profonde mais large est créée, le défunt et son mobilier y sont déposés et le tout est recouvert de très nombreuses pierres formant un monticule également visible.

- Les sépultures bâties au niveau du sol sont les plus imposantes. La chambre est aménagée avec de grandes dalles de parement posées de chant recouvertes de dalles encore plus imposantes ou de blocs massifs. Un large tumulus de pierres ou de terre recouvre l'ensemble et un cercle de pierres rayonnant autour de la tombe maintient ce tumulus. Ces tombes sont celles qui se rapprochent le plus des dolmens que nous connaissons en Europe. Lors de la construction de ces sépultures, il semble obligatoire que le tumulus soit aménagé en partie en même temps que le chambre afin d'assurer le maintien de la structure qui ne pouvait pas ici s'appuyer contre les parois de la fosse. De nombreuses pierres de calage sont également employées afin de faire tenir le monument. Ces structures sont bien entendu les plus visibles et pouvaient atteindre de grandes dimensions : elles dépassent régulièrement les 5 m de longueur. Elles étaient clairement conçues pour être remarquées.

Pour ces trois types de construction, il y a tout de même une constante commune : le sol de la tombe est toujours aménagé sur la terre brute sans l'installation d'un lit de pierres ou de bois comme c'est parfois le cas ailleurs. Toutes ses sépultures étaient orientées indifféremment nord-sud ou est-ouest et il ne semble pas y avoir une orientation préférentielle utilisée à une époque ou à une autre. Ces types de construction sont également employés indifféremment aux âges du Bonze et du Fer et ils peuvent parfois être tributaires des lieux où sont implantés les ensembles funéraires. Sur les lignes de crêtes, par exemple, les tombes pouvant être des marqueurs de territoires se doivent d'être visibles. Elles étaient donc semi-enterrées ou plus sûrement bâties au niveau du sol et avec des dimensions importantes. Quand les sépultures sont installées sur les pentes au contraire, l'inclinaison du sol oblige à creuser le flanc de la montagne. Ce n'est plus vraiment une fosse qui est aménagée ici, mais plus une tranchée horizontale qui sera recouverte

de terre une fois la tombe construite, la rendant invisible à l'oeil nu. Les deux sépultures pillées découvertes en 2014 sur le site d'Amarat en sont des exemples parfaits.

Dans les grands ensembles sépulcraux situés sur des zones de plaine, les trois types de construction se côtoient apparemment sans une organisation de l'espace bien définie. Ceci peut poser la question de la hiérarchie des sépultures à cette époque. Peut-on voir un marqueur de rang dans les dimensions employées ? Le mobilier déposé qu'elles contiennent est prestigieux quelle que soit la taille de la sépulture, il ne peut donc pas marquer des différences de statut. Une structure de grande dimension pourrait alors signifier l'appartenance à un clan familial puissant. Cette hiérarchie peut également se retrouver sur les ensembles funéraires d'altitude. Il semble, en effet, que les sépultures situées sur les lignes de crêtes devaient appartenir aux familles les plus puissantes et celles construites sur les pentes aux familles d'un rang inférieur. Mais il faut tout de même garder à l'esprit que toutes ces sépultures sans exception appartenaient à une élite sociale riche et puissante. Nous proposons de voir ici une hiérarchisation au sein d'une même élite. Le commun des mortels n'était bien entendu pas inhumé dans ces ensembles funéraires et nous n'avons pour l'instant retrouver aucune trace le concernant.

Le second point à aborder concernant la construction des sépultures et à propos des matériaux employés et de leur provenance. C'est le granit, très présent dans cette région, qui est quasi systématiquement employé. Pierres, blocs et dalles sont en granit. La seule allusion de Morgan quant aux matériaux employés concerne le site de Cucu Tuk : « sous les alluvions sont des schistes très inclinés qui parfois ont fourni les dalles nécessaires à la couverture des tombeaux »[545] (fig. 191). Cette remarque nous laisse quelque peu dubitatif car la schistosité d'une roche ne fait que décrire son aspect « feuilleté ». Alors qu'il était diplômé de l'École de Mines de Paris, il est dommage qu'il ne se soit pas intéressé davantage à ces questions géologiques. De plus, sur toutes les structures que nous avons pu observer dans le Talyche, les couvertures des sépultures sont toutes composées de grandes dalles de granit. La seule sépulture où nous avons pu observer de la roche schisteuse provient du site de Mistaïl. Il s'agit de la tombe en moellons appareillés. Les moellons sont taillés dans ce type de roche qui est plus facile à travailler et possède naturellement des faces déjà planes. Mais la couverture de la tombe est, encore une fois, composée de grandes dalles de granit.

Dans le Talyche, il est très aisé de trouver les matériaux nécessaires à la construction des sépultures. Les lits des rivières sont entièrement composés de pierres et de blocs pouvant atteindre de très grandes dimensions. Les constructeurs des tombes n'avaient qu'à se servir directement. Les blocs utilisés dans les structures funéraires étaient sélectionnés pour leur forme, souvent parce qu'ils avaient une ou deux faces plus ou moins planes. Il n'étaient presque jamais

[545] MORGAN J. de (1896), p. 29.

retravaillés. Nous n'avons pu identifier des traces de taille que sur deux orthostates de parement utilisés pour la construction de la sépulture 1017 de Kraveladi IV. Les dalles non plus ne semblent que rarement retravaillées, ce sont essentiellement des matériaux bruts qui sont utilisés. Ceci ne pose pas de problème pour les espaces sépulcraux situés le long des cours d'eau, mais en altitude, les matériaux se font plus rares. Seuls des gisements ponctuels sont présents et les blocs monumentaux devaient souvent parcourir une certaine distance afin d'être acheminés sur les lieux de construction des sépultures. Nous avons pu observer ce type de gisements en 2014, lors d'une prospection sur les lignes de crêtes d'Amarat (fig. 18 et 21).

Cela nous amène à évoquer les moyens qui étaient mis en oeuvre pour façonner ces monuments. Si la majorité des blocs peuvent être transportés par quatre ou cinq hommes, les dalles et les blocs utilisés pour les couvertures sont bien plus monumentaux et les hommes ne suffisent plus à les transporter. Henri de Morgan l'évoque pour les fouilles en Iran : « Malgré sa masse considérable, nous la faisons déplacer au moyen de levier en bois. Là ou dix hommes ne suffisent pas on en met vingt »[546]. C'est malheureusement cet état de fait qui pousseront les frères Morgan à faire appel à des mineurs d'Ardebil pour utiliser la poudre afin d'ouvrir les sépultures. Nous en avons également fait l'expérience en 2014 sur le site de Kraveladi IV. Pour dégager les deux imposantes dalles de couverture de la sépulture 1017, la mission a dû faire intervenir le treuil du camion d'un des ouvriers et même là ce ne fut pas une tache aisée. Mettre en place ce type de couverture nécessitait donc un minimum d'infrastructure de bois et de sangles afin de les déposer délicatement sur les parois de la tombe. Une manoeuvre trop brusque pourrait faire s'effondrer tout le monument, écrasant tout ce qui se trouvait dans la chambre funéraire.

6.2.2. Les inhumations.

Nous sommes extrêmement limité dans l'interprétation des modes d'inhumation. Les pillages répétés ont saccagé un très grand nombre de sites et l'accélération de l'anthropisation de ces régions à partir de l'époque soviétique en a détruit une partie supplémentaire essentiellement par l'installation de nouvelles cultures. De plus, les données fournies par Morgan ne sont que trop lacunaires même si elles sont très complètes pour son époque. Le temps limité de son expédition n'a fait qu'aggraver la perte de données. En moins d'une semaine, ses équipes et lui ne pouvaient explorer plus d'une centaine de structures. Il a donc souvent, par nécessité, accordé la priorité aux objets. A cela s'ajoute les mauvaises conditions de conservation parfois retrouvées dans ces sépultures : les ossement se sont parfois tous désintégrés, il ne restait que les objets. Néanmoins, il ne faut pas négliger les données apportées par ses publications: elles sont une base d'informations concernant les modes d'inhumation dans cette région auxquelles nous pouvons

[546] MORGAN H. de (1905), p. 264.

ajouter les données des travaux récemment réalisés dans le Talyche afin de déterminer au mieux les rites funéraires en place aux âges du Bronze et du Fer.

6.2.2.1. Les rites funéraires.

Il est difficile de retracer précisément toutes les étapes d'agencement du cadavre dans son nouvel environnement lors de son inhumation. On observe tout d'abord des différences entre l'âge du Bronze Moyen d'un côté et les âges du Bronze Récent et du Fer d'un autre côté. Le Bronze moyen est pour le moment documenté par le site de Vajalik. À cette époque, le ou les défunts sont déposés dans de grandes structures monumentales accompagné d'énormément de céramique et peu de parure ou d'armement. L'intérieur de la chambre funéraire est ensuite recouvert d'un simple lit de pierres qui vient écraser, volontairement ou non, les défunts et leur mobilier. Il pouvait s'agir de l'intention de rendre le plus inviolable possible la tombe et son contenu. La sépulture est ensuite fermée par des dalles de couverture. Morgan documente cette pratique pour toutes les tombes de Vajalik qu'il découvrira intactes, nous pouvons donc lui accorder un certain crédit même si nous ne connaissons pas vraiment de comparaisons. Il est en tout cas certain que cette pratique ne perdurera pas à partir de Bronze Récent.

En effet on observe par la suite une certaine homogénéité dans les rites funéraires. Quel que soit le type ou la forme de la tombe, le ou les défunts sont déposés accompagnés d'un mobilier qui devient riche et fastueux. Nous reviendrons plus loin en détail sur la composition de ce mobilier. Si le mort semble le plus souvent déposé en position de décubitus latéral avec les jambes repliées, la position allongée sur le dos ou assise est également attestée. Nous ne pouvons pas déterminer précisément si l'une ou l'autre position était favorisée selon les époques.

Il nous est également impossible de déterminer le sexe des personnes inhumées dans ces sépultures. L'avis de Morgan sur la question est plus que discutable nous ne pouvons donc avoir aucune certitude à ce sujet. Pour des données probantes, il faudra attendre les résultats de l'étude anthropologique en cours sur les défunts découverts à Monidigah. Quant à l'âge des défunts nous pouvons seulement dire qu'aucun enfant ou nouveau-né n'a été découvert. Cela signifie soit qu'un autre type d'inhumation leur était destinée, soit qu'aucune tombe intacte contenant un enfant n'a encore été découverte.

La célébration d'un banquet funéraire ne peut être également assurée. Ni dans les publications de 1896 et 1905 et ni dans les carnets de Morgan il n'est fait mention de restes d'animaux retrouvés lors des fouilles. Pourtant dans la publication posthume de 1927 il semble catégorique : « Les plats contiennent des os de chevreuil, de bouquetin, de cerf, de sanglier,

d'oiseaux sauvage, quelquefois même des restes de gros poissons »[547]. De telles offrandes représenteraient la part du mort lors du banquet en son honneur. Dans la tombe 1118 de Monidigah I, des ossements de bovin ont été découverts. Mais l'étude des restes osseux de cette tombe est encore en cours au Museum national d'histoire naturelle de Paris et il faudra rester prudent car elle était largement perturbée et ses données contextuelles ne peuvent donc pas être assurées. Certains objets en terre cuite à valeur rituelle, nous le verrons plus loin, plaident en faveur d'un banquet funéraire.

La grande tombe 1028 découverte en 2013 à Cucu Tuk est tout à fait inédite de par sa structure qui implique des rites funéraires uniques. Elle est formée d'un double cercle de blocs serrés. Deux blocs du cercle extérieur sont dressés verticalement et au centre, au niveau de la base des blocs, trois petits vases ont été déposés et brisés intentionnellement. Cette structure particulière et ce dépôt devaient avoir une valeur symbolique qui nous échappe pour l'instant. Aucune inhumation n'a été découverte à l'intérieur du cercle, il semblerait qu'elles aient été construites à l'extérieur. Un amas de pierres recouvrait l'intégralité de ce monument : le cercle de blocs et les sépultures satellites. Il est possible de voir dans cet exemple un type de structure familiale ou des tombes sont rajoutées tout autour à chaque nouveau décès. Ceci amène à la question des sépultures multiples et collectives. Nous pouvons également nous demander si cette structure n'était pas une sorte de monument commémoratif, un « cénotaphe », autour duquel, à des époques parfois très postérieures, se seraient agrégées des sépultures.

6.2.2.2. Les sépultures multiples et collectives.

Il est très rare de ne trouver qu'un seul défunt dans les sépultures du Talyche et ce quelles que soient leurs dimensions. Les plus petites tombes pouvaient contenir jusqu'à trois ou quatre individus presque entassés les uns sur les autres avec un abondant mobilier pour chaque individu. Les plus grandes sépultures pouvaient contenir dix individus ou plus. Pour toutes ces sépultures plurielles se pose la question de la détermination entre sépulture multiple et sépulture collective.

La majeure partie des tombes étaient construites pour être scellées définitivement. Elles ne présentent aucun accès aménagé et sont enterrées ou recouvertes d'un imposant tumulus de terre ou de pierres très difficile à déplacer. Dans ces structures, on peut en déduire que plusieurs individus ont été inhumés simultanément. Il pouvait s'agir de sépultures multiples. Il est compliqué de déterminer la raison de cette inhumation commune. Plusieurs hypothèses peuvent être apportées : ces personnes sont mortes en même temps ou dans un bref intervalle de temps mais ces décès ne sont pas liés entre eux, ce qui est plutôt improbable pour une petite communauté

[547] MORGAN J. de (1927), p. 200.

excepté en temps d'épidémie ou de guerre ; un individu est décédé et ce sont des morts d'accompagnement qui sont inhumés avec lui dans la tombe, thèse défendue par Morgan ; les décès ne sont pas survenus au même moment mais dans un long intervalle de temps, cependant les défunts seront inhumés simultanément. Cette dernière hypothèse fait intervenir la notion de sépulture primaire et secondaire puisque cela implique qu'au moins un ou plusieurs cadavres ait commencé leur décharnement ailleurs. Toutes ces hypothèses sont malheureusement très difficiles à déterminer seulement d'après les publications de Morgan. Il est seulement précisé que les corps semblaient tous être en connexion anatomique sans trace de décharnement préalable des corps[548]. Cette mention paraît étonnante étant donné les observations anthropologiques très peu minutieuses opérées par Morgan. Il faudra attendre de nouvelles données provenant des fouilles récentes pour éclaircir la question des sépultures multiples.

Les sépultures collectives ne sont pas plus évidentes à identifier. Selon Jacques de Morgan, à l'âge du Fer, les grands dolmens de l'âge du Bronze sont rouverts, en partie pillés, et les inhumations en place sont largement perturbées pour faire place à de nouveaux défunts. Pour Morgan ce sont de nouvelles populations qui ont envahi le Talyche à l'époque du Fer. Pourtant la description qu'il donne ressemble tout simplement à des types de sépultures collectives, sortes de caveaux familiaux qui sont rouverts à chaque nouveau décès. Les anciennes inhumations sont alors le plus souvent poussées contre les parois pour faire de la place aux nouvelles. C'est ce qui a notamment pu être observé dans la sépulture 1144 de Monidigah I. Il est tout à fait possible que les plus grandes tombes contenant plus d'une dizaine d 'individus aient été des types de sépultures collectives. Mais là encore nous ne pouvons qu'émettre des hypothèses en attendant des données plus récentes et mieux contextualisées. Nous pouvons déjà dire que la tombe à ciste 1144 de Monidigah I semble être un lieu d'inhumation collectif.

6.3. Le mobilier funéraire.

L'étude du mobilier nous amène à constater que la population, qui habitait dans le Talyche à la fin de l'âge du Bronze et au début de l'âge du Fer, apparaît comme un groupe puissant dont la richesse se retrouve dans la qualité des objets déposés dans les tombes. La quantité d'objets découverts dans les sépultures, la qualité d'exécution de nombreuses pièces ainsi que les matériaux utilisés en font un ensemble assez remarquable.

[548] MORGAN J. de (1927), p. 269.

On observe dans les publications de Morgan que les proportions des différentes catégories de mobilier varient selon les époques. Nous avons décidé de comparer les quatre plus grands ensembles de mobilier du Talyche conservés au MAN. Il s'agit des sites de Conu, Tülü Aspa-Hiz, Veri et Tchila-Khane (Tab. 6.1). Il faut néanmoins se rappeler qu'une grande partie du mobilier est resté en Transcaucasie. Nous analyserons donc ici les variations en terme de tendance et non de données catégoriques. Une certaine régularité apparaît tout de suite pour les sites de Conu, Tülü Aspa-Hiz et Veri avec une majorité de parure et quelques petites variations dans les parts de l'armement et de la céramique. Mais c'est le site de Tchila-Khane qui se distingue par une proportion beaucoup plus importante de céramique. Ces différences s'expliquent d'un point de vue chronologique. En effet le site de Tchila-Khane remonte à la fin du Bronze moyen et au début du Bronze récent, alors que les trois autres sites connaissent leur principale période d'occupation à la fin du Bronze récent et aux âges du Fer I et II.

Le site de Vajalik, qui est la plus ancienne occupation du Talyche attestée à ce jour, remontant au Bronze moyen, montre une proportion de céramique encore plus importante que Tchila-Khane. Malheureusement les lits de pierres recouvrant les contenus des chambres funéraires ont brisé quasiment tous les vases et aucun n'est parvenu jusqu'au MAN. Pour cela nous n'avons pas pu les intégrer, mais Morgan nous décrit tout de même des assemblages composés en quasi intégralité de céramique avec très peu de parure et presque pas d'arme.

Tableau 6.1 : comparaison des proportions de mobilier.

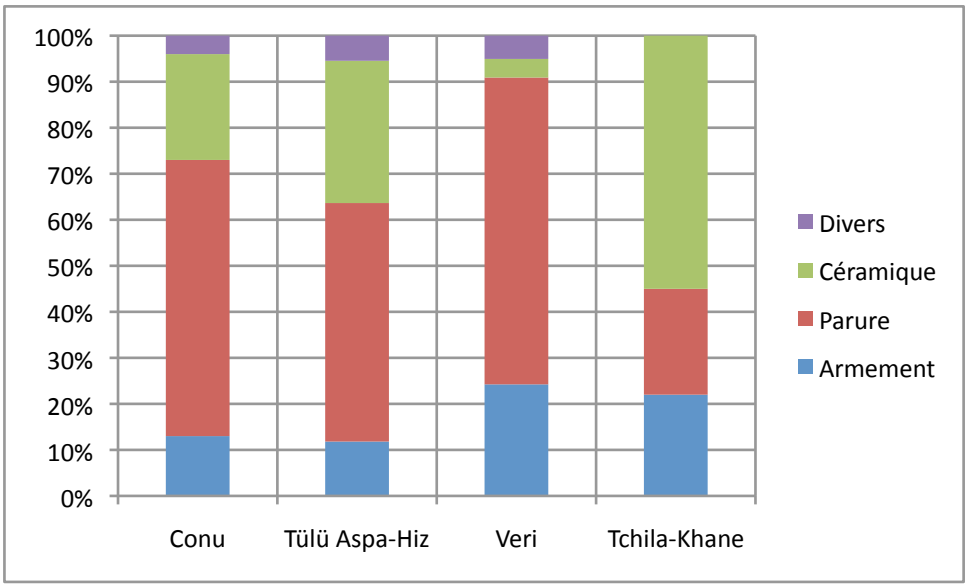

Ces différences font apparaître une évolution des assemblages de mobilier de l'âge du Bronze Moyen jusqu'à l'âge du Fer. Cela peut se traduire par l'enrichissement d'une élite sociale

entre ces différentes périodes. À partir de l'âge du Bronze Récent le mobilier devient très prestigieux et diversifié dans les types de mobilier, les formes et les matériaux.

6.3.1. Les objets d'apparat.

Le mobilier découvert dans le Talyche comporte de nombreuses parures en or et en argent. Les objets en bronze ne sont pas non plus à négliger car la finesse de leur exécution ne laisse aucun doute quant à leur valeur. Ainsi, les nombreuses épingles très ouvragées, les pendeloques de formes variées, les ceintures métalliques en bande ou en plaques articulées et tous les éléments de costume ou les bijoux sont des indicateurs du statut social élevé de leurs possesseurs.

Certaines armes peuvent également être considérées davantage comme objets d'apparat que comme des armes vraiment fonctionnelles. Nous pensons ici aux poignards à poignée moulée qui sont d'une grande finesse d'exécution. Nombres de ces poignards sont des évolutions stylistiques de modèles fonctionnels plus anciens. Ils apparaissent alors plus comme des objets de prestiges. Une copie en or d'un poignard à garde non fonctionnelle en forme de croissant a d'ailleurs été découverte à Klardasht dans le Mazanderan[549]. De par le matériau utilisé pour sa fabrication, cette pièce n'est bien entendu plus une arme mais un objet d'apparat.

Les sceaux-cylindres découverts à Hassan Zamini sont également de très bon indicateurs de prestiges. L'objet en lui-même est un bien d'importation assez rare dans le Talyche qui devaient forcément avoir une certaine valeur. Les représentations figurées sur ces cylindres sont également très intéressantes puisque comme nous les avons déjà décrites elles symbolisent les biens fonciers du défunt.

6.3.2. Les objets rituels à forte valeur symbolique.

Certains objets, en plus d'être des éléments d'apparat, peuvent avoir une certaine valeur symbolique. C'est notamment le cas des figurines zoomorphes qui, pour J.-P. Mohen, n'ont pas seulement un rôle décoratif mais sont censées figurer la faune de la région, les animaux domestiques ou les animaux chassés. Nous pourrions donc être ici en présence d'un culte cynégétique bien connu en Anatolie où il est très populaire dès le troisième millénaire[550]. Alors que ces figurines sont très fortement stylisées, plusieurs détails caractéristiques de l'espèce animale

[549] SAMADI H. (1959), figs. 11, 16.

[550] SELLIER G. (2016), p. 47.

représentée, sont accentués pour permettre une identification nette au premier coup d'œil. Elles pouvaient également avoir une valeur apotropaïque, magique ou rituelle[551]. Le culte du cerf est très développé en Anatolie dès l'époque du néolithique où, associé à des symboles solaires, il figure un culte lié au renouveau des défunts[552]. Il est tout à fait imaginable qu'elles soient donc destinées à accompagner le défunt dans l'autre monde et à l'y protéger. Cette valeur psychopompe, qui par définition transporte les âmes des morts, expliquerait la présence de ces figurines en contexte funéraire. Cette valeur est d'ailleurs renforcée par la découverte dans le Talyche de pendentifs solaires discoïdaux.

Parmi ces objets ayant une forte valeur symbolique, nous pouvons également citer les récipients de forme zoomorphes. Ils étaient très certainement utilisés lors des cérémonies funéraires pour effectuer des libations ou quelqu'autre rituel. Il semble peu probable qu'un mobilier si prestigieux ait été utilisé quotidiennement. Nous pouvons aussi imaginer qu'ils étaient fabriqués spécialement pour servir lors de l'inhumation d'un personnage important et pour être ensuite déposés dans la tombe au sein du mobilier d'accompagnement du défunt. Ces formes d'oiseaux imaginaires pourraient avoir une valeur apotropaïque et de protection dans l'au-delà

Nous avons aussi décidé d'associer à ces objets rituels, une tasse et une coupe en terre cuite qui ont été façonnées avec une perforation centrale bouchée par un éclat de cristal de roche ou d'obsidienne qui se voit à l'intérieur et à l'extérieur de l'objet (fig. 198 et 199). Cette pratique n'est pas inconnue puisqu'elle est attestée dans le sud du Caucase et notamment en Arménie dans la deuxième moitié du deuxième millénaire avant J.C. Cette coutume aurait pour but d'annuler la fonction primaire du vase, peut-être en signe de deuil. Nous pourrions alors imaginer que ce traitement était destiné à désigner symboliquement la coupe à boire du défunt lors du banquet funéraire. Une autre hypothèse donnerait à ces objets un rôle « transitionnel » dans un contexte funéraire. L'éclat d'obsidienne représenterait un « passage » entre monde des vivants et le monde des morts ou un accès à l'au-delà pour le défunt[553].

[551] MOHEN J.-P. (1979), p. 210.

[552] SELLIER G. (2016), p. 47.

[553] Cette hypothèse a été avancée par C. Lorre durant une communication personnelle.

6.3.3. La pratique du « bris rituel ».

6.3.3.1. Le « bris rituel » sur les objets métalliques.

Dix lances en fer, que nous avons évoquées dans le précédent chapitre, provenant des sites de Tülü Aspa-Hiz et Conu ont été découvertes présentant une courbure de l'extrémité dont la pointe est brisée (fig. 196). Cette pratique évoque le « bris rituel » qui est déjà bien documenté en archéologie européenne. Une étude de cette pratique en Transcaucasie a été réalisée par N. Pons, dans laquelle elle intègre un certain nombre d'objets provenant du Talyche[554].

La finalité de cette pratique est de rendre inutilisable les armes du défunt en les déformant. C'est un geste funéraire symbolique en relation avec la mort. La fonction première de l'objet est de cette façon annihilée. Pour A. Beyneix qui a étudié ce phénomène pour l'âge du Fer dans le sud de la France, c'est une façon de considérer ces objets comme « morts » car inutilisables[555]. Il rapproche cet acte des animaux mis à mort lors des funérailles, déposés en offrande dans les sépultures. Ces deux actions pourraient selon lui relever de la même logique.

L'autre façon de rendre ces lances inutilisables est beaucoup plus complexe à documenter : il s'agit du bris de la hampe en bois. Il est d'ailleurs souvent difficile de dire si les fers de lance ont été déposés seuls ou avec la hampe qui, elle, n'est jamais conservée. Ce qui est certain c'est que la quasi intégralité des lances à douille présentes dans la collection du MAN possèdent encore des fragments de hampe conservés dans leur douille d'emmanchement. Elles étaient donc déposées dans les tombes avec un morceau ou l'intégralité de leur hampe. N. Pons propose de voir ce type de bris dans plusieurs exemples de sépultures[556]. Tout d'abord dans une sépulture d'Arménie découverte par Morgan[557], où le positionnement d'une pointe de lance dans une tombe assez exiguë implique qu'elle ait été déposé seule ou avec sa hampe brisée. Dans la sépulture Ver2 de Veri, Morgan décrit avoir découvert « une longue tête de lance dont la hampe avait été brisée »[558]. Il reste malheureusement trop laconique dans sa description et nous ne pouvons pas être totalement sûr de ce qu'il décrit. Néanmoins les dimensions très réduites de la chambre funéraire ne permettaient pas non plus d'y déposer la lance avec sa hampe. Un dernier exemple peut être pris en compte : il s'agit d'une pointe de lance en bronze découverte à l'intérieur d'un vase en

554 PONS N. (2005).

555 BEYNEIX A. (1997), p. 158.

556 PONS N. (2005), p. 427.

557 MORGAN J. de (1927), p. 285, fig. 276.

558 MORGAN J. de (1896), p. 37.

bronze situé au niveau de la tête du défunt dans la sépulture TaK14 de Tach-Köpru[559]. N. Pons propose d'y voir la possibilité d'un bris de hampe intentionnel.

Dans cette pratique, l'objet n'est pas rendu complètement inutilisable puisqu'il suffit de remplacer la hampe pour le rendre de nouveau opérationnel. Si ce geste de briser la hampe reste moins radical que les pointes tordues, nous pensons tout de même qu'il révèle une symbolique équivalente. Cet acte ne peut malheureusement pas être assuré en l'absence d'un contexte archéologique fiable et correctement fouillé. La pratique de l'arrachage de la hampe avant la mise en déposition est bien documentée pour les lances et les javelines de Byblos. G. Gernez fait remarquer que dans de nombreux cas la douille a été abimée par cette action[560]. Or, aucune des lances du Talyche ne présente ce genre de trace. Cela montre que la hampe devait être brisée à une certaine hauteur et non pas simplement arrachée pour récupérer la pointe.

Les lances ne sont pas les seuls objets à être retrouvés volontairement endommagés. Des épées semblent également avoir été brisées avant d'avoir été déposées dans la tombe. C'est en tout cas ce que décrit Jacques de Morgan pour une épée en bronze découverte dans une sépulture de l'âge du Bronze de Razgov[561] (fig. 197). Un exemple similaire est décrit pas Henri de Morgan pour la sépulture double HZa20 de Hassan Zamini dans laquelle auraient été découverts des fragments d'une épée découpée[562]. Ces exemplaires, qui auraient été mutilés, ne sont malheureusement pas parvenus jusqu'au MAN et nous n'avons pas pu les étudier personnellement. Nous ne pouvons malheureusement pas être assuré qu'il s'agisse bien d'un geste délibéré ou seulement le résultat de mauvaises conditions d'enfouissement. Nous n'avons pas trouvé de cas similaires d'épées découpées en Europe. Lorsque les poignards et les épées sont intentionnellement endommagés, ils sont tordus de la même façon que les lances[563].

Un dernier objet métallique semble avoir subi un sort similaire. Ce n'est pas une arme, mais le vase en argent de Tülü Aspa-Hiz, découvert totalement écrasé. Nous avons pu observer personnellement ce vase dans la collection du MAN et il paraît probable que son état relève d'un geste intentionnel et non pas de facteurs taphonomiques. L. Olivier détermine trois catégories de transformation de mobilier funéraire : briser, percer ou écraser[564]. Ce vase se classe sans aucun doute dans le dernier type.

---

559 MORGAN H. de (1905), p. 296.

560 GERNEZ G. (2007), p. 362.

561 MORGAN J. de (1896), p. 65, fig. 61.

562 MORGAN H. de (1905), p. 302.

563 BEYNEIX A. (1997), figs 2, 3 et 5.

564 OLIVIER L. (2003).

Si les épées retrouvées découpées peuvent être attestées comme ayant subi un « bris rituel », ce traitement particulier des objets métalliques apparaîtrait à la fin de l'âge du Bronze dans le Talyche. Cette pratique est en tout cas assurée pour l'âge du Fer II avec les exemplaires de lances tordues. Ce « geste symbolique » est également bien documenté pour le Luristan sur les sites de Tépé Giyan et Bard-i Bal qui ont fourni des exemplaires ayant subi le même traitement datés de l'âge du Fer I et II entre 1300 et 800 avant J.-C.[565] Cette pratique se développera ensuite à une plus grande échelle en Europe où elle est particulièrement bien attestée aux différents âges du Fer chez les peuples Celtes. Par exemple dans le sanctuaire gaulois de Gournay, où deux mille objets endommagés (épées, lances, fibules, fourreaux et boucliers) ont été découverts, recouvrant une période de deux siècles[566].

6.3.3.2. Le « bris rituel » sur la céramique.

La céramique est également concernée par le « bris rituel ». C'est à l'âge du Bronze Moyen que cette pratique semble la plus développée. En effet, sur le site de Vajalik, à l'intérieur de la chambre funéraire, le défunt et son mobilier étaient recouverts d'une couche de grosses pierres avant de sceller la sépulture par des dalles de couverture. Toute la céramique contenue dans ces tombes s'est donc retrouvée brisée. Dans le cas de ces sépultures, ce ne sont pas les céramiques qui sont en fait spécialement visées car tout le contenu de la tombe se trouve écrasé par les pierres. Cette action intentionnelle pouvait avoir une valeur symbolique.

Un exemple plus précis et avec un contexte fiable a été découvert en 2014 sur le site de Cucu Tuk. Il s'agit du dépôt d'offrande composé de trois vases découverts à l'intérieur de la structure 1028 (fig. 121). Ces vases ont été mis au jour au centre du double cercle de pierres, sous une unique grosse pierre. Le contexte archéologique ne fait ici aucun doute, ils ont été intentionnellement écrasés. Ce pouvait être un geste qui avait pour but de « sceller » ce dépôt et de le faire passer du monde des vivants au monde des morts.

*

* *

[565] PONS N. (2005), p. 430.

[566] BRUNNAUX (1986), p. 126.

Conclusion.

L'objectif de notre étude visait à contribuer à une meilleure connaissance des pratiques funéraires et de la culture matérielle du Talyche à la fin de l'âge du Bronze et au début de l'âge du Fer. La réévaluation des données anciennes concernant vingt-trois ensembles funéraires associés aux données archéologiques récentes, avec notamment de nouvelles fouilles pratiquées sur certains de ces sites, a permis de comprendre plus précisément les contextes d'implantation des ensembles funéraires, leur localisation et leur organisation spatiale, l'architecture des structures funéraires et les dépôts associés aux défunts. Nous avons ainsi pu en apprendre davantage sur les populations qui occupèrent alors le Talyche, comme la hiérarchisation de leur société, la structuration de leur territoire ou leurs modes de subsistance.

Parallèlement, l'étude complète du mobilier par des comparaisons typo-chronologiques, nous a amenés à identifier la place du Talyche dans les circuits des échanges inter-régionaux de cette époque. Les habitats des âges du Bronze et du Fer ne sont pas encore bien connus dans le Talyche puisque seuls les ensembles funéraires ont, pour l'instant, fait l'objet de fouilles. Ce mobilier, quoique abondant, ne permet pas de caractériser à lui seul la culture matérielle mais il nous apporte tout de même de précieuses informations quant aux échanges que devaient entretenir les populations de cette région avec l'extérieur. Les riches gisements de cuivre et l'absence totale d'étain dans ces régions de Transcaucasie et du Talyche ont obligé ces pays à s'ouvrir très tôt au commerce avec le reste du Proche et Moyen-Orient.

L'étude des structures funéraires et de tout le mobilier montre de grandes affinités avec le Nord-Ouest de l'Iran et principalement avec les régions du Gilan et du Mazanderan. Les fouilles des dernières décennies n'ont fait que confirmer cet état de fait. Certains ont même avancé

l'hypothèse que ces régions appartenaient à la même culture[567]. Si la culture matérielle du Talyche est extrêmement proche de celle du Nord-Ouest de l'Iran, elle présente également de nombreuses influences en provenance du Caucase. La culture matérielle du Talyche témoigne donc d'influences croisées en provenance d'Iran et de Transcaucasie essentiellement mais également plus lointaines comme l'Afghanistan, le golfe persique, le Levant, la Mésopotamie et peut-être même l'Egypte. Elle est un indice précieux concernant les échanges qui avaient cours à cette époque.

Le mobilier découvert dans les sépultures est également le reflet d'une société très attachée aux rituels et à la valeur symbolique des objets. Le dépôt des défunts dans les sépultures était jalonné d'étapes à respecter, dont certaines nous échappent encore très certainement. Chaque objet déposé auprès du défunt était là dans un but précis : une fonction d'apparat ou de prestige ; une protection pour le défunt lors de son passage dans l'au-delà ; une utilisation lors de rites associés à l'inhumation ; une évocation de la vie passée du défunt.

D'un point de vue purement chronologique, ce travail d'étude et de comparaison permet de démontrer la longue occupation des ensembles funéraires du Talyche. La toute première occupation remonte à l'âge du Bronze Moyen avec l'installation de petits ensembles sépulcraux composés de tombes monumentales attestées pour au moins trois sites : Vajalik, Tchila-Khane et Conu. Le mobilier et en particulier certaines pièces de parure confirment ces premières occupations. Les ensembles funéraires vont se développer et s'étendre à partir du Bronze Récent jusqu'aux âges du Fer I et II. Les sépultures et leur contenu sont alors le reflet d'une civilisation florissante qui pourrait s'apparenter à une puissance locale. Une population qui semble également fortement hiérarchisée avec une élite sociale importante et très riche. La multiplication des tombes fastueuses aux âges du Fer montre que cette élite va se développer et s'étendre durant ces époques. Les dernières traces d'occupation de ces ensembles funéraires se situent aux alentours de la moitié du premier millénaire avant J.-C. et le début de la période achéménide. Cette occupation tardive est attestée au moins pour le site de Conu avec la présence de la céramique dite d'Ardebil, du petit vase émaillé ou encore de pointes de flèche dites « scythiques ». À partir de cette période nous ne trouvons plus de traces d'occupation dans le Talyche. De nouveaux ensembles funéraires sont attestés à partir de l'époque islamique mais ils n'égaleront jamais, dans les dimensions ou dans le faste, le phénomène observé à la fin de l'âge du Bronze et au début de l'âge du Fer. Ce phénomène funéraire de grande ampleur, à l'échelle de tout le Talyche, se sera effectué dans la continuité et non, comme le pensait Morgan, avec une rupture par l'invasion de nouvelles populations à partir de l'âge du Fer.

[567] EGAMI N., FUKAI S. et MASUDA S. (1965), p. 29.

Notre étude a permis de progresser sur la connaissances des pratiques funéraires et de la culture matérielle dans le Talyche à la fin de l'âge du Bronze et le début de l'âge du Fer. Mais de nombreuses de questions restent encore. La poursuite des fouilles de la Mission du Lenkoran dans les années à venir devraient augmenter le corpus des données. Un des enjeux futurs sera également d'essayer de découvrir des implantations et des structures d'habitats clairement identifiés afin d'affiner nos connaissances sur les peuplements du Talyche.

Notre projet de recherche a permis de dresser un catalogue plus précis des objets issus des fouilles de Morgan ainsi que de mener des séries d'analyses sur certaines catégories d'objets. Nous avons pour cela sélectionné les objets issus des collections anciennes et des fouilles récentes de la Mission du Lenkoran à Monidigah pour des analyses métallographiques qui nous ont notamment permis de repenser l'approche typologique pour certains modèles de poignards provenant du Talyche. Nous n'avons pu exploiter que les résultats des premières études mais nous disposerons bientôt de ceux de Monidigah.

Les datations ^{14}C obtenues tout récemment par Michèle Casanova sur les tombes 1118 et 1144 de Monidigah I ont confirmées que cet ensemble funéraire a été le lieu d'inhumation de membres d'une élite locale durant l'âge du Fer. La tombe 1144 du secteur 5 renferme des ossements humains dont les plus anciens sont datés de 1209 à 1016 avant J.-C. (Fer I) et les plus récents de 978 à 827 avant J.-C. (Fer II) ce qui met en évidence la pratique de sépultures collectives dans cette tombe en ciste et une continuité d'utilisation de la nécropole tout au long de l'âge du Fer. Nous pouvons émettre l'hypothèse que cette nécropole témoigne de pratiques funéraires correspondant à un groupe familial appartenant aux élites locales.

Du charbon de bois, découvert dans le locus 1105, qui se trouve à proximité de la tombe 1118 de secteur 2 de Monidigah I, a été daté de la période allant de 1052 à 898 avant J.-C. correspondant à l'âge du Fer II. Il sera fort intéressant de pouvoir dater les secteurs de Monidigah où des vestiges de mur ont été trouvés afin de confirmer l'époque de l'emménagement de cet espace sépulcral et ainsi d'affiner nos connaissances sur l'évolution et la structuration des ensembles funéraires dans le Talyche.

Le site de Monidigah est actuellement toujours en cours de fouille et comme nous l'avons montré les recherches qui y sont menées s'annoncent très prometteuses avec plusieurs sépultures intactes identifiées dont les fouilles prochaines viendront grossir le corpus des données disponibles sur les pratiques funéraires dans la région. Les travaux de la Mission du Lenkoran, avec de nouvelles prospections dans la partie azerbaïdjanaise du Talyche, permettront une cartographie plus complète des ensembles sépulcraux. Nous pourrons ainsi mieux appréhender la dynamique d'implantation des espaces funéraires et leur évolution dans le temps et l'espace. Il pourrait également être intéressant de mener de nouvelles recherches du côté iranien du Talyche afin de

compléter l'étude des frères Morgan sur les sites qu'ils ont visités au début du 20e siècle. De nouvelles études archéozoologiques continueront également à être menées conjointement aux fouilles afin d'étendre nos connaissances sur le pastoralisme et les modes de subsistances dans le Talyche aux âges du Bronze et du Fer.

Parallèlement aux recherches de terrain, les études sur le mobilier de Talyche conservé au MAN se poursuivent. Il reste encore de nombreux problèmes de provenance à résoudre. C'est un travail de fourmi au vu du nombre d'objets présents dans la collection. Un travail mené de front par Christine Lorre et auquel nous continuons à participer activement. De nouvelles études en laboratoire sont envisagées comme des analyses métallographiques supplémentaires sur du mobilier inédit afin d'obtenir un échantillonnage conséquent pouvant être plus facilement comparé avec d'autre études menées dans le Caucase ou en Iran ; des études physico-chimiques de la céramique sont également prévues sur des vases provenant aussi bien de la collection du MAN que des nouvelles découvertes faites par la Mission du Lenkoran afin de caractériser les techniques de fabrication des productions céramiques de l'époque et ainsi mieux appréhender l'organisation de l'artisanat dans le Talyche ; enfin il serait intéressant d'analyser l'obsidienne utilisée pour la confection des pointes de flèche ou intégrée dans le fond de certain vases afin de déterminer sa provenance. Ceci nous permettrait d'améliorer notre compréhension de la place du Talyche dans les réseaux d'échanges de matière première et d'artisanat entre le Caucase et l'Iran. Tous ces différents projets, que ce soit sur le terrain ou en laboratoire, viendront encore enrichir nos données et rendront possible la caractérisation de la culture matérielle des peuples du Talyche à la fin de l'âge du Bronze et au début de l'âge du Fer.

*

* *

Bibliographie.

ABRAMISHVILI M. (2001)

« Transcaucasian Rapiers and the problem of their Origin », in BOEHMER R. M. et MARAN J. (Eds.), *Lux Orientis. Archaologie zwischen Asien und Europa*. p. 1-9.

Archéologie comparée, 2 (1989)

Europe Orientale-Asie-Océanie-Amérique : Catalogue sommaire illustré des collections du Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, Editions de la réunion des musées nationaux Saint-Germain-en-Laye.

ARNAL J. (1954)

« Les boutons perforés en V », *Bulletin de la Société préhistorique française*, Tome 51, p. 255-268.

AURENCHE O. (1977)

Dictionnaire illustré multilingue de l'architecture du Proche-Orient Ancien. Collection de la Maison de l'Orient Méditerranéen Ancien N°3. Série Archéologique, 2.

BADALYAN R., CHATAIGNER C., KOHL P. (2004)

« Trans-Caucasian Obsidian : The Exploitation of the Sources and Their Distribution », in SAGONA A. (ed.), *A View from the Highlands : Trans-Caucasus, Eastern Anatolia and Northwestern Iran*, Studies in Honour of C.A. Burney, Peteers Press, Leuwen, p. 437-465.

BALFET H., FAUVET BERTHELOT M. F. et MONZON S. (1989)

Lexique et Typologie des poteries. Presse du CNRS.

BAYERN F. (1882)

Contribution à l'archéologie du Caucase. Imprimerie Pitrat Aine, Lyon.

BEDIANASHVILI G. (2016)

The Koban necropolis and the Late Bronze -Early Iron Age Caucasus: Ernest Chantre's Koban collections from the French National Archaeological (Saint-Germain-en-Laye) and Confluences (Lyon) Museums. Thèse de doctorat de l'EPHE soutenue en 2016 (non publiée).

BEDIANASHVILI G. et BODET C. (2010)

« Koban Necropolis, Tombs 9 and 12: The Late Bronze to the Early Iron Age of the Northern Caucasus », in *Turkish Academy of Sciences Journal of Archaeology,* Volume 13, p. 277-292.

BEGEMANN F., HAERINCK E., OVERLAET B., SCHMITT-STRECKER S., et TALLON F. (2008)

« An Archaeo-metallurgical Study of the Early and Middle Bronze Age in Luristan, Iran », in *Iranica Antiqua*, vol. XLIII, p. 1-66.

BEYNEIX A. (1997)

« La question des objets de métal « mutilés » en milieu funéraire au cours du Premier Age du Fer Aquitain : quelques éléments de réflexions », in *Munibe (Antropologia-Arkeologia)*, n° 49, San Sebastian, p. 153-161.

BIRMINGHAM J., KENNON N. F. et MALIN A.S. (1964)

« A "Luristan" Dagger : an Examination of Ancient Metallurgical Techniques » in *IRAQ* volume XXVI, British School of Archaeology in *Iraq*, London, p. 44-49.

BITELLI G., MARCHETTI N. et MEDICA M. (2011)

Kinku. Sigilli dell'età del Bronzo della regione Gaziantep in Turchia. Actes du colloque tenu à Bologne, au Museo Civico Medievale du 29 avril au 4 septembre 2011.

BOULESTIN B. et DUDAY H. (2005)

« Ethnologie et archéologie de la mort : de l'illusion des références à l'emploi d'un vocabulaire. » in MORDANT C. et DEPIERRE G. (dir.), *Les pratiques funéraires à l'âge du Bronze en France.* Paris : Éditions du CTHS, Sens : Société archéologique de Sens, p. 17-30.

BRANDT D., FOLLMANN-SCHULZ A.B., GAITZSCH W. et al. (1986)

Propositions pour une description systématique des céramique. Ouvrage rédigé en trois langues. Bonn, Allemagne.

BRUNAUX J. L. (1986)

Les gaulois. Sanctuaires et rites. Éditions Errance, Paris.

CASANOVA M. (2012)
Mission archéologique franco-azerbaïdjanaise de la vallée du Lenkoran, provinces du Lenkoran et du Lerik (République d'Azerbaïdjan). Rapport sur les opérations effectuées lors de la campagne 2012 (non publié).

CASANOVA M. (2013)
Mission archéologique franco-azerbaïdjanaise de la vallée du Lenkoran, provinces du Lenkoran et du Lerik (République d'Azerbaïdjan). Rapport sur les opérations effectuées lors de la campagne 2013 (non publié).

CASANOVA M. (2014)
Mission archéologique franco-azerbaïdjanaise de la vallée du Lenkoran, provinces du Lenkoran et du Lerik (République d'Azerbaïdjan). Rapport sur les opérations effectuées lors de la campagne 2014 (non publié).

CASANOVA M. (2015)
Mission archéologique franco-azerbaïdjanaise de la vallée du Lenkoran, provinces du Lenkoran et du Lerik (République d'Azerbaïdjan). Rapport sur les opérations effectuées lors de la campagne 2015 (non publié).

CASANOVA M. (2016)
Mission archéologique franco-azerbaïdjanaise de la vallée du Lenkoran, provinces du Lenkoran et du Lerik (République d'Azerbaïdjan). Rapport sur les opérations effectuées lors de la campagne 2016 (non publié).

CASANOVA M. (2017)
Mission archéologique franco-azerbaïdjanaise de la vallée du Lenkoran, provinces du Lenkoran et du Lerik (République d'Azerbaïdjan). Rapport sur les opérations effectuées lors de la campagne 2017 (non publié).

CASANOVA M., LORRE C. ET HAZE M. (2014)
« The NABIALLA project. The Necropolises of Azerbaijan during the Bronze and Iron Ages in the Lenkoran and the Lerik Areas », in *Proceedings of ICAANE 8 (International Colloquium on the Archaeology of the Ancient Near East 8)*, Wiesbaden, Harrassowitz Verlag, p. 33-48.

CASANOVA M., LORRE C., ALEKPEROV A., FAHIMI H., SAUVAGE M., HAZE M. ET VELLA, M.-A. (2016)
« The necropolises of Azerbaijan during the Bronze and Iron Ages in the Lenkoran and the Lerik areas (NABIALLA Project, Azerbaijan) : Preliminary report of the 2012-2013 campaigns », in *Quaternary International*, 395, p. 194-207.

CASANOVA M., HAZE M. ET ALEKPEROV A. (à paraître)
« Burial Practices in Eastern Caucasus », in *Proceedings of the International Caspian Sea Shores Conference*, éd. De Boccard.

CASTELLUCIA M. (2017)
« The Talesh Region in the Iron Age and its Relations with Transcaucasia », in ROVA E. et TONUSSI M. (eds.), *At the Northern Frontier of the Near Eastern Archaeology. Recent Research on Caucasia and Anatolia in the Bronze Age*. Subartu XXXVIII, p. 391-410.

CƏLILOV B.M. (2011)
« Gögöl-Goranboy arxeoloji ekspedisiyasinin 2010-cu ildə Ilantəpə kurqaninda apardigi tədqiqatlarin yekunlarina dair », in : RƏHIMOVA M.N. (dir.) (2011) : *Azərbaycanda arxeoloji tədqiqatlar 2010*. Institute of Archeology and Ethnography, Baku, p. 95-103.

CHEISHVILI A. (2013)
« Jules Mourier, un voyageur publiciste au Caucase », in *Le Canard du Caucase*, 2ème année, numéro 12.

CHERNYCKH E. N., AVILOVA L. I., BARCHEVA, T. B., ORLOVSKAJA A. et TENEJSHVILI T. O. (1991)
« The Circumpontic Metallurgical Province as a System », in LICHARDUS J., *Die Kupferzeit als Historische Epoche*, Saarbrücker Beitrage zur Altertumskunde 55, vol. II, Bonn, p. 593-622.

CHERNYKH E. N., AVILOVA L. I., ORLOVSKAJA A. (2002)
« Metallurgy of the Circumpontic Area : from the Unity to Disintegration », in YALÇIN Ü. (ed.), *Anatolian Metal II*, Der Anschnitt 15, Bochum, p. 83-100.

CHEVALIER N. (dir.) (1997)
Une mission en Perse 1897-1912. Les dossier du musée du Louvre, catalogue de l'exposition, musée du Louvre, 3 octobre 1997-5 janvier 1998. Paris, RMN.

CHEVALIER N. (2009)
« Le voyage en Perse de Jacques de Morgan (1889-1891) », in DJINDJIAN F., LORRE C., TOURET L. (dir.), *Caucase, Égypte et Perse : Jacques de Morgan (1857-1924) pionnier de l'aventure archéologique.* Colloque Jacques de Morgan en l'honneur du 150e anniversaire de sa naissance tenu à l'École des Mines de Paris le 5 avril 2008. Cahier du musée d'Archéologie nationale, n° 1. Saint-Germain-en-Laye, p. 89-101.

CINQUABRE D. (1978)

« Les Tombes de l'Age du Fer en Iran du Nord-Ouest », *Paléorient*, vol. 4, p. 335-346.

CLUZAN S. (2007)

« La présence bovine dans la glyptique d'Ougarit et d'Enkomi », *Cahiers du Centre d'Etudes Chypriotes. Volume 37. Hommage à Annie Caubet.* p. 115-144.

CONTENAU G. et GHIRSHMAN R. (1935)

Fouilles de Tépé Giyan près de Néhavend. 1931 et 1932. Musée du Louvre, Département des Antiquités Orientales. Série Archéologique Tome III. Librairie Orientaliste Paul Geuthner, Paris.

COURCIER A. (2017)

« Metallurgical Developments in Azerbaijan from the Neolithic to the Early Bronze Age. Recent Archaeometallurgical Research in the Middle Kura River Valley », in ROVA E. et TONUSSI M. (eds), *At the Northern Frontier of Near Eastern Archaeology. Recent Research on Caucasia and Anatolia in the Bronze Age*. Proceedings of the international Humboldt-Kolleg Venice, January 9th-January 12th, 2013, p. 525-541.

COURCIER A., JALILOV B., ALIYEV I., GULIYEV F, JANSEN M., LYONNET B., MUKHTAROV N. et MUSEIBLI N. (2016)

« The ancient metallurgy in Azerbaijan from the end of Neolithic to Early Bronze Age (late 6th/early 5th – 3rd millennia BCE), an overview in the light of new discoveries and recent archaeometallurgical research », in KORLIN G., PRANGE M., STOLLNER T. and YALCIN Ü. (Eds), *Studies in honour of Prof. Dr. Andreas Hauptmann on occasion of his 65th birthday.* Bochum: Deutsches Bergbau Museum.

CRUBEZY E., LORANS E., MASSET C., PERRIN F. et TRANOY L. (2000)

L'archéologie funéraire. Editions Errances, Paris.

CURTIS J. (2013)

An Examination of Late Assyrian Metalwork. With special reference to Nimrud. Oxbow Books, Oxford.

CURTIS J. et KRUSZYNSKI M. (2002)

Ancient Caucasian and Related Material in The British Museum. The British Museum Occasional Paper Number 121, London.

DANTI M. (2013)

Hasanlu V, The Late Bronze Age and Iron Age I Periods, Hasanlu Excavation Reports III, University of Pennsylvania Museum of Archaeology and Anthropology, Philadelphia.

DEBRABANT F. (2016)

La cornaline dans le Proche-Orient ancien, origines, réseaux d'échanges, mise en forme et fonction sociale. Thèse de doctorat (non publiée).

DEBRABANT F. (à paraître)

« Production and Use of Stone Pearls in the Southern Caucasus », in Proceedings of the International Caspian Sea Shores Conference, éd. De Boccard.

DESHAYES J. (1960)

Les outils en bronze : de l'Indus au Danube (IV^e^ au II^e^ millénaire). BAH 71, Paul Geuthner, Paris.

DESHAYES J. (1965)

« Nouveaux outils iraniens », *Syria*. Tome 42 fascicule 1-2, p. 91-107.

DIGARD J.-P. (1990)

« Les relations nomades-sédentaires au Moyen-Orient. Éléments d'une polémique », in *Nomades et sédentaires en Asie Centrale, apports de l'archéologie et de l'ethnologie,* Colloque franco-soviétique de Alma Ata (Kazakhstan), les 17-26 octobre 1987, textes réunis par H. P. Francfort, Éditions du CNRS, p. 97-111.

DRUGEAT A. (2011)

« Lezguis et Talyches : comparaison du processus de construction identitaire depuis 1991 de deux minorités nationales en Azerbaïdjan », *Revue Russe n°36. Monde russe et identités,* p. 149-156.

DUBERTRET L., BLANC A., SERRANO S. et CHARACHIDZE G.

« Caucase », in *Universalis éducation* (en ligne). Encyclopaedia Universalis. http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/caucase/

DUDAY H., COURTAUD P., CRUBEZY E., SELLIER P. et TILLIER A.-M. (1990)

« L'Anthropologie « de terrain » : reconnaissance et interprétation des gestes funéraires. », in *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris,* Nouvelle Série. Tomme 2, fascicule 3-4, p. 29-49.

DYSON R. (1965)

« Problems of Protohistoric Iran as seen from Hasanlu », in *Journal of Near Estearn Studies*, volume XXIV (3), p. 193-217.

EGAMI N., FUKAI S. et MASUDA S. (1965)

Dailaman I. The Excavations at Ghalekuti and Lasulkan, 1960. The Tokyo University Iraq-Iran Archaeological Expedition Report 6. Tokyo.

ERB-SATULLO N., GILMOUR B. et KHAKHUTAISHVILI N. (2014)

"Late Bronze and Early Iron Age copper smelting tecnologies in the South Caucasus : the view from Colchis C. 1500-600 BC », in *Journal of Archaeological Science 49*, p. 147-159.

FAHIMI H. (à paraître)

« Transition between Bronze and Iron Age at the southwestern shores of the Caspian Sea », in *Proceedings of the International Caspian Sea Shores Conference*, éd. De Boccard.

FAHIMI H. (2014)

Preliminary Report of Study on the Pottery of Cucu Tuk. Third Season of French-Azerbaijanese Archaeological Expedition in Lenkoran Valley-2014 (non publié)

FAHIMI H. (2015)

Short Report of Study on de Morgans Collection, found from Iranian Talesh (Musée d'Archéologie Nationale) (non publié).

FAHIMI H. (2016)

Study on Pottery- Monidigah I. 2015 Season. Mission du Lenkoran. (non publié).

FICHET DE CLAIRFONTAINE F. (dir.) (2007)

Dans les montagnes d'Arménie. 500 000 ans d'histoire avant notre ère. Catalogue d'exposition (2007 : Saint-Raphaël, Musée archéologique ; Rouen, Musée départemental des antiquités), Rouen.

FICHET DE CLAIRFONTAINE F. (2009)

« Jacques de Morgan et la recherche sur les âges de Bronze et du Fer en Arménie. A propos de son ouvrage Mission scientifique au Caucase », in DJINDJIAN F., LORRE C., TOURET L. (dir.), *Caucase, Égypte et Perse : Jacques de Morgan (1857-1924) pionnier de l'aventure archéologique.* Colloque Jacques de Morgan en l'honneur du 150e anniversaire de sa naissance tenu à l'École des Mines de Paris le 5 avril 2008. Cahier du musée d'Archéologie nationale, n° 1. Saint-Germain-en-Laye, p. 77-88.

GERNEZ G. (2007)

L'armement en métal au Proche et Moyen-Orient : des origines à 1750 av. J.-C., Science de l'Homme et Société. Université Paris I - Panthéon-Sorbone. Thèse en ligne : https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00339404/document

GOOD I. (2012)

« Changes in Fiber Use and Spinning Technologies on the Iranian Plateau : A comparative and diachronic study of spindle whorls ca 4500-2500 BCE », *Paléorient*, vol. 38, n°1-2, p. 111-126.

HAERINCK E. (1978)

« Pottery of the Ardabil style in Azerbaidjan (Iran) », *Iranica Antiqua*, volume XIII, p. 75-91.

HAERINCK E. (1988)

« The Iron in Guilan - proposal for a Chronology », in CURTIS J. (Ed.), *Bronze working Centers in Western Asia c. 1000-539*. London, p. 63-78.

HAZE M. (2010)

La Nécropole de Djönü (Azerbaïdjan). Fin de l'âge du Bronze - début de l'âge du Fer. Etude comparative et typo-chronologique du mobilier archéologique, issu des fouilles de Jacques de Morgan, conservé au musée d'Archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye. Mémoire de Master. Paris I - Panthéon-Sorbonne (non publié).

HAZE M. (2012)

« La nécropole de Djönü et les pratiques funéraires à la fin de l'âge du Bronze et au début de l'âge du Fer dans la vallée du Lenkoran (République d'Azerbaïdjan) », *Antiquités Nationales*, 43, p.163-182.

HAZE M., MILLE B. ET LORRE C. (à paraître)

« Archaeometallurgical Investigation of the South-Eastern Caucasian collections of the National Archaeological Museum (France) », in *Proceedings of the International Caspian Sea Shores Conference*, éd. De Boccard.

HERZFELD E. (1941)

Iran in the Ancient East. Oxford University Press, London, New York.

JAUNAY A. (1997)

Mémoires de Jacques de Morgan (1857-1924). Souvenirs d'un archéologue, Paris, L'Harmattan.

JOUSSAUME R. (1985)

Des dolmens pour les morts. Les mégalithismes à travers le monde. Editions Hachette, Paris.

KOSAREV A. N., LEONTIEV O. K. et OWEN L.

« Mer Caspienne », in *Universalis éducation* (en ligne). Encyclopaedia Universalis. http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/mer-caspienne/

KUNKEL J. (1994)

« Appendix: Die Metallfunde aus Asimah, ras al-Khaimah », in *VOGT B. (dir.), Asimah. An Account of Two Months Rescue Excavation in the Mountains of Ras al-Khaimah, United Arab Emirates*. Shell Markets Middle East, Dubai, p. 187-204.

LEROI-GOURHAN A. (2005)

Dictionnaire de la préhistoire (2e édition). Presse Universitaire de France, Paris.

LORRE C. (2009)

« Recherche des origines et quête de reconnaissance : Jacques de Morgan et le monde savant au tournant du XX^{e} siècle », in DJINDJIAN F., LORRE C., TOURET L. (dir.), Caucase, Égypte et Perse : Jacques de Morgan (1857-1924) pionnier de l'aventure archéologique. Colloque Jacques de Morgan en l'honneur du 150e anniversaire de sa naissance tenu à l'École des Mines de Paris le 5 avril 2008. Cahier du musée d'Archéologie nationale, n° 1. Saint-Germain-en-Laye, p. 103-120.

LORRE C. (2010)

« Henri Hubert et l'aménagement de la salle de comparaison du musée des Antiquités nationales : un atelier de sociologie durkheimienne », *Antiquités nationales*, Tome 41, p. 191-204.

LORRE C. (2012)

« Sur les pas de Jacques de Morgan en Azerbaïdjan. Le département d'archéologie comparée du MAN au coeur du projet NABIALLA (The Necropolises of Azerbaijan during the Bronze and Iron Ages in the Lenkoran and the Lerik Areas) », *Antiquités nationales*, 43, p. 157-162.

LORRE C. (2015)
« L'objet du mois : Poignard en bronze de Djönü (Azerbaïdjan) », *Archeologia*, n° 538, décembre 2015, p. 14-15.

LORRE C. (à paraître)
« The Morgan's Collection at the National Museum of Archaeology (France) in the context of the Bronze and Iron Ages Transition in the Caucasus : Attempting the reassessment of a collection by means of contemporary archaeological research», in *Proceedings of the International Caspian Sea Shores Conference*, éd. De Boccard.

MANCEAU L. (2010)
Aspa-Hiz – Tülü (République d'Azerbaïdjan). Etude du matériel des anciennes fouilles de Jacques de Morgan (Musée d'Archéologie nationale) à la lumière des fouilles de ces dernières années. Mémoire de Master. Paris I - Panthéon-Sorbonne (non publié).

MASSET C. (1997)
Les dolmens. Sociétés néolithiques et pratiques funéraires. Editions Errance, Paris.

MATHEY R. et SUNY R. G.
« Azerbaïdjan », in *Universalis éducation* (en ligne). Encyclopaedia Universalis. http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/azerbaïdjan/

MAUPOIX M., COULON G. (dir.) (1998)
Regard sur la Perse antique. Eglise Saint-Cyran du Blanc-Musée d'Argentomagus à Saint-Marcel, 21 juin-20 septembre 1998. Le Blanc-Argentomagus.

MAXWELL-HYSLOP K.R. (1956)
« Urartian Bronzes in Etruscan Tombs », *IRAQ* volume XVIII, British School of Archaeology in Iraq, London, p. 150-167.

MAXWELL-HYSLOP K.R. (1962)
« Bronzes from Iran in the Collection of the Institute of Archaeology, University of London », *IRAQ* volume XXIV, British School of Archaeology in Iraq, London, p. 126-133.

MAXWELL-HYSLOP K.R. (1971)
Western Asiatic Jewellery c.3000-612 B.C. Methuen's Handbooks of archaeology, London.

MECQUENEM R. (1905)
« Offrandes de fondation du temple de Chouchinak », in *Mémoires de la Délégation en Perse*, Tome VII, Ernest Leroux Editeur, Paris, p. 61-130.

MECQUENEM R. de, AMIET P. (1980)
« Les fouilleurs de Suse », in *Iranica Antiqua*, vol. XV, p. 1-48.

MEDVEDSKAYA I.N. (1982)
Iran : Iron Age I. Traduit du Russe par S. Pavlovich, BAR International Series 126, Oxford.

MOHEN J.-P. (dir.) (1979)
Avant les Scythes : préhistoire de l'art en U.R.S.S. Catalogue d'exposition (Grand Palais : 06/02-30/04/1979), Editions de la Réunion de Musées nationaux, Paris.

MOOREY P.R.S. (1971)
Catalogue of the Ancient Persian Bronzes in the Ashmolean Museum, Oxford University Press, London.

MOOREY P.R.S. (1974)
Ancient Persian Bronzes in the Adam Collection. Faber & Faber, London.

MOOREY P.R.S. (1980)
Cemeteries of the First Millenium B.C. at Deve Hüyük. BAR International Series 87, Oxford.

MORGAN H. de (1905)
« Recherches au Talyche Persan en 1901 », in *Mémoires de la Délégation en Perse*, Tome VIII, Ernest Leroux Editeur, Paris, p. 251-342.

MORGAN J. de (1889)
Mission scientifique au Caucase. Etudes archéologiques et historiques. Tome I : Les premiers âges des métaux dans l'Arménie russe. Tome II : Recherches sur les origines des peuples du Caucase, Ernest Leroux Editeur, Paris.

MORGAN J. de (1896)
Mission scientifique en Perse. Recherches archéologiques, IV, 1re partie. Ernest Leroux Editeur, Paris.

MORGAN J. de (1927)
La préhistoire orientale, ouvrage posthume publié par Louis Germain, Tome III : *L'Asie Antérieure*, Paris, Librairie orientaliste P. Geuthner.

MUNOZ O. (2014)

Pratiques funéraires et paramètres biologiques dans la péninsule d'Oman du Néolithique à la fin de l'âge du Bronze Ancien (Ve-IIIe millénaires avant notre ère). Thèse de doctorat (non publiée).

MUSCARELLA O.W. (1974)

« The Iron Age at Dinkha Tepe, Iran », *Metropolitan Museum Journal* 9, p. 35-90.

MUSCARELLA O.W. (1988)

Bronze and Iron. Ancient Near Eastern Artifacts in The Metropolitan Museum of Art. The Metropolitan Museum of Art, New York.

MUXTAROV N. et BƏDƏLOVA I. (2011)

« Seki-Qax-Aguz arxeoloji ekspedisiyasinin 2010-ci il Tədqiqatlari », in RƏHIMOVA M.N. (dir.) (2011) : *Azərbaycanda arxeoloji tədqiqatlar 2010.* Institute of Archeology and Ethnography, Baku, p. 85-89.

NASIRI-MAGHADDAM N. (2004)

L'archéologie française en Perse et les antiquités nationales (1884-1914). Editions Connaissances et Savoir, Paris.

NEGAHBAN E.O. (1989)

« Pendant from Marlik », *Iranica Antiqua*, volume XXIV, p. 175-198.

NEGAHBAN E.O. (1995)

Weapons from Marlik, Archäologische Mitteilungen aus Iran Ergänzungsband 16, Berlin.

NEGAHBAN E.O. (1996)

Marlik. The Complete Excavation Report. Volume 1 Text. Volume 2 Illustrations. The University Museum, University of Pennsylvania, Philadelphia.

NOBARI A. H. (2007)

Archaeological Excavations in Ancient Cemeteries at Larijan and Tuali (Sangar), in Khodâ Âfarin District ; First Report. Joint Expadition from Faculty of Human Science of Tarbiat Modares University and Cultural Heritage, Handcrafts and Tourism Organisation, Teheran.

OLIVIER L. (2003)

« Processus mortuaires et rituels funéraires dans les sépultures sous tumulus du domaine hallstattien occidental : une approche des représentations collectives de la Mort à l'âge du Fer », in *Antiquités Nationales* 3, p. 95-110.

OUDBASHI O., EMANI S.M. et DAVAMI P. (2012)

« Bronze in Archaeology : A Review of the Archaeometallurgy of Bronze in Ancient Iran », in COLLINI L. (Ed.), *Copper Alloys – Early Applications and Current Performance – Enhancing Processes*.

PARISELLE C. (1999)

Constats d'état-diagnostics. Traitements de conservation-restauration. Objets en Alliages cuivreux et ferreux d'Asie centrale. Musée des Antiquités Nationales, Saint-Germain-en-Laye.

PARISELLE C. (2004)

Constat d'état-diagnostics. Traitements de conservation-restauration. Objets en alliage cuivreux, objets en faïence. Volume I. Musée des Antiquités Nationales, Saint-Germain-en-Laye.

PARISELLE C. (2005)

Constats d'état-diagnostics. Traitement de conservation-restauration. Objets en alliage cuivreux, objets en argent. Musée des Antiquités Nationales, Saint-Germain-en-Laye.

PARROT A. (1963)

« Acquisitions et inédits du Musée du Louvre », *Syria, revue d'art orientale et d'archéologie*, Tome XL, Librairie orientaliste Paul Geuthner, Paris, p. 229-251.

PERICHAUD I. (1998)

L'Age du Fer en Iran et sa classification chronologique, Mémoire d'Archéologie orientale dirigé par P. Amiet, Ecole du Louvre (non publié).

PILLER C. K. (2012)

« Landscape Archaeology South of the Caspian Sea : Some New Insights. », in MATTHEWS R. et CURTIS J. (Eds.) *Proceedings of the 7th International Congress on the Archaeology of the Near East.* Volume 3, p. 119-133.

PILLER C. K. (2013)

« The Caucasian Connection - Reflections on the Transition from the Late Bronze to the Early Iron Age in Northern Iran and its Connections to the Southern Caucasus », *Schriften des zentrums für Archäologie und Kulturgeschichte des Schwarzmeerraumes 22,* p. 305-317.

PONS N. (2005)

« Une tête de javeline dans une tombe du Fer Ancien en Arménie. Evocation du « bris rituel » au Moyen Orient. », in *Iranica Antiqua*, volume XL, p. 423-435.

PONTING M. J. (2013)

« Scientific Analysis of the Late Assyrian Period copper-alloy metalwork from Nimrud », in CURTIS J. (2013), *An Examination of Late Assyrian Metalwork. With special reference to Nimrud.* Oxbow Books, Oxford, p.220-242.

PORADA E. (1963)

Iran ancien. L'art à l'époque préislamique. Editions Albin Michel, Paris. Edition originale publiée en 1962.

POULMARC'H M. (2014)

Pratiques funéraires et identité biologique des populations du Sud Caucase, du Néolithique à la fin de la culture Kura-Araxe (6ème - 3ème millénaire av. J.-C.) : une approche archéo-anthropologique. Thèse de doctorat (non publiée).

POULMARC'H M., PECQUEUR L., JALILOV B. (2014)

« An Overview of Kura-Araxes Funerary Practices in the Southern Caucasus » in *Paléorient*, vol. 40.2, CNRS Editions, p. 231-246.

RAFIEI ALAVI B. (2014)

« Technological Style and its Evolution : From Functional to Non-Functional Attribute in the Case of Daggers with Crescent Guard », in *Le plateau iranien. Urbanisation, commerce, subsistance et production à l'âge du Bronze*. Actes du colloque MSH MOM, 29-30 avril 2014. Sous presse.

REINACH S. (1921)

Catalogue illustré du Musée des Antiquités nationales, seconde édition du catalogue, Paris, Musées nationaux.

SANTROT J. (dir.) (1996)

Arménie. Trésors de l'Arménie ancienne, des origines au IV^e siècle. Catalogue d'exposition (Musée Dobrée, Nantes, 22/03-15/09/1996), Editions Somogy-Musée Dobrée.

SAMADI H. (1959)

« Les découvertes fortuites », in *Art Asiatiques*, VI/3, p. 175-194.

SCHACHNER A. (2001)

« Untersuchungen zur Bildkunst des 2. Jts. v. Chr. zwischen Van-See und Kaspischem Meer am Beispiel einer Stele im Museum von Astara (Azerbaycan) », *Archäologische Mitteilungen aus Iran und Turan 33*, p. 115-142.

SCHAEFFER C.F.A. (1937)

« Les fouilles de Ras Shamra-Ugarit. Huitième campagne (printemps 1936) », *Syria, revue d'art orientale et d'archéologie*, Tome XVIII, Librairie orientaliste Paul Geuthner, Paris, p. 125-154.

SCHAEFFER C.F.A. (1946)

« Note sur la chronologie de la période de transition du Bronze Moyen au Bronze Récent (1700-1500 av. J.-C.) », *Syria*. Tome 25 fascicule 3-4, p. 185-198.

SCHAEFFER C.F.A. (1948)

Stratigraphie comparée et chronologie de l'Asie Occidentale (III^e et II^e millénaires), Londres, Oxford, University Presse.

SEIPEL W. (2002)

7000 ans d'art perse. Chefs-d'oeuvre du Musée National de Téhéran. Éditions Skira/Seuil, Milan.

SELIMKHANOV I. R., MARÉCHAL J.-R. (1965)

« Nouvelles conceptions sur les débuts de la métallurgie ancienne en Europe et au Caucase », in *Bulletin de la Société préhistorique française*. Études et travaux, tome 62, n°2, p. 432-449.

SELLIER G. (2016)

« Le culte du cerf anatolien : symbolisme, évolution est constance, IIIe-Ie millénaire a.C », in POIRON P., BOUCHARD J. et CARON C. (Eds.) *Le sacré dans tous ces états.* Actes du colloque organisé par l'AEPOA le 21-22 avril 2016 à l'UQAM, p. 46-59.

SEYEDIN-DIJOJIN M. (2010)

Funerary Practices in Northwest Iran during the Late Bronze and Early Iron Ages. Ph.D. Thesis, submitted to the Historical Faculty of Warsaw University (non publié).

SINTES C. et GRIGORIAN A. (dir.) (2007)

Au pied du Mont Ararat. Splendeurs de l'Arménie antique. Catalogue d'exposition, Editions du musée d'Arles et de la Provence antiques.

SIMPSON S. T. et LA NIECE S. (2010)

« New ligth on old swords from Iran », in *The British Museum. Technical Research Bulletin.* Volume 4, p. 95-101.

SMITH A., BADALYAN R. S. et AVESISYAN P. (2009)

The Archaeology and Geography of Ancient Transcaucasian Societies, Volume 1 : *The Foundations of Research and Regional Survey in the Tsaghkahovit Plain, Armenia.* Chicago.

STEIMER-HERBET (2004)

Classification des sépultures à superstructure lithique dans le Levant et l'Arabie occidentale (IVe et IIIe millénaires avant J.-C.). BAR International Series 1246.

STEIN A. (1940)

Old routes of Western Iran. Londres.

TERRACE E.L.B (1962)

The Art of the Ancient Near East in Boston. Museum of Fine Arts, Boston, Massachusetts.

TESTART A. (2004)

Les morts d'accompagnement. La servitude volontaire I. Editions Errance, Paris.

TRIFONOV V. (2002)

« Les monuments mégalithiques dans le Caucase occidentale », in *Les Dossiers d'archéologie*, n° 270, p. 58-59.

TSCHORA N. (2004)

« Les rites funéraires d'Alaca Hüyük au Bronze Ancien : étude comparative. », *Studia Aegeo-Anatolica*. Travaux de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée, 39, Lyon, p. 187-222.

A. VAHDATI (2007)

« Marlik and Toul-E Talish : a dating problem », in *Iranica Antiqua*, vol. XLII, p. 125-138.

VAN DEN BERGHE L.P. (dir) (1966)

Art iranien ancien. Préhistoire, Protohistoire. Musées royaux d'art et d'histoire, Bruxelles.

VAN BERG P.-L. (1987)

« Les systèmes dans l'analyse du décor céramique : Théorie et application au style Hajji Firuz (Azerbaïdjan iranien) », *Iranica Antiqua*, volume XXII, p. 1-31.

VINCENT H. (1901)

« Monuments en pierre brutes dans la Palestine occidentale », *Revue Biblique*, 10, p. 278-298.

WRIGHT G. A. (1969)

Obsidian Analyses and Prehistoric Near Eastern Trade : 7500 to 3200 B.C., Anthropological Papers, Museum of Anthropology, University of Michigan, n° 37.

YABLONSKY L.T. (1995)

« The Material Culture of the Saka and Historical reconstruction », in YABLONSKY L.T., BASHILOV V.A. et DAVIS-KIMBALL J. (dir.), *Nomads of the Eurasian Steppes in the Early Iron Age.* Berkeley, USA, p. 201-239.

YON M. (Dir.) (1981)

Dictionnaire illustré multilingue de la céramique du Proche-Orient ancien. MOM Éditions, Lyon.

YOUNG T.C. (1965)

« A Comparative Ceramic Chronology for Western Iran », *IRAN, Journal of the British Institute of Persian Studies,* Volume III, p. 53-85.

*

* *

Table des figures dans le texte.

Figure 1.1 : les explorations des frères Morgan en Transcaucasie et en Iran (carte : M. Sauvage, DAO : M. Haze). 9

Figure 1.2 : photographie réalisée par Jacques de Morgan lors des fouilles à Baradéh dans le Talyche russe (d'après MORGAN (1896), pl. III). 17

Figure 1.3 : carte géographique de localisation du Talyche. 21

Figure 2.1 : vues de la base de donnée relationnelle réalisée avec FileMaker Pro. 52

Figure 3.1 : Carte régionale de localisation des ensembles funéraires du Talyche retenus pour cette étude. 63

Figure 5.1 : les coulées primaires et secondaires pour les types 1, 2 et 3 (d'après HAZE M. et al. (à paraître)). 314

Figure 5.2 : les coulées primaires et secondaires pour le type 4 (d'après HAZE M. et al. (à paraître)). 315

*

* *

Table des tableaux dans le texte.

Tableau 1.1 : synthèse des recherches menées par le programme NABIALLA. 20
Tableau 1.2 : équivalence entre alphabet turc et prononciation française. 24
Tableau 1.3 : comparaison entre la désignation des sites donnée par Jacques de Morgan et la toponymie actuelle et sa prononciation. 25
Tableau 1.4 : Chronologie proposée par C. SCHAEFFER 28
Tableau 2.1 : les différents types de module utilisés pour la construction des tombes, d'après Aurenche (1977). 45
Tableau 2.2 : récapitulation de la typologie des tombes présentes dans le Talyche. 48
Tableau 2.3 : mobilier étudié au musée National d'Histoire à Bakou. 53
Tableau 2.4 : mobilier étudié au musée National de Géorgie à Tbilissi. 55
Tableau 2.5 : mobilier étudié au Naturhistorisches Museum à Vienne. 56
Tableau 2.6 : types d'objets analysés au C2RMF de 2014 à 2016. 58
Tableau 3.1 : abréviations des noms des sites. 65
Tableau 3.2 : répartition du mobilier d'Hovil par type (36 objets). 68
Tableau 3.3 : le mobilier armement de Conu par type et matériaux. 82
Tableau 3.4 : répartition de la parure de Conu par type d'objets (369 objets). 82
Tableau 3.5 : répartition de la céramique de Conu par forme (141 objets). 84
Tableau 3.6 : Répartition de l'armement de Tülü Aspa-Hiz par type et matériaux. 88
Tableau 3.7 : Répartition de la parure de Tülü Aspa-Hiz par type d'objets 89
Tableau 3.8 : répartition de la céramique de Tülü Aspa-Hiz par type d'objets. 90
Tableau 3.9 : répartition de l'armement de Veri par type d'objets (110 objets). 95
Tableau 3.10 : répartition de la parure de Veri par type d'objets (304 objets) 96
Tableau 3.11 : répartition de la céramique de Veri par forme (17 objets). 97
Tableau 3.12 : répartition de la céramique de Tchila-Khane par forme (29 objets). 120
Tableau 4.1 : répartition des perles du locus 1118 par type de matériau (144 objets). 167
Tableau 4.2 : répartition des perles du locus 1144 par type de matériau (319 objets). 169

Tableau 5.1 : répartition du mobilier du Talyche par catégorie d'objet (total : 1666 objets). 174

Tableau 5.2 : répartition de l'armement du Talyche par type d'objet (total 341 objets). 176

Tableau 5.3 : répartition de l'armement du Talyche par type de matériau (341 objets). 177

Tableau 5.4 : répartition de la parure du Talyche par type d'objet (938 objets). 218

Tableau 5.5 : répartition de la céramique du Talyche par type de forme (268 objets).....270

Tableau 5.6 : la composition de l'alliage par rapport aux types d'objets (d'après HAZE M. et al. (à paraître)). 308

Tableau 5.7 : la composition de l'alliage par rapport à son site de découverte (d'après HAZE M. et al. (à paraître)). 309

Tableau 5.8 : les taux d'impuretés contenus dans les compositions du métal (d'après HAZE M. et al. (à paraître)). 310

Tableau 5.9 : Synthèse sur la composition du métal (d'après HAZE M. et al. (à paraître)). 311

Tableau 5.10 : taux d'étain et de plomb (à gauche), et impuretés (à droite) (d'après HAZE M. et al. (à paraître)). 312

Tableau 5.11 : la composition de l'alliage en regard de la confection des poignards (d'après HAZE M. et al. (à paraître)). 316

Tableau 6.1 : comparaison des proportions de mobilier. 329

*

* *

UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE

ED 112-UFR 03 Histoire de l'Art et Archéologie

PRATIQUES FUNÉRAIRES ET CULTURE MATÉRIELLE À LA FIN DE L'ÂGE DU BRONZE ET AU DÉBUT DE L'ÂGE DU FER DANS LE TALYCHE (AZERBAÏDJAN ET IRAN).

PAR M. MATHIAS HAZE

Thèse pour obtenir le grade de Docteur en Archéologie
de l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne

VOLUME 2 : ANNEXES

Réalisée sous la direction de Mme Michèle CASANOVA
et le tutorat scientifique de Mme Christine LORRE

Présentée et soutenue publiquement le 12 novembre 2018.

Devant la commission d'examen formée de :

Dr Michèle CASANOVA , Professeur, Université Lumière Lyon 2.
Mme Christine LORRE, Conservateur en chef, Musée d'Archéologie nationale.
Dr Elena ROVA, Professeur, Université Ca'Foscari di Venezia.
Dr Guillaume GERNEZ, Maître de conférences, Université Paris I Panthéon-Sorbonne.
Dr Alireza HEJEBRI NOBARI, Professeur, Université de Tarbiat Modarès, Téhéran.

Table des matières

Données contextuelles
Figure 1 à figure 7.....p.1-5
Hovil
Figure 8 à figure 14 .....p.6-7
Amarat
Figure 15 à figure 21 .....p.8-9
Conu
Figure 22 à figure 33 .....p.10-12
Tülü Aspa-Hiz
Figure 34 à figure 37 .....p.13
Veri
Figure 38 à figure 42 .....p.14
Razgov
Figure 43 .....p.15
Mistan
Figure 44 ..... p.15
Hiveri
Figure 45 à figure 47 .....p.16
Çayrud
Figure 48 à figure 50 .....p.17
Mistaïl
Figure 51 à figure 53 .....p.18
Qal'a
Figure 54 .....p.19
Khodja-Daoud-Köprü
Figure 55 à figure 60 .....p.19-20
Namin
Figure 61 à figure 69 .....p.21-24
Tchila-Khane
Figure 70 à figure 72 .....p.25
Chagoula-Derre
Figure 73 à figure 74 .....p.26
Vajalik
Figure 75 à figure 77 .....p.26-28
Tach-Köpru
Figure 78 à figure 82 .....p.29-30
Hasan Zamini
Figure 83 .....p.30
Shir Shir
Figure 84 à figure 86 .....p.31

Table des matières

Kraveladi
Figure 87 à figure 116 ……p.32-44
Cucu Tuk
Figure 117 à figure 133 ……p.45-51
Monidigah
Figure 134 à figure 145b ……p.52-56
L'armement
Figure 146 à figure 156 ……p.57-67
La parure
Figure 157 à figure 165 ……p.68-76
La céramique
Figure 166 à figure 185 ……p.77-96
Les objets divers
Figure 186 à figure 187 ……p.97-98
Les analyses en laboratoire
Figure 188 à figure 194 ……p.99-102
Pratiques funéraires et sociétés
Figure 195 à figure 199 ……p.103-104

© Les photos des fouilles du Programme NABIALLA présentées dans ce volume d'annexes sont la propriété de la Mission du Lenkoran. Nous avons pu les intégrer à notre thèse grâce l'aimable autorisation des professeurs Michèle Casanova et Abuzar Alekbarov.

© Les photos des objets de la collection d'archéologie comparée du Musée d'Archéologie nationale prises par nous-même sont la propriété de MAN. Nous avons pu les intégrer à notre thèse grâce à l'aimable autorisation de Christine Lorre et du musée.

© Les illustrations ne comportant pas de mention particulière ont été réalisés par nous-même.

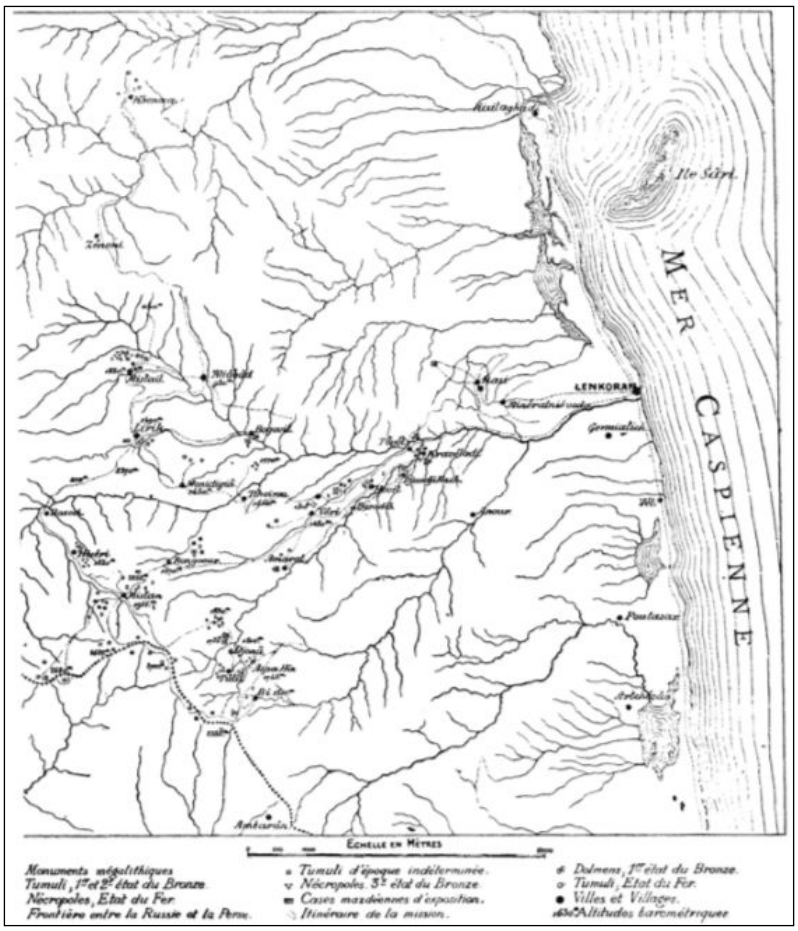

◄ Figure 1 : le trajet de l'expédition de Jacques de Morgan dans le Talyche russe (d'après MORGAN 1896).

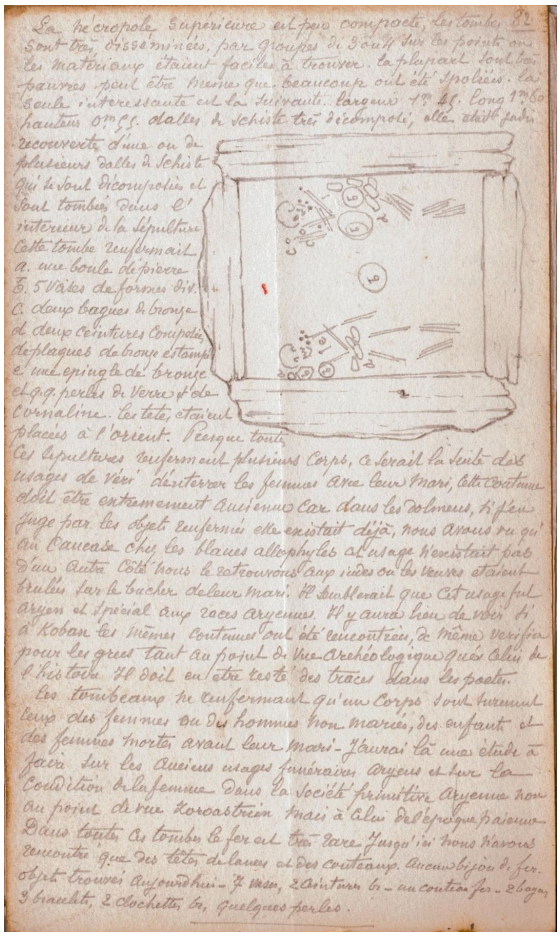

▼ Figure 2 : extraits des carnets de Jacques de Morgan (mission dans le Talyche russe) conservés au musée Baron-Gérard de Bayeux.

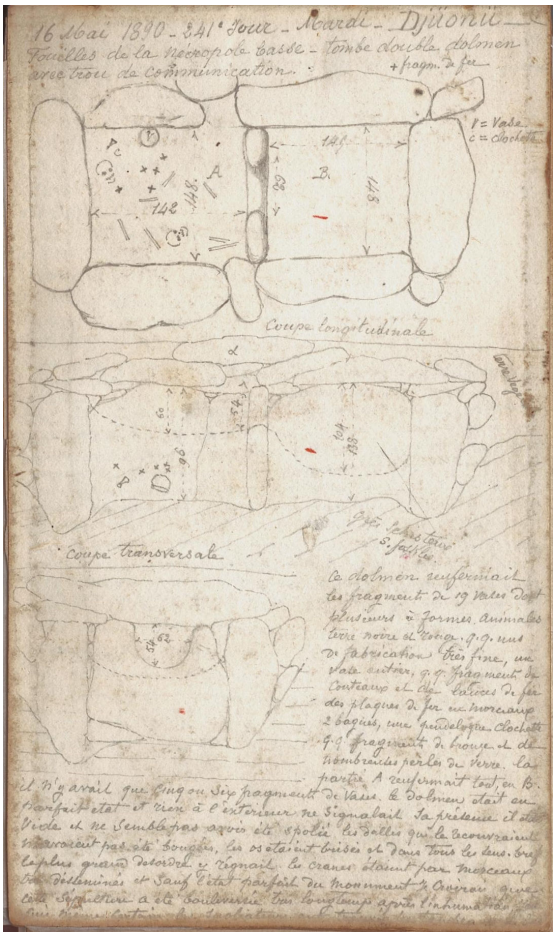

Figure 3 : carte générale de localisation des ensembles funéraires du Talyche (© Mission du Lenkoran).

Figure 4 : carte régionale de localisation des ensembles funéraires du Talyche (© Mission du Lenkoran).

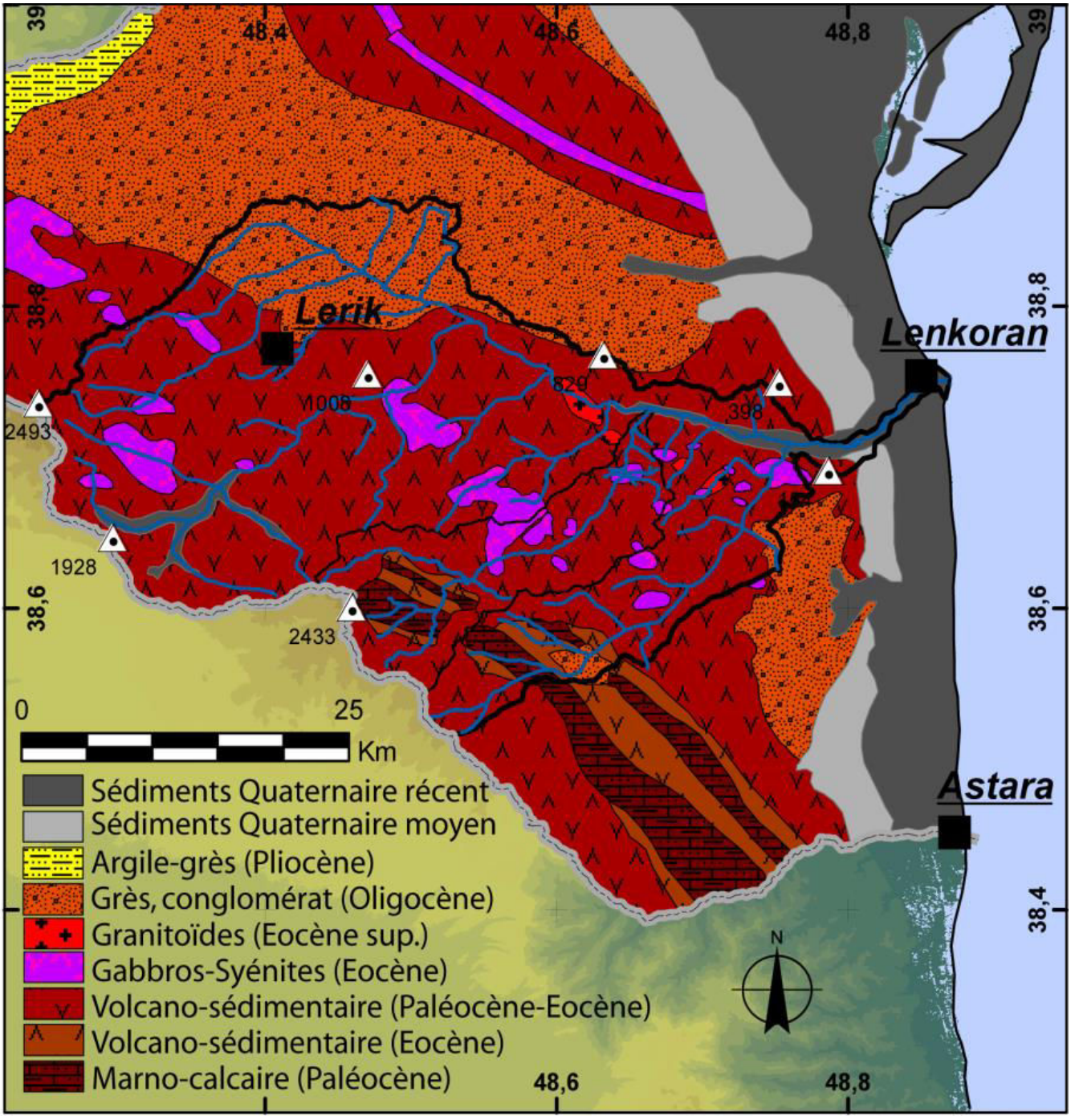

Figure 5 : carte géologique simplifiée de la chaîne montagneuse du Talyche pour la partie azerbaïdjanaise (SIG M.-A. Vella, d'après ESCAP, 2010) (© Mission du Lenkoran).

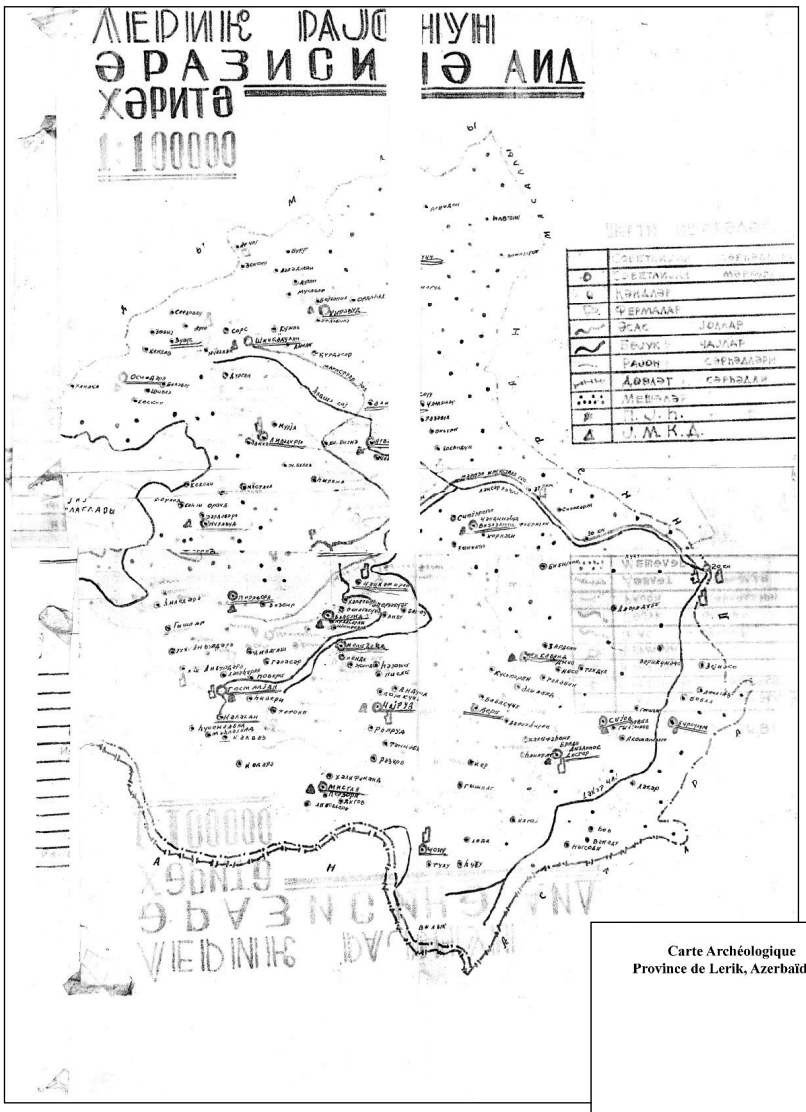

▲ Figure 6 : carte géographique manuscrite de la région de Lerik transmise en 2013 par Abuzar Alekbarov (© Mission du Lenkoran).

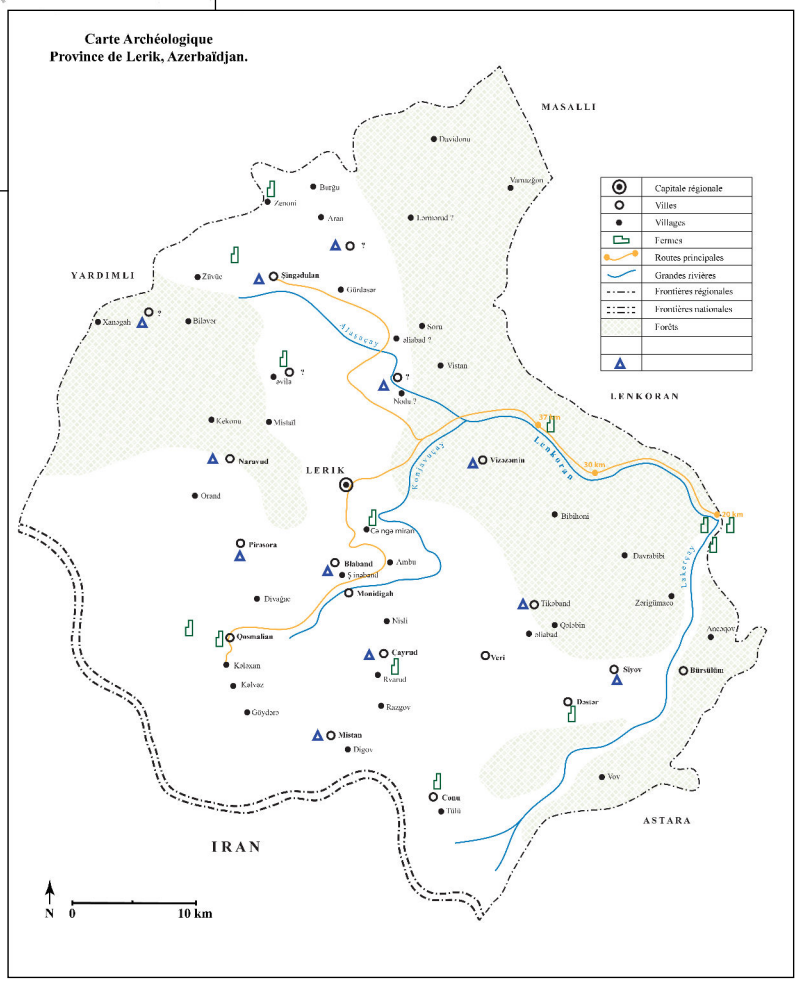

▼ Figure 7 : DAO de la carte géographique de la région de Lerik.

Figure 8 : vue du village de Hovil dessinée par Jacques de Morgan (d'après MORGAN 1896).

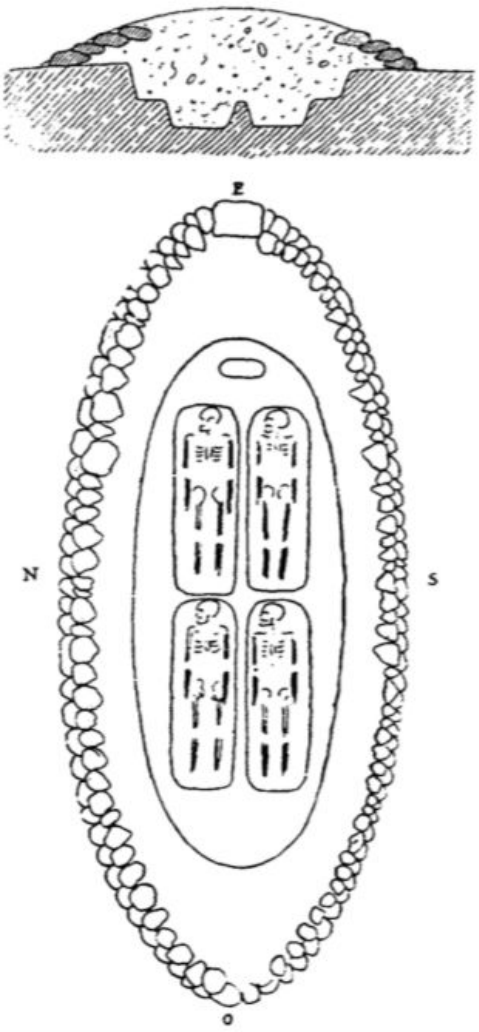

Figure 9 : tombeau musulman de Baradèh (d'après MORGAN 1896).

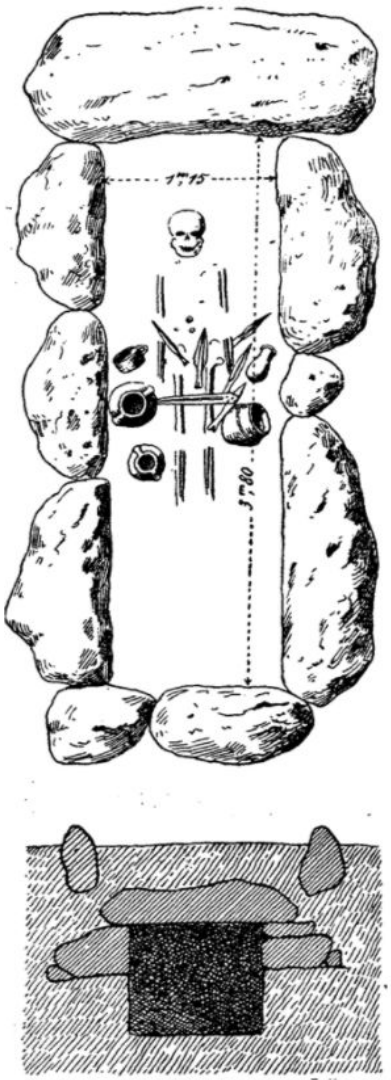

Figure 10 : sépulture Hvl 1 de Hovil (d'après MORGAN). 1896).

Figure 11 : vue du Hovil I (© Mission du Lenkoran).

Figure 12 : Hovil I. Locus 1044 (© Mission du Lenkoran).

Figure 13 : Hovil II. Locus 1047 (© Mission du Lenkoran).

Figure 14 : Hovil III. Locus 1049 (© Mission du Lenkoran).

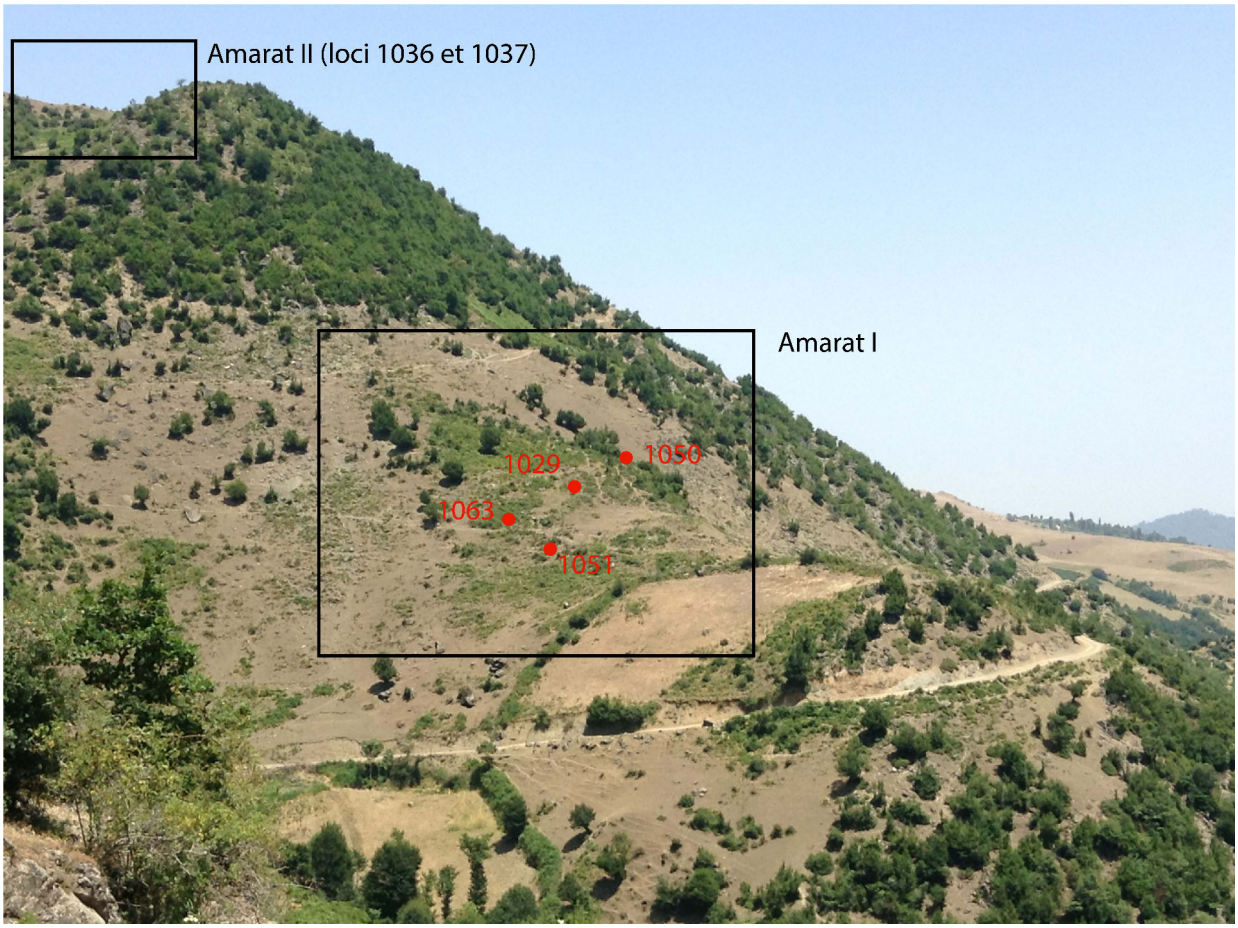

Figure 15 : vue générale d'Amarat I et II (© Mission du Lenkoran).

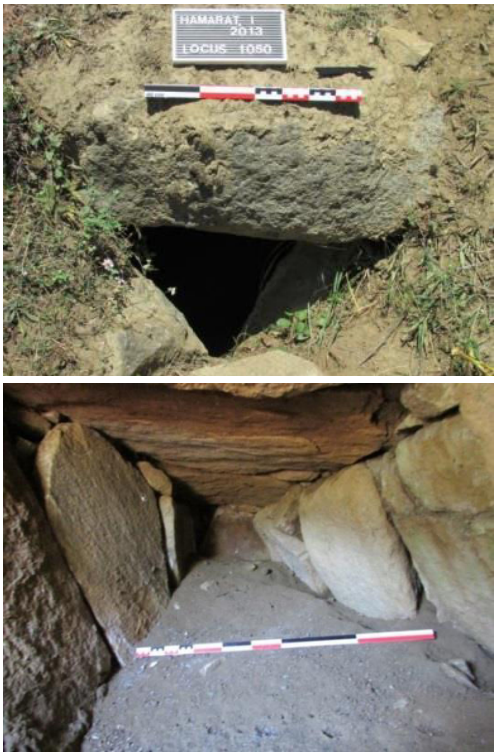

Figure 16 ; Amarat I. Vues extérieures et intérieures du locus 1050 (© Mission du Lenkoran).

Figure 17 : Amarat I. Vues extérieures et intérieures du locus 1051 (© Mission du Lenkoran).

Figure 18 : prospection sur les hauteurs d'Amarat (© Mission du Lenkoran).

Figure 19 : Amarat II. Locus 1036 (© Mission du Lenkoran).

Figure 20 : Amarat II. Locus 1037 (© Mission du Lenkoran).

Figure 21 : affleurement rocheux proche d'Amarat (© Mission du Lenkoran).

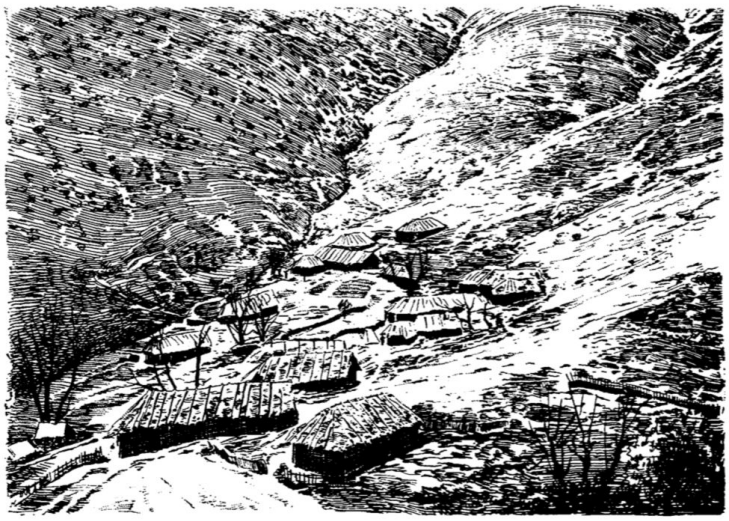

Figure 22 : vue du village de Conu dessinée par Morgan (d'après MORGAN 1896).

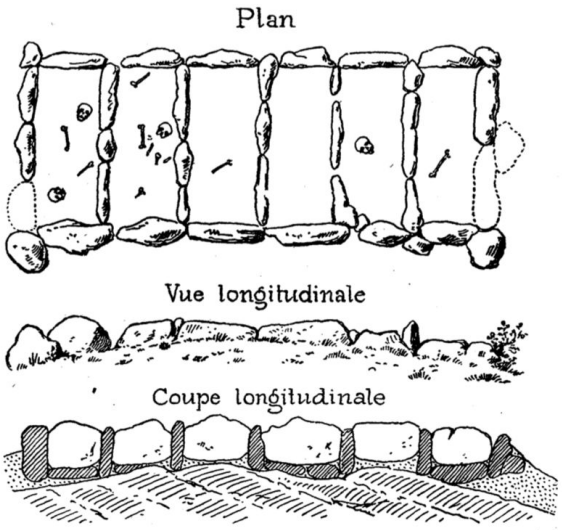

Figure 23 : Conu, lieu d'exposition des corps mazdéens (d'après MORGAN 1896).

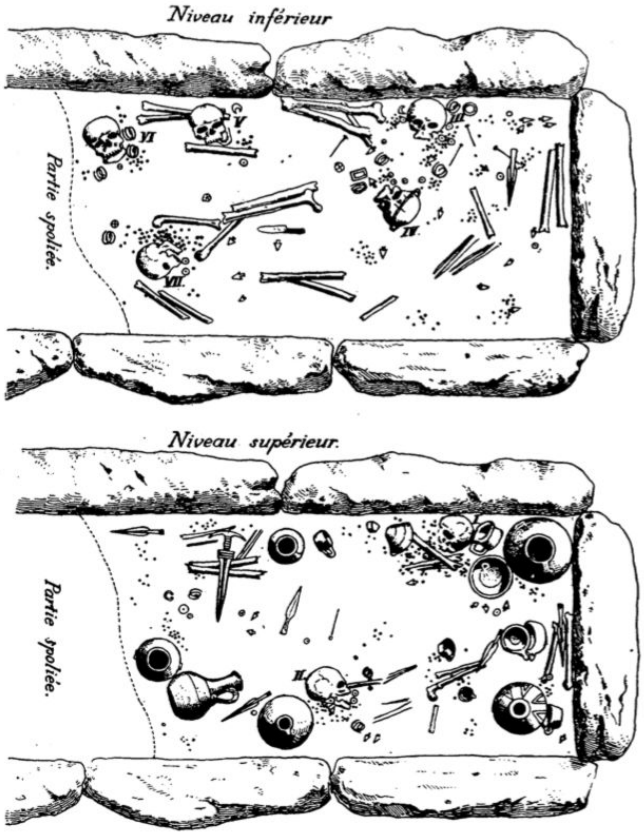

Figure 24 : Conu, sépulture Cnu 1 (d'après MORGAN 1896).

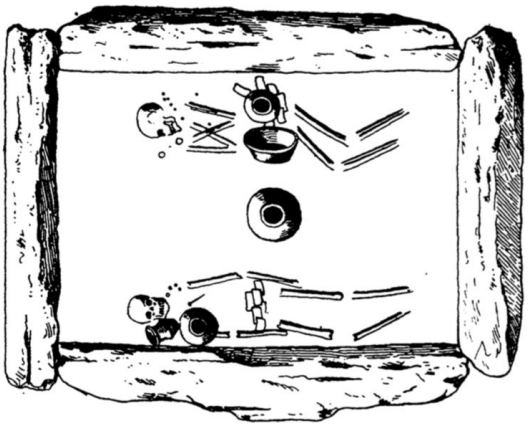

Figure 25 : Conu, sépulture Cnu 2 (d'après MORGAN 1896).

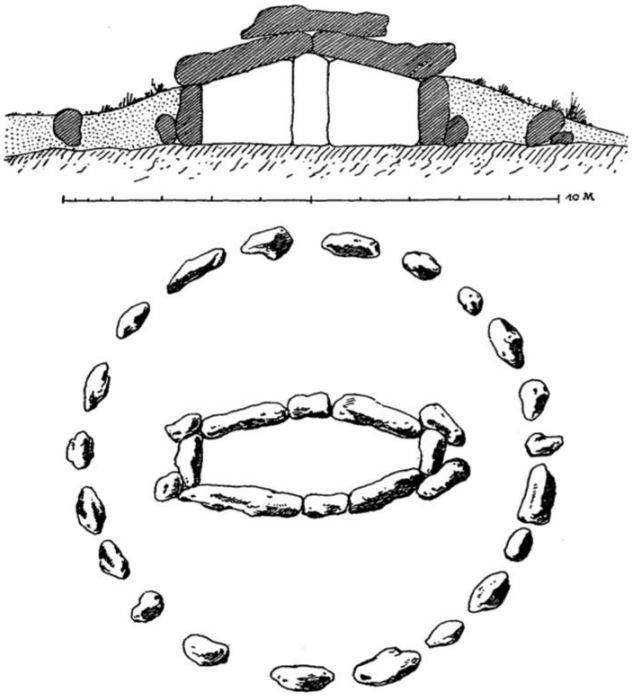

Figure 26 : Conu, sépulture Cnu 3 (d'après MORGAN 1896).

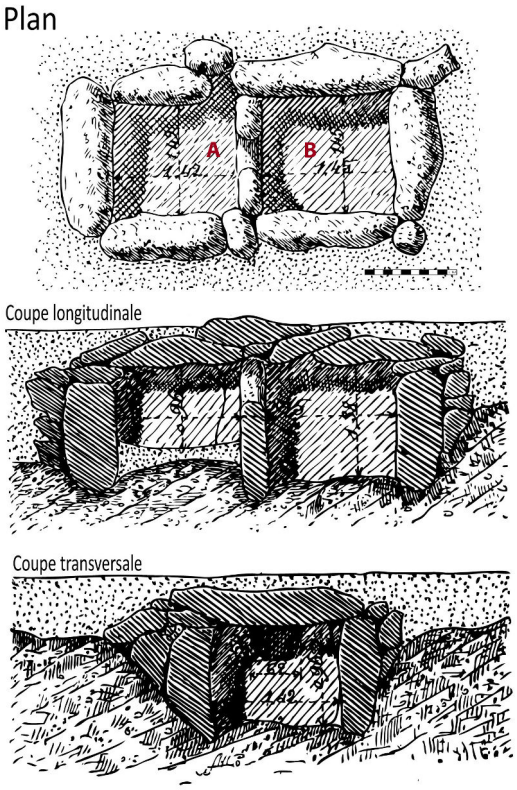

Figure 27 : Conu, sépulture Cnu 4 (d'après MORGAN 1896).

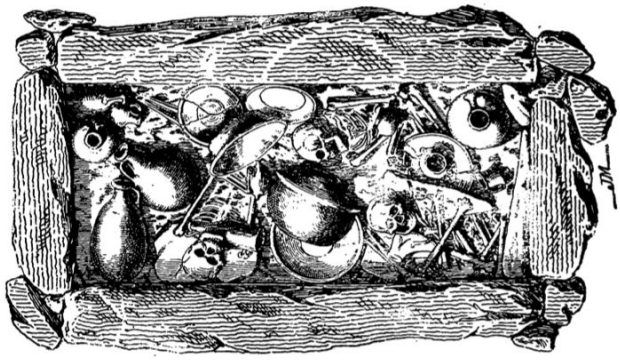

Figure 28 : Conu, sépulture Cnu 5 (d'après MORGAN 1896).

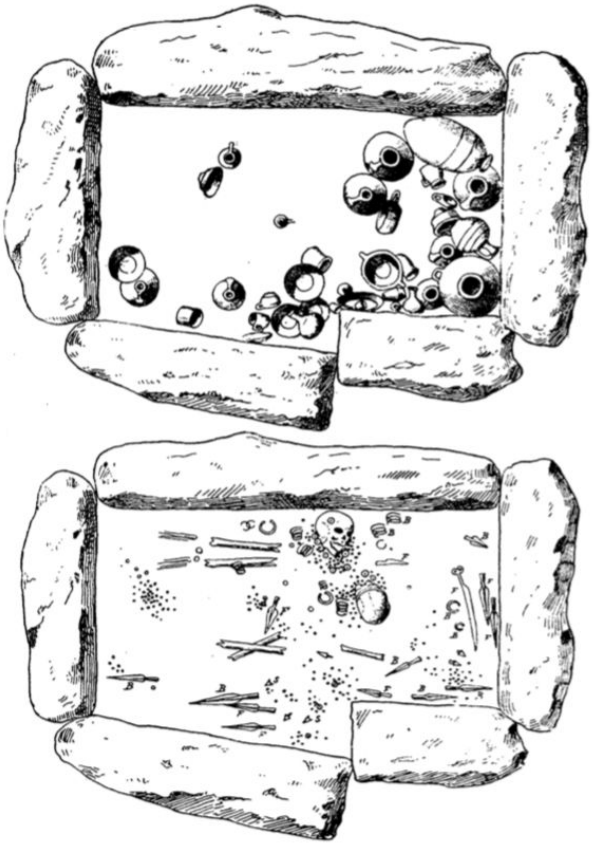

Figure 29 : Conu, sépulture Cnu 6 (d'après MORGAN 1896).

Figure 30 : vue actuelle de village de Conu (© Mission du Lenkoran).

Figure 31 : structure repérée dans le village de Conu (© Mission du Lenkoran).

Figure 32 : vue de l'ensemble sépulcral haut supposé de Conu (© Mission du Lenkoran).

Figure 33 : structure repérée sur l'ensemble sépulcral haut de Conu (© Mission du Lenkoran).

Figure 34 : photographie des fouilles de Tülü Aspa-Hiz pour Jacques de Morgan (d'après MORGAN 1896).

Figure 35 : vue actuelle du village de Tülü (© Mission du Lenkoran).

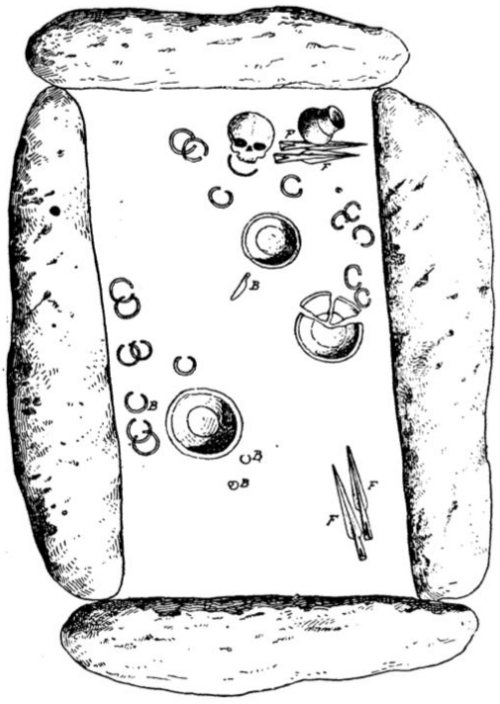

Figure 36 : Tülü Aspa-Hiz, sépulture THA 1 (d'après MORGAN 1896).

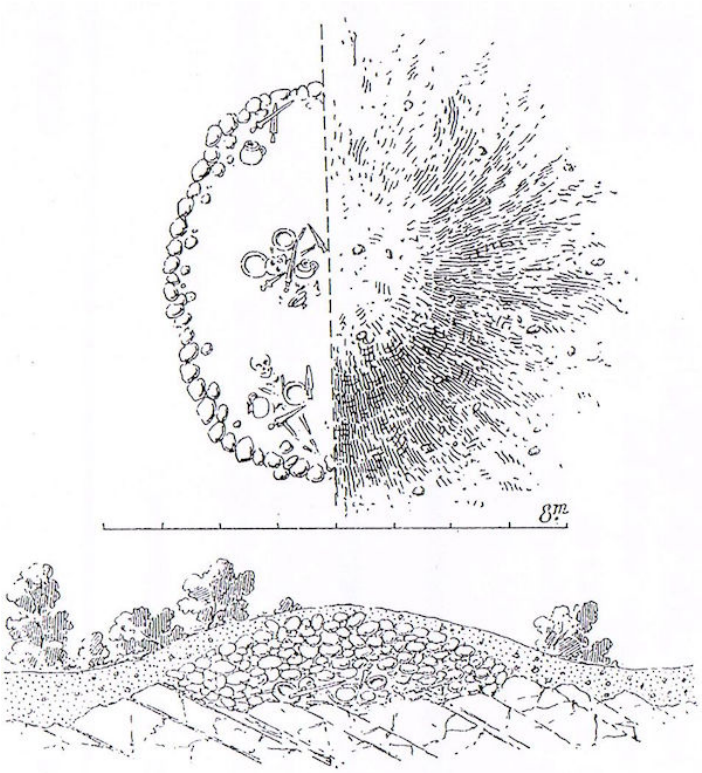

Figure 37 : Tülü Aspa-Hiz, sépulture THA 3 (d'après MORGAN 1896).

Figure 38 : vue actuelle du village de Veri (© Mission du Lenkoran).

Figure 39 : villageoise de Veri travaillant la laine (© Mission du Lenkoran).

Figure 40 : Veri, sépulture Ver 1 (d'après MORGAN 1896).

Figure 41 : Veri, sépulture Ver 2 (d'après MORGAN 1896).

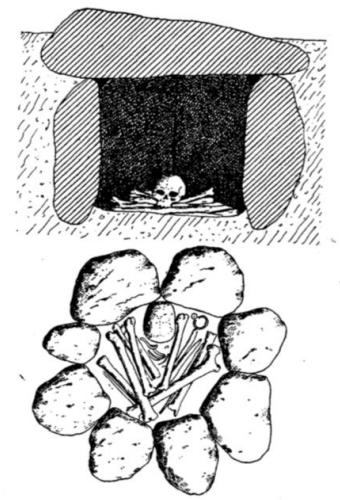

Figure 42 : Veri, sépulture Ver 3 (d'après MORGAN 1896).

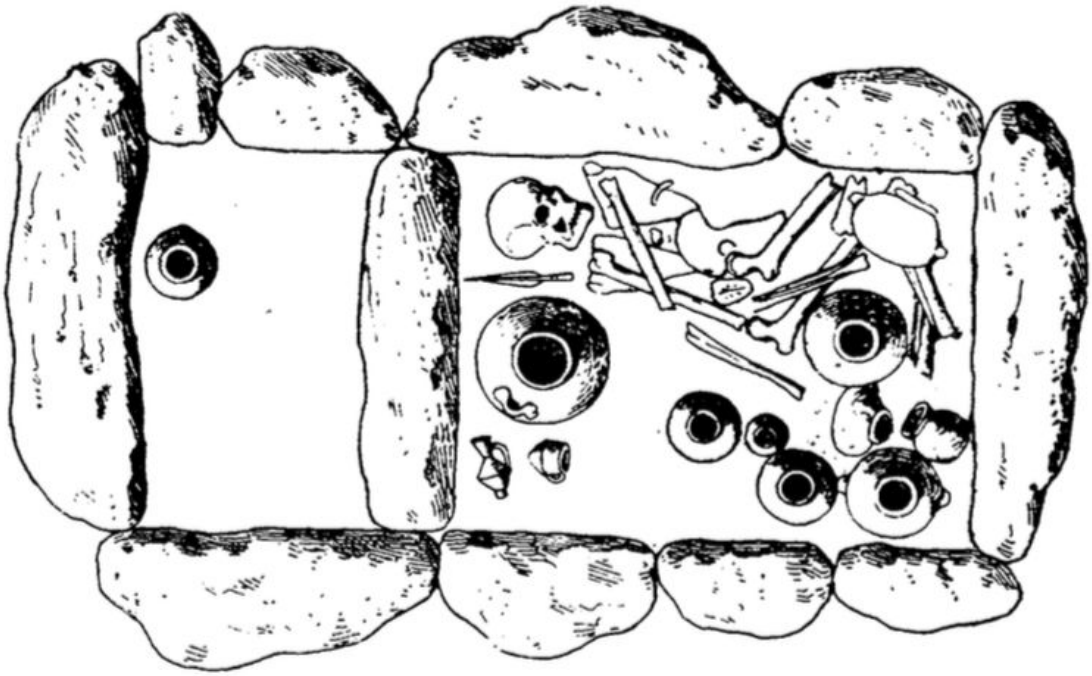

Figure 43 : Razgov, sépulture RzG 1 (d'après MORGAN 1896).

Figure 44 : vue du village de Mistan dessinée par Morgan (d'après MORGAN 1896).

Figure 45 : vue du village d'Hiveri dessinée par Morgan (d'après MORGAN 1896).

Figure 46 : vue actuelle du village d'Hiveri (© Mission du Lenkoran).

Figure 47 : tombe musulmane repérée à Hiveri (© Mission du Lenkoran).

Figure 48 : vue actuelle du village de Çayrud (© Mission du Lenkoran).

Figure 49 : l'ensemble funéraire de Çayrud sur le haut plateau au dessus du village (© Mission du Lenkoran).

Figure 50 : structure repérée dans l'ensemble funéraire de Çayrud (© Mission du Lenkoran).

Figure 51 : amas de pierres de la nécropole de Mistaïl (d'après MORGAN 1896).

Figure 52 : dolmen de la nécropole de Mistaïl (d'après MORGAN 1896).

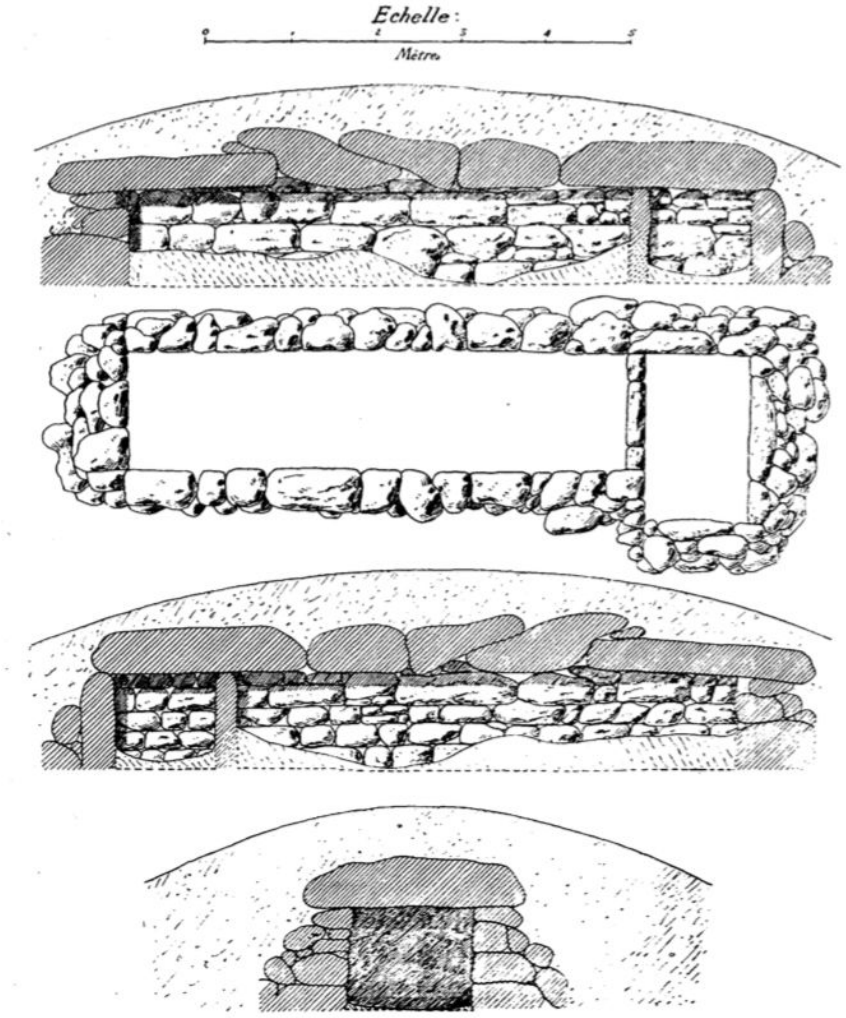

Figure 53 : Mistaïl, sépulture MsL 1 (d'après MORGAN 1896).

Figure 54 : structure découverte à Qal'a (d'après MORGAN 1905).

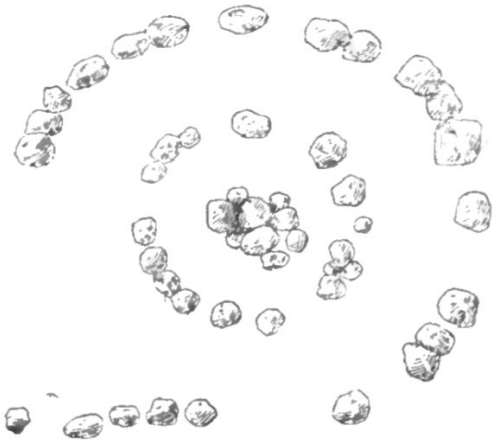

Figure 55 : Khodja-Daoud-Köprü, sépulture KDK 1 (d'après MORGAN 1905).

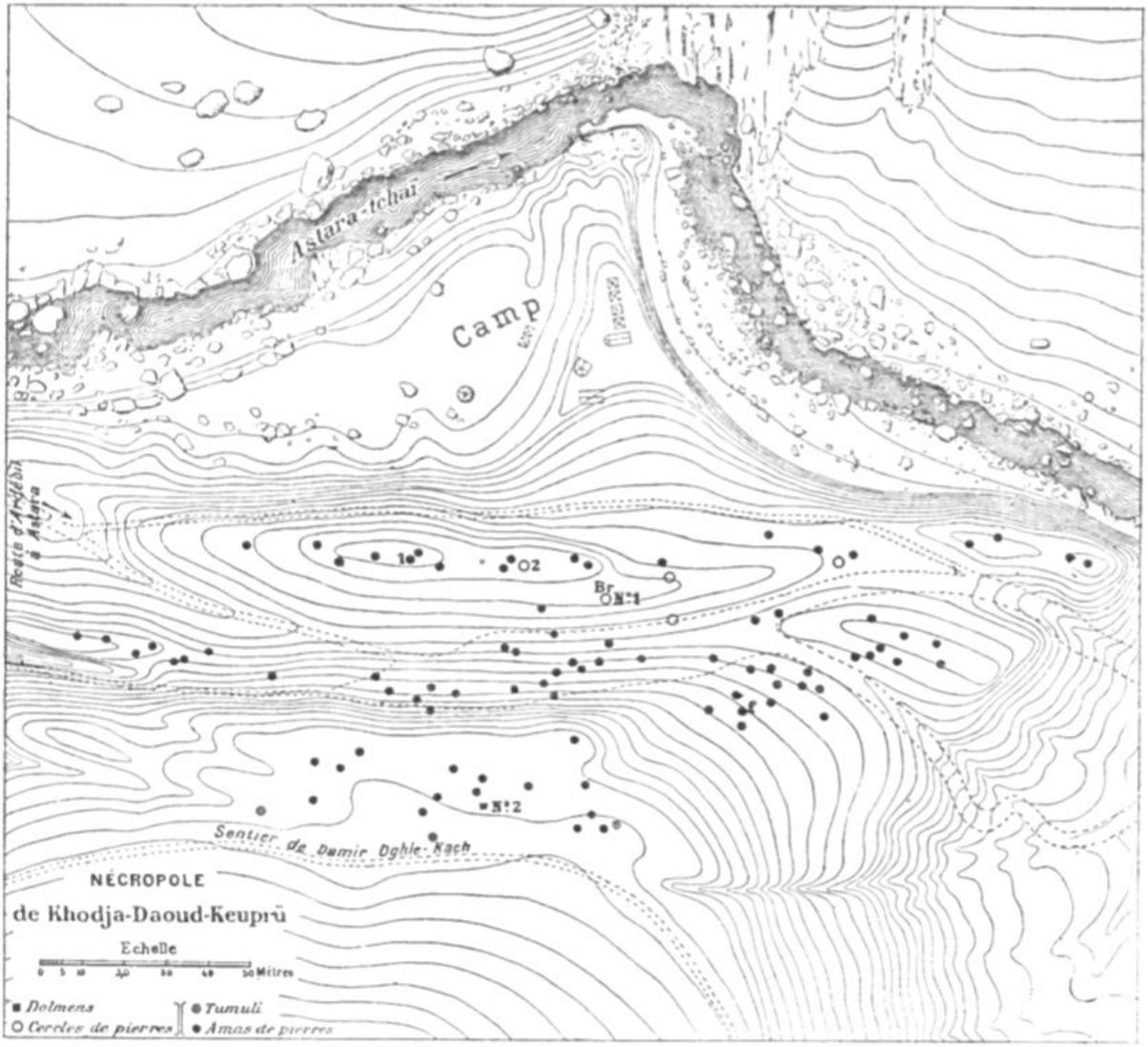

Figure 56 : plan général de l'espace sépulcral de Khodja-Daoud-Köprü (d'après MORGAN 1905).

Figure 57 : Khodja-Daoud-Köprü, sépulture KDK 2 (d'après MORGAN 1905).

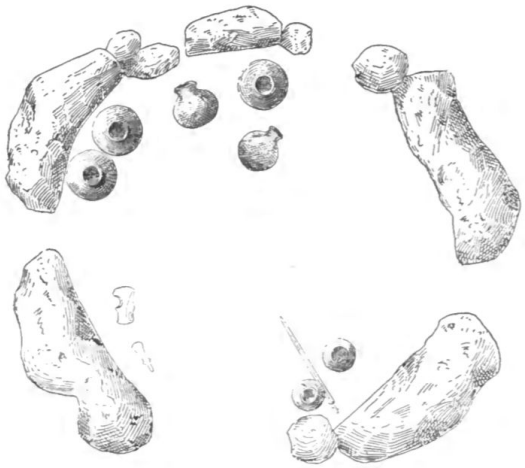

Figure 58 : Khodja-Daoud-Köprü, sépulture KDK 3 (d'après MORGAN 1905).

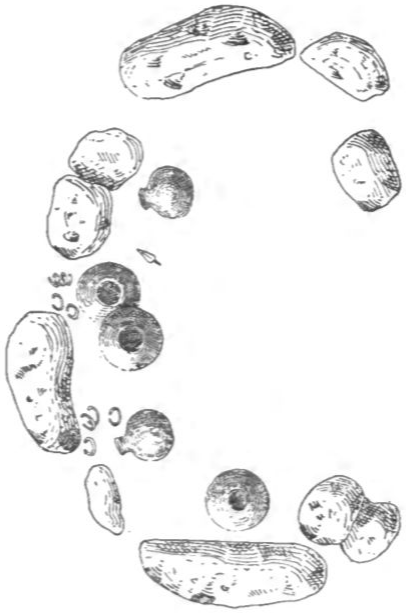

Figure 59 : Khodja-Daoud-Köprü, sépulture KDK 4 (d'après MORGAN 1905).

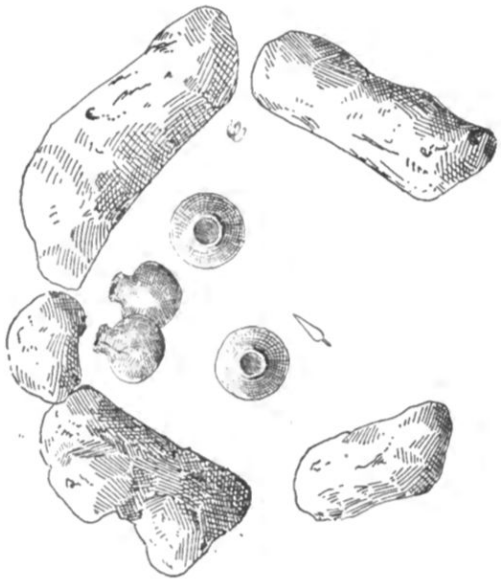

Figure 60 : Khodja-Daoud-Köprü, sépulture KDK 5 (d'après MORGAN 1905).

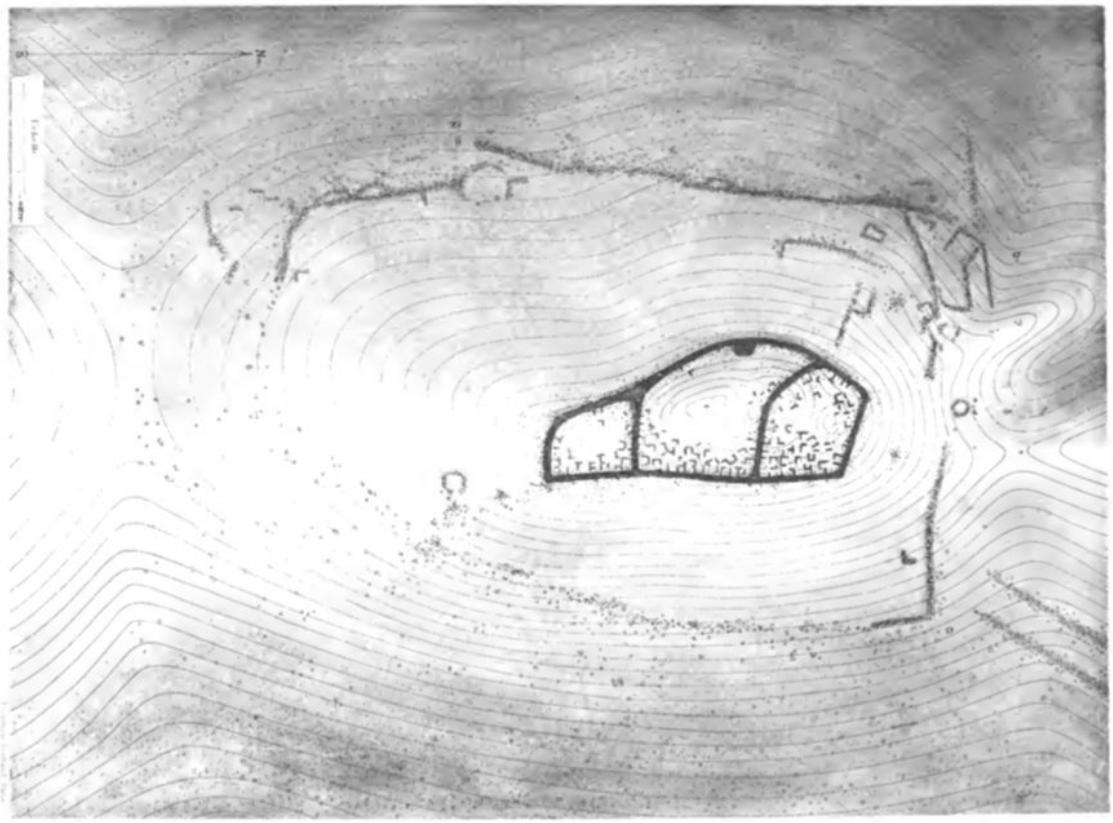

Figure 61 : schéma de la citadelle de Namin (d'après MORGAN 1905).

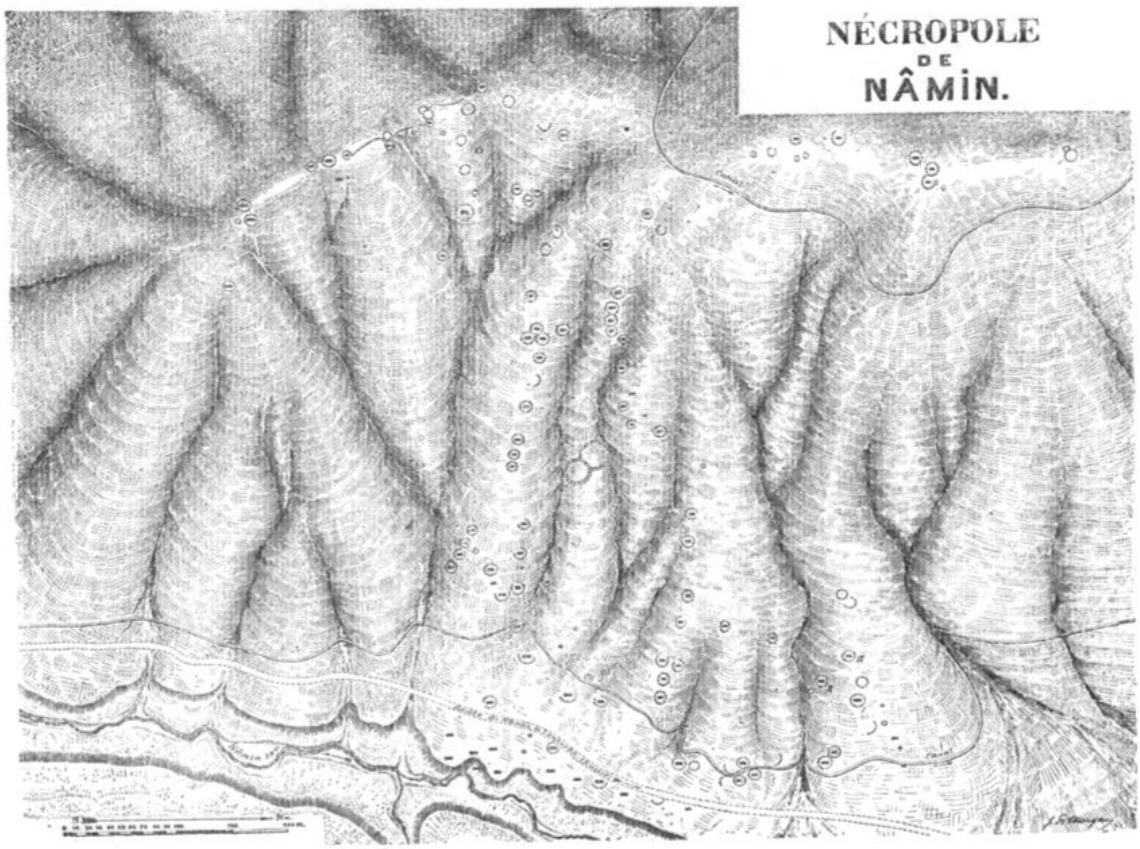

Figure 62 : plan général de l'espace sépulcral de Namin I (d'après MORGAN 1905).

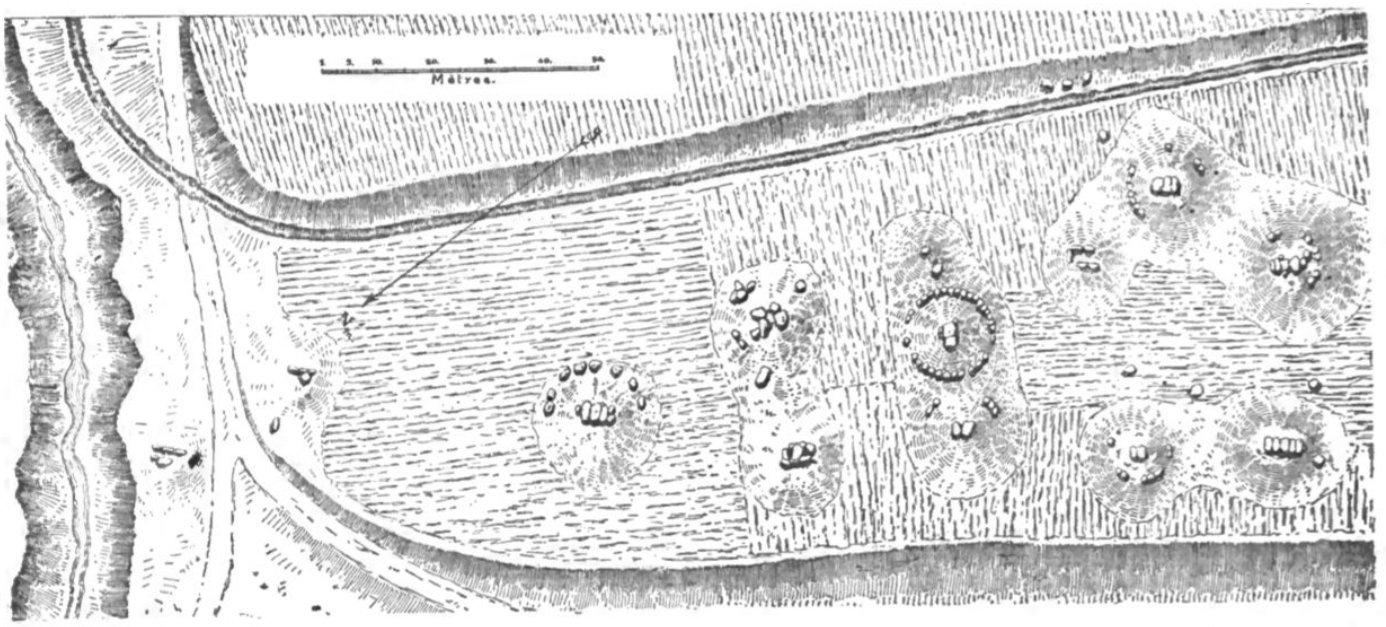

Figure 63 : groupe de sépultures de Namin II (d'après MORGAN 1905).

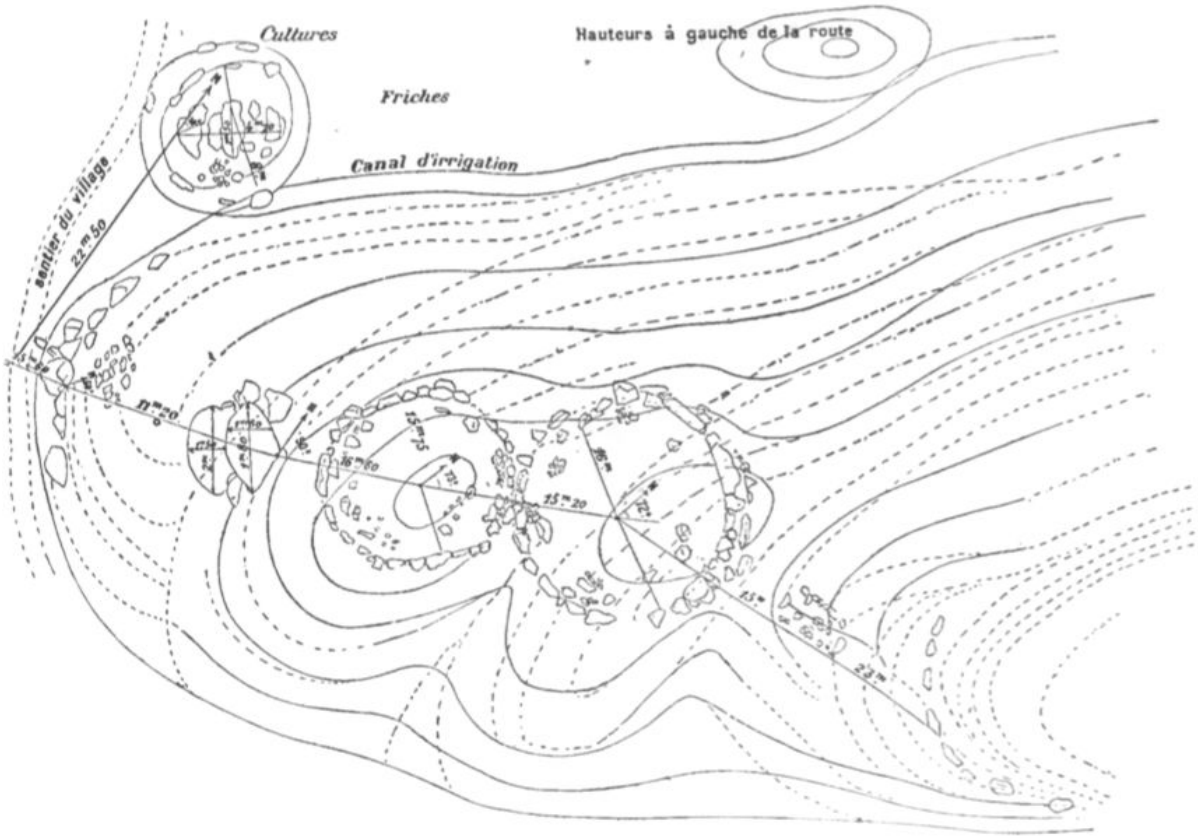

Figure 64 : groupe de sépultures de Namin II (d'après MORGAN 1905).

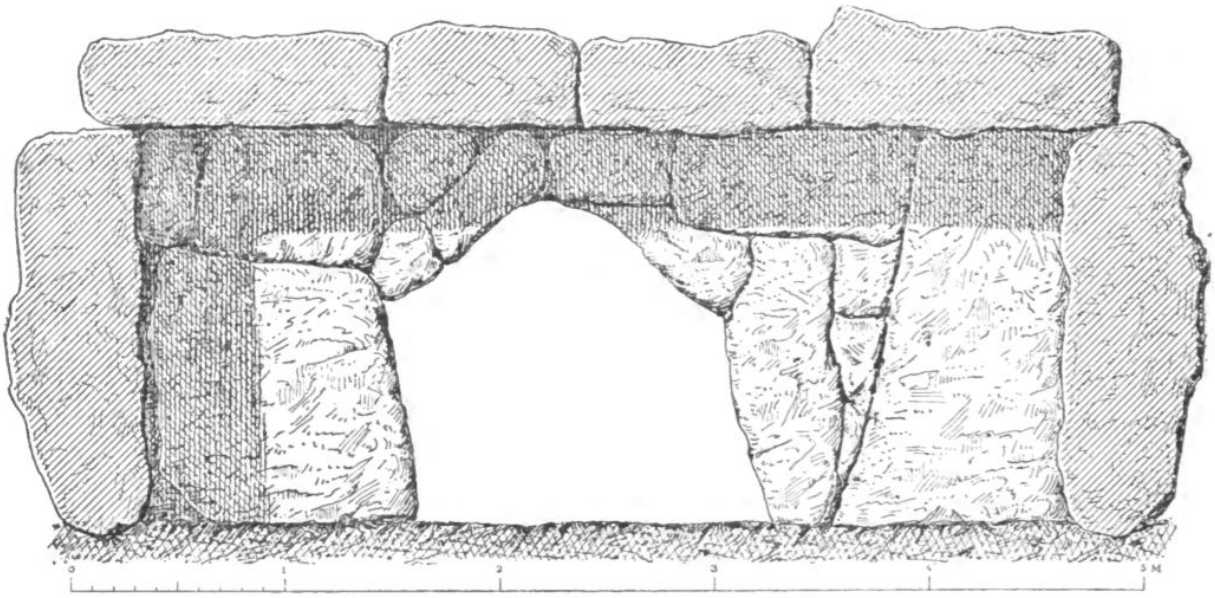

Figure 65 : Namin I, sépulture Nam 1 (d'après MORGAN 1905).

Figure 66 : Namin I, sépulture Nam 3 (d'après MORGAN 1905).

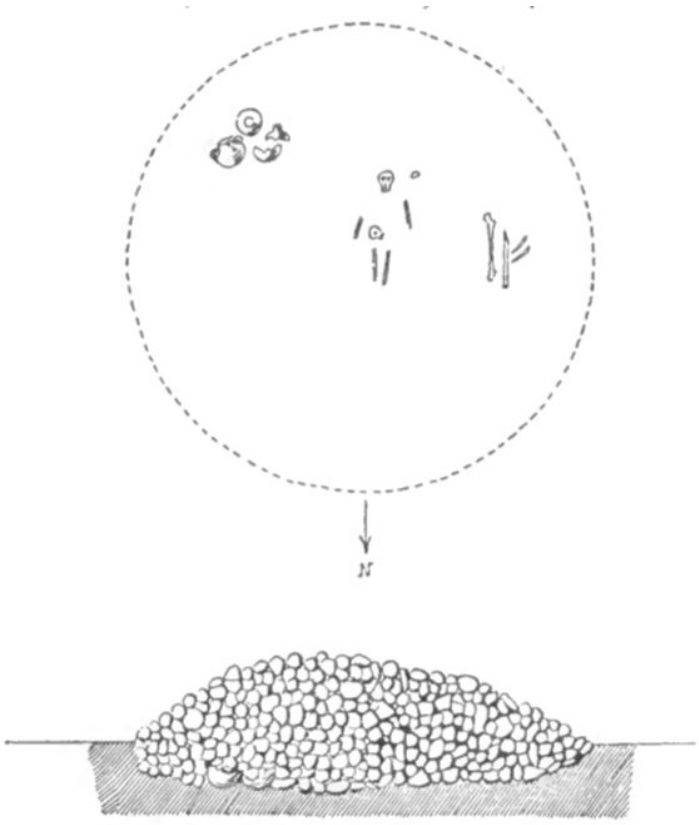

Figure 67 : Namin II, sépulture Nam 12 (d'après MORGAN 1905).

Figure 68 : Namin III, sépulture Nam 15 (d'après MORGAN 1905).

Figure 69 : Namin III, sépultures Nam17 (à gauche) et Nam 18 (à droite) (d'après MORGAN 1905).

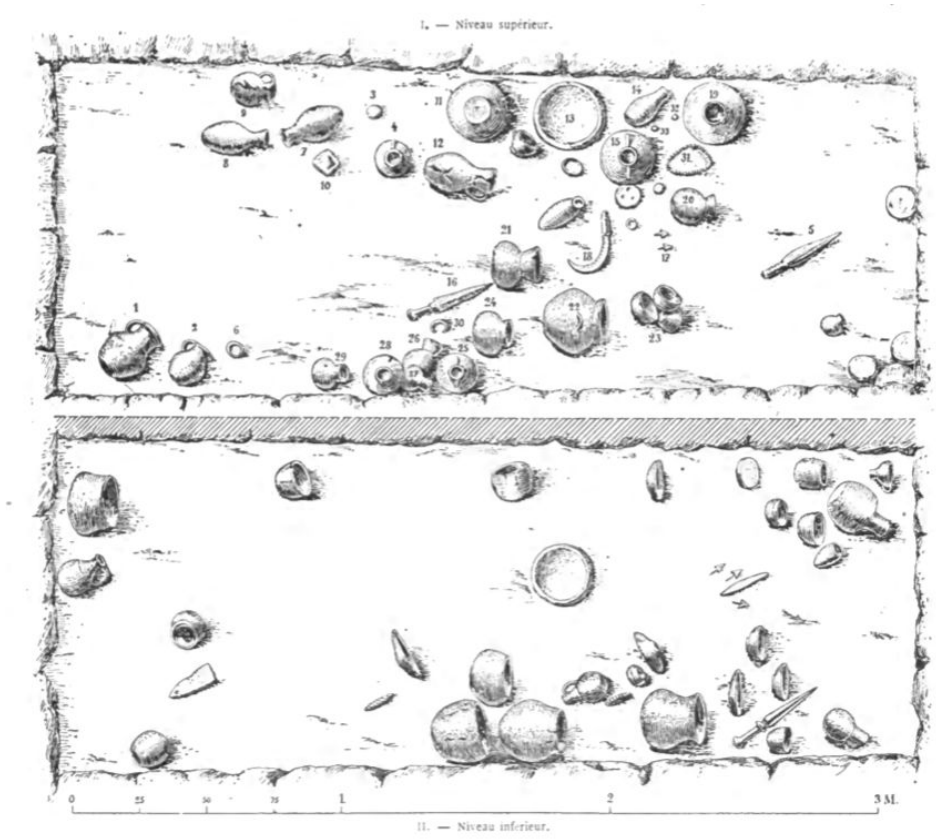

Figure 70 : Tchila-Khane, sépulture TcK 2 (d'après MORGAN 1905).

Figure 71 : Tchila-Khane, sépulture TcK 3 (d'après MORGAN 1905).

Figure 72 : Tchila-Khane, sépulture TcK 4 (d'après MORGAN 1905).

Figure 73 : Chagoula-Derre, sépulture CgD 1 (d'après MORGAN 1905).

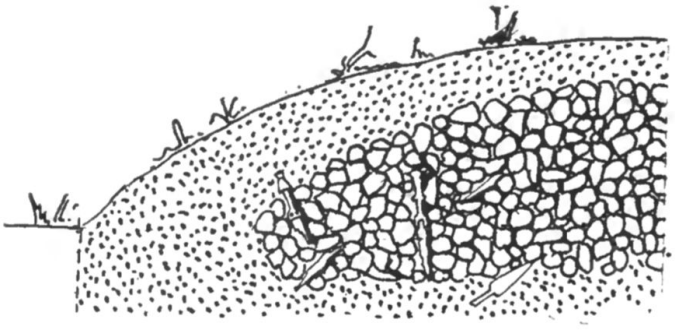

Figure 74 : Chagoula-Derre, coupe de la sépulture CgD 2 (d'après MORGAN 1905).

Figure 75 : Vajalik, sépulture Vjk 3 (d'après MORGAN 1905).

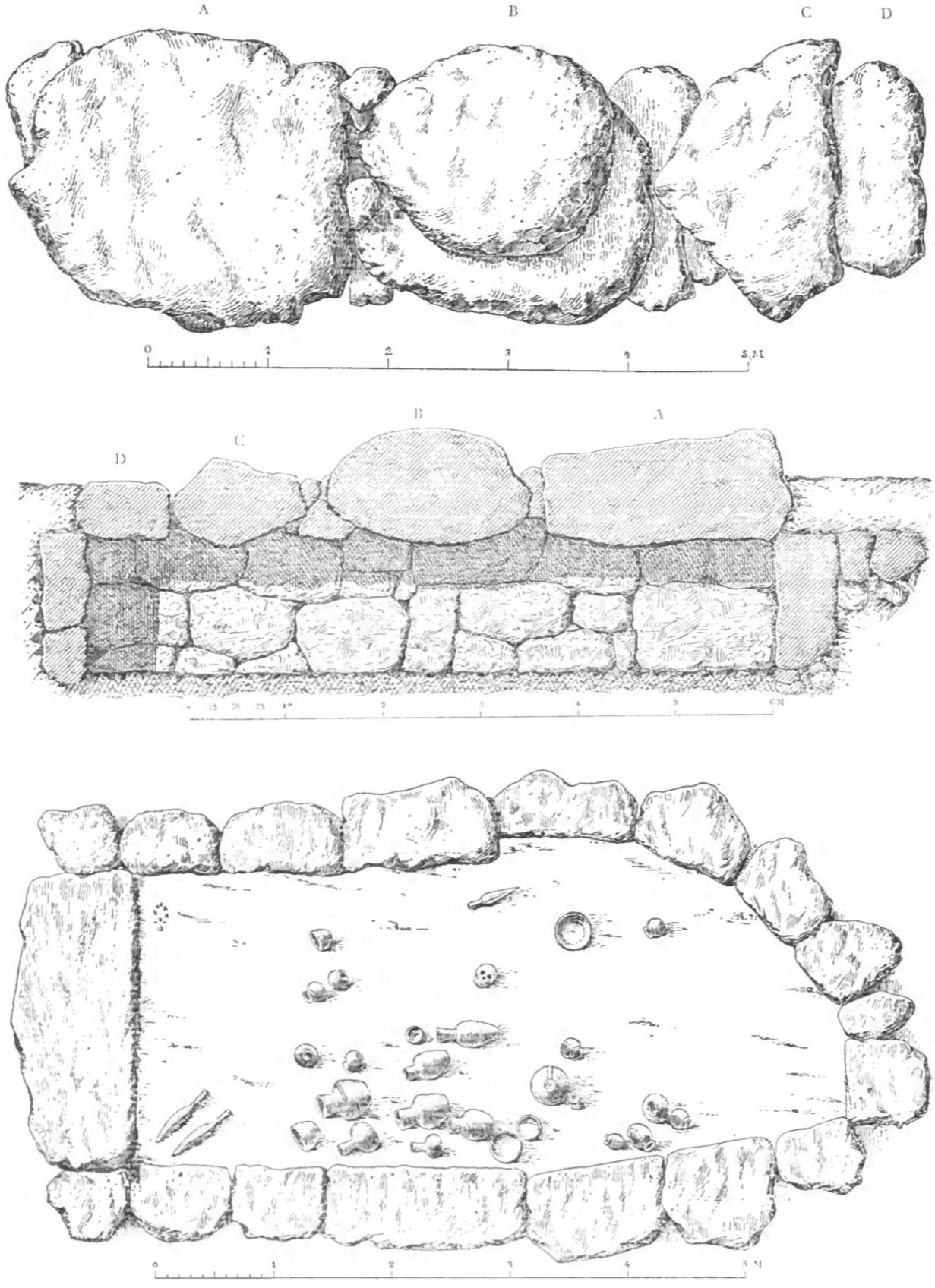

Figure 76 : Vajalik, schéma et coupe de la sépulture Vjk 4 (d'après MORGAN 1905).

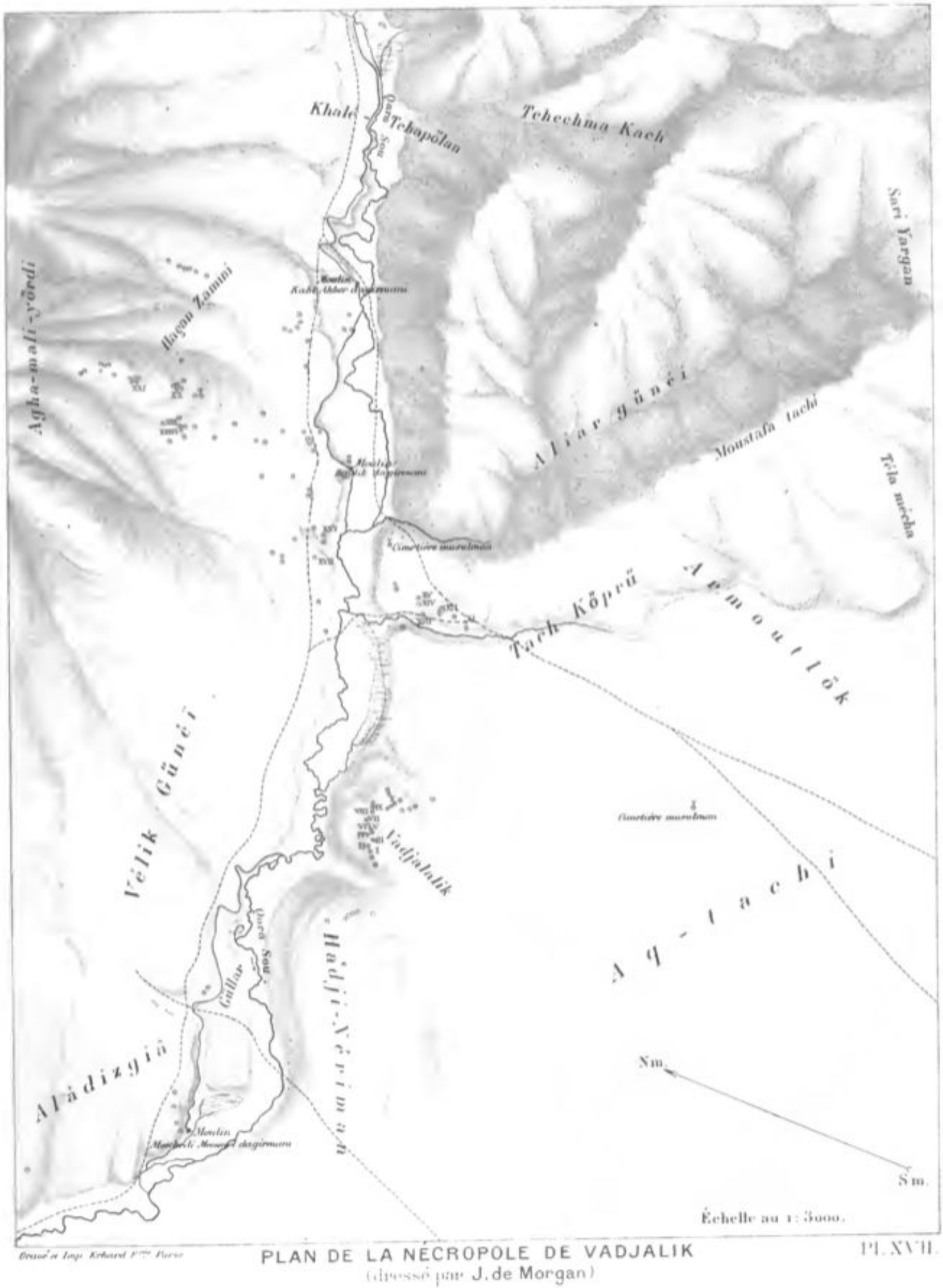

Figure 77 : plan général des ensembles funéraires de Vajalik, Tach-Köpru et Hasan Zamini (d'après MORGAN 1905).

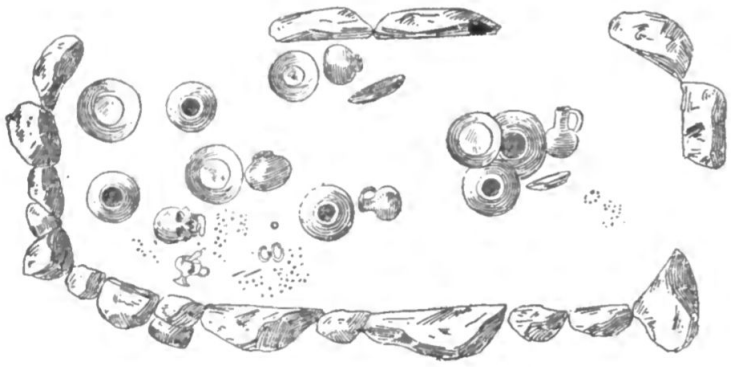

Figure 78 : Tach-Köpru, sépulture Tak 14 (d'après MORGAN 1905).

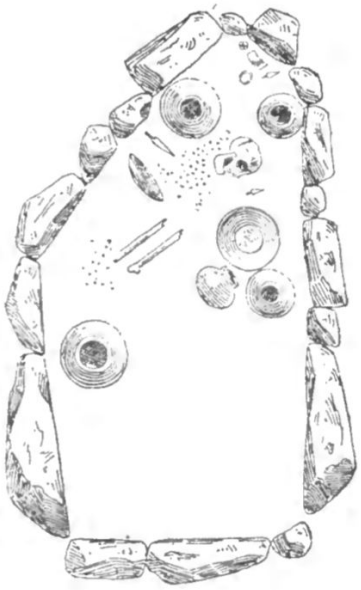

Figure 79 : Tach-Köpru, sépulture Tak 15 (d'après MORGAN 1905).

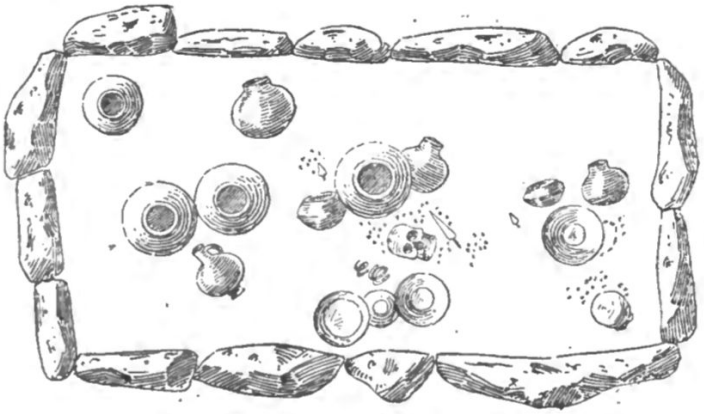

Figure 80 : Tach-Köpru, sépulture Tak 116 (d'après MORGAN 1905).

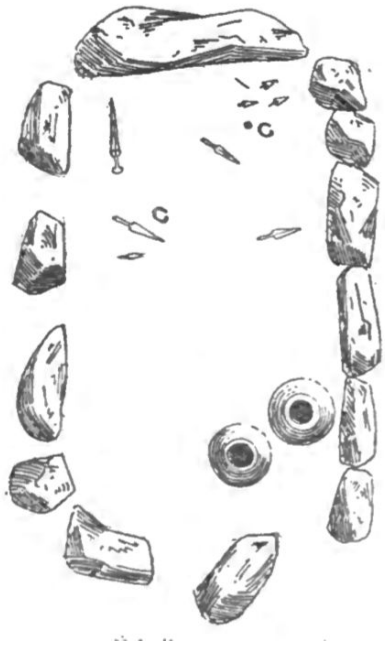

Figure 81 : Tach-Köpru, sépulture Tak 117 (d'après MORGAN 1905).

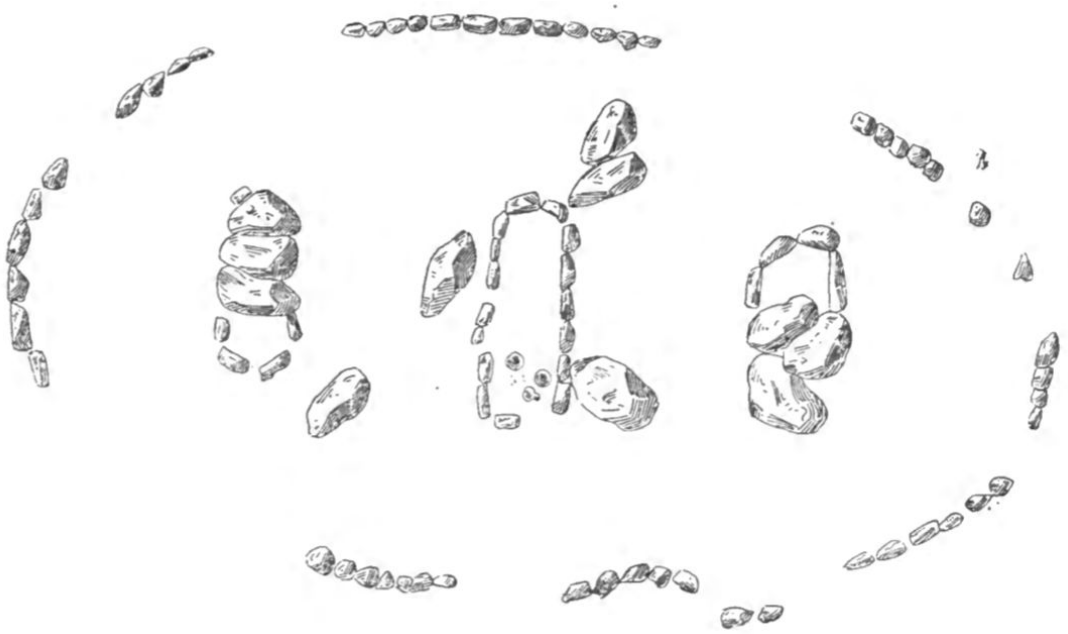

Figure 82 : Tach-Köpru, sépultures Tak 118, TaK 119 et Tak 120 (d'après MORGAN 1905).

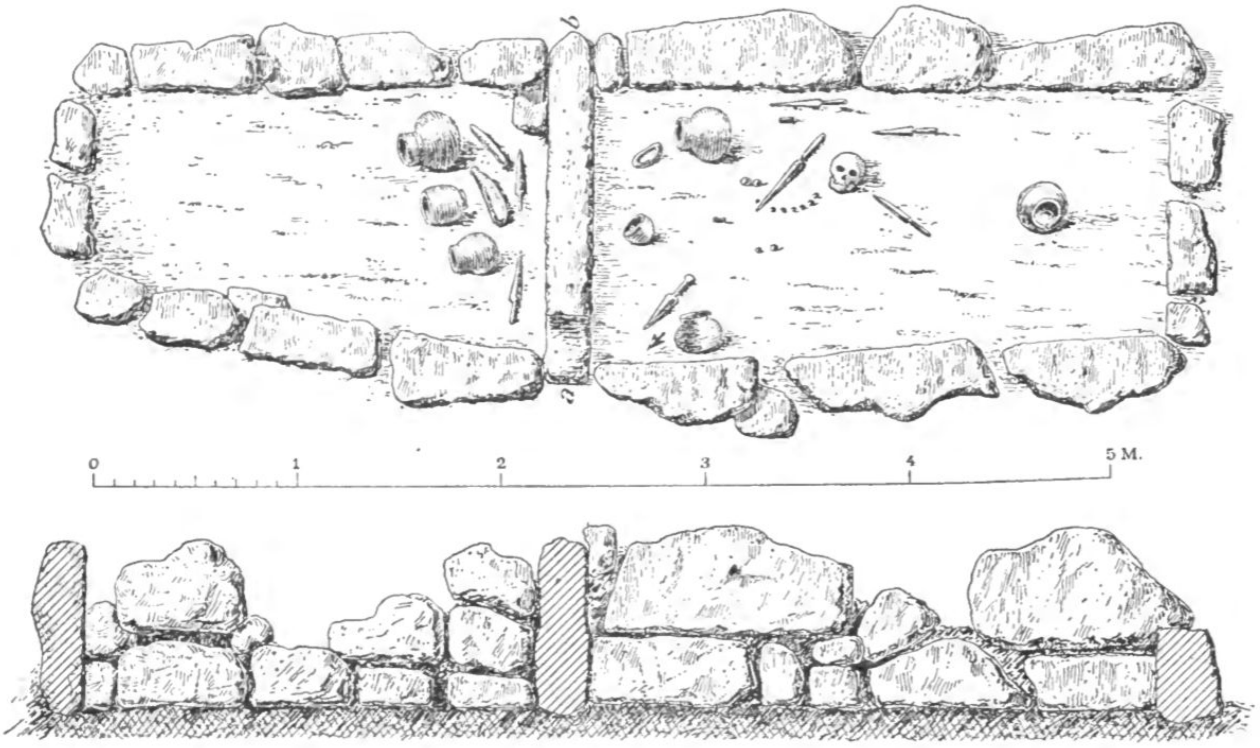

Figure 83 : Hasan Zamini, sépultures HZa 20 (d'après MORGAN 1905).

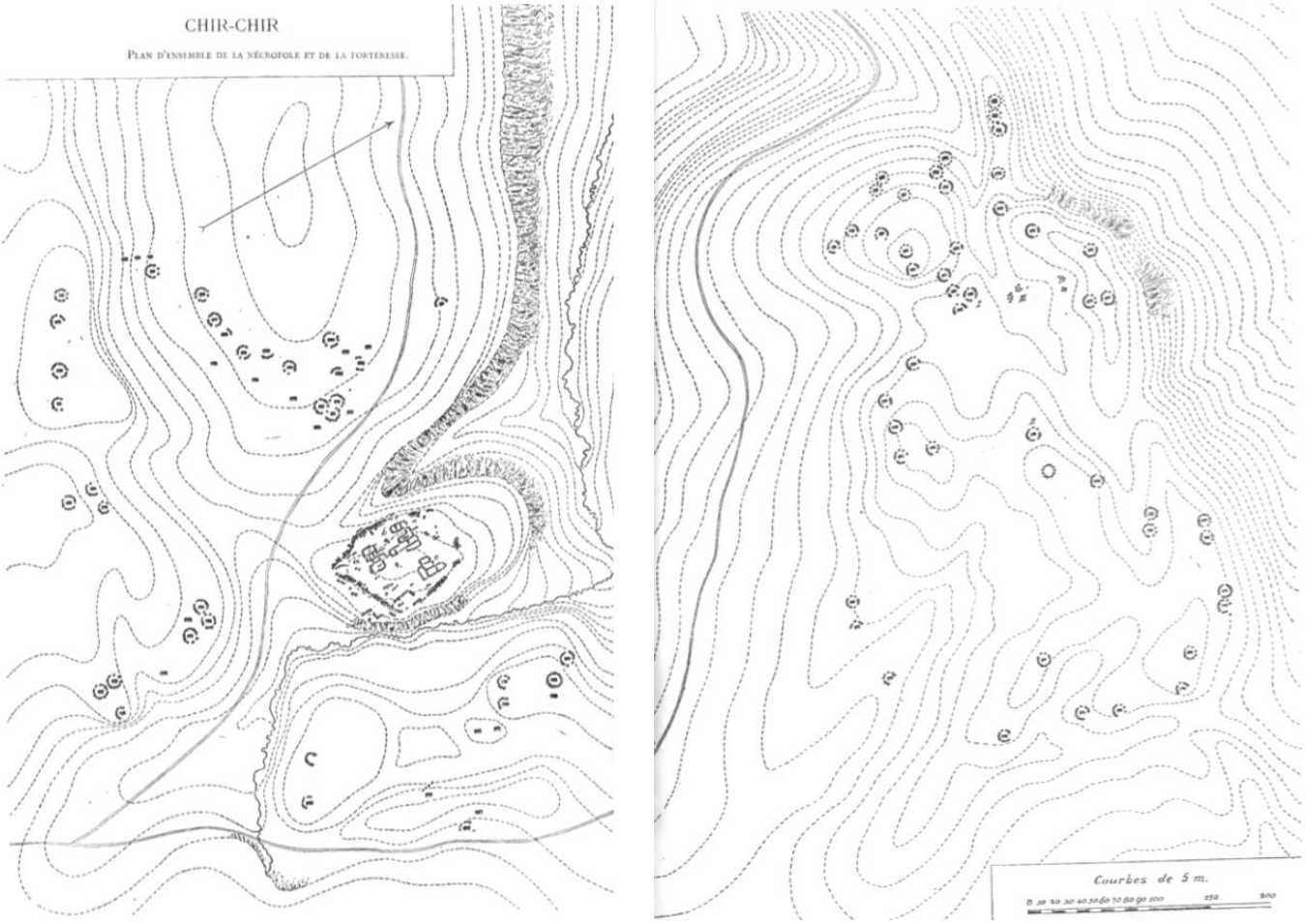

Figure 84 : plan général de l'espace sépulcral de Shir Shir (d'après MORGAN 1905).

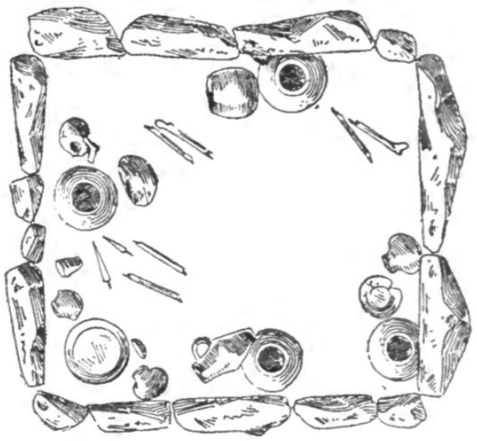

Figure 85 : Shir Shir, sépulture ShS 6 (d'après MORGAN 1905).

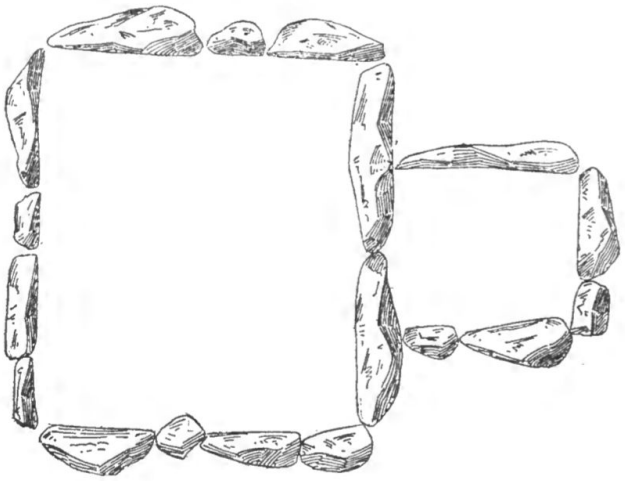

Figure 86 : Shir Shir, sépulture ShS 7 (d'après MORGAN 1905).

Figure 87 : photographie d'une sépulture dans le village de Kraveladi à l'époque de Morgan (d'après MORGAN 1896).

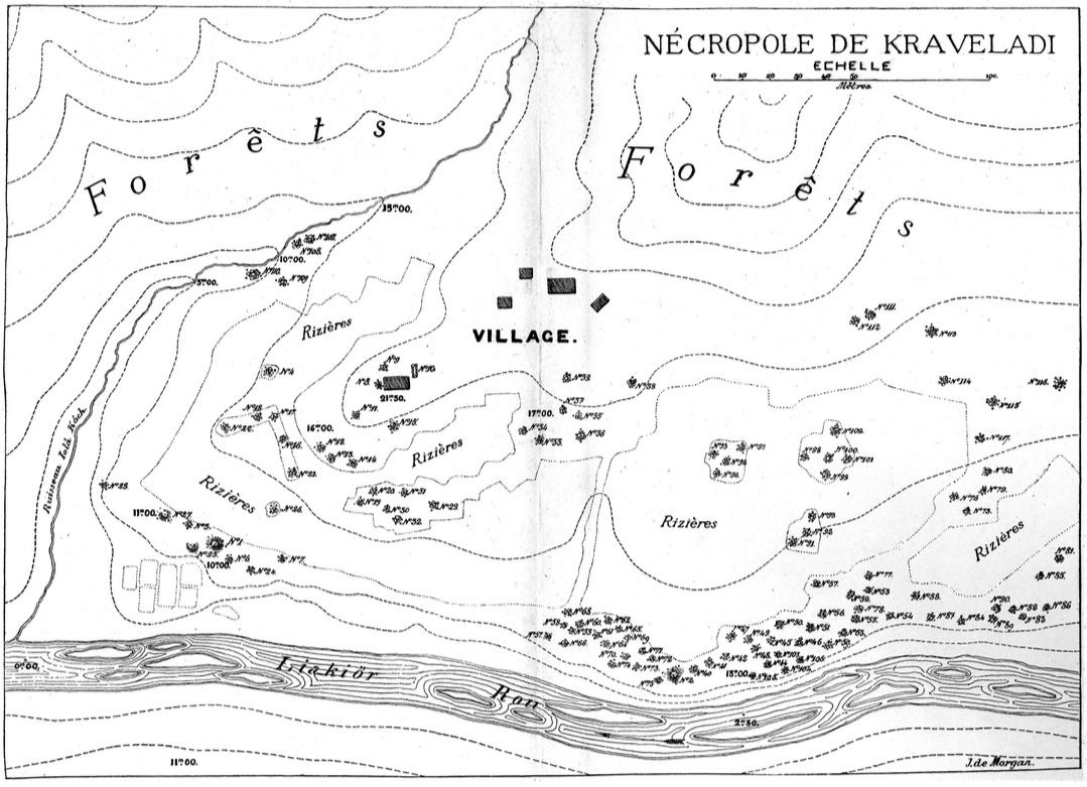

Figure 88 : plan général de la nécropole de Kraveladi (d'après MORGAN 1896).

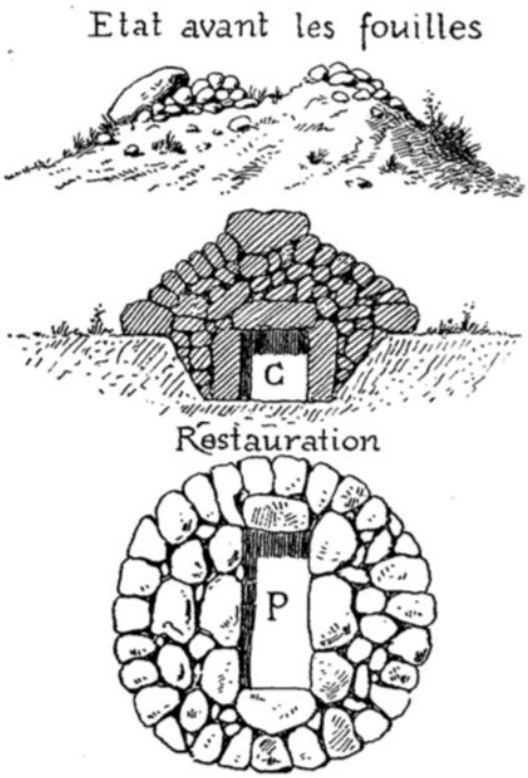

Figure 89 : Kraveladi, sépulture Krv 2 (d'après MORGAN 1896).

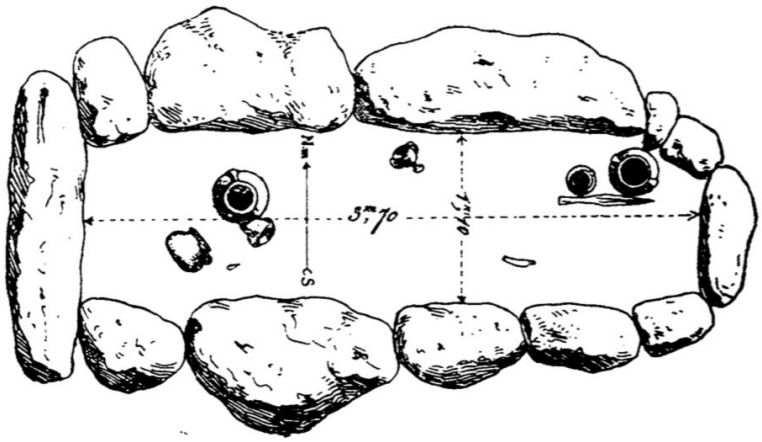

Figure 90 : Kraveladi, sépulture Krv 4 (d'après MORGAN 1896).

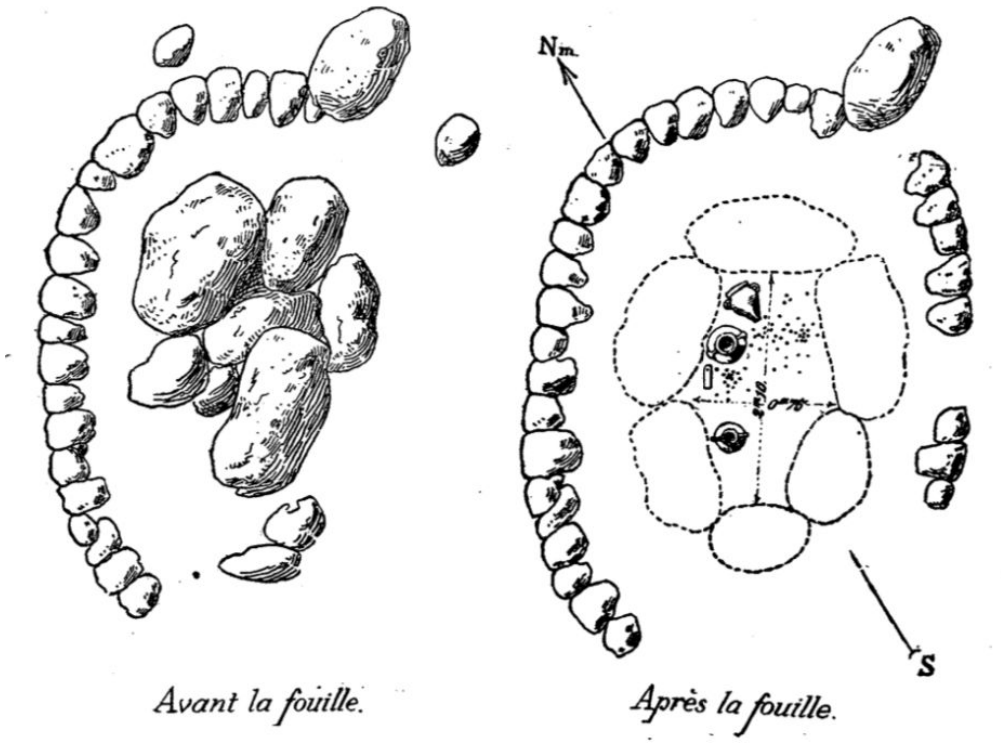

Figure 91 : Kraveladi, sépulture Krv 5 (d'après MORGAN 1896).

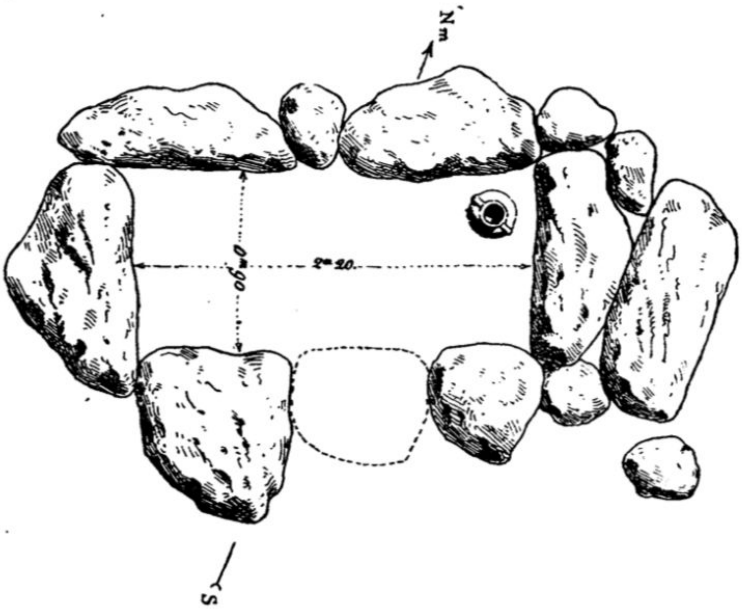

Figure 92 : Kraveladi, sépulture Krv 7 (d'après MORGAN 1896).

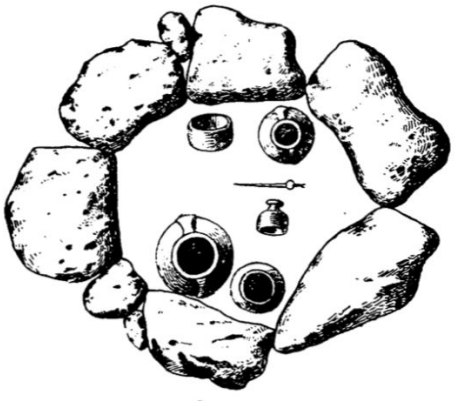

Figure 93 : Kraveladi, sépulture Krv 11 (d'après MORGAN 1896).

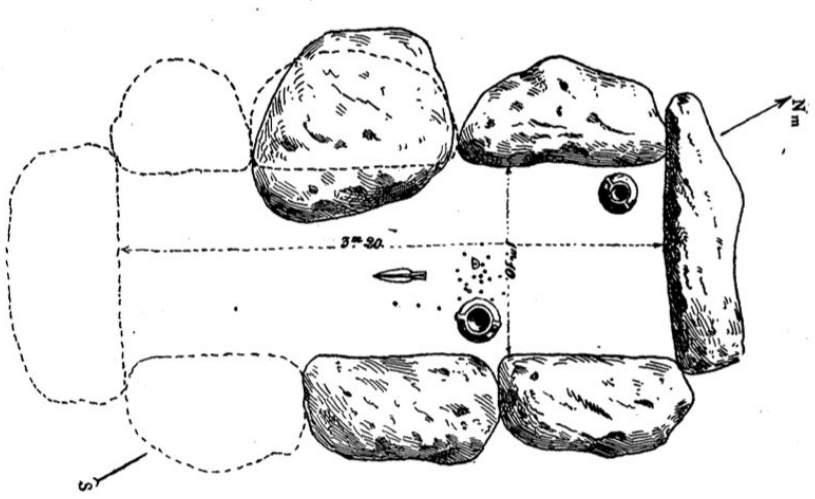

Figure 94 : Kraveladi, sépulture Krv 40 (d'après MORGAN 1896).

Figure 95 : Kraveladi, de gauche à droite , sépultures Krv 84, Krv 89 et Krv 90 (d'après MORGAN 1896).

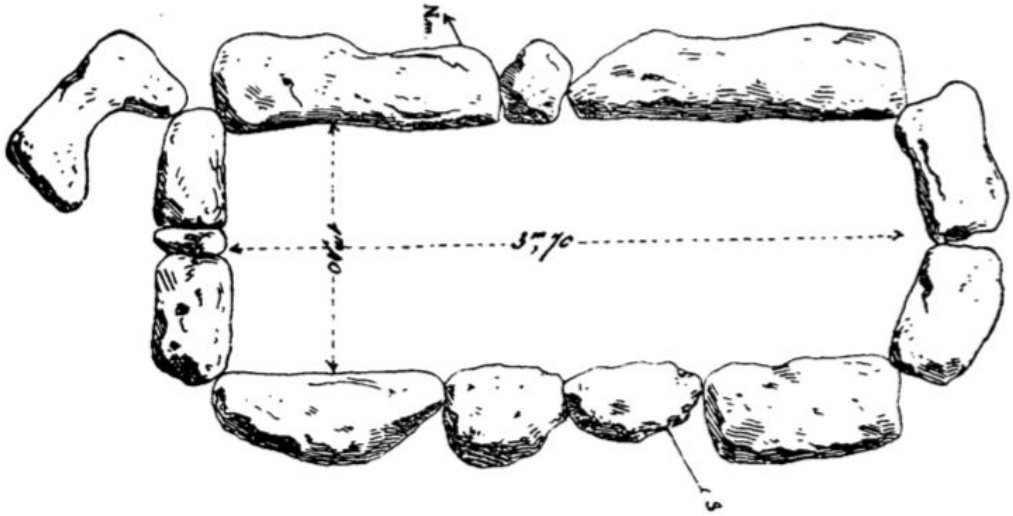

Figure 96 : Kraveladi, sépulture Krv 106 (d'après MORGAN 1896).

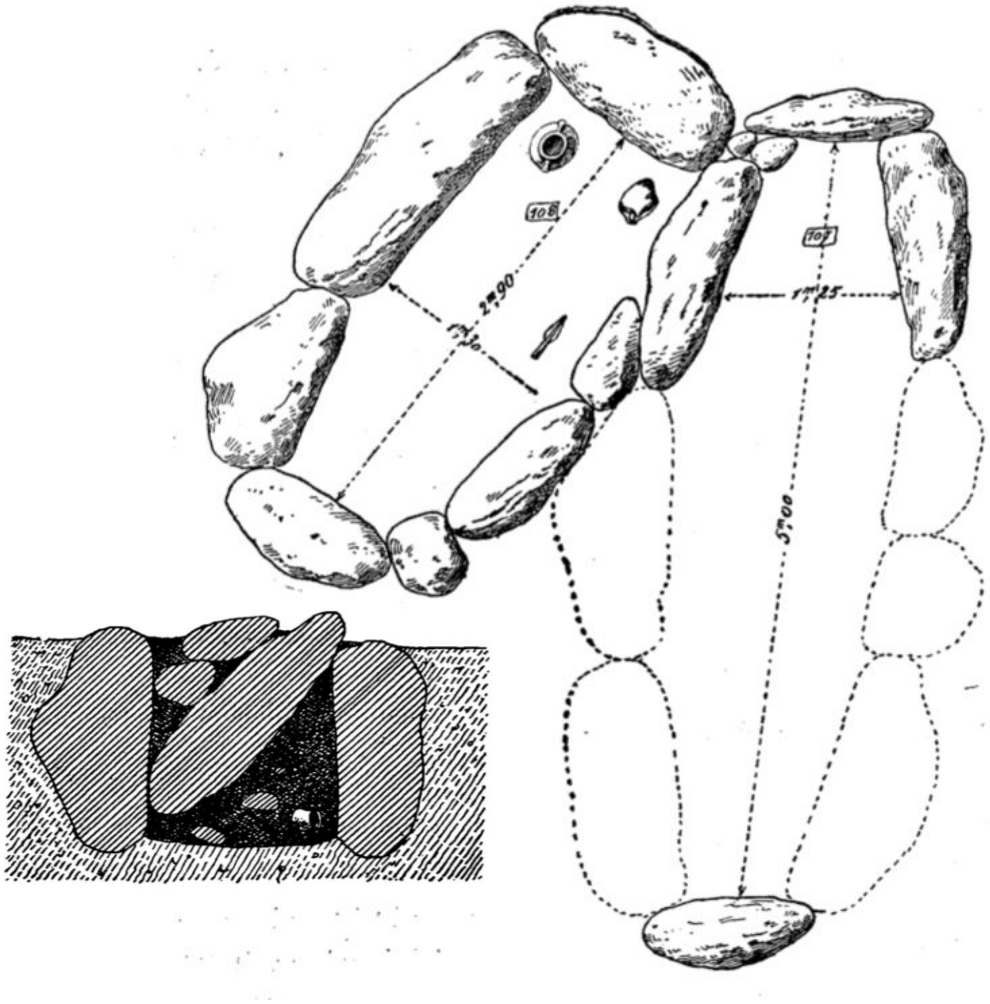

Figure 97 : Kraveladi, sépultures Krv 107 (à droite), Krv 108 (à gauche) et coupe de Krv 108 (d'après MORGAN 1896).

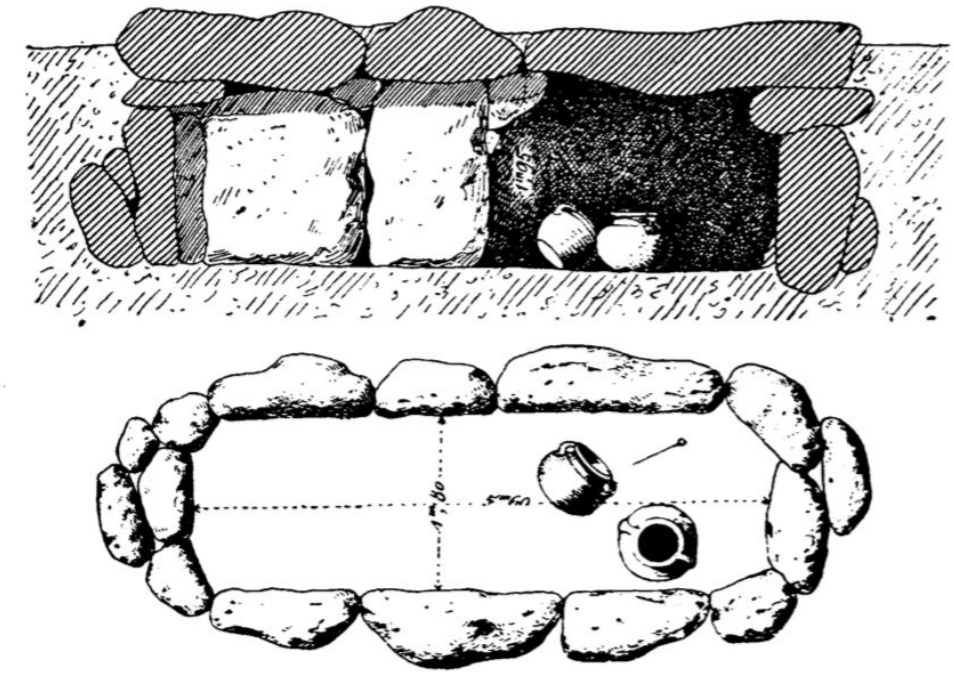

Figure 98 : Kraveladi, sépulture Krv 109 (d'après MORGAN 1896).

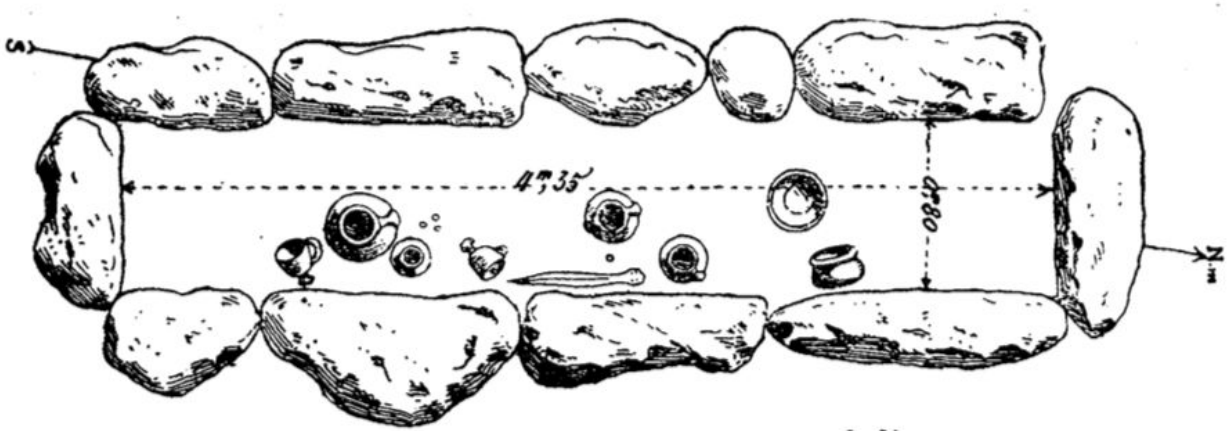

Figure 99 : Kraveladi, sépulture Krv 110 (d'après MORGAN 1896).

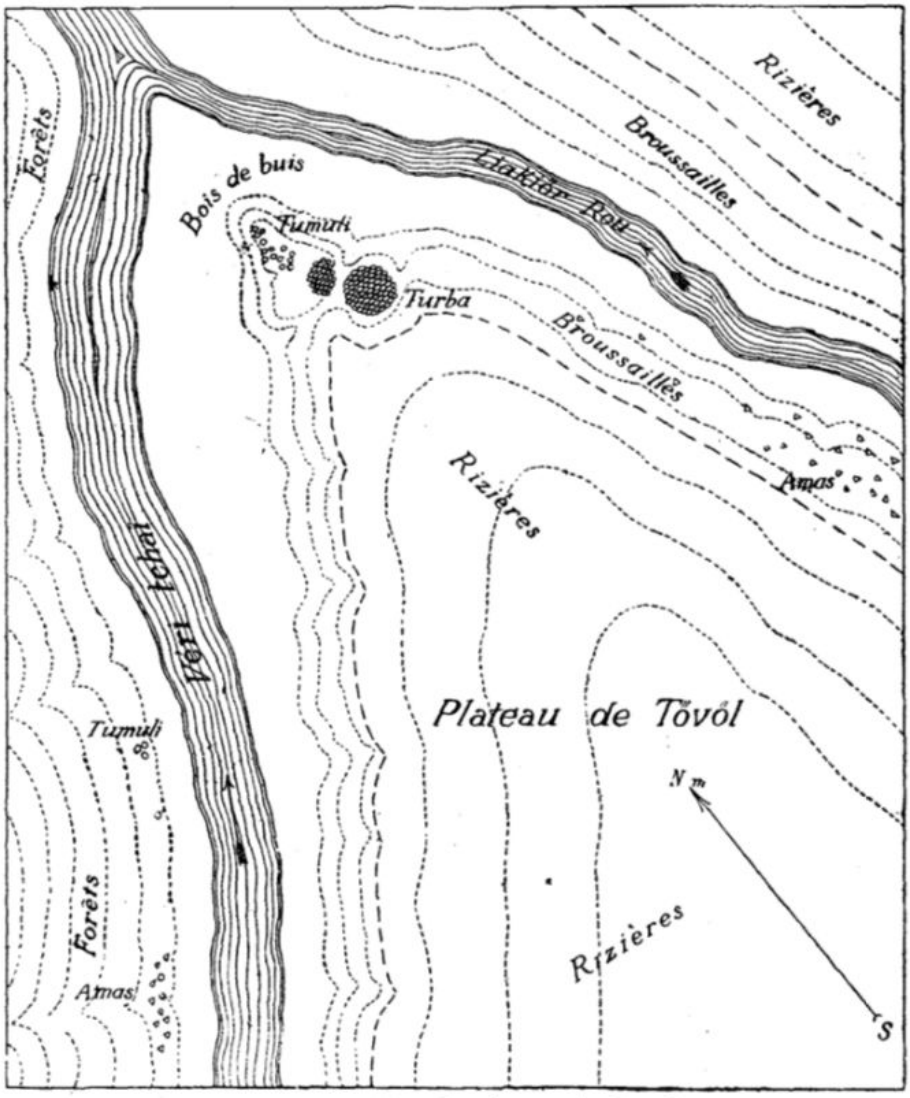

Figure 100 : plan de l'espace sépulcral de Tövöl (d'après MORGAN 1896).

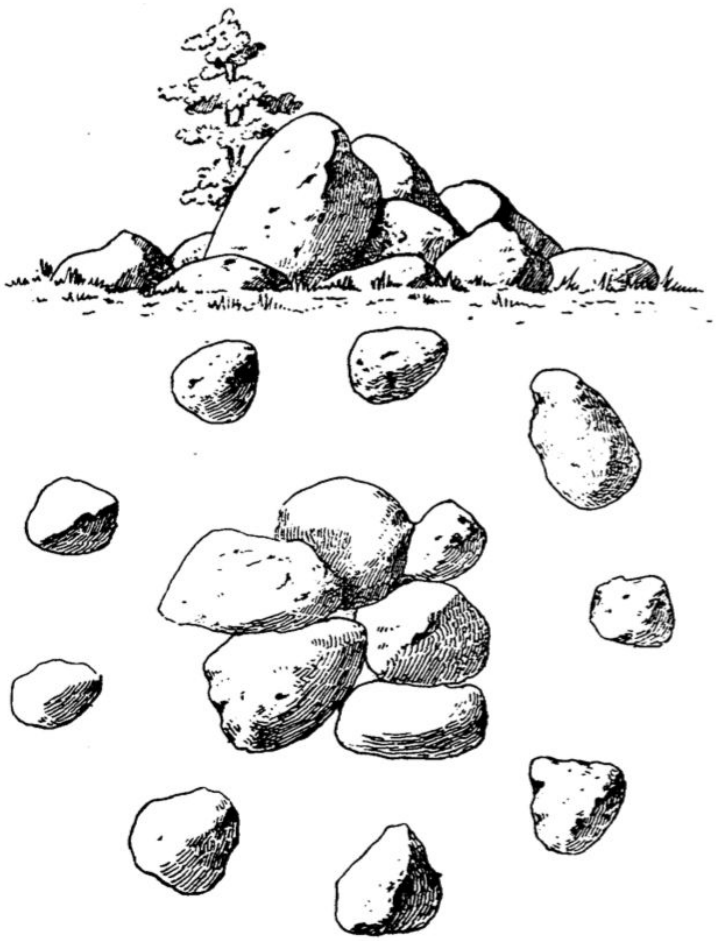

Figure 101 : Tövöl, amas de pierres (d’après MORGAN 1896).

Figure 102 : Tövöl, pierre levée (d’après MORGAN 1896).

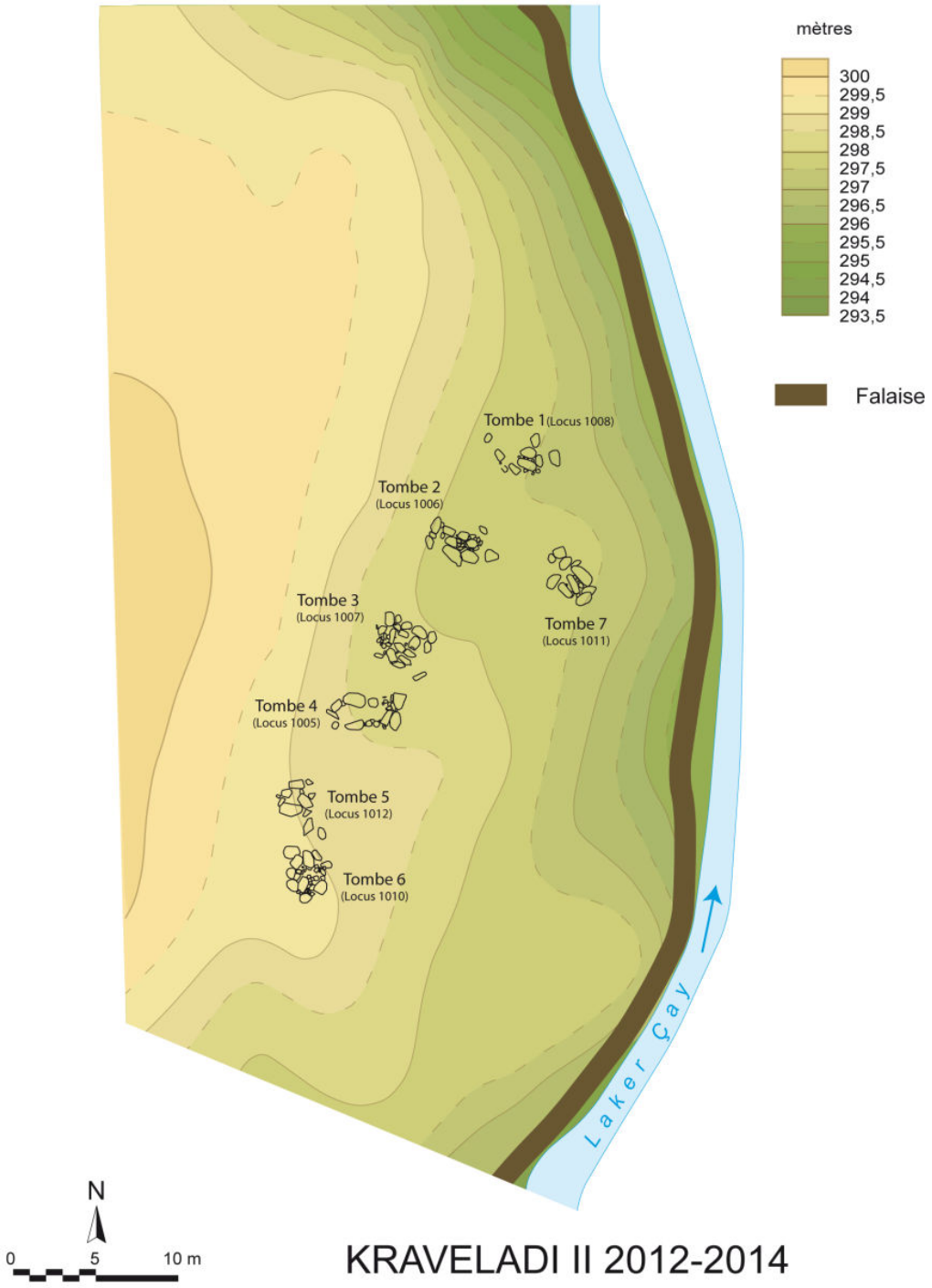

Relevé des structures et DAO 2012 : F. Guyot (UMR 7041 « ArScAn », VEPMO, Nanterre)
Relevé topographique et DAO 2014 : L. Laignelet (ESTP Paris) et M. Sauvage (CNRS, USR 3235, Nanterre)
© Mission archéologique du Lenkoran, 2014

Figure 103 : plan général de l'espace sépulcral de Kraveladi II (© Mission du Lenkoran).

Figure 104 : Kraveladi II, locus 1005 (© Mission du Lenkoran).

Figure 105 : Kraveladi II, locus 1006 (© Mission du Lenkoran).

Figure 106 : Kraveladi II, locus 1007 (© Mission du Lenkoran).

Figure 107 : Kraveladi II, locus 1010 (© Mission du Lenkoran).

Figure 108 : Kraveladi II, locus 1011 (© Mission du Lenkoran).

Figure 109 : Kraveladi II, locus 1012 (© Mission du Lenkoran).

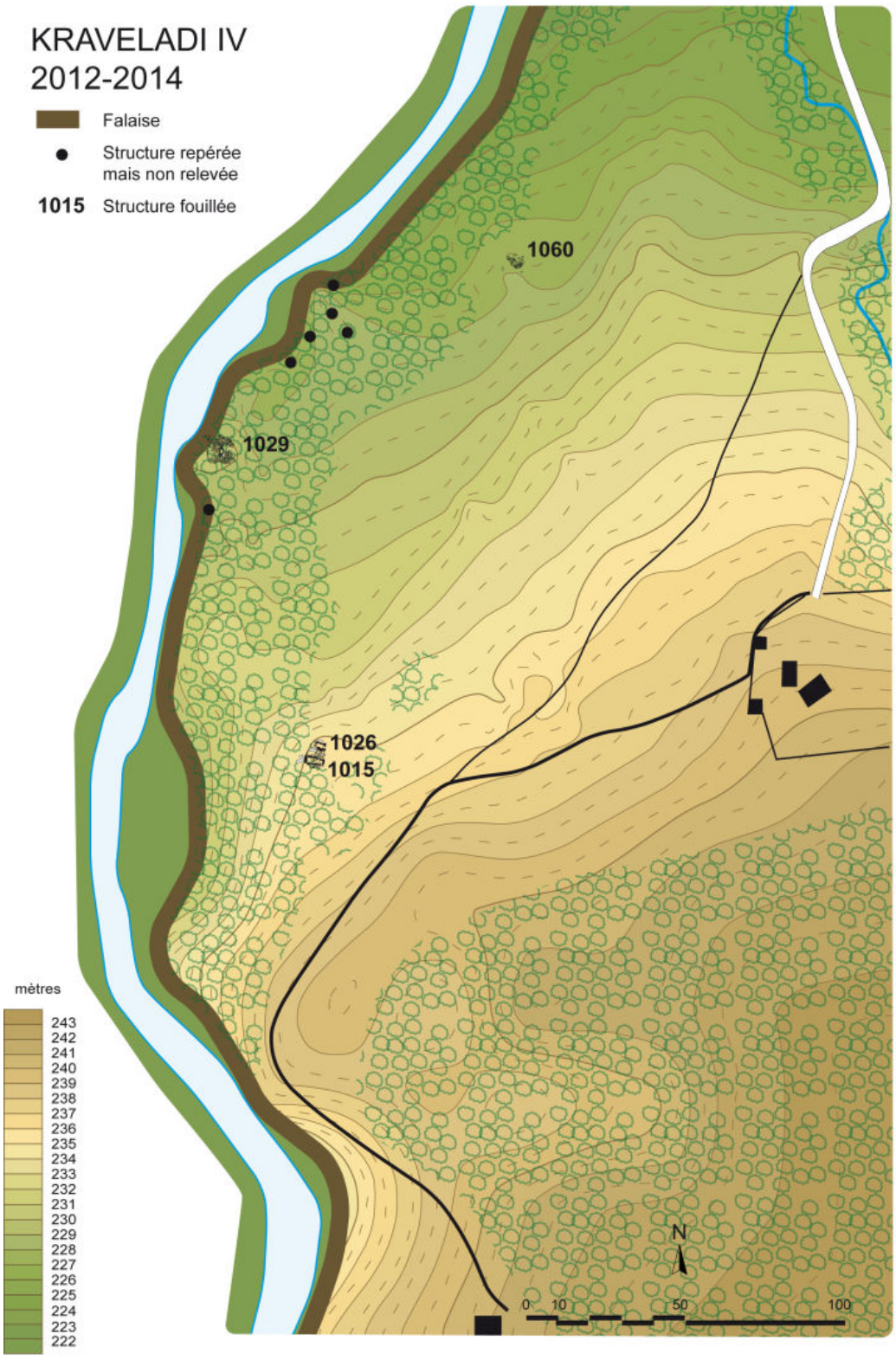

Figure 110 : plan général de l'espace sépulcral de Kraveladi IV (© Mission du Lenkoran).

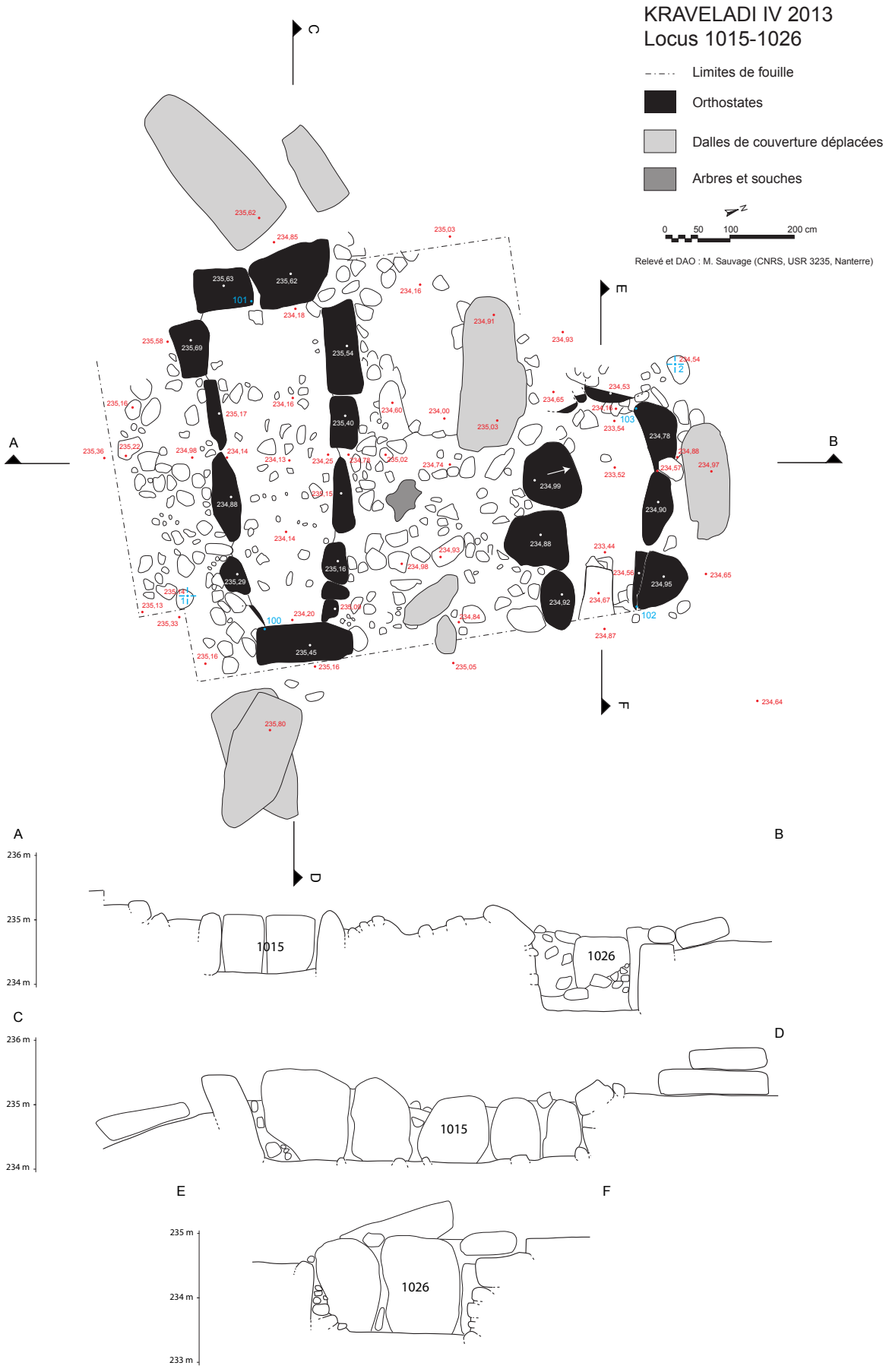

Figure 111 : Kraveladi IV, loci 1015 et 1026 (© Mission du Lenkoran).

Figure 112 : Kraveladi IV, locus 1015 avant la fouille (© Mission du Lenkoran).

Figure 113 : Kraveladi IV, locus 1015 après la fouille (© Mission du Lenkoran).

Figure 114 : Kraveladi IV, locus 1026 (© Mission du Lenkoran).

Figure 115 : Kraveladi II, locus 1019 (© Mission du Lenkoran).

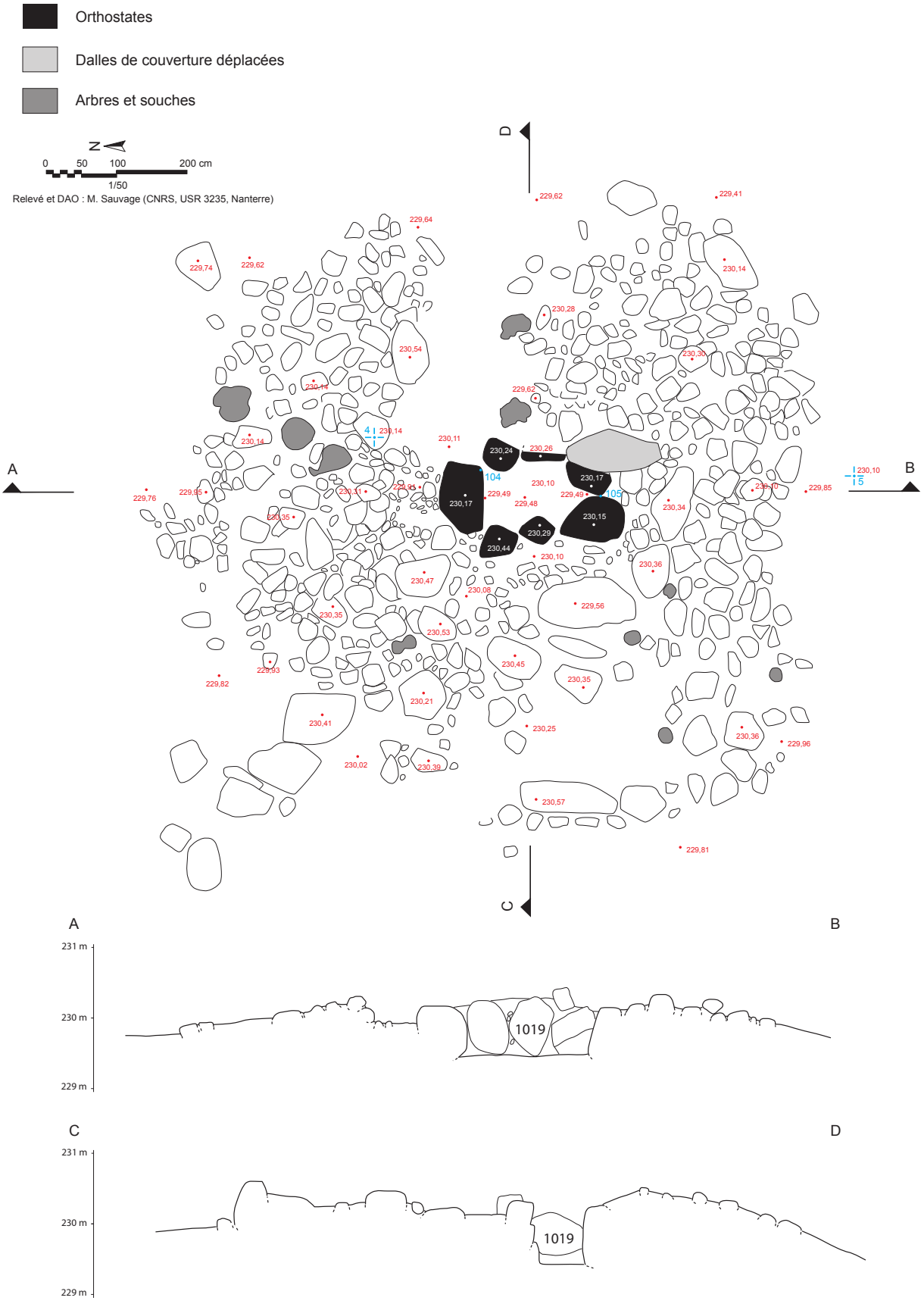

Figure 116 : Kraveladi IV, locus 1019 (© Mission du Lenkoran).

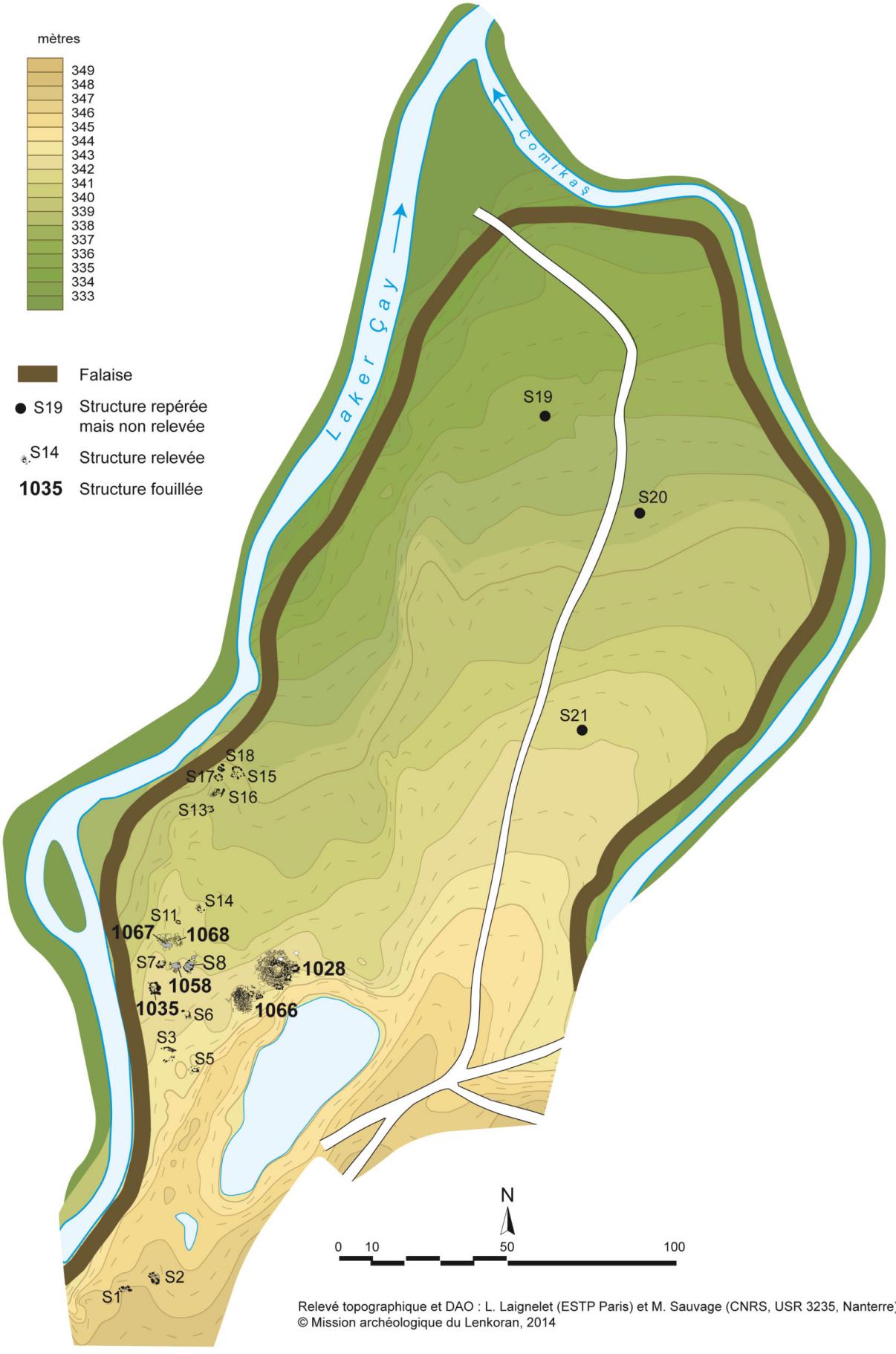

Figure 117 : plan général de l'espace sépulcral de Cucu Tuk (© Mission du Lenkoran).

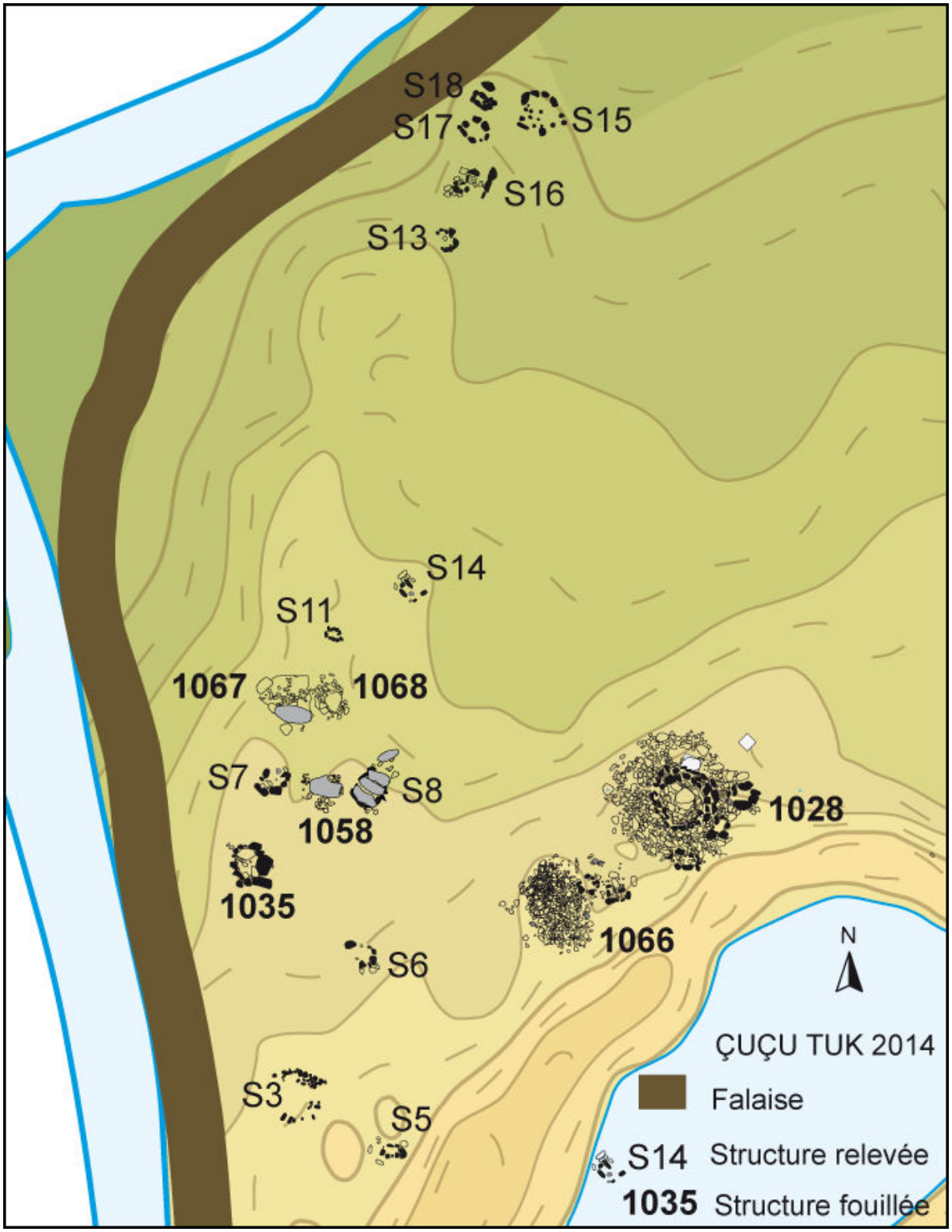

Figure 118 : plan (détail) de l'espace sépulcral de Cucu Tuk avec les structures explorées (© Mission du Lenkoran).

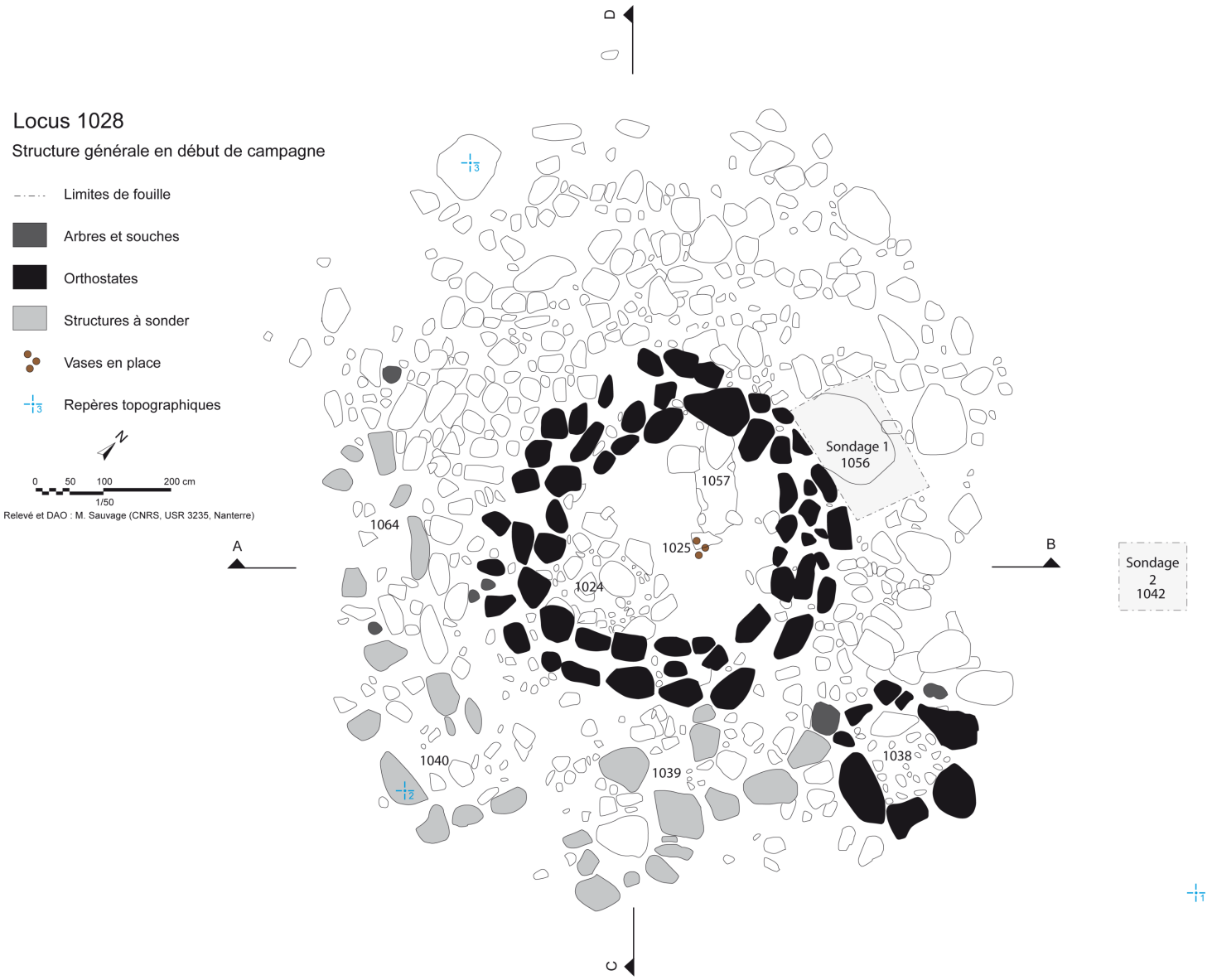

Figure 119 : Cucu Tuk, locus 1028 (© Mission du Lenkoran).

Figure 120 : Cucu Tuk, locus 1028 (© Mission du Lenkoran).

Figure 121 : Cucu Tuk, dépôt d'offrande découvert dans le locus 1028 (© Mission du Lenkoran).

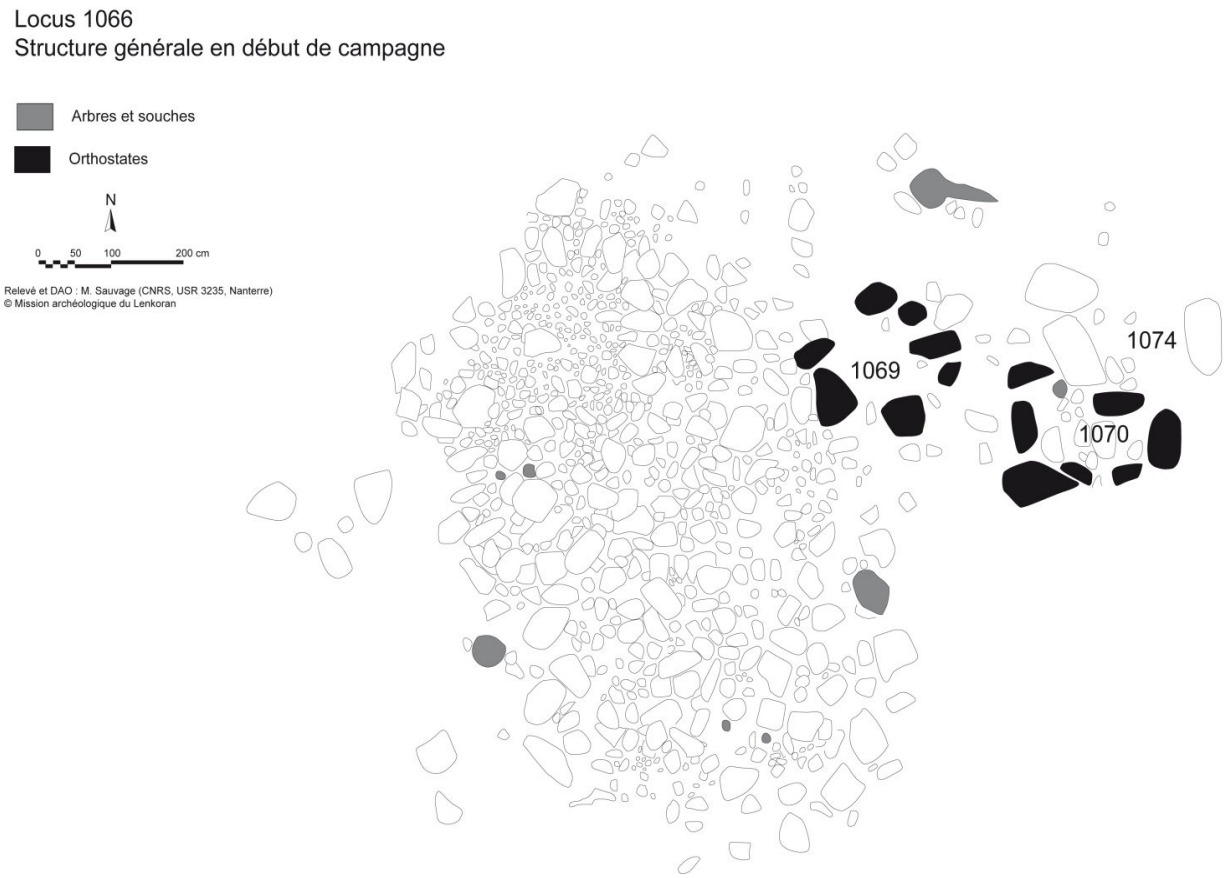

Figure 122 : Cucu Tuk, locus 1066 (© Mission du Lenkoran).

Figure 123 : Cucu Tuk, locus 1066 (© Mission du Lenkoran).

Figure 124 : Cucu Tuk, locus 1069 (© Mission du Lenkoran).

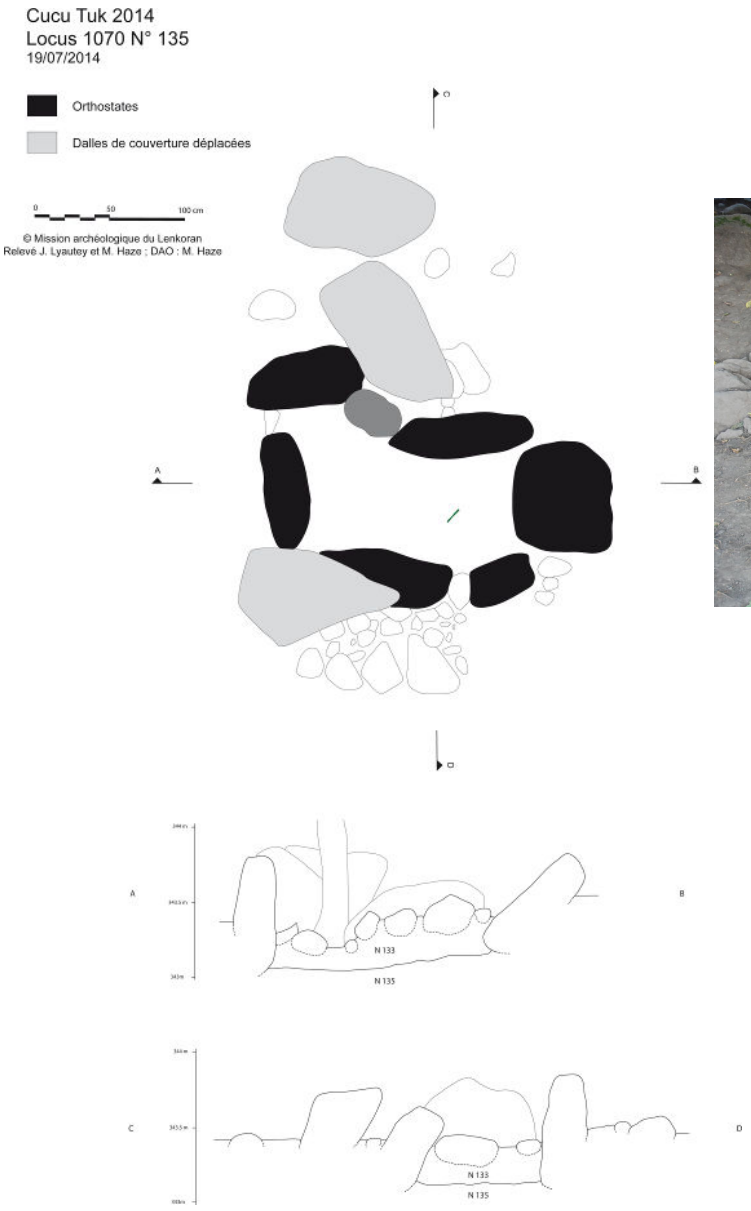

◀ ▲ Figure 125 : Cucu Tuk, locus 1070 (© Mission du Lenkoran).

Figure 126 : Cucu Tuk, locus 1071 (© Mission du Lenkoran).

Figure 127 : Cucu Tuk, locus 1073 (© Mission du Lenkoran).

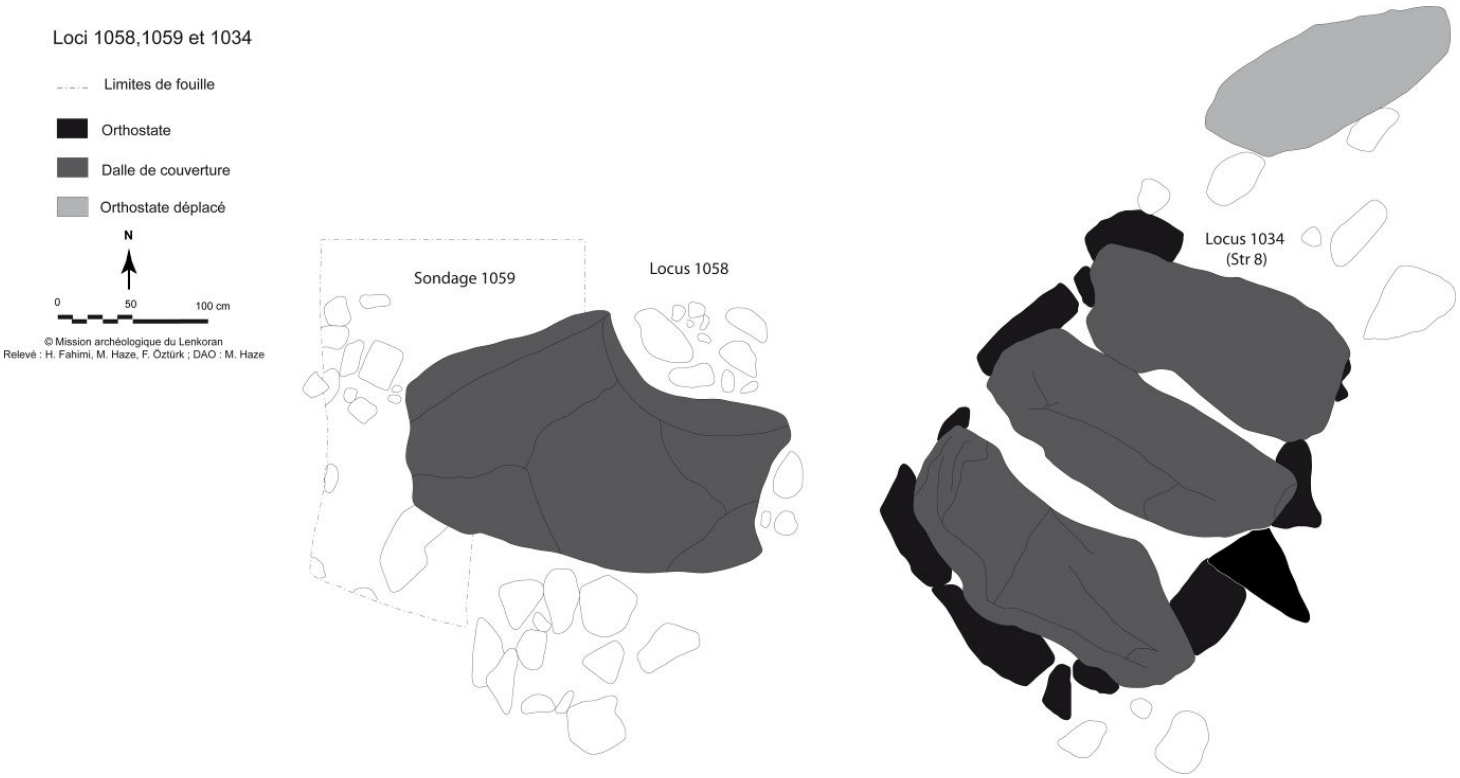

Figure 128 : Cucu Tuk, loci 1034 et 1058 (© Mission du Lenkoran).

Figure 129 : Cucu Tuk, locus 1058 (© Mission du Lenkoran).

Figure 130 : Cucu Tuk, locus 1034 (© Mission du Lenkoran).

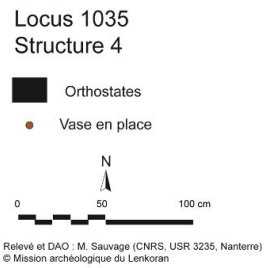

◄ ▲ Figure 131 : Cucu Tuk, locus 1035 (© Mission du Lenkoran).

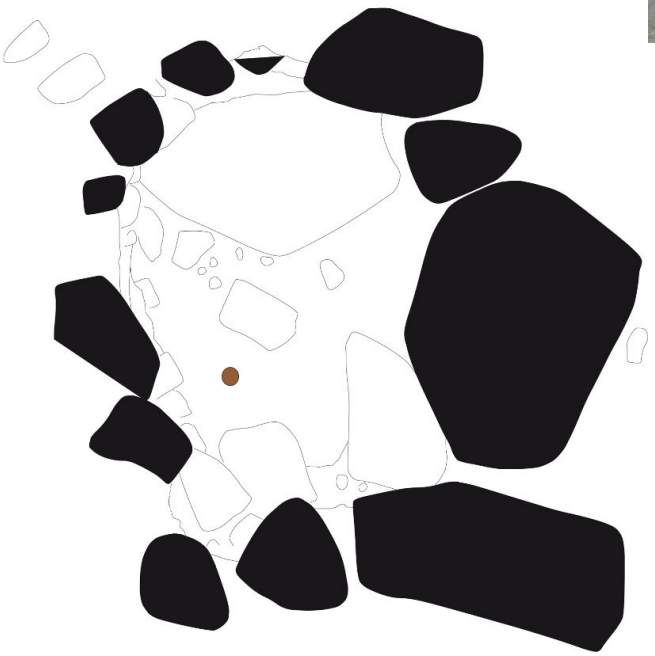

Figure 132 : Cucu Tuk, vase découvert dans le locus 1035 (© Mission du Lenkoran).

Figure 133 : Cucu Tuk, loci 1067 et 1068 (© Mission du Lenkoran).

Figure 134 : localisation du site de Monidigah (© Mission du Lenkoran).

Figure 135 : vue de Monidigah I et du muret avec les dalles en réemploi (© Mission du Lenkoran).

Figure 136 : ensemble de la prospection magnétique de la fouille (© Mission du Lenkoran).

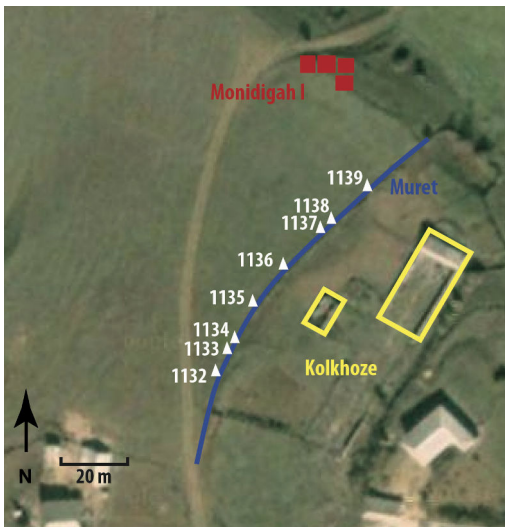

Figure 137 : localisation des dalles en réemploi dans le muret (© Mission du Lenkoran).

N° Loci	Dimensions (LxlxEp)	Localisation GPS	Photo
Locus 1132	92x52x24 cm	N 38°43’49.4640 E 48°26’45.7560	
Locus 1133	96x85x20 cm	N 38°43’50.1360 E 48°26’46.5120	
Locus 1134	152X38 cm	N 38°43’49.5600 E 48°26’45.8340	
Locus 1135	74x70x12 cm 84x57x13 cm	N 38°43’49.8060 E 48°26’46.1340	
Locus 1136	76x68x16 cm 76x56x15 cm	N 38°43’49.8960 E 48°26’46.1760	
Locus 1137	194x55x40 cm	N 38°43’50.1360 E 48°26’46.5120	
Locus 1138	100x81x22 cm	N 38°43’50.1360 E 48°26’46.5120	
Locus 1139	118x58x20 cm	N 38°43’50.2260 E 48°26’46.6920	

Figure 138 : dimensions et géolocalisation des dalles en réemploi dans le muret (© Mission du Lenkoran).

Figure 139 : Vue générale de Monidigah I (© Mission du Lenkoran).

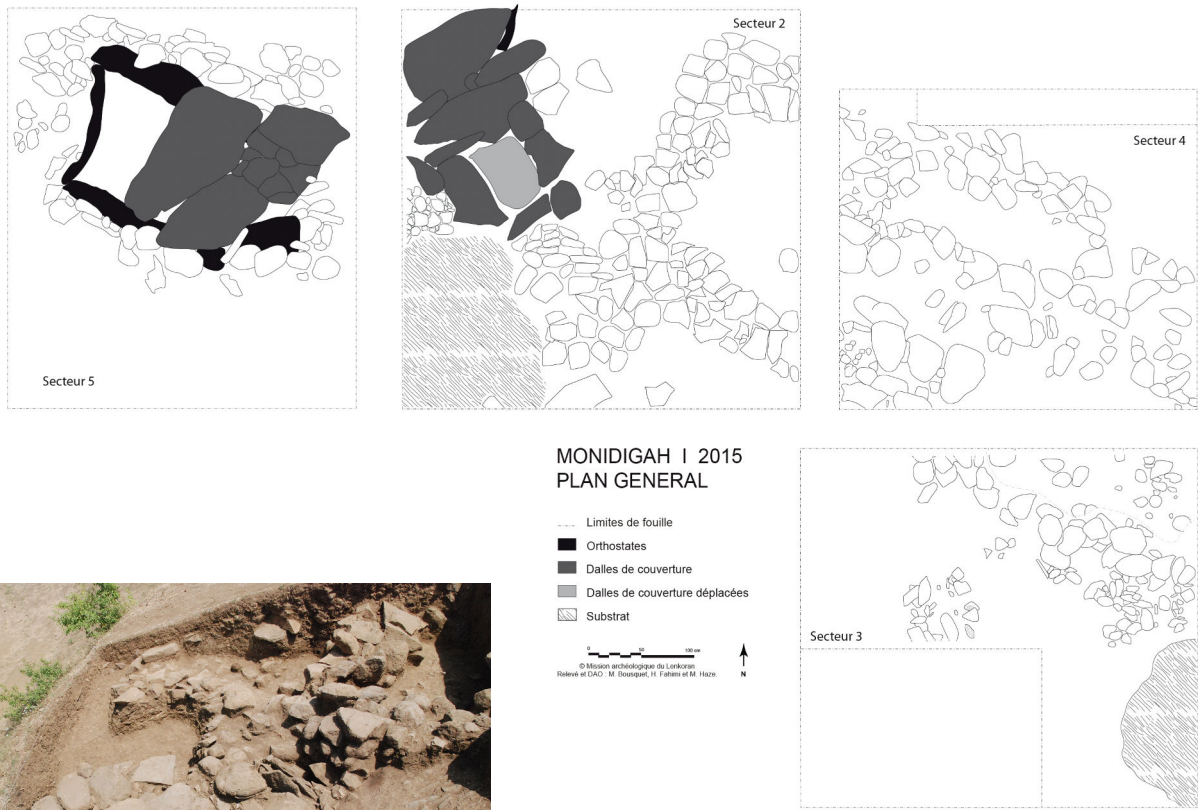

Figure 140 : plan de Monidigah avec les loci 1118, 1144 et la grande structure (© Mission du Lenkoran).

Figure 141 : Monidigah I, secteur 2, locus 1118. (© Mission du Lenkoran).

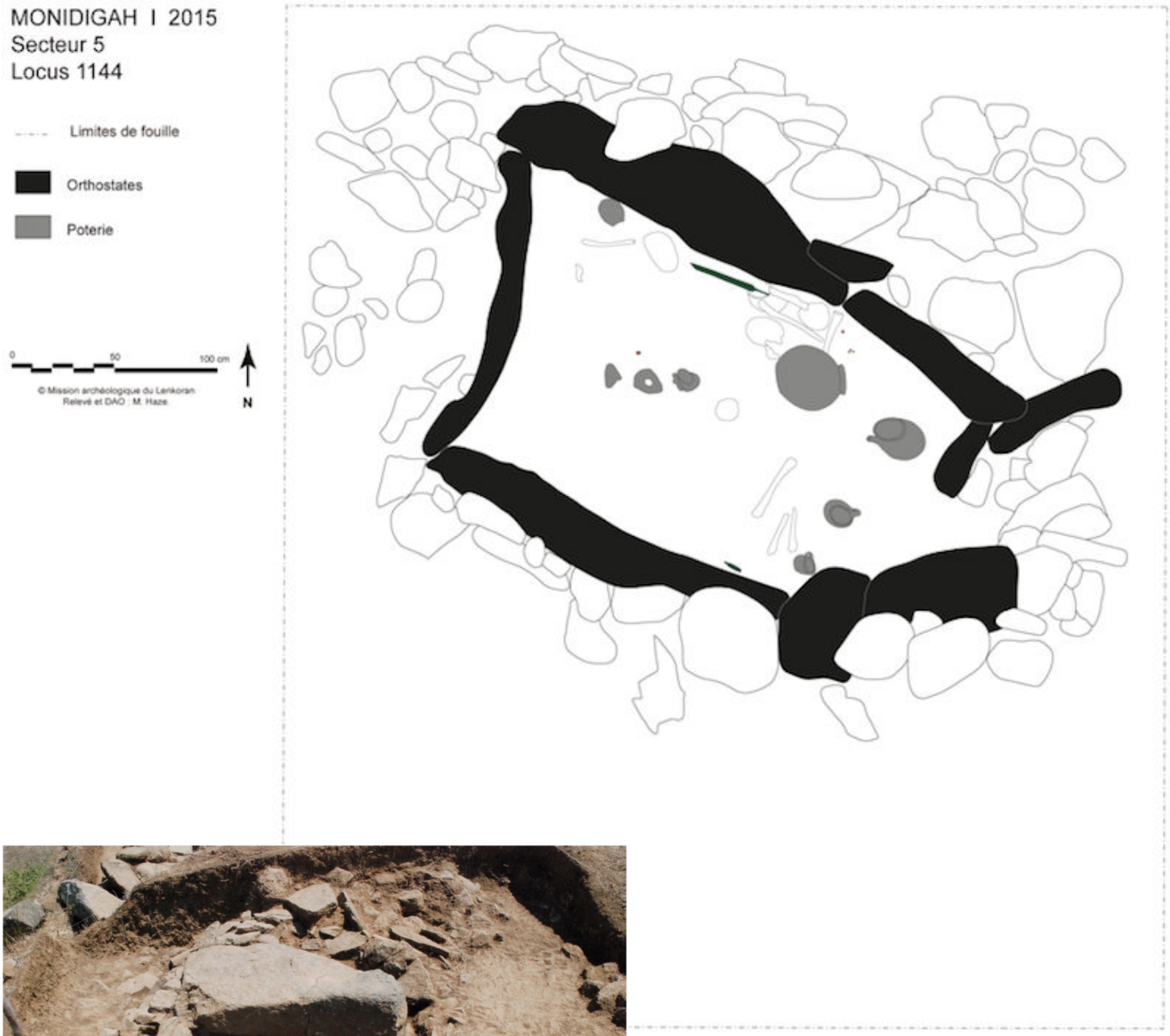

◄ ▲ Figure 142 : Monidigah I, secteur 5, locus 1144, en cours de fouille (© Mission du Lenkoran).

Figure 143 : Monidigah I, secteur 5, locus 1144. (© Mission du Lenkoran).

Figure 144 : Monidigah I, secteur 7, Aménagements, céramiques brisées et trou de poteau, tombe (© Mission du Lenkoran).

Figure 145a : Monidigah I, secteur 9, stèle gravée (© Mission du Lenkoran).

Figure 145b : Monidigah I, Monidigah I, secteur 9, stèles (© Mission du Lenkoran).

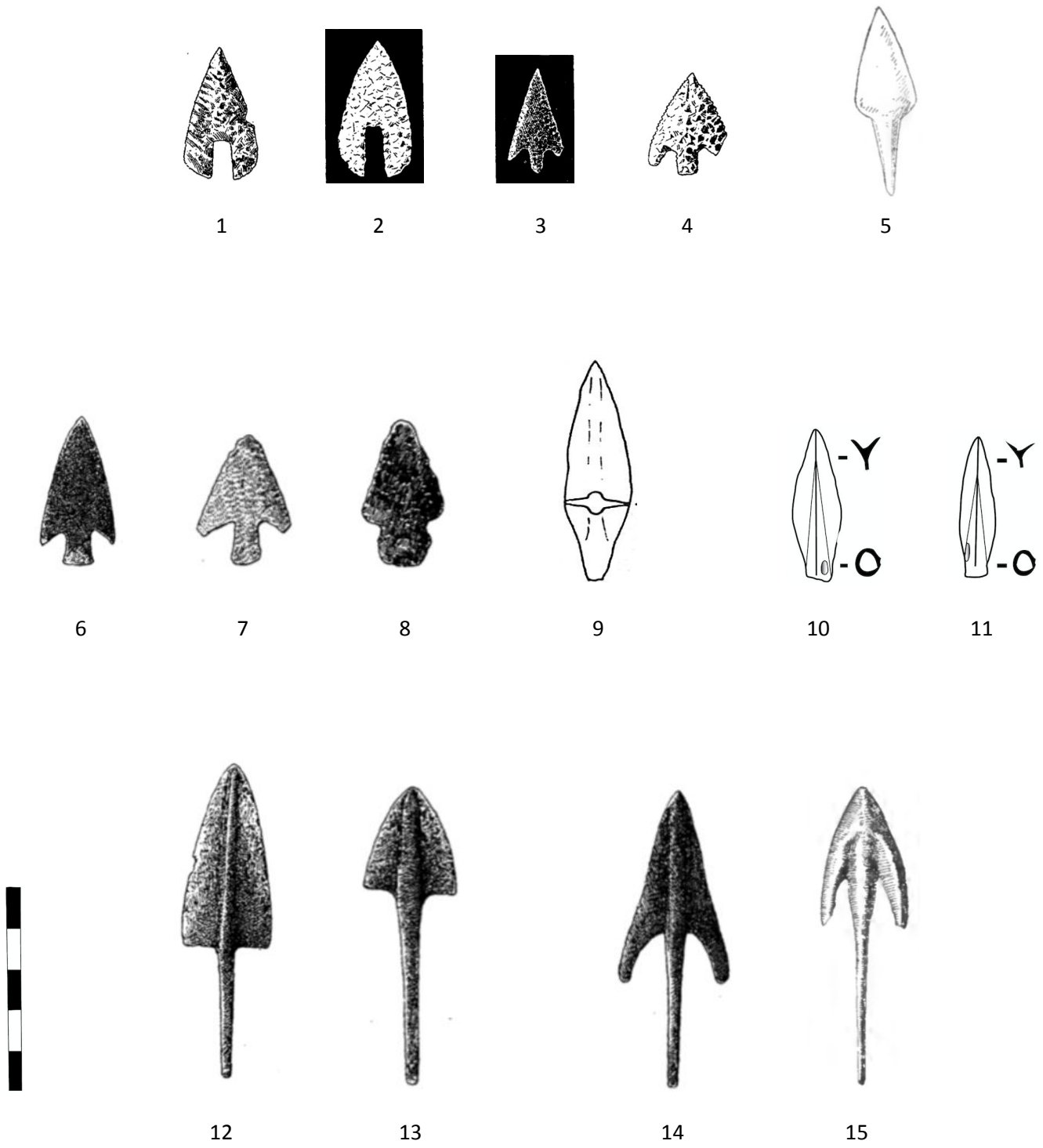

Figure 146 : les flèches.
1-4 : pierre et obsidienne, Conu. 5 : os, Namin. 6-8 : alliage cuivreux, Veri. 9 : fer Conu. 10-11 : alliage cuivreux, Conu. 12-14 : alliage cuivreux, Veri. 15 : alliage cuivreux, Namin (1-4, 6-8, 12-14 : d’après MORGAN 1896. 5 et 15 : d’après MORGAN 1905. 9 : d’après *Archéologie comparée*, 2 1989)

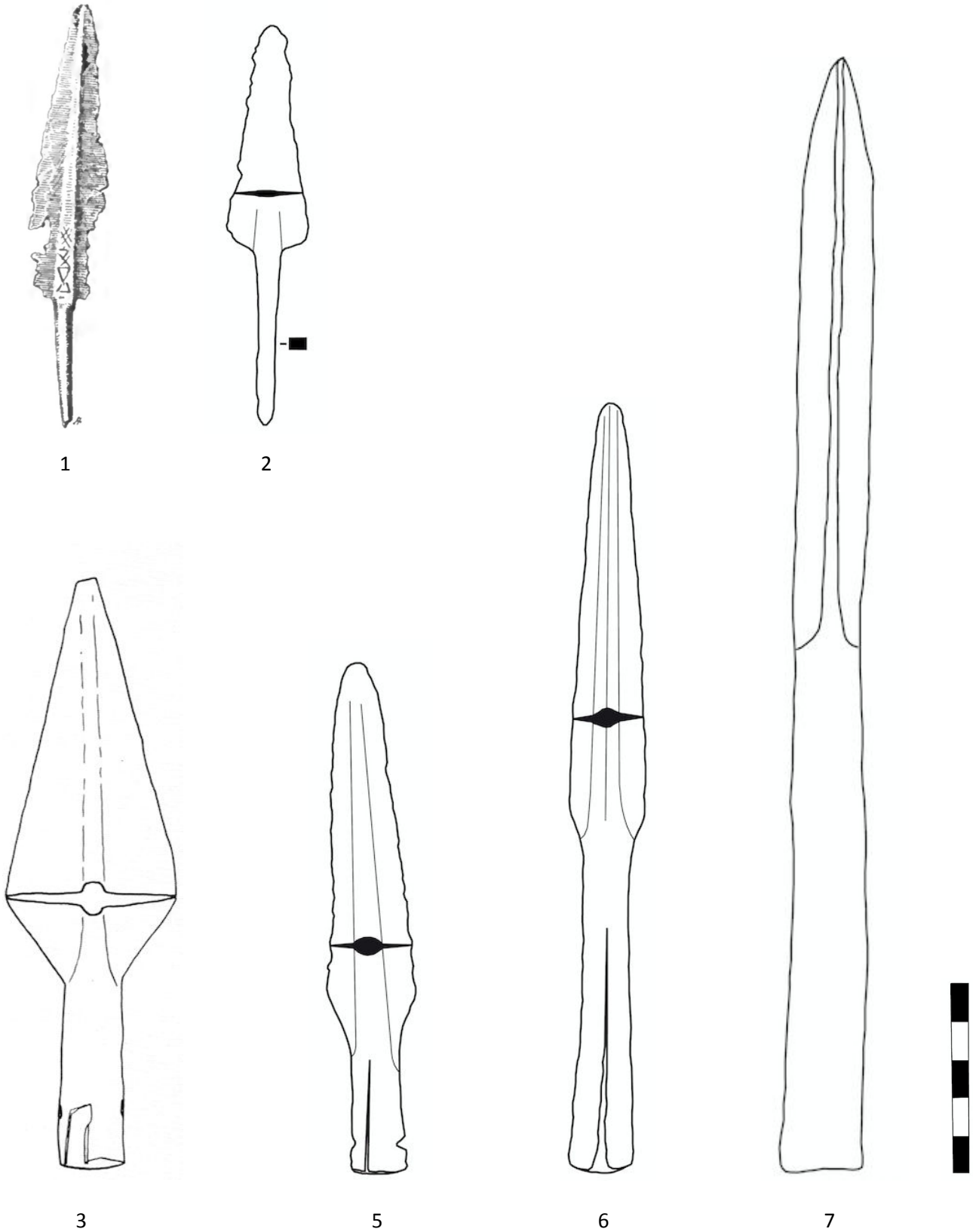

Figure 147 : les lances 1.
1 : alliage cuivreux, Hasan Zamini. 2 alliage cuivreux, Conu. 3 : fer, Tülü Aspa-Hiz. 5-7 : alliage cuivreux, Conu (1 : d’après MORGAN 1905. 3 : d’après *Archéologie comparée*, 2 1989).

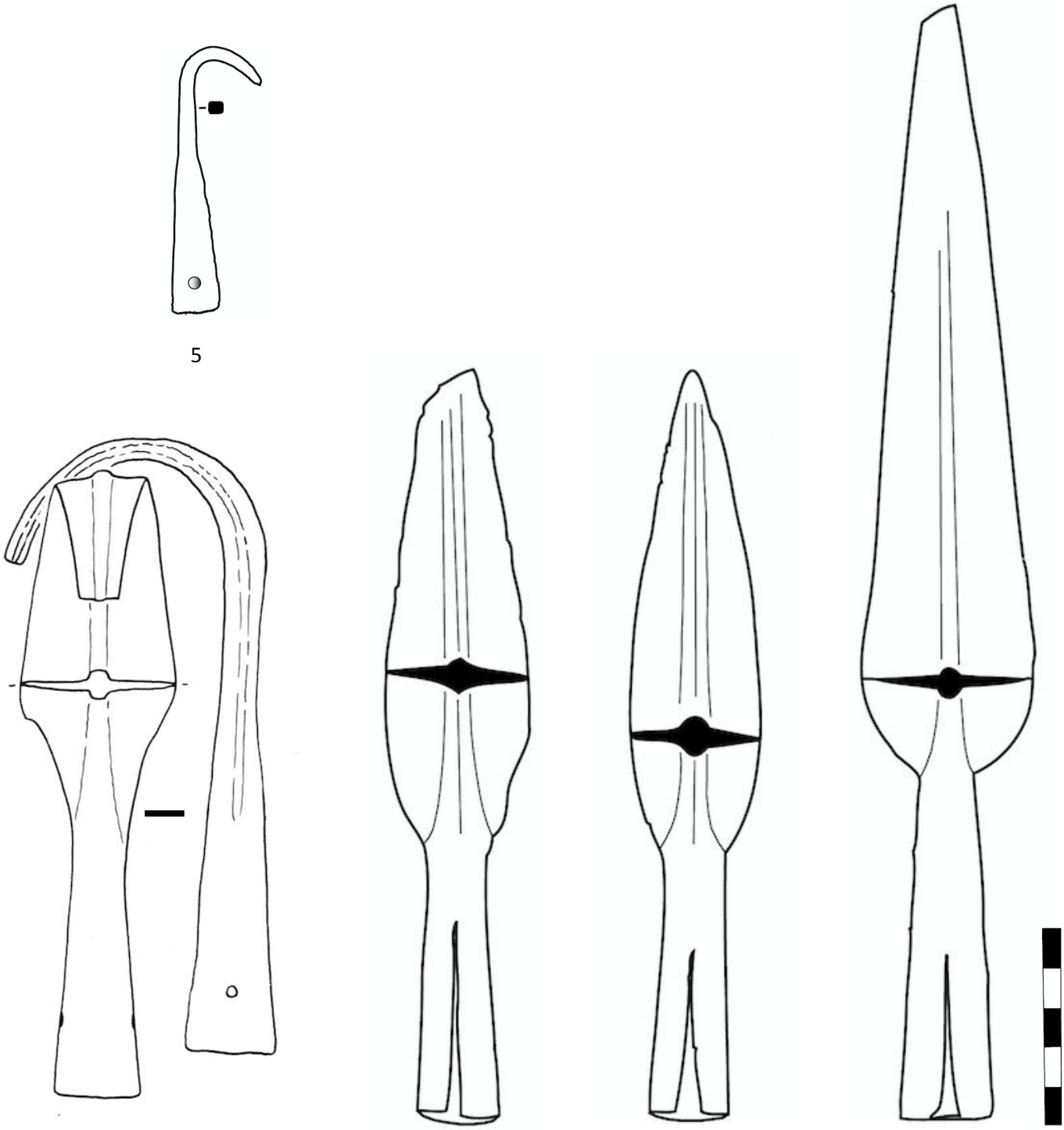

Figure 148 : les lances 2 et les piques.
1 : fer, Tülü Aspa-Hiz. 2-4 : fer, Conu. 5 : alliage cuivreux, Conu (1 : d’après *Archéologie comparée*, 2 1989).

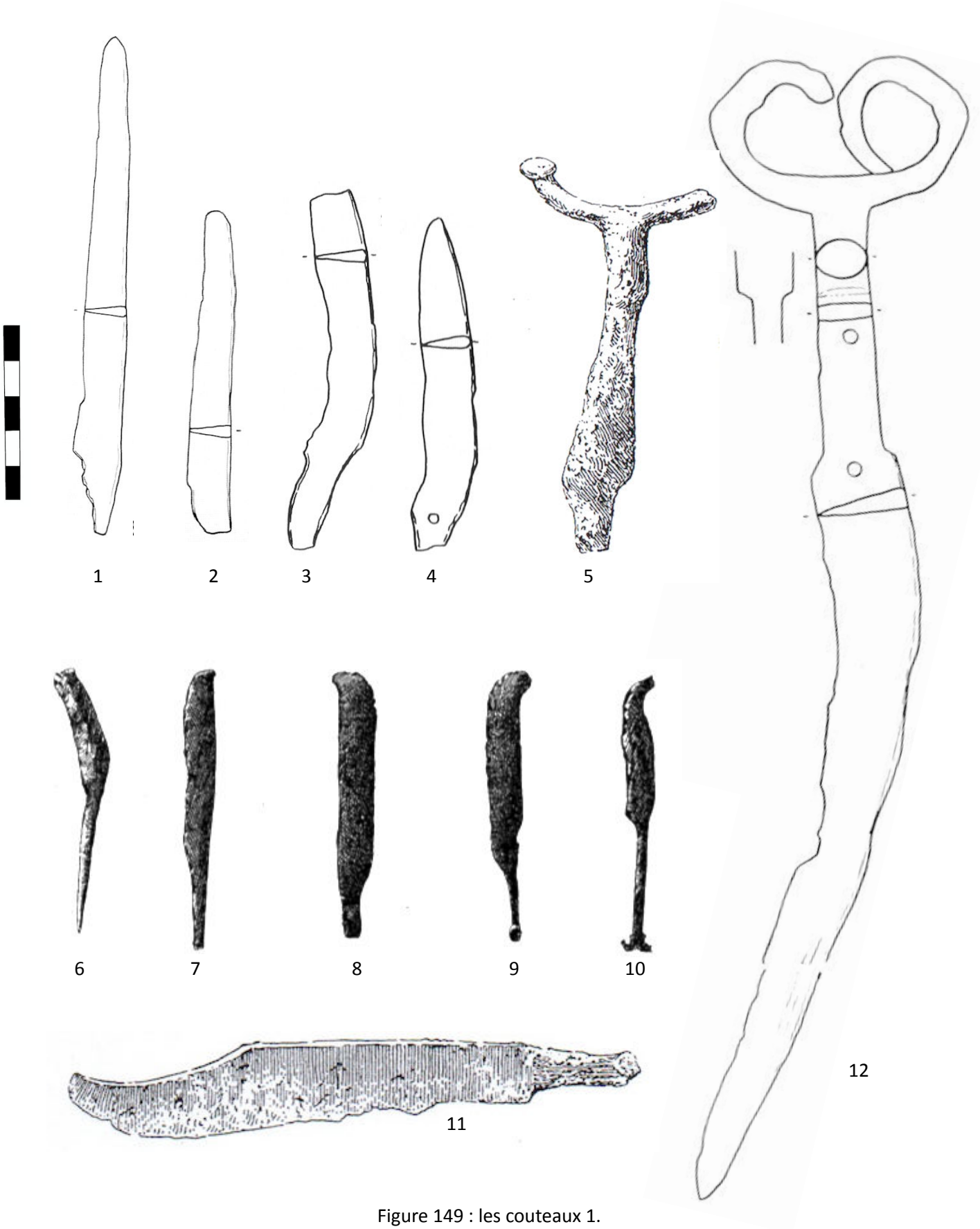

Figure 149 : les couteaux 1.
1-2 : fer, Lor-Daghi. 3-5 et 12 : fer, Conu. 6-10 : alliage cuivreux, Veri. 11 : alliage cuivreux, Lor-Daghi (1-4 et 12 : d’après *Archéologie comparée*, 2 1989. 5 et 11 : d’après MORGAN 1927. 6-10 : d’après Morgan 1896).

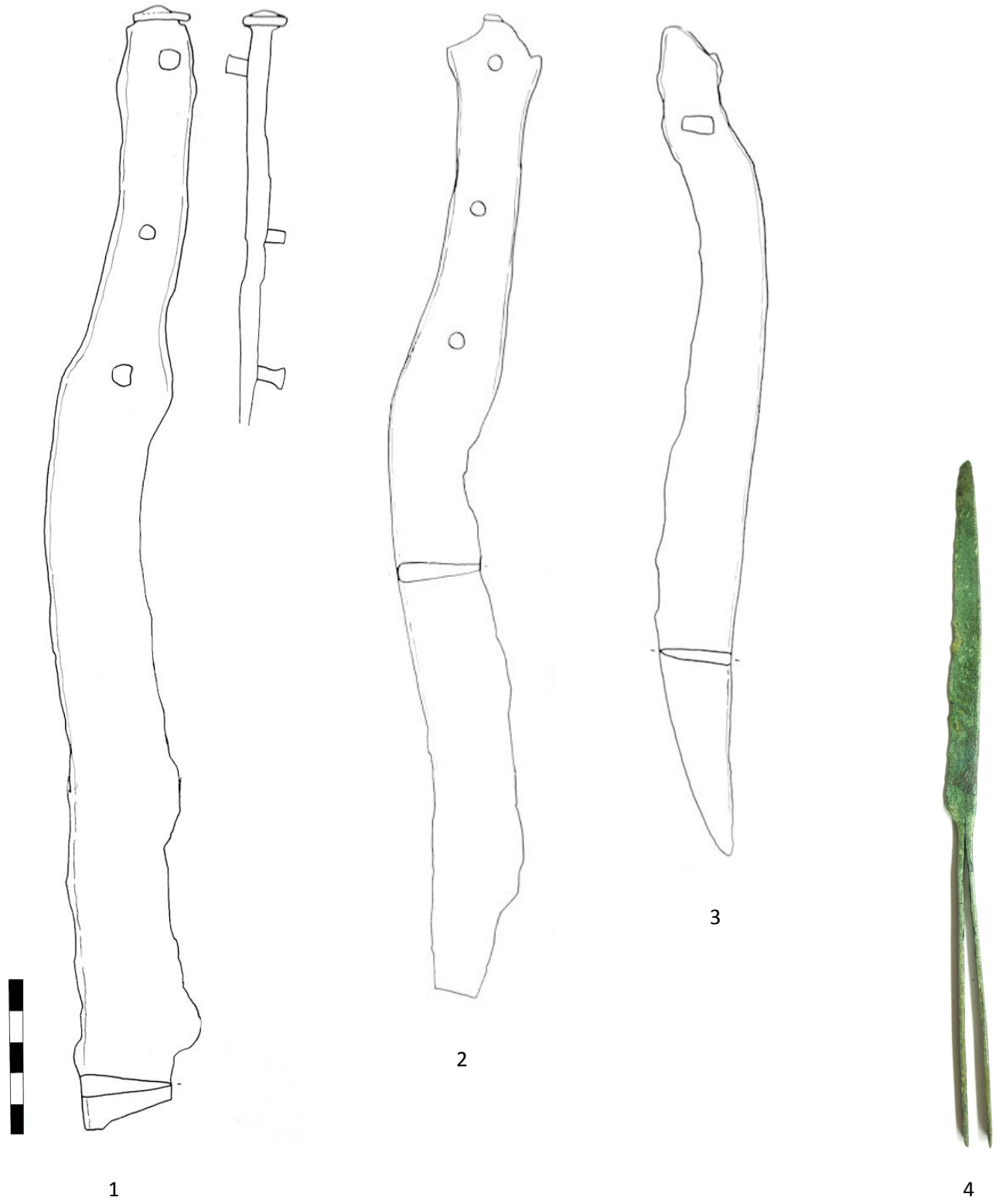

Figure 150 : les couteaux 2.
1-3 : fer, Conu. 4: alliage cuivreux : Veri (1-3 : d’après *Archéologie comparée*, 2 1989).

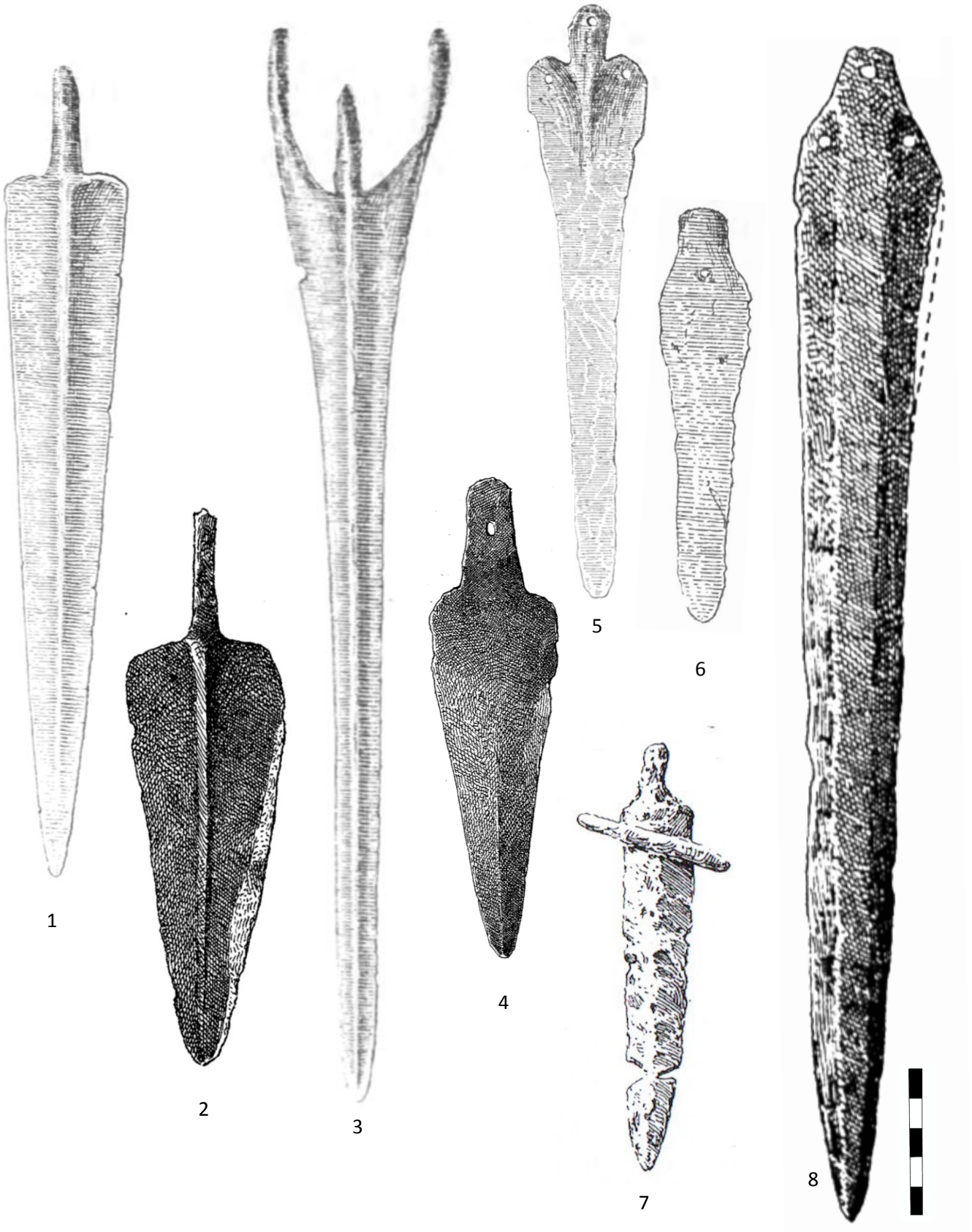

Figure 151 : les poignards 1.
1 : alliage cuivreux, Tchila-Khane. 2 : alliage cuivreux, Conu. 3 : alliage cuivreux, Shir Shir. 4 : alliage cuivreux, Conu. 5 : alliage cuivreux, Tchila-Khane. 6 : alliage cuivreux, Shir Shir. 7 : fer, Shir Shir. 8 : alliage cuivreux, Hovil (2, 4 et 8 : d’après MORGAN 1896. 1, 3, 5 et 6 : d’après MORGAN 1905. 7 : d’après MORGAN 1927).

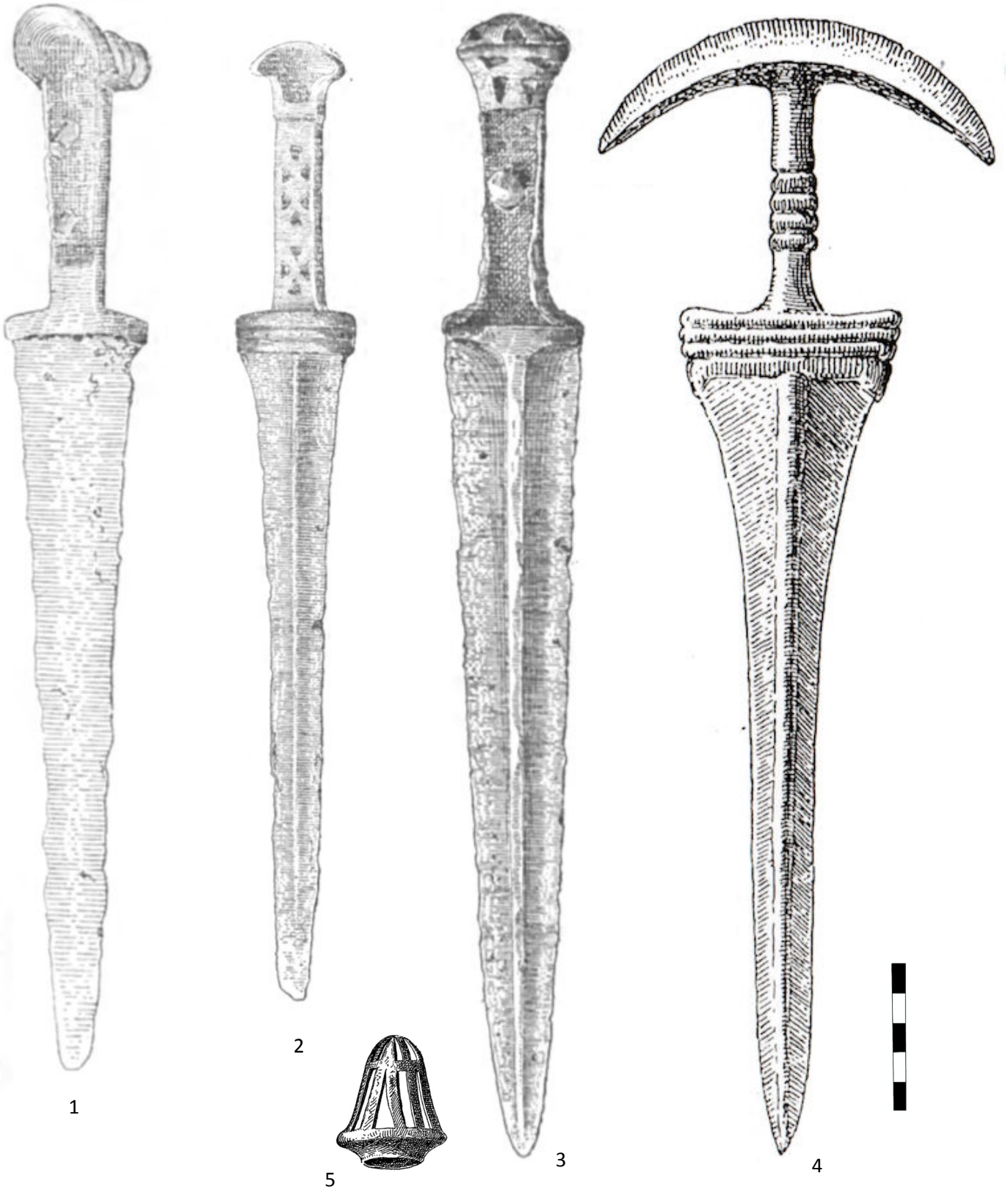

Figure 152 : les poignards 2.
1 et 3 : alliage cuivreux, Chagoula-Derre. 2 : alliage cuivreux : Tchila-Khane. 4 : alliage cuivreux : Conu. 5 : alliage cuivreux, Hiveri (1-3 : d’après MORGAN 1905. 4 : d’après MORGAN 1927. 5 : d’après MORGAN 1896).

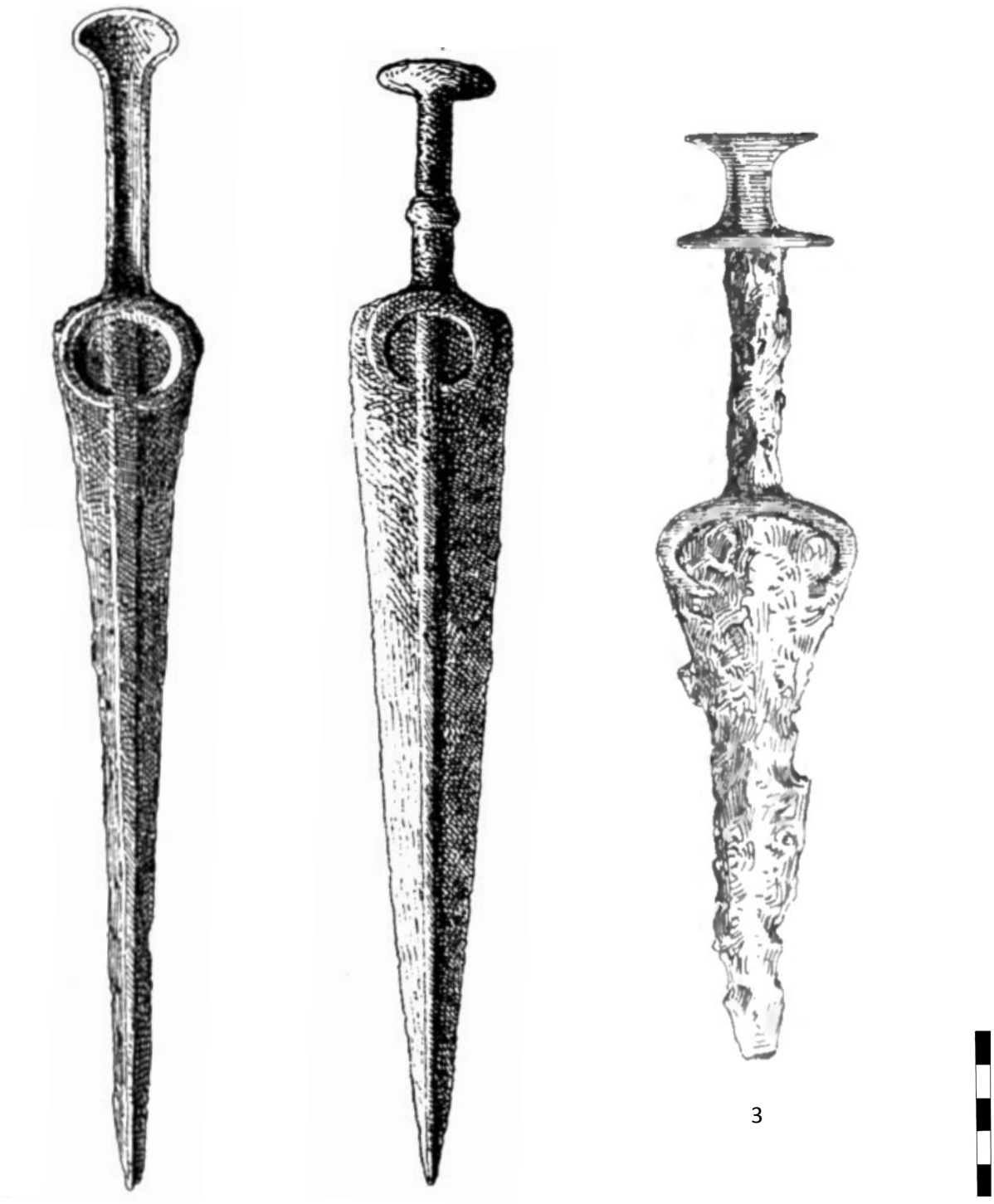

Figure 153 : les poignards 3.
1 et 2 : alliage cuivreux, Veri. 3 : fer et alliage cuivreux : Chagoula-Derre (1-2 : d’après MORGAN 1896. 3 : d’après MORGAN 1905).

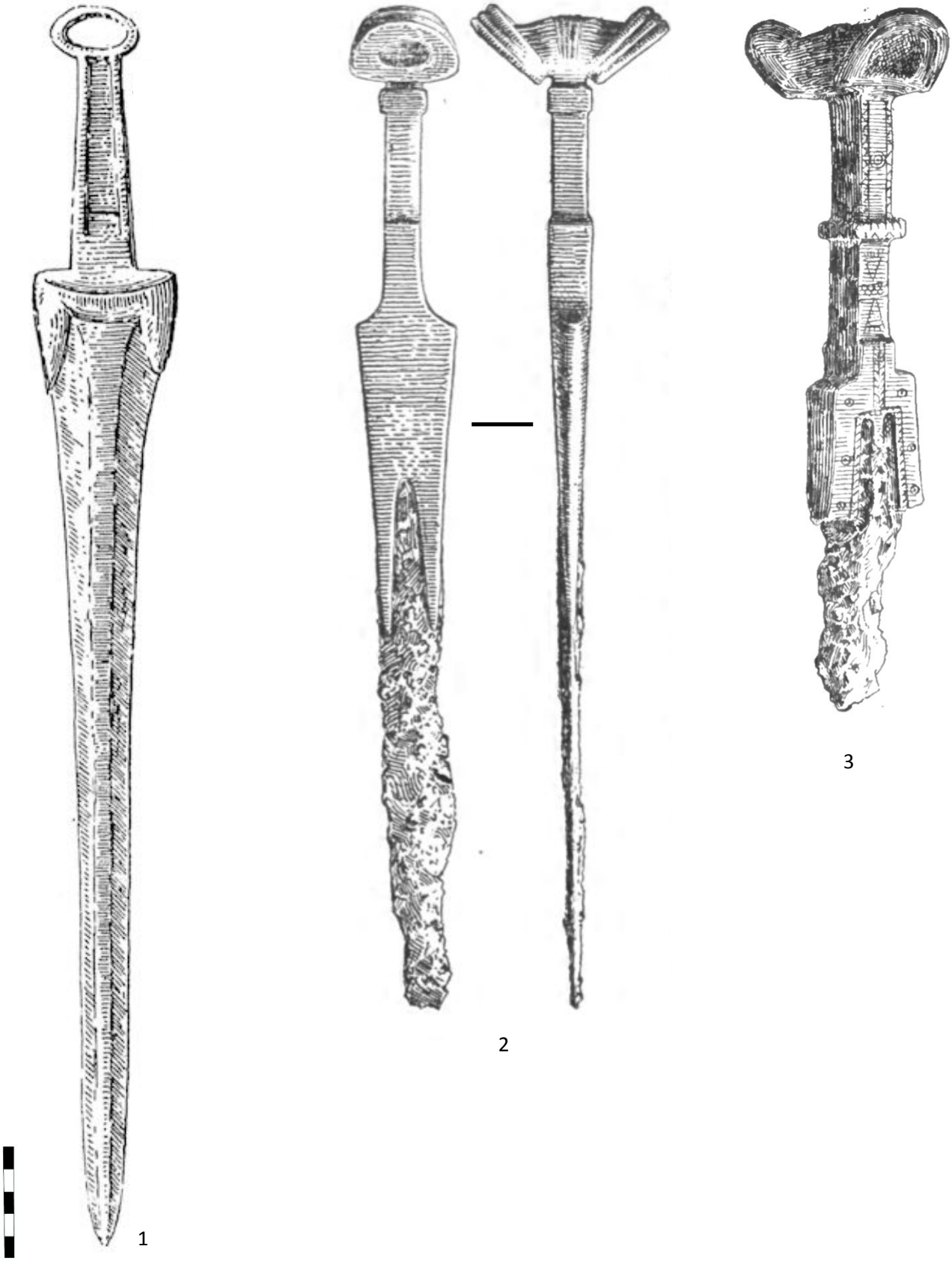

Figure 154 : les poignards 4.
1 : alliage cuivreux, Conu. 2 et 3 : fer et alliage cuivreux : Chagoula-Derre (1 : d’après MORGAN 1927. 2-3 : d’après MORGAN 1905).

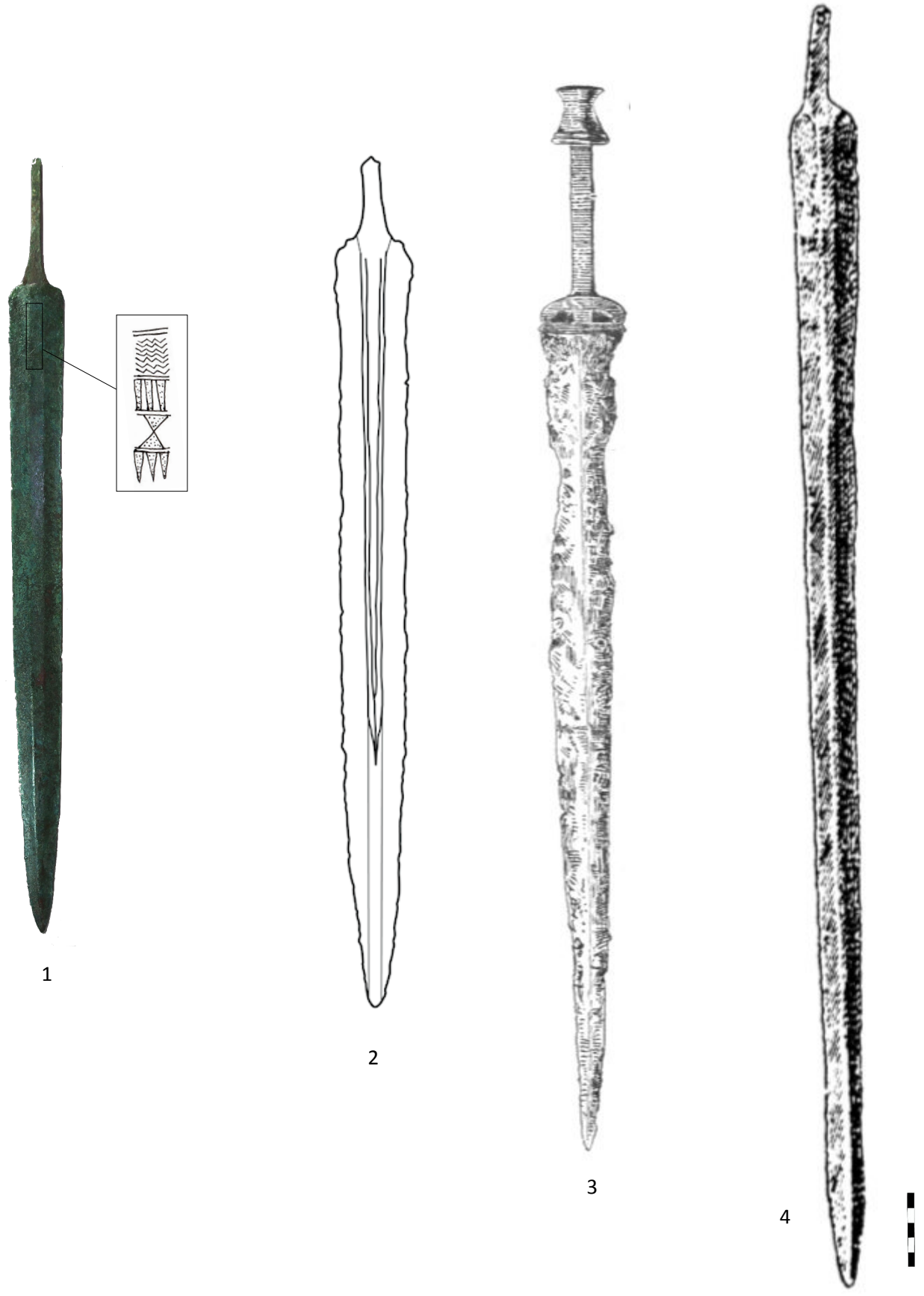

Figure 155 : les épées.
1 : alliage cuivreux : Monidigah I-5, locus 1144. 2 : alliage cuivreux, Conu. 3 : fer et alliage cuivreux : Chagoula-Derre. 4 : alliage cuivreux, Veri (3 : d’après MORGAN 1905. 4 : d’après MORGAN 1896).

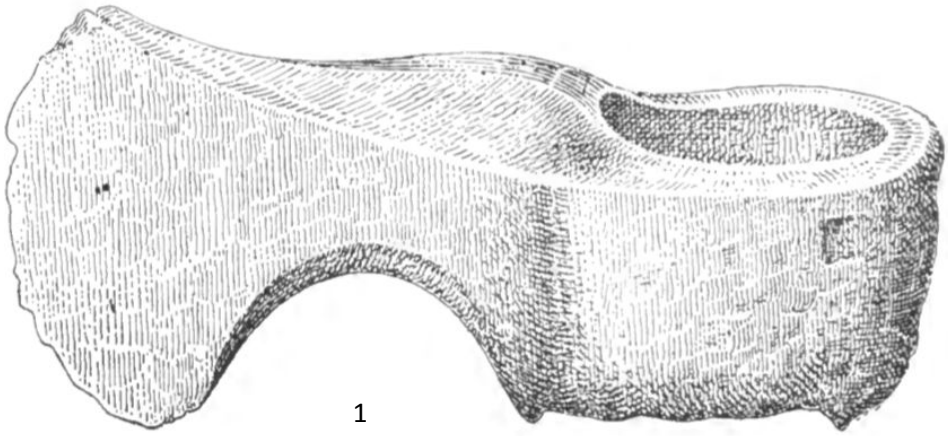

1

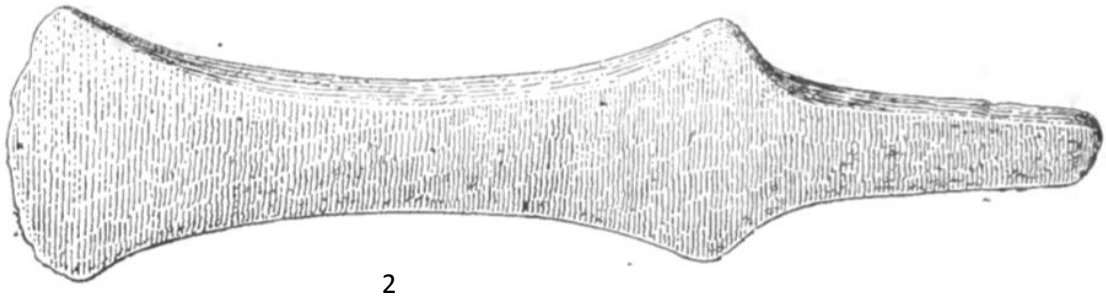

2

3

Figure 156 : les haches et masses d’arme.
1-2 : alliage cuivreux, Khodja-Daoud-Köpü. 3 : grès : Tchila-Khane (1-3 : d’après MORGAN 1905).

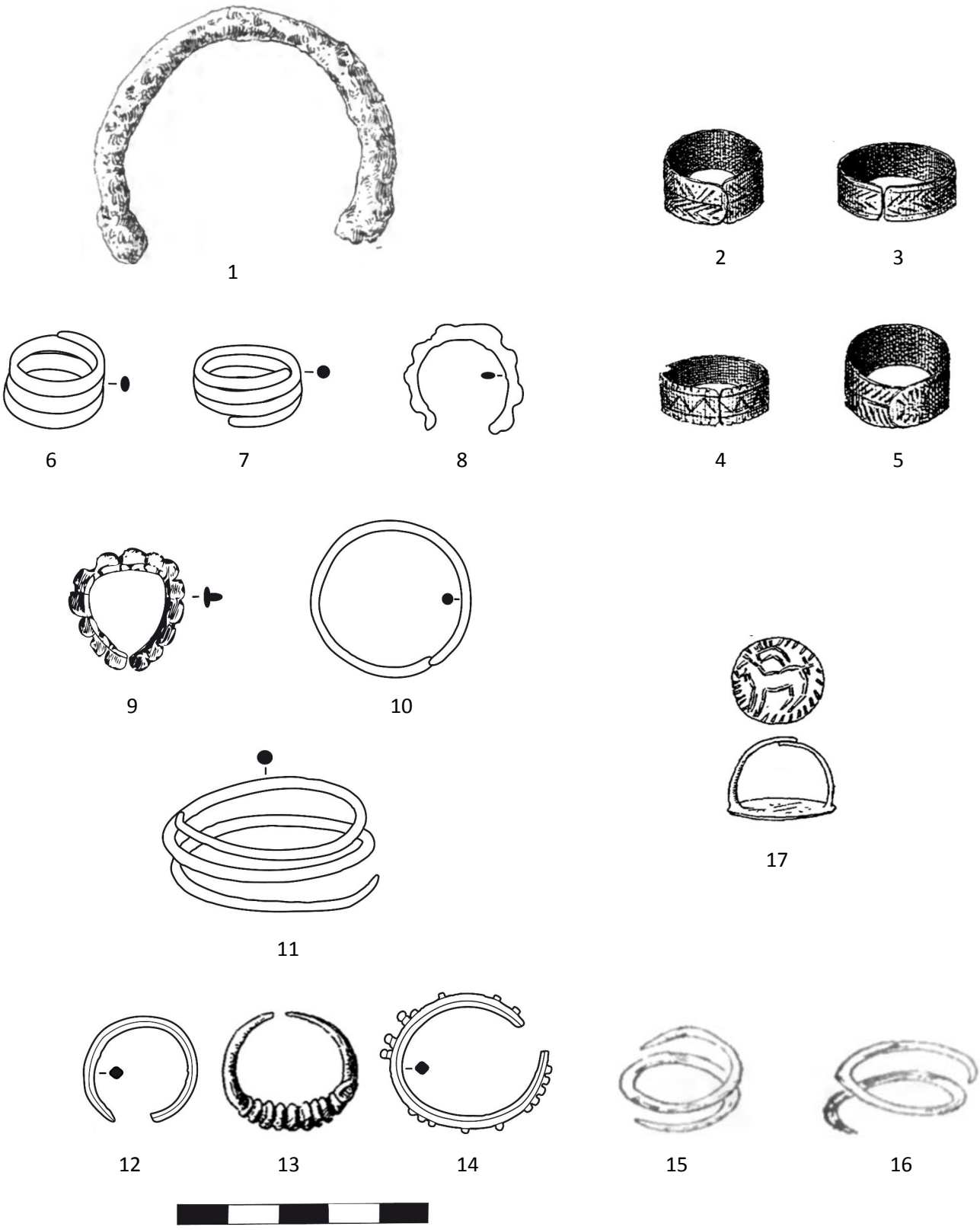

Figure 157 : les anneaux et boucles d'oreille.
1 : fer, Tach-Koprü. 2-5 : alliage cuivreux, Veri. 6-11 : alliage cuivreux, Conu. 12 et 14 : argent, Conu. 13 : alliage cuivreux, Veri. 15 et 16 : argent, Vajalik. 17 : alliage cuivreux, Tülü Aspa-Hiz (1, 15 et 16 : d'après MORGAN 1905. 25, 9, 13 et 17 : d'après MORGAN 1896).

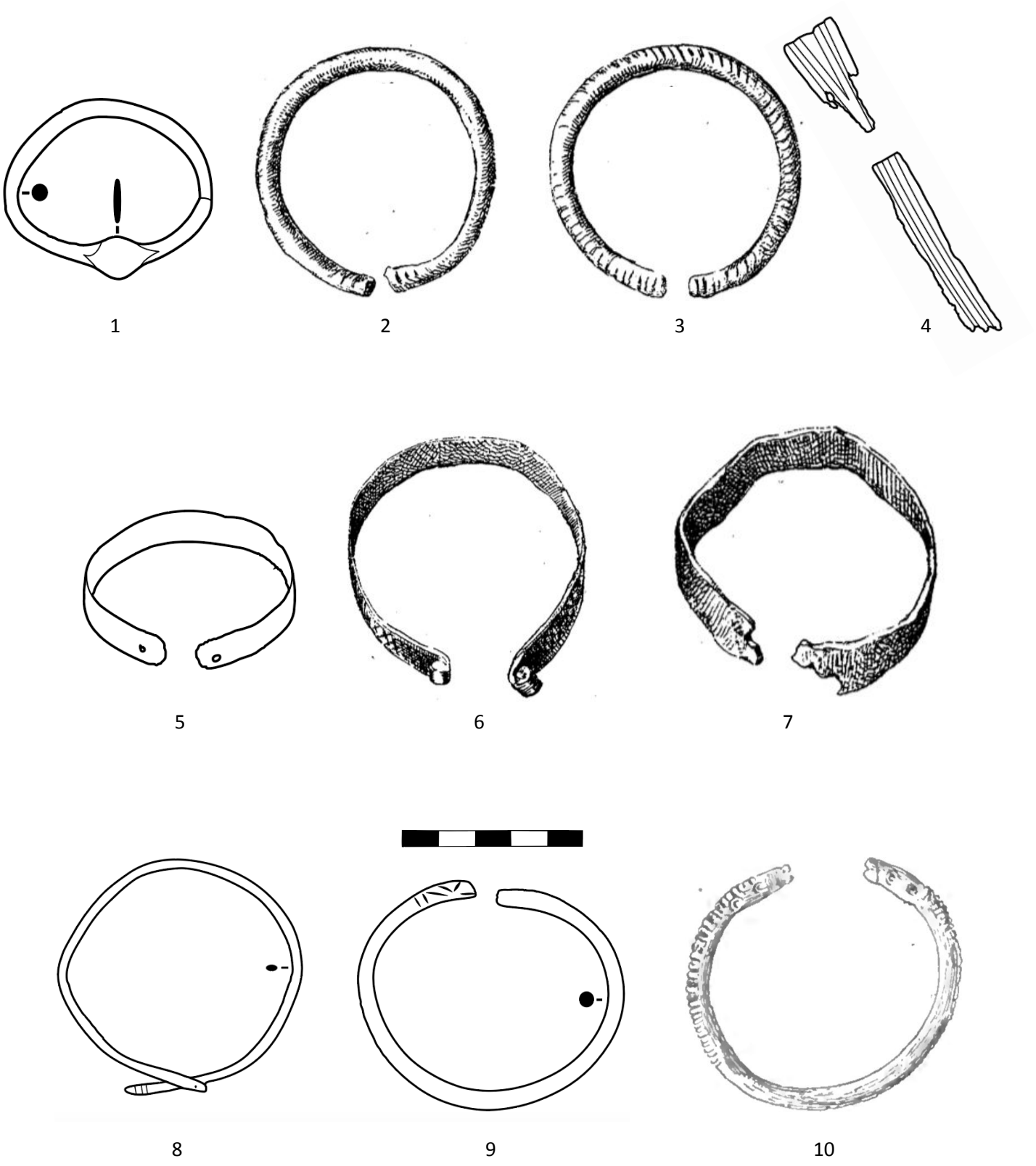

Figure 158 : les bracelets.
1 : argent, Conu. 2-5, 7-9 : alliage cuivreux, Conu. 6 : alliage cuivreux, Veri. 10 : alliage cuivreux, Chagoula-Derre (2-3, 5-6 : d'après MORGAN 1986. 9 : d'après MORGAN 1905).

1

2

3

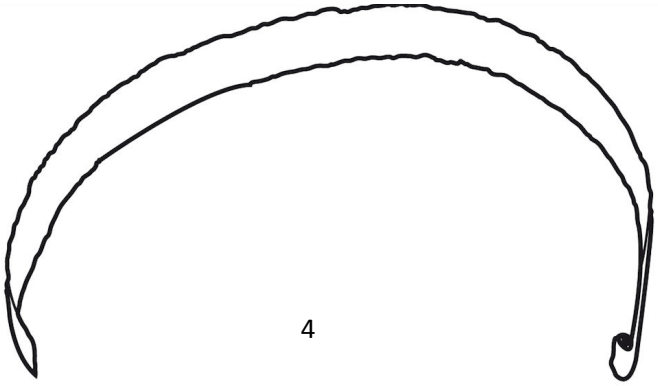

4

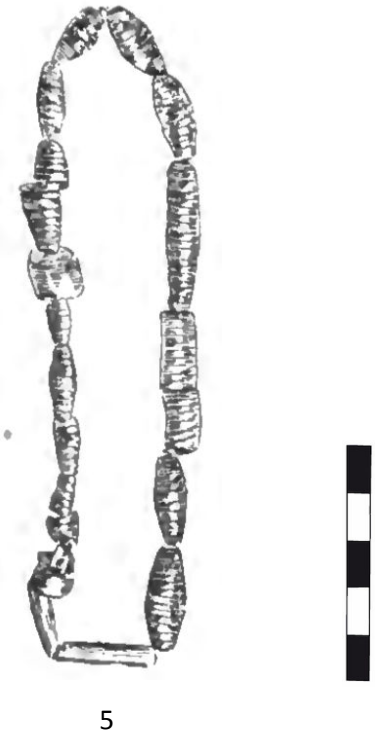

5

Figure 159 : les assemblages de perles et les torques.
1 : assemblage de perles en cornaline et jaspe rouge, Conu. 2 : assemblage de perles diverses, Conu. 3 : assemblage de perles en fritte, Conu. 4 : torque en alliage cuivreux, Conu. Assemblage de perles en argent, Vajalik (5 : d'après MORGAN 1905).

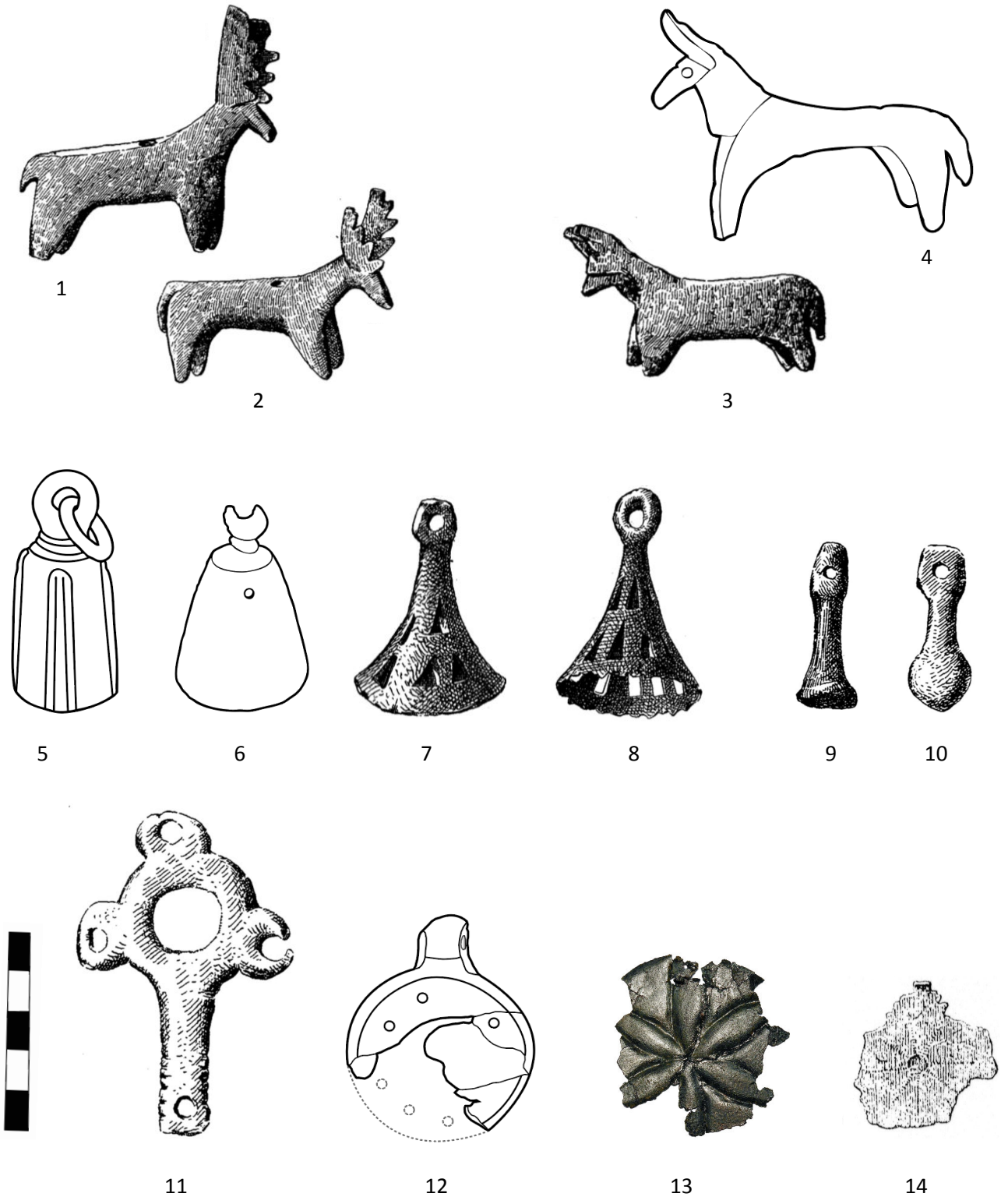

Figure 160 : les pendeloques.
1-2, 4-6, 8-11 : alliage cuivreux, Conu. 3 : alliage cuivreux, Hiveri. 7 : alliage cuivreux, Tülü Aspa-Hiz. 12 : faïence, Conu. 13 : alliage cuivreux, Veri. 14 : or, Shir Shir (1-3, 7-11 : d'après MORGAN 1896. 14 : d'après MORGAN 1927).

1

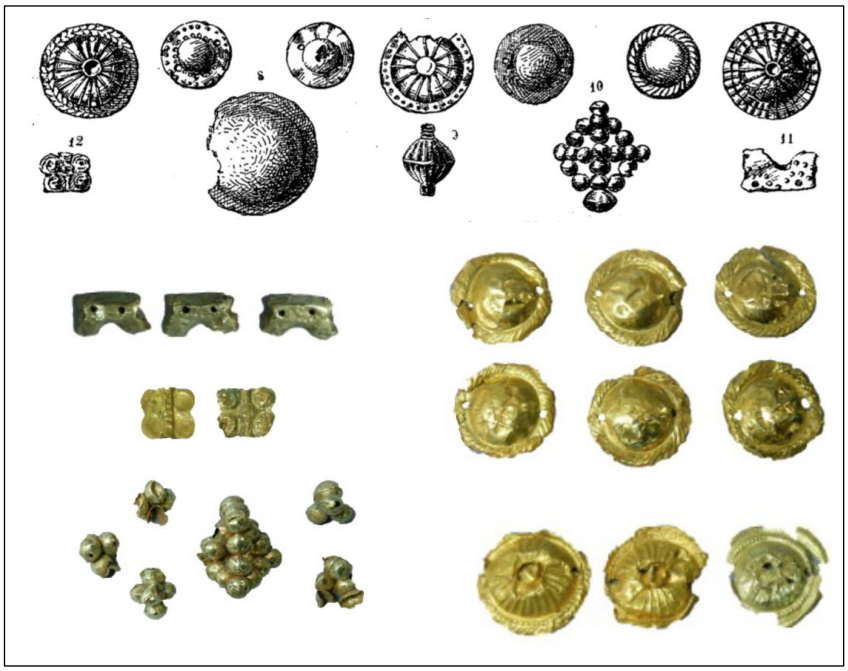

2

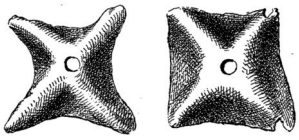

3 4

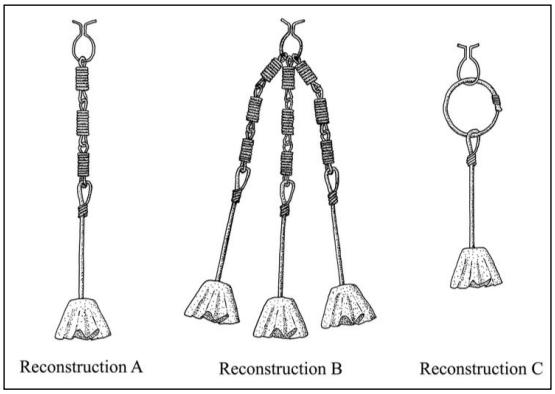

5 : proposition de fixation des appliques d'après CURTIS J. (2013), plate LXXX.

6

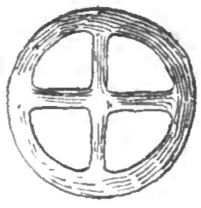

7

8

Figure 161 : les boutons, appliques et clous.
1 et 8 : alliage cuivreux, Veri. 2 : or, Veri. 3 : alliage cuivreux, Conu. 4 : alliage cuivreux, Tülü Aspa-Hiz. 6 : os, Hasan Zamini. 7 : alliage cuivreux, Vajalik.(2-4, 8 : d'après MORGAN 1896. 7 : d'après MORGAN 1905).

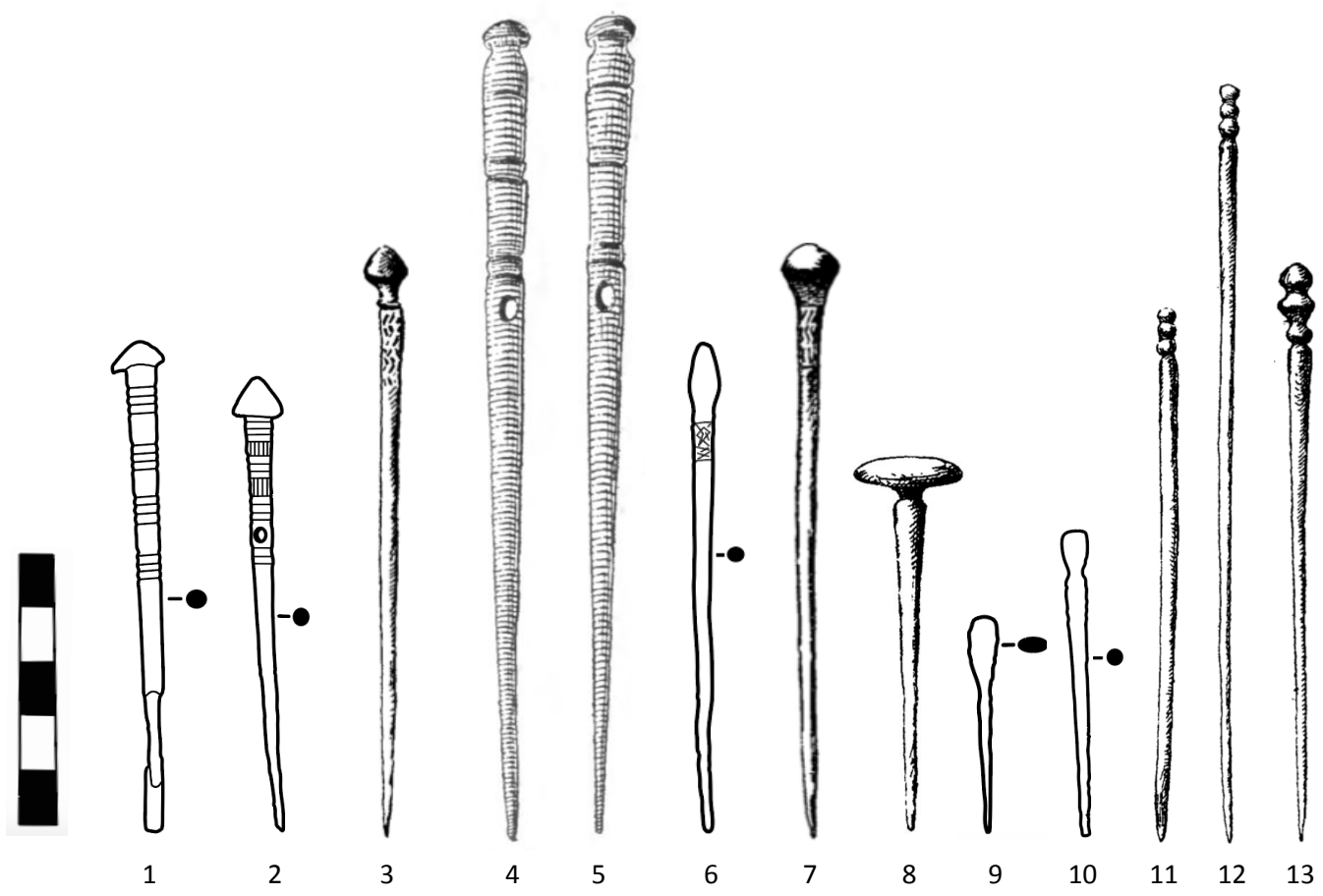

Figure 162 : les épingles 1.
1, 6, 9, 10 : alliage cuivreux, Conu. 2 : argent, Conu. 3, 8, 11-13 : alliage cuivreux, Veri. 4, 5 : alliage cuivreux, Vajalik. 7 : alliage cuivreux, Hiveri (3, 7-8, 11-13 : d'après MORGAN 1896. 4-5 : d'après MORGAN 1905).

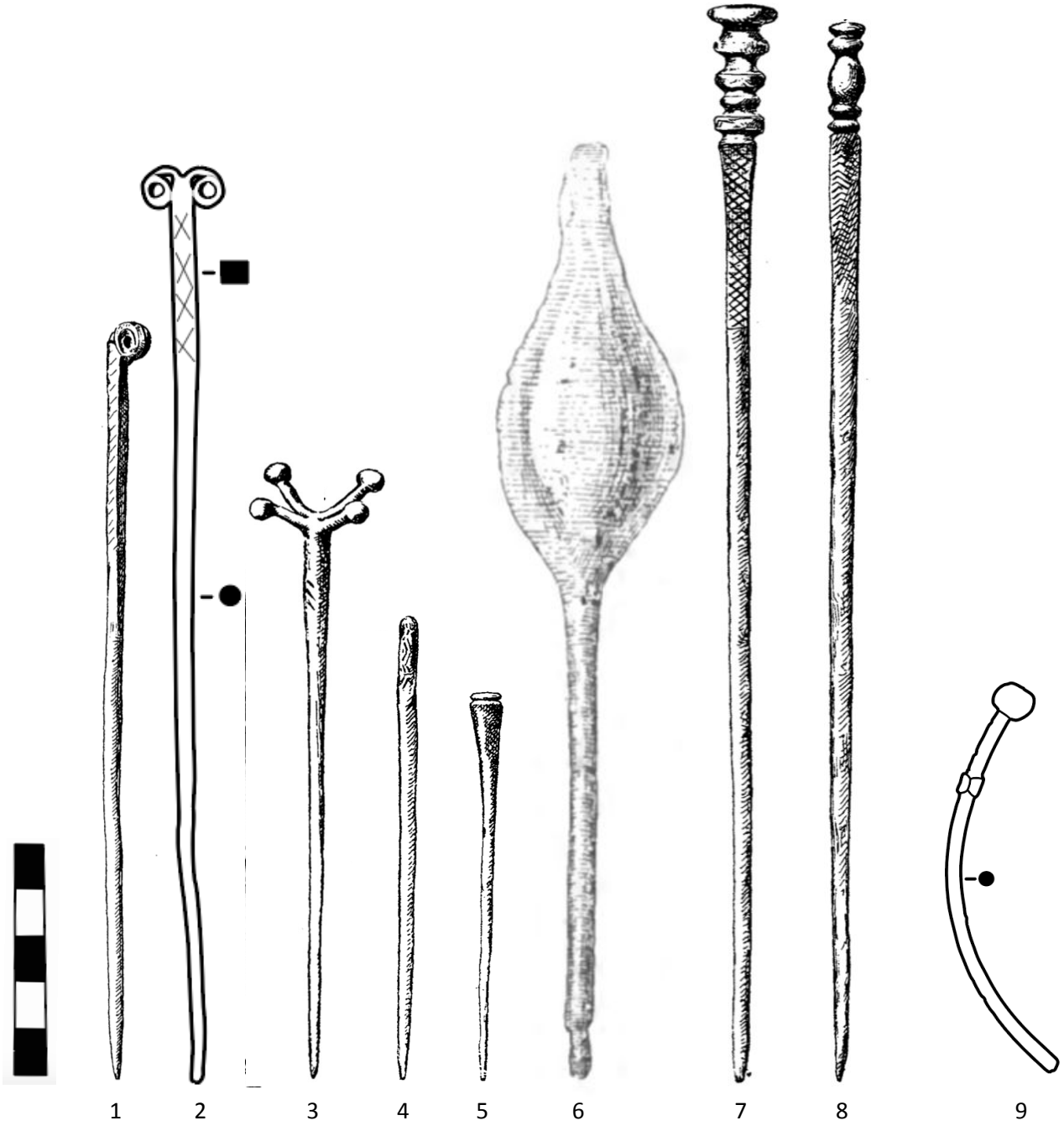

Figure 163 : les épingles 2.
1 : alliage cuivreux, Hiveri. 2, 9 : alliage cuivreux, Conu. 3-5, 7-8 : alliage cuivreux, Veri. 6 : alliage cuivreux, Vajalik (1, 3-5, 7-8 : d'après MORGAN 1896. 6 : d'après MORGAN 1905).

1

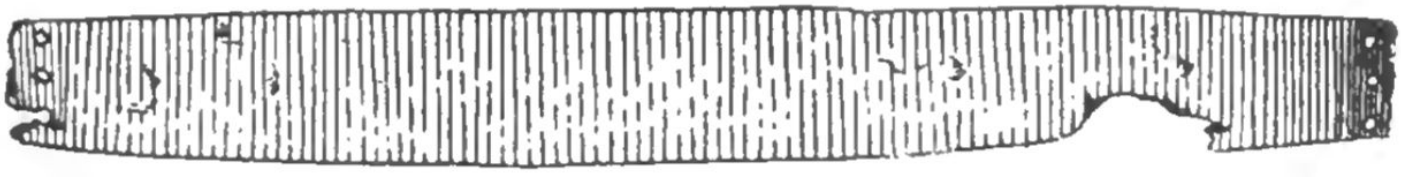

2

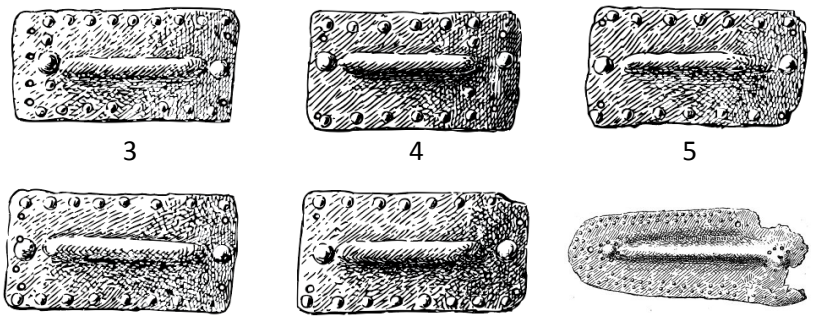

3 4 5 6 7 8

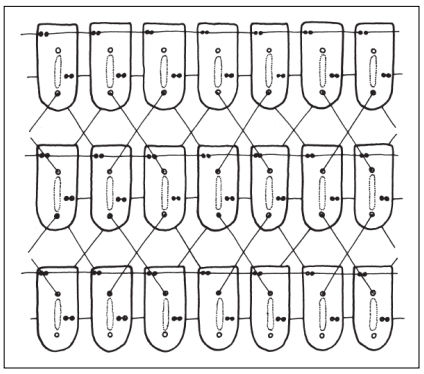

9 : schéma d'agencement des plaques d'armure, d'après CURTIS J. (2013), plate XX.

Figure 164 : les ceintures.
1-2 : alliage cuivreux, Chagoula-Derre. 3-8 : alliage cuivreux, Conu (1-2 : d'après MORGAN 1905. 3-8 : d'après MORGAN 1896).

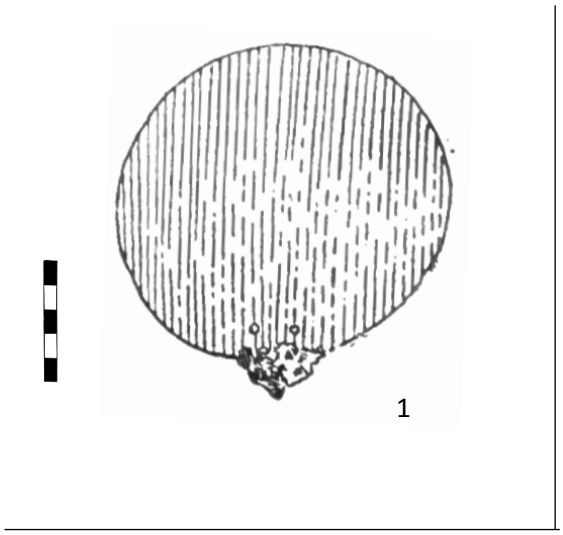

1

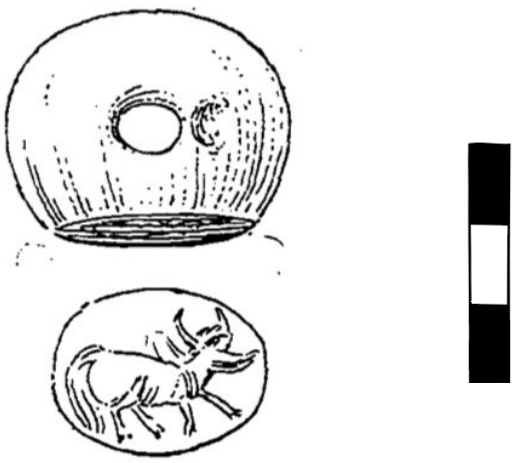

2

3

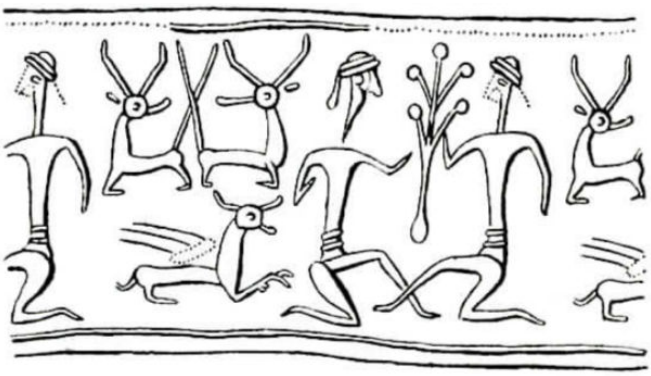

4

Figure 165 : les miroirs, cachets et sceaux-cylindres.
1 : alliage cuivreux, Tchila-Khane. 2 : agate, Kraveladi. 3-4 : impressions des sceaux-cylindres de Hasan Zamini (1, 4 : d'après MORGAN 1905. 2 : d'après MORGAN 1896. 3 : d'après SCHAEFFER 1948).

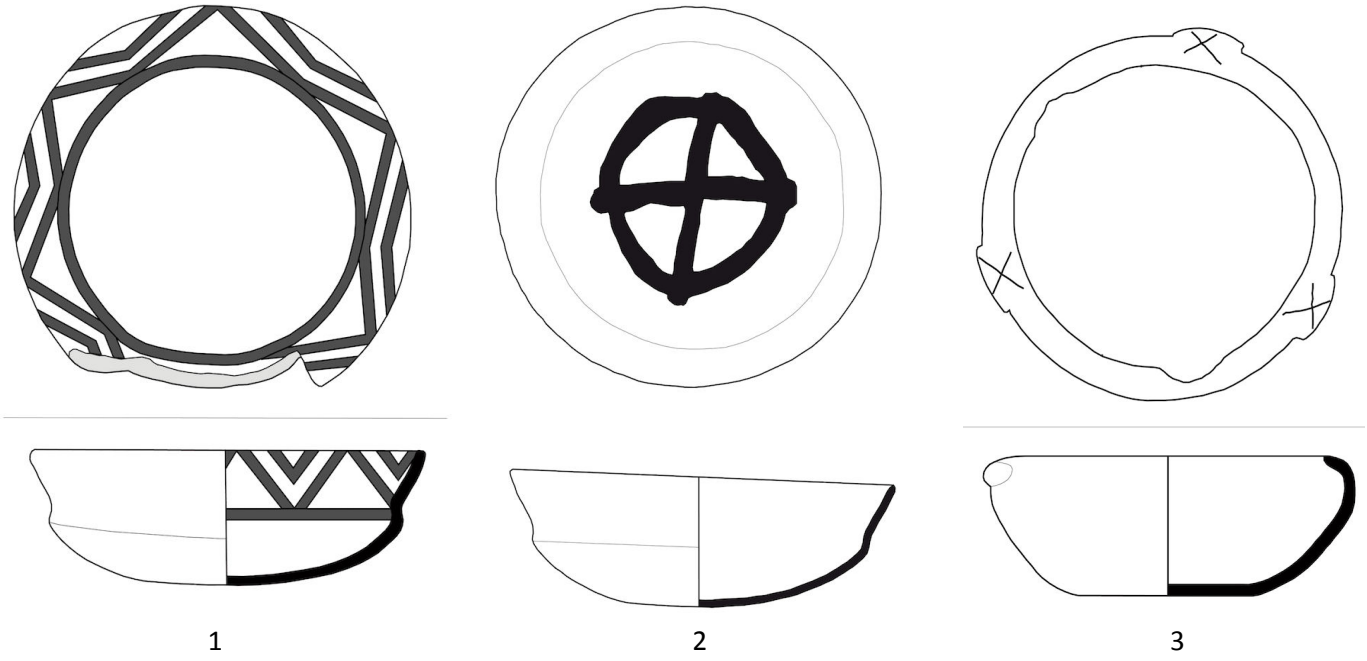

1 2 3

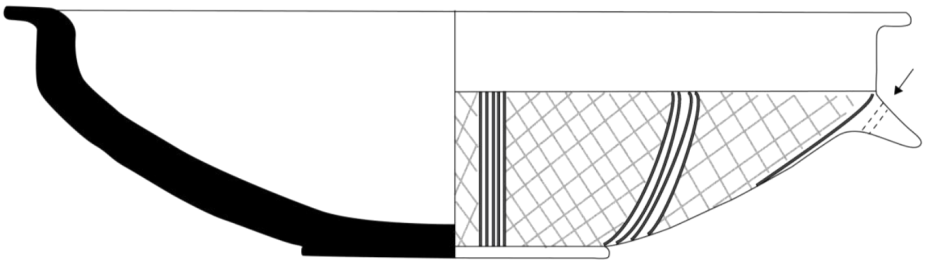

4

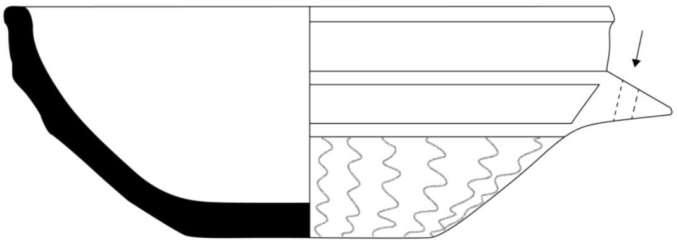

5

Figure 166 : les écuelles.
1-3 : Conu. 4-5 : Tülü Aspa-Hiz (4-5 : d'après MONCEAU 2010)

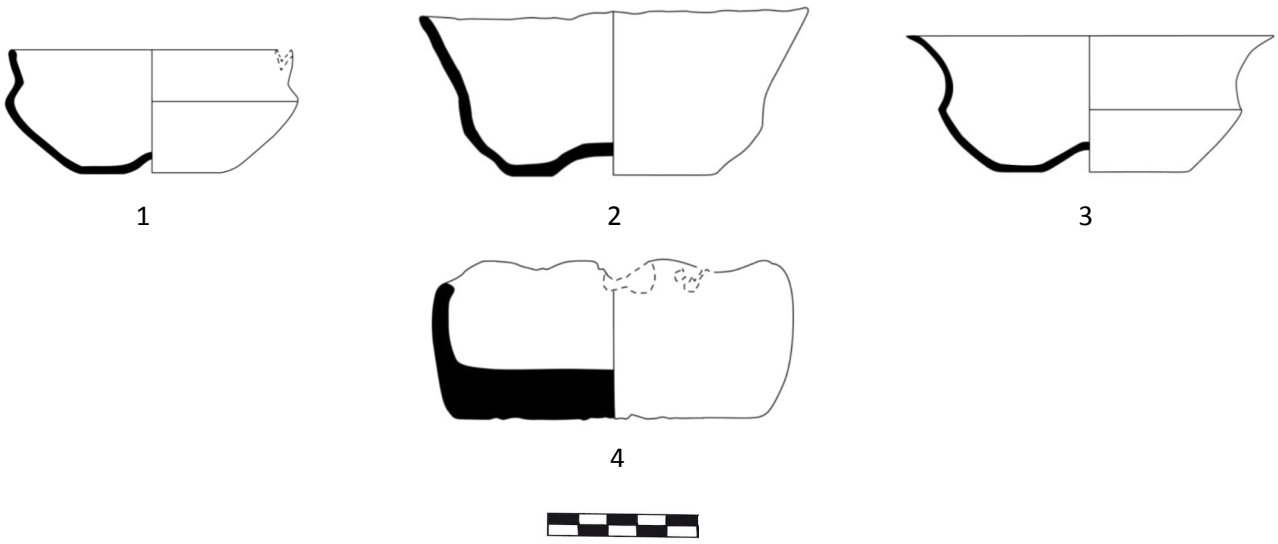

1 2 3

4

5

Figure 167 : les coupelles et les plats.
1-4 : Tülü Aspa-Hiz. 5 : Veri (1-4 : d'après MONCEAU 2010)

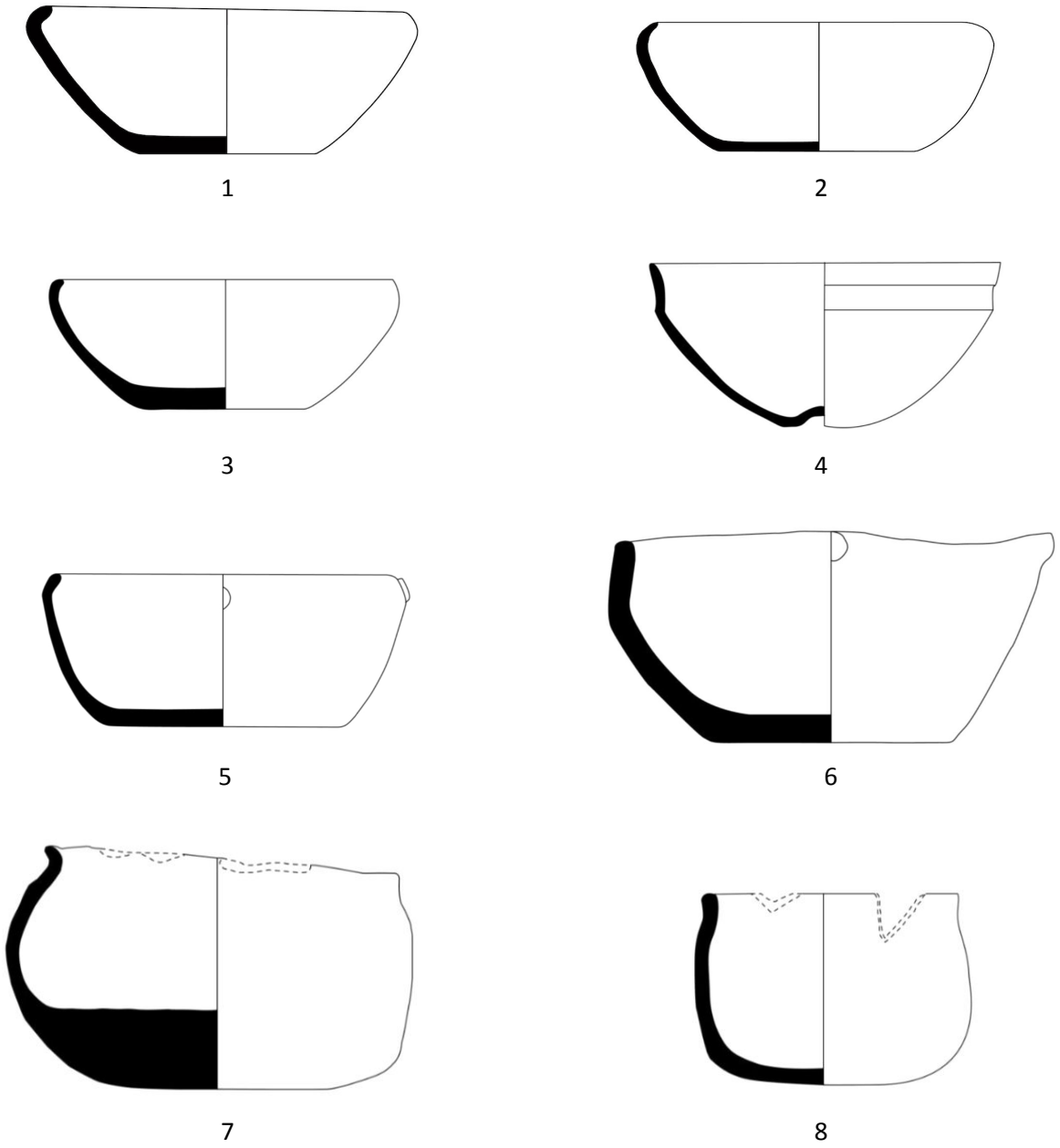

Figure 168 : les bols.
1-2 : Conu. 3-8 : Tülü Aspa-Hiz (3-8 : d'après MONCEAU 2010)

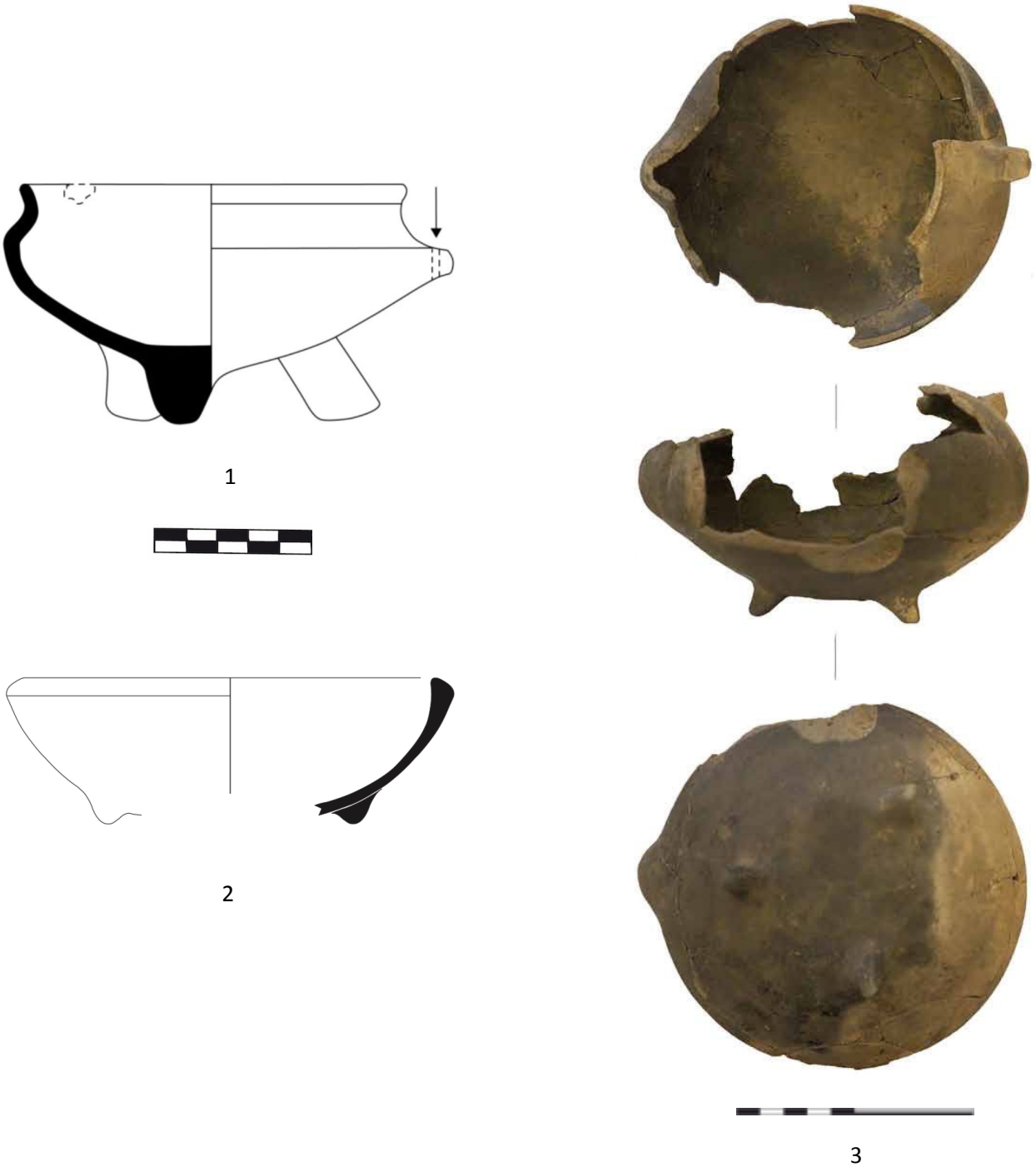

1

2

3

Figure 169 : les vases tripodes.
1 : Tülü Aspa-Hiz. 2 : Kraveladi IV, Locus 1054 N67/1. 3 : Monidigah I-5, locus 1144 (1 : d'après MONCEAU 2010. 2 : d'après CASANOVA 2013. 3 : d'après CASANOVA 2017).

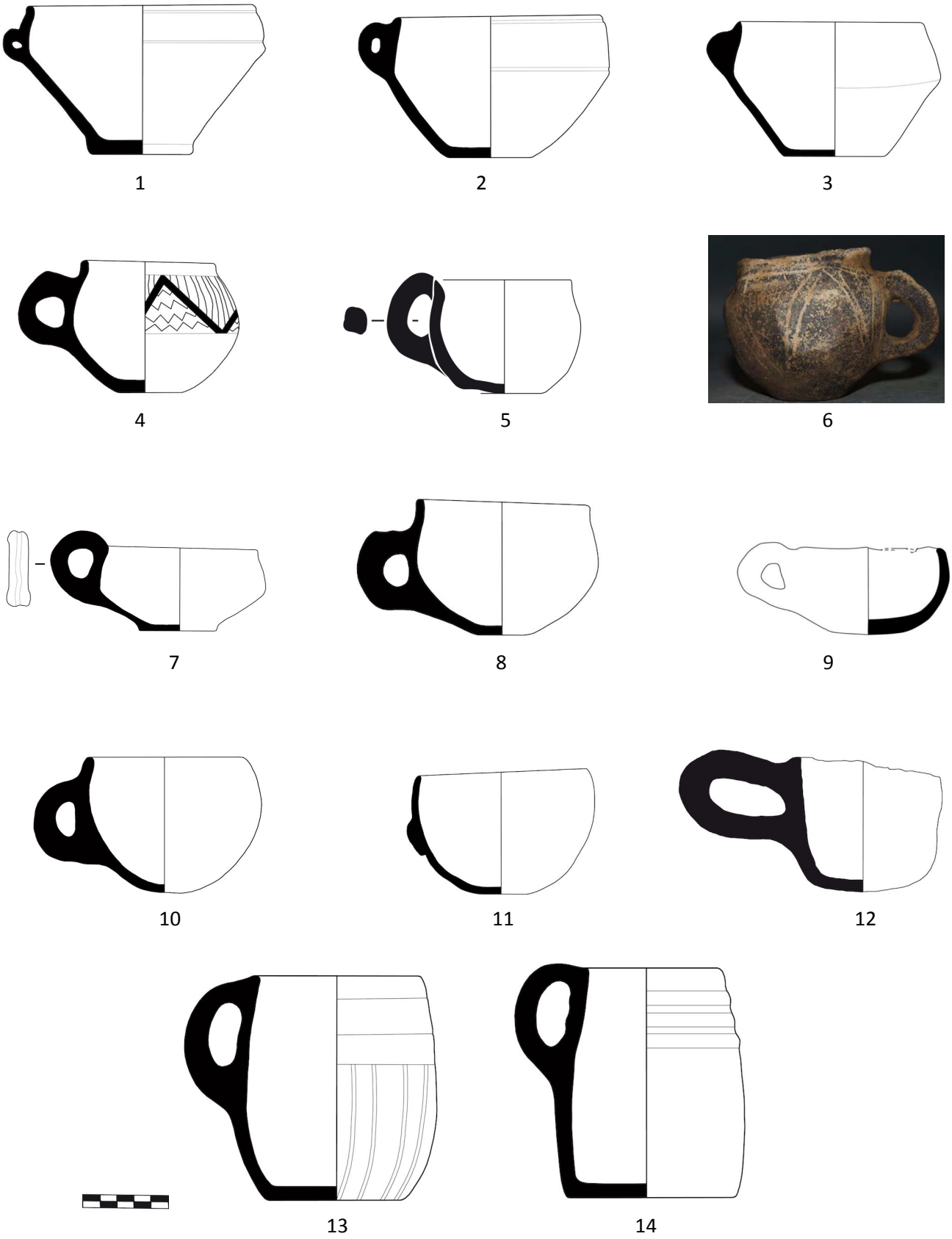

Figure 170 : les tasses.
1-4, 7-8, 10-14 : Conu. 5 : Monidigah I-5, locus 1144. 6 : Monidigah I-2, locus 1118. 9 : Tülü Aspa-Hiz
(5 : d'après CASANOVA 2017. 6 : d'après FAHIMI 2015 a. 9 : d'après MONCEAU 2010).

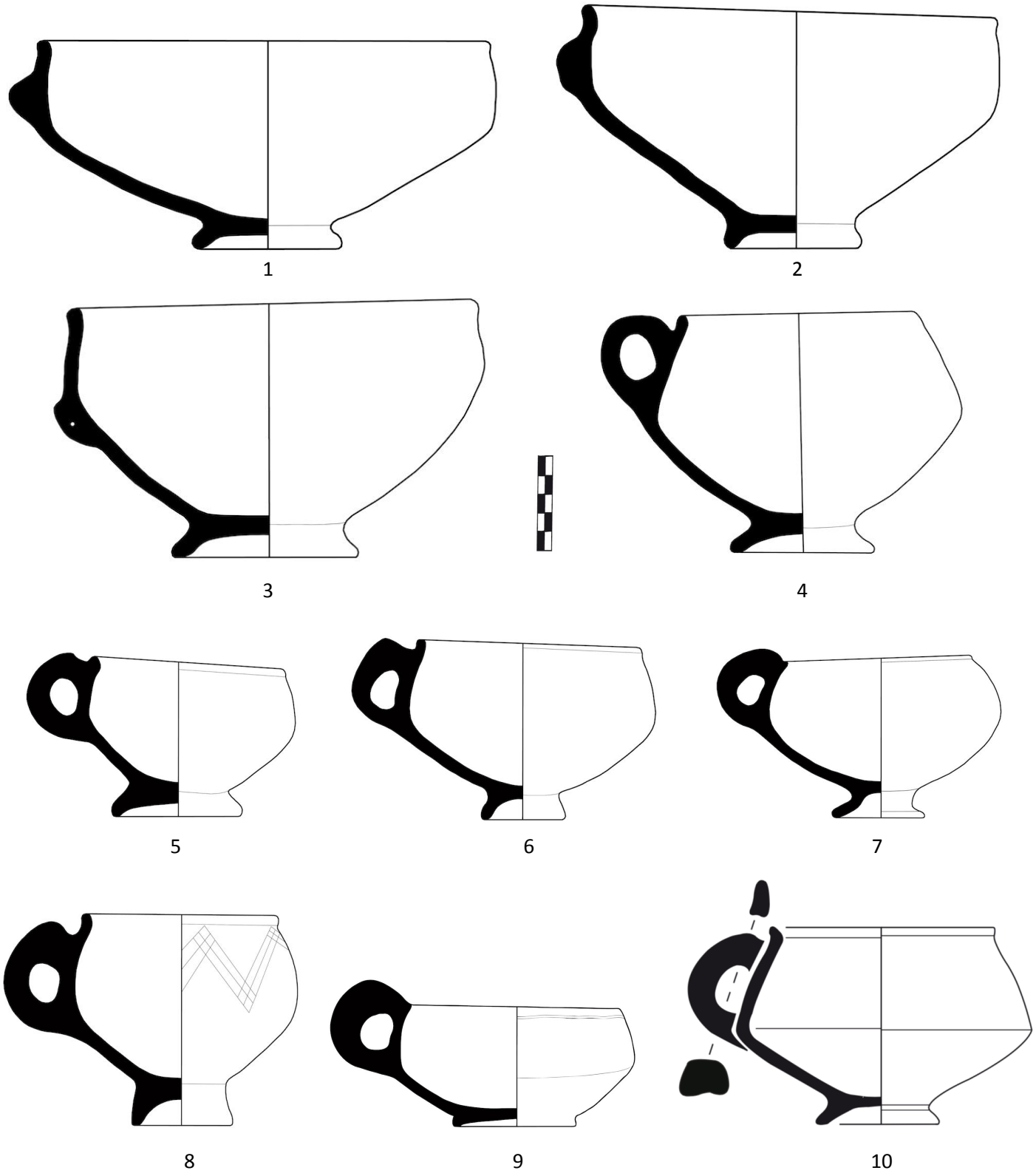

Figure 171 : les coupes ouvertes 1.
1-9 : Conu. 10 : Monidigah I-5, locus 1144 (10 : d'après CASANOVA 2017).

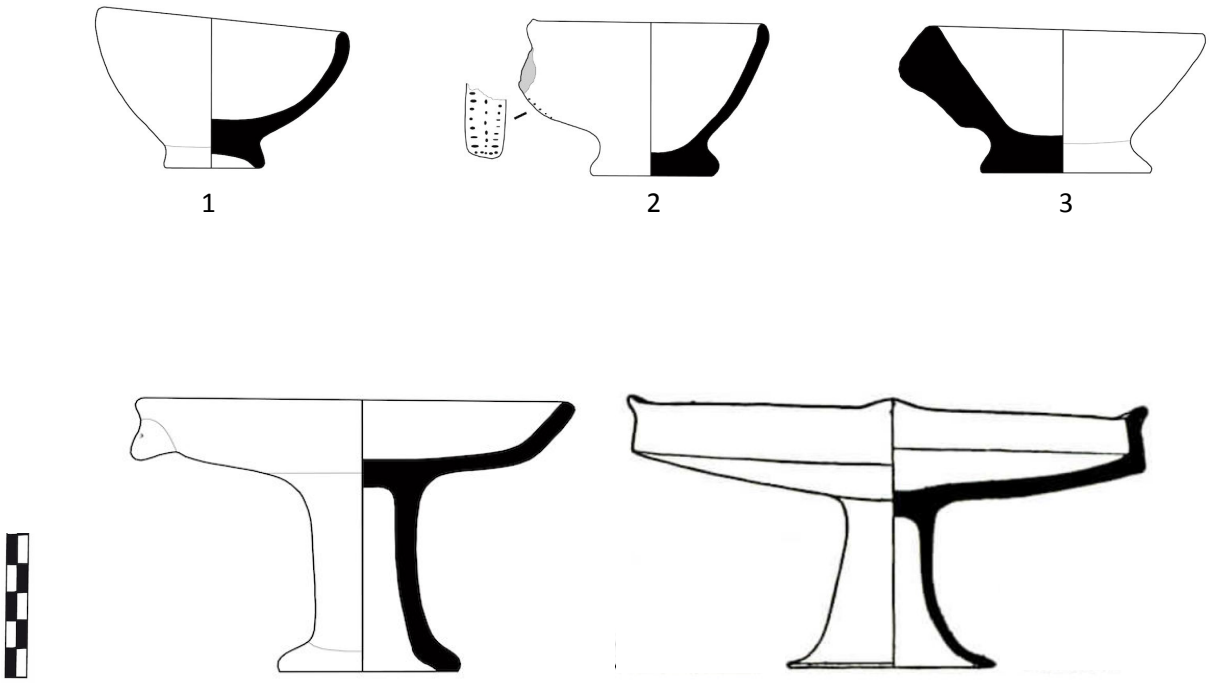

1 2 3

4 5

6

Figure 172 : les coupes ouvertes 2.
1-4 : Conu. 5 : Lor-Daghi. 6 : Tchila-Khane (5 : d'après SCHAEFFER 1948. 6 : FAHIMI 2015 b).

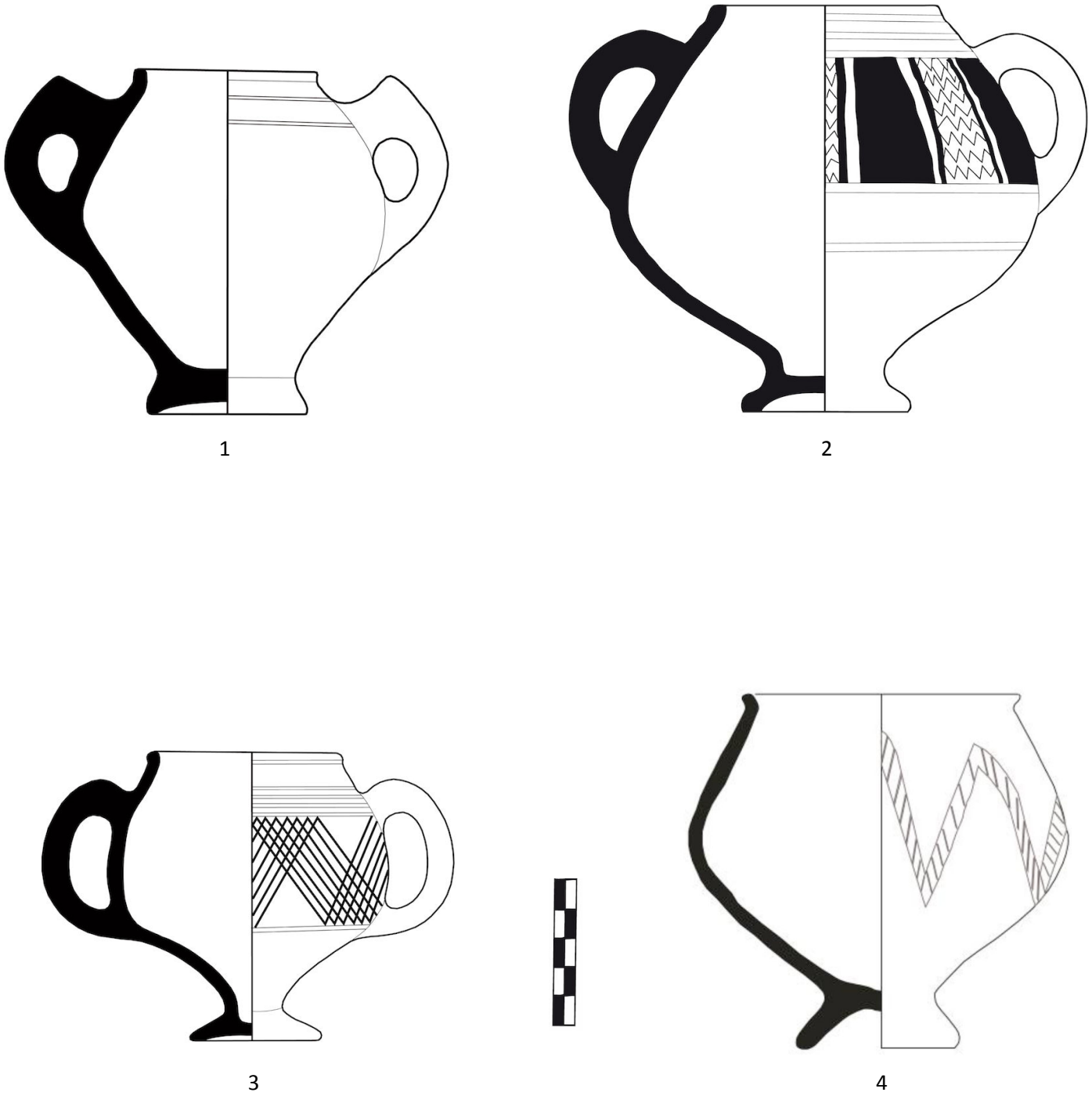

Figure 173 : les coupes fermées.
1-3 : Conu. 4 : Monidigah I-2, locus 1114, n° 189 (4 : d'après CASANOVA 2015).

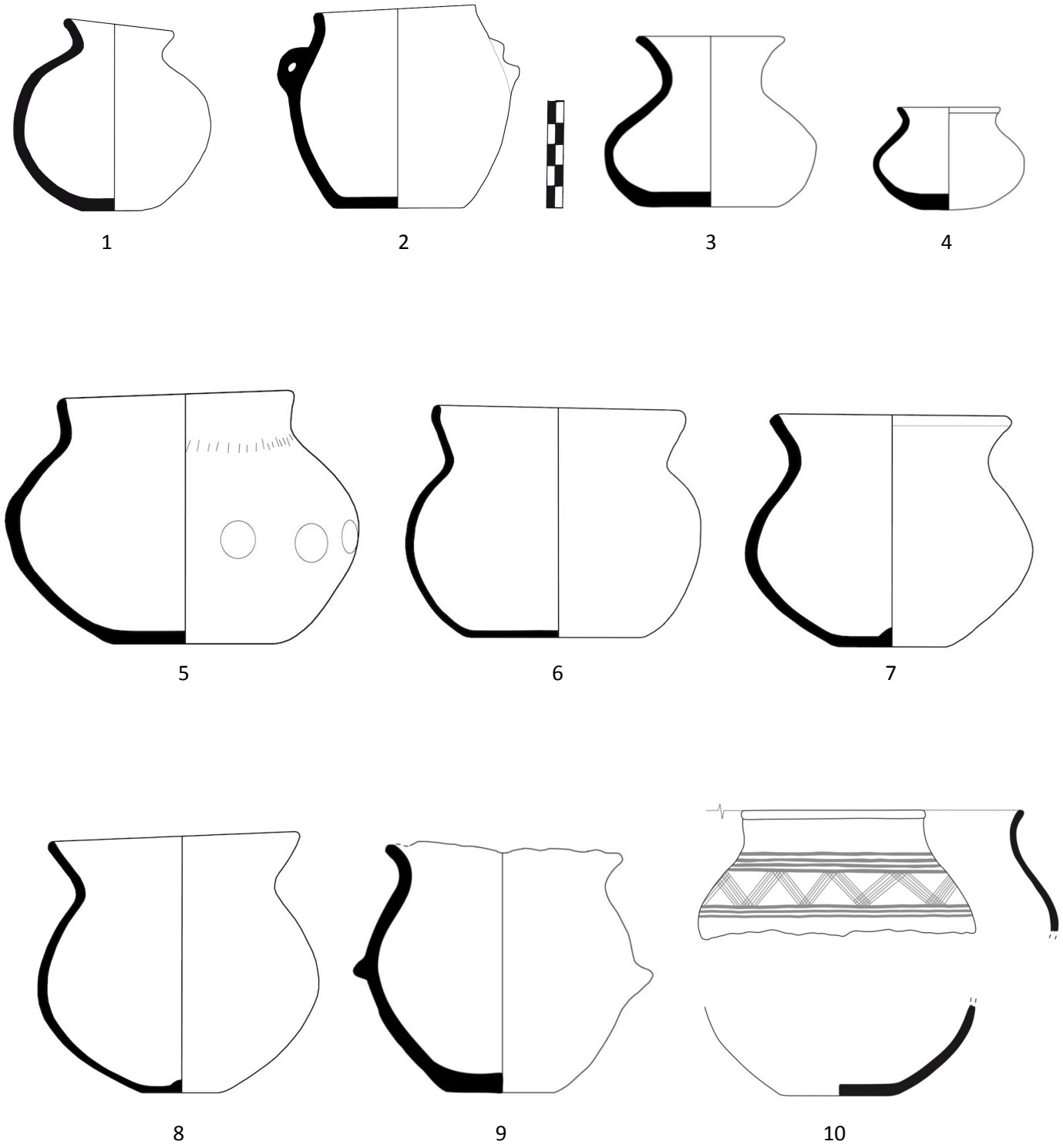

Figure 174 : les pots 1.
1-2, 5-8 : Conu. 3-4, 9 : Tülü Aspa-Hiz. 10 : Cucu Tuk, locus 1025 (3-4, 9 : d'après MONCEAU 2010. 10 : d'après CASANOVA 2014).

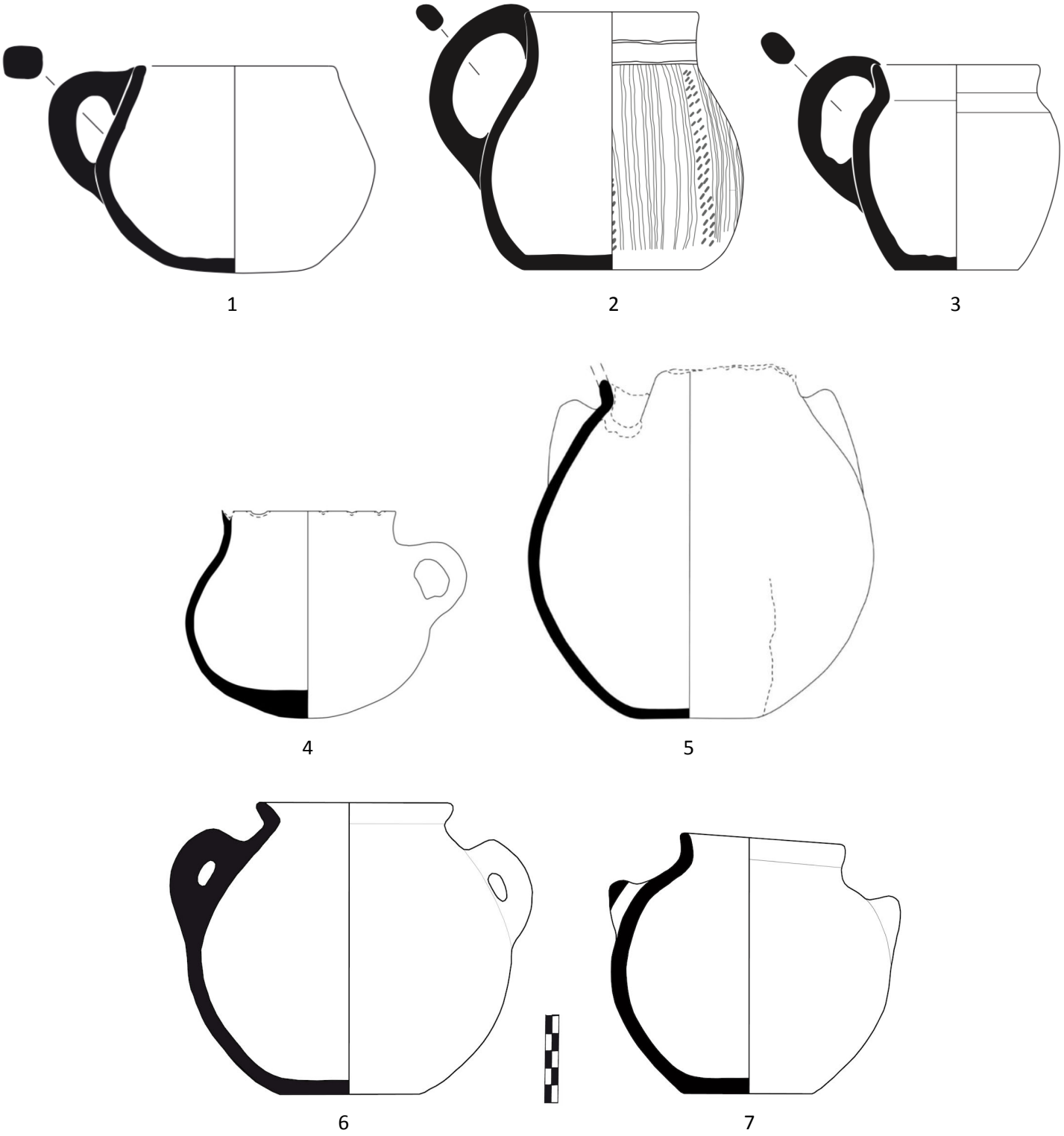

Figure 175 : les pots 2.
1-3 : Monidigah I-5, locus 1144. 4-5 : Tülü Aspa-Hiz. 6-7 : Conu (1-3 : d'après CASANOVA 2017. 4-5 : d'après MONCEAU 2010).

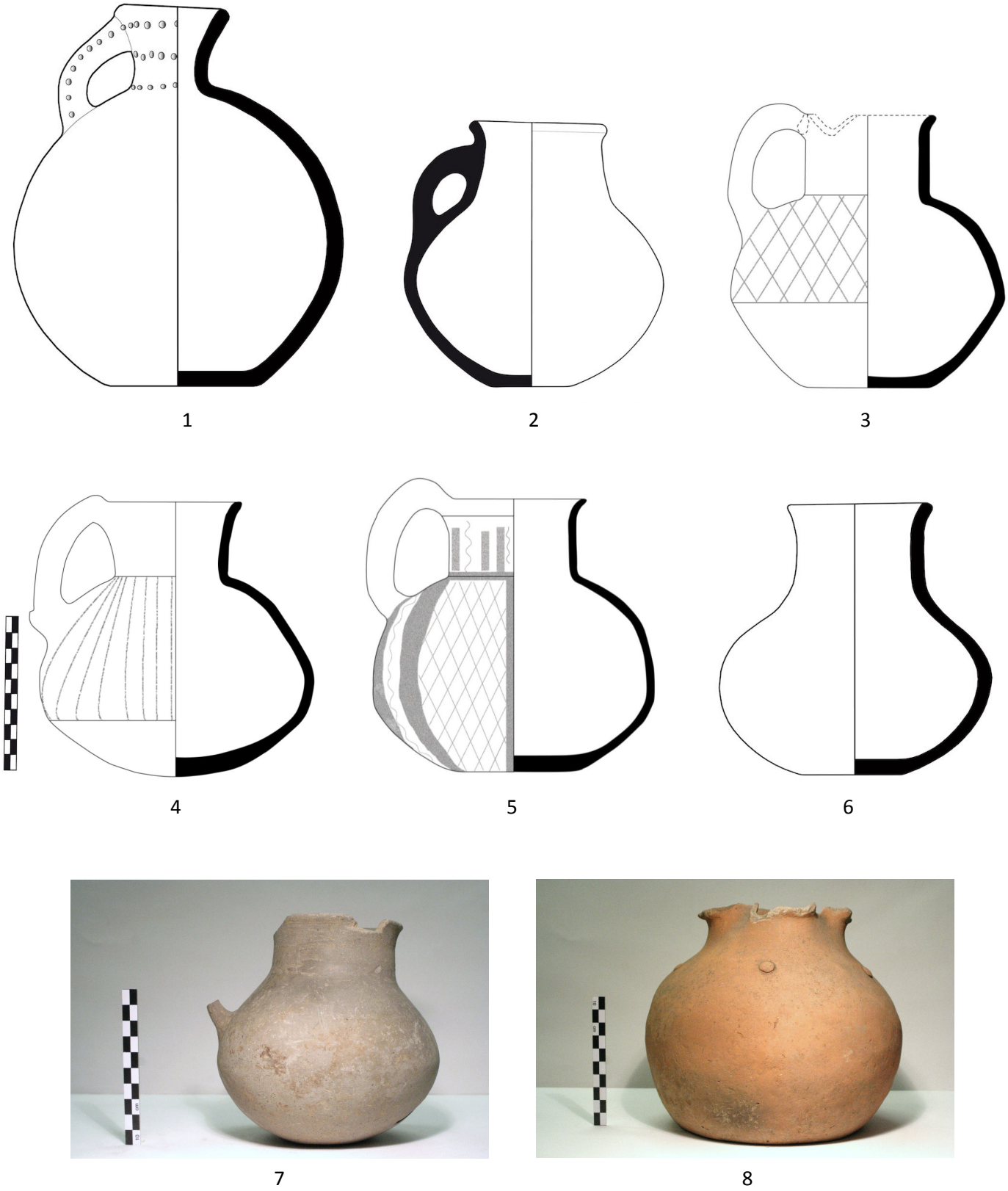

Figure 176 : les cruches 1.
1-2, 6-8 : Conu. 4-5 : Tülü Aspa-Hiz (4-5 : d'après MONCEAU 2010).

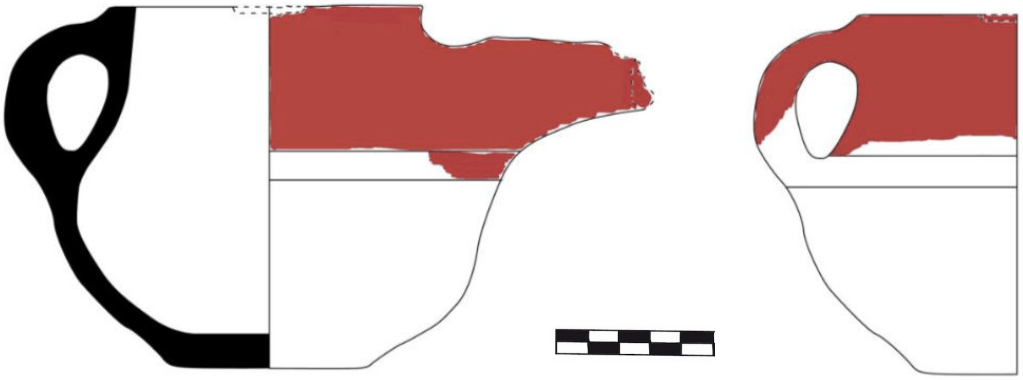

1

2

3

Figure 177 : les cruches 2.
1 : Tülü Aspa-Hiz. 2-3 : Conu (1 : d'après MONCEAU 2010).

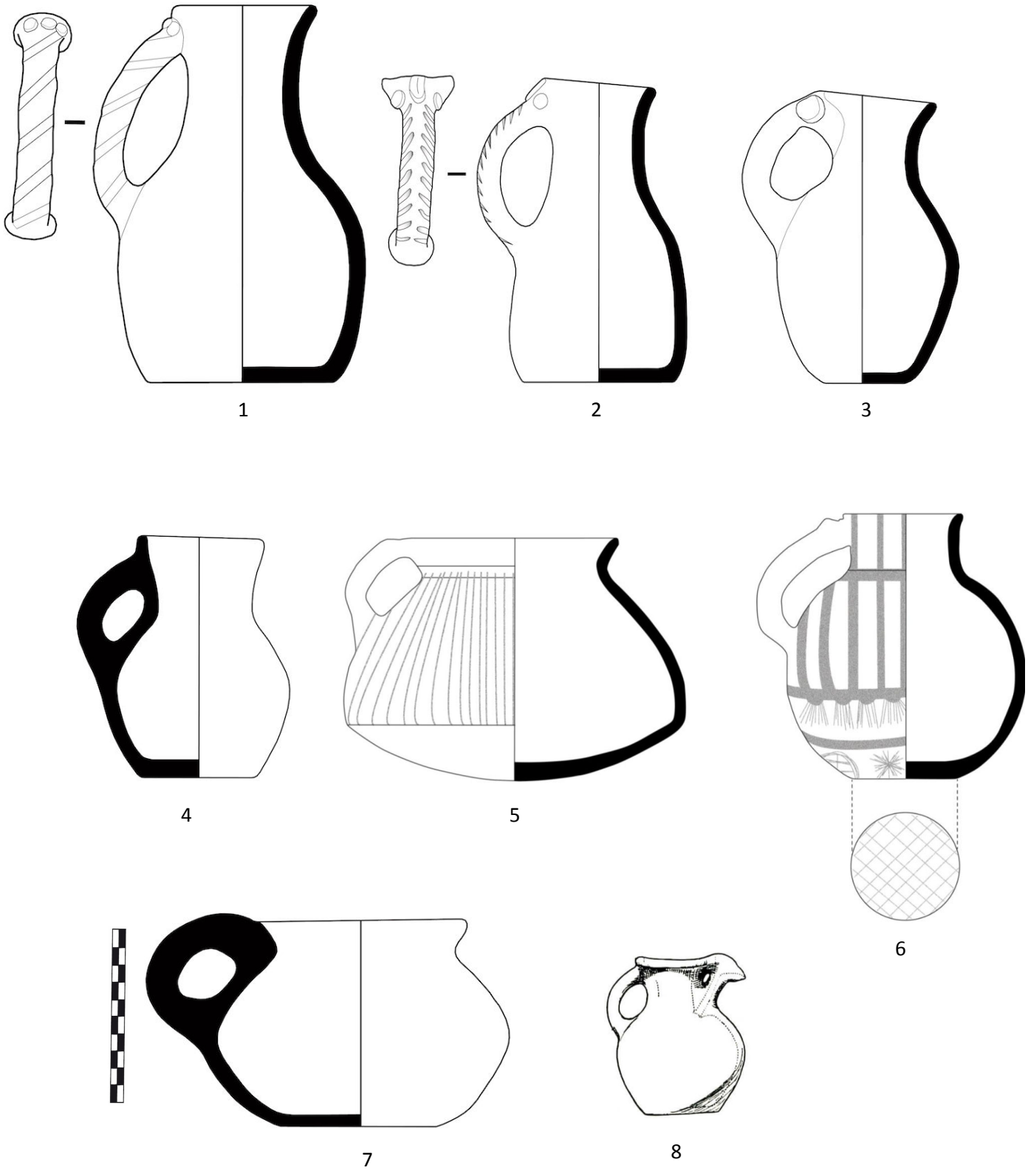

Figure 178 : les pichets 1.
1-4, 7 : Conu. 5-6 : Tülü Aspa-Hiz. 8 : Namin (5-6 : d'après MONCEAU 2010. 8 : d'après SCHAEFFER 1948).

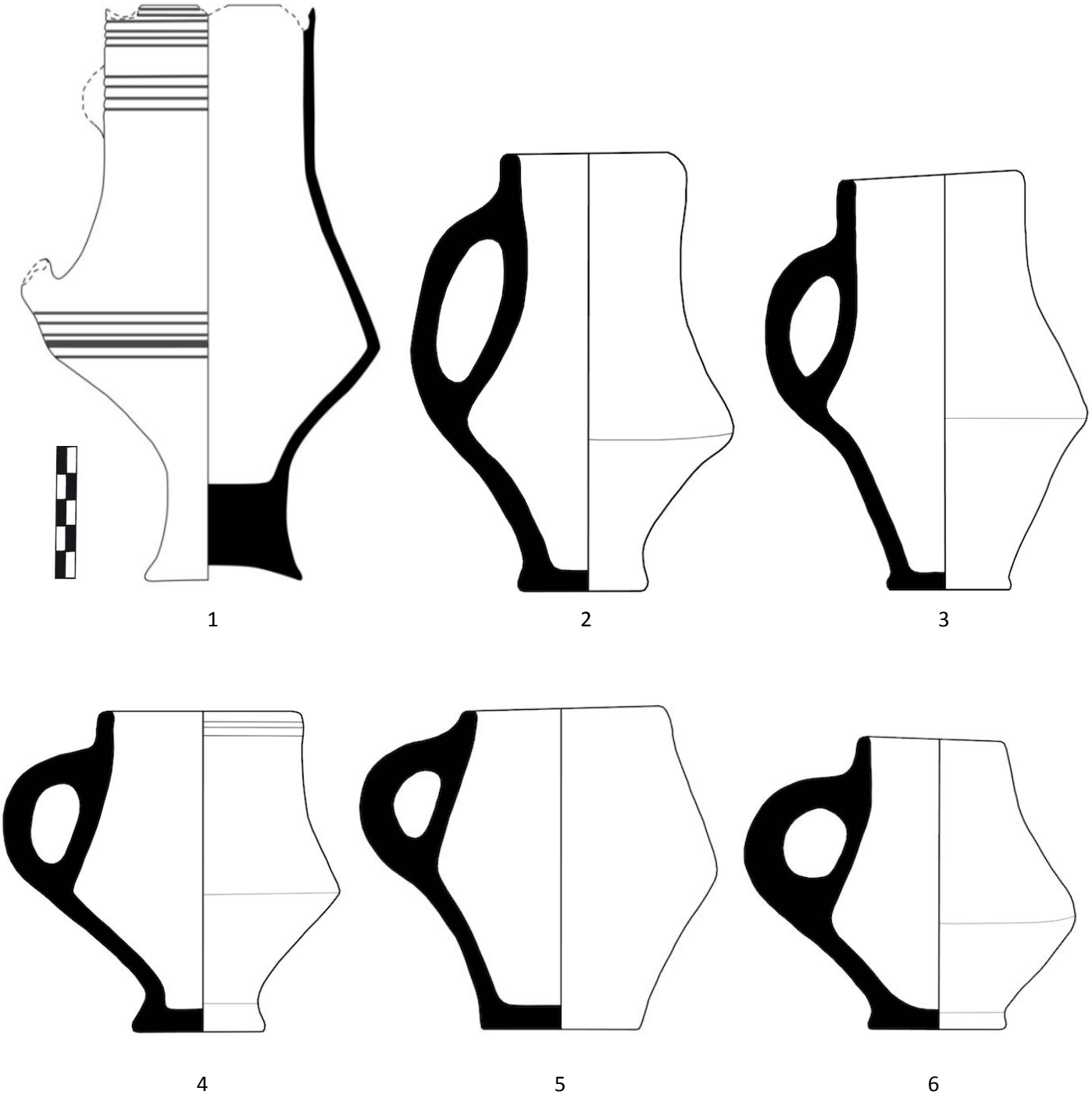

Figure 179 : les pichets 2.
1 : Tülü Aspa-Hiz. 2-6 : Conu (1 : d'après MONCEAU 2010).

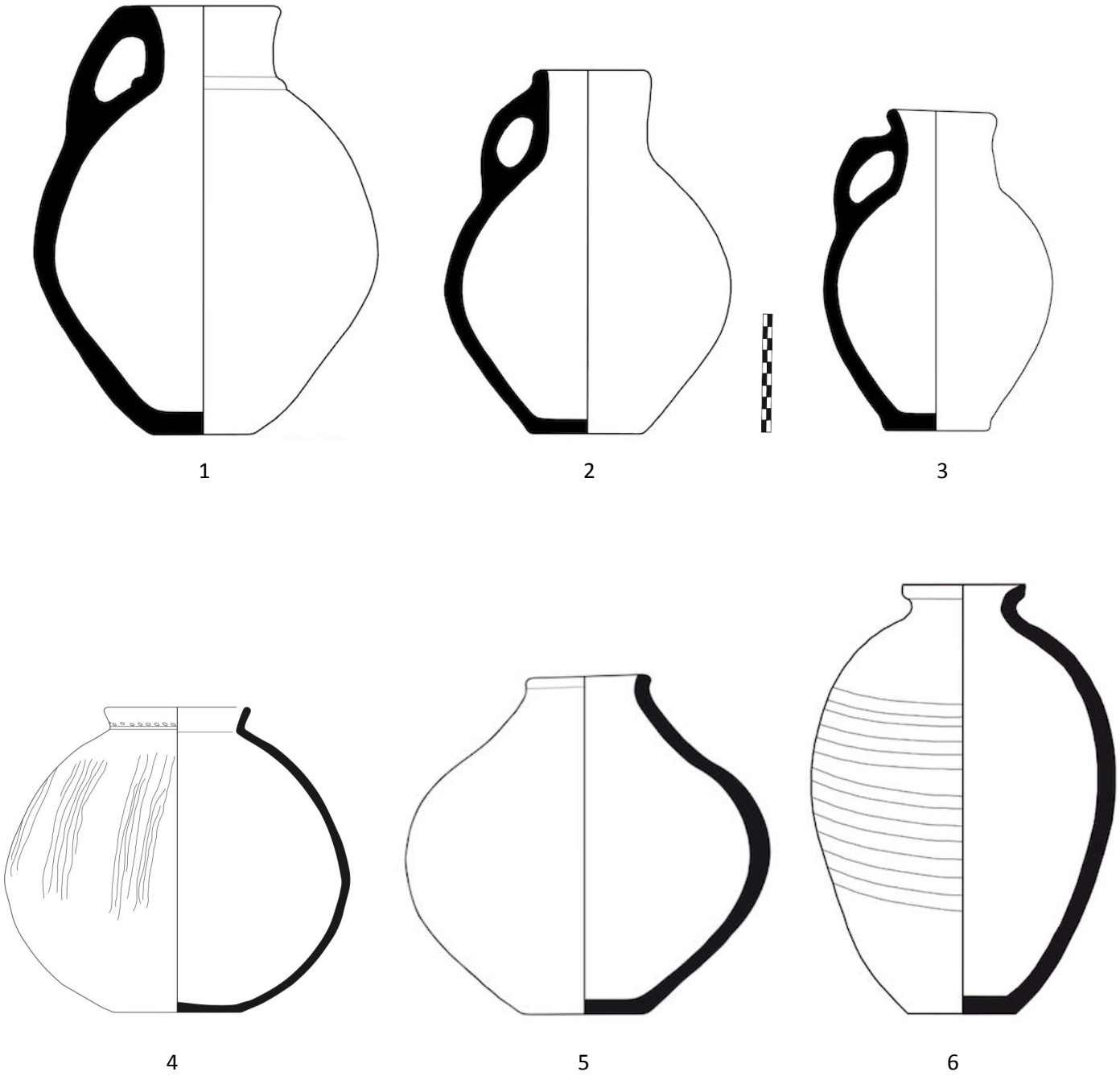

Figure 180 : les jarres 1.
1-3, 5-6 : Conu. 4 : Monidigah I-5, locus 1144 (4 : d'après CASANOVA 2017).

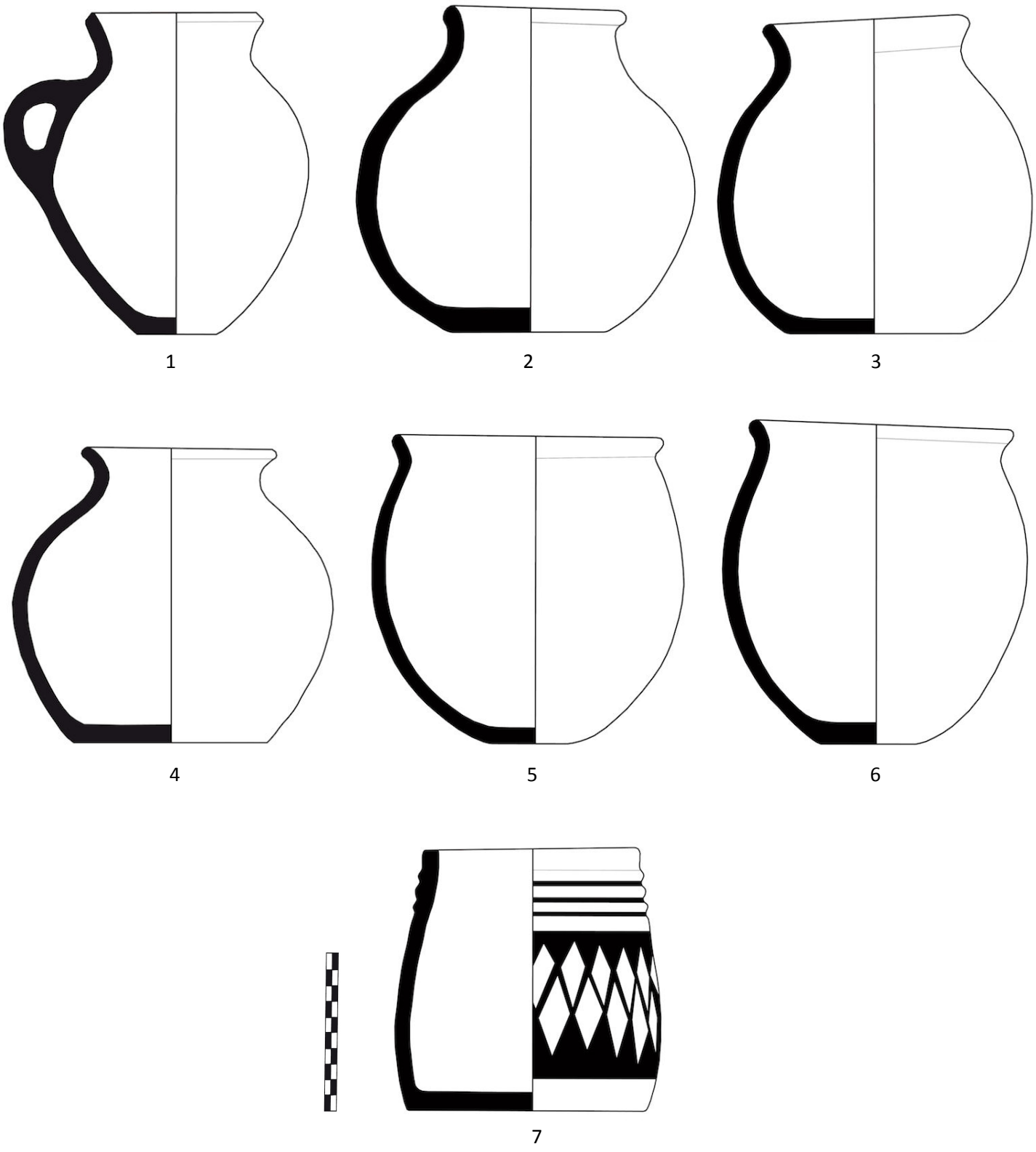

Figure 181 : les jarres 2.
1-7: Conu.

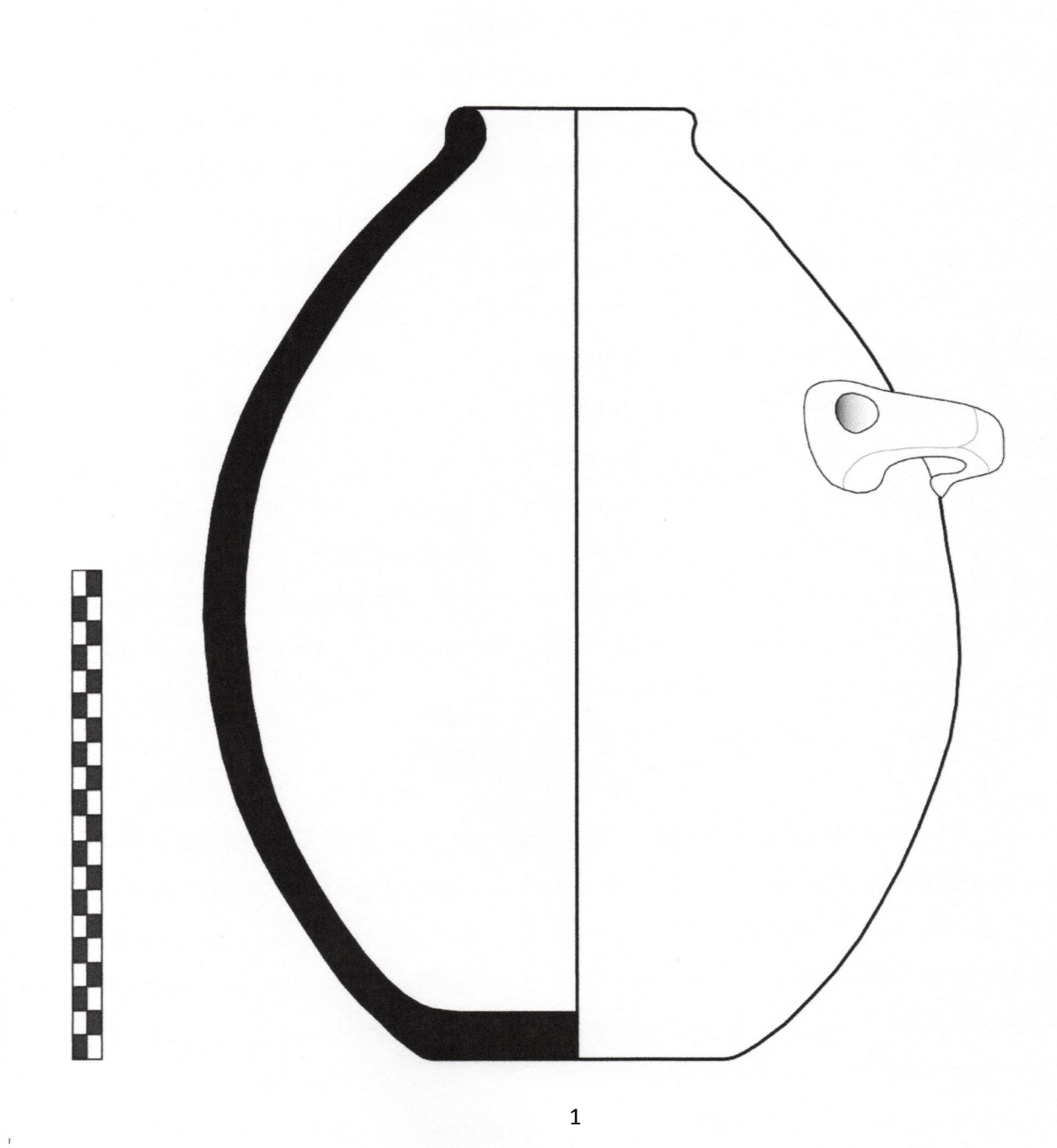

1

Figure 182 : les barattes.
1 : Conu.

1

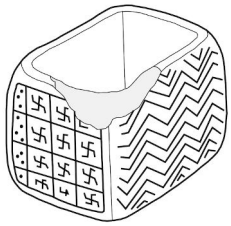

2

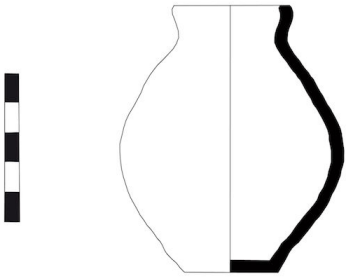

3

4

5

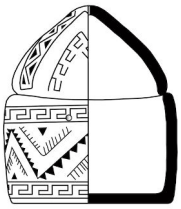

6

7

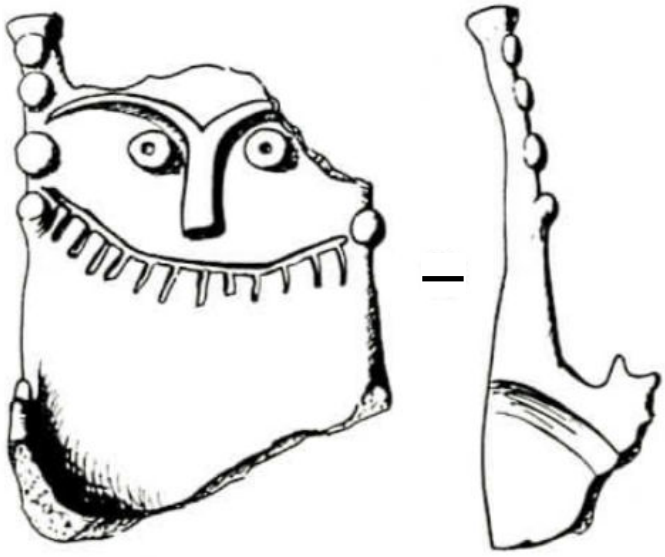

8

Figure 183 : les vases miniatures et les lampes.
1 : Mistan. 2-3, 6 : Conu. 4 : Veri. 5 : Monidigah I-2, locus 1118. 7-8 : Shir Shir (8 : d'après SCHAEFFER 1948).

1

2

3

4

5

Figure 184 : les vases zoomorphes 1.
1-5 : Conu.

1

2

3

4

Figure 185 : les vases zoomorphes 2.
1, 3-4 : Conu. 2 : Razgov (2 : d'après MORGAN 1927).

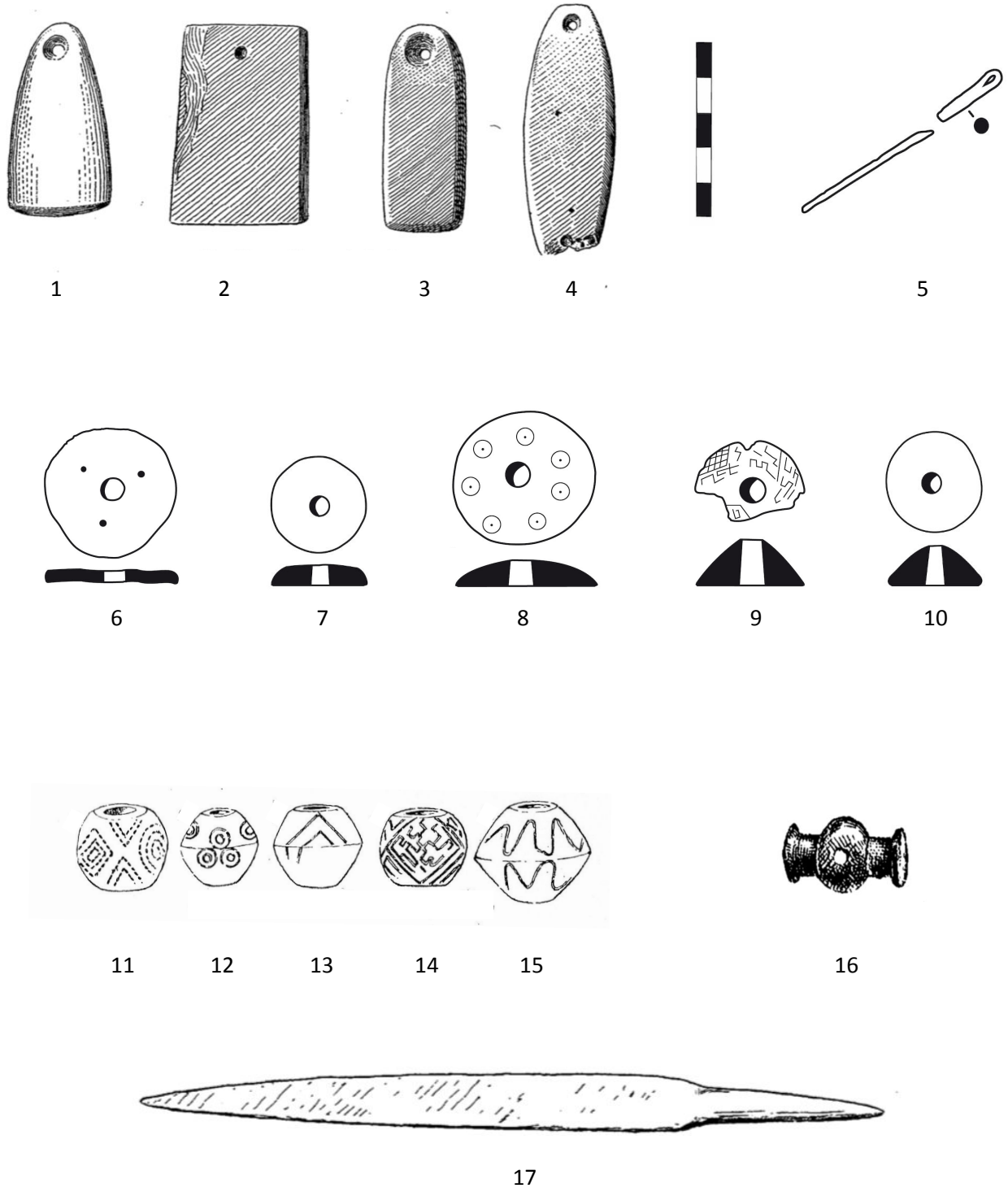

Figure 186 : les objets divers 1.
1, 3, 17 : Veri. 2, 5-11, 14-16 : Conu. 4 : Hovil. 12-13 : Tülü Aspa-Hiz (1-4, 16-17 : d'après MORGAN 1896. 11-15 : d'après MORGAN 1927).

1

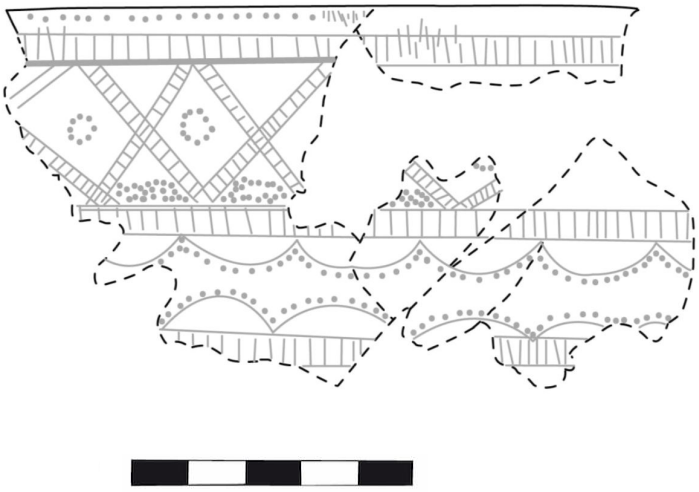

2

3

Figure 187 : les objets divers 2.
1 : Conu. 2 : Tülü Aspa-Hiz. 3 : Mistaïl (2 : d'après MONCEAU 2010. 3: d'après MORGAN 1896).

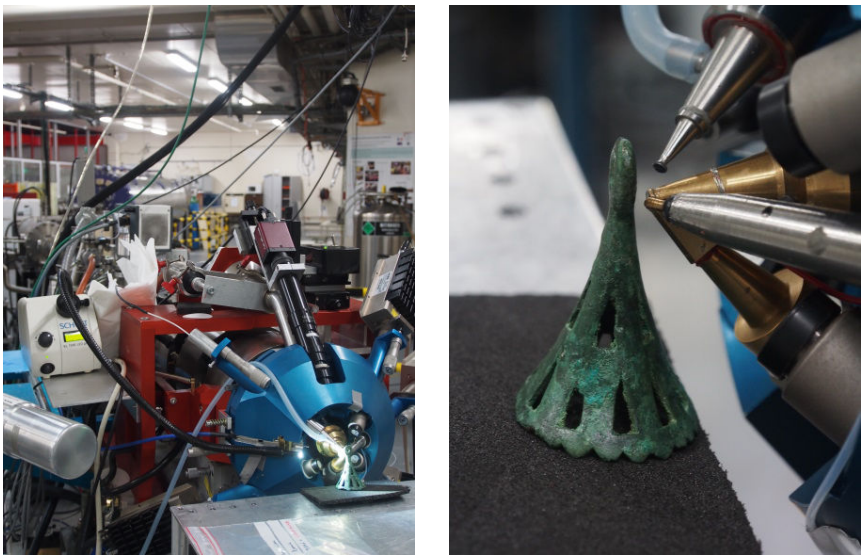

Figure 188 : les analyses sur AGLAE.

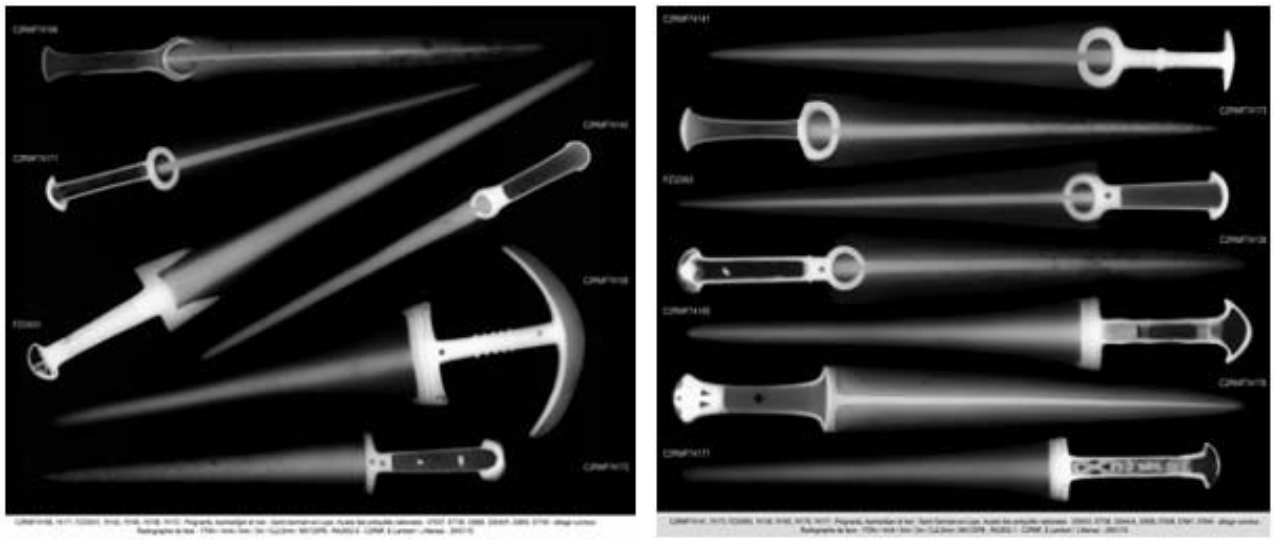

Figure 189 : les radiographies effectuées sur treize des poignards.

Mistan	33998	Poignard	C2RMF74137
Tülü Aspa-Hiz	33958	Poignard	C2RMF74138
Amarat	34003.01	Pointe de lance	C2RMF74139
	34003.02	Pointe de lance	C2RMF74140
Veri	33543/A	Poignard	FZ32993
	33543/I	Poignard	C2RMF74141
	33543/F	Poignard	C2RMF74142
	33539	Poignard	FZ33022
	33540.01	Poignard	FZ33023
	33540.02	Poignard	FZ33024
	33541	Poignard	FZ33025
	33554	Couteau à soie bifide	C2RMF74143
	33537.04	Epée	FZ33040
Hovil	33983/A	Poignard	FZ33033
	33983.02	Epée	FZ33034
Conu	33851	Figurine cervidé	C2RMF74144
	sans numéro	Figurine cervidé	C2RMF74145
	33722	Epingle à tête à enroulement	C2RMF74146
	33856.02	Plaque de cuirasse	C2RMF74147
	33846.G	Pendeloque ajourée	C2RMF74148
	33846.i	Pendeloque ajourée	C2RMF74149
	33846.e	Pendeloque ajourée	C2RMF74150
	33846.H	Pendeloque ajourée	C2RMF74151
	33859.e	Bracelet	C2RMF74152
	33860	Bracelet	C2RMF74153
	33718.b	Bracelet (3 fragments)	C2RMF74154
	33859.G	Bracelet	C2RMF74155
	33859.d	Bracelet	C2RMF74156
	33849.b	Applique quadrangulaire en étoile	C2RMF74157
	33865	Poignard	C2RMF74158
	33867	Epée courte à lame à nervures	FZ33032
	33866	Poignard	FZ33031
	33742.02	Pointe de lance	C2RMF74159
	33760.03	Pointe de lance	C2RMF74160
	33742.03	Pointe de lance	C2RMF74161
	33742.01	Pointe de lance	C2RMF74162
	33743.02	Pointe de lance	C2RMF74163
	33868	Pointe de lance	C2RMF74164
Cucu Tuk	34028	Epée	FZ33036
Agha Evlar	57938	Poignard	C2RMF74165
	57937	Poignard	C2RMF74166
	57940	Epée	C2RMF74167
	57942	Pointe de lance	C2RMF74168
Tchila-Khane	57743	Miroir tôle bronze	C2RMF74169
	57746	Perle en fil spiralé	C2RMF74170
	57736	Poignard	C2RMF74171
	57740	Poignard	C2RMF74172
	57738	Poignard	C2RMF74173
	57734	Poignard	C2RMF74174
	57732	Poignard	C2RMF74175
	57727	Poignard	C2RMF74176
Chagoula-Derre	57840	Poignard	C2RMF74177
	57841	Poignard	C2RMF74178
Shir Shir	57857	Poignard	C2RMF74179
	57849	Poignard	C2RMF74180
	57856	Poignard	C2RMF74181
	57851	Poignard	C2RMF74182
Khodja Daoud Köprü	57701	Epée	FZ33035

Figure 190 : liste des objets analysés.

Figure 191 : mode d’emmanchement type 1.

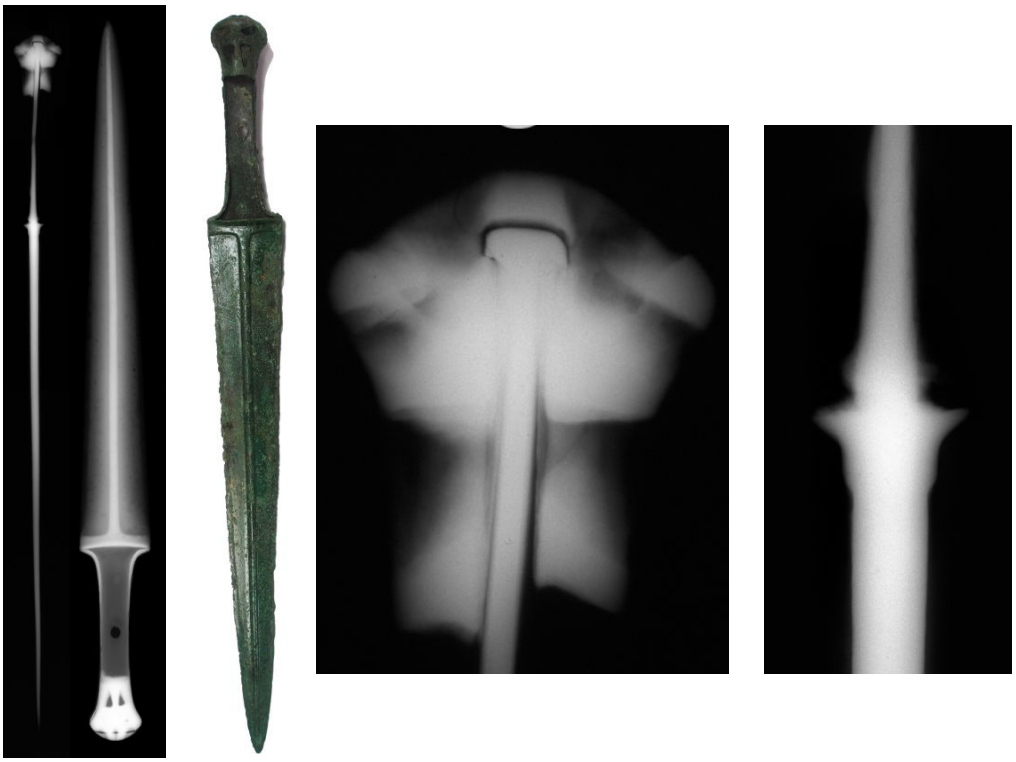

Figure 192 : mode d’emmanchement type 2.

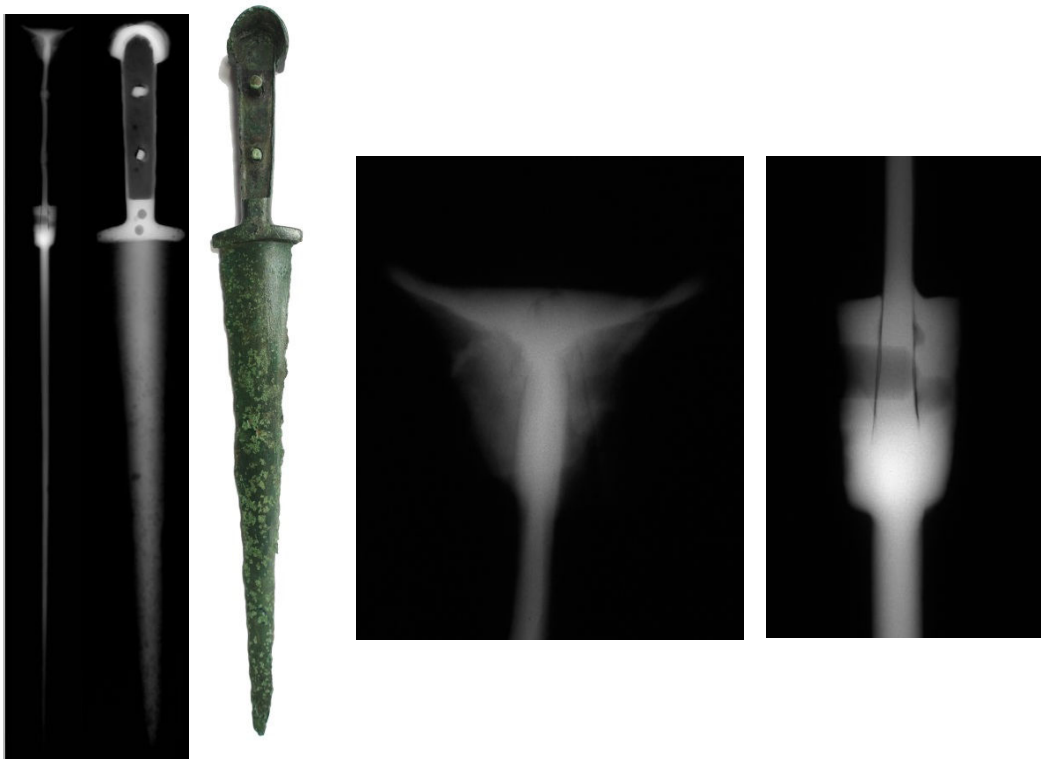

Figure 193 : mode d'emmanchement type 3.

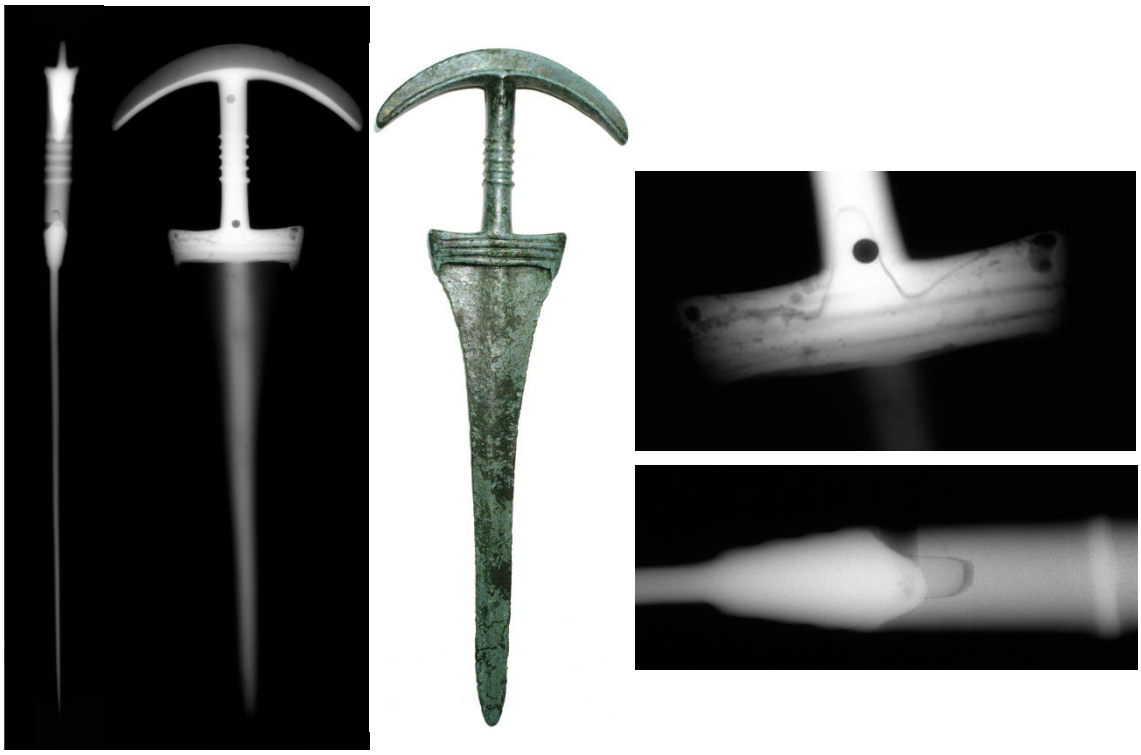

Figure 194 : mode d'emmanchement type 4.

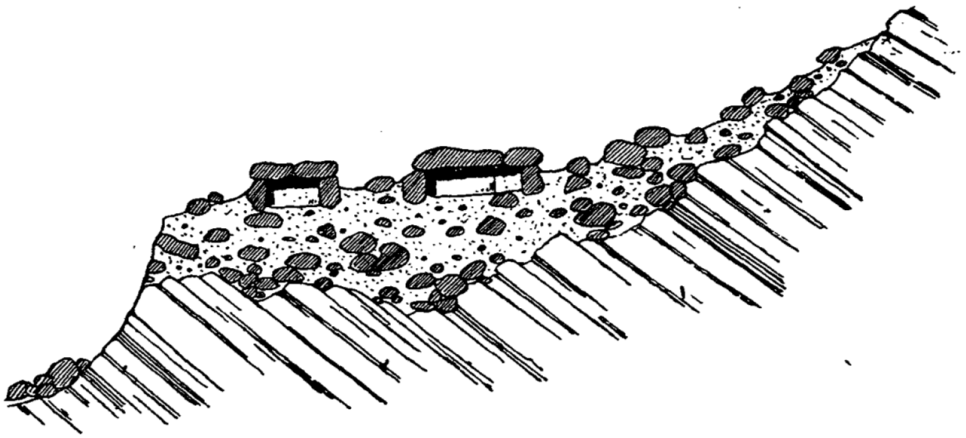

Figure 195 : coupe géologique de la nécropole de Cucu Tuk (d'après MORGAN 1896).

Figure 196 : exemple de « bris rituel » sur des lances en fer.

Figure 197 : exemple de « bris rituel » sur une épée en bronze « découpée » provenant de Razgov (d'après MORGAN 1896).

Figure 198 : coupe façonnée avec un fragment d'obsidienne dans le fond. Monidigah I-5 (d'après CASANOVA 2017).

Figure 199 : coupe façonnée avec un fragment d'obsidienne ou de cristal de roche dans le fond. Conu.